



Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C.

Ras Shamra-Ougarit XI

*Actes du Colloque International
Paris, 28 juin-1^{er} juillet 1993*

Edités par

MARGUERITE YON, MAURICE SZNYCER
et PIERRE BORDREUIL

LE PAYS D'UGARIT

AUTOUR DE 1200 AV. J.-C.

Histoire et archéologie

Publications de la Mission Archéologique Française de Ras Shamra-Ougarit
sous la direction de Marguerite YON

Déjà parus dans la même série Ras Shamra-Ougarit :

RSO I : O. CALLOT, *Une maison à Ougarit, Études d'architecture domestique*, 1983.

RSO II : D. PARDEE, *Les textes hippiatriques*, 1986.

RSO III : M. YON *et alii*, *Le Centre de la ville, 38-44^e campagnes (1978-1984)*, 1987.

RSO IV : D. PARDEE, *Les textes para-mythologiques de la 24^e campagne (1961)*, 1988.

RSO V : *La Trouvaille épigraphique de l'Ougarit (= TEO) :*

1 : P. BORDREUIL, D. PARDEE *et alii*, *Concordance*, 1989.

2 : J.-L. CUNCHILLOS, *Bibliographie*, 1990.

RSO VI : M. YON *et alii*, *Arts et industries de la pierre*, 1991.

RSO VII : P. BORDREUIL *et alii*, *Une bibliothèque au sud de la ville, Les textes de la 34^e campagne (1973)*, 1991.

RSO VIII : H. de CONTENSON, *Préhistoire de Ras Shamra, Les sondages stratigraphiques de 1955 à 1976*, 2 vol. (texte et illustrations), 1992.

RSO IX : P. AMIET, *Corpus des cylindres de Ras Shamra-Ougarit, II : Sceaux-cylindres en hématite et pierres diverses*, 1992.

RSO X : O. CALLOT, *La tranchée « Ville Sud », Études d'architecture domestique*, 1994.

ISBN 2-86538-253-2

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Éditions Recherche sur les Civilisations — 1995

ADPF

28, rue de Bourgogne — 75007 PARIS

RAS SHAMRA-UGARIT

XI

LE PAYS D'UGARIT AUTOUR DE 1200 AV. J.-C.

Histoire et archéologie

*Actes du Colloque International
Paris, 28 juin - 1^{er} juillet 1993*

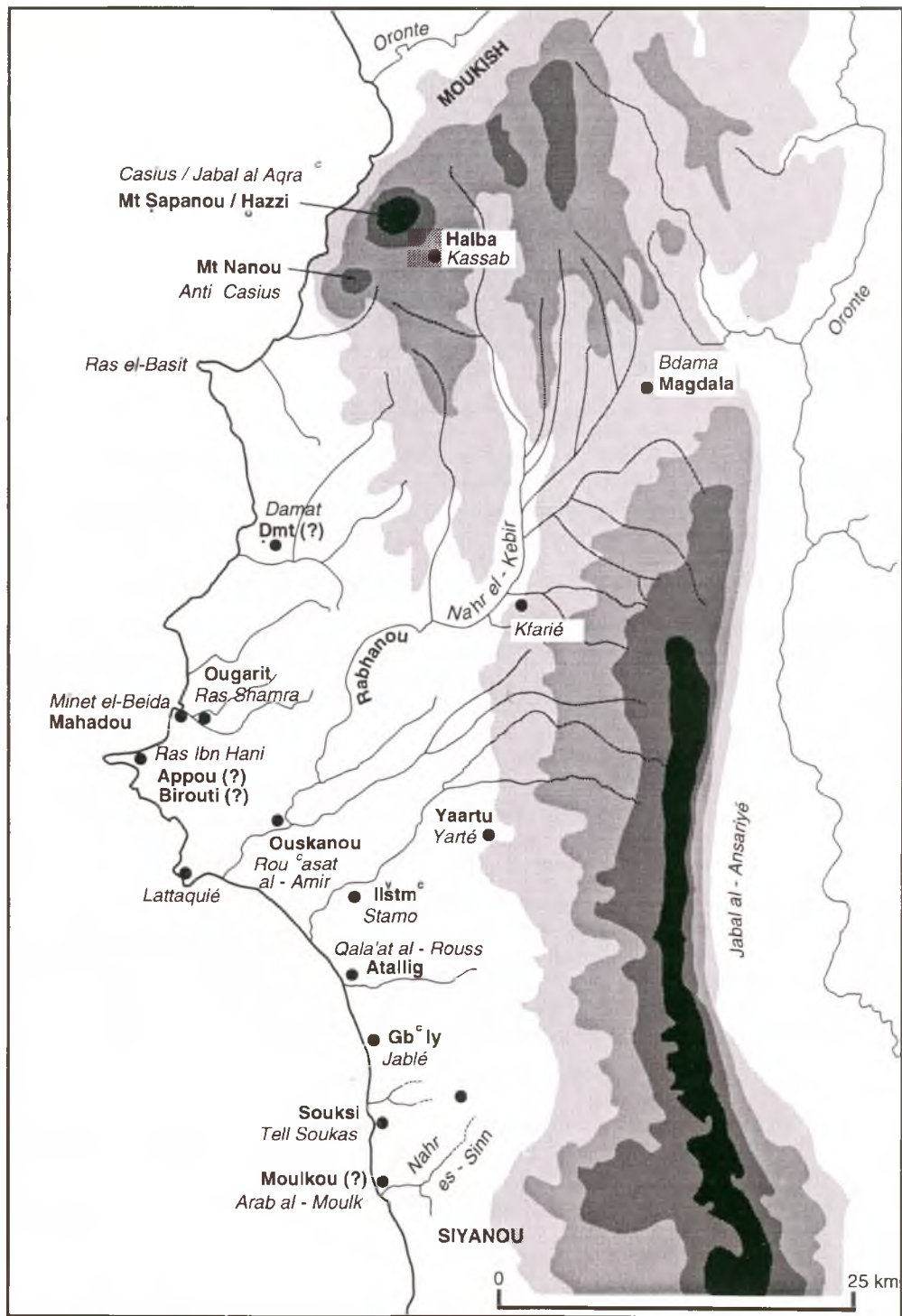
Édités par
Marguerite YON, Maurice SZNYCER et Pierre BORDREUIL



Éditions Recherche sur les Civilisations
Paris 1995

SOMMAIRE

Marguerite YON et Maurice SZNYCER : Avant-Propos	7
Jean LECLANT : Adresse aux participants	9
Maurice SZNYCER : Introduction.....	11
I. BILAN ET PERSPECTIVES	
Marguerite YON : Les activités 1978-1993 de la mission archéologique française.....	15
Pierre BORDREUIL et Dennis PARDEE : L'épigraphie ougaritique : 1973-1993	27
Florence MALBRAN-LABAT : L'épigraphie akkadienne. Rétrospective et perspectives	33
Cyrus H. GORDON : Sixty years in ugaritology	41
II. LE ROYAUME D'UGARIT ET LE CONTEXTE PROCHE-ORIENTAL	
Mario LIVERANI : Le royaume d'Ougarit	47
Michael C. ASTOUR : La topographie du royaume d'Ougarit	55
Ali ABOU ASSAF : Ougarit et les relations commerciales.....	73
Sylvie LACKENBACHER : Une correspondance entre l'administration du pharaon Merneptah et le roi d'Ougarit	77
René LEBRUN : Ougarit et le Hatti à la fin du XIII ^e s. av. J.-C.....	85
Mirjo SALVINI : Ougarit et les Hourrites.....	89
Annie CAUBET et Valérie MATOÏAN : Ougarit et l'Égée.....	99
III. LES DERNIERS TEMPS DE L'HISTOIRE DU ROYAUME	
Mario LIVERANI : La fin d'Ougarit : quand ? pourquoi ? comment ?... ..	113
Alan MILLARD : The last tablets of Ugarit.....	119
Oswald LORETZ : Les <i>Šerdanū</i> et la fin d'Ougarit. À propos des documents d'Égypte, de Byblos et d'Ougarit relatifs aux Shardana	125
Annexe de Jochem KAHL : Les témoignages textuels égyptiens sur les Shardana.....	137
Jacques et Elisabeth LAGARCE : Ras Ibn Hanī au Bronze Récent.....	141
IV. TERRAIN ET MONUMENTS	
Olivier CALLOT et Marguerite YON : Urbanisme et architecture.....	155
Yves CALVET et Bernard GEYER : Environnement et ressources en eau dans la région d'Ougarit.....	169
Jean-Claude MARGUERON : Le Palais royal d'Ougarit. Premiers résultats d'une analyse systématique.....	183
Jean-Michel de TARRAGON : Temples et pratiques rituelles	203
Gabriel SAADÉ : Le port d'Ougarit.....	211
Pierre LOMBARD : Contexte archéologique et données épigraphiques. Quelques réflexions sur l'interprétation du gisement de 1973-1992.....	227
V. ASPECTS DE LA CULTURE OUGARITIQUE	
Pierre AMIET : Les sceaux-cylindres de Ras Shamra au II ^e millénaire.....	239
Jacqueline GACHET : Les ivoires inscrits du Palais royal.....	245
Felice ISRAEL : Études de grammaire ougaritique. La dernière phase de la langue	255
Albert F. H. NACCACHE : 'Ammurafi' et ses cousins	263



Carte du royaume d'Ougarit.

AVANT-PROPOS

Nous sommes heureux de présenter ici les *Actes* du Colloque international « *Le pays d'Ougarit autour de 1200 avant J.-C. Histoire et Archéologie* », qui s'est tenu à Paris, au Collège de France, du 28 juin au 1^{er} juillet 1993.

Il nous faut, tout d'abord, remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette rencontre réunissant une trentaine de spécialistes, français et étrangers, dont les exposés sur des sujets bien délimités, dans le cadre du thème général, ont été suivis tous les jours par un public nombreux et attentif. Nous mentionnerons, en premier lieu, M. André Caquot, Professeur au Collège de France, à qui ce volume est dédié, ainsi que M. André Miquel, Administrateur du Collège de France, qui a bien voulu mettre à notre disposition plusieurs salles de son établissement, et qui a honoré de sa présence la séance d'inauguration. A la même séance, M. Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, nous a fait l'honneur de prononcer une « Adresse aux participants » qui ouvre ce volume.

Les moyens financiers nous ont été fournis en grande partie par le CNRS, représenté par M. Michel Gras, Directeur Scientifique adjoint des Sciences Humaines et Sociales, et par Mme Mireille Corbier, présidente de la section 32 du Comité National. Nous avons été aidés également par le Ministère français des Affaires Étrangères, et nous en remercions M. Yves Saint-Geours. Nous remercions aussi la Fondation Hugot du Collège de France, et les autres institutions qui ont participé à l'organisation : les missions archéologiques de Ras Shamra-Ougarit et de Ras Ibn Hani, le Département des Antiquités orientales du musée du Louvre, l'École des Langues et Civilisations de l'Orient Ancien de l'Institut Catholique, ainsi que le Centre culturel de l'Ambassade de Syrie en France.

Mais si ce colloque a été un succès, il le doit avant tout à la participation d'éminents spécialistes qui, venus parfois de loin, ont pris une part active aux travaux en présentant des communications ou des rapports (dont on lira le texte dans le présent volume), en intervenant dans les discussions, ou encore en présidant une réunion particulière comme ce fut le cas du Professeur Vassos Karageorghis (Université de Chypre), parfait connaisseur de l'archéologie de la Méditerranée orientale à l'Age du Bronze Récent, qui a animé une Table Ronde dont les exposés et les débats ont été suivis avec intérêt. Plusieurs collègues étrangers, répondant à notre appel, ont mis leurs compétences respectives à la disposition du colloque ; parmi eux, le doyen des études ougaritiques, le Professeur Cyrus Gordon, qui a fêté avec nous son quatre-vingt-cinquième anniversaire, nous a présenté d'une manière souvent pittoresque ses soixante années d'ougaritologie, confirmant qu'il n'a rien perdu de sa verve habituelle, proposant des hypothèses parfois audacieuses. D'autres spécialistes ont accepté de faire pour nous le point des recherches et de replacer Ougarit dans son environnement historique. Pour leur part, les membres de l'actuelle mission française ont pu présenter l'état des travaux archéologiques et épigraphiques actuellement en cours.

Nous avons vivement regretté que leurs obligations aient empêché au moment du colloque nos collègues syriens de venir à Paris participer à nos travaux : en particulier le Dr. Ali Abou Assaf, alors Directeur Général des Antiquités et des Musées, qui a tenu à nous envoyer le texte qu'il avait préparé, et le

Directeur des fouilles en Syrie, le Dr. Adnan Bounni, qui est aussi le co-directeur de la mission syro-française de Ras Ibn Hani. La Direction des Antiquités et des Musées de Syrie était à cette date en cours de restructuration, avec des départs à la retraite qui entraînaient des modifications importantes. Mme le Dr. Najja Attar, Ministre de la Culture en Syrie, a souhaité que pendant cette période, les personnalités concernées soient présentes en Syrie pour mettre en place la nouvelle organisation : nous la remercions vivement du message de félicitations et d'encouragement qu'elle nous a adressé. Nous avons été très honorés également de la présence à nos travaux de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Syrie en France.

La charge de l'organisation des travaux du colloque a reposé sur l'équipe parisienne de la mission de Ras Shamra, et nous tenons à remercier particulièrement notre ami Pierre Bordreuil qui a été le principal concepteur de ce colloque et la cheville ouvrière de son organisation ; il a reçu l'aide efficace de Brigitte Arzens, Françoise Briquel-Chatonnet, Catherine Fauveaud, Hélène Lozachmeur, et de l'Institut d'Études sémitiques qui nous a accueillis dans les locaux du Collège de France.

Les *Actes* de ce colloque prennent place dans la série *Ras Shamra-Ougarit* des éditions ERC. Nous remercions vivement M. Michel Jolivet, Sous-Directeur des Sciences Sociales, Humaines et de l'Archéologie au Ministère des Affaires Étrangères, d'avoir accepté sa publication, ainsi que Mme Hina Descat, responsable des éditions ERC. La préparation du présent volume s'est faite grâce à une étroite collaboration entre les équipes lyonnaise et parisienne de la mission française de Ras Shamra. Notre gratitude va en particulier à Françoise Briquel-Chatonnet et Yves Calvet pour la part qu'ils ont prise dans les relectures et la préparation éditoriale. Nous remercions également de leur participation Brigitte Arzens, Sophie Marchegay et Thérèse Monloup.

Marguerite YON
*Directeur de Recherche au CNRS
Directrice de la mission archéologique
française de Ras Shamra-Ougarit*

Maurice SZNYCER
*Directeur d'Études à l'École Pratique
des Hautes Études
(Section des Sciences historiques et philologiques)*

ADRESSE AUX PARTICIPANTS

par Jean LECLANT

Professeur honoraire au Collège de France

Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

C'est pour moi un agréable honneur que d'avoir été invité par les organisateurs du présent Colloque international sur « le pays d'Ougarit autour de 1200 avant J.-C. » à prononcer cette adresse pour vous accueillir aujourd'hui à Paris. Au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avec mes vœux d'heureux et fructueux travail, je souhaiterais vous dire combien est appréciée votre présence ; je me tourne en particulier vers les éminents savants qui, venus parfois de bien loin, ont tenu à apporter leur contribution à cette réunion.

Une longue tradition lie notre Compagnie aux études ougaritiques. La côte phénicienne et son arrière-pays avaient retenu l'attention de Renan, de Melchior de Vogüé, de René Dussaud. Et soudain, avec la fameuse découverte de 1929, c'est sur Ras Shamra que se concentrent toutes les curiosités ; pour y entreprendre des fouilles, l'Académie désigne alors Claude F.-A. Schaeffer, déjà bien connu par ses recherches archéologiques en Alsace ; désormais, pendant plus de trente ans, le Quai de Conti entendra régulièrement parler de ce site majeur. C'est aussi à notre Compagnie que le 3 octobre 1930 Charles Virolleaud communique la nouvelle du déchiffrement des tablettes cunéiformes alphabétiques. Il rend ainsi publics, avec une extrême précision, les résultats obtenus par lui, indépendamment de Hans Bauer et de celui qui devait devenir plus tard notre confrère, Édouard Dhorme : pour le XIV^e siècle, un alphabet de 28 signes, notant un idiome incontestablement sémitique ; au cours des années suivantes, les découvertes et l'interprétation des tablettes ressusciteront des pans entiers d'une littérature jusqu'alors inconnue et des documents d'une grande importance historique et économique ; toute cette geste scientifique se trouve, au cours des ans, consignée dans les *CRAI* – les *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. En 1974 – près de vingt ans déjà – au retour d'une visite sur le cap de Ras Ibn Hani, je proposais d'y entreprendre des fouilles et j'avais le plaisir de voir adoptée cette suggestion. Ainsi le pays d'Ougarit – Ras Shamra et Ras Ibn Hani – est-il devenu un lieu essentiel de l'archéologie du Proche-Orient.

Il me revient en ce point de célébrer l'accueil réservé par les autorités syriennes aux savants venus de tant de contrées travailler sur leur sol et sur le passé de leur pays. Dans des contextes divers, Claude F.-A. Schaeffer et son équipe, puis leurs successeurs, ont toujours bénéficié de toutes facilités. Quant au chantier de Ras Ibn Hani, il offre un magnifique exemple de coopération franco-syrienne. En ouvrant ce Colloque international, il convient d'exprimer la profonde gratitude de toute la communauté scientifique au directeur Adnan Bounni et aux membres du Service des Antiquités de Syrie.

Dans cette atmosphère d'amitié, la présente réunion ne saurait se tenir sous de meilleurs auspices. Qu'elle vous apporte à tous la joie d'importantes contributions et de très fructueuses rencontres.

INTRODUCTION

Maurice SZNYCER

Si nous avons voulu organiser ce colloque international portant sur « Le pays d'Ougarit autour de 1200 avant J.-C. », ce n'est certes pas pour en ajouter un autre — quel que puisse être son intérêt — aux nombreux colloques ou congrès convoqués ici ou là sur des sujets parallèles. En fait, ces rencontres sont bien rares chez nous, à Paris, et l'on peut donc difficilement nous soupçonner d'avoir succombé à cette affection qu'on pourrait appeler la « colloquite », qui sévit parfois. Non, l'idée d'organiser cette réunion s'est imposée à nous, pour ainsi dire, spontanément, non seulement en tant qu'entreprise scientifique, mais plus encore comme une sorte de nécessité, presque comme un devoir qui nous incombait.

Au point de départ, une simple constatation : Ougarit avait été découverte par des archéologues français qui, à partir de 1929, organisèrent à Ras Shamra des fouilles régulières et fructueuses, tout en publiant, au fur et à mesure, des trouvailles de toutes sortes qui se sont très vite révélées sensationnelles. En particulier, ils ont alors divulgué les premières tablettes en alphabet cunéiforme après leur rapide déchiffrement, et par la suite ils ont fait connaître les textes si nombreux et d'une richesse que rien, auparavant, ne pouvait laisser prévoir. Une partie des tablettes portant ces textes prodigieux se trouve à Paris, au musée du Louvre.

La mission archéologique française, dirigée aujourd'hui par Marguerite Yon, poursuit régulièrement, avec l'appui bienveillant des autorités syriennes, des fouilles et des travaux de terrain dont elle publie périodiquement les résultats. Une équipe de chercheurs français, archéologues et épigraphistes, à Lyon (Maison de l'Orient) et à Paris (Institut d'études sémitiques) est au travail sans relâche. Mais en dépit de tout cela, jamais une rencontre internationale d'envergure n'avait été organisée en France, tandis que plusieurs colloques internationaux se sont tenus ces dernières années en Angleterre, en Allemagne, ou aux États-Unis d'Amérique. Il fallait, de toute évidence, redresser cette situation qui aurait pu paraître paradoxale, d'autant que le moment semblait venu pour la mission archéologique française d'établir une sorte de bilan de quinze années de travaux et de découvertes, archéologiques et épigraphiques, dans le cadre du programme de travail qu'elle avait présenté en 1978 sur la civilisation ougaritique autour des fouilles de Ras Shamra. D'autre part, il y a une quinzaine d'années également qu'ont commencé les fouilles fructueuses de la mission syro-française sur le site de Ras Ibn Hani. Autour de ce bilan, dont on pouvait présumer la richesse, se grefferaient des communications et des rapports précis situant, au moment de la dernière phase de son existence, le royaume d'Ougarit dans son cadre géographique et politique en Syrie, ainsi que dans ses relations avec d'autres puissances, l'Égypte, le Hatti, les Hourrites ou encore les peuples de la mer Égée.

Une autre échéance, toute proche, nous a incités à placer le présent colloque sous les auspices d'un savant à qui l'ougaritologie doit beaucoup. En effet, l'enseignement dispensé au Collège de France par

notre ami le Professeur André Caquot vient à son terme, la chaire qu'il a occupée pendant plus de vingt ans devant être libérée. Malgré l'intitulé traditionnel de cette chaire : « *Hébreu et araméen* », il a su l'élargir à la langue *ougaritique* en consacrant, durant de nombreuses années, ses séminaires aux études ougaritiques, de même que, déjà auparavant, dans le cadre de sa direction d'études à la V^e section de l'École Pratique des Hautes Études, intitulée « *Religions sémitiques comparées* », il réservait l'un de ses séminaires à l'étude des textes ougaritiques. Ainsi, devenu un maître reconnu des études bibliques, de l'exégèse, de l'hébreu et de l'araméen, et des études qoûmraniennes, ainsi que de l'histoire des religions sémitiques – tous domaines où ses travaux font autorité –, et tout en s'octroyant de temps à autres quelques escapades, souvent réussies, du côté de l'épigraphie ouest-sémitique sans parler de ses incursions éthiopiennes –, André Caquot a consacré, somme toute, une partie non négligeable de son activité scientifique aux études ougaritiques : c'est ce dont témoignent ses assez nombreuses publications dans ce domaine, qui traitent de divers aspects de l'histoire religieuse des Ougaritains, examinés, comme il se doit, dans une perspective comparatiste, mais aussi de différents problèmes philologiques, posés inévitablement pour toute tentative de traduction et d'explication de ces textes difficiles.

En ce qui concerne le travail sur les grands textes poétiques d'Ougarit, les mythes et les légendes, je peux m'exprimer en témoin puisque j'ai eu le privilège d'y travailler avec André Caquot, pendant bien des années, en vue de la préparation de leur édition commentée ; au cours de ces séances longues et régulières, la vivacité de nos échanges de vues et de nos discussions, empreintes toujours de bonne humeur et d'amitié, compensaient ce que de telles séances pouvaient nécessairement avoir de fastidieux et de laborieux. J'ai pu ainsi apprécier sa vaste érudition et sa vive intelligence, de même qu'une saine approche méthodologique des problèmes de l'histoire des religions ou des problèmes philologiques, approche qui nous était commune, mais que nous ne trouvions pas toujours dans les travaux parus dans ce domaine.

Dans ses séminaires du Collège de France, André Caquot s'est surtout appliqué au déchiffrement et à l'étude des nouveaux textes ougaritiques récemment découverts à Ras Shamra et à Ras Ibn Hani, dont il a souvent donné la première édition, parfois en collaboration avec Pierre Bordreuil. Il a publié également d'importantes études sur des textes rituels. Après ceux de Charles Vroilleaud, ses séminaires de recherche ont été en France les seuls enseignements d'ougaritique dispensés dans les établissements publics d'enseignement et de recherche que sont le Collège de France et l'École pratique des Hautes Études.

Nous sommes donc heureux de dédier les travaux de ce colloque à notre ami André Caquot.

Nous avons voulu organiser ce colloque autour d'un thème central, précis et cohérent. Ayant observé, tout d'abord, que les colloques ou les *symposia* tenus précédemment ont souvent été centrés sur « Ougarit et la Bible », nous avons délibérément réduit ici les problèmes religieux puisque, d'une manière générale, ils occupent déjà une place prépondérante dans les études ougaritiques. Nous avons donc privilégié l'approche historique et archéologique, comme l'indique le sous-titre. Quant au thème choisi, « *Le pays d'Ougarit autour de 1200 avant J.-C.* », il s'est imposé à nous tant par son caractère intrinsèque et par le questionnement qu'il implique, que par le fait que les trouvailles effectuées ces dernières années à Ras Shamra, ainsi que les textes récemment publiés, se rapportent en grande partie à la dernière période du royaume d'Ougarit.

Dans le cadre général ainsi délimité, on présente d'abord un *bilan global* des fouilles, sondages et travaux de recherches réalisés ces quinze dernières années sur le site de Ras Shamra (voir la contribution de Marguerite YON, directrice de la mission) ; sont exposés ensuite les acquis de l'*épigraphie alphabétique* (contribution de Pierre BORDREUIL, responsable dans la mission des questions épigraphiques, et de Dennis PARDEE) et de l'*épigraphie akkadienne* (contribution de Florence MALBRAN-LABAT). Enfin Cyrus GORDON donne une vue d'ensemble de sa longue carrière *ougaritologique*.

En ce qui concerne les problèmes historiques, nous avons pensé que, dans la perspective d'appréhender la fin d'Ougarit, vers 1180 av. J.-C., il était judicieux de déterminer, autant qu'il se peut, la place du royaume dans le concert international de l'époque. Nous avons demandé à différents spécialistes de nous donner, tout d'abord, une *présentation globale du royaume d'Ougarit*, tant en ce qui concerne

l'évolution interne, politique et socio-économique, que le cadre international surtout dans la dernière phase de son existence (contribution de Mario LIVERANI), de déterminer d'autre part les *repères topographiques du royaume*, dans la mesure où les données textuelles et les possibilités d'identification permettent de les dégager (contribution de Michael ASTOUR), puis de nous donner une vue générale des relations du royaume d'Ougarit avec, successivement l'Égypte (exposé présenté au colloque par Jean YOYOTTE, que nous ne sommes malheureusement pas en mesure de donner dans ce volume, et contribution de Sylvie LACKENBACHER ; nous avons pu ajouter les remarques d'Oswald LORETZ appuyées sur des documents égyptiens rassemblés par J. KAHL), le Hatti et les Hourrites (contributions de René LEBRUN et de Mirjo SALVINI), et l'Égée (contribution d'Annie CAUBET et Valérie MATOÏAN). Est mise ainsi en perspective l'histoire du royaume par rapport aux ensembles politiques et culturels voisins pour la période qui précède de peu la fin d'Ougarit. La marque de l'Égypte apparaît forte, comme le montre le tableau historique de la période qui a marqué pour Ougarit un véritable tournant de son histoire et que les textes de la fin du règne de Ramsès II au règne de Ramsès III aident à appréhender ; mais en ce qui concerne, au nord, l'empire hittite, dont relevait politiquement Ougarit, on peut percevoir à travers les textes la montée en puissance de Carchemish, et les diverses phases d'une fluctuation des limites des zones de suzeraineté égyptienne et hittite. Quant au monde méditerranéen, son impact ne peut être saisi qu'à travers les documents archéologiques, les seuls dont nous disposons.

On s'interroge aussi sur les circonstances de la *fin d'Ougarit* (contribution de Mario LIVERANI), la question des *dernières tablettes* trouvées sur le site (contribution de Alan MILLARD), les mentions des *peuples de la mer* (contribution d'Oswald LORETZ, avec Jochem KAHL), les fouilles du site de *Ras Ibn Hani* (contribution de Jacques et Elisabeth LAGARCE).

Concernant l'état des données archéologiques sur des points particuliers, on présente des exposés intéressants sur *urbanisme et architecture* (contribution d'Olivier CALLOT et Marguerite YON), *l'eau et l'environnement géographique* (contribution d'Yves CALVET et Bernard GEYER), le *palais royal* (contribution de Jean MARGUERON), les *lieux de culte* (contribution de Jean-Michel de TARRAGON), le *port d'Ougarit* (contribution de Gabriel SAADÉ), le contexte archéologique des récentes découvertes épigraphiques (contribution de Pierre LOMBARD).

Enfin la dernière partie de cet ouvrage regroupe plusieurs contributions traitant de divers aspects de la culture ougaritique à la période considérée : les *sceaux-cylindres* (contribution de Pierre AMIET), les *foies de divination* en ivoire provenant du Palais royal (contribution de Jacqueline GACHET), certains traits caractéristiques de la langue ougaritique (contribution de Felice ISRAEL), des remarques sur le nom du dernier roi d'Ougarit (contribution d'Albert NACCACHE).

Ainsi, outre le bilan archéologique et épigraphique de ces quinze dernières années de fouilles à Ras Shamra et à Ras Ibn Hani, les diverses communications recueillies dans cet ouvrage nous semblent apporter une contribution non négligeable à la lecture possible de la dernière période de l'existence du royaume d'Ougarit. On en tire une compréhension peut-être plus poussée des causes diverses, d'ordre externe et interne, qui avaient provoqué la fin de ce royaume au début du XII^e s. av. J.-C., au milieu du fracas des armes et des incendies qui ont à cette époque embrasé une grande partie du Proche-Orient, à la suite, dit-on, des incursions des peuples dits « de la Mer », qui ont entraîné un bouleversement général de cette région.

LES ACTIVITÉS 1978-1993

de la mission archéologique française de Ras Shamra-Ougarit

Marguerite YON

En commençant ce colloque, je voudrais essayer de dresser le bilan des travaux et des acquisitions scientifiques des quinze dernières années d'activités de la mission française, en annonçant les développements qui se profilent ou sont déjà en route, dans les divers domaines de recherches qui sont les nôtres.

Je n'ai pas besoin de rappeler longuement le passé de la mission de Ras Shamra, dirigée depuis 1929 pendant de longues années par Claude F.-A. Schaeffer, l'inventeur du site, puis de 1972 à 1974 par Henri de Contenson, en 1975 et 1976 par Jean Margueron, et dont j'ai la responsabilité depuis 1978. En 1979, lorsque la nouvelle équipe que je dirige a effectué sa deuxième campagne sur le tell, on fêtait le cinquantenaire de la découverte de Ras Shamra : en effet, c'était en 1929 que, sous l'impulsion de René Dussaud, C. Schaeffer avait entrepris l'exploration de Minet el-Beida, puis très vite du tell de Ras Shamra, reconnu comme le site de l'antique Ougarit.

Le cinquantenaire fut marqué en 1979 par diverses manifestations. En Syrie, le congrès de Lattaquié, organisé par la Direction Générale des Antiquités et des Musées, avait donné l'état des recherches (publié AAAS, 198?) : c'est à l'occasion de ce congrès que C. Schaeffer fit sa dernière visite sur le site (*Fig. 1*), apportant ses vœux de succès à la nouvelle équipe qui menait alors la 39^e campagne de fouille ; et aux États-Unis, au colloque de Madison, J. Margueron et P. Bordreuil avaient évoqué les nouvelles perspectives qui s'ouvraient (publié ensuite sous le titre *Ugarit in retrospect*, 1981).

A cette même période, nous avons proposé un nouveau programme de recherche à Ras Shamra, et j'avais eu l'occasion de le présenter à la 27^e Rencontre Assyriologique Internationale de Paris en 1980 (publié en 1982 dans *La Syrie au Bronze Récent*, ERC, Paris, p. 9-16). Depuis cette date, des comptes rendus réguliers des activités de la mission ont informé le monde scientifique des progrès de nos recherches (sans parler de très nombreux articles et volumes sur des sujets particuliers). Je renvoie notamment aux rapports que nous avons publiés dans *Syria* : rapports de fouilles (59, 1982, p. 169-195 ; 60, 1983, p. 201-224 ; 64, 1987, p. 171-191) et contributions à la « Chronique archéologique » (60, 1983, p. 286-290 ; 64, 1987, p. 277-280 ; 67, 1990, p. 442-449) qui donne de façon synthétique non pas le rapport de terrain, mais l'état de l'ensemble des travaux ; *Annales Archéologiques Arabes Syriennes* (33, 1983, p. 11-22) ; *American Journal of Archaeology* (95, 1991, p. 723-727) ; *Archiv für Orientforschung* (36/36, 1989/1990, p. 287-293). Un numéro spécial de la revue *Le Monde de la Bible* (48, Paris, mars-avril 1987) a été consacré à Ougarit et aux travaux en cours. Une présentation générale des recherches figure également dans le volume collectif *Catalogue de l'Exposition "Contribution française à l'archéologie syrienne"*, Damas, janvier-février 1989, publié par l'Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient, Damas 1989 (p. 78-90).

Comme le reconnaît la communauté scientifique internationale, l'intérêt de Ras Shamra-Ougarit dépasse largement la portée ordinaire d'un site archéologique. Ainsi, il n'est pas négligeable que deux colloques entièrement consacrés à Ougarit aient été tenus encore récemment en Angleterre et en Allemagne : à l'Université de Manchester (Institute of Religious Studies and Theology) : *Symposium "Ugarit and the Bible"* (8-12 septembre 1992), et à l'Université de Münster (Ugarit-Forschung, Westfälische Wilhelms Universität) : *Europäischen Kolloquium « Ugarit, ein ostmediterranes Kulturzentrum im Alten Orient »* (11-12 février 1993) ; les Actes de l'un et de l'autre, actuellement sous presse, doivent paraître en 1994. La mission française a été invitée à participer à ces travaux, et nous en remercions nos collègues britanniques et allemands.

Notre activité de ces dernières années s'articulait autour d'un thème central, qui était l'étude de la dernière phase de l'histoire de la ville, sous tous ses aspects, avant sa destruction définitive dans les premières années du XII^e s. Il était normal que la mission française, qui a la charge du site et tient sa place dans les débats scientifiques internationaux, organise à son tour une rencontre scientifique, après un fonctionnement de 15 années, pour évaluer les résultats atteints et faire le point des entreprises en cours. Le colloque qui se tient aujourd'hui répond à ce souci.

La variété des exposés que nous allons entendre laisse bien percevoir quelle fut, à la fin de l'Age du Bronze (fin du II^e millénaire), la place d'Ougarit dans l'histoire politique, sociale, culturelle, religieuse, de cette partie du monde, à une période qui prépare immédiatement les civilisations de l'époque proprement historique dont nos civilisations modernes sont tributaires. C'est aussi actuellement un des meilleurs terrains pour étudier l'urbanisme et les questions d'architecture de cette époque, ainsi que pour approfondir l'étude d'un certain nombre de techniques ou des moyens d'expression artistique...



Figure 1. Dernière visite de C. Schaeffer sur le tell de Ras Shamra, le 9 octobre 1979, pendant nos travaux de la 39^e campagne.

Programme proposé en 1978

En 1978, un accord a été passé entre la Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie d'une part, et d'autre part le Ministère français des Affaires Étrangères, pour établir un nouveau programme de recherches sur le site de Ras Shamra. J'en ai accepté la responsabilité, dans la mesure où l'on

disposerait des moyens financiers correspondants, et d'une durée suffisante pour le mener à bien : en effet une continuité est absolument nécessaire pour justifier aussi bien les investissements scientifiques des chercheurs qui s'y consacrent, que les efforts financiers de la Commission des fouilles.

La publication des résultats, préparée par les soins de la mission, devait entrer dans les séries des *Éditions Recherche sur les Civilisations* du Ministère des Affaires Étrangères, sous le nom de série *Ras Shamra-Ougarit* (abrégé *RSO*). Depuis *RSO I*, paru en 1983, la série en est à son dixième volume ; les *Actes* du présent colloque devraient en constituer le volume XI ; d'autres sont en préparation.

Ce programme de 1978 comportait donc d'une part l'exploitation des données considérables déjà acquises – accessibles sur le terrain ou dans les musées –, et qu'il fallait mener dans certains cas jusqu'à la publication : c'est pourquoi la mission a pris en charge la publication par H. de Contenson des sondages qui donnent l'histoire du site depuis le VII^e millénaire (volume *RSO VIII*, 1992). Ce programme comprenait aussi la gestion des documents, c'est-à-dire la constitution de répertoires des collections constituées antérieurement à 1978, qu'il fallait rendre disponibles et plus facilement utilisables par les chercheurs intéressés : c'est le cas par exemple du volume consacré par P. Amiet aux sceaux-cylindres en pierre (volume *RSO IX*, 1992). Sur le terrain, pour des zones déjà fouillées sur le tell (mais non étudiées), la reprise des données anciennes a consisté à mettre en place de nouveaux programmes d'étude architecturale (voir plus loin : § Civilisation urbaine du Bronze Récent).

D'autre part, en parallèle avec l'exploitation des données anciennes, et pour les éclairer, il était indispensable d'entreprendre un nouveau programme de fouille sur le terrain. En accord avec la DGAM, nous avons choisi de nous consacrer, dans une première phase d'études, à la civilisation de la dernière période de la ville, c'est-à-dire du Bronze Récent jusqu'à la destruction et à l'abandon du site : c'est à cette tâche qu'on été consacrées en majeure partie les quinze années qui viennent de s'écouler.

L'entreprise était considérable, et une équipe importante a été rassemblée pour participer à sa réalisation. Dans la diversité des tâches qui nous incombait, la responsabilité devait être partagée, en fonction des compétences. Actuellement sont responsables, dans le cadre de la mission dont j'assume la direction d'ensemble : P. Bordreuil pour ce qui concerne les textes, Y. Calvet pour ce qui concerne l'archéologie et les recherches de terrain, A. Caubet pour ce qui concerne les musées et la conservation des objets. Je les remercie de leur collaboration, ainsi que les autres membres de la mission, responsables des différents thèmes de recherches.

Comme on va le voir, les résultats de ces quinze années ne sont pas négligeables. Je ne prétends pas ici faire un compte rendu exhaustif des programmes de toutes sortes, et des publications parues ou en cours. Mais je voudrais dire quelles directions nous avons suivies, et signaler plusieurs des thèmes de notre activité parmi ceux qui ont déjà abouti à des résultats scientifiques. J'évoquerai donc quatre chapitres qui ont abouti à des publications définitives ou s'en approchent :

- Gestion des documents écrits.
- Topographie du site.
- Études sur la civilisation urbaine du Bronze Récent.
- Études thématiques et techniques.

Gestion des documents écrits

On le sait, les documents écrits – en très grande majorité sur des tablettes d'argile, mais aussi sur d'autres supports (pierre, métal, céramique, faïence, ivoire...) – constituent un des points forts des découvertes de Ras Shamra. Leur gestion a nécessité deux types d'entreprises.

a) Répertoire complet des textes. La première entreprise concerne l'aspect documentaire et administratif. Il n'existait jusque-là dans l'édition aucun répertoire complet des documents écrits, puisque les recueils publiés étaient de types variés, regroupés soit par langue (par exemple *CTA* de A. Herdner), soit par site (les volumes *PRU* pour le Palais royal), ce qui laissait tomber dans l'obscurité un grand

nombre de textes, dont certains étaient parfois publiés isolément. Et de toutes façons les informations données dans les publications laissent souvent de côté les aspects pratiques (comme les références muséographiques), et surtout s'intéressaient rarement aux conditions stratigraphiques et aux contextes de trouvaille qui pourtant donnent au texte une partie de sa signification historique.

C'est pourquoi la mission a mis dans son programme de remédier à cette lacune. P. Bordreuil et D. Pardee ont de façon systématique, pendant dix ans, cherché à répertorier dans les musées et les publications la totalité des textes inscrits, quels que soient leur langue, leur système graphique ou leur support. Ils ont eu, pour la recherche dans les archives anciennes de la mission, l'aide efficace de B. Arzens. Et les archéologues sont intervenus eux aussi pour tenter de replacer les textes dans leur contexte archéologique ; je veux rappeler ici l'importance dans cette opération de la connaissance incomparable de l'histoire des fouilles de Ras Shamra qu'avait J.-C. Courtois, récemment disparu, qui a assuré ce contrôle archéologique avec A. Caubet et moi-même. Le volume de *Concordance* qui en est sorti (*RSO V 1*, 1989) constitue de l'avis général un instrument de travail de première utilité, même pour ceux qui ne sont pas spécialistes des textes. En annexe, dans un deuxième volume, a été publiée la *Bibliographie* que J.-L. Cunchillos avait rassemblée (*RSO V 2*, 1989).

A propos de cette *Concordance* et de l'importance des informations archéologiques, je voudrais rappeler que l'occasion nous a été donnée récemment d'observer réellement des tablettes avec leur contexte : il s'agit du site dit « Sud-Centre ». Selon toute vraisemblance, les tablettes trouvées par hasard en 1973 au sud du tell dans des déblais modernes (publiées en 1991 par l'équipe épigraphique de la mission sous la direction de D. Arnaud, *RSO VII*) provenaient d'un quartier d'habitation : mais nous n'avons eu l'autorisation d'explorer cette zone qu'à partir de 1986. Les fouilles de 1986, 1988 et 1992 ont commencé à mettre au jour certaines parties d'une maison où étaient déposées ces archives : elles ont livré, à la place où les avait laissées la situation de destruction et les pillages du début du XII^e s., un important stock de tablettes qui viennent s'ajouter au lot trouvé en 1973. En attendant la publication définitive (*RSO* en préparation), la contribution de P. Lombard présentera à titre démonstratif les conditions archéologiques de leur découverte (p. 227-239) ; F. Malbran (p. 33-40) et S. Lackenbacher (p. 77-84) diront l'intérêt de ce nouveau lot de textes pour l'histoire du royaume d'Ougarit dans sa phase finale. En outre, on vient encore récemment, grâce à la coordination entre tous les chercheurs, d'apporter des précisions concernant l'identité du propriétaire des archives trouvées en 1973 et 1986-1992 (voir la contribution de P. Bordreuil et D. Pardee : p. 27-32) : la suite de la fouille de sa maison (prévue pour 1994) apportera peut-être encore des surprises¹.

b) Collection de moulages. Il est exclu de faire venir en France les tablettes pour en préparer la publication, qu'il s'agisse de découvertes récentes encore inédites (textes de 1973 : *RSO VII*, paru en 1991 ; textes de 1986-1992 : *RSO* en préparation), ou de trouvailles anciennes, pour des études thématiques comme celles qu'a menées pour la mission notre collègue D. Pardee : textes hippatriques (*RSO II*, 1985), textes rituels et mythologiques de 1961 (*RSO IV*, 1988), textes rituels (*RSO*, en préparation)... Des missions d'études permettent donc de travailler sur les originaux conservés dans les musées de Syrie, mais le travail doit se poursuivre sur photographies et sur moulages.

Une collection de moulages des tablettes d'Ougarit avait été entreprise par C. Schaeffer, et déposée avec les archives au Collège de France. Mais il y manquait encore des séries entières, et nous devons peu à peu combler ces vides. Par exemple, en 1993, a pu être commandée au laboratoire du Musée de Damas la série des moulages de tablettes de la 15^e campagne (fouilles du Palais royal en 1951), que nos prédécesseurs n'avaient pu faire faire pour des raisons diverses. D'autre part, pour ne pas prendre de retard, les nouvelles découvertes sont systématiquement reproduites en moulage et enregistrées à la suite des

1. [Depuis la rédaction de cet exposé, une nouvelle campagne a eu lieu sur le tell en avril-juin, puis en septembre 1994 : l'extension de la fouille dans la « maison d'Ourtenou » (Sud-Centre) a permis de découvrir un nouvel ensemble de plusieurs centaines de tablettes : elles devaient être conservées dans une autre partie de ce qui se révèle un grand ensemble architectural. Il faut attendre maintenant le travail de nettoyage et de restauration pour commencer à exploiter ces documents, qui d'ores et déjà apparaissent d'un grand intérêt. 8.12.1994]

autres. On disposera donc bientôt à Paris d'une collection complète des textes d'Ougarit : ce sera le seul endroit qui rassemble la totalité des documents, puisque les originaux sont dispersés entre divers musées.

Topographie

Une autre entreprise de longue haleine qui mérite d'être signalée est celle qui concerne la topographie. En effet, sur le terrain, le développement des travaux pendant des décennies avait rendu nécessaire de mener à bien un nouveau relevé d'ensemble du tell.

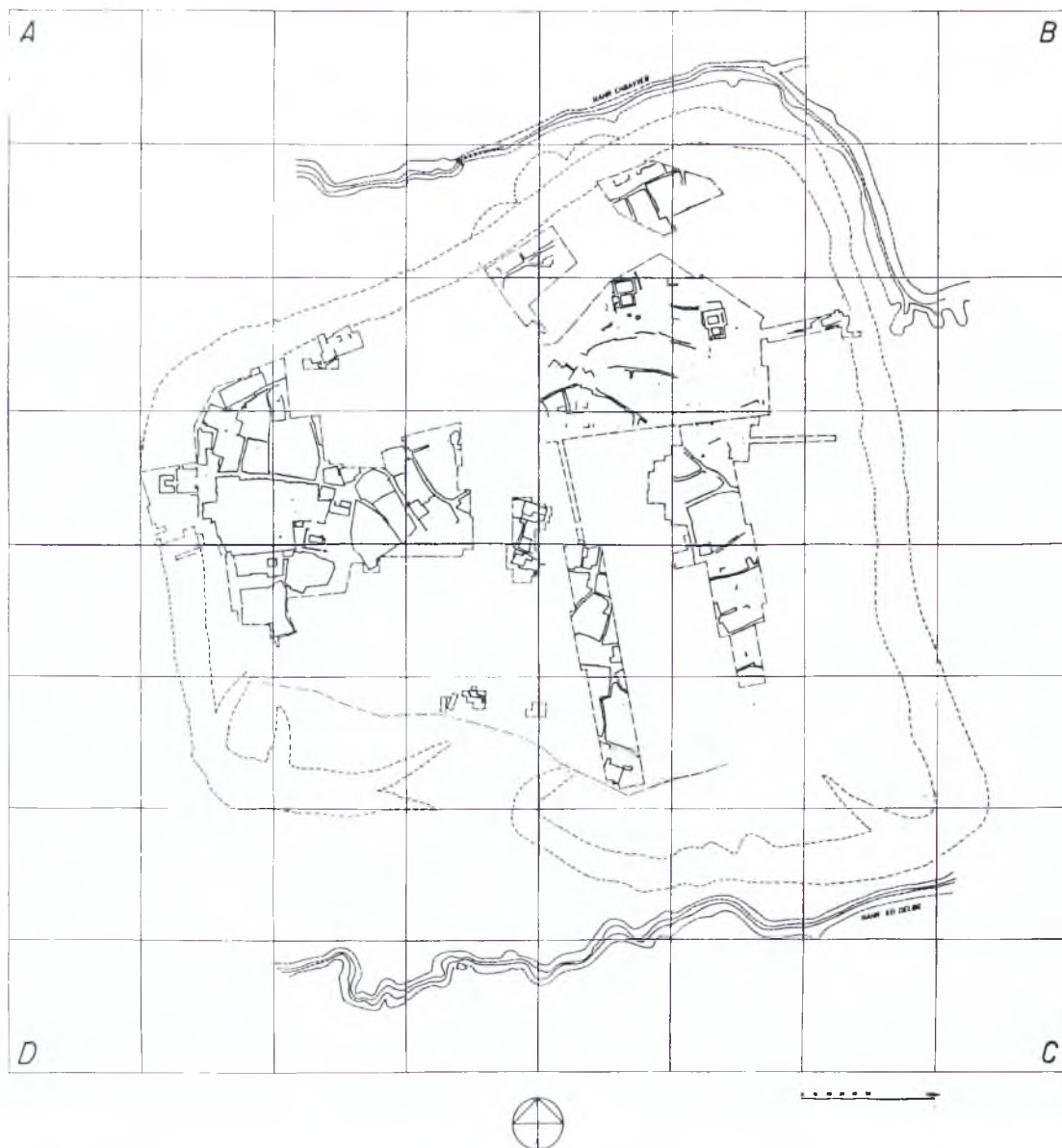


Figure 2. Plan topographique et quadrillage du tell de Ras Shamra, état 1992 (d'après M. Renisio 1990).
Quadrillage de 100 m.

Dans les années 30, à la demande de C. Schaeffer, un excellent relevé altimétrique avait été fait par M. Spassov, et ce relevé sert encore de base à tous les travaux. Le topographe y avait alors reporté les zones de fouilles (zone de l'acropole en particulier). Depuis cette date, de nombreux chantiers ont été ouverts en différents points du tell (zone du palais à l'ouest de la ville, quartiers urbains dits « Quartier

Résidentiel », tranchées « Ville sud » et « Sud acropole », « Centre de la ville »...), ce qui a sensiblement modifié le relief. Mais surtout, au fur et à mesure du développement des fouilles, les architectes ont, au cours des années, procédé à des relevés par zones, qu'ils reportaient ensuite approximativement sur le plan d'ensemble. Aucun bornage fixe n'existait sur le terrain, et aucun système de repérage (quadrillage) ne permettait une mise en place des positions relatives de ces différents chantiers. C'est pourquoi une distorsion de plus en plus marquée s'est installée progressivement entre la réalité topographique et la représentation sur plan ; l'erreur s'accroît à mesure que l'on va vers le sud-est (plusieurs mètres). En 1975, J. Margueron a fait établir sur le tell un système de quadrillage partant du centre du tell qu'il divisait en 4 quadrants, et des carrés de 10 m numérotés à partir du centre depuis **a** (sens N / S) et depuis **1** (sens E / O)². Mais il restait à replacer avec précision par rapport aux repères fixes les zones fouillées avant 1975, ce qui nécessitait encore des campagnes de travail topographique. A partir du principe théorique, matérialisé par un bornage fixe (3 bornes cimentées donnant les directions NS et EO), nous avons commencé en 1978 la réalisation de la phase suivante ; elle consistait à reprendre la localisation topographique de toutes les zones fouillées et des monuments déjà dégagés, pour les replacer



Figure 3. Le tell, entre le village de Ras Shamra (en bas à gauche) et celui de Mqaté (en haut à droite). Vers le nord-ouest, 1992. Photo Anwar Abd el-Ghafour.

2. Sur le plan publié en 1977 (*Syria* 1977), le quadrillage a été appliqué sur les relevés anciens du tell, les opérations de contrôle n'ayant pas encore pu être réalisées : les zones fouillées en 75-76 sont donc bien placées, celles de la partie nord-ouest sont à peu près en place, mais le décalage s'accroît fortement dans la moitié est (quadrants B et C), jusqu'à atteindre environ 10 m pour la tranchée « Sud acropole » (cf. notre schéma de mise en place dans *Syria* 1990).

avec exactitude sur le plan. Ce très long travail (des milliers de points, à prendre avec un distancemètre) a été achevé et mis au net en 1990 par M. Renisio, architecte : on dispose maintenant d'une base topographique sûre, pour la totalité des zones déjà fouillées, et désormais, les nouveaux chantiers que l'on ouvrira sont facilement localisés par rapport à ces repères (*Fig. 2*).

Le premier plan topographique complet, donnant la situation exacte des zones fouillées par rapport au quadrillage, est présenté dans la Chronique de *Syria* 67, 1990, p. 444-445. Notons cependant que les schémas archéologiques que nous avons préparés pour le volume de *Concordance (RSO V 1*, paru en 1989) tenaient déjà compte de cette remise en ordre. C'est ce quadrillage qui est en usage aujourd'hui, et désormais toutes les localisations y font référence, même lorsqu'il s'agit d'étudier des fouilles anciennes (par exemple pour la provenance des stèles par rapport aux temples, dans *RSO VI*, paru en 1991).

Civilisation urbaine du Bronze Récent

Un volet très important de notre programme concernait l'étude de la civilisation urbaine, telle qu'elle se présentait dans la dernière phase de la ville au Bronze Récent (*Fig. 3*). La participation de spécialistes très divers nous a permis de lancer plusieurs opérations, reposant à la fois sur des missions de terrain et sur des enquêtes dans les musées ; ce sont, là encore, des travaux de longue haleine supposant un suivi de plusieurs années, et qui se poursuivront encore quelque temps. J'évoquerai quelques-uns des sujets en question : l'eau, l'urbanisme, l'architecture domestique, religieuse, palatiale, funéraire, des études thématiques concernant les pierres, l'os et l'ivoire, etc.

a) L'eau. Une recherche sur la géographie et l'environnement, dans lequel l'eau et son utilisation jouent un grand rôle, a nécessité la collaboration d'un géographe, B. Geyer, et d'un archéologue, Y. Calvet, qui présentent ici l'état des travaux (p. 169-182) : ils ont mené des enquêtes sur les conditions climatiques et des missions d'étude sur le terrain, observé selon les saisons les ressources en eau, les rythmes d'assèchement des nahr qui entourent le tell, l'apparition et la disparition des sources... Les réponses architecturales sont propres à un milieu culturel qui est celui du Bronze Récent : dans la ville il a fallu explorer des puits, fouiller des puisards, étudier des canalisations (voir leur analyse dans *RSO III*, 1987), et aux abords de la ville s'interroger sur le franchissement des cours d'eau qui coupent la ville de la campagne environnante, par des ravins relativement profonds par endroits.

b) L'urbanisme. A en juger par le nombre de colloques ou de groupes internationaux de travail qu'on y consacre, l'urbanisme est un sujet à la mode, parce qu'il correspond à un intérêt actuel pour la manière dont les hommes vivent ensemble dans les agglomérations, comment ils organisent leur espace et leurs rapports avec l'environnement, et quelles ont pu être les réponses dans le passé.

Il fallait donc étudier l'implantation de l'agglomération urbaine par rapport au site naturel, par rapport aux rivières à la fois pour les contraintes topographiques qu'elles imposent et pour les facilités d'approvisionnement ; les moyens d'accès depuis l'extérieur dans l'espace construit ; l'organisation de cet espace urbain, ses limites ; les rapports entre espaces publics et privés ; la répartition dans la ville entre les différents quartiers... On a pu mettre en évidence, par exemple, comment l'espace réservé à la puissance royale est isolé du reste de la ville, avec une entrée depuis l'extérieur protégée par une forteresse ; reconnaître au sud l'entrée principale menant dans la ville en franchissant le ravin ; analyser la composition architecturale des îlots d'habitation et les implications sociales, etc.

Les travaux sur l'urbanisme ont été entrepris grâce à une efficace collaboration entre architectes et archéologues. Pour cela, le travail de terrain a été mené d'une part à partir des surfaces considérables dégagées depuis 1929. Plusieurs quartiers mis au jour avant 1978 dans différentes zones du tell – notamment au sud les zones « Ville sud » (étudiée par O. Callot, *RSO X*, 1994) et « Sud acropole », et à l'ouest, le « Quartier dit Résidentiel » près de la zone royale – fournissent des surfaces suffisamment étendues pour autoriser des conclusions et des hypothèses ; d'autre part l'ouverture de nouvelles fouilles a permis de vérifier les données architecturales et de contrôler ces hypothèses : maisons du « Centre de la

ville » (fouille menée par A. Caubet, J. Gachet, P. Lombard, J. Mallet, et maintenant terminée ; voir déjà notre publication dans *RSO* III, 1987) ; et depuis l'année dernière le chantier dit « Grand-rue » confié à V. Matoian ouvre de nouvelles perspectives (voir la contribution d'O. Callot et M. Yon : p. 155-168).

c) L'architecture civile et domestique. L'habitat a été analysé, aussi bien dans les aspects techniques de la construction (étude des matériaux et des assemblages), la restitution des étages, etc., que dans la manière d'occuper l'espace intérieur : place de la cour, localisation des zones de stockage, installation des parties destinées à la vie privée (en étage), importance des terrasses...

Pour entreprendre une étude systématique, le choix s'était porté sur la vaste zone dite « Ville sud », fouillée en 1960 et restée inédite. Là encore, l'étude des maisons anciennement fouillées a pu être validée par la comparaison avec les nouvelles fouilles qui se déroulaient parallèlement à quelques dizaines de mètres à l'ouest (« Centre de la Ville ») ; mais les recherches ont profité également de comparaisons ethnographiques avec des habitats comparables du Proche-Orient.

Un premier volume (O. Callot, *RSO* I, paru en 1983) avait donné un modèle d'analyse, à partir d'une maison à la fois représentative de l'architecture d'Ougarit et remarquable par la qualité de sa construction. La publication en 1987 (par M. Yon, P. Lombard, et M. Renisio, dans *RSO* III) de plusieurs maisons de la zone « Centre de la ville » a apporté des données stratigraphiques et le mobilier correspondant, en complément de l'analyse des restes architecturaux. L'étude complète de la « Ville sud » par O. Callot a abouti à la publication d'un important volume de synthèse (*RSO* X, 1994).

d) D'autres études d'architecture, restées en attente pendant de nombreuses années, ont été remises en chantier.

– *L'architecture religieuse* d'abord. On attendait encore la publication des temples de l'acropole, fouillés au début des années 30. Ils étaient depuis longtemps connus par les rapports préliminaires de la fouille, mais la véritable analyse architecturale, la discussion de la chronologie, l'interprétation, l'étude systématique du mobilier restaient à faire. Avec la difficulté que représente l'ancienneté de la documentation (dont une partie a disparu pendant la première guerre mondiale), le travail a été repris par O. Callot, Y. Calvet et M. Yon, et devrait constituer un des prochains volumes de la série *RSO*.

Les fouilles nouvelles ont du reste mis en évidence la diversité des lieux construits destinés aux cultes : au « Centre de la ville », le « Temple aux rhytons » (J. Mallet, dans *RSO* III, 1987), qui indique un autre type de lieu de culte, est intégré dans l'urbanisme d'une façon différente des temples de l'acropole, puisqu'il fait partie d'un îlot d'habitations au lieu d'en être isolé par un mur de *téménos*.

– *L'architecture palatiale* ensuite. Le Palais dégagé au cours des années 50 a été présenté dans des rapports provisoires ou dans des articles sur des aspects particuliers (*Syria, Ugaritica*), mais l'étude d'ensemble restait à faire. Elle est en cours actuellement, mais nécessite encore un énorme travail de terrain : relevés, sondages et nettoyages pour préciser les données stratigraphiques et architecturales, questions de chronologie, interprétation des espaces... (voir la contribution de J. Margueron : p. 183-202).

– Le dossier de *l'architecture funéraire*, commencé par J.-F. Salles (voir sa présentation dans *RSO* III, 1987), vient d'être repris par S. Marchegay. Un répertoire a été établi, après l'élaboration d'une fiche descriptive susceptible de faire l'objet de tri et d'indexations diverses, à la fois d'après les données publiées et d'après les observations sur le tell : c'est un travail en cours, qui doit être mené à bien dans les années qui viennent.

Études thématiques

Des études thématiques très nombreuses ont été entreprises, en particulier grâce à une collaboration avec nos collègues du Département des Antiquités au musée du Louvre, et divers laboratoires. Leur état d'avancement est variable, car il est tributaire des hasards des découvertes et de la disponibilité des

chercheurs. Ces recherches se développent souvent en relation avec des groupes de travail plus larges, et avec la collaboration de spécialistes de diverses disciplines. Parmi les thèmes qui mettent en cause à la fois les préoccupations de l'historien de la société ou de l'historien de l'art, celles de l'archéologue de terrain, et les techniques des sciences naturelles et physico-chimiques, je citerai notamment les exemples de travaux concernant les sujets suivants.

a) Les pierres. Notre effort s'est porté sur l'étude de ce qui concerne l'utilisation archéologique des minéraux sous le nom générique de « pierre ». Les applications sont extrêmement variées. Les études menées en collaboration avec des laboratoires d'analyses physico-chimiques ont donné lieu à un volume (*RSO VI*, paru en 1991), et concernent :

– l'*outillage en silex* (E. Coqueugniot), avec étude au microscope des traces d'utilisation sur des lames de faucilles (*Fig. 4*), qui démontrent que l'usage en est ordinaire dans l'agriculture du Bronze Récent ;

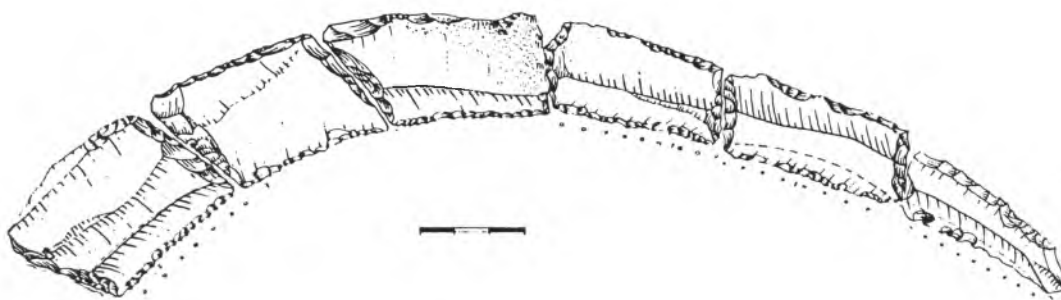


Figure 4. Restitution d'une faucille en silex à partir d'éléments trouvés ensemble dans une maison du « Centre de la ville » (d'après E. Coqueugniot, RSO VI, pl. XXIII,1).

Les lames étaient collées au bitume sur un manche en bois.

– le *meuble domestique usuel*, qui nécessite parfois d'importer des matériaux aux qualités techniques spécifiques lorsqu'ils sont introuvables à Ougarit même, comme les basaltes importés d'autres régions de Syrie pour le broyage des céréales (C. Elliott, avec expertises de C. Xenophonos, du Geologic Survey de la République de Chypre) ;

– le *meuble de luxe*, lui aussi généralement importé, d'Égypte souvent, ou parfois de beaucoup plus loin, comme le montrent les analyses de certaines roches importées au moins d'Europe centrale ou peut-être même des régions baltiques (A. Caubet, et analyses de G. Querré, Laboratoire de recherche des musées de France) ;

– l'utilisation du *bitume* (O. Deschesne, et J. Connan, Laboratoire d'Elf Aquitaine), utilisé aussi bien dans l'architecture, que pour coller à leur manche les lames de faucilles en silex (*Fig. 4*) ou assembler des éléments de statues en matières composites (*Fig. 5*) : les analyses ont démontré l'exploitation locale au Bronze Récent du gisement de Kfarié, situé à quelques dizaines de km de Ras Shamra, dans la vallée du nahr el-Kebir ;

– les *ancres* taillées dans la pierre, qu'elles aient été trouvées comme on s'y attendrait au bord de la mer (port de Minet el-Beida), mais aussi au sommet de l'acropole où elles étaient offertes en *ex-voto* dans le temple de Baal (H. Frost, avec analyses de R. Mascle, Laboratoire de Géologie de l'Université de Grenoble) ;

– l'utilisation des pierres locales ou importées pour sculpter des *stèles*, beaucoup plus que pour tailler de la ronde bosse même s'il existe quelques exemples de *statues* ; cette étude mène non seulement à des études techniques (analyse de la « stèle de Mami » en grès égyptien, de la « stèle de Baal » en

calcaire oolithique local), mais aussi iconographiques sur les représentations des divinités, dont les motifs en pierre répondent à d'autres représentations en terre cuite ou en métal récemment découvertes : par exemple le portrait du roi qui figure sur la stèle de Baal au foudre se retrouve sur un support en terre cuite trouvé par fragments en 1978 et en 1981 ; le motif connu du dieu El en bronze et or trouve son répondant dans la statuette en pierre (*Fig. 5*) découverte en 1988 (M. Yon, avec analyses de G. Querré, Laboratoire de recherche des musées de France).

Mais il reste encore à faire, et en particulier à poursuivre de façon systématique les analyses, pour les matériaux qui n'ont pas encore été expertisés, afin de mieux déterminer les provenances et les implications techniques.

Glyptique. Une autre utilisation de la pierre concerne une catégorie aux règles bien particulières, celles des sceaux-cylindres dont le site de Ras Shamra a fourni de grandes quantités. Un premier volume, auquel travaillait C. Schaeffer au moment de sa mort, a été préparé pour l'impression par les soins de sa famille et a paru en 1983. P. Amiet avait la charge des sceaux-cylindres en pierre, et a consacré son travail de ces dernières années à ce volume important, paru en 1992 (*RSO IX*). La grande majorité de ceux qu'il a étudiés appartiennent à la production de masse du Bronze Récent, c'est-à-dire à la dernière phase de la ville (voir la contribution de P. Amiet : p. 241-246).

b) Les matières dures animales. Les Ougaritiens, comme les civilisations voisines, ont fait grand usage de ce que l'on englobe sous le nom d'os et d'ivoire, à la fois à des fins artistiques et pour fabriquer des objets utilitaires. Les recherches ont profité de la mise en commun des compétences.

En collaboration avec F. Poplin (Museum d'Histoire naturelle), A. Caubet s'est intéressée aux aspects techniques, aux échanges à longue distance, à la détermination des espèces animales et de leur provenance : c'est ainsi par exemple qu'ils ont récemment mis en évidence l'utilisation de l'ivoire d'hippopotame pour une grande partie des objets du Levant à l'Age du Bronze Récent (voir dans *RSO III*, 1987).

J. Gachet, après avoir établi le répertoire le plus complet possible des objets trouvés sur le site depuis 1929, a fait porter son effort sur les procédés d'ateliers, l'étude typologique des objets et des meubles, l'interprétation des motifs représentés... ; elle a pu récemment proposer d'identifier comme matériel de divination des objets jusque-là énigmatiques, découverts parmi les trouvailles du Palais royal (voir dans ce volume la contribution de J. Gachet : p. 247-256). Plusieurs résultats sont déjà publiés (*RSO III*, paru en 1987) ; le travail de synthèse est en cours et constituera un ouvrage de référence pour l'ensemble du monde de Méditerranée orientale au Bronze Récent.

c) D'autres études sont en cours. En relation avec la réalisation d'un *Dictionnaire multilingue de l'outillage en bronze*, un répertoire des outils de bronze trouvés sur le site est en préparation (M.-J. Chavane). En relation avec les techniques métallurgiques, a été entreprise une étude d'ensemble des objets en faiences (V. Matoian). L'étude des céramiques a déjà donné lieu à un travail de J.-Y. Monchambert, qui avait étudié les productions syriennes de la région (paru dans *Syria*, 65, 1988). Des travaux sont en préparation sur les céramiques importées : mycéniennes, minoennes, chypriotes...

Conclusions et Perspectives

En définitive, même s'il reste des aspects à approfondir, une phase du programme d'étude de la civilisation ougaritique du Bronze Récent est maintenant terminée. Cependant, certains des travaux entrepris doivent encore se poursuivre.

Le programme des prochaines années pour le Bronze Récent comprend notamment :

- la fouille de la Grand-rue d'accès dans la ville par le sud (et de la porte qui doit se trouver sous les plantations d'orangers !)

- la suite de la fouille (Sud-Centre) entreprise en 1986 dans la maison (grande résidence ?) qui a livré des textes depuis 1973 ;

- la suite des travaux sur l'architecture palatiale et funéraire ;
- le développement des études sur l'environnement ;
- les études techniques des métaux, des minéraux, des faïences, des céramiques ;
- la publication de l'ensemble des textes de 1986-1992 avec leur contexte archéologique.

Mais d'autre part, un nouveau programme est à mettre en place pour les niveaux antérieurs (Bronze Moyen et début du Bronze Récent). Un premier sondage a été entrepris en 1992 et doit se poursuivre à proximité du Palais royal (« Maison aux fours ») ; une étude doit être reprise également dans les quartiers nord de la ville (Ville basse), fouillés dans les années 30, et qui ont fourni beaucoup de documents du Bronze Moyen.

En attendant ces nouveaux développements, le présent colloque se consacre aujourd'hui à établir le tableau de ce qui fut la dernière période de l'histoire de la ville et du royaume, tableau auquel ont largement contribué les recherches de ces dernières années.

CNRS-UMR 9969, Institut Fernand-Courby
Maison de l'Orient, Lyon



Figure 5. Statuette en calcaire du dieu El, trouvée en 1988 près du « Temple aux rhytons ».
RS 88.070. Les yeux et les bras, faits d'une autre matière, étaient collés avec du bitume. H. 25 cm.



L'ÉPIGRAPHIE OUGARITIQUE : 1973-1993

Pierre BORDREUIL et Dennis PARDEE

Que le temps passe vite ! Voici trente ans déjà paraissait le premier ouvrage d'ensemble consacré à l'histoire d'Ougarit ¹ et, il y a presque quinze ans, la synthèse collective du *Supplément au Dictionnaire de la Bible* ² faisait magistralement le point des découvertes archéologiques et épigraphiques de la Mission de Ras Shamra dirigée par Claude Schaeffer de 1929 à 1969.

En réalité, si nous entendons bien faire le point des recherches depuis 1978 comme vient de le dire Marguerite Yon, il est vrai que ces quinze ans s'inscrivent dans une continuité réelle, et – ceux qui comme nous ont le bonheur de présenter les nouveautés épigraphiques le savent bien – nous devons nous référer constamment aux découvertes des années 30 et des années 50 et 60. Toutefois, le *terminus a quo* de nos travaux actuels sur de nouveaux textes se situe en 1973 lorsque la Mission de Ras Shamra, alors dirigée par Henri de Contenson, recueillait un lot de tablettes partiellement endommagées par un engin mécanique. Le premier volume consacré à ces découvertes épigraphiques ³ n'est paru que l'année dernière. Un tel délai est certainement excessif en la matière, nous le reconnaissons, même si de multiples facteurs indépendants de notre volonté se sont conjugués pour différer la publication de ce travail.

Nous rappelons que la 34^e campagne s'est terminée le 27 juin 1973 et c'est seulement le 26 juin 1993 que nous avons été convaincus de l'identité du propriétaire de ce lot d'« épaves d'une bibliothèque », pour reprendre le mot de Claude Schaeffer ⁴, c'est-à-dire exactement vingt ans moins un jour après la fin de la campagne qui a marqué le début de la mise au jour de cette archive. Nous reviendrons sur ce sujet en fin d'exposé, car notre propos aujourd'hui est moins de vous parler de l'histoire d'Ougarit telle qu'elle est révélée par l'épigraphie locale, que de vous entretenir de l'histoire de l'épigraphie ougaritique, de son évolution et de son état actuel.

L'édition de textes

L'équipe épigraphique de la mission s'occupe actuellement de deux principaux programmes épigraphiques : (1) la réédition, en y ajoutant les inédits éventuels, de tous les textes ougaritiques, par genre littéraire, et (2) l'édition de nouveaux textes au fur et à mesure des découvertes.

1. M. Liverani, *Storia di Ugarit nell'età degli archivi politici, Studi semitici*, 6, Rome 1962.

2. J.-C. Courtois, M. Liverani, D. Arnaud, E. Laroche, A. Caquot, M. Sznycer, E. Jacob & H. Cazelles, J.-L. Cunchillos, article « Ras Shamra » dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, 9, Paris 1979, col. 1124-1466.

3. *Une bibliothèque au sud de la ville, * Les textes de la 34^e campagne (1973)*, sous la direction de P. Bordreuil, RSO VII, Paris 1992 ; voir le récit de la découverte p. 7 et suiv.

4. C. F.-A. Schaeffer, « Épaves d'une bibliothèque d'Ougarit », *Ugaritica* VII, Paris 1978, p. 399-474.

Rééditions par genre littéraire

Pour faciliter les travaux qui font partie du premier programme, autant les nôtres que ceux de nos confrères de par le monde, nous avons publié en 1989 un recueil ⁵ comportant les données actuellement disponibles sur tous les textes découverts à Ras Shamra, à Minet el-Beida, à Ras Ibn Hani, quels qu'en soient la langue et le système qui la note, et, dans les *varia*, les textes qui proviennent peut-être d'autres sites. Toute l'équipe, archéologues comme épigraphistes, a participé à ce travail, qui depuis sa publication s'est avéré pour nous et, espérons-le, pour nos collègues, un instrument de travail de grande utilité.

En ce qui concerne les publications relevant du premier programme, deux volumes sont actuellement sortis des presses, l'un sur les textes *hippiatriques* ⁶, l'autre sur les textes dits « *para-mythologiques* » ⁷. Un troisième est en voie d'achèvement, sur les textes ayant trait aux pratiques *rituelles* ; un quatrième en est à ses débuts, les textes ayant été collationnés mais le commentaire restant à rédiger, sur les textes *épistolaires*, et un cinquième est à l'état de projet, sur les textes *administratifs*. C'est sûrement à nos neveux qu'il reviendra de renouveler l'étude des textes mythologiques, grands et petits.

Les travaux de cette catégorie appartiennent étroitement à notre sujet d'aujourd'hui, à savoir *l'épigraphie* ougaritique, car il s'agit de véritables rééditions, fondées sur la reprise à frais nouveaux du travail épigraphique ; chaque publication comporte la photographie, la copie et une section consacrée à des remarques épigraphiques, en plus de la transcription et du commentaire traditionnels. Cette approche s'est avérée nécessaire en raison des progrès de l'ougaritologie depuis les premières publications des années 30 à 60, et en raison de l'absence d'une édition complète des textes des années 60 à 90, ces derniers étant connus souvent par une édition incomplète, voire par une simple transcription.

Édition de nouveaux textes

Passant maintenant au travail d'édition de nouveaux textes, nous signalons à votre attention qu'à la suite de la publication collective des textes de 1973 l'année dernière, sous le titre d'*Une bibliothèque au sud de la ville*, les textes ougaritiques provenant des campagnes ultérieures sont au nombre de vingt-deux : six de 1986, cinq de 1988 et onze de 1992. Les pourcentages respectifs des divers genres littéraires par rapport à l'ensemble reproduisent grosso modo ceux des textes déjà connus : la plupart sont administratifs, certains sont épistolaires, alors que peu sont religieux. L'un de ces derniers est une incantation contre les sorciers qui attaqueraient en faisant intervenir des serpents, un autre, inscrit de la main du célèbre scribe *ʾIloumilkou*, reprend le thème des pouvoirs du dieu *Horanou*, déjà connus par les textes contre les serpents découverts en 1961. L'édition du nouveau texte, qui semble relever des textes mythologiques « occasionnels », a été confiée à M. André Caquot.

Il existe aussi des textes, heureusement très rares, qui ne proviennent pas de fouilles régulières. Suivant celle d'un texte accadien ⁸, l'édition de deux textes alphabétiques de cette catégorie provenant de fouilles clandestines effectuées en 1956 et appartenant vraisemblablement au même lot que les textes dits de « Claremont », d'après le lieu actuel de conservation du lot, vient de paraître dans *Semitica* ⁹. L'un de ces textes est une liste de corvées villageoises, l'autre est le texte religieux auquel Jean Nougayrol a fait

5. P. Bordreuil et D. Pardee, *La trouvaille épigraphique de l'Ougarit, 1 Concordance, RSO V/1*, Paris 1989.

6. D. Pardee, *Les textes hippiatriques de Ras Shamra, RSO II*, Paris 1985.

7. D. Pardee, *Les textes para-mythologiques de la 24^e campagne (1961)*, avec une notice archéologique de Jacques-Claude Courtois, *RSO IV*, Paris 1988.

8. D. Arnaud et M. Salvini, « Le divorce du roi Ammistamru d'Ougarit : un document redécouvert », *Semitica* XLI-XLII (1993), p. 7-22.

9. P. Bordreuil et D. Pardee, « Textes ougaritiques oubliés et "transfuges" », *Semitica* XLI-XLII (1993), p. 23-58.

allusion dans *Ugaritica V*¹⁰. Il ne s'agit pas d'un « panthéon », comme on l'a parfois dit, mais d'un rite sacrificiel.

Édition d'inédits provenant de fouilles anciennes

Une troisième catégorie occasionnelle, celle des quelques inédits provenant de fouilles anciennes, comporte peu de textes intéressants. Comme nous l'avons dit plus haut, ces textes, peu nombreux, paraîtront pour la plupart dans les publications de textes classés par genres littéraires. Ainsi, on connaît quelques textes épistolaires fragmentaires, et un plus grand nombre de textes administratifs non moins fragmentaires. Une série d'inscriptions sur ivoire, aux formulations inconnues jusqu'ici sur ce matériau, paraîtra dans la publication que prépare Jacqueline Gachet sur les ivoires comme objets archéologiques¹¹.

Textes ougaritiques des fouilles de Ras Ibn Hani

Signalons enfin quelques dizaines de textes ougaritiques provenant des fouilles franco-syriennes de Ras Ibn Hani, dont Pierre Bordreuil a donné une publication préliminaire. Il reste quelques inédits qui sont surtout des listes d'anthroponymes et de toponymes, pour la plupart déjà connus par ailleurs. La remise aux presses de l'ensemble des textes inédits, aussi bien que de ceux dont il existe une édition préliminaire, est prévue pour 1995.

La méthode épigraphique

Le pionnier de l'épigraphie ougaritique, Charles Virolleaud, avait un véritable œil d'épigraphiste. A chaque nouvel examen des textes des premières années auquel nous procédons, nous devons rendre hommage à la maîtrise dont il faisait preuve en lisant ces textes qui n'étaient encore qu'en voie de déchiffrement. Lorsque le signe était bien ou relativement bien conservé, Virolleaud se trompait très rarement. Il en va de même d'Andrée Herdner dont l'œil était sûr et la méthode philologique solide. On peut pourtant faire encore des progrès aujourd'hui sur ces textes, progrès tout à fait relatifs, grâce à l'examen à la loupe binoculaire de signes mutilés. Avec un grossissement d'environ 10 x, on arrive assez souvent à distinguer des éléments d'un signe par rapport aux restes plus rugueux d'une cassure ou par rapport à une épaufrure ancienne ou moderne.

Des progrès plus importants sont pourtant à faire dans l'étude des textes découverts après guerre, à une époque où Virolleaud semble avoir travaillé la plupart du temps sur photographie ou moulage, les originaux ne sortant plus de Syrie. Par des expériences maintes fois répétées, nous avons l'intime conviction que pour bien lire une tablette tant soit peu mutilée – et les tablettes entières dont la surface est en bon état sont tout de même rares – il faut travailler sur l'original. Les photographies et les moulages sont des instruments de travail utiles, voire essentiels pour la pédagogie, mais dans le travail d'édition rien ne peut remplacer le contact immédiat avec la tablette. Un élément essentiel de notre méthode consiste donc à réaliser une nouvelle copie de la tablette, exécutée avec la tablette en main et – lorsque c'est possible – avec la loupe binoculaire à portée de main. Cela exige de longs séjours en Syrie et de la patience de la part de nos collègues syriens, qui peuvent s'étonner de nous voir revenir à intervalles variables pour étudier des tablettes connues et publiées depuis longtemps.

Sans le présenter comme un *progrès*, car là nous touchons dans une certaine mesure à une question de goûts et de traditions remontant aux premières découvertes d'inscriptions lapidaires assyriennes, nous croyons aussi que notre méthode de présentation de la tablette ainsi copiée offre quelque chose de plus au lecteur. Virolleaud pensait que la forme des signes, et même l'agencement des lignes sur la tablette, devaient être normalisés, la même forme étant toujours employée pour chaque signe, quelle que soit la

10. J. Nougayrol dans *Ugaritica V* (1968), p. 45.

11. Voir plus loin dans ce volume la communication de J. Gachet, p. 247.

forme variante qui se trouve sur la tablette. Mlle Herdner a suivi, bon gré mal gré, son maître dans cette méthode de présentation. Liliane Courtois a rompu avec cette tradition dans ses copies exécutées pour l'édition par Virolleaud et Herdner de plusieurs textes dans *Ugaritica* V¹² et VII¹³, et nous-mêmes avons tenu à représenter les signes et les lignes sur la tablette aussi authentiquement que possible. Dans telle ou telle recension il a été remarqué que nous ne reproduisons pas les formes traditionnelles, c'est-à-dire normalisées, des signes. Nous ne le nions pas, faisant seulement remarquer que les formes que nous présentons sont plus proches de celles qu'employaient les scribes ougaritains que de celles qu'employaient les lapicides assyriens.

Pour produire une copie aussi exacte que possible, nous avons développé une méthode qui consiste à disposer d'un tirage photographique du texte, de même taille que celle de la tablette, c'est-à-dire normalement 1:1, et à dessiner la copie calquée sur la photographie. Il faut absolument – nous insistons pour que personne ici ne s'y trompe – que cette copie soit faite en présence de la tablette elle-même. La photographie ne sert en somme que de guide pour tracer les signes individuels et pour les situer les uns par rapport aux autres sur la tablette.

Même avec cette méthode, il faut reconnaître les limites de toute copie, qui ne constitue en somme qu'une forme de transcription en deux dimensions de réalités existant en trois dimensions. Pour cette raison, les détails du *ductus* individuel qu'atteste tel texte se voient mieux sur la photographie que sur la copie. En revanche, l'agencement du texte sur la tablette aussi bien que bon nombre de détails se distinguent mieux par cette méthode que par une copie normalisée.

Les collaborations

Vous ayant exposé rapidement la méthode de travail qui nous est commune, nous pourrions rester dans le domaine de l'épigraphie alphabétique, ce qui ne serait pas tout à fait négligeable. Mais en réalité il y a plus, et beaucoup plus.

Ce panorama serait en effet incomplet si nous ne disions pas en quelques mots combien l'échange est fécond et permanent avec les collègues d'autres disciplines, comme l'a montré la collaboration entre épigraphistes et archéologues pour le volume de *Concordance* (*RSO* V, 1, paru en 1989 : voir plus haut, et communication de M. Yon, p. 18). Voici à ce propos quelques nouveaux exemples concrets empruntés aux recherches récentes.

1) Dans le travail en cours sur les textes ayant trait à la vie rituelle à Ougarit, nous avons pu bénéficier de plusieurs dialogues avec les archéologues de la mission, notamment de J.-F. Salles au sujet des tombes du palais, et d'O. Callot au sujet de l'architecture religieuse : sans ces consultations, nous ne nous serions probablement pas rendu compte de l'existence du grand puits qui a été ménagé entre les tombes royales du palais et qui est peut-être en rapport avec le célèbre rite funéraire qui figurait parmi les textes de 1973 (*RSO* VII, paru en 1992)¹⁴. Ils nous ont aussi aidés à comprendre la localisation dans ce grand palais du « jardin » dont il est question dans un rituel¹⁵.

2) La Mission franco-syrienne de Ras Ibn Hani, sœur de la Mission de Ras Shamra, mettait au jour en 1984 une liste de bovins estivant dans plusieurs villages¹⁶. Or, ces villages sont connus, car ils marquent la frontière septentrionale du royaume dans le texte du traité du grand roi hittite Shoupiluliuma, renouvelé par son successeur Mourshili avec les rois d'Ougarit ; il s'agit d'agglomérations qui s'égrènent

12. L. Courtois, *Ugaritica* V (1968), p. 545-595.

13. L. Courtois, *Ugaritica* VII (1978), p. 1-78.

14. *Ouvr. cité, supra* n. 3 : RS 34.126, p. 151-163.

15. RS 24.250 : A Herdner, *Ugaritica* VII (1978), p. 26-30.

16. RIH 84/13 : P. Bordreuil, « Découvertes épigraphiques récentes à Ras Ibn Hani et à Ras Shamra », *CRAI* 1987, p. 289-301 (p. 300).

des environs d'Ourdou, au pied du versant oriental du Jabal al-Aqra, jusqu'aux environs de Ras el-Bassit sur la côte, au sud-ouest de ce massif montagneux¹⁷. Grâce à ce texte de Ras Ibn Hani, on devinait l'importance de l'élevage dans le massif du Şapon.

Montagne des dieux, château d'eau de la région, lieux d'élevage : bel exemple d'éclairages croisés sur la marche septentrionale du royaume jusque là méconnue, et cela grâce aux découvertes complémentaires de Ras Shamra et de Ras Ibn Hani.

3) La collaboration avec les assyriologues se poursuit en permanence. Nous vous citerons deux exemples frappants, concernant tous deux des textes de la dernière campagne de 1992.

A - Le premier nous ramène bien en arrière, éclairant deux textes déjà connus, l'un de la campagne de 1957, l'autre de 1961. Procédant sur le chantier même en mai-juin 1992 aux premières identifications des nouveaux textes, nous nous sommes rendu compte qu'un des textes syllabiques reproduisait le deuxième « panthéon » d'Ougarit, connu précédemment par un petit fragment qu'a publié Jean Nougayrol dans *Ugaritica V*.

Puisque cette liste nominative divine fournit l'ordre des divinités bénéficiaires de sacrifices selon RS 24.643 *verso*, texte très lacuneux lui aussi, il était d'importance capitale pour notre édition des textes rituels en langue ougaritique de connaître le contenu du nouveau texte. Plusieurs séances de travail avec Daniel Arnaud ont été mutuellement fructueuses, car l'orthographe alphabétique a servi à établir l'ossature consonantique de tel théonyme de la liste syllabique et, inversement, la liste syllabique a servi, soit par les voyelles qu'elle exprime, soit par des logogrammes, à identifier telle divinité obscure du texte ougaritique.

B - Le deuxième exemple est encore plus significatif, car il concerne plusieurs textes qui nous permettent de donner un nom au propriétaire de la *Bibliothèque au sud de la ville*. Avec une perspicacité à laquelle il nous a habitués, D. Arnaud en 1982¹⁸ avait noté la relation qu'entretenait Shipit-ba^cal, gendre du roi ^cAmmourapi, porte-parole de la reine et affairiste notoire dont le cachet hiéroglyphique égyptien a été publié par J. Vandier¹⁹, avec un certain Ourtenou, cité peut-être deux fois comme intendant de la maison de la reine ; il s'agit là d'une nouvelle lecture par D. Arnaud du nom Ourtenou au lieu de Matenou. Notre collègue rassemblait alors opportunément quatre lettres de la campagne de 1973 dont le destinataire est Ourtenou, signalant que ce personnage était vraisemblablement le même qu'un Ourtenou déjà connu par trois textes alphabétiques du Palais royal²⁰.

Nous observerions encore la même prudence si les dieux de l'alphabet²¹ n'étaient venus à notre secours, grâce à la découverte l'année dernière de deux textes alphabétiques qui établissent maintenant à notre avis, de manière certaine, l'identité du propriétaire de l'archive et vraisemblablement de la maison qui abritait ces textes.

Le premier document est la conjuration RS 92.2014, que nous avons déjà décrite plus haut dans ses grandes lignes. Les trois dernières lignes assurent que les sorciers ne pourront pas s'attaquer à Ourtenou, à son corps, à ses membres.

Le deuxième document, RS 92.2005, est une lettre adressée par son fils à un père dont le nom se termine par {RTN}, le premier signe ayant disparu. Or le nom du fils, auteur de la lettre, s'écrit {^cZ^oILT} qu'une des lettres adressées à Ourtenou et publiées par Daniel Arnaud nous permet de vocaliser ^cAziltou. En effet, d'après RS 34.134, le fils de Ourtenou est appelé ^cAziltou, et cette filiation rend tout à fait certaine la restitution du nom du père, destinataire de RS 92.2005, comme étant Ourtenou. Nous ne

17. J. Nougayrol dans *Palais Royal d'Ougarit IV*, p. 10-15.

18. D. Arnaud, « Une lettre du roi de Tyr au roi d'Ougarit : milieux d'affaires et de culture en Syrie à la fin de l'Âge du Bronze récent », *Syria LIX* (1982), p. 101-107.

19. Dans *Ugaritica III* (1956), p. 81 s. 85 s., et réétudié par J. Yoyotte dans *Ugaritica V* (1968), p. 261.

20. Ajouter RS 34.145 l. 21, *RSO VII*, Paris 1992, p. 32 ss. F. Malbran-Labat (*ibid.* p. 34, n. 19) signale l'existence d'un Urtanu dans l'entourage de la reine d'Ougarit (*Palais Royal d'Ougarit III*, p. 15 : RS 12.033 v^o 2).

21. Encore inconnus à Ougarit !

manquerons pas de proposer à nos collègues assyriologues et archéologues collaborateurs du second volume en préparation, *Une bibliothèque au sud de la ville*, II, consacré aux textes de 1986, 1988, et 1992, que ce travail porte en sous-titre *La maison de Ourtenou*, haut fonctionnaire d'Ougarit qui vivait autour de 1200 av. J.-C.

Institut d'Études Sémitiques, CNRS-URA 1062, Paris
NELC, Oriental Institute, Chicago

[N.B. : Depuis cet exposé, la campagne de 1994, particulièrement riche en découvertes épigraphiques, a confirmé l'identification avec Ourtenou du propriétaire des archives mises au jour depuis 1973. 8.6.1994]

L'ÉPIGRAPHIE AKKADIENNE

Rétrospective et perspectives

Florence MALBRAN-LABAT

En incluant dans le titre de cette communication les mots « rétrospective et perspectives », je voulais indiquer le caractère général et la double orientation du point de vue que j'ai ici adopté. C'est en fait un survol des inédits akkadiens que je vais présenter, et un échantillonnage de ce que peut encore apporter cette documentation.

La publication récente de deux ouvrages, *RSO V (La trouvaille épigraphique de l'Ougarit)* et *RSO VII (Une bibliothèque au sud de la ville)*, permet en effet de faire un bilan des études épigraphiques concernant les textes akkadiens. Il est ainsi possible de replacer dans une rétrospective les textes trouvés lors des campagnes de fouille antérieures à la trente-quatrième et restés inédits, et d'envisager les perspectives qu'ouvrent ceux dont la découverte est postérieure au lot édité dans *RSO VII*. Dans ce recueil ont été publiés des textes exhumés en 1973 (regroupés sous le terme de « bibliothèque ») ; ainsi a été clarifiée la situation longtemps confuse à l'égard de cette documentation qui avait été partiellement portée à la connaissance des spécialistes grâce – ou à cause – des photographies éditées dans *Ugaritica VII* ; leur publication se faisant attendre, ces textes avaient donné lieu à des études au moins partielles ou spécifiques, parfois même à des citations pour ce qui était le plus clair et le plus immédiatement compréhensible.

D'autre part *RSO V*, l'important travail de P. Bordreuil et de D. Pardee, offre une mise en ordre des « Trouvailles épigraphiques du royaume d'Ougarit » (= TEO), avec un inventaire complet des textes mis au jour au cours des quarante-huit campagnes menées jusqu'en 1988, ainsi que l'indication de leur provenance topographique (grâce à la collaboration des archéologues de la mission) et l'état de leur publication. Il est donc à la fois possible et opportun de faire un bilan épigraphique, les inédits ayant été répertoriés avec précision, si du moins on peut réellement parler d'inédits pour ces documents ; les moulages en ont en effet été assez largement consultés, les photographies ont circulé par-delà les frontières, et des passages intéressants et de lecture aisée ont déjà été publiés.

Rétrospective

Les textes des trente-trois premières campagnes restés inédits sont peu nombreux, et il ne s'agit souvent que d'éclats portant seulement quelques signes, ou de tablettes en piteux état d'où il est impossible de dégager un sens continu. Il reste néanmoins quelques documents dignes d'intérêt dont on peut se demander, non sans quelque inquiétude, pourquoi ils ont été laissés pour compte.

Quoi qu'il en soit, c'est l'équipe rassemblée pour *RSO VII* qui est chargée de l'étude et de l'édition de ces « épaves ». D'une manière générale, Daniel Arnaud publiera les textes littéraires, ainsi que les tablettes qui se rapportent au Moyen Euphrate, Béatrice André-Salvini les textes lexicographiques ; Sylvie Lackenbacher-Teixidor et moi-même travaillons, en étroite collaboration, sur les actes juridiques et les lettres : S. Lackenbacher-Teixidor s'occupe plus particulièrement des trouvailles des 25^e et 26^e campagnes (1962 et 1963), et j'ai moi-même commencé l'étude de textes appartenant pour la majorité à des campagnes antérieures.

Comme je viens de le rappeler, beaucoup de tablettes sont très fragmentaires ou en très mauvais état si bien qu'elles ne présentent plus, en elles-mêmes, un grand intérêt. En revanche, le regroupement des indications qu'elles apportent et leur recoupement avec ce qui est déjà publié sont un enrichissement non négligeable. Aussi, même si cette présentation est quelque peu arbitraire, puisqu'un même texte peut souvent être considéré sous des points de vue différents, j'évoquerai ces inédits en les regroupant sous cinq thèmes : juridique, topographique, économique, linguistique et, enfin, plus généralement politique.

Juridique

Les contrats restés inédits, plus ou moins complets, sont le plus souvent de type standard.

Plusieurs fragments ne conservent que peu d'éléments significatifs : RS 28.056, uniquement une liste de témoins (définis comme LÚ MÍ.[...]) ; RS 23.036, la forme verbale exprimant le rejet de ce qui avait été conclu (*ušbalki[tu]*) ; RS 28.051, le sceau et le début du texte qui indique qu'il s'agit de la vente (*ina KÛ.BABBAR.MEŠ BA-šunu*) de « ma maison, mes champs, tout mon bien ».

En revanche RS 22.002, le seul contrat trouvé dans la Maison des jarres, est complet. La phraséologie en est banale, avec les verbes *našû* et *nadânu* (*tattaši, tattadin*) pour évoquer la transmission d'une maison par Dame Adada à Abarpaia, fils de Abbariana ; la clause de cession définitive, y compris en ce qui concerne les enfants, est aussi standard. Mais ce qui est plus rare est que ce contrat porte le sceau de la Reine ; ce trait permet de le rapprocher de RS 16.197¹ sur lequel figure également le sceau de la Reine. Cependant les deux documents diffèrent en ce que la Reine, Ahat-Milku, est nommément désignée sur le sceau de RS 16.197 mais n'apparaît pas dans l'acte lui-même, tandis que, dans RS 22.002, elle n'est pas nommée (*kunuk MÍ.LUGAL*) mais il est spécifié qu'elle reçoit de l'acquéreur 20 sicles, soit 1/9 du prix de la maison cédée.

Deux contrats sont du type « don émancipatoire »². Par le premier (RS 22.223), Adunu « libère » son fils Sinidinu. L'acte porte sur sa maison, ses vêtements, ses bœufs ; le versement au roi d'une somme de 300 sicles est prévu en cas de contestation. La première partie de l'acte est rédigée, comme c'est la coutume, à la troisième personne (« Adunu libère Sinidinu, son fils ... »), tandis que la seconde emploie la première personne (« tout ce qui m'appartient qui est dans ma maison est pour mon fils ... »).

Un autre texte de la 22^e campagne (RS 22.399), trouvé non loin du premier, semble être aussi un don émancipatoire, bien que le verbe *zakû* ait disparu dans les cassures ; il est fait par une mère à son fils et l'acte prévoit également le versement d'une somme d'argent (100 sicles) *ana qāti LUGAL*.

Le texte RS 29.099, acte qui porte sur l'attribution de champs, fournit une transition avec mon deuxième thème, celui de la géographie historique. En effet, l'une des deux parties en présence dans cet acte est représentée par un groupe désigné comme les « fils » de Riqdi (*DUMU.MEŠ URU Riqdi*)³. L'acte se termine par une liste de noms propres non précédés de IGI : ce ne sont donc pas les témoins, à proprement parler, mais peut-être les Riqdéens concernés, ce qui peut faire évoquer la personnalité juridique conjointe des membres d'une communauté villageoise en tant que tels.

1. *PRU III*, pp. 151-152.

2. *Cf. PRU III*, p. 32.

3. Sur les désignations de la population par rapport au territoire, *cf. G. Buccellati, Cities and Nations*, p. 34-39.

Topographie

Dans un des contrats déjà évoqués (RS 22.399), les témoins sont regroupés selon leur habitat : les quatre premiers sont désignés comme LÚ.MEŠ URU *pa-x-ra-ti*, les deux suivants sont LÚ.MEŠ *ma-a-ra-bu* ; cinq autres sont LÚ URU *ia-...*. Sans doute cette distinction, bien mise en évidence sur la tablette puisqu'un trait sépare chacun des groupes, est-elle significative dans le contexte de cet acte.

Une autre tablette « semi-inédite » fournit un exemple sur cette « personnalité juridique » des habitants, je n'ose dire des « bourgeois » d'une ville. Dans cette tablette trouvée au début des fouilles du site, et dont seule la copie a été publiée en 1929 par C. Virolleaud⁴, apparaît la mention d'une convention jurée (*māmītu*) entre gens de la ville de Halbini et ceux de la ville de Hazilu (LÚ.MEŠ URU *halbini* à LÚ.MEŠ URU *hazilu māmīta itti ahāmiš ēteššu*). Cependant le texte est trop mutilé – seules les cinq dernières lignes sont complètes – pour que l'on puisse connaître la nature précise de cette convention, peut-être juridique puisque subsistent le mot « prison » (*Ekili*) et l'affirmation « je ne lui livrerai pas / que je ne lui livre pas » (*la anandinaššu*).

D'un intérêt plus proprement topographique est une liste de villes (RS 22.233) : elle est à verser au dossier constitué par les textes qui se composent d'un chiffre mis en regard d'un toponyme⁵. La face de la tablette, qui est en bon état de conservation, donne une séquence de onze noms de villes ; le revers, très mutilé, mais où subsiste encore une colonne de chiffres, devait présenter une liste d'individus, ou de professions. Ces villes sont Ari, Ullami, Maraba, Yāna (GEŠTIN-na), Pidi, Nani, Labnima, SÌ-me, Sinari, Šuladu, Bakat ; elles sont connues sauf la huitième ville de cette énumération, SÌ-me⁶.

Cette liste, comme les autres du même type, pose une double question : à quel principe obéit l'ordre de l'énumération, qui ne répond pas à l'importance relative de chacune de ces villes, respectivement pourvues des chiffres 12, 10, 1, 2, 6, 7, 10, 5, 4, 5 ? A quoi ces chiffres se réfèrent-ils ? Il n'est donc pas possible d'évaluer l'importance économique (ou peut-être militaire, mais cela me semble moins vraisemblable) des données fournies par ce texte.

Économie

D'autres documents, en revanche, concernent nettement le domaine de l'économie ; ce sont essentiellement des lettres échangées à l'occasion de demandes ou d'envois de marchandises diverses. Il n'y a rien de très nouveau dans les inédits dont les indications valent surtout par leur intérêt cumulatif.

Plusieurs lettres reflètent, de manière plus ou moins précise, l'activité commerciale qui était celle de la cité d'Ougarit. Deux lettres ne gardent que la mention des caravanes équipées par les marchands : RS 23.365, où le seul élément significatif qui reste encore lisible est la mention de « notre caravane » (*KASKAL-ni*), et RS 1.057, où l'évocation d'une caravane est précisée par une référence faite à de la laine. La lettre RS 22.347, quant à elle, mentionne le *šakinnu* et un transport avec les ânes du roi.

D'autres lettres comportent des notations concernant la bonne entente – comprenez : la juste réciprocité – qui doit exister entre partenaires commerciaux. Dans certains cas, il semble que la promptitude ait été l'élément essentiel dans la réalisation du marché et, par delà les formules fleuries de politesse et de dévouement, c'est l'adverbe *hamutta* qui est le point central de la missive (RS 28.017).

D'autres viennent nourrir les dossiers concernant les échanges de biens de consommation entre Cours royales, où ce sont les rois qui agissent en partenaires commerciaux : ainsi le roi d'Amurru, qui dans un texte publié dans *RSO VII* (RS 34.135) pressait son frère, le roi d'Ougarit, de lui envoyer des pierres

4. *Syria* 10, p. 303 et pl. LXXVI.

5. Cf. RS 11.790, RS 11.800 publiés dans *PRU III*, et RS 34.131 dans *RSO VII*.

6. J'ignore la lecture qu'il convient de donner au premier signe ; SÌ, SUM ou une valeur idéographique du verbe *nadānu* ?

algamiššu, l'avertit dans une lettre inédite (RS 23.023) qu'il lui a adressé des hommes à lui pour prendre des bois.

Le commerce du lin, ou de vêtements de lin, est attesté par deux textes (RS 28.17 et 23.368). Dans le second, quarante-deux vêtements de lin participent à un envoi qui regroupe des produits variés, comportant de nombreuses plantes (*illuru*, *nuluhtu*, *šemranu*), des métaux (URUDU et ZABAR) et des pierres (ZA.GĪN *hašmanu*, à moins qu'il ne s'agisse de laine : aucun déterminatif idéographique ne précise la nature de cette denrée de couleur rouge). Les quantités sont abondantes puisqu'elles se comptent par talents.

Un autre groupe de documents illustre un aspect différent de l'activité économique à Ougarit. Les étiquettes ⁷, ces petits morceaux d'argile triangulaire d'environ 3 à 4 cm de long qui portent la mention d'une denrée, en liaison avec un nom propre ou un toponyme, documentent le stockage et la gestion des biens de consommation. Cinq étiquettes inédites (RS 22.007, 22.030, 22.031, 22.032, 23.360) mentionnent des jarres d'huile ou de vin ; l'une d'elles met en relation la ville de Nani et 15 jarres d'huile.

Il est intéressant de noter, pour les étiquettes publiées comme pour celles qui sont inédites, que l'enregistrement de denrées différentes pouvait être conservé dans une même pièce : quatre des étiquettes inédites ont été exhumées dans la Maison des jarres, au même point topographique (p.t. 2377). On note aussi que dans un même endroit (par exemple la pièce 53 du Palais royal) ont été trouvées des étiquettes rédigées en cunéiformes alphabétiques et en cunéiformes syllabiques. Par ailleurs la présence dans ces pièces (pièce 53 du Palais pour RS 15.159, RS 15.192 ; et p.t. 3267 dans la « Ville sud » pour RS 23.360 et 23.359, inédits) d'étiquettes anépigraphes portant un sceau montre une organisation où ce « papier timbré » était préparé avant que son utilisation précise ne fût définie.

Le fait que des étiquettes – c'est-à-dire un type de document nettement caractérisé – aient pu être rédigées les unes en alphabétique, les autres en syllabique, met l'accent sur la réalité quotidienne du bilinguisme pratiqué à Ougarit au XII^e siècle. Il s'agit, à vrai dire, d'un multilinguisme : notre documentation atteste aussi l'emploi du hurrite dans ce milieu linguistiquement très riche, où il est difficile de déterminer les frontières sociales, économiques et intellectuelles des différents idiomes qui y étaient parlés et écrits, sans oublier que ces frontières pouvaient précisément varier entre oral et écrit.

Multilinguisme

Les éléments à porter à l'étude de la pratique de ce multilinguisme ougaritien sont nombreux et variés. Il serait ainsi possible d'exploiter dans ce dossier les différentes graphies des toponymes du royaume d'Ougarit, avec le jeu des idéogrammes (GEŠTIN-*na* pour Yâna), ou des variantes qui apparaissent notamment lorsque l'akkadien doit transcrire un nom comportant un 'ain : le nom de la ville de Baq'at est noté *ba-ak-a-tu₄* dans la liste inédite que j'ai citée, alors que l'on connaissait plutôt la graphie *ba-aq-at*.

L'usage des idéogrammes est un point important et difficile : comment interpréter le choix de cette notation, habitude graphique ou facilité de communication dans un milieu international ? Ce procédé d'écriture offre une neutralité linguistique favorable à la cohabitation, aussi bien d'un point de vue pratique que peut-être intellectuel. Les habitudes devaient certes jouer un rôle important dans le choix des procédés graphiques, ce qui rend intéressants les cas où ces usages ne sont pas suivis. RS 22.216 – lettre dont il ne reste que l'intitulé – est envoyée au roi d'Ougarit, « mon fils », par un personnage qui se dit « le Grand-Scribe » (GAL DUB.SAR). Le fait que ce Grand-Scribe se nomme avant le roi d'Ougarit indique qu'il

7. Cinq étiquettes portant un texte akkadien plus ou moins court ont déjà été publiées ; elles avaient été découvertes au cours des 15^e et 16^e campagnes de fouille (1951 et 1952) dans les pièces 53 et 64 du Palais royal (PRU III, pp. 187-188) ; elles mentionnent 1 jarre de vin d'Aziranu (RS 15.154) ; 143 jarres d'huile entre les mains d'Ahimilku de la ville de Ma'rabu (RS 16.125) ; des moutons entre les mains de Ba'alazaki (RS 16.151) ; [x] mille *kor* de blé amidonnier de la reine déposés entre les mains de Nurinergal au mois de Kurbanu pour mouture (RS 16.151).

s'estimait son supérieur : ce groupe idéographique est sans doute la notation peu courante du titre porté par un Grand de la Cour hittite, le *tuppanuri*, nom qui a très généralement, dans les textes akkadiens, une graphie phonétique.

Autre manifestation d'une société multilinguistique : l'emploi des gloses qui traduisent un terme akkadien dans une langue supposée mieux connue de l'interlocuteur. Ces « traductions », ainsi que les termes ougaritiques qui ont pénétré dans l'akkadien d'Ougarit, ont déjà fait l'objet de plusieurs études⁸. Le texte RS 23.368 est à ajouter à cette documentation ; dans cette lettre, plusieurs idéogrammes sont traduits phonétiquement par une séquence syllabique (précédée du clou qui caractérise une glose) : A.AN.MEŠ = *il-lu-ru*⁹, Ú.LUH.HU = *ti-ya-tu*¹⁰, KU₆.MEŠ = *šam-ru* ; par ailleurs *hu-ri-tu₄* est glosé *bu-PI-tu*¹¹.

Un autre texte (RS 23.031) présente un aspect moins connu d'un bilinguisme qui marie akkadien et hourrite. En effet, dans une lettre échangée entre deux personnages au nom hourrite, Entašali et Na-x-še-atal, apparaissent des clous de glose qui n'introduisent pas la « traduction » du terme précédent mais qui indiquent le passage, à l'intérieur d'une phrase, de l'akkadien au hourrite ; cela constitue une espèce de sabir akkado-hourrite où les éléments formulaires (*lu šulmu, anuma*) et les éléments nominaux ou pronominaux (*bēli-ia*) sont akkadiens tandis que la plupart des verbes sont hourrites (*e-ta-a-an, ha-u-ša-uš-šū², ha-še-e-ta, hi-il-lī*).

Un tel « *pidgin* »¹² est exceptionnellement attesté dans les documents ougaritiques. Mais cette lettre prouve son existence et conduit à se demander ce qu'il en était dans la langue parlée. Il n'est pas question d'établir une comparaison trop étroite entre ce « *pidgin* » et les langues créoles, mais il semble cependant que ce soit de la même façon une langue « mixte » employée pour des relations commerciales ; c'est là un élément intéressant pour évaluer le statut et la volonté d'intégration des Hourrites dans un milieu linguistique où prédominaient l'ougaritique et l'akkadien, ainsi que la vitalité qu'y conservait sans doute la langue hourrite.

La place réservée aux diverses langues parlées et écrites au royaume d'Ougarit est un fait qui peut être analysé d'un point de vue linguistique, mais aussi social et politique.

Politique

Cependant l'aspect politique sera ici illustré par un seul texte, sur lequel il me semble important de m'arrêter plus longuement. Il s'agit d'un inédit de la 17^e campagne (1953), RS 17.403.

C'est une très belle tablette coussin de tradition hittite, dont le sceau circulaire en relief a été étudié dans *Ugaritica* III (1956) par C. Schaeffer qui avait reconnu le sceau du prince Taki-Šarruma. Mais à l'époque de cette publication, la tablette, « fortement endommagée dans l'incendie des Archives Sud », était dite « pulvérisée ». Depuis lors, la restauration a rendu le début partiellement lisible : la partie supérieure de la face, c'est-à-dire les onze lignes au-dessus du sceau, est nette, à l'exception de la fin des trois premières lignes, disparue dans la cassure de l'angle supérieur droit et de certains signes érasés au milieu des lignes 4-6 et à la fin des lignes 7-11. De la partie inférieure de la face ne restent que quelques signes. Le revers, inscrit seulement dans sa moitié supérieure, est très mutilé, et son inscription est perdue. Pour lacunaire qu'il soit, ce texte apporte cependant des éléments intéressants.

8. Notamment celle de J.L. Boyd, *A Collection and Examination of the Ugaritic Vocabulary contained in the Akkadian Texts from Ras Shamra*, Chicago 1975.

9. Cf. CAD, s.v., « a plant with a characteristic red flower and berry ».

10. AHwb, 1357a : *tījatu* : ug. *tjīt*, « eine Drogenpflanze ».

11. Le nom de cette plante est généralement attesté avec un redoublement de la première syllabe et un vocalisme différent : *hurhurati* (CAD, H, pp. 247-248, 250-251).

12. Cf. « Les langues créoles », *La Recherche* n° 248, nov. 1992, p. 1248-1256.

Cette tablette, qui a le format des grandes tablettes internationales, ne commence comme aucune de celles qui me sont connues, notamment celles publiées dans *PRU IV* ; le début de la première ligne annonce le thème du document, la « donation » d'une zone-frontière (NÍG.BA *ša qanni*), dont la cassure finale – qui a emporté environ cinq signes – précisait probablement l'emplacement. La deuxième ligne comporte un nom propre et un titre : ¹*hi-iš-ni-i* LUGAL KUR URU *ka[r xxx]* ; le signe KAR est légèrement mutilé mais, il me semble, indiscutable. La longueur de la cassure convient pour restituer *Ka[-ga-mis]*. La troisième ligne présente un second nom propre suivi de son titre : ¹*ta-gi*-LUGAL-*ma* GAL L[Ú xx (x)].

Ces deux protagonistes, Hišni¹³ et Taki-šarruma, sont connus, certes, mais avec des titres différents de ceux qui leur sont ici attribués. Celui de Hišni est particulièrement étonnant. Pourtant la restitution *kar[gamis]* laisse peu de place au doute, et la composition du texte est telle qu'il est difficile de faire de LUGAL KUR URU *Kar[gamis]* autre chose que le titre de Hišni. Taki-šarruma, quant à lui, est connu par une tablette (RS 17.251)¹⁴ où il est qualifié de « fils du très puissant » (DUMU *haštanuri*)¹⁵. Le titre (mutilé) qu'il porte dans RS 17.403 est vraisemblablement « Grand-Scribe » ou « Grand-Prêtre »¹⁶.

Dans la suite du texte, il est fait allusion à un jugement (l. 5 : *di-e-na*) dont les termes sont sans doute cités (l. 5 : *ma-a šum-ma*) ; à la sixième ligne apparaît le nom de Muršili, écrit *mu-ur-zi-i-li*.

Bien que je ne puisse pas lire la fin de ces lignes, il me paraît possible que l'on ait le rappel, peut-être à l'occasion d'une contestation, d'un jugement prononcé dans le passé par Muršili, et dont on citerait les termes. Les éléments qui sont encore lisibles dans les lignes suivantes montrent que la décision portait sur l'attribution de champs au roi d'Ougarit ainsi qu'à un autre roi. La répétition par deux fois du verbe « jurer » (sous la forme *itamma*), construit avec des propositions symétriques, pourrait faire allusion à ce qu'avaient juré les deux parties impliquées dans ce jugement ; l'une de ces propositions est claire : GAN.A.ŠA.MEŠ *ana* LUGAL KUR URU *ugarit iddunu* « (après que le roi d'Ougarit a juré) on a donné l/des champs au roi d'Ougarit » (l. 8-9). Malheureusement, dans la phrase symétrique, ce qui suit LUGAL est effacé : « le roi de xxx a juré et on a donné l/des champs au roi de xxx ». Dans les deux cas, le nom du pays est en fin de ligne, là où les signes sont très érasés. Il s'agirait donc de territoires répartis entre le roi d'Ougarit et un autre roi, répartition dans laquelle sont impliqués un roi de Carkémiš et un prince hittite.

Le contexte de cet acte international pourrait être soit la définition de la frontière entre Ougarit et Mukiš, soit le détachement du Siyannu et de son roi Abdianati, qui se sépara d'Ougarit et se donna au prince de Carkémiš, en un acte ratifié par Mursil¹⁷. Plusieurs textes attestent les jugements qui fixèrent la frontière et la répartition des villes qui revinrent à l'un et l'autre états, le partage des salines, etc. A l'appui de la première hypothèse, les traces sont possibles sinon bonnes, mais la mention de Carkémiš milite pour la seconde.

Le dossier reste donc à approfondir, mais il semble du moins probable qu'il faille rajouter un roi dans la séquence des rois de Carkémiš¹⁸.

13. KBO 18, 48 est une lettre envoyée par le roi hittite à Hišni ; KBO IV, 10, 30, le cite en tant que prince royal.

14. Tablette à son sceau concernant la vente d'un homme au préfet d'Ougarit et où il apparaît, aux côtés de [Tu]pi-šarruma, comme vendeur.

15. Titre qui connut une extension et désigna aussi, dans certains cas, des proches du roi.

16. Cf. D. Parayre, « Carkemish entre Anatolie et Syrie à travers l'image du disque solaire ailé (ca. 1800-717 av. J.-C.) », *Hethitica* 8 : le roi attribuait souvent à un de ses fils, comme charge honorifique, le sacerdoce de quelque importante divinité d'un des pays placés sous l'influence du Hatti.

17. Cf. RS 17.335+381+235, *PRU IV*, p. 71 sq.

18. 1-Šarri-Kušuh (= Pijaššili)(1345-1335)=/[X]-Šarruma ; 2-Šahuruwa (1335-1270) ; 3-Ini-Tešub (1270- 1220) ; 4-Talmi-Tešub (1220-1190) ; Kuzi-Tešub ; PUGNUS-Mili : cf. Nougayrol, *PRU III*, p. 133 et, plus récemment J.D. Hawkins, « Kuzi-Tešub and the "great kings" of Karkamiš », *Anatolian Studies*, XXXVIII, 1988, p. 99-108 ; H.A Hoffner, « The Last Days of Khattusha », *The Crisis Years : the 12th Century B.C.*, p. 46-51.

Perspectives

Les perspectives concernent les textes trouvés par les fouilles menées au sud de la ville par P. Lombard, sous la direction de M. Yon, depuis 1986.

En préliminaire, je citerai la présentation qu'en a faite D. Arnaud : « Les trouvailles des années 1986-1992 prolongent et surtout complètent heureusement, en premier lieu, celles de 1973 (publiées dans *RSO VII*) et, en second lieu, d'une manière inattendue, celles de Meskéné. Leur nombre, une cinquantaine, est limité, leur importance non pas considérable mais exceptionnelle [...]. Désormais, aux découvertes des relations extérieures essentiellement avec le Nord et le Nord-Est, succèdent les découvertes de lettres venues d'autres horizons : la Syrie euphratéenne et le sud (« Phénicie » et Égypte). »

D. Arnaud a étudié certains de ces textes à son cours de l'E.P.H.E et en a donné un compte-rendu dans l'Annuaire de la V^e section de l'École ; il a en outre montré l'intérêt du fragment de la lettre adressée à Beya (RS 86.2230) dans un article paru en 1992 dans *SMEA XXX* ¹⁹.

Les textes des dernières campagnes 1986-1992 seront rassemblés dans un ouvrage que publiera la Mission de Ras Shamra. Pour cette édition d'ensemble, les textes lexicographiques sont confiés à B. André-Salvini ; S. Lackenbacher-TeXidor s'occupe des relations internationales, notamment avec l'Égypte, relations qu'illustre un nouveau document très important ²⁰.

J'évoquerai pour finir les trois lettres dont la publication m'est échue.

RS 88.2011 est une lettre entre particuliers, d'intérêt commercial. Elle porte sur une demande de grain. Elle est mutilée et il est difficile de saisir la discussion qui s'y développe entre des avis probablement divergents.

RS 88.2013, une lettre royale, est adressée par celui qui se nomme « le Roi » – en principe le roi de Carkémiš – au roi Ammurabi : elle appartient donc de manière certaine à la fin du royaume d'Ougarit, juste avant sa destruction par les Peuples de la Mer ²¹. C'est l'époque où le royaume hittite, présentant l'approche du danger, cherchait à regrouper le plus de forces possibles. On connaît les demandes de troupes transmises par Carkémiš, auquel Ougarit ne se soumettait qu'avec réticence. Ici rien ne précise s'il s'agit d'un contexte militaire ; seule l'urgence est évidente : Ammurabi doit remettre entre les mains de l'envoyé de Carkémiš deux personnages, dont il est seulement spécifié qu'ils habitent l'un la ville d'Aru, l'autre la ville d'Uškani.

Le troisième texte (RS 88.2009) est particulièrement intéressant. Il l'est d'abord par son adresse : cette lettre est en effet envoyée par Urhi-^dIM, nom propre qui n'est suivi d'aucun titre ; mais le personnage se situe hiérarchiquement au-dessus des Grands d'Ougarit puisqu'il se nomme avant eux dans l'adresse de cette lettre, et l'on est tenté d'évoquer la personnalité de Muršili III-Urhi-Tešub, qui succéda sur le trône du Hatti à son père Muwatalli, mais qui en fut déchu par son oncle Hattušili. On peut rapprocher ce texte d'un jugement (RS 17.346) ²² rendu par un Urhi-Tešub dont le nom n'est accompagné par aucun titre mais qui, selon l'opinion de J. Nougayrol, avait « incontestablement l'autorité nécessaire pour imposer au roi d'Ougarit une lourde pénalité. Dans ces conditions, il nous paraît pratiquement sûr que ce haut personnage se confond avec le roi hittite du même nom [...] ; nous pouvons conclure que Urhi-Tešub a rendu le jugement en question bien après sa chute, au cours de son long exil en divers points de Syrie où il n'avait pas perdu, comme on le voit, toute autorité ».

Cette nouvelle lettre pourrait émaner du même personnage et refléter le rôle plus ou moins important qu'il aurait encore joué après sa déchéance. Elle est destinée à Urtena, Yabinina, Tešub-dini, Danana, aux Grands (LÚ.GAL.MEŠ) et Anciens de la ville (LÚ.MEŠ *šibūti ša URU.KI*). Les quatre noms propres

19. « Les ports de la "Phénicie" à la fin de l'âge du Bronze Récent (XIV^e-XIII^e siècles) d'après les textes cunéiformes de Syrie ».

20. Cf. p. 77-84.

21. Cf. I. Singer, « Dating the end of the hittite empire », *Hethitica VIII*, p. 413-421, et M. Yon, « The End of the Kingdom of Ugarit », *The Crisis Years : the 12th Century B.C.*, p. 111-122.

22. *PRU IV*, p. 175 sq.

sont juxtaposés, introduits globalement par *ana*, préposition qui est, en revanche, reprise devant les titres (*ana* NP₁, NP₂, NP₃, NP₄ *ana* LÚ.MEŠ GAL u LU.MEŠ *šibuti ša* URU.KI), si bien que l'on peut penser que « Grands » et « Anciens » ne sont pas des titres qui se rapportent aux noms propres qui précèdent : la missive serait adressée à quatre personnages et aux (autres ?) notables (Grands et Anciens) de la ville. Il serait alors particulièrement intéressant de voir l'ancien roi hittite s'adresser aux autorités municipales²³. Dans cette lettre, Urhi-Tešub les incite à exercer une activité de surveillance. Il les avertit que le roi de Carkémiš est sorti du Hatti (*ištu* KUR *hatti ittara*) et qu'eux doivent donc surveiller la ville (*ù attunu* URU.KI *ušra*).

Bien des éléments restent à étudier dans ce document, tout comme dans la plupart de ceux que j'ai évoqués auparavant : la personnalité des destinataires ougaritiens nommément cités, notamment Yabnina et Urtena dont on sait que ce sont des noms portés par des *šakīnu*²⁴ ; le rôle des Grands et des Anciens, ici chargés de la « surveillance » de la ville ; les relations de ces autorités avec cet Urhi-Tešub au destin encore plein d'obscurités ; la date de ce texte au cours de cette période de « montée des périls » où se modifient les relations internationales, notamment entre Hatti, Carkémiš et Ougarit ; enfin les rapports à établir entre données épigraphiques et données archéologiques dans une zone fort perturbée de l'avis même du fouilleur : selon lui, « les trois documents RS 88.2009, 2011 et 2013 ont été retrouvés dans une zone plutôt perturbée que nous qualifions de pièce 2072. Cette zone se trouvait en fait sous la rampe d'accès au blockhaus construit par les militaires syriens et son bouleversement n'est donc guère étonnant ... Cette perturbation peut aussi (surtout ?) provenir du pillage de la grande tombe sous-jacente, découverte lors de la campagne de 1992. Il n'en reste pas moins que l'archéologue ne peut garantir la position originale des tablettes avant cette perturbation, notamment si elles se trouvaient prises dans le remblai des sols ou si elles se trouvaient plus simplement dans la couche de destruction de la maison, en provenance, en fait, de l'étage supérieur » (communication P. Lombard).

Ainsi les perspectives ouvertes par l'étude des textes inédits, de découverte plus ou moins ancienne, débouchent sur des études très variées, sans parler des relectures de la documentation déjà publiée auxquelles ils peuvent conduire et de l'attente de nouvelles tablettes au cours des prochaines campagnes de fouille.

CNRS-UMR 9969, Institut Fernand-Courby
Maison de l'Orient, Lyon

23. Sur les assemblées dans les villes phéniciennes, cf. D. Arnaud, dans l'article déjà cité (n. 19) sur « Les ports de la Phénicie » (p. 185-186), ou plus anciennement M. Szyner, « L'assemblée du peuple dans les cités puniques » (*Semitica* 25, 1975, 47-68), et S. F. Bondi, « Istituzioni e politica a Sidone dal 351 al 332 av. Ch. », *Rivista di Studi Fenici*, 2 (1974).

24. Cf. le dossier rassemblé par J.-C. Courtois sur Yabninu et le Palais sud d'Ougarit (*Syria* 1990). Pour le deuxième (= Ourtenou), voir (ci-dessus p. 31-32) la proposition de P. Bordreuil et D. Pardee d'en faire le propriétaire de la maison d'où proviennent tous ces textes.

SIXTY YEARS IN UGARITOLGY

Cyrus H. GORDON

I have been invited to tell you about « My Fifty Years in Ugaritology ». While « fifty years » is a round number marking half a century, it is not accurate in stating the length of time I have been engaged in Ugaritic Studies. The *Ugaritic Grammar* appeared in 1940, fifty-three years ago. Obviously, it was preceded by years of preparatory study which in fact began in 1933, sixty years ago. Those seven preparatory years incidentally resulted in articles, which are part of the published record.¹

It is fitting that I give credit to the scholars who prepared me for working on Ugaritic. By far the most important one was Max L. Margolis, although he had not dealt with Ugaritic and never even mentioned the subject to me. As an auditor, I took all of his courses for four years, from 1926 to 1930, on Biblical Philology and Semitic Languages, at the Dropsie College, in Philadelphia, while I was a registered student for the degrees of A. B., M. A. and Ph. D. at the University of Pennsylvania, in nearby West Philadelphia.

Margolis understood the principles by which the Semitic languages work. He stressed particularly the effects of changes in syllabification and in accent. There never was a master of the subject like him and I doubt there will ever be another. I have described his skills and teaching methods elsewhere, so there is no need to dwell on them here. Suffice it on this occasion to mention one indication of Margolis's mastery : Semitists are used to reading texts written with consonants even though some, and frequently all, of the vowels are not graphically indicated. Any Bible scholar should recognize that *Genesis* 1:1 is to be read : *berê'sît bara' elôhîm 'et ha-šamayim w'et ha-'ares*, which is usually (though not quite correctly) translated « in the beginning God created the heavens and the earth ». Margolis expected his students to recognize any Old Testament verse quoted to them, by biblical book and chapter. But Margolis himself could go one better. He could pronounce and locate any biblical verse shown to him in its vocalic skeleton ; i. e. without any representation of the consonants. It was the application of what Margolis drummed into me that enabled me to formulate the rules of the Ugaritic language.

At Beth-Zur in Judea, in the summer of 1931, on my very first archaeological expedition, William F. Albright stated at the dinner table the newly discovered Ugaritic tablets would be of unique importance for the study of Hebrew in the years ahead. I respected Albright's judgment and from that moment I resolved to get around to the study of Ugaritic, and delve deeply into it.

In Jerusalem at the library of the American School of Oriental Research, H. L. Ginsberg was working on the interpretation of the literary tablets from Ugarit. His translations were far ahead of everyone else's at that time, thanks to his uncanny ingenuity combined with his intimate knowledge of biblical and post biblical Hebrew. I knew enough to appreciate the superiority of his work. My contact with him from 1933 to 1935 gave me a head start for which I am much indebted.

1. E. g. « A Marriage of the Gods in Canaanite Mythology », *BASOR* 65, 1937, 29-33 ; and « Trh, tn and nkr in the Ras Shamra Tablets », *Journal of Biblical Literature* 57, 1938, 407-410.

In the meantime², Pater Professor Alfred Pohl, S. J., of the P. I. B. (= *Pontificium Institutum Biblicum*) in Rome invited me to contribute an article to the *Festschrift* dedicated to Pater Professor Anton Deimel, S. J., on the occasion of his seventieth birthday. This led to a close relationship by correspondence with Pater Pohl, resulting in my publishing articles in *Orientalia* and *Analecta Orientalia*, under his editorship. In 1938, I suggested to Father Pohl that I write a grammar of Ugaritic for *Analecta Orientalia*. He immediately conferred with his P. I. B. colleagues and wrote me an enthusiastic letter of acceptance and urged me to proceed with the project full-time and with dispatch.

World War II broke out on September 3, 1939, but Father Pohl did not let this interfere with the proofreading of the typescript of the *Ugaritic Grammar*. Pohl eliminated any dependence on the precarious war-time mail service by using the diplomatic pouch service of the Vatican. To make a long story short, the *Ugaritic Grammar* was off the press in 1940. In spite of the War, copies were distributed for sale in many countries where there was a scholarly interest in Ugaritic and the book was soon sold out. After the War the UG (*Ugaritic Grammar*, 1940) was followed by UH (*Ugaritic Handbook*, 1947), UM (*Ugaritic Manual*, 1955), and UT (*Ugaritic Textbook*, 1965 ; re-issued with Supplement, 1967) as well as UL (*Ugaritic Literature*, 1949).

I knew that UG marked a major step forward in Ugaritic Studies, but did not realize its full significance, until Édouard Dhorme wrote to me that before UG appeared, the field of Ugaritic was chaotic with every author translating as the spirit moved him, but that UG had replaced the chaos with order. The passage of time has justified the essential correctness of the rules formulated in UG. Dhorme's encouragement enhanced my determination to persist in Ugaritic research.

Charles Virolleaud and I developed a close and cordial friendship. His earliest publications of the Ugaritic texts were characterized by cautious scholarship and accurate autographing. However, he lacked depth in Northwest Semitics including the Hebrew Bible, but he gradually became expert therein. He felt irritated by the carping criticism of some of his fellow French orientalists, whereas I was a young American, who wanted to learn everything I could, from such a distinguished Assyriologist. My own hostile critics were mainly fellow American citizens snapping like dogs at my heels (Virolleaud's situation in his country, and my situation in mine were, alas, « normal » !). A reciprocal feeling of trust developed between Virolleaud and me. It is interesting to note that he generously permitted me to publish the first translation of an important literary tablet (UT 137), from his unpublished transliteration which he sent to me in a private communication. A glance through my UT (particularly the Glossary and the 1967 Supplement) will show by my frequent acknowledgements to him, how indebted I am to his scholarship and generosity.

Claude Schaeffer, with whom I subsequently developed a close and friendly relationship, was a completely different kind of scholar. He should not be judged as primarily a philologist, nor even as a field archaeologist. He was a great discoverer ; and from the start he knew that Ras Shamra was an outstanding site, and that the Ugaritic alphabet was an index of the unique significance of the Ugaritic tablets for understanding the origins of Western Civilization. We became fast friends with the passing of the years. Toward the close of his life, I visited him and his wife Odile (who graces us with her presence today) at Quiberon in Brittany. I particularly like to recall one of the conversations that Claude and I had as we strolled along the beach. In it he characterized Ugarit as « a great cultural center ». A run-of-the-mill excavator might have dwelt on specialized aspects of the architecture or ceramics (which Claude could also do with knowledge and brilliance). But Claude Schaeffer was no routine excavator overwhelmed by the innumerable details. Schaeffer saw the forest and not only the trees. Ugarit was indeed « a great cultural center », but how many specialists are really capable of seeing it as such ?

The practical usefulness of UG (1940) and its enlarged revisions down to UT (1967), won general approbation. However, I have worked on many other facets of Ugaritology that have not yet become part of mainstream Ugaritology. A mythological text from Ugarit names and describes a demonic personage thus : *ḥby b'ḷ qnm w dnb*, « Haby, possessor of two horns and a tail ». What first strikes us is that it

2. While I was excavating at Tell Billa and Tepe Gawra in Iraq.

anticipates the iconography we still apply to « The Devil » or « The Satan ».³ The fact that these two expressions have the article « the » shows that they are epithets rather than actual names. The terrible demon Haby appears in the Bible (Isaiah 26:20). He is anticipated a millennium earlier at Ebla (ca. 23rd century B. C. E.). We thus have at Ugarit a magical tradition inherited from the Early Bronze Age that persists in our culture down to our own time. For some of the details and for the ancient sources, see my « HBY, Possessor of Horns and Tail », in *Ugaritische Forschungen* 18, pp. 129-132.

Ur of the Chaldees, the birthplace of Abraham, is not the Ur in Sumer (Sumerian Ur is mentioned in countless cuneiform documents in which it is never called « of the Chaldees »). Abraham's birthplace is in south central Turkey near the Syrian border, not far from Harran, where Abraham's father, Terah, took his family prior to Abraham's contacts with Canaan. Down to the mid-nineteenth century, no one contested the northern location of Ur of the Chaldees. But with the decipherment of cuneiform in the 1850's, the notion that Abraham's Ur of the Chaldees was Sumerian Ur, though wrong, was attractive because of its novelty. Prior to the 1850's, no writers placed Ur of the Chaldees anywhere near Sumer or Babylonia. The excavations at Sumerian Ur are striking. The ziggurat is impressive. The finds at Ur, culminating in the Royal Tombs, made Ur « worthy of Father Abraham » even though, in the biblical narratives, Abraham was never near the place. Moreover, C. Leonard Woolley knew how to play up the Bible in a way that brought in support from generous and enthusiastic donors including pious well-heeled widows. This does not mean that Woolley was insincere. He may well have been taken in by his own stunning success. In no way do his errors⁴ in interpreting his finds detract from his unassailable greatness as a field archaeologist (a high point in my career was my tour of duty serving as Woolley's epigrapher at Ur early in 1932.)

The best extra-biblical evidence there is concerning the group of people to which Abraham belonged comes from Ugarit. A dossier in Akkadian from Ugarit deals with the merchants of Ur(a).⁵ Letters from Ugarit were sent to the Hittite Emperor, Hattusilis III (ca. 1282-1250), by King Niqme/upa' of Ugarit complaining about the Emperor's « Merchants of Ur » who were exploiting the King's realm. Accordingly, Hattusilis regulated the activities of his « Ur Merchants » in three main ways : (1) his merchants were to be allowed to conduct their business and collect what the natives of Ugarit owed them ; however, (2) the merchants could not settle permanently in Ugarit but only stay there for the harvest (summer) months, and (3) they were not to acquire real-estate in Ugarit (PRU IV, pp. 102-105). These three items (the right to do business, to settle permanently and to acquire real-estate) were precisely the concerns of the Hebrews Patriarchs (*Genesis* 23:16 ; 34:10, cf. also 21 ; 42:34). Not especially (in *Genesis* 34) that when the Shechemites wanted to induce the Patriarchs to join them as fellow citizens, they offered them permanent residence, freedom to ply their trade and the right to acquire real-estate. The tablets from Ugarit may not refer to the biblical man named Abra(ha)m, but it tells us something much more valuable : it attests to the entire movement of which Abraham was a part. It describes his people's way of life, and tells us their base was in the Hittite realm, not in Sumer. The Israelites did not have to go to Sumer or Babylonia for the numerous cultural Sumero-Akkadian elements in Israelite civilization. The Sumerian loan-words in Semitic Eblaite show that Sumerian had made its permanent impact on Syria-Palestine in the Early Bronze Age.⁶

3. While in English « Satan » is now usually treated as a proper name (without the definite article), in Hebrew and Greek it is treated as an epithet with the definite article.

4. He did not even forbear to represent his buck (standing on his hind legs) browsing on a tree as illustrating the biblical « ram caught in the thicket ». The upright horns of a buck (*tayiš* in Hebrew) are entirely different from the round horns of a ram (*'ayil* in Hebrew). Nor is a tree a thicket, etc.

5. « Abraham and the Merchants of Ura », *Journal of Near Eastern Studies* 17, 1959, 131-134 ; and « Abraham of Ur », in *Hebrew and Semitic Studies* (edited by D. Winton Thomas and W. D. McHardy), Oxford, Clarendon Press, 1963, 77-84.

6. For example, in the Ebla bilinguals, the Sumerian MA-LAH₄ has already come into Eblaite as *ma-la-ḫu-um*. Accordingly the Sumerian impact goes back to the third millennium. The loan was in Semitic Eblaite long before the *mallâh* « sailor » appears in Hebrew. See the edition of the bilinguals by G. Pettinato, *Materiali Epigrafici di Ebla-4*, Naples : Istituto Universitario Orientale di Napoli, 1982, 306 (n° 962).

One of the most unusual tablets from Ugarit is a syllabically written hymn to the lunar goddess Nikkal. On one side of the tablets is the libretto (in Hurrian) ; on the other side is the musical score.⁷ The « notes » of the latter are not single notes like those in our familiar Western system, but sequences of notes akin to those in the cantillation of Near East religious traditions. The Ugaritic tablet reflects a written « academic » tradition of music calling for the equivalent of modern sheet music. Music at Ugarit was not limited to the oral or folk levels. All this has a bearing on the phenomenon of David as the all-time greatest psalmist who composed both the librettos and scores. He lived ca. 1000, whereas the Ugaritic tablet was written ca. 1300. Accordingly David, far from being merely a talented folk singer, was more importantly the culmination of a long and rich tradition of religious music in Syria-Palestine. If we knew nothing about what preceded Bach, we might get the false impression that he was a genius who owed little to the past. But we know that instead, he marks the culmination of many centuries of early Renaissance, Medieval and still more ancient liturgical music. David and Bach are not « historic miracles » in the sense that they achieved perfection without historic background. David and Bach are to be explained as culminations of rich traditions. The Ugaritic hymn is tangible evidence of what we would otherwise have to infer *a priori*.

Ugarit also supplies specific background for the content of Davidic librettos. The Dirge of David over the death of Saul and Jonathan slain by the Philistines on Mount Gilboa is taken from the twice-cited pre-biblical epic called *Sefer ha-Yašar* « The Book of Jashar ». A *sefer* is always a written document ; it is never applied to a purely oral tradition. In the Dirge, David curses the Mountains of Gilboa (2 Samuel 1:21) with drought (« let there be no dew or rain upon you ... »). The Ugaritic Epic of Aqhat has Dan'el cursing with drought the place where Aqhat was slain (« let there be no dew or rain ... upon you »). David's curse on the Mountains of Gilboa because Saul and Jonathan were slain there, is anticipated by the same curse that Dan'el of Ugaritic literature (1 Aqht:44) utters against the place where his son Aqhat was slain. Both the Ugaritic and the Hebrew apply the same curse (« let there be no dew or rain ») on the place where beloved heroes had been killed.

On 1993, I visited Bet Alfa which is just below Gilboa. Well-watered Bet Alfa was green but parched Gilboa had already turned brown. It is interesting to note that the curse « let there be neither dew nor rain upon you » is appropriate for Gilboa. That seems to be why the ancient pre-Hebraic execration attested to at Ugarit was applied to Gilboa in the Dirge of David. Some day we may know whether the named (but still unidentified) place where Aqhat met his doom was similarly subject to chronic drought. In any case, the particular curse in the Dirge of David is not Davidic in date nor post-Davidic. It is pre-Davidic by several centuries. It is excerpted from the lost Book of Jashar (2 Samuel 1:18), which is known to us only from the Dirge of David and from another poetic citation in Joshua (10:12-14).

The Ugaritic term *Rabîtu*, « Great Lady » (written *rbt* alphabetically, and *ra-bi-tu* syllabically), designates the chief wife in a royal harem. She is contractually entitled to bear the crown prince who will succeed his father as king. The king can disqualify a particular son of the *Rabîtu*, but only a son of hers can succeed the king on the throne. There is a dossier about an Amorite princess named Piddu who became the *Rabîtu* of the King of Ugarit. While some son of hers was to succeed the King, any son who happened to be unsatisfactory to the King was ruled out. The same institution of *rbt/rabîtu* was applied to the world of the gods. When Baal died, a son of El and Asherah had to succeed him. Asherah, who had the title of *rbt* (as in *rbt atrt ym*), was asked by El to propose a son of hers to succeed Baal. She does so but El rules him out so that she selects another who then does indeed sit on Baal's throne (UT text 49:I). The *rb/rabîtu* is not a *mlkt* « queen », but the contractual mother of the future *mlk* « king ». She comes into her own upon the death of her royal husband. The institution of the *Rabîtu* is widespread though is called by different names in various city-states. For example, no wife of any king in Israel or Judah is called a *malka(h)* « queen ». The king's wife, who is contractually the mother of the next king, is called the *gvîra(h)* « great lady ». The Bible does mention queens such as the Queen of Sheba, who in accordance with her Arabian milieu was the actual ruler. Esther was also a *malka(h)* « queen » in

7. See the detailed publication by A. D. Kilmer, R. C. Crocker and R. R. Brown, *Sources from Silence : Recent Discoveries in Ancient Near Eastern Music*, Bit Enki Publications, Berkeley, CA, 1976.

Achaemenian Iran. And in the Song of Songs *malakôt* designates the first-class women in the royal harem, as distinct from the *pīlagšīm* « concubines » and the countless *‘alamôt* « girls ». But there is no *‘malka(h)* « queen » in Israel or Judah.⁸

A patriarch with an elite wife in his harem, and blessed with both sons and daughters, could be the lord of two parallel households : one male, and the other female. In the Epic of King Kret (UT text 128:23-24), the sons are his, whereas the daughters are his wife's (Hurrai's). Among the sons of Kret, the first-born (Yšb) wanted to usurp the throne of his sick father who therefore replaced him with a faithful younger son (Ilḥu). Among the daughters of Hurrai, it was « Octavia » (the eighth and youngest) who is to be elevated to the rank of first-born (*šgrthn abkrn*, « I shall elevate the youngest of them to the rank of first-born »). In Israel the same institution existed. A male household is called *bêt-‘av* (pl. *bêt-‘vôt*) « father's house ». A female household is called a *bêt-‘em*, « mother's house ». Note that in a polygamous menage, each wife had a separate domicile (*Genesis* 31:33), where she and presumably her unmarried daughters resided. The institution was not limited to Semitic communities, to judge from the Hittites terms *atta-neknes* « brothers (sired by one) father » and *anna-nekes* « sisters (born by one) mother ».⁹

The full significance of the Ugaritic alphabet continues to unfold. The sequence of the letters has to a great extent come down to us. For example, k-l-m-n and p- -q-r-s- -t are among the sequences in the Ugaritic alphabet that are still with us today.¹⁰ The long Ugaritic ABC of 29/30 letters served as a lunar calendar. A lunar month (from new moon to new moon) is always more than 29 days and always less than 30 days (actually almost but not quite 29 1/2 days). For practical reasons, people reckon with whole numbers of days in any given month, so that a lunar month has either 29 or 30 days. In the Ugaritic ABC, all the letters are distinctive with no two being phonetically identical, except for the 19th letter (transliterated *s*) which is phonetically identical with the 30th letter (transliterated *s*). Thus we have an alphabet of either 29 or 30 letters corresponding to the 29 or 30 days in the month.

A book by Hugh Moran (*The Alphabet and the Ancient Calendar Signs*, 1953 ; revised under the joint authorship of Hugh Moran & David Kelley, 1969) is important despite the blunders in detail that are so often committed by even the greatest pioneers. The burden of the book is that the alphabet is based on ancient calendar signs found in lunar zodiacs whose distribution is virtually global.

At Ugarit there is also a shorter ABC in which the letters are reduced to 22 as found in the Phoenician/Hebrew alphabet. The 22-letter alphabet spread rapidly ca. 1200 as the Bronze Age was giving way to the Iron Age. The fact that the Ugaritic inscriptions found inland in Israel (as at Beth-Shemesh, Mount Tabor and Tell Ta‘anak) are written in the shorter ABC made me suspect that the 22-letter ABC might have penetrated still further afield (UT, p. 16, §3.6, final sentence).

The earliest corpus of Chinese inscriptions are the abundant assemblages of oracle bones of the Shang Dynasty commencing ca. 1200. In that script there are 22 special graphs consisting of two groups. The first group is called « the 10 heavenly stems » ; the second group is called « the 12 earthly branches ». The 10 + 12 special graphs are used by the Chinese to this day. The « 10 » can serve as the ordinal numbers from « first » to « tenth ». It is striking that among the variant forms of the 22 graphs, a few are in the cuneiform shapes of the Ugaritic letters which have the phonetic values *z*, *m*, and *s*. Hugh Moran developed a suggestion made in the class-room by a native Chinese teacher of his, that the 22 graphs were alphabetic and stood for sounds that could be used for spelling special words such as foreign proper names. This may indeed be so, but until we have recognizable words spelled out alphabetically, the idea remains an unproved assumption. We are on firm ground, however, when we note that the 22 are used calendrically, numerically and for ordering in the way we use the letters of the alphabet for « alphabetizing ». We have seen how the Ugaritic alphabet was used calendrically. As for

8. For a detailed discussion, see my « Ugaritic RBT/RABITU » in the Peter C. Craigie Memorial Volume (= *Journal for the Study of the Old Testament*, Supplement Series 67) Sheffield 1988, 127-132.

9. See my « Father's Sons and Mother's Daughters » to appear in 1993-94 in the Charles W. Carter Memorial Volume edited by Yoël Arbeitman at the Institute of Semitic Studies, Princeton NJ.

10. For clarification of the technicalities, see UT, Chapter III, pp. 11 ff.

numbering, the first letter stands for « the first (day of the month) », the next letter stands for « the second (day of the month) », and so forth. As noted above, the first ten graphs (i. e. « the 10 heavenly stems ») are still used as the ordinals from « first » to « tenth », as the first ten letters of the Hebrew alphabet are still used.¹¹

The numerical function of the alphabet is deeply imbedded. For example the letters have numerical values that persist even after drastic changes in the alphabet have been made. The *digamma* (pronounced *w*) was dropt early on, from the Greek alphabet. However, when the Greek alphabet is used numerically, the *digamma* has the value « 6 » like the Phoenician *w*, which is the 6th letter in the Phoenician alphabet.

The Arabic alphabet has been altered considerably as to the sequence of the phonetic sounds. Only the first two letters (*alif* and *ba*) are in their original position and designate « 1 » and « 2 » respectively, like *alpha* and *beta* in Greek, or *alef* and *bet* in Hebrew. Thus, the letters in the Arabic alphabet start : ʾ, b, t, t, g/j, h, h, d, d, r, z. But for indicating numbers, the letters representing sounds in the Hebrew alphabet retain the numerical value they have in Hebrew, so that ʾa = 1 (like Heb. א), b = 2 (like Heb. ב), g = 3 (like Heb. ג), h = 8 (like Heb. ח), d = 4 (like Heb. ד), r = 200 (like Heb. ר), z = 7 (like Heb. ז) and so forth. Only the Arabic letters representing sounds that do not occur in the Hebrew alphabet follow an independent Arabic order. A remarkable feature of the alphabet is that it served not only as a phonetic system, but also as a calendar and a numerical system. All this (and, in any event, the last two functions) bridges the gap between the 22-letter alphabet of Ugarit and the East Mediterranean on the one hand, and the 22-graphs of the Far East on the other.

Diffusion is always a two-way street. While the alphabet moved from the Near East to the Far East toward the close of the second millennium, silk was trickling from the Far to the Near East according to *Nature* (London) on 6 March 1993 and written up as a feature article in the Science section of the New York Times on 16 March 1993. Some strands of Chinese silk have been used in preparing an Egyptian mummy, « ca. 1,000 B. C. » (i. e. approximately when the 22-letter alphabet spreading in, and from, the Near East).

The usefulness of the alphabet explains its global spread. Its simplicity *vis-à-vis* the complex systems of Sumero-Akkadian cuneiform and Pharaonic Egyptian writing eventually doomed those older systems to oblivion so that they had to be deciphered in the nineteenth century by European savants. Things were different in China, which still clings to the 22-graphs for special purposes, but otherwise retains its ancient complex system as abundantly recorded since the Shang Dynasty. The Far East has maintained continuity of script (albeit with a series of modifications) down to the present.

We should bear in mind three major revolutions in recording and transmitting knowledge. The first is our ABC, first attested to at Ugarit. The second is printing, which was born in the Far East but changed the face of the Occident when it spread during the fifteenth century A. D. in Europe. The third is the computer. The primary revolution remains the ABC at Ugarit.

The above should make it clear that Ugaritology is not only a dynamic field of the past. It is very much alive and has a great future. Ugaritologists should remember the words of Rabbi Tarfon : "It is not incumbent on you to finish the task but neither are you free to desist therefrom" (*Mishna*, Tractate *Pirqa Avot* « Ethics of the Fathers » 2:21).

11. It may be more than a coincidence that only the first ten letters in the Hebrew alphabet (like the « 10 stems ») signify the ordinal numbers « first » to « tenth ». The next twelve Hebrew letters advance, first by tens (20, 30, 40 ... 90), and then by hundreds (100 to 400). Such technicalities will be treated in Chapter V of a monograph to be published by Purdue University in 1994.

Meanwhile, suffice it to state that the inscribed oracle-bones are treated by David N. Keightley, *Sources of Shang History: The Oracle-Bone Inscriptions of Bronze Age China*, U. of Cal. Press : Berkeley 1978. On p. 200, Table 10 is a chart of the various forms of the 22-graphs entitled « Epigraphic Evolution : Tung Tso-Pin's Kan Chih Table ». I take this occasion to thank the following Sinologists for their valuable criticism and guidance : Professor Victor Maier of the University of Pennsylvania ; Professor David Keightley of UC Berkeley ; and Professor C.C. Huang of Bennington College.

LE ROYAUME D'UGARIT

Mario LIVERANI

L'histoire d'Ougarit : recherches anciennes et récentes

La reconstruction de l'histoire politique d'Ougarit a attiré l'attention des chercheurs dès que les archives juridiques et diplomatiques du Palais royal furent publiées en 1955-1956. La publication même des textes par Jean Nougayrol fournissait déjà une histoire au moins implicite du royaume, grâce à son classement chronologique et à ses commentaires fondamentaux¹. Il faut redire notre reconnaissance envers Jean Nougayrol, qui non seulement publia les textes d'une manière magistrale, mais encore établit un cadre de l'histoire de la ville qui reste encore valide.

A la suite de son remarquable travail, on eut très vite des œuvres de synthèse : ma thèse italienne sur l'histoire d'Ougarit² et l'histoire de la Syrie de Horst Klengel³ établissaient une sorte de *communis opinio* – à l'exception des problèmes chronologiques surtout de l'âge amarnien, qui étaient d'ailleurs l'objet de diverses monographies dans les mêmes années⁴, ainsi que de maints problèmes de détail (comme il arrive toujours). D'autres textes publiés ultérieurement⁵ ajoutaient de nouveaux chapitres, et surtout le chapitre final, à l'histoire de la ville. Ces textes sont utilisés dans ma deuxième synthèse écrite pour le *Supplément au Dictionnaire de la Bible*⁶ ; et je dois avouer n'avoir rien d'important à y ajouter ou à y changer. Il est vrai que mes intérêts se sont déplacés ; mais je remarque que la synthèse nouvelle et tout à fait récente de Klengel⁷ n'apporte pas beaucoup de nouveautés elle non plus – sinon, bien sûr, la prise en compte des textes publiés entre-temps.

Certes, il y a des textes récemment publiés : en particulier la « Bibliothèque au sud de la ville »⁸ n'a pas encore été exploitée à fond pour enrichir l'histoire d'Ougarit de nouveaux détails. Il s'agit justement de détails, parfois très intéressants, mais qui ne donnent lieu qu'à des mises à jour de caractère technique.

1. Cf. en particulier J. Nougayrol, *Le palais royal d'Ougarit* IV, Paris 1956, p. 1-23.

2. M. Liverani, *Storia di Ugarit nell'età degli archivi politici*, Rome 1962.

3. H. Klengel, *Geschichte Syriens im 2. Jahrtausend v.u.Z.*, Teil 2, Berlin 1969, p. 326-421.

4. W. Helck, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.*, Wiesbaden 1962 ; K.A. Kitchen, *Suppiluliuma and the Amarna Pharaohs*, Liverpool 1962 ; D.B. Redford, *History and Chronology of the Eighteenth Dynasty of Egypt*, Toronto 1967 ; C. Kühne, *Die Chronologie der internationalen Korrespondenz von El Amarna*, Neukirchen 1973.

5. *Ugaritica* V, Paris 1968 ; *Le Palais royal d'Ougarit* V, Paris 1965 ; VI, Paris 1970.

6. M. Liverani, *Ras Shamra. Histoire*, dans « *Supplément au Dictionnaire de la Bible* », IX, Paris 1979, col. 1295-1348. Deux ans après, une autre synthèse (moins systématique) fut publiée par G.D. Young (éd.), *Ugarit in Retrospect*, Winona Lake 1981 (l'histoire y est traitée par M.C. Astour, *Ugarit and the Great Powers*, p. 3-29).

7. H. Klengel, *Syria 3000 to 300 B.C. A Handbook of Political History*, Berlin 1992.

8. P. Bordreuil (éd.), *Une bibliothèque au sud de la ville (= Ras Shamra-Ougarit VII)*, Paris 1991.

Pour ma part, je résisterai aujourd'hui à la tentation d'entrer dans ces détails, pour me tenir au niveau des grands problèmes de synthèse que l'on m'a chargé d'aborder.

Mais peut-on (pourra-t-on jamais) considérer l'histoire d'Ougarit comme quelque chose d'établi, d'arrangé pour toujours ? Certainement pas, dans la mesure où cette histoire n'est pas seulement l'histoire d'une ville quelconque dans une période quelconque, mais le point de repère privilégié d'un des grands tournants de l'histoire ancienne : la crise finale des civilisations de l'Age du Bronze dans le Proche-Orient et la Méditerranée orientale. Cette crise constitue un problème qu'on ne finira jamais d'analyser et d'expliquer à la lumière d'un ensemble complexe de données qui grandit sans cesse et qui va bien au-delà des textes de Ras Shamra.

En nous bornant aux données de Ras Shamra elle-même, qu'est-ce qui s'est donc passé dans les quinze dernières années ? Est-il possible que la nouvelle phase d'exploration de la ville, qui a déjà donné et va encore donner tant de résultats brillants au point de vue archéologique, corresponde à une phase de déclin dans l'élaboration et l'analyse des données proprement historiques ? C'est possible, bien sûr, et il ne faudrait pas le considérer comme un problème ou un échec. Les grandes trouvailles d'archives ne peuvent pas se programmer ; et il faut avouer aussi que les fouilles extensives et hâtives d'autrefois produisaient des résultats qu'il serait difficile d'obtenir avec les méthodes plus soignées d'aujourd'hui.

On peut certainement attendre des résultats historiques considérables de la nouvelle stratégie de recherche, mais à un autre niveau et dans d'autres directions que l'histoire politique : étude du territoire (donc topographie et « *settlement pattern* »), étude de la culture matérielle (y compris l'urbanisme et l'architecture), étude des ressources économiques, étude de la stratigraphie et de la chronologie interne. Et chacun peut comprendre que l'histoire politique se trouverait, elle aussi, insérée dans un cadre bien plus riche et concret.

Le cadre géopolitique aux environs de 1200 av. J.-C.

En tout cas, pour produire un cadre historique nouveau, il faudrait avoir soit des données nouvelles, soit des problèmes nouveaux. Dans le domaine de l'histoire politique, si l'on n'a pas beaucoup de textes nouveaux provenant d'Ougarit, des données importantes nous viennent des archives d'Émar et aussi de Hattusha, qui concernent le cadre général de la Syrie aux alentours de 1200, la position de Karkémish en particulier, mais aussi (indirectement) la position d'Ougarit elle-même.

A mon sens, les données récemment acquises grâce aux archives d'Émar et de Hattusha ont produit des changements quant au cadre géopolitique à la veille de l'invasion des « Peuples de la Mer », et quant à ses effets : survivance et écroulement, continuité et discontinuité. Il y a quinze ans encore, on pouvait avoir une idée simple et uniforme de la situation. Au point de vue territorial, il y avait l'empire hittite (plus ou moins compact, plus ou moins stable), dont Ougarit faisait partie ; et il y avait la zone égyptienne au sud, les Mycéniens à l'ouest, l'Assyrie à l'est. Au point de vue chronologique, une césure nette résultait de l'invasion des « Peuples de la Mer », invasion qui avait tout balayé depuis la mer Égée jusqu'au Delta égyptien. Ougarit se trouvant tout simplement à l'intersection de ces coordonnées dans l'espace et le temps, elle avait subi le sort de toute la Méditerranée orientale.

Ce cadre reste encore valable dans ses lignes très générales. Mais les détails sont maintenant plus riches. Avant la fin de l'empire hittite, toute sa moitié sud-orientale semble avoir connu un statut d'autonomie assez étendu. On savait déjà – dès la publication des archives diplomatiques d'Ougarit – que Karkémish était devenu un « grand royaume » presque indépendant de Hattusha et contrôlant directement la Syrie (Ougarit y comprise). On sait maintenant qu'un rôle semblable était joué par Tarhuntasha en Cilicie et en Cappadoce⁹, et on entrevoit un statut assez indépendant aussi pour Ishuwa/Malatya dans la

9. A la suite de la publication de H. Otten, *Die Bronzetafel aus Bogazköy. Ein Staatsvertrag Tuthalijas IV*, Wiesbaden 1988. Sur la (re)conquête de Tarhuntasha par Shuppiluliuma II, cf. J.D. Hawkins, « The New Inscription from the Südburg of Bogazköy-Hattusa », *Archäologischer Anzeiger* 1990, p. 305-314.

haute vallée de l'Euphrate. Une carte récemment préparée par Massimo Forlanini ¹⁰ donne une vision très claire de ce que pouvait être la partie sud-orientale de l'empire hittite à la veille de son écroulement. Seulement, j'élargirais les bornes orientales de Tarhuntasha (en y incluant toute la vallée du Göksu jusqu'au Lamas Çay, et peut-être la plaine entre Konya et Eregli), pour des raisons topographiques qui restent d'ailleurs très incertaines ¹¹.

Or, on peut comparer cette carte au récit de Ramsès III sur les pays parcourus et ravagés par les « Peuples de la Mer » dans leur progression vers l'Égypte, et on constatera que la liste de ces pays (Hatti, Qode, Karkémish, Arzawa, Alashiya) y trouve une correspondance satisfaisante non seulement au point de vue géographique, mais aussi au point de vue politique – si l'on accepte que le Qode (toponyme qui reste mystérieux, mais que l'on a depuis longtemps proposé de situer en Cilicie) ¹² recouvre le royaume semi-autonome de Tarhuntasha (plutôt que le Kizzuwatna, qui n'existait plus comme entité politique à l'époque). Je veux dire que le récit de Ramsès III ne mentionne pas simplement des régions mais des États.

On peut aussi comparer cette carte à la distribution des États désignés comme « Néo-Hittites », qui recouvrent d'une manière assez précise l'ensemble des territoires jadis inclus dans les trois « grands royaumes » de Karkémish, de Malatya, de Tarhuntasha (ce dernier seulement en partie), tandis que le territoire du royaume de Hatti au sens strict reste vide en très grande partie : c'est donc lui seul qui a fait l'objet d'une véritable césure succédant à une réelle destruction, et qui va être réoccupé par des peuples (notamment les Phrygiens) nouvellement arrivés en Anatolie. Il me paraît donc possible de proposer que le désastre final ait englouti seulement le royaume de Hatti au sens strict, et ait épargné les royaumes satellites de Malatya, de Karkémish, de Tarhuntasha : ils se sont réorganisés (dans les siècles suivants) en de nouvelles formations étatiques, en gardant leur population précédente (surtout « louvite »), leur langue et leur écriture, et mainte tradition politique ancienne – y compris le titre de « grand roi » qui persiste pendant des siècles tant à Karkémish que (plus rarement) à Malatya et que dans le Tabal héritier de Tarhuntasha, comme l'a montré une belle étude de David Hawkins ¹³.

Il s'agit, bien entendu, d'une hypothèse, d'une suggestion qui, certes, n'est pas dépourvue de difficultés (notamment sur l'extension du Tarhuntasha). Mais les effets de l'invasion me semblent en tout cas plus limités, plus localisés qu'on ne le croyait auparavant, et surtout plus politiques dans le sens qu'ils affectent des entités étatiques et non des régions géographiques. On va voir bientôt comment et pourquoi le royaume d'Ougarit, bien que situé à l'intérieur de la zone « résistante » de Karkémish, est resté détruit et déserté après l'invasion.

Quant au problème de la continuité, le cas de Karkémish est maintenant assez clair : la ville (ou tout au moins la dynastie royale) ne connaît pas de rupture. Après le Talmi-Teshub contemporain des derniers rois de Hattusha et d'Ougarit, il y a encore un Kuzi-Teshub, son fils, et le pouvoir des « grands rois » de Karkémish recouvre encore un assez grand territoire, de la région d'Émar ¹⁴ jusqu'à la région de

10. M. Forlanini - M. Marazzi, *Anatolia : l'impero hittita* (= Atlante storico del Vicino Oriente antico, 4.3), Roma 1986, tav. XX.

11. Position et extension du royaume de Tarhuntasha, après l'étude pionnière de A. Götze, « Zur Geographie des Hethiterreichs », *Kleinasiatische Forschungen* I/1, Weimar 1927, p. 109-112, et la synthèse de J. Garstang - O.R. Gurney, *The Geography of the Hittite Empire*, Londres 1959, p. 65-72, ont fait l'objet de nouvelles études à la suite de la publication de la « Bronzetafel ». Cf. notamment J. Freu, « Problèmes de chronologie et de géographie hittites », *Hethitica* 8 (1987), p. 126-130 ; M. Forlanini, « La regione del Tauro nei testi hittiti », *Vicino Oriente* 7 (1988), p. 129-169 ; Ph. Houwink ten Cate, « The Bronze Tablet of Tudhaliyas IV and its Geographical and Historical Relations », *Zeitschrift für Assyriologie* 82 (1992), p. 233-270 ; R.H. Beal, « The Location of Cilician Ura », *Anatolian Studies* 42 (1992), p. 65-74.

12. M. Weippert, « Ein ugaritischer Beleg für das Land "Qadi" der ägyptischen Texte », *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins* 85 (1969), p. 35-50.

13. J.D. Hawkins, « Kuzi-Tesub and the "Great Kings" of Karkamis », *Anatolian Studies* 38 (1988), p. 99-108.

14. D. Arnaud, « Les Hittites sur le Moyen-Euphrate : protecteurs et indigènes », *Hethitica* 8 (1987), p. 9-27.

Samsat¹⁵. Et la même dynastie est encore en place (et fait encore usage du titre de « grand roi ») un siècle plus tard, lorsque Tiglat-pileser rencontre un Ini-Teshub II¹⁶, et lorsqu'un Talmi-Teshub II peut à mon sens être identifié dans le « Ura-Tarhuntas » de l'inscription hiéroglyphique A4b¹⁷. Une continuité plus ou moins semblable paraît attestée à Malatya aussi, tant par une continuité dynastique qui remonte à Kuzi-Teshub de Karkémish¹⁸ que par une continuité archéologique dans l'emplacement de la « porte des lions » des niveaux impériaux et post-impériaux¹⁹.

L'invasion des « Peuples de la Mer » : comment lire les textes

Il est raisonnable de supposer que l'invasion des « Peuples de la Mer » ait produit des dégâts différents selon les régions, en raison soit de sa propre force de frappe, soit de la capacité locale de résistance. Quant à la poussée de l'invasion, elle a dû évidemment s'affaiblir en progressant d'ouest en est ; mais elle est restée considérable jusqu'aux frontières de l'Égypte, si l'on en croit le récit de Ramsès III. Cependant ce récit (dont mon élève Barbara Cifola a étudié les détails terminologiques et narratifs²⁰) ne fait qu'appliquer à une situation nouvelle (l'arrivée de bandes de pirates et de fuyards) le modèle traditionnel de la victoire pharaonique en bataille rangée. Le récit ne forge – bien sûr ! – ni l'invasion, qui était une réalité, ni le danger pour l'Égypte, qui était très grave ; mais il forge la « coalition »²¹, l'attaque unitaire, la bataille rangée, le cadre topographique (en effet très vague) de la bataille même²². On peut dire que le récit de Ramsès fabrique une grande bataille et une grande victoire, en additionnant de nombreux épisodes divers dans le temps et l'espace, dont la gloire était minime, et dont l'efficacité commémorative aurait été assez modeste.

Si on compare cette nouvelle lecture du récit de Ramsès III aux lettres – désormais célèbres – d'Ougarit sur l'arrivée des envahisseurs, on constate une coïncidence très nette, compte tenu des genres littéraires différents. C'est seulement si l'on continuait à lire le récit de Ramsès de manière traditionnelle, c'est-à-dire à la lettre, que l'on pourrait douter à juste titre que les lettres échangées entre Ougarit et Alashiya puissent se référer aux mêmes faits – tant ils se situent à une échelle différente. Au contraire, il me paraît raisonnable d'admettre que la poussée des « Peuples de la Mer », qui avait été violente en Anatolie occidentale où les Hittites et leurs alliés (tel l'Ougarit) avaient dû concentrer armées terrestres et navales, était devenue en Syrie l'arrivée éparpillée dont nous parlent les lettres : « sept » navires hier, « sept » peut-être encore demain. Ils ont pourtant entraîné des dégâts énormes et des soucis bien fondés, à cause tant de leur attitude belliqueuse et de leur condition désespérée, que de la faible résistance rencontrée dans un royaume comme l'Ougarit qui n'avait jamais eu d'enthousiasme à se battre, et qui en plus avait déplacé ses forces les plus vives en Anatolie occidentale.

15. D. Sørenhagen, « Ein Königssiegel aus Kargamis », *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft* 118 (1986), p. 183-190.

16. K.A. Grayson, *Assyrian Royal Inscriptions*, II, 82 et 95.

17. Écrit MAGNUS.TONITRUS sans compléments phonétiques. Hawkins (*cit.* p. 104 n. 33) a observé que le complément phonétique *-ta* dans l'inscription de Katuwa impose la lecture louvite (et non hourrite) du nom ; mais il s'agit d'une inscription postérieure de quelque deux siècles, qui connaissait le roi ancien d'après les textes.

18. Comme l'a montré l'étude de Hawkins déjà mentionnée. Cf. aussi J. Yakar, « Anatolian Civilization Following the Disintegration of the Hittite Empire », *Tel Aviv* 20 (1993), p. 3-28.

19. Cf. P.E. Pecorella, *Malatya - III*, Rome 1975 ; tout récemment M. Frangipane dans *Arslantepe - Hierapolis - Iasos - Kyme. Scavi archeologici italiani in Turchia*, Venise 1993, p. 95-101.

20. B. Cifola, « Ramses III and the Sea Peoples », dans *Orientalia* 57 (1988), pp. 275-306 ; « The Terminology of Ramses III's Historical Records », *ibid.* 60 (1991), p. 9-57.

21. Sur les *topoi* de la coalition et de la conspiration, cf. A.J. Spalinger, *Aspects of the Military Documents of the Ancient Egyptians* (New Haven 1982), p. 59-60, 67-77 ; E. Edel, « Der Seevölkerbericht aus dem 8. Jahre Ramses III », *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, I, Le Caire 1986, p. 228-231 ; W. Helck, « Nochmals zu Ramses III. Seevölkerbericht », *Studien zur Altägyptischen Kultur* 14 (1987), p. 131-134.

22. R. Stadelmann, « Die Abwehr der Seevölker unter Ramses III », *Saeculum* 19 (1968), p. 164-166.

Le cas singulier d'un royaume (Ougarit) toujours très tiède en assurant aux maîtres hittites son soutien militaire et politique, et finalement ruiné à cause d'un sursaut de fidélité et d'engagement, serait à étudier dans le cadre des rapports politiques internationaux. Sur ce sujet, ayant exprimé récemment ce que j'avais à dire²³, je laisse volontiers à d'autres communications le soin d'avancer quelques explications. Certes, l'étude des structures générales du comportement politique (interne et international) reste la base essentielle pour une véritable compréhension des événements. Et c'est sur ces aspects que les quinze dernières années ont probablement marqué les avancées les plus remarquables. Je veux dire que, si les traités ou les batailles sont toujours celles que l'on connaissait depuis longtemps déjà, on est aujourd'hui mieux à même de comprendre ce qu'est un traité²⁴, une bataille²⁵, un tribut, un mariage²⁶.

Le cadre topographique

Mais revenons au cadre géo-politique. Si l'on essaye d'appliquer à l'échelle du royaume d'Ougarit le procédé que l'on vient d'appliquer à l'échelle de la Méditerranée orientale tout entière, on a l'impression que le sort de la moitié nord du royaume (c'est-à-dire l'Ougarit au sens strict) et le sort de la moitié sud (c'est-à-dire le Siyannu-Ushnatu) ont été différents. Je dis l'impression et non la certitude, puisque les données archéologiques précises nous manquent (ou au moins : me manquent) encore. Mais, d'après les sources écrites, il paraît que leur sort a été bien différent à l'Age du Fer. Non seulement le site même de Ras Shamra demeura détruit et dépeuplé pour toujours, mais toute sa région devra attendre la fondation hellénistique de Laodicée pour retrouver les niveaux démographiques et productifs de l'Age du Bronze.

Au contraire Siyannu et Ushnatu connaîtront à l'Age du Fer une continuité – modeste mais sûre – de vie et de rôle politique²⁷. Or, on ne peut pas manquer de noter que, lors de l'invasion, le royaume de Siyannu et Ushnatu dépendait – depuis un siècle au moins – non plus de l'Ougarit, mais directement de Karkémish. Est-ce que Siyannu a survécu à l'invasion grâce à sa dépendance politique de Karkémish ? C'est une simple hypothèse, mais qui donnerait encore une fois à l'invasion (et à ses effets) l'aspect plutôt d'une intervention militaire bien ciblée que d'une poussée migratoire diffuse, avec une efficacité plus politique que démographique.

On espère que la fouille de Tell Siano va nous donner des précisions à cet égard. Une analyse systématique des sites mineurs du royaume serait aussi bien utile, voire nécessaire. Entre-temps on doit se contenter des fouilles danoises de Tell Sukas²⁸ et des sondages à Tell Daruk (Ushnatu ?)²⁹. Il serait intéressant de pouvoir montrer qu'abandon et continuité au commencement du XII^e siècle ont été différemment et spécifiquement distribués tant à l'échelle régionale (écroulement du Hatti mais survivance de Karkémish, dépeuplement d'Ougarit mais immigration des Philistins, etc.) qu'à l'échelle locale, interne au territoire d'Ougarit. Si l'on avait des renseignements plus précis et plus larges, on pourrait probablement essayer de procéder à une évaluation mieux équilibrée entre la grille large des aspects démographiques et de culture matérielle, et la grille plus étroite des situations politiques locales.

23. M. Liverani, *Prestige and Interest. International Relations in the Near East ca. 1600-1100 B.C.*, Padoue 1990.

24. G. Kestemont, *Diplomatique et droit international en Asie Occidentale (1600-1200 av. J.C.)*, Louvain-la-Neuve 1974 ; aussi *I trattati nel mondo antico : forma, ideologia, funzione*, Rome 1990.

25. *Prestige and Interest*, cit., p. 150-179.

26. Cf. C. Zaccagnini, *Lo scambio dei doni nel Vicino Oriente durante i secoli XV-XIII*, Roma 1973 ; F. Pintore, *Il matrimonio interdinastico nel Vicino Oriente durante i secoli XV-XIII*, Rome 1978.

27. Ils prendront part à la bataille de Qarqar (853) en tant que royaumes autonomes.

28. Détruit ca. 1170 (Peuples de la Mer ?) mais réoccupé tout de suite, cf. P.J. Riis, *Sukas I*, Copenhague 1970 ; M.L. Buhl, *Sukas VII*, Copenhague 1983 ; J. Lund, *Sukas VIII*, Copenhague 1986.

29. E. Oldenburg-J. Rohweder, *The Excavations at Tall Daruk (Usnu?) and 'Arab al-Mulk (Paltos)*, Copenhague 1981.

Le cadre économique : le cas des fermes palatiales

Outre les faits migratoires et les faits politiques, il y a aussi des faits économiques et sociaux à considérer. Dans ce domaine également, le cadre relativement rigide et simple que l'on connaissait il y a vingt ans est devenu plus nuancé et plus complexe. J'en donnerai seulement deux exemples, étroitement liés au problème qui nous intéresse ici.

Le premier exemple concerne la topographie économique du royaume, et se rattache à mon étude sur les fermes agricoles du Palais royal³⁰. De cette étude, il ressort que le palais tirait une partie considérable de ses revenus de l'organisation et de la gestion directe de fermes agricoles, où travaillaient des esclaves sans famille. De plus il y avait – bien sûr – les villages, d'où le Palais tirait des revenus plus modestes, mais qui assuraient la reproduction démographique de l'ensemble³¹. De même, les textes juridiques nous font entrevoir deux paysages agricoles différents : d'un côté, des propriétés (surtout des champs labourés) dans des villages dont le nom est utilisé comme point de repère juridique et administratif ; de l'autre, des propriétés (surtout vignes et jardins) qui ne sont pas liées à un toponyme de village³².

Or on doit noter deux choses. Premièrement, la distribution topographique des fermes palatiales et des villages, bien que l'on soit loin de pouvoir la cartographier avec certitude, et bien qu'elle soit partiellement entremêlée, recouvre globalement deux régions différentes. Les fermes palatiales et les propriétés spécialisées hors des villages étaient concentrées de préférence aux alentours de la ville même d'Ougarit, ainsi que dans les parties de la plaine les plus favorisées en eau (celles qu'on désigne comme « terres de source »), tandis que les communautés de village occupaient surtout les régions les plus éloignées de la capitale, les régions de colline et même de montagne à l'est et au sud-est. Deuxièmement, on doit remarquer que les deux paysages offrent des possibilités bien différentes de résistance et de reprise en cas de crise affectant la capitale : les fermes à exploitation directe vont être tout de suite désertées, tandis que les villages peuvent se réorganiser sur leurs propres forces.

Je veux donc souligner que l'attaque qui a détruit la ville capitale a facilement ruiné aussi d'autres établissements directement organisés par le Palais royal : établissements spécialisés comme Ibn Hani (qui n'est certes pas un « village » au sens strict du terme, mais une fonction décentrée de la ville), fermes palatiales, petites fermes de propriétaires « absents » de l'entourage du palais. La ruine des villages est moins nécessaire, moins automatique ; et encore moins automatique est la ruine de centres autonomes tels que Siyannu et Ushnatu. Somme toute, à l'intérieur du royaume d'Ougarit, on peut aussi distinguer le sort différent des diverses régions, avec leurs particularités économiques et administratives qui ont rendu possible ou impossible une survivance après le désastre.

L'étude de la topographie (surtout de ce que j'appelle la topographie économique) du royaume d'Ougarit a été en général conduite comme un problème d'identification entre toponymes anciens et modernes, donc comme un problème de localisation des sites mentionnés dans les textes – ce qui est nécessaire au préalable³³. Mais il y a également une autre approche, l'étude structurale des paysages agricoles et des « *settlement patterns* », qui peut donner aussi des résultats, et à laquelle je compte dédier une monographie spéciale dans les prochaines années. Il est vrai qu'il est difficile d'appliquer des méthodes néo-géographiques à une réalité archéologique (les alentours d'Ougarit) qui reste encore mal connue. Mais le cadre démographique et productif du royaume est trop important pour que l'on renvoie encore cette tâche, en la subordonnant à l'obtention de données plus complètes.

30. « Economia delle fattorie palatine ugaritiche », *Dialoghi di Archeologia* 1979/2, p. 57-72.

31. « Ville et campagne dans le royaume d'Ougarit », *Studies in Honour of I.M. Diakonoff*, Warminster 1982, p. 250-258.

32. Je prépare une *Topographie économique du royaume d'Ougarit* ; voir entre-temps le *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, IX, coll. 1316-1318. Sur les villages cf. M. Heltzer, *The Rural Community in Ancient Ugarit*, Wiesbaden 1976.

33. Qu'il suffise ici de se référer aux études (différentes dans leur méthode comme dans leurs résultats) de M. Astour et de G. Saadé.

Le cadre social : stratégie et sort des *maryannu* et des *tamkaru*

J'en arrive au deuxième exemple de fait socio-économique en rapport avec le problème du désastre et de la survie. Ce deuxième exemple n'a rien à voir avec une distinction dans l'espace (comme le premier) mais avec une distinction par catégories sociales et techniques. Je me propose ici de comparer le sort des deux classes (parmi les plus notables à l'intérieur d'Ougarit) des *maryannu* et des marchands.

Les *maryannu*³⁴ avaient joué un rôle fondamental dans l'établissement de l'État d'Ougarit, surtout dans sa phase de formation, au passage du Bronze Moyen au Bronze Récent, disons au XV^e et jusqu'au XIV^e siècle. Leur fonction militaire leur avait assuré une position socio-économique privilégiée, avec concession de terres par le palais en échange de leur service. Mais, au cours du XIII^e siècle, on voit dans les documents d'Ougarit que l'attitude des *maryannu* était devenue de moins en moins belliqueuse, en rapport avec l'attitude générale du royaume et avec la longue paix assurée par la dépendance vis-à-vis de l'empire hittite. Les *maryannu* cherchaient naturellement à transmettre leurs propriétés en héritage à leurs fils, et à remplacer leur service militaire par un paiement annuel en argent³⁵. Dans quelques cas, on voit même que le paiement aboutit à une véritable exemption : le *maryannu* paie au palais une somme considérable, une fois pour toute, pour être exempté du service et garder les terres comme propriété pratiquement personnelle. Dans d'autres cas, l'exemption est octroyée pour mérites spéciaux. Le palais reste ainsi dépourvu de protection militaire, mais, de leur côté, les *maryannu* restent sans fonction spécifique dans l'organisation du royaume, ils deviennent une classe de parasites. Dans la mesure où ce phénomène est commun à la société syrienne du XIII^e siècle, on ne sera pas surpris si, après l'écroulement des palais royaux, on n'entend plus parler de *maryannu*. La stratégie des *maryannu*, qui consistait à poursuivre leur intérêt économique immédiat au détriment de leur fonction sociale, a entraîné leur élimination de la société nouvelle de l'Age du Fer.

Le cas des marchands est différent. Eux aussi ont cherché à lier leur service au palais avec la poursuite du profit personnel. Ce qui était techniquement possible, et même facile, étant donné le système des comptes annuels avec l'administration palatiale. La « dotation » que le palais leur confiait restait entre leurs mains pendant des mois : entre-temps (c'est-à-dire : avant de rendre des comptes), ils pouvaient l'utiliser pour leurs affaires personnelles, soit de nature proprement commerciale, soit de nature financière (prêt à intérêt ou contre-gage). Lorsque le palais tomba en ruine, les marchands restèrent libres de s'organiser sans le palais, en poursuivant leurs trafics en « corporations » autonomes. C'est ce qui arrive en effet à l'Age du Fer, avec les marchands phéniciens³⁶.

On voit donc que les stratégies différentes des *maryannu* et des *tamkaru* ont donné des résultats opposés : l'élimination ou le développement ultérieur. Certes, des faits proprement techniques ont joué également un rôle : d'un côté l'évolution des techniques de combat (la marginalisation du char de guerre) a précipité l'échec des *maryannu*, de l'autre l'essor des techniques de navigation méditerranéenne a contribué au succès des marchands de la côte syro-phénicienne. Mais on sait par bien d'autres exemples que le développement social et le développement technologique s'influencent l'un l'autre mutuellement, et non pas à sens unique.

Mais ce que je voulais souligner c'est que discontinuité et continuité, abandon et survivance au XII^e siècle ont pu se combiner non seulement au sens topographique, mais aussi au sens socio-économique.



34. M. Heltzer, *The Internal Organization of the Kingdom of Ugarit*, Wiesbaden 1982, p. 111-115.

35. Cf. *Supplément...* cit., coll. 1344-1345.

36. « The Collapse of the Near Eastern Regional System at the End of the Bronze Age : the Case of Syria », *Centre and Periphery in the Ancient World*, Cambridge 1987, p. 66-73.

Dans cette communication, j'ai cherché à toucher des aspects divers : géopolitiques, démographiques et d'organisation de l'espace, sociaux, économiques. L'intérêt tout particulier de la fin du XIII^e siècle est de se trouver immédiatement à la veille de la fin de l'Age du Bronze – un phénomène dont la portée historique a peu de parallèles dans l'histoire mondiale. L'intérêt d'Ougarit est de se trouver au centre des événements qui ont marqué cette crise si vaste et profonde, et de nous livrer un cadre socio-économique à la veille de la crise finale. L'ambition de l'historien a été définie comme celle de « prophétiser le passé », dans notre cas de montrer que la documentation à la veille du désastre contient en soi les causes du désastre même et de la nouvelle organisation qui va en émerger.

L'ambition de l'historien est – somme toute – de montrer qu'il n'y a pas de surprise, pas de nouveauté inattendue. Dans notre cas la surprise, la nouveauté inattendue paraît évidente, se concrétise dans un accident extérieur, l'arrivée des Peuples de la Mer. Mais l'accident ne reste extérieur, donc en dehors des dynamiques visibles dans les textes du Proche-Orient, qu'à cause de la dimension géographique que nous avons choisi d'adopter. Quelque part dans les Balkans il y avait des causes internes, nécessaires, ou au moins suffisantes, pour donner l'essor aux faits migratoires qui vont affecter si durement le Proche-Orient. Mais il nous faudrait d'autres compétences, et d'autres données, pour inclure dans notre analyse le point de départ des mouvements de peuples. On s'est contenté d'analyser leur point d'arrivée, et de montrer que les « barbares » ont été les exécuteurs inconscients de la *némésis* de l'histoire envers l'*hybris* de la société proche-orientale de l'Age du Bronze Récent.

Université de Rome

LA TOPOGRAPHIE DU ROYAUME D'UGARIT

Michael C. ASTOUR

C'est avec beaucoup de plaisir que je parle, à ce colloque distingué, de la topographie du royaume d'Ougarit *. C'est là que j'ai commencé mes recherches sur la géographie historique de la Syrie du Nord ancienne. Ce sujet évoque l'émotion avec laquelle, il y a vingt et un ans, je franchis la frontière nord de la région et, en la parcourant dans diverses directions, je pouvais retrouver sur le terrain ce que j'avais appris de l'analyse des listes topographiques et des textes diplomatiques de Ras Shamra, des monographies géographiques, des rapports de voyageurs, et des cartes françaises du Levant au 1/50 000.

A la XXVII^e Rencontre Assyriologique Internationale de juillet 1980 qui se tenait ici même, j'ai exposé la méthode combinatoire par laquelle je croyais possible de localiser, avec plus ou moins de précision, plusieurs des sites nommés dans les documents de Ras Shamra, et de les assigner aux districts naturels du royaume d'Ougarit. Cette communication a été publiée dans *Ugarit-Forschungen* 13 et je ne reviendrai pas sur sa partie méthodologique ¹. Puisque le sujet de ce colloque est « le pays d'Ougarit autour de 1200 avant J.-C. », je laisserai de côté le royaume voisin de Siyannu-Ušnatu, anciennement vassal d'Ougarit, mais qui ne l'était plus à cette date ². Je tâcherai de présenter les résultats de l'enquête d'une manière un peu plus descriptive, en tenant compte de la géographie physique de la région et de ses divisions.

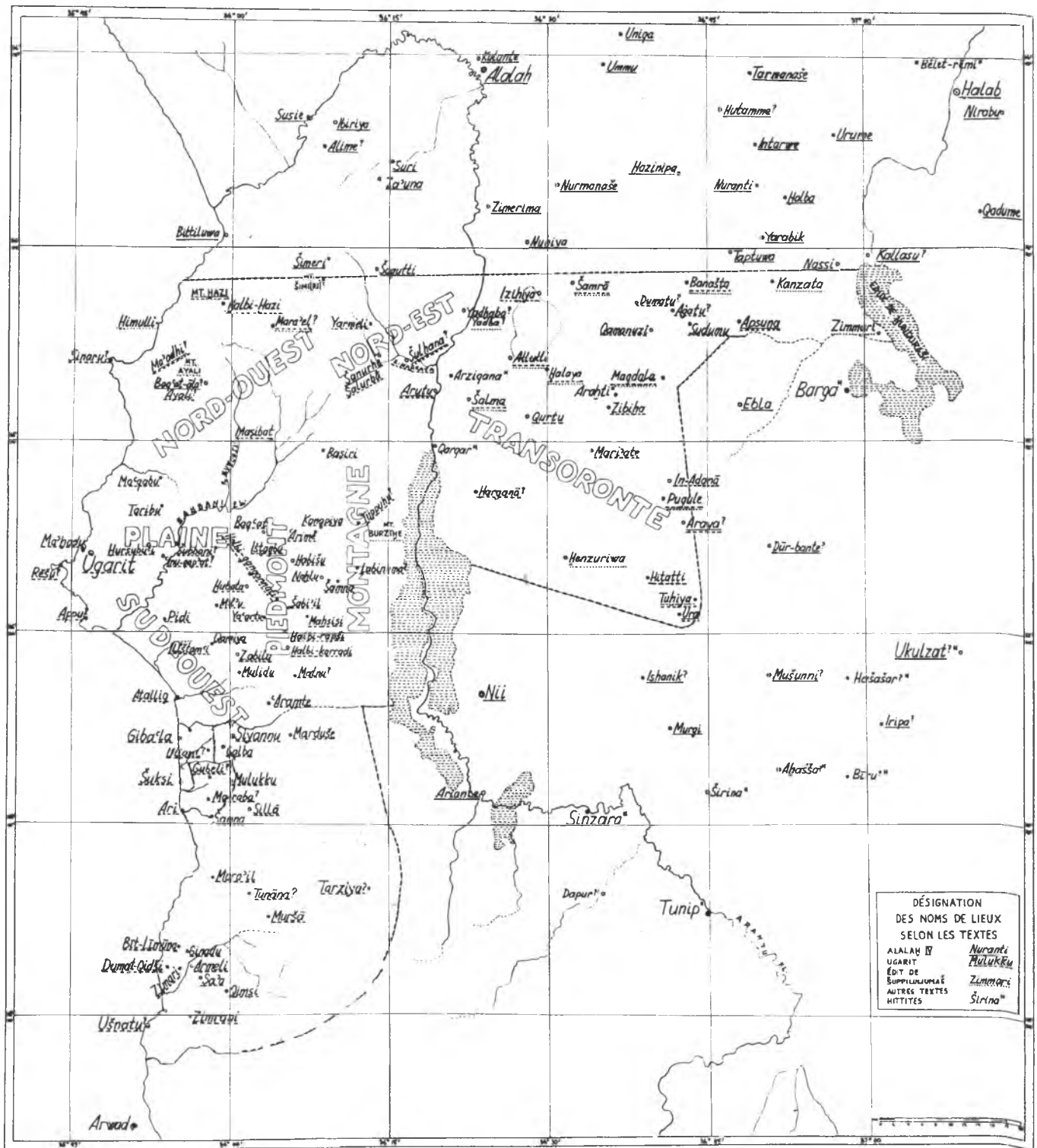
A la veille de sa destruction soudaine et totale, le royaume d'Ougarit possédait un territoire assez considérable à l'échelle de la Syrie du Bronze Récent ou de la Grèce classique. J'estime sa superficie à 5 425 km² environ, ce qui serait plus du double de l'étendue de l'Attique et surpasserait de 50 % celle de la Laconie. Mais Ougarit n'atteignit ces dimensions que vers 1360, quand son roi Niqmadu fut récompensé par le roi Hittite Šuppiluliuma de territoires pris aux pays vaincus de Mukiš et ses alliés ³. Si l'on soustrait les étendues ajoutées au nord et à l'est du territoire original d'Ougarit, celui-ci serait d'environ 2 200 km². Au sud, les possessions d'Ougarit et celles de Siyannu-Ušnatu étaient tellement enchevêtrées qu'il fallut plusieurs actes de démarcation et d'échanges de terres pour établir une frontière entre les deux royaumes. Au nord, le noyau territorial d'Ougarit ne comprenait pas les massifs du Basīṭ et du Bāyir. La frontière physique entre la plaine de Lattaquié et les collines du Basīṭ est formée par le Nahr Qandil, mais il semble que la ligne de démarcation politique passait plus au nord, laissant la basse vallée du petit

* La numérotation suivie des textes de *PRU* III et *PRU* IV est celle de Dietrich & Loretz 1972 : 24-52, première colonne.

1. Astour 1981b.

2. Astour 1979.

3. Astour 1981a.



Carte du royaume : toponymes.

fleuve, avec des tertres sur ses deux rives, à Ougarit⁴. A l'est, la frontière d'Ougarit passait le long de la crête du mont Bargylus, sans atteindre l'Oronte qui coulait à son pied. Nous le savons notamment par le fait que le mont Burziḫe – qui correspond au château médiéval de Bourzey ou Qal'at Barzaya sur le versant oriental de la chaîne⁵ – ne devint une possession ougaritaine que par l'Édit de Šuppiluliuma (n° 7 de la liste synoptique des lieux)⁶.

Il semble bien que l'extension originale d'Ougarit n'a pas sensiblement changé au cours des siècles antérieurs. Pendant la visite de Zimri-lim, roi de Mari, à la ville d'Ougarit (en 1701, chronologie basse), il y reçut cinq jarres de vin de la part du seigneur d'Ulme (LÚ *Ul-me*^{ki})⁷. Pierre Villard, dans son étude du voyage de Zimri-lim⁸, pensait qu'il s'agissait de la ville ougaritaine dont le nom alphabétique s'écrivait *Ulm*, et qui était située au sud-ouest d'Ougarit, dans la plaine de Lattaquié. Mais cette ville, dont le nom en cunéiformes syllabiques se lisait d'ailleurs *Ul-la-mi*, était trop rapprochée d'Ougarit pour avoir un prince à part. Par contre, ^{uru} *Ul-mu-we* (avec une désinence hurrite), transférée à Ougarit par l'Édit de Šuppiluliuma (n° 26), convient très bien, au point de vue géographique aussi bien que pour l'ononastique. Elle n'appartenait pas à Ougarit au temps de Zimri-lim, et pouvait bien être le siège d'un des petits vassaux du grand roi de Yamḫad, dont la principauté était peut-être sise sur la route même que Zimri-lim allait prendre d'Ougarit à Ḫalab. D'ailleurs, la ville apparaît aussi dans un petit fragment alphabétique, écrite *Ulm* (*UT* 30, 3', 5'), mais associée à *Arđl*, qui se retrouve dans une liste hittite de montagnes (dont quelques-unes de Syrie) comme *Ir-zi-li* ou *Ir-zi-e-li*⁹ et survit dans la toponymie moderne comme 'Arzēlāt ou 'Irzēlāt, noms d'un village sur la pente est du mont Bargylus, 3 km au sud-sud-ouest de Qal'at el-Bourzey¹⁰.

La même situation prévalait mille ans avant Šuppiluliuma, au temps des archives d'Ébla. Ougarit n'appartenait en aucune façon à l'empire d'Ébla et n'est jamais mentionnée dans ses textes¹¹. Cependant, plusieurs villes et villages du royaume d'Ougarit du Bronze Récent y apparaissent sous à peu près le même nom. Mais il résulte d'un examen comparatif que tous ces lieux se trouvaient dans les districts périphériques du royaume d'Ougarit, pour la plupart dans le Transoronte qui, on le sait, ne devint une possession ougaritaine que tardivement. Or il y a, dans les textes d'Ébla, un certain nombre de noms de lieu que les tablettes de Ras Shamra (ougaritaines et hittites) et d'Alalah localisent à l'ouest de l'Oronte, mais dans les districts du nord-ouest et nord-est, ajoutés par Šuppiluliuma, à savoir : Eb. *Si-na-rí-ù*^{ki} = RS *Snry* / ^{uru} *Sí-na-ru* ; Eb. *Mi-da-ḫ*^{ki} = Rs *Midḫ* / ^{uru} *Ma-ad-dáḫ* ; Eb. *A-a-lu*^{ki} = Rs *Ayly* (ville) / *ša A-ia-li* (montagne) ; Eb. *Iâ-'â-lu*^{ki} = RS ^{uru} *Ya-a*[*l*]i ; Eb. *I-da-bí-a*^{ki} = RS ^{uru} *Ia-ad-ba* (cf. Alalah ^{uru} *Ia-ad-ḫa-ba* NA ^{uru} *Ia-da-bi*) ; Eb. *Tal-mí*^{ki} = RS *Tlmš* / ^{uru} *Tal-mi-šu* ; Eb. *Ar-ma-lu*^{ki} = RS *Yrml* (mod. Armalé) ; et peut-être Eb. *Û-ba-zi-ig/gu*^{ki} RS = *Ubš* / ^{uru} *U-bu-sú* / *si*.

L'Édit de Šuppiluliuma remonta la frontière d'Ougarit d'une vingtaine de kilomètres plus au nord. D'après les jalons qui se laissent établir sur le terrain, la nouvelle limite nord du royaume semble avoir formé une ligne à peu près droite et allant presque exactement d'ouest en est, à partir de la pente sud du mont Casius et jusqu'au coin nord-ouest de la lagune, actuellement asséchée, du Maḫ, la seule dans la

4. Saadé 1990, carte 1. Je suis reconnaissant à M. Saadé de m'avoir fourni une copie de sa liste dactylographiée détaillée des tells archéologiques du royaume d'Ougarit (ouest du Bargylus).

5. Van Berchem 1902 : 434 ; Saadé 1956 ; Astour 1969 : 399-400.

6. Les quatre exemplaires de l'Édit de Šuppiluliuma, tous endommagés, mais qui se complètent partiellement, ont été publiés par Nougayrol dans *PRU* IV 5, 9, 10, et 11.

7. *ARMT* XXIII 548 : 3.

8. Villard 1986 : 403 n° 119.

9. Otten 1969 : 250, n° 13.

10. Il est noté comme 'Irzēlāt par Hartmann 1891, table 6, n° 106 ; comme *Irzelat* par Dussaud 1927, carte IX : B : 3 ; et comme 'Arzēlāt dans le *Répertoire* 1933 : 6. Mais on ne le trouve plus sur la carte française *Haffé* 1/50 000, dressée en 1939 et 1942, ni dans le *Gaz. Syr.*

11. On a bien pensé que *U-ga-ra-at*^{ki}, n° 5 dans la recension ébléenne d'une longue liste de noms géographiques, publiée en synopsis avec la recension d'Abū Salābiḫ par Pettinato 1978 et reprise dans *MEE* III, n° 56 et pp. 227-241, représentait Ugarit. Mais Steinkeller 1986 et Frayne 1992 ont trouvé que la liste, composée en Mésopotamie du Sud, ne couvrait que la Babylonie et la Transstigridie.

région qui pouvait correspondre aux Eaux de Hunduraši (n° 9 de l'Édit). Elle suivait le bord occidental de la lagune sur 8 ou 9 km, jusqu'à Zimmari (n° 8 de l'Édit), qui apparaît déjà à Ébla comme *Zi-mar*^{ki} et dont le nom survit dans celui de *Zammār*, un village au bord du Maṭṭ à moins de 2 km du Tell Ṭawīl, un tertre de l'Age du Bronze¹². De là, la frontière tournait brusquement vers l'ouest, utilisant probablement le Wādī el-Muḡr comme une ligne de démarcation naturelle. Elle formait ainsi une espèce de corridor ou de « bec de canard » avant de se diriger vers le sud, en laissant la ville d'Apsūnā (Tell Âfis) du côté d'Ougarit, mais contournant Ébla : celle-ci s'était rétablie après la terrible destruction par les Hittites au XVI^e siècle comme petite ville faisant toujours un peu de commerce avec Emar et Ekalte sur l'Euphrate¹³, mais elle n'est jamais mentionnée dans les textes de Ras Shamra. Puis la frontière se dirigeait vers le sud.

Ce tronçon est marqué par une ligne de villes qui figurent dans l'Édit de Šuppiluliuma, dans des textes d'Ougarit ayant affaire au Transoronte, et dans des textes d'Alalaḥ auquel ces villes avaient appartenu avant sa partition. Ces sites sont indiqués sur la carte et leurs noms seront repris plus bas. Il apparaît que l'extrême point sud-est du territoire ougaritain était Urā, actuellement Tell (ou Ḥirbet) Ura. De là, la frontière tournait vers l'est, ou l'est-nord-est, et se perdait dans le grand marais du *Ġāb*. Au-delà du *Ġāb*, la frontière entre Ougarit et Siyannu commençait dans le mont Bargylus, puis descendait vers le sud en une ligne assez sinueuse et se terminait au Nahr es-Sinn. Les autres voisins du royaume d'Ougarit étaient : le royaume-apanage hittite de Ḥalab le long de la frontière nord tout entière ; à l'est, Barga et peut-être quelque autre État de Nuḥašše ; au sud, un autre apanage hittite, Niya, qui, au XIII^e siècle, appartenait aux fils du roi déposé Urḫi-Teššub.

A l'intérieur de ces limites, le royaume d'Ougarit possédait une grande variété de terrains, qui différaient dans leurs formes physiques et leurs fonctions économiques. Il y a d'abord la longue côte de la mer Méditerranée, qui permettait à Ougarit d'être une puissance maritime avec de fortes marines marchande et militaire. Les textes ougaritains ne parlent que rarement du commerce de poisson¹⁴ ; mais le grand développement de l'industrie de la pourpre en Ougarit témoigne de pêcheries extensives du murex¹⁵. Nous connaissons les noms et les emplacements de huit ports sur le segment ougaritain de la côte. Ce sont, du nord au sud : Sinaru (Tell Rās Basīt) ; Ma'ḥadu (le port de la capitale à Minet el-Beīda) ; Rēšu (Tell Rās Ibn Hani) ; Appu (le Tell Sud près du vieux port de Lattaquié, entièrement enlevé en 1963 et 1964) ; Atallig (Qal'at er-Rūs) ; Giba'la (Tell et-Tuaini, dont le port à Ġeblā a transmis le nom de l'installation principale à la ville de Gabala hellénistique et romaine et son successeur contemporain) ; Šuksi (Tell Sūkās), une enclave de Siyannu, entourée de possessions ougaritaines ; et Ari ('Arab el-Mulk).

Au-dessus du secteur le plus septentrional de la côte ougaritaine s'élevait le mont Casius classique, connu des Hourrites et Hittites comme mont Ḥaz(z)i, et des Ougaritains et Phéniciens comme mont Ṣapānu ou Ṣaphōn (maintenant Ġebel el-'Aqra). Ce sommet principal du massif de Basīt jouait un grand rôle dans les mythes et rituels de ces peuples comme le siège du dieu de la foudre. Mais dans les textes administratifs d'Ougarit cette montagne n'est jamais mentionnée comme telle, sinon dans le toponyme composé *Ḥib Spn* = ^{uru}*Ḥal-bi* ^{bur.sag}*Ḥa-zi*, pour distinguer cette ville des autres villes du royaume portant

12. De Maigret 1978, fig. 11 (Bronze Ancien IVA), 12 (Bronze Ancien IVB), 13 (Bronze Moyen), 14 (Bronze Récent).

13. Arnaud 1986, n° 254,1 ; Mayer 1990 : 47.

14. *PRU* VI 156, une liste de marchandises pour vente, inclut 13 talents de KU₅^{mes}, sans doute de poissons.

15. Cf., en particulier, la liste des contributions de quantités de laine pourpre par vingt-neuf entrepreneurs, publiée par Thureau-Dangin 1934, et *PRU* V 78, liste de vingt et un *rišym qnum* « teinturiers de pourpre bleue de Rēšu », dont six noms se retrouvent, comme l'a montré Heltzer 1966 : 205, dans *PRU* V 85, liste (incomplète) de treize propriétaires de bateaux légers dits *ikt*. A Ras Ibn Hani, que j'ai identifié à Rēšu (voir ci-dessous), les toits étaient faits d'un mélange d'argile rouge avec des coquilles de murex et des petits cailloux (J. et E. Lagarce 1988 : 142), et, comme J. Lagarce nous en a informé à ce colloque même, des coquilles de murex concassées servaient comme gravier.

le nom de Ḫalbi (« colline »). Nulle part n'est attesté dans les textes de Ras Shamra un district de Ṣapānu¹⁶. De même, la montagne jumelle du mont Ḫaz(z)i, Namni ou Na(n)ni, n'apparaît à Ras Shamra que dans un texte hittite (Édit de Šuppiluliuma n° 47), dans le toponyme ^{uru}Ḫal-bi ^{bur.sag}Na-a-ni, ce qui est évidemment une autre désignation de ^{uru}Ḫal-bi ^{bur.sag}Ḫa-zi. Les massifs de Basīt et Bāyir sont une région de montagnes et de collines, couverte d'une belle forêt de pins. Elle avait, sans doute, le même caractère boisé à l'Age du Bronze et, étant donné la demande universelle pour le bois de construction (de bâtiments et de navires), on peut croire que non seulement ces forêts satisfaisaient les besoins propres d'Ougarit, mais que leur bois était exporté à l'étranger¹⁷.

Le massif du Ġebel Quṣeir, adjacent à celui de Basīt-Bāyir à l'est, et dont la partie méridionale appartenait à Ougarit depuis Šuppiluliuma, était connu dans le Proche-Orient (y compris à Ougarit) comme le pays de Salḫe, fameux comme producteur du bois de buis, très recherché pour la fabrication de meubles d'art. Une lettre d'el-Amarna spécifie que le bois de buis est obtenu des montagnes de Salḫi et de la ville d'Ougarit¹⁸.

Au sud des massifs de Basīt et Bāyir s'étend la plaine de Lattaquié avec son prolongement méridional, la plaine de Ġeblé. C'est une des plaines les plus fertiles de la Syrie ciseuphratique, riche en céréales (dont la surface devait être encore plus grande avant l'introduction du coton et du tabac), et en plantations d'oliviers et de figuiers¹⁹. C'est là que se trouvent, surtout aux bords du Nahr el-Kebir, les plus grands tertres de la région, qui couvrent de véritables villes fortifiées de l'Age du Bronze²⁰. Le Nahr el-Kebir traverse la plaine et ses abords montagneux en diagonale, du nord-ouest au sud-est, et sa haute vallée permet d'atteindre le col de Bdama, le seul passage routier dans le Bargylus du nord entre Ougarit (et son successeur, Laodicée-Lattaquié) et la Syrie intérieure. Ce fleuve doit sans doute être identifié avec *Rḫbn/nār Ra-aḫ-ba-ni*, « le fleuve large », qui est souvent mentionné dans les textes juridiques concernant les champs et autres propriétés foncières sises dans ses abords.

Deux autres cours d'eau apparaissent dans la même fonction : *nār Ku-wa-an-ti* et *Nḫry / nār Na-aḫ-ra(-ya)*. Le premier n'est mentionné qu'une seule fois, mais, exceptionnellement, le cours d'eau y est mis en relation avec une ville : il s'agit de champs appartenant à la ville de Šuqalu « au bord du Fleuve et au bord du Kuwanti »²¹. Le fleuve par excellence est sans doute le Nahr el-Kebir et le Kuwanti, un de ses affluents, et puisqu'on sait que Šuqalu faisait part du district de la Montagne, le Kuwanti devait être une des petites rivières qui se jettent dans le cours supérieur du Nahr el-Kebir. Quant au deuxième, qui est assez fréquent dans les textes juridiques, la seule conjecture que je puisse suggérer dérive de l'étymologie de l'hydronyme *Naḫraya* « ronflant » : il fait penser au Nahr el-Abiaḍ, une rivière assez importante de la partie sud du Ġebel Quṣeir qui se jette dans l'Oronte à quelque 4 km en aval de Ġisr eš-Šuġr après avoir passé une gorge où, selon la description par van Berchem et Fatio, « la rivière coule en grondant » et où « mugit le torrent »²².

A l'est, la plaine monte doucement vers une zone de transition que Weulersse appelait « les collines bordières »²³, et que j'ai marquée « Piedmont » sur ma carte. C'est un pays charmant où, en plus de vignobles et d'oliveraies, il y a – et il y avait sans doute dans l'antiquité – des vergers d'arbres fruitiers. La conclusion de van Berchem et Fatio, au commencement de notre siècle : – « A quelque point que le

16. Sur Ṣapānu, cf. Bordreuil 1984 : 8-10 ; 1989a : 269-274 ; 1990.

17. Voir l'exposé détaillé sur l'abondance de bois de charpente à Ras Ibn Hani et sur le rôle des produits forestiers pour Ougarit et les pays importateurs de bois dans Lagarce *et alii* 1983 : 262-273. Pour les forêts et l'économie du bois dans la province de Lattaquié : B.R. 513 : Syrie : 274-275 ; Wirth 1971 : 120, 126.

18. EA 126 : 4-6 (lettre de Rib-Abddi de Byblos).

19. Weulersse 1940 a : 267 ; B.R. 513 : Syria : 261 ; Wirth 1971 : 370.

20. Courtois 1963 (Ruwaysat al-Amir et Qal'at Siriani) ; Bordreuil 1984 : 7 (Ruwaysat as-Simḫāni) ; Saadé, manuscrit cité dans n. 4 ci-dessus, 9 (Ġebel al-Qal'at), 10 (Ruwaysat al-Ḫayat), 11 (Ruwaysat al-Simḫāni).

21. PRU III 170 : 4-5.

22. Van Berchem et Fatio 1913, I : 81.

23. Weulersse 1940a : 340.

voyageur venant de l'est traverse la chaîne côtière, il y retrouve ces ruisseaux clairs, ces pâturages presque gras et ces restes de forêts ²⁴ » –, s'applique aux collines bordières aussi bien qu'aux parties plus élevées de la montagne. Cette abondance des eaux vives dans le district du Piedmont suggère que la référence géographique *Nbkm/Na-ab-ki-ma, Na-ba-ki-ma, Na-pa-ki-ma* – « les sources » –, désignait, entièrement ou partiellement, les collines bordières.

Le terrain monte assez graduellement vers la crête du Bargylus sur le versant ouest, mais les pentes deviennent plus raides, les vallées transversales plus profondes, les communications plus difficiles. Au temps du mandat français, la population du haut pays était dispersée dans « une multitude de petits hameaux disséminés et perdus dans la montagne », chacun « établi auprès d'une petite source » ²⁵. La situation démographique ne devait pas être très différente à l'Age du Bronze, mais les forêts étaient alors plus vastes et épaisses, et il y avait, comme nous informent les textes, beaucoup plus de vignobles. Le nom propre de la chaîne n'apparaît jamais dans les tablettes de Ras Shamra, mais les textes hourrites et hittites de Boğazköy l'ont préservé comme mont Pišaiša ²⁶. Cet oronyme dérive d'un nom commun désignant une espèce de bois précieux dont on faisait des cannes et des manches de fouets, donc probablement le bois de cornouiller. Il est intéressant de noter que Tiglath-phalasar III appelait le Bargylus KUR *Sa-ú / Sa-ú-a / Sa-ú-e*, qui correspond au nom akkadien du même arbre (*sa-²-u*). Dans quelques listes de contingents livrés par les unités municipales du royaume, on trouve une rubrique qui s'écrit *gr* « montagne » en ougaritique et URU^{didli} HUR.SAG « villes de montagne » en cunéiforme syllabique. Comme l'a montré Bordreuil, ce terme désigne collectivement la circonscription administrative de la Montagne ²⁷. On comprend bien que les scribes, au lieu d'énumérer village par village leurs petits contingents, préférèrent parfois en donner la somme. Cela va bien pour les listes PRU V 40 et 74 et RIH 83/7-14 ; mais les deux autres listes de ce genre, KTU 4.693 et RS 34.131 (RSO VII, 4), ne sont pas constantes à cet égard : à côté de *gr* dans la première, de URU^{didli} HUR.SAG dans la seconde, elles énumèrent plusieurs villages du même district.

La pente orientale du Bargylus descend abruptement vers l'Oronte et le marais du *Gāb* ²⁸. Ni l'un ni l'autre ne sont mentionnés dans les textes de Ras Shamra, ni dans aucun autre texte du Proche-Orient asiatique antérieurs au premier millénaire. C'est par les inscriptions égyptiennes du XV^e siècle que nous apprenons que l'Oronte s'appelait déjà Arantu et le *Gāb*, « la mer de Niya » (*ym n Niy*) ²⁹. En 1943, Albright, en passant et sans élaboration, émit l'hypothèse que le *Gāb* apparaissait dans deux textes ougaritiques sous le nom de *Yman* ³⁰. Les passages dans lesquels ce nom est mentionné sont très difficiles tous les deux. Le premier se trouve dans une formule qui se répète dans RS 1929 n° 2 (CTA 31, collationné et corrigé à l'aide d'un autre exemplaire), une incantation pénitentielle pour le salut d'Ougarit, le roi Niqmadu et la reine Nešetu. La formule énonce : *wnpy gr hmyt Ugrt wnpy Yman wnpy 'rmt*. Malheureusement, le sens du verbe *npy* n'est pas certain. En tout cas, *Yman* est ici cité entre Ougarit et *'rmt*, bien attestée comme une ville du royaume d'Ougarit et correspondant, par son nom aussi bien que par sa place dans les listes topographiques, à l'Aranté moderne ; on est donc d'accord que *Yman* appartenait également à Ougarit. Xella, dans le commentaire à son édition du texte, remarque : « Naturellement, les raisons pour lesquelles cette localité et pas une autre ait été privilégiée dans le texte nous échappent ³¹. » La raison en était peut-être la position d'Aranté à l'extrême sud du Piedmont ougaritain ; elle pouvait symboliser la frontière méridionale du royaume. Notons que le seul autre

24. Van Berchem et Fatio 1913, 83.

25. Weulersse 1940a : 308.

26. L'identification est due à Forrer, *RIA* I : 32b et 101a.

27. Bordreuil 1984 : 2-3.

28. L'Oronte est le sujet de Weulersse 1940b, et le *Gāb* y est décrit aux pages 64, 72-75.

29. *Ym n Niy* (avec *yamm* ouest-sémitique pour « mer ») apparaît dans la stèle de Gebel Barkal de Toutmosis III, et *Arantu*, en différentes graphies syllabiques, est mentionné d'abord dans la stèle de Karnak d'Amenhotep II et ensuite dans les rapports de Ramsès II sur la bataille de Qidšu et ailleurs.

30. Albright 1943 : 41-42 et n. 33.

31. Xella 1981 : 266.

toponyme dans l'incantation qu'on puisse attribuer aux possessions d'Ougarit, *Qrzbī*, s'est conservé comme Karzbīl dans les mêmes parages³².

Quant au deuxième texte pertinent, il s'agit d'un épisode du poème mythologique II AB dont la seule partie qui compte pour notre sujet est la comparaison de quelque pièce d'art appliquée à *ḥwt Yman dbh rumm lrbbt*, « le pays de *Yman* où il y a des bœufs sauvages par myriades ». Bien qu'Albright traduisît « wild oxen », il devait penser à des buffles quand il prit leur présence en masse en *Yman* comme argument pour identifier cet endroit avec « le *Gāb*, une large région marécageuse sur le moyen Oronte »³³. Certains traducteurs de la littérature ougaritique sont allés plus loin dans cette direction et écrivirent « buffles » en toutes lettres. Mais cela repose sur un malentendu : l'animal appelé *rum* en ougaritique, *rēm* en hébreu et *rīmu* en akkadien (idéogramme AM), n'est pas le buffle (*Bubalus bubalus*), qui a constamment besoin de l'eau pour s'y tremper et se rouler dans la boue, mais l'aurochs (*Bos primigenius*), qui n'a besoin d'eau que pour boire³⁴. Il n'y a jamais eu de buffles sauvages en Asie antérieure et en Afrique du Nord ; et quant aux buffles apprivoisés, ils n'y sont apparus qu'à partir du VII^e siècle apr. J.-C.³⁵. Il est vrai que le buffle est représenté sur le sceau de Šar-kali-šarri et sur un sceau, également de l'époque sargonique, de Mari³⁶. Mais à cette époque, il y avait encore des relations maritimes directes entre la Mésopotamie du Sud et la civilisation du bassin de l'Indus, où l'image du buffle était extrêmement populaire dans la glyptique et la sculpture. Peut-être un buffle fut-il importé de là comme un animal exotique, ou bien les lapicides mésopotamiens imitaient-ils les œuvres d'art du bassin de l'Indus dont on a trouvé un bon nombre en Sumer et Akkad.

Au contraire, la présence de l'aurochs en Mésopotamie du Nord et en Syrie est attestée du XXIII^e au IX^e siècle av. J.-C. Un texte, cité dans CAD, fi,1 : 55, fait allusion aux « cornes d'un aurochs de la montagne » (*rīmi KUR-e*). Naram-Sin tua un aurochs dans la montagne de Dibar, l'actuel Gēbel 'Abd el-'Aziz, un massif jadis boisé au milieu de la steppe nord-mésopotamienne³⁷. Tiglath-phalasar I tua des aurochs dans le (ci-devant) pays de Mitanni, près d'Araziq sur la rive syrienne de l'Euphrate, et au pied du Liban³⁸. Assurnasirpal II tua et saisit plusieurs aurochs sur la rive droite de l'Euphrate près du mont Bisuru (Gēbel Bišri), et Salmanazar III en abattit soixante-trois et en saisit quatre à Zuqarri sur l'Euphrate syrien³⁹. Un passage du poème d'Aqhat (II D VI : 21-24) semble associer les *rumm* avec le Liban. On voit donc que l'habitat de ces grands animaux dans le Proche-Orient asiatique consistait en montagnes, en forêts et en steppes, mais aucunement en marécages⁴⁰. Si l'on me demandait d'émettre une conjecture sur la situation de *Yman*, en tenant compte de son appartenance au royaume d'Ougarit et de son rôle de refuge

32. La carte *Qerdāha* 1/50 000 montre deux villages à 0,5 km l'un de l'autre – Karzbīl, et Qāmoūaa Karzbīl –, dont le deuxième est noté dans *Gaz. Syr.* comme Qāmū' Karzbīl, 35° 28' N, 36° 00' E. Le double village se trouve à 7 km presque exactement au nord d'Arāmte. Il est possible que Zbl, PRU II 84 : 13 (dans une liste de localités, surtout des *gt*, qui fournissaient du vin), soit le même nom sans l'élément *qr* « muraille ».

33. Albright 1943 : 42 n. 33.

34. Sur les bovidés dans la littérature et l'art de la Mésopotamie voir M. Ellis 1989 ; sur la question des buffles dans le Proche-Orient, Zeuner 1963 : 249-251 ; Boehmer 1975.

35. D'après Zeuner 1963 : 250-251, les buffles ont été introduits, d'abord en Irak, au commencement de l'époque islamique ; d'après Boehmer 1975 : 13-14, un peu plus tôt, vers la fin de l'époque sassanide.

36. Reproduits dans Parrot 1963 : 186, fig. 223 et 224. Comme l'a observé Zeuner 1963 : 250, l'animal dédoublé sur le sceau de Šar-kali-šarri est un buffle apprivoisé.

37. Le sens de cette inscription a été établi par Sollberger 1970 ; l'identification du mont Dibar avec le Gēbel 'Abd el-'Aziz est celle de Stol 1979 : 25-30.

38. ARAB I, § 247 (ARI II, § 43) ; ARAB I, § 392 (ARI II, § 248).

39. Assurnasirpal : ARAB I, § 473 (ARI II, § 581) ; Salmanazar : texte d'Assur des annales, publié par Safar 1951 : III : 41-45.

40. On a bien proposé d'interpréter, dans un autre poème mythologique d'Ougarit (IV AB II : 9, 12), l'endroit dit *aḥ šmk mlat rumm* comme « un *aḥ*, 'pré' où abondent les buffles » (UT § 19.2434). Mais *ʾaḥū* biblique, *ʾaḥw/ʾhw* araméen, apparenté à *ʾi3ḥ/ʾih3* égyptien, est le nom d'une plante de marais, en parallélisme avec *gm* « papyrus » dans Job 8 : 11, plutôt que « pré » ; même la pharyngale, d'après la forme égyptienne, diffère de celle en *a* ougaritique. Comme l'a vu Virolleaud dans son *editio princeps* de IV AB, et comme l'expression a été traduite dans TO I : 283, il s'agit d'une rive (akkadien *aḥu*) de quelque cours d'eau. Rien dans le texte n'indique que cette rive fût marécageuse. L'hydronyme *Šmk* est autrement inconnu.

pour les aurochs, je dirais, sous toute réserve, qu'une place appropriée serait le Ša'āra, une longue zone de la crête du Bargylus, s'étendant à peu près de la latitude de Lattaquié à celle d'Arab el-Mulk, boisée, totalement dépourvue d'habitations humaines, mais utilisée comme pacage de chèvres⁴¹. Le Ša'āra se trouve juste à l'est d'Aramté, avec laquelle *Yman* est associé dans RS 1929 n° 2.

Le territoire ougaritain à l'est de l'Oronte consistait en trois régions principales : les vallées de l'Oronte et du Rūḡ, fertiles et bien arrosées, dont les sites archéologiques ont été prospectés par le regretté Jacques-Claude Courtois⁴² ; le massif calcaire du Ġebel Zāwiyé, dont la nature et l'économie aux époques romaine et moderne furent le sujet de l'étude de Georges Tchalenko⁴³ ; et, au nord et à l'est de ce massif, des parties de la plaine de Chalcis.

D'après les livraisons de ses villes et villages, le Transoronte était à l'Age du Bronze Récent, comme il l'était à l'époque romaine, un pays typique de la triade méditerranéenne du blé, de l'olive et de la vigne. Des survivances toponymiques, qui seront citées plus loin, nous permettent de localiser plusieurs villes et villages du district. Dans d'autres cas, des localisations peuvent être déduites des itinéraires. Ainsi, quand nous apprenons que 20 kor (soit 60 hectolitres) de céréales furent chargés sur quatre bateaux dans la ville d'Arutu (qui est souvent associée aux villes du Transoronte)⁴⁴, on doit en conclure qu'Arutu était un port fluvial où l'on transportait des quantités de grain à travers l'Oronte, sans doute vers la capitale. Par conséquent, Arutu ne pouvait être située qu'au point où la seule route praticable atteint le fleuve à partir du col de Bdāma, c'est-à-dire à Ġisr eš-Šuḡr.

Une ville dite Ḥarganā est également citée dans une tablette de Ras Shamra avec des villes du Transoronte⁴⁵. Comme *ḥarganu* et *arganu* sont deux graphies du même nom de plante, Ḥarganā doit être identique à Arganā, une « ville royale » (c'est-à-dire un centre de district) du royaume de Hamath que Salmanazar III prit en 853 av. J.-C. pendant sa marche à travers le Ġebel Zāwiyé d'Adennu ('In-Adanā ougaritaine, Adana classique, ed-Dāna moderne) à Qarqar (Tell Qarqūr sur la rive droite de l'Oronte⁴⁶). Un site approprié pour Ḥarganā/Arganā serait Tell Qasṭūn, un grand terre en position stratégique, occupé dès le Bronze Ancien⁴⁷.

Enfin, la ville de Araya, Ara ou Arra, qui apparaît sous le même nom dans les textes d'Ébla, d'Alalah, de Toutmosis III, d'Ougarit, de Tiglath-phalasar III, et dans une inscription grecque de l'époque romaine, est placée par l'itinéraire d'Antonin sur la route de Cyrrhus à Épiphanie (Hama), entre Chalcis (Qinnesrīn) et Capareas (Kafr Ra') ; mais les chiffres des distances de ces routes sont altérés, et c'est à titre de conjecture que je suis enclin à localiser Araya au tell considérable, sans nom sur les cartes, situé à moins de 8 km au nord-nord-est de Ma'arret en-No'mān.

Nous passons maintenant au système que les scribes ougaritains suivaient en dressant leurs listes des villes et villages du royaume. Ce système, une fois retrouvé, sert d'instrument précieux pour établir les positions relatives de la grande majorité des localités registrées dans les textes de Ras Shamra.

Les listes toponymiques de Ras Shamra sont de deux sortes : des listes « générales » qui énumèrent un certain nombre de localités de toutes les parties du royaume, et des listes « sectorielles » qui se limitent aux localités d'un seul district ou de deux districts voisins. Le mot « district » ne doit pas être compris dans le sens d'une entité administrative stable aux bornes fixes, mais plutôt comme un

41. Weulersse 1940a : 341.

42. Courtois 1973.

43. Tchalenko 1953/58.

44. *PRU* VI 150 : 6-7.

45. *PRU* VI 77 : 5.

46. Sur l'itinéraire de Salmanazar III en 853 voir Astour 1969 : 412-413. Je peux maintenant donner une meilleure explication que dans mon 1981b:4 du fait que Qarqar, bien que mentionné dans un texte fragmentaire hittite, n'apparaisse jamais dans les tablettes de Ras Shamra : les fouilles du tell double de Qarqūr (Lundquist 1984) ont permis de constater qu'il n'était pas occupé au Bronze Récent, et ma propre recherche sur la guerre hittito-assyrienne pour le Ḥanigalbat a montré que le Qarqar en question se trouvait en Haute-Mésopotamie.

47. Courtois 1973 : 84, 87-88.

groupement de localités voisines. Quelques communautés sont liées tantôt à un groupement, tantôt à un autre, ce qui peut indiquer des emplacements intermédiaires. Ce qui est important à noter, c'est que les groupements des listes « sectorielles » se retrouvent, avec à peu près la même composition, dans les listes « générales », et qu'ils se suivent presque toujours dans le même ordre. Il y a donc un « *pattern* » définitif dans l'arrangement des listes toponymiques et on y distingue sept districts correspondant de près aux divisions géographiques naturelles de l'ancien territoire d'Ougarit. Ce sont, dans l'ordre habituel :

- I : le Sud-Ouest (partie méridionale de la plaine de Lattaquié) ;
- II : le Piedmont ou les collines bordières ;
- III : la Plaine (au nord de la latitude de Lattaquié) ;
- IV : la Montagne ;
- V : le Nord-Ouest (les pays de Basīṭ et Bāyir) ;
- VI : le Nord-Est (les pays d'Akrad et Quseir jusqu'à l'Oronte) ;
- VII : le Transoronte (vallées du Ġāb et du Rūḡ, le Ġebel Zāwiyé et la partie adjacente de la plaine de Chalcis).

I. Le Sud-Ouest

Les listes « générales » PRU V 40, 42, 58 et 74 commencent par un groupe standard de huit ou neuf toponymes qu'on retrouve, plus ou moins complètement, dans les listes « sectorielles » CTA 68, PRU II 75, PRU III 222, PRU V 33 et 73. De façon plus significative, certains de ces noms apparaissent dans des actes de délimitation avec Siyannu-Ušnatu⁴⁸. Dans l'énumération ci-dessous, ces noms-ci figurent dans la colonne de droite :

Appu ⁴⁹	
Pidu	
Ġubeli	
Mulukku	Mulukku
Ari	Ari/Arruwa
Atallig	Atallig
Giba'la	Giba'la
Ullami	
Ma'raba	

Il s'ensuit que le premier district du royaume confinait aux possessions de Siyannu-Ušnatu. Or la capitale Siyannu correspond, comme l'a vu E. Forrer dès 1934⁵⁰, au grand Tell Siyānū, à 7 km à l'est de la ville littorale de Ġeblé. Le nom de celle-ci, qu'elle a conservé à travers les âges⁵¹, dérive donc de celui de Giba'la⁵² ; mais la ville pré-hellénistique devait se trouver à 2 km du port actuel, au tell considérable de Tuwainī⁵³. Ari, une ville commerciale importante et, en toute probabilité, un port⁵⁴, était limitrophe

48. Astour 1979.

49. Jusqu'à une date récente le nom n'était connu que dans sa graphie alphabétique, *Ap*. Sur la photographie d'une liste syllabique de villes, RS 34.131, dans Schaeffer 1978, pl. XIII, on voit clairement, à la ligne 1, ^{uru} *Ap-pí*. Cette tablette, avec les autres du même groupe, a été publiée, en translittération, par F. Malbran-Labat dans *RSO* VII (1991), n° 4.

50. Appendix II in Ehrich 1939 : 113. l'inspection des sites eut lieu en 1934.

51. Gubla néo-assyrienne (Tiglath-Phalasar III ; ne pas confondre avec Byblos), Gabala classique, Ġabala arabe médiévale.

52. Noté par Nougayrol, *PRU* IV : 17.

53. Déjà Forrer, *l.c.* (v. n. 50 ci-dessus) croyait que Tell el-Tuēnī (Tuwainī) était « le précurseur pré-romain de Jebelch ». Selon Riis 1960, 132 : « la ville antique [de Gabala] était une implantation séleucide sur le terrain près de la petite anse desservant les habitants de l'ancienne Gabala comme port ».

54. Ari possédait une nombreuse corporation de marchands, dont 74 sont énumérés dans *PRU* II:35, cf. Astour 1972 : 12. Trois de ces noms figurent parmi les producteurs de pourpre dans la tablette publiée par Thureau-Dangin, 1934.

de Šuksi, une enclave de Siyannu, dont le nom survit dans celui de Tell Sūkās⁵⁵. Nous plaçons donc Ari à 'Arab el-Mulk, à 4,5 km au sud de Tell Sūkās, où des niveaux d'occupation du Bronze Récent ont été reconnus par la mission archéologique danoise⁵⁶. Atallig était également un port⁵⁷ et possédait une saline⁵⁸ dont une partie formait une propriété extraterritoriale de Siyannu.

Le seul site avec un mouillage sur ce secteur du littoral qui nous reste est Qa'at er-Rūs, un tertre de très grandes dimensions qui était, au moins partiellement, occupé au Bronze Récent⁵⁹. Mulukku est évidemment Tell Mulūk, un tertre assez grand à 7 km à l'est de Tell Sūkās. Appu et Pidi, qui sont toujours en tête des listes du district, peuvent être identifiés avec deux sites plus au nord : le premier, dont le nom signifie « nez » ou, au figuré « cap », avec le tell (actuellement rasé) près de l'ancien bassin du port de Lattaquié, ville bâtie sur un promontoire⁶⁰ ; et le deuxième, comme l'a déjà conjecturé Virolleaud⁶¹, avec le village de Fidyū, 11 km à l'est de Lattaquié⁶². Ġubeli, Ullami et Ma'raba sont sans doute ensevelis sous trois des quatre tells de la plaine de Ġebel : Duwair Ĥatīb, Sirĥāba et Ġalāl (le quatrième, Tuwainī, ayant été identifié à l'ancienne Giba'la) ; mais nous n'avons pas d'indices pour décider quel tertre correspond à quelle ville⁶³.

II. Le Piedmont

Nous passerons les districts II, III et IV en revue plus rapidement. Ici, nous n'avons pas le bénéfice d'une documentation extérieure qui nous servirait de guide. Notre critère pour déterminer l'emplacement géographique de chacun de ces districts consiste à relever, dans les listes toponymiques, les assemblages plus ou moins uniformes de noms de lieux, et à vérifier si les toponymes modernes qui peuvent en être dérivés forment, en fait, des agglomérations territoriales. Pour le district qui suit celui du Sud-Ouest, les coïncidences onomastiques avec la zone des collines bordières (le Piedmont) sont très nombreuses. En voici quelques-unes : 'rmt = 'Aramté, Mtn = Metn, Mld = Maulid, Rakba = Rikbāné, Qmy = Qammīn, Zbl ou Qrzbil = Karzbil, Ya'arte = Yarté, Ĥubata = Ĥabbet, Ĥlb-gngnt = Ġingānīyé, Nĥl = Nĥailé, Ĥbš = Ĥabīs, Bq't = Baqā' ... La disposition de ces lieux sur le terrain circonscrit approximativement le territoire où étaient situées les autres localités du district dont les noms n'existent plus, comme Mu'aru (Sud), Araniya, Š'rt, Ša'qu, Šaḥaqu, Ammiza, Ir'abu, Agimi, [Q]dš, etc.

III. La Plaine

Dans la plaine de Lattaquié, la survivance des anciens toponymes est beaucoup moins prononcée que dans le Piedmont. Nos principaux points d'appui sont ici : Ĥršb'⁶⁴, que Virolleaud identifia, dès

55. Constatation faite par Nougayrol en 1961. La mission archéologique danoise, qui fouillait Tell Sūkās, y a trouvé des niveaux du Bronze Récent et une tablette en alphabet ougaritique.

56. Riis 1959 : 112-113. Plus tard, ce fut l'emplacement de la ville gréco-romaine de Paltos.

57. PRU V 56 : 1-2 « vaisseau d'Ala[šiya] qui est à Atallig ».

58. PRU IV 125 : 12.

59. Prospecté par Schaeffer 1935 : 171 (tessons du Bronze Récent et Bronze Moyen tardif) ; sondé et décrit par Forrer dans Ehrich 1939 : 113-125.

60. Prospecté par Riis 1965 : 77, qui a identifié des tessons du Bronze Récent à sa base. Il appela le tell « petit », mais d'après l'auteur local, Saadé 1964 : 108-116, ses dimensions avant 1930-1932 (quand il fut partiellement démoli) étaient à la base de 185 m sur 110 m, avec une hauteur de 15 à 22 m (cf. l'ouvrage dactylographié, cité ci-dessus n. 4, p. 7). Le reste du tell a été rasé en 1963. La couche inférieure, partiellement enlevée lors de la construction de Laodicée, contenait des tessons du Bronze Récent et du Fer.

61. Virolleaud 1940 : 141 n. 5.

62. Plus précisément, Pidi est le tell peu élevé (mais avec une longue histoire archéologique) de Ĥirbet el-Msalla, découvert et prospecté en 1980 par Saadé sur la périphérie orientale de Fidyū ; voir son ouvrage dactylographié, p. 10.

63. La désignation ougaritique du district du Sud-Ouest était Arr, comme il s'ensuit de PRU V 33 et 42 ; cf. Astour 1972 : 14-15 ; Bordreuil 1984a : 4-8 ; Courtois 1990 : 107.

64. Le nom signifie sans doute : « tanière d'hyène ». On le rencontre en syllabique comme Ĥu-ur-su-<bu'>-i (Nougayrol 1968, n° 102 : 14'), Ĥu-u[r]-š[ú-...], *ibid.* n° 104 : 2), mais plus souvent comme Ĥu-ri-ka (l'identité est assurée par le contexte).

1940⁶⁵, avec le village de Ḥraṣbū, moins de 8 km à l'est de Ras Shamra ; Ilištam^{ci}, que le même savant reconnut, sous réserve, dans Ṣāmū, à 4,5 km au sud-est de Fidyū⁶⁶ ; Taribu, aujourd'hui Tirbé, à 12 km au nord-est de Ras Shamra ; Ma^qabu, parfois associé aux localités du district du Nord-Ouest, qu'on peut identifier à el-^qAqabé, à 4 km au nord de Tirbé. Šurašu et Uḥnappu, qui formaient une unité fiscale avec Ḥurika (Ḥrṣb^{ci})⁶⁷, devaient se trouver près de cette dernière. Uškani⁶⁸ et Ubur^a, localités assez importantes, sont souvent enregistrées avec des villes du Sud-Ouest ; on peut les placer près du cours inférieur du Nahr el-Kebir où il subsiste des traces d'anciennes villes fortifiées. L'identification de l'une d'elles, Ruwaysat es-Simḥani, avec Uškani, proposée par Bordreuil⁶⁹, est très plausible. Šubbani, près duquel se trouvait le *gt m^{br} / bīt dimti ma-ba-ri*, « la ferme du gué »⁷⁰, peut être rapproché, sous toute réserve, de Qal^{at} Siriani⁷¹, site notable à l'Age du Bronze (y compris le Bronze Récent) sur la rive droite du Nahr el-Kebir, au point où la route Lattaquié-Alep franchit le fleuve. Les autres localités de ce district étaient Bīru, Hizpu, Ṭebaqu, ^{ci}Inu-qa^a, Raqdu, Ganna^a.

IV. La Montagne

Nous attribuons à ce district le groupe assez constant : Labnuma, ^{ci}Arime, Baširi, Mu^{ci}aru (Nord), Nanu^u⁷², Yana, Šuqalu, Šamnā, Šamniga (Šammiga). Sa localisation est déterminée par les correspondances onomastiques *rm* = ^{ci}Arāmū⁷³, Baširi = Wādi Bāšūr, et Šamnā = Bšimmāna. Il embrassait les hauts pays de Daryūs et Amamra et les versants aux approches du col de Bdāma, et peut-être la crête du Ša^{ci}ra, si elle correspond, en effet, à *Yman*, considéré ci-dessus.

V. Le Nord-Ouest

Nous rencontrons ensuite un groupement de toponymes (première colonne ci-dessous), dont certains se retrouvent dans les tablettes d'Alalah IV (deuxième colonne) et dans l'Édit de Šuppiluliuma (troisième colonne) :

Mašibat		
Sinaru		
Midḥ ⁷⁴	Ma ^a adḥi	
Ayly	Baq ^{ci} at-ala	
	Aila-ma ^a ad	Mt. Ayali

65. Virolleaud 1940 : 144.

66. *Ibid.* 141. Sa réserve était justifiée. Il a bien expliqué que la syllabe initiale, *il*el, fut comprise comme l'article arabe. L'élision du ^{ci}ayin est assez fréquente, mais l'emphatisation du *t* en *ṭ* est rare. Mais Ilištam^{ci} est le plus souvent enregistré avec des villes de la Plaine, bien que la position de Ṣāmū au sud de Fidyū/Pidi doive le placer dans le district du Sud-Ouest. La seule possibilité de réconcilier ces données est d'admettre que la démarcation entre les districts n'était pas fixée de façon rigide.

67. PRU III 217 : 19'-21'.

68. Alph. *Uškni*, syll. *Uš-ka-ni* et, dans les mêmes contextes, *BE-ka-ni* (ainsi translitéré dans PRU III), où le premier signe est à lire *úš* (Astour 1981b : 8 n. 39 ; Lackenbacher 1985 : 158 n. 22).

69. Bordreuil 1984 : 7.

70. Nougayrol 1968, n° 96 5-6.

71. Décrit par Courtois 1963 : 263, 269-272.

72. Cet endroit, dont le nom dérive de la plante employée en hippatrie, oug. *nini*, Akk. *ninû* ou *nanahu* (Astour 1980 : 5, n° 55), ne doit pas être confondu avec la montagne jumelle du mont *Špn/Ha(z)zi*, qui jusqu'à une date récente était connue seulement des textes hourrites et hittites comme ḤUR.SAG *Na-an-ni/Nam-ni* (*Na-ni* en Emar, *Na-na-a* dans l'Édit de Šuppiluliuma n° 47), et que Bordreuil 1989b a découverte dans le poème ougaritique II K : 8 et 108, en y lisant *Nny* en parfait parallélisme avec *Špn*. Les deux sont différents onomastiquement aussi bien que géographiquement. Il en va de même pour *Y^{ci}ny* (district du Nord-Ouest) et *Yny* (district du Bargylus).

73. Déjà vu par Virolleaud 1940 : 146.

74. Une fois écrit *Mdḥ*, RIH 84/13 : 7. En syllabique, le toponyme se rencontre une seule fois, dans la liste topographique PRU III 216 : 9', où, à cause du contexte très clair, il est préférable de lire *Ma-ad-dáh* au lieu de *Ma-at-qab*.

Ḫalbi-du-Mt. Ḫazi	Ḫalbi-du-Mt.Nana
Maraʾil	Maraʾil
ʿInu-maka	
Ubusu	
Gulbata	Gulbata
Suladu	Suladu
<i>Ngḫt</i>	Nagḫati
ʿrgz/Aragizi ⁷⁵	
Yʿny	Yaʿniya
Talmišu ⁷⁶	

Nous sommes donc dans une région qui, au moins en partie, appartenait à la zone transférée de Mukiš à Ougarit. Notre premier point de repère est Ḫalbi-du-Mt. Ḫazi qui, comme nous avons vu, était situé près du mont Casius (Gebel Aqraʿ). Dans la liste CTA 71 : 50-52, il forme une unité fiscale avec Maraʾil et ʿInumaka, qui se trouvaient donc aux mêmes abords, sans doute aux alentours d'Urdu. Un autre indice topographique est Ayali (montagne et village). Comme nous l'avons montré ailleurs ⁷⁷, il correspond à *Bacataiali* (= *baqʿat-ʿayyali*, « vallée du cerf ») de la Table de Peutinger, *Bakatailloi* de Ptolémée, une station sur la route d'Antioche à Laodicée, à 8 mille pas (12 km) de Platanus (Urdu) et 32 mille pas (48 km) de Laodicée (Lattaquié), ce qui le place près du col et de la source de Ḫarāmīyé. Sinaru était situé non loin de là, car certains de ses habitants possédaient des champs « sur le versant à Ayali » ⁷⁸. D'autre part, Sinaru était proche de *Midḫ*, car *Snr Mid[ḫ]* apparaît comme une seule localité dans une liste de personnel ⁷⁹, et dans plusieurs énumérations *Snr* et *Midḫ* se suivent. Si, comme certaines données de nos sources l'indiquent ⁸⁰, Sinaru était un port, son emplacement naturel serait le tell sur la côte nord du promontoire de Rās el-Basīṭ, fouillé par P. Courbin, avec des traces d'occupation au Bronze Récent ⁸¹. Yaʿniya, d'après l'Édit de Šuppiluliuma, se trouvait également à proximité du mont Ayali, mais sans doute de l'autre côté, c'est-à-dire à l'est. Un troisième point fixe nous est fourni par la survivance du nom de Mašibat dans celui de Mšibīn que porte un village sur la rive gauche du Nahr Quršiyé moyen.

75. La graphie syllabique de ʿrgz, ʿA¹ra-gi-zi apparaît pour la première fois dans la liste topographique RSO VII n° 4 (RS 34.131) : 22.

76. Nougayrol 1968, n° 102 : 7, lisait *Ri-mi-šu* ; mais cf. *Tllmš PRU V 76 : 17*, ainsi lu par Gordon, alors que Virolleaud y voyait ʿA¹Imš.

77. Astour 1969 : 401-402.

78. *PRU V 26 1-2*.

79. *PRU V 76 : 26*. La copie de Virolleaud porte *Mid*, sans indication d'un signe final perdu, mais la translittération de ce texte (collationné) comme KTU 4 : 355 a *snr.midḫ*. Si le deuxième mot n'est pas une métathèse accidentelle de *Midḫ*, il peut indiquer que Sinaru était un port, comme Minet el-Beida était le *Miḫd* de la ville d'Ougarit ; cf. la note suivante.

80. Dans la liste de recrues *PRU VI 31 : B : II : 1* je lis L[Ú.MEŠ] ^{uru} S[í-na-ri] ^{uru} KAR, suivi de trois noms ; or KAR était l'équivalent syllabique de *Miḫd* alphabétique (Astour 1970). Dans *PRU VI 93 : 19*, Weselius 1983 lit LÚ ^{uru} KAR ^{uru} S[í-na-ri]. Le capitaine de vaisseau *Bn-Abdhr*, dont l'équipage était composé de gens de Pidu, Sinaru, Gibaʿla et Ṭbaqu, était un Sinaréen.

81. Courbin 1972 (niveaux du Posidion hellénistique et romano-byzantin), 1973 (découverte du matériel des XIII^e et XV^e s. av. J.-C.), 1986 (aperçu général), 1993 (Age du Fer). Mais si l'on admet que Sinaru ougaritain est le même que Sinariu ébléen – ce qui, en vue de l'unicité du toponyme, paraît certain – on se trouve devant une contradiction : d'après les fouilles, il n'y avait aucune occupation du site avant le Bronze Récent. Faut-il donc abandonner l'identification de Sinaru avec Tell Rās el-Basīṭ ? Pas nécessairement, car le problème est plus étendu. D'autres localités de la côte ougaritainne comme ʿArab el-Mulk, le tell Sud de Lattaquié, et même Minet el-Beida, n'ont pas révélé de traces d'occupation antérieure au Bronze Récent ; or il est absolument inconcevable qu'Ougarit, visitée par les vaisseaux crétois au Bronze Moyen selon les témoignages mariotes, n'ait pas eu d'installation navale voisine. La ville d'Emar, fouillée à Meskené Qadimé, ne fut bâtie que vers 1300 av. J.-C., bien qu'elle ait été amplement documentée aux Ages du Bronze Ancien et Moyen. On admet que le site ancien d'Emar fut détruit par une crue ou un changement du lit de l'Euphrate et rebâti sur un nouvel emplacement. Quelque chose de pareil ne pouvait-il pas arriver à Rās el-Basīṭ et ailleurs ?

VI. Le Nord-Est

A ce district, situé entre ceux du Nord-Ouest et du Transoronte et tourné plutôt vers le second, nous assignons un groupe de localités dont certaines ne sont connues dans les sources ougaritaines que par des listes « sectorielles ». Nous allons les énumérer à l'aide d'un tableau comparé analogue à celui du district du Nord-Ouest :

Šallurba ⁸²	Šanurḫe	
Šulḫana / Tlḫny	Šulḫana! ⁸³	
Salḫe	Salḫe	
Arutu	Arutuši	
Yrml		
Kmkty	Kamkatiya ⁸⁴	Kamkadi ⁸⁵
Ndb		Nidabi
Ḫarbuḡuli ⁸⁶		Ḫarḫulibi
Bitaguli ⁸⁷		Bituḫulibi
Agana		

Salḫe est mentionné dans plusieurs sources du Bronze Récent. Dans le royaume d'Alalah, il y avait une ville et un « pays » (district) de ce nom. Des montagnes de Salḫi, on exportait, via Ougarit, du bois de buis⁸⁸. Il est admis que les « montagnes de buis », bien connues en Mésopotamie, correspondent au Ġebel Quseir actuel, dont la partie méridionale est en République Syrienne et qui appartenait jadis à Ougarit⁸⁹. Nous avons déjà indiqué pourquoi Arutu devait être situé à Ġisr eš-Šuġr. Si l'on reconnaît dans le toponyme Šallurba le nom d'arbre akkadien šalluru, « néflier », avec la formante *-ba*⁹⁰, – šannur en sumérien et hurrite –, il est plausible d'identifier cette ville à Šanurḫe d'Alalah IV et Šanūriyé actuel, village au nord du Nahr el-Abyaḍ. Šulḫana, dont le nom signifie « table » et qui, dans nos textes, est intimement lié à Šallurba, peut être localisée à Šuġr el-Qadīm, 2 km à l'est, sur la même rivière, là où le château Šuġr-wa-Bakās s'élève sur une colline allongée, escarpée et plate, qui ressemble à une table⁹¹. Le nom de Yrml est conservé dans celui d'Armalé, à 4 km vers le nord de Šanūriyé. Bituḫuli(bi), d'après l'Édit de Šuppiluliuma, était situé sur le versant oriental du mont Bargylus, au nord du mont Burziḫe dont il était question vers le commencement de cette conférence.

82. Alph. Tlrby, syll. Šal-lur_x-ba-a, Šá-lur_x-ba, Ša-lur_x-bi-ya, etc. La valeur lur_x de NIR/NUR est assurée, comme m'en a aimablement informé J. Nougayrol dans sa lettre du 12 septembre 1966, par la graphie Šal-lu¹ (écrit ku)-ur-ba-a dans une tablette inédite. La tablette ne paraît pas avoir été publiée depuis. Dans PRU VI, Nougayrol rendait NIR dans ce toponyme par lir_x.

83. A Ras Shamra la forme syllabique Tlḫny apparaît, en état endommagé, dans PRU VI 169 : a : 1 comme ^{uru}Š[ul]-lḫa!-na (malgré la note de Nougayrol : « les traces du second signe ne sont guère en faveur de ḫa », je crois que son autographie permet d'en distinguer des traces), et *ibid.* 95 : 7 comme ^{uru}Š[ul]-ḫa-nu. A Alalah, dans la tablette AT 458 : v^o 23, dont D. J. Wiseman m'envoya sa translittération, il lisait ^{uru}Šu-ul-a-lka?!. Je préfère lire ^{uru}Šu-ul-ḫa!-na!.

84. AT 187 : 19 ; Dietrich & Loretz 1970, n^o 21 : 11'. Lire ^{uru}Kám-kà-ti-ia au lieu de Gu-ga-ti-ia.

85. Nougayrol lisait ^{uru}[kan?]-ka-ki dans PRU IV 9 : 14', ^{uru}kan-ga-k[i?] dans PRU IV 10 : 6'. Le dernier signe est en fait di, et le premier est à translittérer kám.

86. Alph. Ḫrbḡlm, syll. ^{uru}Ḫar-bu[ḫu-li] PRU IV 148 : 3'.

87. Syll. seulement, ^{uru}Bi-ta-ḫu-li PRU VI 77 : 6.

88. Voir n. 18 et le texte adjacent ci-dessus.

89. J'ai parcouru la partie turque du Ġebel Quseir. Les forêts de conifères n'en couvrent plus les montagnes, mais il y a beaucoup d'oliviers et d'arbres fruitiers ; voir la description dans Jacquot 1931, vol. III : 565-567.

90. Sur cette formante, très fréquente dans la toponymie ébléenne mais présente, en moindre nombre, dans d'autres toponymies sémitiques, voir Astour 1988 : 553-555. Cf., en particulier, le toponyme analogique au nom sous considération, Ša-lu-ra-baki dans la liste géographique paléobabylonienne de Harmal (MSL XI : 58, n^o 162), probablement dans la Transtigidie.

91. Voir la description dans van Berchem et Fatio 1913, I : 252 et fig. 151, 260 ; II : pl. LVII.

VII. Le Transoronte

C'était le district le plus étendu du royaume. Nous avons déjà pris note de quelques-uns de ses sites anciens : Zimmari (Zammār), Apsuna (Tell Afis), 'In-Adanā, (ed-Dāna), Ḥarganā (Tell Qaṣṭūn) et Araya (à l'est de Ma'arrat en-Nu'mān). Beaucoup d'autres noms de lieux qui sont cités ensemble dans les listes « générales » et « sectorielles » d'Ougarit, et dont certains figurent également dans l'Édit de Šuppiluliuma, sont conservés sur le terrain de ce district. Tels sont, dans la plaine de l'Oronte et dans le Rūḡ, Arzigana⁹² = Arzagān, Šalma = Bšalmūn, Alulli (alph. *Ull*) = Tell Halūl (donc Yakun'amū, qui formait une unité fiscale avec Šalma et Alulli, se trouvait dans le même endroit), Iziḥiya = Tell Izhān, Qurtu = Qurt, Šamrā = Tell Šemarūn ou Bešmarūn, Ḥalā (*Hly*) = Heilé. Qar(a)tu voisinait avec Arutu (Ġisr eš-Šuḡr). Dans la plaine de Chalcis, on a Qamanuzi = Qamīnās⁹³ (ce qui place les deux localités liées à celui-ci, Dumatu et Agatu, aux mêmes abords), Paništai ou Panašta = Binniš, Kanzata = Abū Kansé, et dans le Ġebel Zāwiyé, Magdala = Maḡdalaya, Zibiḥa = Kafr Ziba, Mari'ate = Mar'ayān⁹⁴, Pugulu (Pagalu) = Tell Fiḡel, Tuḥiya = et-Tāḥ 'Ura = Tell Ura, Ḥiṭaṭṭi = Ma'ar Ḥaṭaṭ, Ḥenzuriwa = Ḥazzārīn⁹⁵.

VIII. Le district métropolitain

Trois villes, qui sont pourtant bien connues par des textes juridiques et économiques et des états nominatifs, n'apparaissent pas dans les listes de lieux du type standard. Ce sont Ougarit, la capitale du royaume, Ma'ahadu, son port, et Rēšu, un autre port. On peut supposer que Rēšu était suffisamment proche d'Ougarit pour être inclus dans l'entité spéciale de la capitale. Cela, conjointement avec la sémantique du nom Rēšu « tête », qui, en toponymie sémitique, a souvent le sens de « promontoire », nous incline à lier ce nom au site récemment fouillé sur le cap Rās Ibn Hāni à quelque 5 km de Ras Shamra, où les fouilles ont découvert une ville du Bronze Récent d'une superficie d'environ 16 ha, avec deux palais qui semblent avoir servi de résidences d'été aux rois d'Ougarit et dont les ruines ont fourni des tablettes en akkadien et en ougaritique. Malheureusement, aucune d'elles ne nous révèle l'ancien nom de la ville. La suggestion de Caquot et Bordreuil que Rās Ibn Hani pouvait correspondre à *Ap/Appu*, qui figure toujours en première place parmi les villes du Sud-Ouest et dont le nom signifie « nez » ou « cap »⁹⁶, est possible. Pourtant, *Ap* était bien une localité ordinaire, qui ne différait pas des quelque deux cents autres villes et villages d'Ougarit, alors que Rēšu avait quelque chose qui le mettait à part ; et cette distinction n'était-elle pas due à son rôle de résidence royale suburbaine⁹⁷ ?

92. Nommée dans une lettre d'un roi de Karkamiš au roi Ammištamru (Nougayrol 1968, n° 27) comme une ville sous la juridiction d'Ougarit, et peut-être comme *Ar*[...] dans une liste de localités du Transoronte (*PRU* II 81:31), qui ne peut correspondre ni à l'*Art*, ni à l'*Ary* qui y figurent également (lignes 2 et 18). C'est aujourd'hui Arzagān et-Tahtānī, à 3 km au nord-est de Ġisr eš-Šuḡr, connu pendant les croisades comme le château d'Arzḡān ou Arzqān chez les Arabes et Arcican chez les Francs (Cahen 1940 : 159-160). Avant sa mention à Ras Shamra, la ville est attestée dans la liste de Naharina de Toutmosis III, n° 139, comme 'A-r-ti-ka-na, et, presque un millénaire plus tôt, aux archives d'Ébla comme *Ar-zi-ga-nu*^{ki} (*ARET* III 865 : I : 1) - un exemple instructif de la continuité toponymique en Syrie du Nord.

93. On peut supposer que le site ancien de Qamanuzi était le grand Tell Dānīt à 1,2 km au nord du village de Qaminās actuel qui, sous le nom de Dānīt, « joua un grand rôle stratégique » au temps des croisades (Cahen 1940 : 157).

94. Avec 'ayin secondaire en présence de r, phénomène assez fréquent dans l'ononastique arabe de la sSyrie.

95. Dans Astour 1981b : 9-10, j'ai consacré une place disproportionnée à *Sa-du-ma*^{hi} des archives d'Ébla, qu'on voulait identifier avec la Sodome biblique, mais qui, en réalité, correspond à la ville ougaritique du Transoronte, *Sdmy* (*PRU* II 81 : 13), à vocaliser **Sudumiya* d'après le n. p. ^m *Sū-du-mu* (*PRU* III 231 : III : 10) et parce que le signe ougaritique š avait une valeur syllabique *su* (Segert 1993 : 85 § 4.6.3). D'après un témoignage médiéval arabe, Sadūm était un nom de la ville de Sarmīn.

96. Caquot 1979 : 486 ; Bordreuil 1984 : 5 ; Bordreuil *et alii* 1984 : 435, 437.

97. Un groupement analogue eut lieu, dans les mêmes parages, à l'époque perse. Le périple du Pseudo-Scylax, qui décrit la côte syrienne du nord au sud, place le *Tripolis Phoinikōn* entre le fleuve Thapsakos (l'Oronte) et l'île et port d'Arados ; le Tripolis connu (Tarabulus) est mentionné plus loin comme « l'autre ville de Tripolis ». D'autre part, nous apprenons de Quinte-Curce et d'Arrien que les mercenaires grecs de Darius III,

Ce n'est qu'après avoir établi l'arrangement des noms de lieux en groupes territoriaux, et avoir trouvé l'emplacement géographique de chacun de ces groupes à l'intérieur de la région couverte par le royaume d'Ougarit, qu'on peut recourir aux services que peut nous rendre la toponymie moderne de cette région. La survivance des anciens noms de lieux dans cette partie de la Syrie est assez forte, ce qui est dû surtout à son peuplement ininterrompu et à la parenté des langues sémitiques qui s'y sont succédé à travers les millénaires⁹⁸. Mais une simple similitude de noms n'est pas toujours un critère suffisant pour les identifier. Il y a des homonymes qui se trouvent assez loin l'un de l'autre sur la carte moderne ; il peut également y avoir des cas de ressemblance onomastique tout à fait fortuite, et si l'on ne sait pas avec certitude dans quelle aire étroite du territoire ougaritien se trouvait telle ou telle localité, on risque de se tromper de dizaines de kilomètres.

Il y a aussi un nombre relativement petit de localités, probablement de moindre importance, qui n'apparaissent qu'une seule fois, hors de tout contexte géographique, et dont les noms n'ont pas de parallèles dans la toponymie moderne. Ces localités ne peuvent évidemment pas être placées sur la carte avec précision. Mais en jetant un coup d'œil sur l'ensemble de nos connaissances, on peut dire que le royaume d'Ougarit est peut-être le pays le mieux connu du cercle syro-mésopotamien du nord du point de vue de la topographie.

après la défaite à Issos, se retirèrent dans les montagnes, gagnèrent Tripolis, où ils avaient laissé leurs vaisseaux, et s'en allèrent d'abord à Chypre, puis en Égypte. Ce Tripolis n'était certainement pas la ville libanaise, beaucoup trop éloignée de l'Amanus où l'armée perse attendait l'arrivée d'Alexandre, mais bien son homonyme septentrional ; et la place la plus propice pour y stationner les bateaux ni trop près, ni trop loin du champ de bataille était la baie de Minet el-Beïda, le *Leukos Limen* de la période suivante. Les trois localités associées devaient être le site habité sur Minet el-Beïda, la ville pré-hellénistique sur Râs Ibn Hâni et la bourgade sur le tell même de Ras Shamra, établie vers 500 av. J.-C. (Stucky 1983 : 5-15, 154-156).

98. Astour 1977.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBRIGHT, William F., 1943, « The furniture of El in Canaanite Mythology » *BASOR* n° 91 : 39-44.
- ARNAUD, Daniel, 1986, *Recherches au pays d'Aštata, Emar VI, Textes sumériens et accadiens*. Trois volumes. Paris.
- ASTOUR, Michael C., 1969, « The Partition of the Confederacy of Mukiš-Nušašše-Nii by Šuppiluliuma : A Study in the Political Geography of the Amarna Age ». *Or* 38 : 381-414, pl. LI.
- ASTOUR, Michael C., 1970, « Ma'hadu, the Harbor of Ugarit ». *JESHO* 13 : 113-127.
- ASTOUR, Michael C., 1972, « The Merchant Class of Ugarit ». In *Gesellschaftsklassen im Alten Zweistromland un in den angrenzenden Gebieten – im Alten Zweistromland un in den angrenzenden Gebieten – XVIII. R.A.I., München, 29. Juni bis 3. Juli 1970*. Munich.
- ASTOUR, Michael C., 1977, « Continuité et changement dans la toponymie de la Syrie du Nord ». Dans *La toponymie antique : Actes du Colloque de Strasbourg, 12-14 Juin 1972* : 18-26. Leyde.
- ASTOUR, Michael C., 1979, « The Kingdom of Siyannu-Ušnatu ». *UF* 11 : 13-28.
- ASTOUR, Michael C., 1980, « Ancient North Syrian Toponymas Derived from Plant Names ». Dans *The Bible World : Essays in Honor of Cyrus H. Gordon* : 1-8. New York.
- ASTOUR, Michael C., 1981a, « Ugarit and the Great Powers ». Dans *Ugarit in Retrospect* 3-29, carte. Winona Lake, IN.
- ASTOUR, Michael C., 1981b, « Les frontières et les districts du royaume d'Ugarit (Éléments de topographie historique régionale) ». *UF* 13 : 1-12.
- ASTOUR, Michael C., 1988, « Toponymy of Ebla and Ethnohistory of Northern Syria ». *JAOS* 108 : 545-555.
- van BERCHEM, Max, 1902, « Notes sur les croisades, I ». *JA* 160 (NS 19) : 385-456.
- van BERCHEM, Max et Edmond FATIO, 1913, *Voyage en Syrie*. Deux volumes. Le Caire.
- BOEHMER, Rainer Michael, 1975, « Das Auftreten des Wasserbuffels in Mesopotamien in historischer Zeit und seine sumerische Bezeichnung ». *ZA* 64 : 1-19.
- BORDREUIL, Pierre, 1984a, « Arrou, Gourou et Šapanou : circonscriptions administratives et géographie mythique du royaume d'Ougarit ». *Syria* 61 : 1-10.
- BORDREUIL, Pierre, 1989a, « A propos de la topographie économique de l'Ougarit : Jardins du midi et pâturages du nord ». *Syria* 66 : 263-274.
- BORDREUIL, Pierre, 1989b, « La citadelle sainte du Mont Nanou ». *Syria* 66 : 275-279.
- BORDREUIL, Pierre, 1990, « La déesse 'Anat et les sources du Šapon ». Dans *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué : Actes du Colloque de Damas 1987* : 257-269. Paris.
- BORDREUIL et alii, 1984, = Pierre BORDREUIL, Jacques LAGARCE, Élisabeth LAGARCE, Adnan BOUNNI et Nassib SALIBY, « Les découvertes archéologiques et épigraphiques de Ras Ibn Hani (Syrie) en 1983 : Un lot d'archives administratives ». *CRAI* 1984 : 398-438.
- B. P. 513 : Syria = B. P. 513 (Restricted). *Geographical Handbook Series. Syria. April 1943. Naval Intelligence Service*, reprinted 1944. Prepared under the direction of LT.-Col. K. Mason.
- CAHEN, Claude, 1940, *La Syrie du Nord à l'époque des croisades et la principauté franque d'Antioche*. Paris.
- CAQUOT, André, 1979, « Nouveaux textes ougaritiques de Ras Ibn Hani », *L'Annuaire du Collège de France* 79 (1978/79) : 481-891.
- COURBIN, Paul, 1972, « Rapport sur la fouille de Ras el Bassit 1971 ». *AAS* 22 : 45-61.
- COURBIN, Paul, 1973, « Ras el Bassit : Rapport sur la campagne de 1972 ». *AAS* 23 : 25-38.
- COURBIN, Paul, 1986, « Bassit ». *Syria* 63 : 175-219.
- COURBIN, Paul, 1993, *Fouilles de Bassit : Tombes du Fer*. Paris.
- COURTOIS, Jacques-Claude, 1963, « Deux villes du royaume d'Ugarit dans la vallée du Nahr-el- Kebir en Syrie du Nord ». *Syria* 40 : 261-272, pl. XXII-XXIII.
- COURTOIS, Jacques-Claude, 1973, « Prospection archéologique dans la moyenne vallée de l'Oronte (El chab et Er Roudj - Syrie du nord-ouest) ». *Syria* 50 : 54-99, pl. I-II.
- COURTOIS, Jacques-Claude, 1990, « Yabninu et le palais sud d'Ougarit ». *Syria* 67 : 103-142.
- DIETRICH, Manfred & Oswald LORETZ, 1970, « Die soziale struktur von Alalah und Ugarit (IV) : Die É = bītu- Listen aus Alalah IV als Quelle für die Erforschung des gesellschaftlichen Schichtung von Alalah im 15. J. v. Chr. » *ZA* 60 : 83-123.
- DIETRICH, Manfred & Oswald LORETZ, 1972, *Konkordanz der ugaritischen Textzählungen*. (AOAT 24,1) Kevelaer & Neu-Kirchen-Vluyn.
- DUSSAUD, René, 1927, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*. Paris.
- EHRICH, Ann M. H., 1939, *Early Pottery of the Jebelbeh Plain*. Appendices by Dorothy Wyckoff and E. O. Forrer. Philadelphia.
- ELLIS, Maria de J., 1989, « An Old Babylonian Kusarikku ». Dans *DUMU-E₂-DUB-BA-A : Studies in Honor of Åke W. Sjöberg*. Philadelphia.
- FRAYNE, Douglas R., 1992, *The Early Dynastic List of Geographical Names* (AOS 74). New Haven, CT.
- Gaz. Syr. = Gazetteer n° 104 : Syria : Official Standard Names*, approved by the U.S. Board on

- Geographic Names. 2nd edition. Department of Interior. Washington, D.C. 1983.
- HARTMANN, Martin, 1891, « Das Liwa el-Ladkije un die Nahije Urdu ». *ZDPV* 14 : 151-255, 1 carte.
- HELTZER, Michael, 1966, « Novaja publikacija tekstov iz arhivov Ugarita » [Une nouvelle publication de textes des archives d'Ougarit]. *VDI*, 1966, n° 3 : 191-205.
- JACQUOT, Paul, 1931, *Antioche, centre de tourisme*. Trois volumes. Antioche-Beyrouth.
- LACKENBACHER, Sylvie, 1985, « Une nouvelle attestation d'*Ištar ḥurri* dans un contrat trouvé à Baniyas (Syrie) ». Dans *Miscellanea Babylonica : Mélanges Birot* : 153-160.
- LAGARCE, Jacques & Elisabeth LAGARCE, 1988, « The Intrusion of the Sea Peoples and Their Acculturation : A Parallel Between Palestinian and Ras Ibn Hani Data. » Dans *Studies in the History and Archaeology of Palestine (Proceeding of the First International Symposium on Palestine Antiquities)* Alep, 19-24 septembre 1981), vol. III : 137-189, 308-333 (planches). Alep.
- LAGARCE *et alii*, 1983 = Jacques LAGARCE, Elisabeth LAGARCE, Adnan BOUNNI et Nassib SALIBY, « Les fouilles à Ras Ibn Hani en Syrie (campagnes de 1980, 1981 et 1982) : contribution à l'étude de quelques aspects de la civilisation ugaritique ». *CRAI* 1983 : 249-290.
- LUNDQUIST, John M., 1984, « Iron II found at Tell Qarqur ». *ASOR Newsletter* 35 n° 3 : 1-3.
- de MAIGRET, Alessandro, 1978, « Flunttuazioni territoriali e caratteristiche tinpoloriche degli insediamenti nelle regione de Matah (Siria) : Note preliminare ». *Atti del 1° convegno italiano sul Vicino Oriente Antico* (Roma, 22-24 Aprile 1976) : 83-94, 16 pl. Rome.
- MAYER, Walter, 1990, « Der antike Namen von Tell Munbāqa, die Schreiber und die chronologische Einordnung der Tafelfunde : Die Tontafelfunde von Tall Munbāqa 1988 ». *MDOG* n° 122 : 45-66.
- NOUGAYROL, Jean, 1961, « Soukas-Shuksu ». *Syria* 38 : 215.
- NOUGAYROL, Jean, 1968, « Textes suméro-accadiens des archives et bibliothèques privées d'Ugarit ». *Ugaritica* V : 1-446. Paris.
- OTTEN, Heinrich, 1969, « Die Berg-und Flusslisten in Hišuwā-Ritual ». *ZA* 58 : 247-260.
- PARROT, André, 1961, *Sumer : The Dawn of Art*. Translated by Stuart Gilbert and James Emmons, New York.
- PETTINATO, Giovanni, 1978, « L'Atlante Geografico del Vicino Oriente Antico attestato ad Ebla a e ad Abū Šalābikh (I) », *Or* 47 : 50-73, pl. VII-XII.
- Répertoire. Gouvernement de Lattaquié. Direction de l'Intérieur. Répertoire alphabétique des villes - villages - hameaux. Lattaquié (1933 ?)*.
- RIIS, P. J., 1959, « L'activité de la mission archéologique danoise sur la côte phénicienne en 1958 ». *AAS* 8-9 (1958-59) : 107-132.
- RIIS, P. J., 1960, « L'activité de la mission archéologique danoise sur la côte phénicienne en 1959 ». *AAS* 10 : 111-132.
- RIIS, P. J., 1965, « L'activité de la mission archéologique danoise sur la côte phénicienne en 1963 ». *AAS* 15, tome II : 58-82, pl. XI-XII.
- SAADÉ, Gabriel, 1956, « Le château de Bourzey : Forteresse oubliée ». *AAS* 6 : 140-162.
- SAADÉ, Gabriel, 1964, *Histoire de Lattaquié*. vol. I. Damas.
- SAADÉ, Gabriel, 1990, « Note sur les tells archéologiques du royaume ougaritique ». *Syria* 67 : 195-199.
- SAFAR, Fuad, 1951, « A Further Text of Sahalmaneser III ». *Sumer* 7 : 3-21, pl. I-III.
- SCHAEFFER, Claude F.-A., 1935, « Les fouilles de Ras-Shamra-Ugarit : Septième campagne (Printemps 1934) ». *Syria* 16 : 141-176.
- SCHAEFFER, Claude F.-A., 1978, « Épaves d'une bibliothèque d'Ugarit » [signé C. F. A. Schaeffer-Forrer]. *Ugaritica* VII : 399-474, pl. I-LXVIII.
- SEGERT, Stanislav, 1993, « Cuneiform Alphabets from Syria and Palestine ». *JAOS* 113 : 82-91.
- SOLLBERGER, Edmond, 1970, « Princes fantômes ». *RA* 64 : 13-174.
- STEIKELLER, Piotr, 1986, « Seal of Išma-Lim, son of the Governor of Matar ». *VO* 6 : 27-40.
- STOL, Marten, 1979, *On Trees, Mountains, and Millstones in the Ancient Near East* (Meded. en Verh. « Ex Orient Lux » XXI). Leyde.
- STUCKY, Rolf A., 1983, *Ras Shamra-Leukos Limen. Die nach-ugaritische Besiedlung von Ras Shamra*. Paris.
- TCHALENKO, Georges, 1953 / 1958, *Villages antiques de la Syrie du Nord : le massif du Bélus à l'époque romaine*. Trois volumes. Paris.
- THUREAU-DANGIN, François, 1934, « Un comptoir de laine pourpre à Ugarit, d'après une tablette de Ras Shamra ». *Syria* 15 : 137-146.
- VILLARD, Pierre, 1986, « Un roi de Mari à Ugarit ». *UF* 19 : 387-412.
- VIROLLEAUD, Charles, 1940, « Les villes et les corporations du royaume d'Ugarit ». *Syria* 21 : 123-151.
- WESELIUS, J. N., 1983, « Two Notes on Ugaritic Toponyms ». *UF* 15 : 315.
- WEULERSSE, Jacques, 1940a, *Le pays des Alaouites*. Deux volumes. Tours.
- WEULERSSE, Jacques, 1940b, *L'Oronte : Étude de Fleuve*. Tours.
- WIRTH, Eugen, 1971, *Syrien : Eine geographische Landeskunde*. Darmstadt.
- XELLA, Paolo, 1981, *I testi rituali di Ugarit - I*. Rome.
- ZEUNER, Frederick E., 1963, *A History of Domesticated Animals*. London.

UGARIT ET LES RELATIONS COMMERCIALES

Ali ABOU ASSAF

Ougarit n'est mentionné ni dans l'Ancien Testament ni dans la littérature grecque classique. Ce n'est donc pas l'étude de l'arrière-plan de la Bible qui a été à l'origine de l'exploration du site. Les fouilles archéologiques ont commencé à Ougarit à la suite de la découverte accidentelle en 1928, par un fermier, à Minet el-Beida, d'une tombe construite en encorbellement. C'est la plus ancienne fouille qui se soit poursuivie de façon ininterrompue en Syrie. Elle a révélé un nouvel ensemble de matériel qui a fourni de nombreux renseignements sur l'histoire de Canaan. On a découvert dans la ville le plus ancien abécédaire connu. Il comporte trente signes dont l'ordre est attesté sur plusieurs petites tablettes.

Ce qui est remarquable est que l'alphabet a servi pour écrire non seulement des textes administratifs, mais aussi des textes mythologiques. Les textes alphabétiques ougaritiques n'ont été retrouvés qu'à Ougarit, à la seule exception de quelques textes d'importance secondaire découverts hors du royaume.

Pour communiquer avec les autres États, les Ougaritains utilisaient l'écriture et la langue babyloniennes, langue qui était la langue internationale de l'époque. Certes, Ougarit n'est pas mentionné hors des sources littéraires contemporaines du Proche-Orient, mais la ville avait une importance égale à celles d'Assour, Ninive, Nimrud, Babylone, Ébla et Mari.

Comme nous le savons, le site a été occupé à l'époque néolithique. Ougarit est donc une des plus anciennes implantations sur la côte syrienne. Mais l'Ougarit que le touriste visite aujourd'hui est, pour la plus grande part, l'œuvre des derniers rois d'Ougarit, Niqmepa', Ammishtamrou I et II, Niqmaddou II, car les fouilles se sont concentrées sur la période du Bronze Récent, dans la zone du palais et dans le secteur où sont situés les temples de Baal et de Dagan.

Rien dans les sources écrites ne révèle à quoi ressemblait cette ancienne cité et aucun document n'indique qui a construit les temples, les palais, les fortifications et les maisons. Nos conclusions reposent donc entièrement sur la documentation archéologique. Un épisode est bien connu : un roi d'Ougarit anonyme avait écrit à Hammourapi, roi de Yamhad, en lui demandant son appui pour pouvoir visiter le célèbre palais de Mari. L'anecdote montre qu'au XVIII^e siècle av. J.-C. les rois d'Ougarit ne disposaient pas d'un tel palais. Les fouilles sur le tell ont confirmé cette hypothèse, car le palais septentrional, du XVII^e siècle avant J.-C., est à la fois antérieur au palais royal des XIV^e-XIII^e siècles, et plus petit. Par comparaison avec le palais de la strate VII d'Alalakh, le palais occidental d'Ébla ou le palais de Qatna, le palais d'Ougarit est petit et n'a aucun caractère monumental. Ougarit était sans doute à ce moment là un petit État peu prospère. Ses rois n'avaient pas les moyens de construire des palais comme ceux de leurs contemporains.

En dehors de la lettre d'Hammourapi à Zimrilim de Mari à propos du vœu du Cheikh d'Ougarit de visiter Mari, une autre lettre concerne le voyage de Zimrilim à Ougarit. Le voyage a duré environ un mois. Zimrilim choisit un itinéraire long, allant d'abord de Mari à Terqa, remontant la vallée du Khabour

jusqu'à Hasakeh, obliquant vers l'ouest jusqu'au Balikh, descendant le Balikh jusqu'à Tuttul, puis suivant l'Euphrate jusqu'à Emar, et enfin traversant vers Halab et à travers les montagnes jusqu'à Ougarit.

Ainsi qu'il est bien connu, Mari était un royaume puissant en Syrie, à côté de Yamhad et Carchémish, et Zimrilim de Mari entretenait de bonnes relations tant avec Yamhad qu'avec Carchémish.

D'après les documents dont nous disposons, Ougarit n'était pas une des principales puissances en Syrie, comme Carchémish, Yamhad, Mari ou Qatna, mais la ville entretenait avec elles de bonnes relations. Cité côtière située sur une petite plaine, Ougarit avait une économie fondée sur le commerce de transit et l'agriculture. Les relations commerciales de la cité à travers la Méditerranée avaient fleuri au cours du deuxième millénaire. Des céramiques crétoises comme celle de Kamarès témoignent de ces relations de la cité avec l'Occident. Au sud, le commerce côtier de la ville incluait Byblos. Mari se fournissait en cuivre à Chypre, à l'époque paléocananéenne et amorite, et ce cuivre transitait certainement par le port d'Ougarit. Ougarit contrôlait au moins les routes de commerce entre le nord de la côte méditerranéenne et la Syrie septentrionale et orientale. La présence de marchands mariotes à Ougarit peut être supposée avec quelque vraisemblance, car ce sont sans doute eux qui ont vanté au roi d'Ougarit la splendeur du palais de Zimrilim. Le voyage de Zimrilim avait pour but d'encourager les relations commerciales avec Ougarit, et non de solliciter une aide militaire.

Mari n'était pas la seule à souhaiter entretenir de bonnes relations avec Ougarit dans la première moitié du deuxième millénaire : l'Égypte y était également intéressée. Une quantité considérable d'objets égyptiens de la XII^e dynastie a été exhumée à Ougarit : deux sphinx d'Amenemhet III, une statue de la femme de Sésostri II, des statues de deux officiers égyptiens de haut rang, etc. Il y a en outre de nombreux objets plus petits, comme des scarabées, des sceaux, etc.

On ne discerne pas clairement si l'Égypte, sous la XII^e dynastie, gardait un contrôle politique sur Ougarit ou si la présence de ce matériel égyptien à Ougarit n'est qu'un témoignage de relations commerciales. Mais, qu'il s'agisse d'une domination politique ou simplement de commerce, les contacts avec l'Égypte étaient intenses dans la première moitié du deuxième millénaire.

Yamhad également a dû entretenir des relations intenses avec Ougarit. La lettre du souverain d'Ougarit n'était pas adressée directement à Zimrilim, mais à Hammourapi de Yamhad. La position importante de Yamhad par rapport à Ougarit n'est pas la seule en cause. Il est clair qu'Ougarit souhaitait entretenir des relations avec les États qui prenaient part au commerce international ou qui contrôlaient les principales routes commerciales. Autrement dit, sa politique était guidée par des motivations économiques.

Sans doute, le but des rois d'Ougarit n'était pas d'établir un empire qui contrôlerait les routes commerciales. Le royaume était entouré par des États cananéens-amorites puissants, qui n'auraient admis aucune forme de contrôle. Cette tendance au séparatisme est restée un caractère important de la vie politique syrienne pendant la deuxième moitié du deuxième millénaire. Les États étaient alors encore plus nombreux que pendant la première moitié du deuxième millénaire, et ils partageaient leur allégeance entre deux principales puissances, l'Égypte au sud et le Mitanni, plus tard l'empire hittite au nord. En fait, la plupart des royaumes de Syrie étaient impliqués dans des guerres ou des événements politiques d'importance majeure avec l'Égypte, le Mitanni et les Hittites. Mais Ougarit s'est tenu à l'écart de la plupart des événements importants. La ville préférait entretenir de bonnes relations avec les grandes puissances, dans l'espoir de conserver sa liberté pour le commerce.

La période amarnienne fut favorable à cette politique. Les années de règne d'Aménophis III furent en général pacifiques. Le pharaon entretenait des liens serrés et amicaux avec toutes les puissances importantes de la région, favorisant des relations intenses qui apportèrent une grande richesse à Ougarit.

Des marchands de l'Égée, de l'Asie Mineure, de l'Égypte, de la Palestine et d'autres villes syriennes habitaient dans le port d'Ougarit, et probablement aussi dans la ville elle-même. De riches marchands occupaient des postes influents comme contrôleurs ou administrateurs du palais. Ce commerce florissant entraîna des changements dans l'organisation urbaine. Le Palais royal des XIV^e-XIII^e siècles av. J.-C., qui,

dans sa dernière phase, couvre une surface d'environ 6 500 m², se situait à l'ouest de la zone résidentielle. Il est plus impressionnant et plus typique que l'ancien palais. Son style est différent. Une des caractéristiques de ce nouveau palais est le portique à deux colonnes, au sommet de quelques marches, précédant une pièce carrée à pilier central.

Ce qu'il faut noter, c'est qu'un changement analogue est intervenu à Alalakh. Le palais de Niqmepa' a été conservé dans le style du vieux palais de Yarimlim, mais il avait un portique à la place de la porte.

Les derniers rois d'Ougarit étaient riches, ainsi qu'en témoignent simplement les objets archéologiques découverts dans le palais d'Ougarit. Cette richesse ne provenait pas de la perception d'un lourd tribut, mais bien du commerce et de l'agriculture.

Direction Générale
des Antiquités et des Musées de Syrie, Damas

UNE CORRESPONDANCE ENTRE L'ADMINISTRATION DU PHARAON MERNEPTAH ET LE ROI D'UGARIT

Sylvie LACKENBACHER

Après avoir appartenu à la sphère d'influence égyptienne pendant près de deux siècles, des campagnes de Toutmosis III à l'intervention de Šuppiluliuma, le royaume d'Ougarit dut se rallier au conquérant hittite et signer un traité d'allégeance ; dès lors, il fit partie de la zone contrôlée par le Hatti jusqu'à la destruction de la ville, mais un certain désengagement dans la dernière phase pose la question des relations d'Ougarit avec son ancien protecteur. Deux tablettes alphabétiques, trouvées l'une à Ras Shamra et l'autre à Ibn Hani, nous avaient appris que les derniers rois d'Ougarit, en particulier 'Ammurapi, correspondaient avec le souverain d'Égypte; un fragment d'une lettre en cunéiforme du vizir Beya au même 'Ammurapi, retrouvée en 1986 et « dont ne subsiste que l'en-tête avec la titulature de l'envoyeur », précisait le cadre chronologique ¹; une lettre inédite permet d'en savoir un peu plus ².

Le texte RS 88.2158 a été trouvé dans le quartier « Sud-Centre », avec deux tablettes alphabétiques et – je cite une lettre de son inventeur P. Lombard – « mêlé à un abondant matériel céramique que l'on peut globalement dater de la seconde moitié du XIII^e siècle. (...). Ces trois documents sont en place et (...) il est clair (...) qu'ils proviennent de l'étage de la maison où ils étaient entreposés avec la majorité des documents recueillis en 1986 dans le locus voisin ³ ». Le début de la lettre a disparu et, d'après la courbure de la tablette, il manque un certain nombre de lignes, mais il est clair qu'elle fut envoyée au roi d'Ougarit par la chancellerie égyptienne. On y trouve plusieurs tournures caractéristiques des lettres envoyées d'Égypte à l'époque de Ramsès II, qui ne sont guère attestées ailleurs, et surtout l'expéditeur précise à la ligne 17 « ici, en Égypte », *annikâ ina kur Mišrî* ⁴. La lettre cite à plusieurs reprises ce que

1. D. Arnaud, « Les ports de la "Phénicie" à la fin de l'âge du Bronze Récent (xiv^e-xiii^e siècles) d'après les textes cunéiformes de Syrie », *Studi Micenei ed Egeo-Anatolici* XXX, 1992, p. 181 n. 6.

2. Le texte sera publié — selon le souhait de la directrice de la mission M. Yon — avec les autres trouvailles épigraphiques de la même maison dans un volume à venir des Publications de la Mission Archéologique Française dans la série *Ras Shamra-Ougarit*, ERC, Paris. Je l'ai utilisé pour une mise à jour des relations entre Ougarit et l'Égypte présentée au colloque « Les relations internationales dans l'Antiquité » qui s'est tenu à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg du 17 au 19 juin 1993. Cette communication est sous presse et, bien qu'elle n'aborde pas les problèmes textuels, je n'ai pu éviter dans mes conclusions certaines répétitions que l'on voudra bien me pardonner. Je remercie J. Yoyotte, qui a bien voulu discuter de mon interprétation du texte et sans qui je n'aurais pu aborder le domaine proprement égyptien, et O. Callot, qui connaît si bien le site d'Ougarit et m'a communiqué amicalement ses relevés du temple de Baal et ses observations.

3. Voir dans ce volume sa contribution p. 227, et pour une proposition d'identifier le propriétaire de la maison, la contribution de P. Bordreuil et D. Pardee, p. 21.

4. Cf. KUB III 67 Vs. 6'.

le roi d'Ougarit avait écrit précédemment, encadrant chaque citation par « Et voici en quels termes toi, tu as écrit » et « Toi, tu t'es exprimé ainsi ⁵ ».

Des traces de la formule « sept fois sept fois je tombe aux pieds de mon seigneur » apparaissent au début de ce qui reste, et l'on imagine mal que l'Égypte s'adresse ainsi au souverain d'un petit royaume syrien. En revanche, des formules semblables apparaissent dans des lettres de rois d'Ougarit adressées à Aménophis III, Aménophis IV et Ramsès II ⁶. Cela, comme une mention des serviteurs du pharaon, doit donc faire partie d'une première citation très mal conservée d'une lettre du roi d'Ougarit : subsistent d'ailleurs ensuite les restes de « toi, tu t'es exprimé ainsi ⁷ ».

Après une lacune de quelques mots se trouve l'affirmation « [tes] ancêtres (étaient) vraiment les serviteurs du roi, [l'excellent fils de Ra]: toi aussi (tu es) le serviteur du roi, l'excellent fils de Ra, comme eux ⁸ » ce qui, tout en reprenant des éléments de la citation qui vient d'être faite, rappelle aussi des passages des mêmes lettres d'el-Amarna ⁹. Quant à l'expression « excellent fils de Ra » (le dieu soleil est écrit ici ^dutu-a), elle se trouve à Boghaz Köy pour qualifier Ramsès II ¹⁰.

L'expéditeur poursuit : « Et voici en quels termes toi, tu as écrit : "Que le roi accorde que vienne un sculpteur sur pierre et [qu'il sor]te vers m[oi (?)] pour faire une image de Marniptah Hatpamua" ¹¹. » Chacun aura reconnu en Marniptah le pharaon Merneptah, et Hatpamua – M. Yoyotte en est d'accord – est certainement la graphie akkadienne d'un qualificatif de Merneptah, signifiant paraît-il : « qui se satisfait de justice ¹² ».

L'image de Merneptah doit être placée « en face de cette image de Baal, qui (sera) dans la demeure de ce dieu, la nouvelle que, moi, je suis en train de faire pour Baal du pays d'Ougarit ¹³ ».

Ici, le texte pose quelques problèmes. D'abord, dans *ili annī*, le *an* de *an-ni-i* est un peu chargé et ressemble à un HU, mais je ne vois pas quel sens donnerait une telle lecture. Ensuite, il est difficile de savoir si *ešša* « nouveau » s'applique à l'image ou au temple et aucun des deux substantifs auxquels ce terme est susceptible d'être rattaché n'est à l'accusatif. Quant au verbe *epēšu*, il peut signifier aussi bien « faire une statue » (c'est le verbe employé un peu plus haut pour la statue de Merneptah) que « bâtir » ou « rebâtir » un temple. Nouvelle image ou nouveau temple ? Il est question, en tout cas, d'un sanctuaire du dieu de l'Orage et, comme il me paraît moins plausible que le roi ait voulu placer la statue de Merneptah dans une chapelle, palatiale ou non, dont on n'a au demeurant aucune trace, je suppose qu'il s'agit du temple de Baal. Ce temple a été retrouvé et, d'après Olivier Callot, il est tout à fait possible qu'il ait subi d'importants travaux au XIII^e siècle, bien que son état actuel empêche toute affirmation trop précise : une partie de la ville a été reconstruite dans la deuxième moitié du siècle, probablement à la suite

5. *ù ki-i ša at-ta taš-pu-ru um-ma-a ...at-ta ka-an-na táq-bi.*

6. Voir dans W. Moran, *Les lettres d'El-Amarna*, Paris 1987, EA 45 (Ammistamru à Aménophis III) ; EA 49 (de Niqmaddu d'Ougarit à Aménophis IV) ; RS 20.182, *Ugaritica* V n° 36, du roi d'Ougarit à Ramsès II (ce dernier texte, malheureusement très mutilé, a été complété par quelques fragments depuis la publication de J. Nougayrol, voir ma note dans NABU 1994).

7. Je lis l. 4's. ⁴ *i-na* *ir.meš š[a...]* ⁵ *ša* *lugal dumu sig₅ ^dUTU¹ [...]* ⁶ *at-ta ka-an-na¹ [táq-bi ...]*.

8. Cf. ⁷ *ab-ba-e-meš[-ka]* ⁸ *ir.meš ša* *lugal [dumu sig₅ ^dUTU-a]* *ki-i ki-it-ti⁹ at-ta-ma* *ir ša* *lugal dumu sig₅ ^dUTU-a* *ki-i ša-a-šu-nu.*

9. Voir EA 46 et 47, attribuées à des rois d'Ougarit et adressées à un ou à des souverains de la XVIII^e dynastie, en particulier EA 47 10-11 [*j]nanna anâku ana šarri šamši [bêlīy]a lû ardum-ma* (cf. J. Huehnergard, *The Akkadian of Ugarit*, HSS 34, Atlanta 1989, p. 203, 205, 214).

10. E. Edel, *Ägyptische Ärzte und ägyptische Medizin am hethitischen Königshof*, Rheinisch-Westfälische Akademie der Wissenschaften. Vorträge G 205, 1976, p. 16 s. et KUB II 68 Vs. 4.

11. Cf. ¹⁰ *lugal li-id-din* ¹¹ *a-na a-la-kí l-en* *lú pur-kúl-la* *ù a-na* *'ia* *?'-ši[?] li-¹iš-ša* ¹² *a-na e-pé-ši l-en* *^dalam ša* *lmar-ni-ip-tah¹* ¹³ *ha-at-pa-mu-a.*

12. A. Gardiner, *Egypt of the Pharaohs*, New-York/Oxford, 1966, p. 445 : Merenptah = *Binerē<meramūn-Merenptah-hotphimā<e.*

13. Cf. ¹³ *i-na pa-ni* *^dalam an-ni-i ša* ^dIM¹ ¹⁴ *ša ina lib-bi é dingir-lī an¹-ni-i eš₁₅-ša* ¹⁵ *ša a-na-ku e-te-¹ne-ep¹-[pu]-juš-šu a-na* ^dIM¹⁶ *ša kur ú-ga-ri-it. eššu* est écrit *eš₁₅-šu* dans la lettre du prince héritier égyptien Šutahapšap (KUB III 70 Rs. 15 et 16). A Ougarit, voir é *eš₁₅-ša* RS 15.85 l. 3, PRU III p. 52. Pour la forme verbale, voir « incorrect doubling » dans J. Huehnergard, *The Akkadian of Ugarit*, p. 48 s. et n. 73.

d'une catastrophe, et d'éventuels travaux dans le temple de Baal s'inscriraient alors dans ce contexte ¹⁴. Si l'adjectif s'applique à l'image de Baal, il s'agit à mon avis d'une image cultuelle, car je pense qu'il y en avait une et c'est bien en face de cette image que l'on plaçait généralement les images royales ¹⁵. On peut alors se demander si la fabrication d'une nouvelle image divine ne suffirait pas à postuler des travaux dans le temple. Il me paraît difficile d'imaginer que l'on changeait une image sacrée, devenue par des rituels la divinité elle-même, sans une raison majeure; il serait en revanche plausible qu'il ait fallu refaire l'image cultuelle si elle avait été détruite ou endommagée en même temps que le lieu saint qui l'abritait.

Voici la réponse de la chancellerie égyptienne :

« Les sculpteurs sur pierre qui travaillent ici, en Égypte, s'appliquent à exécuter la tâche requise pour les grands dieux d'Égypte. Vois : comme le roi est assis sur le trône de Ra, ceux-ci travaillent pour les grands dieux d'Égypte ; et comme ceux-ci achèvent (leur) travail, le roi enverra! vers toi les menuisiers dont tu as parlé pour que ceux-ci fassent (alors) tous les (types de) travaux que toi tu leur ordonneras (en disant) : "Faites-les !" ¹⁶. »

Aucun sculpteur égyptien n'est donc disponible parce que « le roi est assis sur le trône de Ra ». Cela, paraît-il, n'est pas l'équivalent d'une locution égyptienne courante mais traduit néanmoins une idée égyptienne : « le Roi, lors de son "lever", s'affirme comme l'héritier et remplaçant de Rê sur le trône du dieu solaire ¹⁷ ». Le verbe est au permansif : cela pourrait signifier simplement que le roi occupe une fonction vouée au service divin, mais je pense qu'il s'agit d'une référence précise à une cérémonie durant un certain temps, qui était l'occasion d'offrir aux dieux des statues et qui pourrait être l'intronisation ou le jubilé ¹⁸. Pour un jubilé, il faudrait que ce soit un jubilé de Ramsès, car aucun de ses successeurs de la XIX^e dynastie n'a célébré de fête-*sed*, et il faudrait alors que Merneptah ait reçu le qualificatif qui figure ici quand il n'était que prince héritier, ce qui ne paraît pas être le cas ¹⁹. Il s'agirait donc de l'avènement de Merneptah. On peut hésiter à cause de la phrase « que le roi accorde à un sculpteur sur pierre de venir... pour faire une image de Marniptah Hatpamua ». On attendrait plutôt « pour faire sa statue » ou, comme en assyrien, « pour faire une statue de sa royauté ». Il paraît moins plausible que le roi d'Ougarit ait voulu placer dans le temple l'image d'un pharaon mort (ou du prince héritier ²⁰). Un geste que l'Égypte

14. O. Callot, *La tranchée Ville Sud. Études d'architecture domestique*, RSO X, chap. IV p. 197 s., p. 199 ; D. Arnaud émet d'ailleurs l'hypothèse qu'un séisme ait eu lieu durant le règne d'Ini-Tešub de Karkemiš.

15. D'après O. Callot, il y avait dans le lieu-saint une niche précédée d'un podium, ainsi que des socles munis de trous de scellement, mais mon hypothèse d'une image cultuelle, en particulier à cet endroit, a été mise en doute lors du colloque par J.-C. Margueron.

16. Cf. ¹⁷ lú bur.gul.meš ša an-ni-ka-a i-na kur mi-iš-ri-i ¹⁸ šī-ip-ra ep-pu-šu šu-nu dú-ul-la i-te-né-ep-pu-šu ¹⁹ a-na dingir.meš gal.meš ša kur mi-iš-ri-i a-mur ²⁰ ki-i lugal a-ši-ib i-na muh-hi giš.gu.za ša 4UTU ²¹ à šu-nu ep-pu-šu šī-ip-ri a-na dingir.meš gal.meš ²² ša kur mi-iš-ri-i à ki-i šu-nu i-ga-am-ma-ru à lugal ²³ ú'-še-ba-al a-na ka-a-ša lú nagar.meš ša táq-bi ²⁴ à šu-nu li-pu-šu gab-be šī-ip-re-ti ²⁵ ša at-ta ta-qa-ab-ba-aš-šu-nu-ti ma-a e-pu-uš-šu-nu-ti.

17. Communication de J. Yoyotte.

18. On attendrait plutôt une forme active comme dans la plupart des textes d'el-Amarna ou de Boghazköy où *ašābu* est employé avec *kussū* (cf. CAD A/2, p. 390b, et pour des exemples beaucoup plus tardifs CAD Š/2 p. 123), mais on peut noter que dans une lettre qui fait clairement allusion à l'avènement du pharaon, le roi d'Alašiya emploie le permansif : *iš-te-mi a-na-ku [e-n]ju-ma aš-ba-ta eli [ku]ssî é a-bi-ka*, « [En] outre, j'ai appris que tu es assis sur le trône de la maison de ton père », cf. EA 33, p. 9 s. (Moran, *op. cit.* 196). On peut aussi comprendre que le roi d'Égypte occupant le trône du dieu Ra, les sculpteurs ne travaillent *que* pour les grands dieux du pays, ou d'abord pour eux, et sont tous occupés : dans le premier cas, il serait inutile de chercher une raison particulière à l'impossibilité d'envoyer un sculpteur à l'étranger et cette lettre pourrait avoir été expédiée à n'importe quel moment. Une allusion, directe ou non, à une occasion précise me paraît cependant préférable.

19. Je citerai de nouveau J. Yoyotte : « A ma connaissance, Merneptah n'a ajouté ce qualificatif (...) qu'en devenant roi à la mort de Ramsès II. Certains documents pourraient être interprétés pour supposer que Merneptah, prince héritier, avait reçu les cartouches, un nom de couronnement et ce qualificatif adjoint à son nom de naissance du vivant de son père. Mais ce serait là une interprétation très hypothétique, ne convenant que si le texte impose (...) que la lettre a été écrite avant le décès de Ramsès. »

20. Supposer (puisque ce n'est pas impossible) que Merneptah venait bien de recevoir un nouveau qualificatif lors d'un jubilé de son père et que le roi d'Ougarit ait voulu célébrer l'événement me paraît aller chercher un peu loin.

interpréterait certainement comme un aveu d'allégeance devait s'adresser au pharaon régnant, dont l'intronisation fournissait un bon motif et dont, par ailleurs, le nom venait d'être complété. Si c'est bien le cas, nous pourrions dater cette lettre de la première année de Merneptah : 1224, d'après la chronologie adoptée par le *Supplément au Dictionnaire de la Bible* comme par le *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, mais il y a d'autres chronologies : 1214 ou même 1212.

On se souvient que l'expéditeur annonce que le roi va envoyer des travailleurs du bois, des *naggāru*, ces menuisiers ou charpentiers qui faisaient aussi bien des figurines que des bateaux, des chars, des poutres ou des portes. Ceux d'Égypte semblent avoir été très appréciés. Une lettre d'el-Amarna, du roi de Babylone au pharaon, dit par exemple : « Il y a de bons menuisiers (*naggāru*) où tu es ²¹. » Le fait qu'il y en ait plusieurs, utilisables à volonté, fait penser qu'il ne s'agit pas simplement de remplacer un sculpteur sur pierre par un sculpteur sur bois pour confectionner l'image du pharaon. C'est donc une réponse à une autre demande du roi d'Ougarit, celle d'artisans destinés à faire autre chose, peut-être des travaux dans le temple : tout ce qu'on leur ordonnera de faire désignerait les nombreuses tâches qu'impliquait toute construction ou restauration, étant donné l'importance du bois pour le gros œuvre comme pour la décoration.

La lettre se poursuit par une dernière citation du roi d'Ougarit : il avait demandé qu'on lui envoie par un de ses bateaux de grandes cordes et deux grands objets mal identifiés appelés *gīrgū*, un mot qui n'est connu que par les listes lexicales d'objets en roseau et sur lequel je reviendrai. Après un court passage endommagé, le texte énumère ce que le pharaon fait envoyer. D'abord un assortiment de textiles comparable à ceux que les lettres de Ramsès II ou des personnages de sa cour mentionnent toujours parmi les cadeaux qu'ils envoyaient à leurs correspondants : des capes-*maklalu* fines ou moins fines ²², des capes-*tunzu* et des tuniques de lin fin de belle qualité. L'ensemble forme un premier total dit de textiles variés. On trouve ensuite « 50 grandes billes d'ébène » ²³, 500 plaques de pierre blanche, 300 plaques de lapis-lazuli artificiel ²⁴ et 200 plaques de cornaline, ou de pierre rouge « en tout, un assortiment de mille plaques. Total [= ébène et pierres] : 12 grands ballots scellés du sceau royal ²⁵ ». C'est le mot *lehu* que je traduis par « plaque ». Parmi les objets envoyés par Aménophis au roi de Babylone (EA 14 II 2), il y avait une plaque à porter au cou (*lehu ša tikki*) en or et pierre précieuse, mais ici, il ne doit pas s'agir d'éléments de bijouterie ; le lapis est artificiel et le nom de la cornaline, on le sait, signifie « la pierre rouge ». Le nombre de plaques, leur matière et le fait qu'elles soient envoyées avec du bois évoquent plutôt des plaques décoratives de couleur en pierre ou en matière dure, comme le verre, qui imitait la cornaline et le lapis, ou la faïence égyptienne qui, elle aussi, imitait entre autres le lapis-lazuli. Ébène et plaques de couleur : on pense tout de suite à des fournitures d'ébénisterie, car le mobilier d'ébène incrusté de plaques de couleur – meubles, boîtes mais aussi tabernacles et podium – est bien connu des égyptologues. Il y avait d'autre part des panneaux muraux de faïence multicolore, et l'on sait que l'ébène sera l'un des bois prisés par les souverains néo-assyriens pour lambrisser leurs palais et leurs temples. Billes d'ébène et plaques de couleur étaient-elles destinées au mobilier ou à la décoration du lieu-saint du temple de Baal ? Il est sûr, en tout cas, que des *naggāru* égyptiens savaient comment les utiliser.

21. EA 10, voir W. Moran, *Les lettres d'El-Amarna*, Paris 1987, p. 83 s. et note ad 7.

22. Pour *maklalu* « etwa "Mantel, Umhang" » et sig sig₅ « fein/dünn (und) gut », voir en dernier lieu E. Edel, « ^{gad.tüg} maklalu gleich jdg, etwa "Mantel, Umhang" », dans *Hittite and Other Anatolian and Near Eastern Studies in Honour of Sedat Alp*, Ankara 1992, 127-134.

23. Cf. l. 43' : 50 giš *gu-šu-re-e-meš* gal.meš *ša* giš esi.meš. Dans les lettres d'el-Amarna, l'ébène figure surtout sous forme de mobilier ou d'objets : dans EA 34, le roi d'Alašiya demande 14 « bois » d'ébène ; dans EA 31, Aménophis III en envoie 100 au roi d'Arzawa au moment de négociations en vue d'un mariage avec sa fille ; plus tard, Ramsès II en enverra 40 à la reine Puduhepa ; voir Edel, *Der Brief des ägyptischen Wesirs Pašijara*, p. 152 (= 44), où il donne l'étymologie du mot ébène, venu de l'égyptien.

24. Cf. 46' 3 me *le-e-hu-meš ša* na₄ za.gin.meš. Le vrai lapis-lazuli est appelé lapis-lazuli de montagne et c'est une matière recherchée que l'Égypte devait importer. Cornaline et lapis ne sont généralement pas en plaques mais en blocs, en perles ou déjà travaillés en objet ou en bijou.

25. Cf. 47' *nap-har* l li-im : *le-e-hu-meš su-um-mu-hu-tu₄* 48' *šu* nigin 12 *bi-il-tu₄* gal.meš *ka-an-ku* 49' *i-na* na₄.kišib *ša* lugal.

Le troisième lot comprend d'abord huit cents « fouets de crins » (*ištuhhu.meš sig.meš*), probablement des chasse-mouches en crin de cheval ou de girafe d'un type bien connu en Égypte ²⁶, et quatre objets que je n'identifie pas. Ensuite, les deux grands objets *gîrgû* en roseau que le roi d'Ougarit avait demandés et huit grandes cordes (en tout mille deux cents coudées) ; l'Égypte, pays de chanvre et de lin, fabriquait certainement de grandes cordes. Sur les bas-reliefs néo-assyriens, taureaux colossaux, blocs de pierre et troncs d'arbre sont tirés à l'aide de cordages que l'on voit aussi transportés en gros rouleaux par les ouvriers. On sait aussi que les nattes de roseau servaient pour les toitures. O. Callot s'étonne que l'on ait besoin d'importer des objets en roseau à Ougarit où il en pousse en abondance. S'agirait-il de nattes ou de claies particulières ?

Il est donc possible d'interpréter cet envoi comme un mélange de cadeaux usuels et de matériel nécessaire à une construction de quelque prestige, ce qui conforterait l'hypothèse d'une restauration du temple de Baal, ou du moins d'un réaménagement du lieu saint. Cela serait fort intéressant, mais c'est loin d'être sûr. Tout d'abord, même s'il s'agit de fournitures pour le bâtiment, elles pouvaient servir à d'autres travaux, comme ceux qui sont attestés dans la ville dans la deuxième moitié du XIII^e siècle. Un mobilier d'ébène incrusté pourrait tout aussi bien être destiné au palais. D'autre part, il y a les chasse-mouches et enfin, lorsque j'ai demandé à M. Yoyotte si le mot *gîrgû* lui évoquait une racine égyptienne, il m'a répondu : « L'objet en matériel végétal appelé *gîrgû* évoque en égyptien les mots de la racine *grg*, "Netze aufstellen", plus particulièrement le filet de chasse servant à piéger les oiseaux, engin qui se manœuvrait au moyen de longues cordes et qui pouvait être de taille moyenne ou grande. Devrait-on imaginer, avec transfert de technologie cynégétique, une exportation d'équipements sportifs ? ²⁷ »

La chancellerie égyptienne qualifie l'ensemble de *kubbutatu*, que l'on considère comme des cadeaux honorifiques ²⁸, des témoignages d'estime, un terme qui n'est ni fréquent (comme *šulmānu*), ni neutre (comme *qîštu*).

La lettre se termine par l'annonce que le pharaon va renvoyer le messenger du roi d'Ougarit – celui sans doute qui avait apporté la lettre citée à plusieurs reprises – messenger qui voyagera avec le sien, selon une pratique bien attestée.

*
* *
*

On voit que ce document est exemplaire du type de lettres que l'on échangeait entre Cours en temps de paix, mais surtout qu'il pose la question des rapports qui existaient entre Ougarit et l'Égypte à la fin du XIII^e siècle. Je me bornerai à quelques remarques.

Une lettre d'Égypte ne peut présenter le pharaon que comme celui qui dispense et redistribue les richesses, le souverain asiatique jouant le rôle peu glorieux du demandeur. On a d'ailleurs fait noter qu'en cas de circonstances exceptionnelles, comme la construction d'un palais, il était sans doute plus facile d'adresser une demande à l'Égypte sans perdre la face ²⁹. Comment considérer cet envoi ? Les mêmes textiles accompagnaient traditionnellement l'envoi d'une lettre d'Égypte à un haut personnage. Pour le reste, il n'y a ni or, ni bijoux, ni armes, ni mobilier précieux, mais nous ne sommes plus au temps d'el-

26. Voir G. H. Fischer, « Fächer u. Wedel », *Lexikon d. Äg.* II/1 81-85, type H.c dans « Flywhisks ».

27. J'ai mentionné quatre objets que je n'identifie pas. La tablette porte très clairement 4 *li-ip-pa-tu₄* HA.meš. Si l'on coupe ainsi, et le TU₄ ne se trouve généralement qu'à la fin d'un mot, j'imagine qu'il faut comprendre qu'il s'agit de quelque chose ayant trait au poisson (HA= ku₆) : des couffes de poisson séché, comme dans Ounamon ? Des engins de pêche, qui feraient pendant aux filets de chasse que sont peut-être les *gîrgû* ?

28. C'est écrit [*k]u-bu-ut-ta-tu₄*-meš. Huehnergard, *Ougarit Vocabulary in Syllabic Transcription*, HSS 32 (Atlanta 1987) 135, accepte que le *ku-bu-da-ti* de PRU 3, 98 s. soit une forme ougaritique, mais on s'étonne alors qu'elle soit employée dans une lettre venant d'Égypte.

29. M. Liverani, *Prestige and Interest. International Relations in the Near East ca. 1600-1100 B. C.*, Padoue 1990, p. 226.

Amarna ni dans le cadre d'une alliance matrimoniale et surtout, le roi d'Ougarit ne peut être comparé au roi de Babylone ou du Hatti, ni même à celui d'Alašiya, si important pour le commerce du cuivre.

La circulation des artisans et des spécialistes, que les Cours s'échangeaient ou se disputaient, est bien attestée par les lettres d'el-Amarna et de Boghaz Köy, sans compter celles de Mari. Menuisiers et sculpteurs n'apparaissent guère dans les listes d'artisans retrouvées à Ougarit³⁰. Étaient-ils peu nombreux ? Peu experts ? W. Helck³¹ fait noter la maladresse des artistes syriens à propos de la statue d'Idrimi d'Alalah, mais elle est bien antérieure, et qui sait d'ailleurs si les critères esthétiques comptaient en la matière. Il ne faut pas négliger le souci des petites Cours d'être au goût du jour, ni surtout le prestige de la civilisation égyptienne dans tout le Proche-Orient, mais peut-être s'agissait-il surtout de faire une statue du pharaon dans les règles, comme une image divine devait être conforme à ses normes spécifiques. On peut aussi se demander si la requête du roi d'Ougarit ne relève pas du désir de faire savoir son intention pour en recueillir immédiatement les fruits, quitte à ne pas passer aux actes en cas de difficulté.

On a peine à croire qu'il n'y avait pas le moindre sculpteur disponible³². On sait par ailleurs que le roi à qui l'on envoyait un bon spécialiste avait toujours une propension à le retenir indéfiniment. Faut-il interpréter la réponse égyptienne comme l'aveu d'une réelle impossibilité, un refus poli ou un exemple de la manière dont on négociait à l'époque, telle que Mario Liverani l'a évoquée³³ ? Proposer d'envoyer seulement des menuisiers relèverait alors d'une coutume consistant à envoyer un échantillon de ce qu'on vous demande avec la lettre qui proclame l'impossibilité de le fournir, pour engager la négociation.

Quoi qu'il en soit, on note que la chancellerie égyptienne n'a pas d'objection à l'initiative du roi d'Ougarit et l'on sait d'ailleurs qu'à cette époque, l'Égypte admit plusieurs divinités asiatiques et que Baal fut assimilé à Seth, dieu de prédilection de la dynastie. L'initiative faisait sûrement l'affaire des deux parties, l'Égypte l'interprétant comme une prise de possession, le roi d'Ougarit pouvant montrer à ses sujets que le pharaon l'honorait de sa faveur et rendait hommage à la grande divinité de la ville. On a retrouvé des statues égyptiennes en Syrie et en Palestine, dont il n'est pas toujours facile, quand elles sont anciennes, de savoir si elles ont été pillées ou offertes³⁴. Dans le temple de Baal d'Ougarit ont été découverts les fragments d'une stèle votive d'un haut fonctionnaire égyptien de la XIX^e dynastie qui daterait peut-être de l'époque où nous sommes³⁵. Mais ce que ce texte évoque surtout, ce sont les deux statues de pharaons offertes au début du premier millénaire à la Dame de Byblos. La statue de Sheshank (XXII^e dynastie) dont la base porte une inscription en phénicien d'Abibaal de Byblos a disparu, mais elle aurait été apportée d'Égypte. Quant à celle d'Osorkon I qui porte une inscription d'Elibaal, ou elle fut faite en Égypte à la demande d'Elibaal, ou c'est une statue d'un souverain de la XIX^e dynastie réemployée ; il n'y a guère de doutes sur son origine, mais la lettre d'Ougarit montre qu'il faudrait parfois se poser la question de l'origine du sculpteur et non de la statue³⁶.

Cette lettre confirme qu'Ougarit conserva toujours des liens particuliers avec l'Égypte et que, lorsque le pouvoir hittite lui paraissait affaibli, son roi se rapprochait de son ancien suzerain. Elle rappelle enfin l'importance des liens personnels. S'il est vrai que cette lettre fut écrite lorsque Merneptah succéda à Ramsès II, on s'explique pourquoi son auteur jugea bon de citer et de ratifier la proclamation de fidélité ancestrale du roi d'Ougarit, ignorant tout passé embarrassant. De fait, nous pourrions avoir ici la réponse de l'Égypte au message de félicitation du roi d'Ougarit saluant le nouveau pharaon et affirmant à cette occasion sa position de vassal. Quoi qu'il en soit, le problème est de savoir si c'était une simple formule

30. RS 17.131 = PRU VI, n° 93, cite le *naggâr narkabti* (l. 13) et le *purkullu* (écrit *bar.gul*, l. 24).

31. W. Helck, « Ägyptische Statuen im Ausland. Ein chronologisches Problem », *UF* 8 (1976), p. 114.

32. Voir plus haut, note 18.

33. *Prestige and Interest*, p. 250 s.

34. Helck, *op. cit.*, p. 101-115.

35. On la date généralement du début de la XIX^e dynastie mais je me réfère à une étude en cours mentionnée lors du colloque.

36. J. C. L. Gibson, *Textbook of Syrian Semitic Inscriptions* vol. 3, *Phoenician Inscriptions*, Oxford 1982, p. 19-22.

de courtoisie diplomatique, ou si le changement de souverain fut pour Ougarit l'occasion de renouer avec une tradition à cause de la conjoncture du moment.

On connaît l'aspect contraignant des traités hittites fixant par écrit les obligations de chacun, même si la solennité des engagements et les malédictions encourues par les parjures n'empêchèrent jamais d'y contrevenir. Nous sommes ici à une époque où le petit royaume syrien est lié par un traité d'allégeance à l'empire hittite, lui-même devenu l'allié de l'Égypte par un traité paritaire. Rien ne s'opposait à de bonnes relations entre les vassaux hittites et l'allié de leur suzerain, mais on peut se demander si le roi d'Ougarit aurait protesté par écrit de sa soumission au pharaon et manifesté l'intention d'installer sa statue devant l'image de Baal à l'époque d'un empire hittite en pleine gloire. Cela me paraît aller au-delà de la rhétorique diplomatique et de l'expression normale de la soumission et du respect d'un petit roi à l'avènement d'un puissant souverain, même s'il y avait eu jadis des liens particuliers. Relevons que, comme de coutume, toute allusion gênante est écartée : Ougarit est, comme toujours, au service de l'Égypte, même si le soin pris à répéter la profession de fidélité sonne un peu comme une mise au point.

Véritable tentative de rapprochement politique avec une Égypte prestigieuse, moins contraignante et peut-être prête à accorder des faveurs pour regagner son ancien protégé ? Simple geste, traditionnel ou non, qui à lui seul ne pouvait entraîner de réaction hittite au moment où des problèmes cruciaux se posaient ? On se souvient qu'au début du règne de Merneptah, le Hatti fut en proie à la famine et dut se procurer du blé en Égypte. Les bateaux d'Ougarit furent requis mais il fallut rappeler à son roi que s'il était exempté de service, il n'en avait pas moins des obligations envers le roi hittite : le rapport de dépendance politique était devenu bien théorique³⁷. Attaqué à l'est par l'Assyrie³⁸, peut-être réduit à ses provinces méridionales³⁹, le royaume hittite put composer avec ses vassaux comme avec son puissant allié. L'Égypte d'ailleurs avait ses difficultés. On regrette que la lettre de Beya au dernier roi d'Ougarit⁴⁰ soit trop fragmentaire pour nous préciser l'état des rapports entre Ougarit et l'Égypte à la fin de la XIX^e dynastie. Les lettres en ougaritique déjà mentionnées, qui multiplient les épithètes du souverain égyptien, témoignent d'un respect appuyé de sa position prééminente mais n'éclairent guère la conjoncture politique. Cette lettre – et l'on peut s'interroger sur l'endroit où elle a été trouvée – n'est-elle qu'un document isolé reflétant un épisode diplomatique sans lendemain sinon les politesses d'usage lors de l'avènement d'un grand roi ? Ou bien Ougarit pratiqua-t-elle dorénavant une sorte de double allégeance, ouvertement ou non ? Quoi qu'il en soit, on croit savoir qu'Ougarit périt en allié fidèle des Hittites. L'affaiblissement du puissant protecteur de jadis qui avait donné à Ougarit une certaine marge de manœuvre politique l'avait aussi rendu plus vulnérable.

On voit en tout cas combien il serait vain d'établir une carte précise des empires et de leur zone d'influence dans le Proche-Orient de l'époque, de présenter avec trop de rigueur une situation politique toujours fluctuante, comme les relations des petits états avec les grandes puissances, même lorsqu'elles se placent dans le cadre de traités écrits et jurés. Ougarit, officiellement lié à l'état hittite et sans rompre avec lui pour autant, pouvait proclamer sa fidélité à son ancien suzerain et envisager d'en installer le symbole dans le temple de Baal. Cela n'était possible que dans le contexte relativement pacifique précédant les grands bouleversements qui marquèrent le début du XII^e siècle et ouvrirent une nouvelle ère pour le Levant.

CNRS-UPR 193, Paris

37. SdB 1312. Singer, *Tel Aviv* 10 (1983), 4 ; Merneptah se vante d'avoir aidé les Hittites (voir M. Liverani, *Prestige and Interest*, p. 236-237) et l'on a les lettres du roi hittite au roi d'Ougarit, le pressant d'envoyer la nourriture par le port d'Ura. Cf. *Ugaritica* V 33 (RS 20.212) : le roi hittite demande à celui d'Ougarit le bateau et l'équipage pour faire parvenir 2000 mesures de grain de Mukiš à Ura.

38. Voir S. Lackenbacher, « Nouveaux documents d'Ougarit, I : Une lettre royale », *Revue d'Assyriologie* 76 (1982), p. 141-156.

39. Voir dans cet ouvrage la contribution de R. Lebrun.

40. « Chef des gardes du corps du grand roi, du roi du pays d'Égypte », lú.gal erim.meš hu-ra-de₄.meš ša lugal gal lugal kur Mišrī, voir D. Arnaud, *op. cit.*, *Studi Micenei ed Egeo-Anatolici* XXX, p. 181 n. 6.

OUGARIT ET LE HATTI à la fin du XIII^e siècle av. J.-C.

René LEBRUN

Le sujet même de ce colloque limite notre recherche aux règnes de Tudhaliya IV et de Suppiluliuma II du côté hittite, de Niqmadu III et Hammurabi pour Ougarit. Un essai de synthèse de la documentation réunie permet de tirer les conclusions suivantes.

Rôle du roi de Kargamish

Depuis Ini Tešub, ainsi que sous ses successeurs Talmi Tešub et Kuzi Tešub, la position du roi de Kargamish comme défenseur des intérêts hittites en Syrie s'affirme ; il est le vice-roi de l'empire hittite et il n'est pas surprenant qu'aux environs de l'an 1000, Kargamish soit devenue le centre vital de ce qui restait du monde hittito-louvite. Vers 1220-1200, le souverain hittite eut besoin de la puissance maritime et militaire d'Ougarit. Afin d'assurer la stabilité de l'empire en ces temps troublés, il s'appuie de plus en plus sur la Syrie et, de ce fait, place de gros espoirs dans la vigilance de son vice-roi ordinairement très soucieux de souligner les liens étroits l'unissant historiquement à la famille royale de Hattusa ¹.

Caractère des relations avec le roi hittite

a) Il convient de ne pas oublier que le royaume d'Ougarit ne fut pas occupé militairement par les Hittites, ce qui le plaçait dans une situation différente de l'Astata ; le roi de ce royaume prospère pouvait se permettre plus de liberté à l'égard du Hatti. Ainsi, à partir de Hammurabi, le roi d'Ougarit ne se considère plus comme un vassal du roi hittite, mais bien comme un allié capable de dire « non ». Et de fait, les archives de Rap'anu, un haut fonctionnaire, comportent sur un total de cinquante lettres une dizaine concernant le monde hittite et montrant que les relations entre le roi du Hatti et celui d'Ougarit pouvaient être tendues, voire que c'était ce dernier qui pouvait tenir la dragée haute au monarque de Hattusa ².

b) Les relations hittito-ougaritaines s'étaient donc manifestement détériorées, du moins au niveau officiel. En voici quelques témoignages éloquentes.

1. Ainsi le beau sceau d'Ini-Tešub, roi de Kargamish (Msk 73.58, duplicat du sceau d'Ougarit publié dans *Ug.* III, fig. 30-31). Devant le dieu Sarrumma, porteur de la massue et brandissant une hache empennée, nous lisons la titulature : « Ini-Tešub, roi de Kargamish, serviteur de Kubaba, fils de Saḫurunuwa, petit-fils de Šarri-Kušuh, arrière-petit-fils de Suppiluliuma, grand roi, roi du pays de Hatti, héros ». Pour la période qui nous intéresse dans cet article, rappelons les successeurs d'Ini-Tešub : Talmi-Tešub, Kuzi-Tešub, PUGNUS-mili, (Ku)Runtiya ; notons que les deux derniers rois cités ne portent plus un nom hourrite.

2. *Ug.* V, p. 717 sqq.

– Le roi hittite déplore l'absence de salut de la part de Hammurabi³. Un autre texte montre le roi hittite se plaignant de ce que, depuis deux ans, le roi d'Ougarit n'a pas effectué de visite protocolaire⁴.

– Le roi d'Ougarit ne se montre guère pressé de répondre aux appels angoissés du roi hittite : celui-ci est demandeur, promet même quantité de sicles d'or et d'argent en échange de l'aide de Hammurabi⁵.

– Une fille du roi hittite fut enlevée par un prince d'Ougarit avec une totale désinvolture. Il y a lieu de s'interroger sur le climat permettant un tel comportement. En effet, si le roi hittite a vu son autorité tellement affaiblie, ne serait-ce pas parce qu'il ne réside plus à Hattusa ?

Gravité de la situation en pays hittite

C'est sur ce dernier point, à mon sens crucial, qu'à défaut de témoignages hittites émanant d'Anatolie, les textes d'Ougarit sont précieux. Qu'y relevons-nous ?

a. RS 20.255 A : un dignitaire hittite réclame au roi d'Ougarit des pierres précieuses non livrées à son souverain et il ajoute : « De plus, viens auprès de "Mon Soleil", ton maître, avec tes bateaux et toi dessus. » On en déduira, à juste titre, que le roi hittite se trouve près de la côte méditerranéenne.

b. RS 26.158 : en plus d'une demande pressante de bateaux pour le transport de blé vers Ura de Cilicie, il y est question d'un voyage du roi et de la reine hittites, et d'une grande quantité de bateaux probablement nécessaires au transport des membres de la Cour.

c. RS 20.237 : tablette provenant des archives de Rap'anu : irrité par la lenteur du roi d'Ougarit pour livrer des troupes et des chars le roi de Kargamish, agissant en véritable plénipotentiaire du souverain hittite, lui déclara : « Livre ce que tu as promis et viens auprès de "Mon Soleil". »

d. RS 20.216 : comme nous l'avons signalé, un fils de Hammurabi enleva une princesse hittite sur le territoire de « Mon Soleil » ; celui-ci ne peut être la région de Hattusa, trop éloignée de la côte, mais plutôt l'Anatolie méridionale où le prince ougaritain avait pu se rendre avec ses troupes pour aider le roi hittite.

e. RS 20.141 B : le texte évoque une demande de nombreux et grands bateaux de la part d'un roi qui ne peut s'identifier qu'au roi de Kargamish ou au roi hittite.

f. RS 20.238 : ce document adressé au souverain de Chypre atteste qu'une grande partie de la flotte d'Ougarit stationne devant la côte du pays Luqqa, c'est-à-dire la côte lycienne ; les bateaux se trouvent à cet endroit envoyés en mission en raison de troubles graves.

La zone menacée et perturbée est bien le Sud anatolien, le littoral en particulier ; d'autre part, la position du souverain hittite se trouve affaiblie, l'impact de son armée est réduit. Pour une ou plusieurs raisons, le couple royal s'est rendu ou réfugié dans le Sud ; une famine dramatique y règne, accrue peut-être par un afflux de populations issues du Hatti central⁶. *Mutatis mutandis* on se trouve dans une situation analogue à celle connue sous Muwatalli II. Dans le cas présent, les gens du Hatti ne se concentreraient-ils pas à Ura et environs⁷ ?

3. PRU III, p. 4.

4. RS 18.38 = PRU V, p. 84 et Ug V, p. 723, 725.

5. Ug V p. 100-102 = RS 20.255 A.

6. Relevons que, vers 1220 av. J.-C., le pharaon permet à des bateaux phéniciens de transporter du blé égyptien pour le Hatti.

7. Le problème de la localisation de Ura a été récemment réexaminé par R.H. Beal, « The location of Cilician Ura », *An. St. XLII*, 1992, pp. 65-73. L'auteur penche pour une localisation de Ura sur le site de la classique Kelenderis. Parmi les autres localisations suggérées, retenons surtout l'équation Ura = Olba/Olbè établie par Ramsay, *The Historical Geography of Asia Minor*, Londres, 1890, p. 22, 364, et suivie par D.J. Wiseman, E. Laroche, Ph. Houwink ten Cate, A. Goetze, R. Zadok, Y. Scarborough et S. Basal (cf. R. H. Beal, *art. cit.*, p. 65 n. 4). Une autre hypothèse intéressante est la localisation de Ura à Silifke (Seleukeia dénommée jadis Huria selon Stéphane de Byzance) ; cette position a été récemment défendue par A. Lemaire et H. Lozachmeur, *CRAIBL* 1987, p. 373-377.

Rôle de la Cilicie

Précisément, aux yeux d'Ougarit, la ville de Ura en Cilicie a dû jouer un rôle essentiel. Le texte RS 17.130 fait écho à un règlement concernant l'établissement de marchands de Ura à Ougarit ; ceux-ci, de plus en plus nombreux, cherchaient à s'implanter dans le royaume syrien en achetant maisons et terres. Le roi Niqmépa demanda à Hattusili III de mettre un terme à cette situation, ce que le roi hittite fit à une époque où il était encore en position de force vis-à-vis d'Ougarit. Or, la lettre RS 34.179, postérieure à mon avis à la précédente, évoque, elle aussi, la recherche d'un *modus vivendi*, à propos des marchands d'Ura et de Kutupa/Katapa opérant en Ougarit mais on ignore qui fixe le règlement, à savoir le roi du Hatti ou celui d'Ougarit.

En voici un extrait significatif : « ... à la bonne saison qu'ils [= les marchands d'Ura et de Katapa] exercent leur commerce mais que, l'hiver, on les renvoie d'Ougarit dans leur pays. Ainsi, les gens d'Ura et les gens de Katapa ne résideront pas l'hiver en Ougarit, et ils n'acquerront pas des maisons et des champs contre de l'argent. Si un marchand de la ville d'Ura dissipe à Ougarit l'argent de sa dotation, le roi d'Ougarit ne le laissera pas pour autant résider à Ougarit. Et si l'argent des gens d'Ura et des gens de Kutupa est engagé chez les gens d'Ougarit, et que ceux-ci ne puissent pas le rembourser, alors, le roi d'Ougarit remettra cet homme avec sa femme et ses enfants entre les mains des gens d'Ura ... ». Le souverain d'Ougarit veut clairement protéger son royaume contre une mainmise par trop envahissante des Ciliciens, apparemment bien nantis, sur le domaine immobilier.

Climat des relations Hatti-Ougarit

Plusieurs documents illustrent quelques aspects plus particuliers du climat relationnel entre le Hatti et Ougarit. Référons-nous, par exemple, à la tablette RS 34.129. Nous y remarquons que sous le règne de Hammurabi, le roi hittite, inquiet de la situation troublée au Proche-Orient occidental, s'adresse au Préfet d'Ougarit (*lúsakinnu*) pour obtenir des informations concernant « les gens du Sikila » qui habitent sur des bateaux ; comme l'indique la fameuse liste de Ramsès III, il s'agit manifestement d'un des peuples de la mer. Le roi hittite s'adresse directement au Préfet car, à ses yeux, le roi d'Ougarit est encore trop jeune et inexpérimenté. Le roi de Hattusa réclame l'envoi d'un certain Ibnadušu, prisonnier des « Sikiléens » mais ensuite relâché ; il espère ainsi en obtenir plusieurs renseignements relatifs à la situation en Méditerranée ; l'identité de ces Sikiléens reste difficile à préciser⁸.

Par ailleurs, le même texte nous apprend encore que le roi hittite semble avoir envoyé un *kartappu* à Ougarit, du nom de Nirga-ili ; comme ce dignitaire est normalement un Hittite, je me demande si ce nom n'est pas la déformation syro-akkadienne de Nerikkaili « le Nérikien » ; on sait qu'un des fils de Hattusili III s'appelait ainsi⁹.

Une lettre échangée entre une DUMU.MUNUS.LUGAL et la reine d'Ougarit témoigne de la grande sympathie que se vouaient ces deux dames. La princesse se qualifie de « maîtresse » de la reine d'Ougarit ; il s'agit soit d'une fille du grand roi hittite, soit, plus probablement, d'une fille du roi de Kargamish¹⁰.

Il est tout aussi certain que le souverain du royaume Kargamisien continue, à la fin du XIII^e siècle, d'être le vice-roi hittite, et donc l'intermédiaire vigilant entre le monarque de Hattusa et celui d'Ougarit. Le cas est évident en ce qui concerne Ini-Tešub. Ne possédons-nous pas de copie d'un traité conclu entre Tudhaliya IV et Ammištamru par devant Ini-Tešub, roi de Kargamish¹¹ ?

8. G. A. Lehmann, « Die Sikilaj' – ein neues Zeugnis zu den "Seevölker" – Heerfahrten im späten 13. Ja. v. Chr. (RS 34.129) », *UF* 11, 1979, p. 481-494.

9. Cf. RS 34.129 dans P. Bordreuil et alii, *Une bibliothèque au sud de la ville*, Paris, 1991, p. 38-39. Pour *Nerikkaili*, voir E. Laroche, *Les noms des Hittites*, Paris 1966, p. 130 n° 887, p. 251, 265, 268.

10. RS 34.154 ; voir P. Bordreuil, *Une bibliothèque*, p. 48-49.

11. RS 17.59, cf. *PRU* IV, p. 150 et *Ug.* V, p. 658, fig. 25.

Ougarit et Tarḫundassa

Depuis longtemps, on savait l'importance du royaume de Tarḫundassa et de sa capitale, déjà promue au rang de capitale provisoire de l'empire hittite sous Muwatalli II, ce qui vaudra à Tarḫundassa le statut de royaume protégé. Sous Tudhaliya IV – la période qui nous occupe –, le roi était Kurunta, successeur d'Ulmi-Tešub ; le traité conclu entre Tudhaliya IV et Kurunta est célèbre puisque nous en possédons un exemplaire officiel (et non une copie) grâce à la tablette de bronze découverte à Boğazköy le 21 juillet 1986¹². Ce royaume d'Anatolie méridionale eut des contacts suivis avec le royaume d'Ougarit. Ceux-ci sont illustrés par plusieurs documents provenant du lot de quelque 80 tablettes-déchets trouvées à Ougarit en 1973¹³. Ainsi, l'une d'entre elles (RS 34.139) nous livre une lettre adressée à Hammurabi de la part du roi de Tarḫundassa ; elle sollicite des échanges de produits entre Tarḫundassa et Ougarit¹⁴. De ceci nous trouvons un écho dans les tablettes RS 17.042 et RS 17.158¹⁵.

Conclusions

Déjà, de précédentes interventions ont souligné combien les relations entre Ougarit et l'empire hittite à la fin du XIII^e siècle constituent un des points forts du dossier ougaritique. Je renvoie à l'intervention remarquée de notre collègue Florence Malbran, qui a mis les hittitologues en appétit en ce qui concerne la publication de nouveaux documents, susceptibles notamment de clarifier la personnalité et le rôle d'Urḫi-Tešub, d'approfondir les us et coutumes des scribes, ou encore de découvrir à pareille époque l'existence d'un nouveau roi de Kargamish, Taki-Sarrumma¹⁶.

Même si la documentation est peu nombreuse, voire disparate, certaines évidences s'imposent.

On constate la perte d'un pouvoir fort exercé par le souverain hittite : désarçonné par diverses calamités il cherche désespérément de l'aide, en l'occurrence auprès du roi d'Ougarit. Il ne serait guère surprenant de voir confirmée par de nouveaux documents la désertion de Hattusa par la famille royale vers 1200 et son repli vers la Cilicie louvite.

Le centre de gravité du Hatti se déplace vers la Syrie du Nord et surtout Kargamish qui s'affirmera davantage comme une nouvelle capitale, un rôle auquel elle était bien préparée.

Le roi d'Ougarit prend de plus en plus ses distances à l'égard du roi hittite en tant que roi de Hattusa ; cette attitude est sans doute dictée par l'opportunisme politique.

En revanche, les contacts avec le monde cilicien paraissent s'affirmer davantage ; la fonction de Kargamish est essentielle.

L'influence culturelle et religieuse des Hittites sur la civilisation ougaritique semble avoir été minime ; elle n'était incarnée que dans le chef de fonctionnaires hittites présents à Ougarit. Tout comme à Émar-Meskéné, on relèvera enfin la présence de beaux sceaux de Kargamish ; celui d'Ini-Tešub en constitue un bon témoignage¹⁷.

Institut Catholique de Paris
École des Langues et Civilisations de l'Orient Ancien

12. Voir H. Otten, *Die Bronzetafel aus Boğazköy*, Wiesbaden 1988, 94 p.

13. Voir P. Bordreuil, *Une bibliothèque, passim*.

14. Cf. P. Bordreuil, *Une bibliothèque*, p. 41-42.

15. Voir *PRU* IV, p. 169-171.

16. Remarquable théophore hourrito-hittite/louvite de Sarrumma.

17. Voir note 1.

OUGARIT ET LES HOURRITES

Mirjo SALVINI

Les études hourrites ont commencé, il y a plus d'un siècle, avec la découverte dans les archives cunéiformes d'el-Amarna, en Égypte, d'un lot de lettres envoyées au début du XIV^e siècle par Tušratta, roi de Mittanni, au pharaon Aménophis III. Parmi ces documents, rédigés dans la langue de la diplomatie, l'akkadien, on isola immédiatement une grande tablette, écrite avec un petit *ductus* médio-babylonien, et rédigée en une langue inconnue. Cet intéressant objet archéologique, qui est en même temps un document philologique et linguistique de la plus grande importance, est conservé au Vorderasiatisches Museum de Berlin (VAT 422). Il constitue, pour ainsi dire, la pierre de fondation d'une branche nouvelle des études orientales : la hourritologie ¹.

Cette définition est relativement récente car, au début de la recherche linguistique, on parlait de la langue du Mittanni ² ; la première grammaire, rédigée par Ferdinand Bork en 1909, fut intitulée « La langue de Mitanni » ³.

Depuis lors, nombre de découvertes se sont succédé sur plusieurs sites du Proche-Orient, qui ont apporté de nouveaux documents dans cette langue qu'on lia bientôt à l'ethnie « hurri », et à la définition « hurlili », qui désigne, dans les textes hittites de Boğazköy, une langue non indo-européenne et non sémitique. C'est en effet le site de l'ancienne capitale hittite Hattusa (Boğazköy) qui a restitué, au cours de dizaines d'années de fouilles, le plus grand nombre de textes écrits dans cette langue asianique ⁴. Si les trouvailles de Boğazköy commencèrent au début du siècle, en 1906, ce ne fut que plus tard – dans les années 30 – que des documents de la même langue firent leur apparition parmi les textes d'Ougarit (en écriture syllabique, ainsi que dans la nouvelle écriture alphabétique propre à cette civilisation) ⁵ ; et en nombre plus restreint, à Mari sur l'Euphrate ⁶. Ces derniers textes fournirent aux savants un témoignage encore plus reculé de cette langue et des gens qui la parlaient, datant de l'époque paléo-babylonienne, plus précisément de Zimrilim de Mari et de Hammurabi de Babylone.

1. Transcription : J. Friedrich, *Kleinasiatische Sprachdenkmäler*, Berlin 1932, 8-32 ; traduction : G. Wilhelm, dans W.L. Moran, *Les lettres d'El-Amarna*, Paris 1987, 139-151.

2. L. Messerschmidt, *Mitanni-Studien* (MVAG 4/4), Berlin 1899.

3. F. Bork, *Die Mitannisprache* (MVAG 14/1), Berlin 1909.

4. Ils font l'objet de la première section du corpus des textes hourrites, publié à Rome depuis 1984 : *Corpus der hurritischen Sprachdenkmäler*, 1. *Abteilung - Die Texte aus Boğazköy*, herausgegeben von V. Haas, M. Salvini, I. Wegner, G. Wilhelm.

5. Le premier témoignage vint de textes lexicographiques, de la série HAR.RA : ḫubullu. Voir F. Thureau-Dangin, *Syria* 12, 1931, 225-266, qui compara la seconde langue du vocabulaire de Ras Shamra avec la langue hourrite témoignée par la « lettre de Mittanni » et les textes de Boğazköy.

6. F. Thureau-Dangin, « Tablettes hurrites provenant de Mari », *RA* 36, 1939, 1-28.

Dans les années 30 et 40 il devint clair que cette langue avait été un phénomène très répandu dans tout le Proche-Orient au II^e millénaire, et que les documents les plus anciens remontaient au III^e millénaire.

Sur le versant des études linguistiques et historiques nous avons eu des contributions de premier ordre de l'école américaine, grâce à Speiser ⁷ et Gelb ⁸ surtout, travaux qui ont connu une suite dans les années 60 avec la grammaire de Bush ⁹.

Le matériel linguistique hourrite se présente non seulement sous forme de textes suivis, mais aussi sous forme de noms propres de personnes. Ceux-ci nous renseignent sur la présence de fortes composantes ethniques hourrites à Nuzi et Arrapha (= Kirkuk) à la fin du XV^e siècle ¹⁰, par exemple à l'époque du roi hourrite Iṭḫi-teššup, fils de Kibi-teššup ¹¹, vassal de Šauštatar de Mittanni, mais également à Chagar Bazar dans la Djéziré syrienne ¹², ainsi que sur la côte syrienne, à Alalah ¹³ et à Ougarit ¹⁴. Il faut citer aussi les gloses hourrites dans les inventaires de Qatna ¹⁵ (où sont attestés également des noms de personne hourrites), et la très riche terminologie de Nuzi. Mais il faut surtout revenir à Boğazköy, pour trouver une dynastie entière qui porte, à partir de la fin du XV^e siècle, à la période dite « *mittelhethitisch* », des noms propres hourrites et des noms dynastiques hittites, tels que le couple Tadu-Ḫepa et Tašmišarri (= Tudḫaliya III), et Ašmunikal, et qui est à l'origine de la forte présence de textes religieux hourrites dans les archives impériales de Hattusa ¹⁶. Je rappelle en passant l'« *interpretatio hurritica* » qu'E. Laroche proposa pour les divinités des reliefs de Yazılıkaya, le sanctuaire royal voulu par Tudḫaliya IV au milieu du XIII^e siècle ¹⁷.

Qu'il me soit permis à ce point de faire quelques considérations sur le développement et la position de la hourritologie au sein des études sur le Proche-Orient. Cette discipline a été soumise à une redéfinition continue, au fil des décennies. En effet elle n'a jamais eu un véritable statut indépendant, car elle a été le corollaire de l'assyriologie et de la hittitologie. La cause en est l'histoire même des études et la situation de la documentation, car on n'a pas trouvé jusqu'à présent de site qui ait livré des archives exclusivement hourrites.

Il est de fait que les Hourrites eux-mêmes ont fait le choix de l'intégration et de l'assimilation culturelle. Ils ont écrit en akkadien à Nuzi, néanmoins ils ont gardé leurs habitudes familiales ataviques, leur langue, leurs mœurs. Il en va de même à Alalah et à Ougarit, et dans toutes les autres villes qui les ont accueillis comme citoyens à part entière. Ils ont joué, enfin, un rôle politique et religieux chez les Hittites.

Le problème de leur foyer d'origine, de leur véritable siège ethnique et politique, est encore un problème ouvert, et il en demeurera ainsi encore longtemps. Car jusqu'à présent, malgré les longs efforts de la recherche archéologique, surtout sur le territoire syrien, nous n'avons pas eu la chance de retrouver la ville qui est considérée comme le berceau principal du hourritisme au milieu du II^e millénaire : je fais référence à Waššukkanni, la capitale du Royaume de Mittanni, d'où furent envoyées la célèbre lettre

7. E.A. Speiser, *Introduction to Hurrian*, New Haven 1941.

8. I.J. Gelb, *Hurrians and Subarians*, Chicago 1944.

9. F.W. Bush, *A Grammar of the Hurrian Language*, Dissertation Brandeis University, University Microfilms, Ann Arbor 1964.

10. Voir P.M. Purves dans I.J. Gelb-P.M. Purves-A.A. MacRae, *Nuzi Personal Names*, Chicago 1943, 183-279.

11. Sur le sceau de ce roi, voir G. Wilhelm, *WO* 12, 1981, 5-7.

12. Voir la publication de Gadd, *Iraq* 4, 1937, 178-185 ; 7, 1940, 22-66.

13. A.E. Draffkorn, *Hurrians and Hurrian at Alalah : An Ethno-Linguistic Analysis*, Dissertation University of Pennsylvania 1959.

14. D.F. Kinlaw, *A Study of the Personal Names in the Akkadian Texts from Ugarit*, Dissertation Brandeis University 1967.

15. J. Bottéro, « Les inventaires de Qatna », *RA* 43, 1949, 1-40, 137-215.

16. H.G. Güterbock, « The Hurrian Element in the Hittite Empire », *Cahiers d'Histoire Mondiale* 2, 1954, 382-394.

17. « Les dieux de Yazilikaya », *RHA* 27, 1969, 61-109.

hourrite et les autres lettres diplomatiques akkadiennes de Tušratta aux pharaons Aménophis III et IV¹⁸. On cherche cette ville dans le triangle du Habur, dans la région de Hassake ou Kamishli, ou bien un peu au-delà de la frontière nord, sur le territoire turc.

Plusieurs fois les savants – faute de pouvoir décrire la réalité d'une trouvaille – se sont contentés de discuter sur les perspectives futures de la découverte si longtemps attendue. Qu'est-ce qu'on attend finalement de la fouille de Waššukkanni ? Les archéologues et les historiens de l'art du Proche-Orient ancien attendent sans doute une réponse à la *vexata quaestio* autour de la nature de l'art hourrite. Les historiens et les linguistes voudraient éclairer, par exemple, le rôle et la fonction de l'élément indo-aryen dans le Mittanni, qui nous est sûrement conservé dans quelques noms royaux (Artatama, Tušratta), dans les divinités védiques Mitra, Varuna, Nasatya, dans certaines expressions indo-aryennes du traité d'hippologie de Kikkuli de Mittanni (aika vartanna, nava vartanna, etc.), des questions qui ont fait couler des fleuves d'encre¹⁹.

Il ne faut pas oublier par ailleurs que, parfois, sous un nom dynastique à l'apparence indo-aryenne se cache un personnage hourrite. C'est le cas de Šattiwaza, le fils de Tušratta, qui fut restauré sur le trône du Mittanni par Suppiluliuma. Par une notation d'archive nous apprenons qu'il était bien hourrite et s'appelait en réalité Kili-Teššub²⁰.

Dans l'histoire des études hourrites, il est opportun de se rappeler que c'est à cause de cette présence de termes clairement indo-iraniens que, tout d'abord, le « mittannien » fut considéré comme une langue du groupe indo-iranien des langues indo-européennes. Mais il faut aussi souligner que cette rencontre entre l'élément hourrite et l'élément indo-iranien – dont les circonstances historiques nous échappent complètement – n'a absolument rien à faire avec le problème des origines, de la provenance des Hourrites, qui reste ouvert, parmi d'autres.

Il faut donc avouer maintenant que le soi-disant mittannien n'existe pas, ou peut-être pas encore.

Les Hourrites eurent leur projection la plus occidentale sur la côte syrienne, où ils sont attestés dès l'époque paléo-babylonienne tardive, dans le VII^e niveau d'Alalah. La datation de ce niveau est déterminée par la destruction d'Alalah opérée par Hattusili I, quelque 30 ans avant le raid de son petit-fils Mursili I contre Babylone (1530 av. J.-C. selon la chronologie courte).

Le niveau VII d'Alalah a révélé un nombre considérable de noms de personne hourrites. Sur la base de calculs statistiques on a établi que la moitié environ des noms sont hourrites, et que cet élément ethnique constituait 3/8 de la population. Cette différence de chiffre s'explique par le fait que le rapport entre les noms et le nombre d'individus qui les portaient était différent dans le milieu hourrite et dans le milieu sémitique occidental : c'est-à-dire que les noms hourrites étaient plus variés que les noms sémitiques.

Dans le niveau IV d'Alalah (environ 150 ans plus tard, donc au XV^e siècle), la situation évolue encore : les Hourrites constituent désormais plus de la moitié de la population (tandis que les noms représentent 3/4 du total)²¹. Comme nous n'avons pas les mêmes éléments pour tous les sites, nous devons procéder à une généralisation en disant que les Hourrites constituaient probablement à cette époque une grande partie de la population des villes de la côte syrienne.

On connaît le rôle culturel important joué par Alalah envers l'Anatolie hittite. On croit par exemple que l'écriture cunéiforme, qui avait déjà été utilisée par les marchands assyriens au Karum de Kaneš aux XIX^e et XVIII^e siècles, fut réintroduite une deuxième fois par l'intermédiaire d'Alalah. Le territoire d'Alalah s'appelle Mukiš. Et le fait que, dans la mythologie et les rituels hurro-hittites de Boğazköy, le nom du Vizir du dieu Kumarbi soit Mukišanum, est probablement un indice supplémentaire de la fonction d'intermédiaire jouée par Alalah.

18. J.A. Knudzon, *Die El-Amarna-Tafeln*, Vorderasiatische Bibliothek 2, Leipzig 1915 (EA), n. 17-29.

19. Voir la synthèse de la question avec renvoi à la bibliographie (v. surtout M. Mayrhofer et A. Kammehuber) chez G. Wilhelm, *Grundzüge der Geschichte und Kultur der Hurriter*, Darmstadt 1982, 25 s.

20. Cf. H.G. Güterbock, *JCS* 10, 1956, 121.

21. Ces données statistiques sont données par A. Draffkorn, cité à la note 13.

Idrimi, roi de Mukiš (Alalah) vers 1500, nous parle indirectement, dans l'inscription qui couvre sa statue, de la voie de l'Est, car il dut partir d'Halep et se sauver à Émar. Il envoya, dans sa 7^e année, un messenger au puissant roi de Mittanni Baratarna, roi des ÉRIN^{MEŠ}(šābē) Ḫur-ri^{KI}, et se réfugia, pendant une certaine période chez les Habiru²². Je rappelle ici la découverte tout à fait récente par O. Rouault à Terqa sur l'Euphrate, au sud-est de Deir-ez-Zor, de documents qui nomment les rois de Mittanni Baratarna et Šauštatar²³.

La voie de pénétration des Hourrites dans le territoire de la Syrie occidentale et côtière devait donc nécessairement passer par Alep et provenir de l'Euphrate. Comme la ville du II^e millénaire n'a pas été fouillée, nous ne pouvons pas avoir une idée concrète sur les aspects quantitatifs de la présence hourrite. Mais celle-ci est assez bien connue par des sources indirectes.

Sur le Moyen Euphrate, à Meskéné/Émar, les Hourrites sont attestés au XIII^e siècle²⁴, époque pour laquelle existent des archives, mais il est fort probable que, si des archives des périodes précédentes étaient trouvées, elles nous confirmeraient leur présence déjà à l'époque paléo-babylonienne.

En remontant le temps et en descendant l'Euphrate nous constatons au contraire qu'à Mari, à l'époque de Zimrilim, les Hourrites avaient une présence très limitée. C'est plutôt dans l'horizon géopolitique des archives de Mari que nous trouvons les noms et les actes de nombreux princes hourrites qui étaient établis dans la Djéziré septentrionale, dans la zone du piémont du Taurus oriental et du Zagros²⁵. C'est là-haut, en effet, qu'était situé leur habitat le plus ancien, à partir de la période d'Akkad et avec une grande diffusion politique pendant la III^e dynastie d'Ur²⁶.

La documentation textuelle de Ras Shamra est non seulement locale, mais elle est aussi de provenance extérieure : nous avons des documents de genres différents venant de Hattusa, de Karkemiš, d'Amurru, de Kinza/Qadeš, et d'autres villes qui étaient en correspondance avec les rois d'Ougarit.

Le nombre de noms hourrites à Ougarit est certainement moins important qu'à Alalah et, si l'on suit la côte syro-palestinienne en direction du sud, leur présence devient encore plus ténue. Néanmoins on les retrouve jusqu'en Palestine, sur le site de Tell Ta'annek²⁷.

A Ougarit on ne connaît pas de noms dynastiques hourrites, tandis que l'état voisin d'Amurru fut gouverné entre la fin du XIV^e et le XIII^e siècle par des souverains tels que Duppi-Teššup, Bentešina, Šaušgamuwa (ce dernier ayant un nom hybride hourro-louvite) ; et à Karkemiš nous avons les rois Ini-Teššup et Talmi-Teššup²⁸. Quand on prend en considération les noms hourrites des textes trouvés à Ougarit, il faut naturellement faire abstraction, par exemple, des noms de personnages contenus dans la correspondance venue de l'extérieur, comme celui du prince hittite Ḫišmi-Teššup, qui est évoqué dans deux lettres²⁹. Par contre le nom d'Agap-šarri, qui est inscrit en écriture alphabétique sur le rhyton léontocéphale (RS 25.318) trouvé en 1962, correspond à un haut fonctionnaire habitant à Ougarit³⁰. Il s'analyse en *ag=a=b-šarri*, et signifie « le roi a conduit ».

22. S. Smith, *The Statue of Idrimi*, London 1949.

23. SMEA 30, 1992, 247-256.

24. Voir E. Laroche, « Documents hittites et hourrites », dans D. Beyer, *Meskéné-Émar, Dix ans de travaux*, Paris 1982, 53-60.

25. Voir J.-R. Kupper, « Les Hourrites à Mari », *RHA* 36, 1978, 117-128.

26. Voir le texte de ma communication au colloque *La Djéziré et l'Euphrate syriens de la protohistoire à la fin du second millénaire av. J.-C.*, organisé par O. Rouault, Paris, Collège de France, 21-24 juin 1993.

27. A. Gustavs, « Die Personennamen in den Tontafeln von Tell Ta'annek », *ZDPV* 50, 1927, 1 ss. ; 51, 1928, 169 s.

28. Les empreintes des sceaux de ces rois proviennent de documents d'Ougarit : v. E. Laroche, *Ugaritica* III, 1956, 121 s.

29. RS 20.22, 20.184 : J. Nougayrol, *Ugaritica* V, 1968, 94 s.

30. M. Dietrich-O. Loretz, *Ugaritica* VII, 147 s.

A Ougarit nous avons aussi des noms hourrites d'un type très ancien, comme Atal-šeni³¹, qui est le même que celui d'un souverain d'Urkiš et Nawar à l'époque de la III^e dynastie d'Ur, que nous connaissons par la tablette de fondation en bronze dite de Samarra³². Il y a donc là la preuve d'un conservatisme extraordinaire, et de l'existence d'un fil ininterrompu qui dura environ mille ans, c'est-à-dire pendant toute l'histoire des Hourrites. Il s'agit peut-être encore d'une isoglosse qui relie deux documentations lointaines.

On peut se demander pourquoi, par contre, ce nom est absent à Nuzi, dont les archives nous donnent de très nombreux noms propres hourrites.

Les documents hourrites locaux écrits à Ras Shamra ne sont pas très nombreux ni très riches de contenu ; mais ils existent, et ils appartiennent à des catégories différentes. Ils ont été écrits soit en cunéiforme syllabique, soit en alphabétique³³. Les textes alphabétiques sont de nature exclusivement religieuse. A ceux-ci – offrandes, hymnes ou invocations – ressortissent les divinités vénérées par la population hourrite d'Ougarit. La culture est bilingue ; parfois ces textes ont un titre en ougaritique, comme le *dbh 'strt*, le « sacrifice d'Astarté », qui en hourrite est appelé *ašḫulumma Šaušga-ta*³⁴. Les Hourrites étaient parfaitement intégrés et fidèles à l'État dont ils faisaient partie. Les documents ne nous donnent pas la moindre raison de croire que les Hourrites d'Ougarit étaient ressentis comme des étrangers. Dans les offrandes hourrites sont cités, à côté des dieux de la tradition proprement hourrite, les dieux d'Alasiya, d'Amurru, d'Ougarit, et même ceux du roi 'Ammistamru.

Plusieurs textes ont l'aspect de vraies listes divines et présentent tous les dieux hourrites qui étaient l'objet d'un culte à Ougarit. Le panthéon canonique a été reconstruit par E. Laroche sur la base de plusieurs tablettes alphabétiques³⁵.

Les textes lexicographiques sont les mieux connus et les plus cités parmi les documents syllabiques de Ras Shamra liés au problème hourrite. Les vocabulaires trilingues et quadrilingues (sumérien-accadien-hourrite-ougaritique) ont contribué à établir la signification d'une bonne quantité de mots hourrites. Mais il faut dire qu'une partie de ces mots ne se trouve que dans les vocabulaires ; ils restent donc pour le moment inutilisables. Après les travaux classiques de Thureau-Dangin³⁶, Nougayrol³⁷ et Laroche, c'est maintenant la publication de Huehnergard³⁸ qu'il faut consulter, corrigée par le compte rendu de van Soldt³⁹.

La liste AN-Anum, pour mieux dire la liste Weidner, insérée dans ces vocabulaires polyglottes, est présente aussi à Meskéné, comme dans tous les centres de culture, mais elle a également une colonne hourrite. L'exemplaire émariote aide à restituer en partie les lacunes de la liste d'Ougarit pour cette colonne hourrite⁴⁰. Je veux m'arrêter ici brièvement sur un problème qui concerne une des divinités présentes dans cette liste.

Le dieu Kumarbi est le père des dieux dans la mythologie hittite d'origine hourrite, et notamment dans le poème de la création ; il a son siège d'origine dans la ville d'Urkiš, que l'on cherche dans la partie nord de la Djéziré syrienne. Il est le fils du ciel (Anu) et père du dieu de l'Orage (Teššup). Dans la liste AN-Anum⁴¹, le dieu hourrite *Ku-mur-wi* correspond à l'akkadien Enlil et à l'ougaritique El. Ceci est

31. Kinlaw, *cit.*, p. 163.

32. F. Thureau-Dangin, « Tablette de Samarra », *RA* 9, 1912, 1-4.

33. Voir la liste des textes chez E. Laroche, *Glossaire de la langue hourrite*, Paris 1980, 15 s.

34. RS 24.261 : E. Laroche, *Ugaritica* V, 1968, 500 s.

35. *Ugaritica* V, 1968, 518 s.

36. F. Thureau-Dangin, « Vocabulaires de Ras-Shamra », *Syria* 12, 1931, 225-266.

37. J. Nougayrol, « Vocabulaires polyglottes », *Ugaritica* V, 1968, 230-249.

38. J. Huehnergard, *Ugaritic Vocabulary in Syllabic Transcription* (Harvard Semitic Studies 32), Atlanta 1987.

39. W.H. van Soldt, *Bibliotheca Orientalis* 47, 1990, 728-736.

40. Cf. E. Laroche, « La version hourrite de la liste AN de Meskéné-Émar », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1989, 8-12. Voir prochainement mon édition : *Émar* VII, n° 1.

41. *Ugaritica* V, 1968, 246 (Nougayrol), 453 (Laroche).

confirmé par la version alphabétique du panthéon, où *El kmr̄b* sont associés (Corpus 166, trouvé en 1929) de façon à former une unité ⁴².

Mais c'est plutôt sur l'aspect phonétique de ce nom divin que je voudrais m'arrêter. A la différence de la tradition hittite (Kumarbi) ⁴³ et hourrite (Kumarwe) de Boğazköy ⁴⁴, ainsi que de celle paléo-babylonienne de Mari (*ku-ma-ar-wi-*) ⁴⁵, dans la graphie syllabique ougaritique nous avons donc *ku-mur-wi*, ce qui est confirmé par la graphie de l'épouse de Kumarbi, citée à la position suivante : *aš-tje ku-mur-wi-ni-wi*. Je crois en premier lieu que cela autorise à vocaliser de la même manière le nom alphabétique *kmrb* en Kumurbi. Or, en dehors d'Ougarit, nous avons cette même graphie à Nuzi, qui se trouve aux limites orientales du monde hourrite. Le panthéon de la ville de Azuhinni, qu'on doit situer sur les pentes du Zagros ⁴⁶, comprend le dieu *Ku-mu-ur-wi*. Est-ce une simple coïncidence, ou bien cette isoglosse attestée dans deux points périphériques et opposés du territoire de diffusion des Hourrites peut-elle au contraire nous donner des renseignements sur les modalités et la chronologie de leur migration vers l'ouest ?

A propos des listes lexicales je rappelle un détail qui fait partie désormais de l'histoire de la recherche. En 1979, E. Laroche publiait ⁴⁷ le fragment de vocabulaire quadrilingue RS 20.189. Il contenait, entre autres, dans la colonne de droite, en ougaritique, le mot *ša-mu-ma* « ciel ». Le mot hourrite correspondant, de façon étonnante, n'était pas celui auquel on avait attribué depuis longtemps la signification « ciel », c'est-à-dire *eše*, mais *ḥa]-bur-ni*, qui était connu jusqu'alors comme signifiant « terre ». Dans les listes hourrites de sacrifices de Boğazköy, on rencontre fréquemment la connexion *eše ḥawurni*, qu'on traduisait « ciel-terre ».

Ces notions lexicographiques étaient tellement enracinées que Laroche n'en a pas tiré la conséquence d'inverser l'ordre des significations, c'est-à-dire « terre-ciel ». Récemment, la bilingue hourro-hittite de Boğazköy a donné définitivement raison au vocabulaire de Ras Shamra, car *ḥawurni* correspond au hittite *nepiš* « ciel » ⁴⁸.

On pourrait prendre cet épisode de la recherche dans sa valeur symbolique et dire que la découverte de ce texte extraordinaire qu'est la bilingue de Boğazköy a renversé quelques-unes de nos connaissances.

Si l'on fait abstraction des vocabulaires trilingues et quadrilingues, la grande partie des textes hourrites syllabiques de Ras Shamra appartiennent à une même catégorie, assez spéciale. Il s'agit de textes musicaux.

Le mieux conservé est RS 15.30 + 15.49 + 17.387 (= h. 6) ⁴⁹, mais il n'est pas le seul de ce genre à Ougarit. Il y a de nombreux textes fragmentaires, la plupart étant de tout petits fragments, qui ont un contenu analogue ⁵⁰. Ils sont structurés tous de la même manière : un texte en langue hourrite, différent dans chaque tablette, est suivi par une deuxième partie, assez clairement séparée par une ou deux lignes de paragraphe, qui présente un contenu qui reste constant.

Le texte proprement dit est un texte suivi, la deuxième partie est une succession de substantifs suivis d'un chiffre, les deux parties dans leur ensemble constituant la notation musicale. Il s'agit là aussi d'un

42. Voir E. Laroche, *Ugaritica* V, 1968, 520, 523. Par contre les nouveaux textes hourrites alphabétiques, publiés par Laroche, *ibid.*, 499 s., donnent lieu à quatre listes où El et Kumarbi (*kmrb*) sont cités séparément. Laroche a reconstruit aussi une autre correspondance avec le dieu ouest-sémitique de la végétation Dagan, qui à son tour était assimilé à Enlil. Voir E. Laroche, « Notes sur le panthéon hourrite de Ras Shamra », *JAOS* 88, 1968, 148-150.

43. E. Laroche, « Recherches sur les noms des dieux hittites », *RHA* VII, 46, 1946-47, 53.

44. Cf. E. Laroche, *Glossaire de la Langue Hourrite*, Paris 1980, 153.

45. F. Thureau-Dangin, *RA* 36, 1939, 1-28, texte 5, l. 4 : *ku-ma-ar-wi-*, précédé par *pi-di-en-hi-*, épithète de Salus, épouse de Kumarbi.

46. RGTC 10, 66-69.

47. *Ugarit-Forschungen* 11, 1979, 477-480. Voir maintenant J. Huehnergard, *cit.*, 61.

48. Cf. E. Neu, *Das Hurritische. Eine Sprache in neuem Licht*, Mainz 1988, 26 s.

49. *Ugaritica* V, 463 s. avec la collation de M. Dietrich-O. Loretz, *UF* 7, 1975, 521 s.

50. h2-h5 : Laroche, *PRU* III, 1955, 330-333, Pl. CVIII-CIX, et h6-h30, *Ugaritica* V, 462-496.

contexte hourrite, mais les différents mots ont été reconnus par Güterbock⁵¹ comme des termes akkadiens désignant les intervalles musicaux, dans une forme hourritisée qui en déforme l'aspect phonétique et morphologique original. Ils correspondent à la même séquence qu'une tablette babylonienne d'époque cassite de Philadelphie, et cela relie le système ougaritique au système babylonien⁵².

Les colophons, reconstitués par Laroche, qui énumère 5 textes du même genre, sont écrits comme d'habitude en akkadien⁵³ et montrent que l'auteur de ces compositions était un hourrite : « Ceci (est) le chant *ni/atkibli* (de l'akk. *nid qabli* « suite tonale descendante(?) », *zaluzi* (= « hymne » ?) des dieux, (composé) par PN1 (rédigé par la) main de PN2 ».

Le premier nom est toujours hourrite (PN1), donc les auteurs de ces chants étaient hourrites, les scribes par contre sont des sémites (PN2).

Cela fait penser aux chanteurs hourrites de Hattusa : cf. LÚNAR URUḪur-ri ŠIR-RU « le chanteur hourrite chante⁵⁴ » ou aux chanteuses de cour à Mari, qui portent des noms hourrites⁵⁵.

La très riche littérature écrite sur ce texte a concerné surtout la section de la notation musicale (et je rappelle les travaux de Marcelle Duchesne-Guillemin⁵⁶ et d'Anne Draffkorn-Kilmer⁵⁷), mais seul le regretté H.-J. Thiel s'est occupé du texte hourrite de la première partie⁵⁸. Il pense que nous avons affaire à un rituel dont les différentes opérations sont chacune accompagnée d'une notation musicale distincte. Il a analysé la structure du texte en le divisant en deux « Lieder » composés de strophes avec le même schéma structurel (seuls les mots sont différents), et en constatant que la même notation musicale s'applique aux trois strophes (dans le cas du 2^e lied).

Il donne en outre une explication hourrite au dernier mot de la ligne 5, *uš-ta-ma-a-ri*⁵⁹, que Draffkorn-Kilmer supposait akkadien et marquant un « refrain »⁶⁰. Thiel découpe en deux mots la séquence *uš-ta-ma a-ri*, précédée de la notation išarte 10 et il l'interprète comme une indication hourrite que les 10 notes qui précèdent (définies *išarte*) sont dépourvues de texte. Il propose une traduction « donne (ces notes) sans que (le texte) en sorte ». En constatant que ce passage ne correspond à aucune partie du texte, Thiel en déduit que la note qu'il faut répéter 10 fois marque une pause, qu'il s'agit d'une note de passage d'une partie à l'autre du chant.

Enfin Thiel offre un essai de traduction de la section centrale du texte qui montre qu'il s'agit d'un rituel en musique. En voici un exemple (III^e strophe = ligne 4 du texte cunéiforme) :

ka-li-ta-ni-il ni-ka-la
 ni-ḫu-ra¹-ša-al ḫa-na
 ḫa-nu-te-ti at-ta-ya aš-ta-al
 a-tar-ri ḫu-e-ti ḫa-nu-ka x x
 [x x x -a]š(-)ša-a-ti we-e-we ha-nu-ku
 « (celle qui est) non fertile puissent-ils rendre fertile, qu'ils fassent pousser les
 céréales, elle enfantera, sa femme au père puisse ... prendra (ou : demandera) (celle
 qui) n'a pas (encore) enfanté ».

51. RA 64, 1970, 45-52.

52. V. A. Draffkorn-Kilmer, RA 68 1974, 69 s., qui offre une liste de 5 textes de ce genre.

53. Ugaritica V, 1968, 486 ; mais voir la nouvelle lecture de Güterbock, RA 64, 1970, p. 51.

54. Par exemple KBo XI 20:10' et IBoT II 26:6'.

55. Cf. J.R. Kupper, RHA XXXVI (1978) 126 : Matigi et Muzu-eli.

56. « Les problèmes de la notation hourrite », RA 69, 1975, 159-173.

57. « The Cult song with music from ancient Ugarit : another interpretation », RA 68, 1974, 69-82. V. a. R. Werner, Asiatische Studien 35, 1981, 55-66.

58. RHA XXXVI, 1978, 189-197, et SMEA XVIII, 1977, 109-136.

59. Ugaritica V, 1968, 463.

60. RA 68, 1974, p. 75, 69, p. 165.

J'ai voulu citer cette étude pour rendre hommage à l'effort linguistique intelligent d'un chercheur qui nous a quitté prématurément. Il est d'ailleurs évident que, vu la difficulté extrême de cette langue, l'interprétation donnée est loin d'être définitive.

La bilingue akkado-hourrite d'Ougarit (RS 15.10), publiée en 1955 par Nougayrol et Laroche ⁶¹, est un document unique dans son genre. La tablette, qui est conservée aujourd'hui dans l'église-musée de Tartous, est du type allongé horizontal. Le texte y est divisé en quatre paragraphes : 4 lignes d'akkadien suivies de 5 lignes de traduction hourrite ; puis encore 4 lignes de texte akkadien suivies de 6 lignes de traduction hourrite. C'est un petit extrait de maximes sapientielles, qui faisait sûrement partie d'une série de tablettes, dont aucun autre exemplaire n'est conservé.

Malgré la difficulté supplémentaire constituée par l'absence de césures entre les mots, ce texte permit un certain progrès dans l'analyse de la langue hourrite : par exemple, elle fit isoler définitivement la négation hourrite *-kki*. Mais elle a donné aussi du fil à retordre à E. Laroche à cause des graves discordances entre les deux versions. Je cite seulement l'expression akkadienne *tame ana nari*, « qui jure par le fleuve », rendue dans la version hourrite par *kušuhu = dan elam = ul = uppa = šše = ni*, qu'on peut traduire par « celui qui faisait son serment par la lune ».

Comme le mot hourrite pour « fleuve », *šīye-*, est connu mais n'est pas utilisé ici, le traducteur a évidemment voulu substituer la conception de l'ordalie par le fleuve avec une autre qui fait allusion au rôle de « seigneur du serment », joué par Sin dans les traités hittites.

Mais des cas analogues sont connus dans toute œuvre en traduction, et nous en avons maintenant une série d'exemples dans la bilingue hourrite-hittite de Boğazköy, qui rendent difficile le travail d'interprétation.

Le tout premier texte hourrite en cunéiforme syllabique trouvé à Ras Shamra (RS 11.853), répertorié comme h. 1 par Laroche, doit être une lettre comme on peut le déduire du V^o qui contient l'expression logographique EN-JA « mon seigneur », typique des lettres. Elle est malheureusement incomplète ; le début et la fin sont perdus et fragmentaires. On y nomme les villes d'Ougarit et de Karkemiš. Le texte fait référence à un messager (*paššithi*, un terme bien connu d'après la lettre de Tušratta) et à un envoi d'hommes (*pašši = mantaršuanna = man*), peut-être des militaires.

waš = ummi URU Kargamiš = ta? = man peut être maintenant compris grâce à la bilingue de Boğazköy, où *waš = umai* est traduit par le hittite *mahhan ... andan uit*, « quand il va dedans/il entre » : on peut donc traduire par « entrer/envahir Karkemiš ». A la ligne précédente je suis tenté de reconnaître la racine verbale *it-*, que la bilingue de Boğazköy traduit par le hitt. *wal''-*, « frapper » ; *et = an = n Kargamiš* - pourrait donc signifier : « et tu fais frapper Karkemiš ». Je ne continue pas pour ne pas risquer de forcer le texte, qui n'est pas encore complètement traduisible.

Mais son existence montre, peut-être mieux que les autres catégories de textes hourrites, que cette langue était activement utilisée même dans les rapports diplomatiques ou militaires.

La ville d'Ougarit a été presque constamment soumise au protectorat du grand roi hittite, tout en gardant une certaine indépendance. Je veux m'arrêter brièvement sur un objet très intéressant qui, grâce à une interprétation philologique, peut être mis en relation avec les Hourrites habitant à Ougarit.

La matrice d'un sceau original de Mursili II fut trouvée à Ras Shamra en 1950 ⁶² : elle consiste, comme il est courant dans ce genre de documents, en une légende hiéroglyphique dans le champ central (sous le soleil ailé, entre deux fois « MAGNUS REX », le monogramme de Mursili, c'est-à-dire URBS+li), et la titulature royale en cunéiforme, sur les deux cercles extérieurs :

NA⁴KIŠIB mMu-ur-ši-li LUGAL.GAL LUGAL KUR URUḪa-at-ti NA-RA-AM dIM-zi / DUMU mŠu-up-pí-lu-li-u-ma LUGAL.GAL LUGAL KURḪa-at-ti UR.SAG, « Sceau de Mursili, grand roi, roi du

61. J. Nougayrol-E. Laroche, « Le bilingue accado-hourrite », *PRU* III, 1955, 310-324, pl. 107-109.

62. C. Schaeffer, *Ugaritica* III, 1956, 87-93.

pays de Hatti, bien-aimé du dieu de l'orage *-zi* ; fils de Suppiluliuma grand roi, roi du pays de Hatti, héros. »

Je fais observer que, en dehors de ce sceau original, nous ne possédons que des empreintes issues d'autres sceaux de Mursili, d'où l'extrême importance de ce document isolé.

Or, peu après sa publication par Schaeffer, des doutes sur son authenticité furent exprimés par des savants allemands (Otten, Boehmer, Beran)⁶³. Ils reprochaient à l'objet une série d'anomalies :

- 1) la présence même d'une matrice originale d'un sceau royal hittite à Ougarit ;
- 2) le fait qu'il ne soit pas en métal précieux ;
- 3) la légende cunéiforme commençant en bas et non en haut ;
- 4) la présence du syllabogramme *-zi* après le logogramme du dieu de l'orage.

Comme il provenait de la fouille, il ne pouvait s'agir d'un faux moderne, mais on le soupçonna d'avoir été falsifié à Ougarit même par des contemporains de Mursili, qui méditaient de falsifier des documents officiels du « grand roi ». On avait à redire aussi sur la forme de certains signes hiéroglyphiques. Mais cela n'avait pas troublé H.G. Güterbock, qui s'était occupé de la légende hiéroglyphique dans le même volume d'*Ugaritica* III (p. 161-163), et qui lui fit l'honneur de le mettre sur la couverture du *Chicago Hittite Dictionary*.

La légende cunéiforme commence en général en haut, mais on connaît des exceptions, qui rendent l'argument sans valeur. Mais, si j'ai voulu reprendre ici la question, c'est pour exprimer mon point de vue sur l'anomalie la plus importante, qui est en effet le seul détail méritant d'être justifié : la présence d'un signe cunéiforme apparemment irrationnel. Je crois que *-zi* doit être considéré comme le complément phonétique d'une graphie trop longue, ^DIM *ma-nu-zi*, qu'il fallait abréger dans l'espace restreint d'un sceau. De telles abréviations sont bien connues dans les textes hittites, et peuvent affecter aussi des noms propres, comme ^mKán-*li* pour le nom propre Kantuzzili⁶⁴. ^DIM *manuzi*, alias le Teššup de Manuzi ou Manuzija est bien connu dans la littérature religieuse hittite, et se réfère au sanctuaire hourrite du dieu de l'orage de la ville et montagne de Manuzi dans le pays de Kummanni (Cilicie).

Mursili avait une bonne raison de se définir sur ce sceau comme le bien aimé (*narām*) du Teššup de Manuzi(ya) ; comme nous le savons par son texte dit de « l'aphasie de Mursili », après avoir perdu la parole à cause d'un coup de tonnerre trop violent, il adressa une demande d'oracle spécial à ce dieu pour la retrouver⁶⁵.

Je ne sais pas si la présence à Ougarit de ce document comportant cette variante pour ainsi dire « philo-hourrite » est due au hasard ou bien si elle peut être mise en relation avec la minorité hourrite de la ville.

A la fin de cet aperçu sur une documentation malheureusement très limitée et pleine de lacunes, mais néanmoins stimulante, il n'y a pas lieu de tirer des conclusions de caractère général. Notre jugement est déterminé par la qualité des documents ; ceux qui existent, et qui continuent à sortir de plusieurs sites du Proche-Orient, autorisent à attendre à Ougarit également des découvertes importantes à insérer dans le dossier hourrite.

Le texte hybride akkadien-hourrite mentionné à ce colloque par Florence Malbran-Labat nous donne confiance en la richesse possible de la documentation hourrite encore cachée à Ras Shamra.

CNR, Rome

63. J'ai discuté de cet objet dans une note de *Syria* 67, 1990, 423-426, et j'y renvoie pour la littérature précédente.

64. Cf. E. Laroche, *Les noms des Hittites*, Paris 1960, 85.

65. Voir A. Götze-H. Pedersen, *Muršilis Sprachlähmung*, Kopenhagen 1934.

OUGARIT ET L'ÉGÉE

Annie CAUBET et Valérie MATOIAN

Dès les premiers jours de fouille à Ougarit et Minet el-Beida, la présence d'un abondant mobilier céramique aisément reconnaissable comme minoen, mycénien ou chypriote a amené les historiens à poser la question des rapports entre Ougarit et le monde égéen – la Grèce continentale et les îles de la mer Égée (dont la Crète et Chypre). Près de 65 ans après la découverte d'Ougarit, il nous a paru intéressant de dresser un historique de ces opinions et de leur évolution en laissant largement la parole aux auteurs par des citations.

Ainsi, dès 1929, c'est-à-dire à l'issue de la première campagne de fouille sur le site, René Dussaud tire les premières conclusions ¹: « *Dès les premiers sondages, [...] il apparaissait qu'un port et une ville avaient prospéré dans la deuxième moitié du deuxième millénaire avant notre ère, véritable colonie égéenne et plus particulièrement chypriote [...] Ras Shamra ne servait pas seulement à l'importation des objets égéens. Son port exportait les produits asiatiques qui gagnaient [...] la mer Égée grâce à l'escale de Chypre [...] Dans la diversité des populations qu'on rencontrait à Ras Shamra au cours de la seconde moitié du deuxième millénaire, la documentation archéologique (céramique, tombes construites voûtées en encoorbellement, objets divers en bronze, ivoire, etc.) met au premier plan les Chypriotes et les Égéens.* »

A l'appui de l'hypothèse d'une initiative égéenne plutôt que « phénicienne » dans cette économie d'échanges, R. Dussaud cite le texte du chronographe byzantin Malalas : celui-ci conserve sous forme mythique le souvenir d'une colonisation de la région par des Crétois et des Chypriotes mettant en scène le roi Kasos (dont le nom se retrouve dans celui du mont Casius), fils d'Inachos (héros d'Argolide), époux de Kittia (éponyme de Kition de Chypre)...

Dès 1939, C. F.-A. Schaeffer consacre une étude aux relations entre « *Ras Shamra et le Monde égéen* ² », et affirme le rôle moteur de l'Égée : « *dès le début du II^e millénaire nous observons un courant dans le sens inverse. Le monde égéen, la Crète en tête, magnifiquement, on peut dire miraculeusement éclos, commence à partir du Minoen Moyen son expansion vers l'Égypte et vers l'Orient.* »

Depuis les premières conclusions de R. Dussaud et C. Schaeffer, nombreux sont les chercheurs qui se sont attachés aux aspects égéens dans la culture d'Ougarit. Les travaux d'Hélène Kantor dès 1947, de Pierre Demargne, de Cyrus H. Gordon ou de Michael Astour ³ ont beaucoup éclairé la nature et la qualité de ces rapports entre Ougarit et l'Égée.

1. Dussaud 1929, p. 301-302.

2. Schaeffer 1939, chapitre : « Ras Shamra et le monde égéen », p. 53-106 (notamment p. 53).

3. Kantor 1947 ; Demargne 1964 ; Astour 1973 ; Gordon 1966.

Nous voudrions ici non seulement retracer l'évolution des opinions sur ces questions, mais aussi présenter quelques éléments nouveaux intervenus depuis ces travaux : ils découlent autant des fouilles conduites à Ugarit même depuis la mise en place de la mission dirigée par Marguerite Yon, que des résultats de l'archéologie du Levant en général.

La présence d'étrangers à Ugarit : colonies ou comptoirs ?

Dès 1939 C. Schaeffer, bien qu'il se pose la question « *Importations ou immigration égéenne ?* », émet l'hypothèse, pour la période du Bronze Moyen, qu'une « *puissance avait installé un pied-à-terre à Ras Shamra Ugarit : la thalassocratie minoenne. Son action, à côté de celle exercée par l'Égypte, débuta modestement. Les marchands crétois établirent leurs comptoirs à Ugarit* ». Pour la période du Bronze Récent, le fouilleur parle « *d'une véritable colonisation mycénienne* ». Le terme de colonie implique, outre une forte présence d'étrangers, une domination politique sur la cité, et dans son interprétation des tombes en pierre de taille découvertes sur le site, C. Schaeffer ajoute : « *des crânes retrouvés dans ces caveaux sont d'ailleurs nettement du type méditerranéen et non pas sémitique. C'étaient donc des mycéniens qui au 13^e siècle étaient devenus la classe possédante à Ugarit* ⁴ ».

Il localise dans la zone à l'est du Palais royal une zone dite « *quartier égéen* ». J.-C. Courtois, dans sa synthèse archéologique du site, s'est interdit de retoucher les interprétations historiques du fouilleur, et garde cette appellation dans sa documentation cartographique ; cependant, dans son texte traitant de ce secteur intitulé « *le quartier résidentiel à l'est des palais* », dénomination encore en usage, il détaille les diverses maisons sans aucune référence ethnique ⁵.

M. Astour ⁶ montre bien que les archives du Palais infirment l'hypothèse d'une domination politique mycénienne : « *the native Semitic dynasty remained there in power till the final destruction of the city* ». De plus, la documentation épigraphique ne livre aucun nom de personne de type grec, ou aucun gentilice identifiant son possesseur comme natif d'une cité ou d'une région égéenne ; de même que nous ne connaissons aucun marchand égéen faisant affaire avec Ugarit.

Un texte d'Ugarit atteste cependant l'existence d'un commerce d'Ugarit vers la Crète, si l'on accepte l'interprétation selon laquelle *Kaphtor* représente la Crète ⁷. Le texte rapporte une franchise accordée par le roi Ammishtamrou II à un certain Sinaranou fils de Siginou, riche marchand ougaritain qui tenait un rôle important dans le commerce entre Ugarit et la Crète : « *quand du pays de Kaphtor son bateau arrivera* » ⁸. Le pays de Kaphtor occupe également une place importante dans la mythologie d'Ugarit lorsqu'il est question du dieu Khotar-Khasis ⁹.

En restant dans le domaine de la religion, rappelons que C. Schaeffer appuyait son hypothèse d'une colonie sur la présence à Ugarit d'idoles et de rhytons « *attestant l'introduction du culte mycénien* ¹⁰ ». E. French ¹¹, bien que plus nuancée, suggère que la présence de ces objets est sans doute due à celle de Mycéniens (marchands, colons, ou consuls).

M. Liverani ¹², dans sa synthèse historique de 1979, réfute pour sa part l'hypothèse d'une occupation mycénienne, et préfère le terme de comptoir pour définir la présence des Chypriotes à Ugarit : « *Lorsque les échanges sont fréquents, on établit de véritables comptoirs. Il y en avait probablement un [...] des*

4. Schaeffer 1939, p. 67 ; 22 ; 99 ; 42.

5. Courtois 1979, col. 1163-1166 ; 1249 s.

6. Astour 1973, p. 25.

7. Caquot *et alii* 1974, p. 97-98.

8. Tablette RS 16.238 : Schaeffer 1954, p. 38-39 = PRU III, p. 107 ; Liverani 1973, col. 1330 ; Heltzer 1988.

9. Voir *infra* p. 109 « Les relations entre Ugarit et l'Égée dans le domaine de la pensée ».

10. Schaeffer 1939, p. 99.

11. French 1971, p. 147-177.

12. Liverani 1979, cols 1330-1331.

Chypristes dans le port d'Ougarit où la quantité de céramiques (figurines et autres objets) chypristes et mycéniennes s'est révélée particulièrement abondante. L'opinion de Schaeffer d'une occupation mycénienne de Ras Shamra au 13^e siècle est tout à fait exclue par les textes et aussi par une analyse pondérée des matériaux archéologiques de la ville », et il ajoute : « la présence de Chypristes est attestée surtout par les textes en chypro-minoen ».

Ces textes chypro-minoens d'Ougarit – assez rares au demeurant ¹³ – ont été utilisés comme indice d'une présence chypriste par O. Masson, puis par E. Masson ¹⁴ qui propose d'identifier un syllabaire chypro-minoen propre aux textes découverts à Ougarit. Il convient cependant de rappeler, dans ce dernier domaine, la pauvreté de la documentation qui « ne permet guère d'en dire davantage sur l'importance numérique de cet élément ethnique et sur le caractère permanent ou temporaire de son installation à Ougarit aux 14^e et 13^e s. ¹⁵ ».

Nous n'entrerons pas ici dans la controverse sur l'identification d'Alasia, alimentée entre autres par R. Merrillees ¹⁶ qui a d'ailleurs dressé le bilan complet des indices disponibles. Dans l'état actuel des recherches, nous prenons à notre compte l'hypothèse de l'identification d'Alasia avec Chypre ou partie de Chypre. Alasia apparaît souvent dans les textes d'Ougarit (en particulier dans les archives de Rapanou), qui nous éclairent sur les relations économiques et politiques entre Ougarit et Chypre ¹⁷. Signalons également une tablette retrouvée dans la *Bibliothèque du prêtre hourrite* dont le texte consiste en une liste d'offrandes dans laquelle est cité « le dieu d'Alasia » ¹⁸.

Quelles que soient la nature de leur statut et leur origine, la présence d'étrangers à Ougarit semble certaine, bien que leur importance numérique ne puisse être déterminée avec précision ; la fréquence des liens avec le monde égéen semble bien attestée par les textes. Cependant si l'on identifie Kaphtor à la Crète et Alasia à Chypre, force nous est de noter l'absence de mention spécifique pouvant se rapporter à la Grèce continentale et au monde mycénien.

L'architecture

Les techniques de construction aussi bien que les formes des bâtiments ont tout de suite évoqué le monde égéen.

Dans le domaine de l'architecture funéraire (*Fig. 1*), le dromos et la voûte en encorbellement sont les éléments qui ont permis à C. Schaeffer d'effectuer des rapprochements entre Ougarit et l'Égée : « Les tombes dans lesquelles nous avons trouvé les objets crétois et égéo-mycéniens semblent être influencées par l'architecture funéraire égéenne [...] Il nous semble que cette influence égéenne sur l'architecture des tombes de Ras Shamra ne s'explique que si nous admettons la présence parmi les populations d'Ougarit dès les temps du Minoen Moyen d'éléments en provenance du monde égéen attachés à leurs traditions funéraires propres. » L'étude de cette architecture funéraire des XIV^e et XIII^e siècles l'amène à conclure prudemment qu'aucune influence mycénienne directe n'est perceptible : « Les indices orientent plutôt vers la Crète [il pense ici à la nécropole d'Isopata]... Cependant ils ne suffisent pas pour expliquer toutes les particularités architecturales des grands caveaux d'Ougarit ; certains éléments nous échappent qui sont peut-être en rapport avec des traditions syriennes ou locales ¹⁹. »

Quarante années plus tard, J.-C. Courtois ne peut que constater : « Du côté de l'Égée, on a beaucoup recherché des antécédents et des monuments comparables : ils sont plutôt rares et il n'y a guère que la tombe Rho du deuxième cercle funéraire de Mycènes, datant du XIV^e siècle, qui puisse être

13. A la date de 1991, l'index de la TEO (RSO V 1, p. 418) n'en cite que 7 exemplaires.

14. O. Masson 1956 ; E. Masson 1973, 1974, 1986.

15. Bordreuil 1987, p. 27.

16. Merrillees 1987.

17. Courtois 1979, col. 1255-1257 ; Nougayrol 1968, p. 79-89.

18. RS. 24.274, ligne 6 : Courtois 1979, col. 1274 ; Laroche 1968, p. 504-507.

19. Schaeffer 1939, p. 67-68 ; 92.

raisonnablement prise en considération en ce qui concerne la possibilité d'une influence occidentale sur la genèse des grands caveaux de Ras Shamra ²⁰ ».

Les recherches récentes de J.-F. Salles ont montré les origines locales des pratiques funéraires à Ugarit, et lorsqu'il aborde la question de l'évolution chronologique de l'architecture des tombes, il ne conserve les termes à connotation ethnique (mycénien ou égéen) que par commodité pour désigner un type architectural de tombe ²¹.

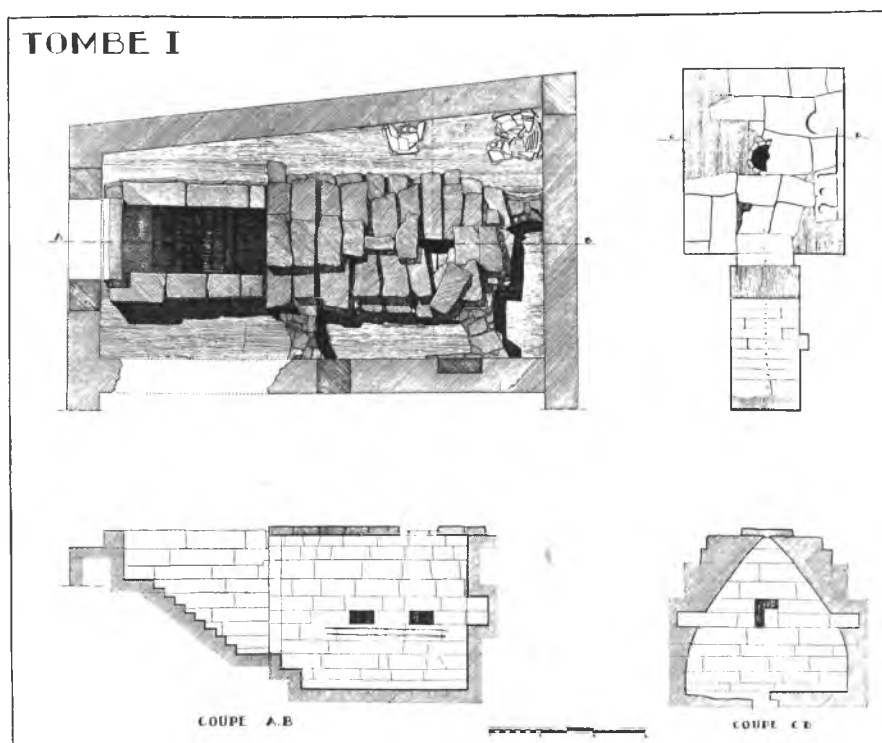


Figure 1. Plan et coupe du caveau I, relevé par J. de Jaegher (in *Ugaritica I*, 1939, p. 87, fig. 80).

En second lieu, des rapprochements ont été effectués dans le domaine de l'architecture palatiale et domestique. Dès 1964, P. Demargne ²² note à propos du palais d'Ugarit (alors en cours de dégagement) : « tout en étant dans la tradition des palais asiatiques, il semble présenter certains raffinements dus à l'exemple des palais égéens : déjà le puissant rempart évoque, nous dit-on, les forteresses de Mycènes et de Tirynthe; l'entrée à deux colonnes, l'escalier de l'étage, une salle du trône vont permettre de poser le problème des relations avec le palais crétois ou mycénien ».

Quant à l'architecture domestique, dès 1939, C. Schaeffer a noté des rapprochements entre Ras Shamra et l'Égée notamment pour le système de poutrage dans les murs des habitations ²³. J. Margueron constate ²⁴ : « ...les procédés de construction en usage à Ugarit, comme le montre plus particulièrement la technique du chaînage, ne paraissent pas spécifiques de la Syrie proprement dite mais s'insèrent normalement dans le faisceau des techniques généralement observées dans le koiné des pays de la

20. Courtois 1979, chapitre sur « Les grands caveaux funéraires voûtés en encorbellement du Bronze Récent 3 à Ugarit », col. 1200-1201.

21. Salles 1987, p. 167, note 8.

22. Demargne 1964, p. 257 ; sur le Palais, voir plus loin la communication de J. Margueron, p. 183.

23. Schaeffer 1939, p. 92-97.

24. Margueron 1977a, p. 179 et 1977b, p. 315.

Méditerranée orientale à la fin de l'âge du Bronze ». Les recherches sur les techniques de maçonnerie ont été reprises récemment par O. Callot ²⁵.

Objets importés

Notre but n'est pas de dresser ici un inventaire exhaustif des différentes importations depuis l'Égée vers Ougarit (minerais, productions métalliques et céramiques, objets cultuels, matières périssables...), mais de tenter de définir au travers d'études récentes l'importance numérique et la date d'apparition de certaines catégories. Trop souvent en effet, le matériel importé a été surévalué par les ramassages et les publications. L'identification de ces importations ne fait pas toujours l'unanimité : nous ferons plus loin un bilan des opinions émises à propos de ces objets de luxe.

Certaines productions comme la *glyptique* laissent apercevoir la présence d'œuvres assez clairement issus d'ateliers égéens. Dans son étude récente de la glyptique d'Ougarit, P. Amiet reconnaît, parmi les 555 sceaux-cylindres en hématite et pierres diverses répertoriés, 35 spécimens chypriotes du Bronze Récent (Fig. 2) et un spécimen crétois ²⁶. Et pour la vaisselle et instruments de *bronze*, H. Catling reconnaît comme probablement chypriotes certains supports cultuels : à celui qui fut découvert autrefois dans la « Maison du Grand Prêtre » ²⁷ est venu s'en ajouter un autre, miniature, provenant du « Sanctuaire aux rhytons » ²⁸.



Figure 2. Impression (moderne) d'un sceau-cylindre chypriote trouvé dans la maison de Rapanou.
(RS 20.039 = Amiet, 1992 n° 452).

C'est avec la céramique et les figurines que l'on peut le plus sûrement parler d'importation. La présence de céramique immédiatement reconnaissable comme chypriote, minoenne ou mycénienne a tout de suite attiré l'attention. Ainsi que nous l'avons souligné, c'est en général l'abondance du matériel importé qui a engendré les premières hypothèses sur l'existence d'une colonie égéenne à Ougarit.

C'est au *Bronze Moyen* que commence à apparaître (tombes de la « Ville basse ») en assez notable quantité la céramique chypriote, de type *White Painted* surtout, ainsi que quelques spécimens de *Red-on-Black* (mais aucune réelle étude de synthèse n'a encore été entreprise). En revanche, pour le matériel importé de Crète ou de Grèce à cette époque, les chiffres sont plus maigres. L'enthousiasme du fouilleur peut prêter à confusion ²⁹ : « à la fin du 3^e millénaire et au début du second les vases exquis importés de

25. Callot 1983, p. 76-77 ; cf. aussi 1994.

26. Amiet 1992, p. 187-200.

27. Schaeffer 1929, pl.XL, 1 ; Caubet, Karageorghis & Yon 1981, n° 88.

28. Yon *et alii* 1982, p. 190, fig. 12 e.

29. Schaeffer 1939, p. 22 et 54-56, fig. 43-44 ; 1949, fig. 109.

la Crète du Minoen Moyen » se résument en réalité à une coupe complète³⁰ et un tesson de céramique du style de Camarès, retrouvés dans des tombes de la Ville basse³¹. Nos recherches dans les tessonniers rapportés par C. Schaeffer n'ont pas permis d'en trouver d'autres. Nous rappellerons ici pour mémoire le cas, tout aussi isolé, de la lampe cultuelle en stéatite décorée en relief de motifs en escargots, attribuable au Minoen Moyen III ou à une période plus récente³².

Au *Bronze Récent*, et en particulier pour la période finale qui nous intéresse ici, les quantités de céramique égéenne publiée sont élevées. Parce qu'elle est aisément reconnaissable et de belle qualité, elle a depuis 1929 fait l'objet de ramassages et de publications assez systématiques³³. Cependant, si on la rapporte à la céramique locale, comme l'a fait Jean-Yves Monchambert³⁴ pour le matériel provenant des campagnes de 1975-1976, « *contrairement à ce que peuvent faire croire les publications antérieures [...] les importations ne (représentent) que 1 %* » de l'ensemble céramique.

Il est vrai cependant que si l'on s'attache à des ensembles particuliers de mobilier comme celui qui provient de tombes ou de sanctuaires, la proportion d'importations égéennes augmente parce qu'il s'agit de matériel de luxe : ainsi, parmi les dix-sept rhytons (vases cultuels) retrouvés récemment à proximité du « Temple aux rhytons », M. Yon³⁵ décompte onze exemplaires du Mycénien III B, un spécimen minoen, et enfin un rhyton chypriote (de fabrique *Base Ring*).

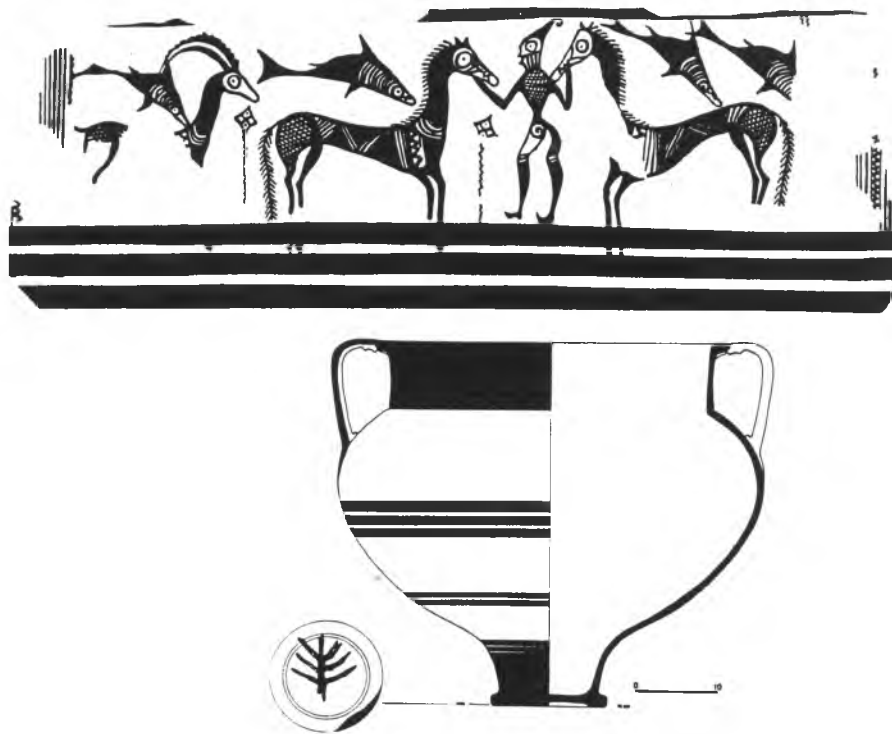


Figure 3. Cratère mycénien du « Maître des chevaux », RS 27.319, Palais Sud (d'après Ugaritica VII, 1978, p. 346-350).

30. Musée du Louvre, numéro d'inventaire AO 20365.

31. Une tasse complète provient de la tombe 86, un fragment de la tombe 36.

32. Caubet 1982a, p. 22, fig. 3.

33. Schaeffer 1949, p. 131 et suivantes ; Courtois 1978, p. 191 et suivantes ; Yon 1983.

34. Monchambert 1983.

35. Yon 1987.

Il semblerait que certaines catégories de vases, mycéniens ou chypriotes, aient été fabriqués spécialement pour une clientèle ougaritaine : outre les rhytons – parfois « édités » en céramique minoenne, mycénienne, chypriote de type *Base-Ring*³⁶ –, on mentionnera la série bien spécifique des grands cratères amphoroïdes, à la fin du Bronze Récent. A propos du cratère dit « du maître des chevaux » (Fig. 3) découvert dans le Palais Sud d'Ougarit, et daté par lui de la transition Mycénien III B-III C (vers 1200 av. J.-C.), J.-C. Courtois écrit : « ... le génial peintre-potier auteur du cratère... était bien un Mycénien peut-être émigré à Cos ou à Iasos ou Milet sur la côte égéenne de l'Asie Mineure (...) œuvrant à la demande précise de ses clients ougaritains, grands connaisseurs et amateurs de l'art céramique égéen³⁷ ».

Les *figurines de terre cuite* chypriotes ou mycéniennes, qui n'apparaissent qu'avec le Bronze Récent, constituent une autre catégorie de matériel importé. L'étude récente de T. Monloup³⁸ donne une idée de la proportion des figurines importées par rapport aux figurines locales : sur les vingt-neuf figurines répertoriées provenant des cinq campagnes de 1979 à 1984, l'une est chypriote (de type *Base Ring*) et quinze sont mycéniennes. Si tant est que des pourcentages puissent être pertinents sur des chiffres aussi modestes, nous aurions là 50 % de figurines mycéniennes. T. Monloup pose cependant à leur propos la question « de savoir si ces productions mycéniennes étaient des importations ou bien des imitations de Méditerranée orientale ».

Nous rapprocherons de cette remarque le fait que les importations de céramiques égéennes semblent avoir entraîné à Ougarit une industrie locale de vases imitant ces produits importés : les vases à étrier « pseudo-mycéniens », ou les rhytons zoomorphes, comptent aussi parmi les imitations en céramique peinte locale de formes mycéniennes³⁹.

La question de l'artisanat de luxe

La qualité et le style des objets de luxe découverts dès le début des fouilles sur le site ont tout de suite amené le fouilleur à spéculer sur le caractère égéen de produits de l'artisanat : « La présence dans cette ville de nombreux Égéens et Mycéniens parmi lesquels des artisans de toutes sortes, sculpteurs, orfèvres, bronziers, explique l'étroite parenté entre certains détails de leurs œuvres et le style des modèles égéo-mycéniens⁴⁰ » ; il emploie également les termes d'art « syro-mycénien » et de « style composite de l'école d'Ougarit ».

Les découvertes d'œuvres d'art à Ougarit permettent à R. Dussaud en 1949 de renverser le courant d'opinion généralement reçu chez les historiens de l'art égéen⁴¹ : « au cours du II^e millénaire a fleuri un art phénicien, qui, sans renoncer à ses fortes attaches asiatiques, a subi fortement l'influence de l'Égypte, plus superficiellement celle de l'art égéen en ce sens qu'il a, pour sa part, contribué à inspirer l'art minoen d'abord, l'art mycénien ensuite ». Nous prendrons, pour illustrer ce propos, quelques exemples d'orfèvrerie, d'ivoire et de faïence datés du Bronze Récent final qui ont fait l'objet d'études récentes remettant souvent en question l'origine égéenne de ces productions.

L'orfèvrerie et le cas de la patère de la chasse

Dès 1939, C. Schaeffer classe la patère de la chasse découverte sur l'acropole parmi les productions de l'art « syro-mycénien » ; il écrit un peu plus tard⁴² : « Il est d'autre part évident que l'orfèvre syrien, auteur de notre patère, s'était formé à l'art égéo-mycénien, dont le milieu artistique d'Ougarit ... était pénétré

36. Yon 1980 et 1983.

37. Courtois 1978, p. 346-350 ; 1990, p. 135-139 (notamment p. 139).

38. Monloup 1987.

39. Schaeffer 1939, p. 60 et suivantes ; Schaeffer 1949, p. 134.

40. Schaeffer 1939, p. 33.

41. Dussaud 1949 : il pense aux trouvailles des tombes royales de Byblos, début II^e millénaire.

42. Schaeffer 1949, p. 21, § 17 : « La patère et la coupe en or de Ras Shamra ».

à cette époque. Cette influence s'exprime notamment dans le bond de la chèvre, qui correspond à "l'hiéroglyphe de la vitesse extrême" et qu'on est convenu d'appeler depuis Salomon Reinach, le galop volant... »

R. Dussaud précise les différentes influences : égyptienne, orientale et égéenne ⁴³ : « le plat en or emprunte sa forme à l'Égypte, mais son style et le motif de la chasse au taureau sauvage qui le décore s'écartent de la tradition orientale – celle-ci préférant la chasse au lion ou au cerf ou encore aux antilopes – et se rattachent à l'art mycénien ». P. Demargne ⁴⁴ prend en considération les mêmes éléments que C. Schaeffer : « pareillement célèbres sont les deux coupes d'or de Ras Shamra : l'une est décorée d'une scène de chasse d'allure syrienne assurément, mais on mesure l'influence égéenne à la violence du mouvement, figuré selon le procédé du galop volant. De même, sur la seconde dont l'aspect est tout phénicien, quelques détails seulement, la spirale, le motif du lion attaquant un cerf, rappellent l'influence de l'ouest ».

D. Collon ⁴⁵ a cependant montré, dans son étude des impressions de cylindres d'Alalakh, que la convention de dessin du galop volant, connue des arts graphiques minoens, est attestée dans la glyptique syrienne dès le Bronze Moyen. Quant au motif des combats d'animaux, il n'est pas non plus besoin d'aller en chercher des prototypes ailleurs que dans la glyptique orientale.

Pour la scène de chasse, le rapprochement s'impose avec le coffret d'ivoire d'Enkomi ⁴⁶ et permet peut-être d'appréhender le mécanisme de transmission des images par des cahiers de modèles et/ou des artistes itinérants. Malgré l'adaptation de la composition à des matières, des formats et des cadres différents (un cercle pour la coupe, une frise rectangulaire pour le coffret), des détails d'observation naturaliste comme celui du vieux taureau chargeant tête baissée se retrouvent quasi identiques dans les deux scènes.

Les ivoires

Le couvercle de pyxide en ivoire de la tombe III de Minet el-Beida ⁴⁷, décoré de la « maîtresse des animaux » (Fig. 4), et sculpté dans l'ivoire d'éléphant, est l'une des œuvres d'art les plus connues qui ont servi de support aux rapprochements entre Ras Shamra et l'Égée. Tous les éléments de la scène relèvent du répertoire mycénien : costume et coiffure de la déesse, rochers, autel à flanc concave, bordure de « rock pattern II » ; mais les traits orientaux sont présents, telle l'organisation antithétique des animaux cabrés comme dans la glyptique. La première opinion de C. Schaeffer ⁴⁸ fut de le classer parmi les productions de l'art syro-mycénien : « C'est à la mode créto-mycénienne qu'est habillée aussi la déesse de fécondité et potnia thérôn, d'une abondance de formes toute orientale. » P. Demargne ⁴⁹ considère cet ivoire comme « pleinement mycénien », et le rapproche d'un spécimen analogue de Mycènes. Il apporte cependant une nuance : « Si cet ivoire, comme nous le croyons, est bien mycénien – un mycénien quelque peu orientalisant ... ». En 1947, H. Kantor avance le terme de produit « périphérique » : « wether made by an Asiatic or an Aegean » ⁵⁰ qui sera repris par J.-Cl. Poursat ⁵¹ : « c'est à la fois le style de l'œuvre et la "syntaxe" de certains éléments qui empêchent d'y voir une œuvre mycénienne... la maladresse du rendu de la jupe, qui montre une incompréhension totale de la place et du mouvement des volants, le traitement très rudimentaire des rochers... tous ces défauts ne relèvent pas en effet d'une simple imperfection technique : ils dénotent un manque d'attention ou une incompréhension qui ne peuvent raisonnablement se justifier que dans l'hypothèse d'une production "périphérique" ».

43. Dussaud 1949, p. 70 s.

44. Demargne 1964, p. 259.

45. Collon 1975, n° 111, pl. VII et XLI.

46. Murray *et alii* 1900, pl. I.

47. Inventaire Musée du Louvre AO 11601 : Schaeffer, *Syria*, X, p. 293 et pl. LVI.

48. Schaeffer 1939, p. 32.

49. Demargne 1964, p. 259.

50. Kantor 1947, p. 86-89.

51. Poursat 1977.

Les études en cours de J. Gachet⁵², A. Caubet et F. Poplin⁵³ tentent de mettre en lumière le caractère local des ateliers d'ivoiriers et le style cosmopolite des œuvres à Ougarit : un des exemples caractéristiques de la fin du XIII^e siècle est le motif de la boîte canard, en ivoire d'hippopotame, dont l'aire de répartition très vaste s'étend de la Grèce (Tirynthe par exemple) à la côte levantine.

La « faïence » et le verre

Il en va de même pour certains objets de « faïence⁵⁴ », considérés d'abord comme mycéniens puis comme relevant d'ateliers locaux. Le type le plus connu de cette catégorie d'objets est certainement celui des gobelets en « faïence » décorés en relief d'un ou deux visages féminins (Fig. 5). Dès 1928, avant les premières découvertes sur le site d'Ougarit, R.H. Hall, à propos de plusieurs objets découverts à Assur, parmi lesquels un gobelet de ce type, écrit un article intitulé « *Minoan Fayence in Mesopotamia* »⁵⁵. Il rapproche ces découvertes d'objets similaires découverts à Enkomi, et conclut à l'origine minoenne de ces vases en se fondant sur l'apparence de la glaçure (proche selon lui de celle de la déesse aux serpents de Cnossos), et sur l'art du modelé. Ce seraient les mêmes artisans qui auraient fabriqué les spécimens de Chypre et d'Assur, ces derniers objets étant considérés comme passés par Chypre.



Figure 4. Couverture de pyxide (ivoire d'éléphant),
Minet el-Beida, tombe III, fouilles 1931.
Louvre AO 11601.



Figure 5. Gobelet à visage (faïence),
Minet el-Beida, tombe VI, fouilles 1932.
Louvre AO 15725.

Des gobelets de ce type apparaissent dès les premières campagnes (du début des fouilles jusqu'à aujourd'hui, nous avons répertorié onze spécimens complets ou fragmentaires). En 1933, C. Schaeffer écrit à propos du mobilier de la tombe VI de Minet el-Beida : « *Nous avons trouvé plusieurs faïences et porcelaines intactes. Les plus remarquables sont de hauts gobelets ornés de masques féminins en deux ou trois couleurs. L'expression fixe des yeux, la petite bouche souriante et les mèches de cheveux aplaties,*

52. Gachet 1987a ; 1987b et 1992.

53. Caubet et Poplin 1987 et 1992.

54. Nous conservons par commodité le terme de « faïence », bien qu'il soit anachronique et inexact. Il serait plus juste de parler de « céramique siliceuse à glaçure ».

55. Hall 1928.

portées en "accroche-cœur" sur le front et les joues, rappellent les figures féminines de l'art mycénien. On ne connaissait ces porcelaines que par de rares échantillons provenant de la nécropole d'Enkomi... Malgré les différences de détails, je crois qu'elles peuvent être attribuées aux mêmes ateliers que celles de la tombe VI. Jusqu'ici, ces ateliers ont évidemment été cherchés à Chypre. Cependant le nombre et la qualité des pièces maintenant connues à Ras Shamra pourront faire songer aussi à une fabrication syrienne... La question de la provenance de ces porcelaines est donc à reprendre à la lumière de nos nouvelles découvertes. » En 1939, C. Schaeffer les classe dans la catégorie des productions égéo-mycéniennes⁵⁶.

Depuis une vingtaine d'années, différents auteurs⁵⁷, qui ont porté leur attention sur ce type d'objets, s'accordent pour reconnaître les parallèles frappants qui existent entre les visages décorant ces gobelets et des motifs égéens ; ils les considèrent comme des productions chypriotes ou nord-levantines en se fondant sur leur technique (emploi de la polychromie), leur style et leur aire de diffusion (essentiellement Chypre et la côte syro-palestinienne). Il semble difficile d'être plus précis à l'heure actuelle, même au vu des résultats des études archéométriques. La découverte en 1985 d'un spécimen de ce type dans l'épave d'Ulu Burun⁵⁸ montre que ces objets circulaient, sans que nous puissions pour autant connaître la nature de ces échanges. E.J. Peltenburg, dans son étude des faïences chypriotes du Bronze Récent⁵⁹, a classé ces gobelets dans la catégorie du *North Levantine Style*. Les vases de ce style montrent une influence égéenne, soit par les formes (vases à étrier, gobelets en forme de tête d'animal), soit par le décor (gobelet à visage féminin). La plupart de ces vases provient de Chypre et du Levant, et l'auteur les considère comme les produits d'industries chypriotes ou nord-syriennes.

Plusieurs vases à étrier ont été retrouvés à Ras Shamra⁶⁰. Cette forme, tirée du répertoire de la céramique mycénienne, a été reprise dans des matériaux de luxe : la faïence, mais aussi le verre⁶¹. Pour cette catégorie, l'aire de diffusion atteint l'Euphrate, ainsi que l'atteste un fragment trouvé à Meskéné-Émar⁶².

Les gobelets en forme de tête d'animaux appartiennent également à cet ensemble⁶³; plusieurs spécimens fragmentaires proviennent de Ras Shamra⁶⁴. On en a retrouvé essentiellement à Chypre et au Levant, et leur présence est attestée aussi dans la cargaison de l'épave d'Ulu Burun⁶⁵.

Nous terminerons avec un groupe restreint de vases au décor figuré très élaboré, dont la forme est d'origine égéenne. Il s'agit de trois rhytons et/ou vases cornets⁶⁶. Bien que leur style soit différent, ces vases ont en commun la forme, la technique, et les thèmes décoratifs qu'ils véhiculent : animaux (oiseaux, lion, chien) dans des cadres végétaux, et organisation de la composition en registres.

Nous appliquerons volontiers aux exemples de Ras Shamra ce que nous avons dit à propos de vases provenant des fouilles françaises sur le site de Kition-Bamboula (Chypre) : « *Tout ce répertoire levantin imprégné d'influences minoennes, mycéniennes et égyptiennes, semble la marque distinctive des créateurs*

56. Schaeffer 1933, p. 105-106 (rapport sur Minet el-Beida 1932) ; Schaeffer 1939.

57. Peltenburg 1972 ; Mazzoni 1979-1980 ; Caubet 1982 ; Lagarce 1986, p. 152-155 ; Matoïan 1988 et 1992.

58. Pulak 1988, p. 32, fig. 40.

59. Peltenburg 1972.

60. Matoïan 1988, p. 67-68.

61. Vase à étrier en verre d'Enkomi, Musée du Louvre AM 2106 : Caubet *et alii* 1981, CKY 96.

62. Caubet 1982, p. 113, n° 13 ; Matoïan (en préparation).

63. E. et J. Lagarce classent les vases à étrier et les rhytons dans la catégorie des « Vases inspirés par l'Égée » (1986, p. 140), et les gobelets décorés d'un visage féminin ou en forme de têtes d'animaux dans celle des « Vases d'inspiration mixte » (1986, p. 149 et ss).

64. Matoïan 1988, p. 74-75.

65. Bass 1986, p. 290 ; Bass *et alii* 1989, p. 7, fig. 12.

66. L'un (Fig. 3) provient de la tombe VI de Minet el-Beida, Musée du Louvre 83 AO 32 et 83 AO 721 : Caubet et Kaczmarczyk 1987, p. 49 ; le deuxième de la Ville Basse Ouest, Musée d'Alep M 8303 (4537) : Yon 1993, p. 233, n° 193 avec illustration ; le dernier des fouilles de 1950, RS 14.275, Musée de Damas 3749.

de ces objets raffinés, qu'ils soient installés sur la côte syrienne ou à Chypre ⁶⁷. » E.J. Peltenburg ⁶⁸ a récemment rapproché ces vases du rhyton de la tombe 9 de Kition ⁶⁹ et des découvertes de la *Maison aux boucliers* de Mycènes, proposant l'hypothèse d'une origine nord-levantine qui se trouve confortée par la présence de plusieurs spécimens à Ougarit.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le seul objet retrouvé à Ras Shamra que l'on puisse considérer comme une importation véritablement égéenne est une perle en verre moulé décorée d'une rosace (Fig. 6) et découverte en 1986 dans la zone du tell dite « Centre de la ville » (Inv. RS 86.5010). Les seuls parallèles que nous ayons pour cette pièce ont été retrouvés en Égée : en Grèce, à Rhodes, en Crète ⁷⁰. Selon D. Barag ⁷¹, une industrie égéenne du verre a, semble-t-il, vu le jour dès le XV^e siècle sous l'influence de la Mésopotamie. Cet artisanat produisit principalement des perles et des ornements moulés, particulièrement populaires aux XIV^e et XIII^e siècles. Parmi les formes caractéristiques se trouve cette perle illustrée par la trouvaille d'Ougarit. L'auteur avait suggéré que l'emploi exclusif de verre bleu dans l'artisanat égéen était peut-être dû à l'importation de lingot de verre. La découverte récente de lingots de verre bleu dans l'épave d'Ulu Burun semble être un élément supplémentaire en faveur de cette hypothèse ⁷², confortée par un texte d'Ougarit ⁷³ qui nous apprend que l'on exportait du « mekku », c'est-à-dire du verre ⁷⁴.



Figure 6. Perle en verre moulée importée de Grèce (« Centre de la ville », RS 86.5010).

Les relations entre Ougarit et l'Égée dans le domaine de la pensée

Nos compétences ne nous permettent pas de nous risquer dans les questions de littérature et mythologie comparées, domaines dans lesquels des rapprochements entre Ougarit et l'Égée ont très vite été relevés par les chercheurs ⁷⁵ d'une part à travers les textes ougaritiques, et d'autre part à travers les textes homériques ou postérieurs (par exemple entre la *Légende de Kéret* et *Illiade*). Nous souhaitons rester dans le domaine artistique et rapprocher ici la personnalité complexe du dieu Khotar-Khasis, architecte, orfèvre et forgeron, du dieu des Grecs Héphaïstos :

« Hayin monte à la forge / Khasis tient en main les tenailles. / Il fond l'argent, / fait couler l'or ⁷⁶ ».

Ce dieu tient un rôle de premier plan dans le poème de *Ba'al et la mer*, et dans celui du *Palais de Ba'al*. Spécialiste de l'architecture et des techniques du métal, il réside à Kaphtor. « Si l'on accepte

67. Caubet 1985, p. 67-68.

68. Peltenburg 1991, p. 163-166.

69. Peltenburg 1974, p. 116 et ss, pl. A-C.

70. Harden 1981, p. 40-41.

71. Barag 1985, p. 38.

72. Bass 1986, p. 281-282 ; Pulak 1988, p. 14.

73. RS 17.144 : Heltzer 1978, p. 65 et 80 ; Nougayrol 1970, p. 7-9.

74. Voir l'étude fondamentale d' A.L. Oppenheim (1970).

75. Dussaud 1945 ; Astour 1969 ; Gordon 1966.

76. Caquot *et alii* 1974, p. 194.

*l'interprétation tentante de Kaphtor représentant la Crète, on a là, encore une fois, un témoignage de la marque considérable du monde égéen sur les techniques du Levant (métal, architecture par ex.), dont les observations archéologiques donnent bien d'autres preuves*⁷⁷. » Peut-être était-il considéré également comme le premier navigateur et l'inventeur de la musique⁷⁸ ?

En dressant l'inventaire des instruments de musique attestés à Ougarit par des mentions textuelles, des représentations figurées et des restes archéologiques, nous avons été amenées⁷⁹ à nous interroger sur les rapports avec le monde pré-hellénique et l'origine de certaines formes d'instruments, tels l'olifant (peut-on considérer comme une « trompe » la défense ornée de Mycènes ?) ou la lyre (par ex. lyre en ivoire de Ménidi, dans une tombe à chambre de l'Attique, XIII^e s.) : « nous pouvons désormais saisir un état de l'histoire de la musique instrumentale au moment où se fait le passage depuis la Mésopotamie vers l'Égypte et la Méditerranée via les cités du Levant. Les instruments, tambourins, harpe, lyre-kinnôr, sont destinés à connaître une longue postérité en Égypte comme en Grèce : on ne peut que constater l'importance de la dette du monde grec vis-à-vis de l'Orient : la musique instrumentale s'ajoute aux emprunts par l'Égée de nombreux thèmes poétiques et mythologiques ».

Aujourd'hui, nous souhaiterions nuancer cette image d'un circuit Orient-Occident en lui substituant celle d'une commune culture musicale et poétique de la Méditerranée orientale. On peut imaginer que cette culture a pu être véhiculée d'une Cour à l'autre par des *spécialistes itinérants* : prophètes du monde ouest-sémitique, bardes à la façon d'Homère invités à chanter à la table des Grands.

Conclusion

Nous aurions aujourd'hui tendance à repenser l'image de la culture mycénienne et égéenne non plus en terme de foyer moteur exerçant une influence civilisatrice sur des cultures indigènes, mais plutôt en empruntant à Fernand Braudel sa vision d'une Méditerranée aux forces unificatrices. P. Demargne, déjà en 1964, parle de « *L'élargissement du monde mycénien : la naissance de civilisations composites* »... « *Nous avons essayé de rendre sensible l'échelonnement en profondeur des pays de l'Asie sémitique qui explique leurs attitudes diverses en face des apports égéens... la présence et l'importance en sont considérables sur la côte phénicienne et palestinienne. Nous avons dit avec quelle faveur et quelle facilité l'art de ces régions accueillait les influences étrangères. Cela ne veut point dire que la Phénicie, ni même Chypre, deviennent des provinces de l'art égéen, mais qu'en tous domaines et dans l'architecture même, ailleurs si résistante, elles font leurs et mêlent à leur propre fonds les nouveautés occidentales. Ce sont là par excellence les terres d'art composite et de véritables "conservatoires" des traditions égéennes, qui en Grèce même seront rompues par les invasions et les ruines.* »

Nous aimerions conclure avec deux exemples⁸⁰ : celui des fouilles de Tell Da'aba dans le Delta égyptien – où l'on a retrouvé dans les niveaux ramessides des fresques à décor de taoumachie –, et celui de Tell Kabri en Palestine – d'où proviennent des peintures sur sol plâtré. Dans les deux cas, les fouilleurs disent y voir des exemples de l'art crétois, peut-être réalisés par des artistes minoens itinérants. Les scènes d'acrobates au taureau sont attestées dans la glyptique d'Alalakh dès la première moitié du II^e millénaire⁸¹, et il n'est pas nécessaire de faire intervenir une influence minoenne pour comprendre ces images. Pourquoi ne pas voir dans ces réalisations l'expression de cet art international qui a fleuri avec la civilisation palatiale dans l'ensemble de la Méditerranée orientale à la fin de l'Age du Bronze ?

Musée du Louvre, Département des Antiquités Orientales
Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient, Damas

77. Yon 1984, p. 41.

78. Caquot *et alii* 1974, p. 97.

79. Caubet 1987.

80. Tell Da'aba : Bietak 1992 ; Tell Kabri : Niemeier 1991.

81. Collon 1975, n° 111.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE et ABRÉVIATIONS

- AMIET (P.), 1992, *Ras Shamra-Ougarit IX, Corpus des cylindres de Ras Shamra-Ougarit 2: Sceaux-cylindres en hématite et pierres diverses*, ERC, Paris.
- ASTOUR (M.), 1969, « La triade de déesses de fertilité à Ugarit et en Grèce », *Ugaritica VI*, Paris, p. 9-24.
- ASTOUR (M.), 1973, « Ugarit and the Aegean, a brief summary of archaeological and epigraphic evidence », *Alter Orient und Altes Testament* 22, 1973, p. 17-27.
- BARAG (D.), 1985, *Catalogue of Western Asiatic Glass in the British Museum I*, Londres.
- BASS (G.F.), 1986, « A Bronze Age Shipwreck at Ulu Burun (Kas) : 1984 Campaign », *American Journal of Archaeology* 90, p. 269 et suiv.
- BASS (G.F.) et alii, 1989, « The Bronze Age Shipwreck at Ulu Burun : 1986 Campaign », *American Journal of Archaeology* 93, 1, p. 1-12.
- BIETAK (M.), 1992, « Minoan wall-paintings unearthed at ancient Avaris », *Egyptian Archaeology* 2, p. 26-28.
- BORDREUIL (P.), 1987, « Langues et écritures », *Monde de la Bible* 48, p. 27.
- CALLOT (O.), 1983, *Ras Shamra Ougarit I, Une maison à Ougarit*, ERC, Paris.
- CALLOT (O.), 1994, *Ras Shamra Ougarit X, La tranchée "Ville sud"*, ERC, Paris.
- CAQUOT (A.) et alii, 1974, *Textes Ougaritiques*, Tome 1, *Mythes et légendes*, LAPO, Cerf, Paris.
- CATLING (H.W.), 1964, *Cypriot Bronzework in the Mycenaean World*, Oxford.
- CAUBET (A.), KARAGEORGHIS (V.) & YON (M.), 1981, *Les Antiquités de Chypre au Musée du Louvre. Age du Bronze*, RMN, Paris.
- CAUBET (A.), 1982 a, « Ougarit et la Crète », dans *La Syrie au Bronze Récent, cinquantième d'Ougarit-Ras Shamra*, ERC, Paris, p. 17-22.
- CAUBET (A.), 1982 b, « Faïence et verre », dans *Meskéné-Emar. Dix ans de travaux 1972-1982*, D. Beyer éd., ERC, Paris, p. 111-114.
- CAUBET (A.), 1985, « Matières vitreuses », dans *Kition-Bamboula III*, éd. M. Yon et A. Caubet, ERC, Paris, p. 61-82.
- CAUBET (A.), 1987, « La musique à Ougarit », *CRAI*, p. 731-754.
- CAUBET (A.) & KACMARCZYK (A.), 1987, « Bronze Age Faïence from Ras Shamra (Ugarit) », dans *Early Vitreous Materials, Occasional Paper n° 56, British Museum*, Londres, p. 47-56.
- CAUBET (A.) & POPLIN (F.), 1987, « Les objets de matière dure animale, étude du matériau », dans *RSO III*, p. 273-306.
- CAUBET (A.) & POPLIN (F.), 1992, « La place des ivoires d'Ougarit dans la production du Proche-Orient ancien », dans *Ivory* Londres, p. 91-100.
- COLLON (D.), 1975, *The Seals Impressions from Tell Atchana-Alalakh*, *Alter Orient und Altes Testament*, 17.
- COURTOIS (J.-C.), 1978, « Corpus Céramique de Ras Shamra, Deuxième partie », *Ugaritica VII*, Paris, p. 191 et suivantes.
- COURTOIS (J.-C.), 1979, « Ras Shamra : Archéologie du site », *SDB*, cols 1126-1295.
- COURTOIS (J.-C.), 1990, « Yabninu et le palais sud d'Ougarit », *Syria* 63, p. 103-142.
- DEMARGNE (P.), 1964, *Naissance de l'art grec*, Gallimard, Paris.
- DUSSAUD (R.), 1929, « Note additionnelle au 1^{er} rapport de fouille de Ras Shamra », *Syria* 10, p. 297 et suiv.
- DUSSAUD (R.), 1945, *Les religions des Hittites et des Hourrites, des Phéniciens et des Syriens*, PUF, Paris.
- DUSSAUD (R.), 1949, *L'art phénicien au 2^e millénaire*, Paris.
- FRENCH (E.), 1971, « The Development of Mycenaean Terracotta Figures », *ABSA* 66, p. 101-187.
- GACHET (J.), 1987 a, « Objets en os et en ivoire », dans *RSO III*, p. 249-272.
- GACHET (J.), 1987 b, « Le travail de l'ivoire », dans *Le Monde de la Bible* 48, p. 21.
- GACHET (J.), 1992, « Ougarit Ivories : Typology and Distribution », dans *Ivory* Londres, p. 67-89.
- GORDON (C.H.), 1966, *Ugarit and Minoan Crete, the bearing of their texts on the origins of western culture*, New York.
- HALL (R.H.), 1928, « Minoan Faïence in Mesopotamia », *JHS* 48, p. 64-74.
- HARDEN (D.B.), 1981, *Catalogue of Greek and Roman Glass in the British Museum. I. Core-and red-formed vessels and pendants and Mycenaean cast objects*, British Museum Publications, Londres.
- HELTZER (M.), 1978, *Goods, prices and organization of trade in Ugarit*, Wiesbaden.
- HELTZER (M.), 1988, « Sinaranu, son of Siginu, and the Trade Relations between Ugarit and Crete », *Minos*, N.S. 23, p. 7-13.
- Ivory* Londres = *Ivory in Greece and the Eastern Mediterranean from the Bronze Age to the Hellenistic Period*, éd. J. Lesley Fitton, *Occasional Paper*, 85, *British Museum*, Londres, 1992.
- KANTA (A.), 1980, *The Late Minoan III period in Crete. A survey of sites, pottery, and their distribution*, SIMA LIII, Göteborg.
- KANTOR (H.), 1947, « The Aegean and the Orient in the Second millenium BC », *AJA* 51, p. 1-103.
- LAGARCE (E. et J.), 1986, « Les Faïences », dans *Enkomi et le Bronze Récent à Chypre*, éd. J.-C. Courtois et E. et J. Lagarce, Nicosie, p. 138-156.
- LAGARCE (E. et J.), 1987, « La métallurgie », *Le Monde de la Bible* 48, p. 25.
- LANGDON (S.), 1989, « The return of the Horse-Leader », *AJA* 93, p. 185-201.

- LAROCHE (E.), 1968, « Documents en langue hourrite provenant de Ras Shamra », dans *Ugaritica* V, Paris, p. 448-544.
- LIVERANI (M.), 1979, « Ras Shamra : Histoire », *SDB*, col 1295-1348.
- MARGUERON (J.), 1977 a, « Ras Shamra 1975 et 1976, Rapport préliminaire sur les campagnes d'automne », *Syria* 54, p. 151-188.
- MARGUERON (J.), 1977 b, « Résultats des campagnes de fouilles 1975-1976 à Ras Shamra », *CRAI*, p. 315.
- MASSON (E.), 1973, « La tablette chyro-minoenne 20.25 de Ras Shamra : essai d'interprétation », *CRAI* janvier/mars 1973, p. 32 et ss.
- MASSON (E.), 1974, « Documents de Ras Shamra. Essai d'interprétation », *Cyprominoica*, Göteborg.
- MASSON (E.), 1986, « Les écritures chyro-minoennes. Reflet fidèle du brassage des civilisations sur l'île pendant le Bronze récent », *Acts of the International Archaeological Symposium "Cyprus between the Orient and the Occident", Nicosia 1985*, V. Karageorghis éd., Nicosie, p. 180-200.
- MASSON (O.), 1956, « Documents chyro-minoens de Ras Shamra », *Ugaritica* III, Paris, p. 233-250.
- MATOIAN (V.), 1988, *Les faïences de Ras Shamra-Ougarit au Bronze Récent*, Mémoire de maîtrise, Université de Paris I.
- MATOIAN (V.), 1993, « D'Ougarit au Moyen-Euphrate, La production des matières vitreuses au II^e millénaire av. J.-C. », mémoire de DEA, Université de Paris I.
- MATOIAN (V.), en préparation, « Les objets en matières vitreuses », dans *Meskéné-Emar : Le matériel*, J. Margueron éd. (à paraître ERC, Paris).
- MAZZONI (S.), 1979-1980, « Essai d'interprétation des vases plastiques dans la Syrie du Bronze Moyen et Récent », *AAAS* 29-30, Damas, p. 237-252.
- MERRILLEES (R.), 1987, *Alashia revisited, Cahier de la Revue Biblique* 22, Gabalda, Paris.
- MONCHAMBERT (J.-Y.), 1983, « La céramique de fabrication locale à Ougarit à la fin du Bronze Récent : quelques exemples », *Syria* 60, p. 25-45.
- MONLOUP (Th.), 1987, « Figurines de terre cuite », dans *RSO* III, p. 307 et suiv.
- MURRAY (A.S.) *et alii*, 1900, *Excavations in Cyprus*, Londres.
- NIEMEIER (W.D.), 1991, « Minoan artisans travelling overseas : The Alalakh frescoes and painted plaster floor at Tel Kabri (Western Galilee) », dans *Aegaeum* 7, *Thalassa, L'Égée préhistorique et la mer*, ed. R. Laffineur et L. Basch, Liège, p. 189-202.
- NOUGAYROL (J.), 1968, « Textes suméro-accadiens des archives et bibliothèques privées d'Ougarit », dans *Ugaritica* V, Paris, p. 1-447.
- NOUGAYROL (J.), 1956, *Le Palais Royal d'Ougarit* IV, Paris.
- OPPENHEIM (A.L.), 1970, « The Cuneiform Texts », dans *Oppenheim et alii, Glass and Glassmaking in Ancient Mesopotamia*, Corning, p. 2-230.
- PELTENBURG (E.J.), 1972, « On the classification of faience vases from Late Bronze Age Cyprus », dans [*Praktica tou Protou Diethnous Kyprologikou Synedriou*], Nicosie, p. 129-136.
- PELTENBURG (E.J.), 1974, « Glazed Ware », dans *Excavations at Kition I, The Tombs*, V. Karageorghis éd., Nicosie, p. 105-144.
- PELTENBURG (E.J.), 1991, « Greeting Gifts and Luxury Faience : a Context for Orientalising Trends in Late Mycenaean Greece », N.H. Gale éd., *Bronze Age Trade in the Mediterranean*, *SIMA* XL, p. 162-179.
- POURSAT (J.C.), *Les Ivoires mycéniens*, BEFAR 230, Paris, 1977.
- PULAK (C.), 1988, « The Bronze Age Shipwreck at Ulu Burun, Turkey : 1985 campaign », *AJA* 92, p. 1 et suiv.
- RSO* III = *Ras Shamra-Ougarit III, Le Centre de la ville, 38^e-44^e campagnes (1978-1984)*, dir. M. Yon, ERC, Paris 1987.
- SALLES (J.-F.), 1987, « Deux nouvelles tombes de Ras Shamra », dans *RSO* III, p. 157-198.
- SCHAEFFER (C. F.-A.), 1929, « Les fouilles de Minet el-Beida et Ras Shamra (campagne du printemps 1929), Rapport sommaire », *Syria* 10, p. 285-303.
- SCHAEFFER (C. F.-A.), 1933, « Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras Shamra, quatrième campagne (printemps 1932) », *Syria* 14, p. 93-127.
- SCHAEFFER (C. F.-A.), 1939, *Ugaritica* I, p. 53-106, Geuthner, Paris.
- SCHAEFFER (C. F.-A.), 1949, « Corpus Céramique de Ras Shamra, Première Partie », dans *Ugaritica* II, Geuthner, Paris, p. 131 et suivantes.
- SCHAEFFER (C. F.-A.), 1954, « Les fouilles de Ras Shamra-Ougarit, 15^e, 16^e et 17^e campagnes (1951, 1952 et 1953), Rapport sommaire », *Syria* 31, p. 14-67.
- SDB* = *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, IX, s.v. Ras Shamra, Letouzey et Ané éd., Paris 1979.
- YON (M.), 1983, « Céramiques Base-Ring », *RDAC*, p. 177-180.
- YON (M.), 1984, « Sanctuaires d'Ougarit », dans *Temples et sanctuaires, Séminaire de Recherche 1981-1983*, dir. G. Roux, TMO, Lyon, p. 37-50.
- YON (M.), 1987, « Les rhytons du sanctuaire », dans *RSO* III, p. 343-350.
- YON (M.), 1993, « Vase de faïence en cornet », dans *Syrie Mémoire et Civilisation*, Catalogue d'exposition, IMA, Paris, notice p. 233.
- YON (M.) *et alii*, 1982, « Ras Shamra-Ougarit, 38, 39 et 40^e campagnes (1978, 1979 et 1980) », *Syria* 59, p. 169-195.

LA FIN D'UGARIT : Quand ? Pourquoi ? Comment ?

Mario LIVERANI

L'intérêt pour les causes de la destruction ou de l'écroulement des villes anciennes, des États, voire des empires, a une très longue histoire, bien plus que l'intérêt pour leur origine. En effet la destruction est (ou paraît être) quelque chose d'évident et de simple, tandis que le processus de formation des villes et des États est bien plus long et complexe. Et surtout, la ruine est là, on la voit, elle demande ou impose une explication – qu'il s'agisse de ruines visibles à l'air libre avant même toute recherche, ou qu'il s'agisse du résultat d'une fouille – tandis que la formation ancienne du site reste cachée dans les niveaux inférieurs.

Depuis au moins deux siècles, lorsque, en 1791, Constantin-François Volney publia à Paris son ouvrage célèbre *Les ruines, ou méditations sur les révolutions des empires*, l'explication des ruines et des paysages désertés a beaucoup contribué aux théories de philosophie de l'histoire¹. On pourrait facilement remonter jusqu'à la plus haute antiquité, jusqu'aux textes sumériens sur la destruction d'Agadé ou d'Ur, en passant – par exemple – par la série canonique *Šumma ālu* qui commence justement par les présages sur la destruction des villes², ou par les récits bibliques de caractère étiologique qui attribuent aux fondateurs du peuple d'Israël la destruction des grandes villes désertées du Bronze Ancien (comme 'Ai et Jéricho). Et on pourrait aussi bien écrire une véritable histoire du problème, depuis Volney jusqu'à nos jours, une histoire qui aurait ses étapes principales dans les théories politiques des idéologues des Lumières, dans le goût romantique pour les paysages en ruine³, dans l'attitude critique et minimaliste du positivisme, dans les modèles cybernétiques de la théorie des systèmes, rendus célèbres par les travaux du Club de Rome et plus récemment appliqués à l'étude de l'effondrement des anciens empires⁴.

Bien que la variété des explications proposées soit très grande (on a par exemple inventorié quelque 120 « causes » pour l'écroulement de l'empire romain)⁵, ces explications peuvent toutefois être groupées en deux grandes classes : les causes externes et les causes internes. D'un côté, il y a la poussée des

1. L'intérêt pour la « décadence » des empires a une plus longue histoire (de Montesquieu à Gibbon), mais c'est depuis Volney que la « ruine » archéologique y joue un rôle plus que symbolique.

2. F. Nötscher, « Haus- und Stadtomina », *Orientalia* 31 (Roma 1928), p. 42-51 ; récemment A. Guinan, « The Perils of High Living », dans H. Behrens *et al.* (éds.), *Studies in Honor of A.W. Sjöberg*, Philadelphia 1989, p. 227-235.

3. Voir, entre autres, D. Lowenthal, *The Past is a Foreign Country*, Cambridge 1985, p. 148-182, 238-249.

4. N. Yoffee et G.L. Cowgill (éds.), *The Collapse of Ancient States and Civilizations*, Tucson 1988 (l'introduction par N. Yoffee, *Orientalia*, p. 1-19 donne une très bonne histoire du problème) ; J.A. Tainter, *The Collapse of Complex Societies*, Cambridge 1988.

5. A. Demandt, *Der Fall Roms*, München 1984. Cf. l'article (encore inédit) de M.T. Larsen, *The Collapse of Civilizations : the Case of Mesopotamia*.

« barbares », ou les migrations des peuples ; de l'autre, il y a ce que l'on appelait jadis la « décadence morale » d'une ville ou d'une nation, et que l'on appelle aujourd'hui crise socio-politique ou socio-économique. On a même bâti plusieurs philosophies de l'histoire sur la nécessité (presque physiologique) de la crise et de la destruction, et sur les cycles périodiques qui en résultent – philosophies de l'histoire qui étaient jadis fondées sur la théologie, plus récemment sur la biologie.

C'est seulement plus tard (lorsque les sciences humaines ont perdu leur primauté face aux sciences physiques) que l'on a proposé des causes non-historiques, des causes naturelles extérieures à la volonté humaine, comme les changements de climat, ou les tremblements de terre ⁶.

Pourquoi

Ougarit ne fait pas exception. Les ruines du dernier niveau de la ville, après cinquante campagnes de fouilles, sont là et exigent une explication, tant de leur état même de ruines, que du fait qu'elles n'ont pas été suivies d'autres niveaux (sinon très modestes). Le processus qui a culminé dans la ville du Bronze Récent a connu, bien sûr, d'autres épisodes de destruction et de reconstruction ; mais on les considère (du point de vue stratigraphique comme du point de vue historique) comme des accidents de parcours, ou des crises de croissance. Ils font l'objet d'une étude strictement technique ; tandis que ce qu'on appelle (ici comme ailleurs) la « destruction finale » de la ville et du royaume demande et même exige un examen historique plus large et plus poussé.

Personnellement, en tant qu'historien, j'écarterais volontiers tout de suite les causes naturelles, non-historiques. On en a proposées en effet, et du type classique. Qu'il suffise ici de rappeler le tableau climatique proposé notamment par Rhys Carpenter pour expliquer l'écroulement des civilisations du Bronze Récent dans toute la Méditerranée orientale ⁷. Et on sait bien que le fouilleur même de Ras Shamra, M. Claude Schaeffer, avait un penchant tout particulier pour les tremblements de terre ⁸.

Évidemment, ces explications n'expliquent rien ou presque : le climat n'est que le cadre (d'une très longue durée) dans lequel il faut toujours inscrire les faits historiques : il peut définir les grands chapitres de l'histoire de la démographie et du peuplement d'une région ⁹, mais pas ses épisodes particuliers. Inversement, le tremblement de terre est trop éphémère, il peut expliquer l'écroulement d'un bâtiment, voire d'une ville entière, mais pas l'abandon d'un site (ni d'une région) dans une plus large perspective dans le temps et dans l'espace.

Les causes extérieures, les migrations des peuples, ont été souvent évoquées, et pour cause. Les « barbares » en question sont évidemment les « Peuples de la Mer », connus d'après les sources égyptiennes de Ramsès III, donc bien avant la fouille de Ras Shamra, comme ayant détruit beaucoup de villes et de royaumes dans la Méditerranée orientale au commencement du XII^e siècle. A ce qu'il me semble, tant le cadre historique plus large que les détails chronologiques s'accordent assez bien pour attribuer à cette explication de la destruction finale d'Ougarit tous les caractères d'une hypothèse très raisonnable, sinon sûre.

Évidemment il arrive, très rarement, que l'on ait des destructions « signées » par les envahisseurs, des destructions « d'auteur », si l'on me permet le mot. Il y en a quelques-unes, pourtant : par exemple la prise de Lakish par Sennachérib en 702 paraît avoir été très exactement photographiée dans le relief célèbre du roi assyrien, avec un réalisme que les fouilles (ou plutôt les fouilleurs) n'ont pas manqué de

6. L'explication climatique fit son entrée dans nos études avec deux ouvrages, publiés la même année : E. Huntington, *Palestine and its Transformation*, Boston-New York 1911, et L. Caetani, *Studi di storia orientale I*, Milano 1911.

7. R. Carpenter, *Discontinuity in Greek Civilization*, Cambridge 1966.

8. C. F.-A. Schaeffer, *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie Occidentale*, Oxford 1948.

9. Cf. tout récemment H. Weiss, « The Genesis and Collapse of the Akkadian Empire », dans M. Liverani (éd.), *Akkad. The First World Empire*, Padoue 1993, p. 131-155.

relever¹⁰. Ou encore – pour citer un cas bien connu de V. Karageorghis, le Président de la Table ronde d'aujourd'hui – la rampe de siège de Paphos à Chypre est évidemment à attribuer au siège perse de 498¹¹. Et que dire de la capitale assyrienne Ninive, détruite par les Mèdes en 614 ? On a même suggéré que les tablettes du traité de « vassalité » imposé par Asarhaddon aux tribus mèdes, et retrouvées en fragments minimes dans une cour du palais de Nimrud, ont été brisées avec une insistance toute particulière par les conquérants¹².

Est-ce que la fin d'Ougarit peut entrer, elle aussi, dans cette catégorie des destructions « signées » ? Pas exactement, mais presque. Lorsqu'on trouve, parmi les derniers documents de la ville, des lettres qui annoncent l'arrivée des ennemis par la mer et dénoncent l'absence des troupes et navires ougaritains envoyés à l'ouest pour protéger l'empire hittite, que peut-on souhaiter de plus explicite et de plus convaincant¹³ ? C'est comme un roman policier dans lequel la victime réussit à écrire de son doigt sanglant le nom du meurtrier. Je sais bien que dans le roman policier on va découvrir par la suite que le meurtrier est une tout autre personne – et donc Ougarit, qui vivait ses derniers jours dans l'attente panique de l'ennemi venant de la mer, peut avoir été détruite par quelqu'un d'autre, ou par l'accident du tremblement de terre. Mais de tels coups de théâtre arrivent plus souvent dans les romans policiers que dans l'histoire.

Une cause extérieure convenable (à mon sens même convaincante) n'exclut pas la recherche de causes internes. En effet, si la cause extérieure explique les ruines, elle n'explique pas à elle seule l'absence de reconstruction, donc le caractère « final » (comme on disait) de la destruction. Est-il concevable qu'une ou plusieurs bandes de fuyards, poussées par la famine ou la guerre, aient pu détruire la civilisation du Bronze Récent dans la moitié du Proche-Orient ? Il faut évidemment que les conditions dans les pays envahis aient été déjà susceptibles de favoriser un résultat si radical. Entrent donc en jeu les causes internes : la « décadence morale » dans la terminologie des siècles passés, ou la crise socio-économique (voire démographique, ou autre) dans notre terminologie.

Je n'insisterai pas davantage, puisque je viens de traiter ces aspects dans ma communication (*supra*, p. 47). Je voudrais seulement ajouter deux considérations, qui vont d'ailleurs dans la même direction. La première est que la « décadence morale » invoquée par les historiens des siècles passés posait (dans l'appareil terminologique et conceptuel de l'époque) la question de la *nécessité* de la crise, vue comme châtement d'une faute (d'une société tout entière) au niveau justement moral. Notre « crise socio-économique » pose la même question, évidemment dans notre propre appareil terminologique et conceptuel, donc au niveau matériel – que l'on ait recours au matérialisme historique ou à la théorie systémique du néo-capitalisme avancé. Dans notre cas aussi, on veut montrer qu'une société donnée a commis une « faute », bien entendu une faute historique, une faute de stratégie de survivance et de croissance. C'est toujours le vieux paradigme de *hybris* et *némésis*, avec les envahisseurs qui agissent en instrument (plus ou moins conscient) de la nécessité historique.

La deuxième considération est que les causes extérieures peuvent être occasionnelles, dépourvues de véritable valeur historique, tandis que les causes internes sont nécessaires et signifiantes. Dans ce sens, une invasion aussi, un déplacement de peuples « barbares », doit avoir ses causes internes pour avoir sa validité historique – des causes probablement à rechercher dans son pays d'origine. Ainsi dans notre cas,

10. D. Ussishkin, *The Conquest of Lachish by Sennacherib*, Tel Aviv 1982 ; *id.*, « The Assyrian Attack on Lachish », *Tel Aviv* 17 (1990), pp. 53-86.

11. F.G. Maier, « Excavations at Kouklia (Palaepaphos) », *Report of the Department of Antiquities, Cyprus* 1973, p. 186-190.

12. M.E.L. Mallowan, *Foreword*, dans D.J. Wiseman, *The Vassal-Treaties of Esarhaddon* (= *Iraq* 20/1, 1958), p. i-ii.

13. Dans le cours du colloque on a appelé les doutes sur l'existence même du célèbre « four à tablettes » du palais d'Ougarit (voir dans ce volume les communications d'A. Millard, p. 119 note 2, et de P. Lombard, p. 229, note 10), et donc *a fortiori* sur la datation des tablettes retrouvées à cet endroit. Une étude détaillée sur ce point (décisif pour notre problème) s'impose.

on devra demander à nos collègues qui étudient les Balkans à l'âge des « Urnfelder » quelle est la cause (ou quelles sont les causes) du mouvement des peuples ¹⁴ – ainsi qu'on nous demande (à nous, historiens du Proche-Orient de l'Age du Bronze Récent) quelles sont les causes de la faiblesse structurelle des sociétés détruites par ce mouvement même.

Il y a certes des destructions (des centaines ou des milliers de destructions) qui ne sont pas structurelles, qui ont des causes seulement extérieures, mais ces destructions vont être absorbées par la suite des événements. Dans notre cas il s'agit au contraire d'une destruction qui s'insère dans une série cohérente, et qui marque fortement le développement de l'histoire.

Quand

Si le problème du « pourquoi » donne lieu à des considérations d'importance indubitable, le problème du « quand » est un problème essentiellement technique. Il s'agit d'une combinaison de données archéologiques et textuelles, de chronologie relative et absolue. Si je n'y ajoute rien, ce n'est certes pas pour en diminuer l'intérêt, mais seulement à cause de l'insuffisance de ma compétence à cet égard. Mais j'espère que les interventions qui vont suivre traiteront aussi ce point comme il le mérite.

Dans un cas aussi bien documenté (tant par l'archéologie que par les textes) qu'Ougarit, le point d'aboutissement devrait être de faire de la « date » de la destruction finale de Ras Shamra un point de repère fondamental pour la chronologie archéologique de la Méditerranée orientale. J'ai l'impression que la masse croissante des données archéologiques et textuelles, et les nouvelles techniques d'analyse, ont produit récemment (et vont produire encore) plus de mouvement que de stabilité, plus de doutes que de certitudes. Il suffit d'une nouvelle datation au carbone 14, ou d'une nouvelle évaluation d'une vieille datation, il suffit d'une nouvelle tablette découverte au bord de l'Euphrate ou de la lecture nouvelle d'un chiffre dans un papyrus égyptien, ou encore d'un tesson mycénien trouvé dans un contexte indigène, pour bouleverser des rapports qui avaient été établis sur un réseau de données diverses et nombreuses, qu'on ne se donne pas toujours la peine de contrôler systématiquement à nouveau ¹⁵.

Comment

Reste le problème du « comment », c'est-à-dire des modalités de la destruction de la ville d'Ougarit et de l'effacement de son royaume du cadre géopolitique de l'époque. On peut distinguer deux niveaux d'analyse. A un niveau d'histoire politique, ou d'histoire militaire, on l'a déjà en partie traité avec le problème du « pourquoi », et on pourrait encore le traiter surtout dans le cadre de la destruction de l'empire hittite. Mais il y a aussi et surtout un niveau technique, qui est strictement lié à la méthode des fouilles en cours, et aussi (dans le cas de fouilles anciennes qui restent encore inédites) aux critères et aux possibilités mêmes de publication ¹⁶. Je laisse ce point aux archéologues ; seulement je voudrais souligner à titre d'exemple combien une exacte compréhension de la dynamique de l'écroulement du palais, et une étude de sa stratigraphie interne (si elle est encore possible sur la base des données enregistrées à l'époque des fouilles), peut être importante pour une correcte reconstruction des archives et de la position de

14. L'étude déjà vieillie de N.G.L. Hammond, *Migrations and Invasions in Greece and Adjacent Areas*, Park Ridge (New Jersey) 1976, serait à reprendre sur une base de données archéologiques plus solides (voir en tout cas p. 140-141 sur l'identification de la migration des « Briges » avec l'expansion méridionale de la culture de Lausitz au XII^e siècle). Voir, tout récemment, R. Drews, *The End of the Bronze Age. Changes in Warfare and the Catastrophe ca. 1200 B.C.*, Princeton 1993.

15. Il est dommage que l'ouvrage collectif de R.W. Ehrich (ed.), *Chronologies in Old World Archaeology*, I-II, Chicago 1992, s'arrête à la fin du Bronze Ancien – comme si les périodes ultérieures n'avaient pas autant besoin d'une mise au point comparative.

16. Au cours du colloque M. Margueron a rappelé les erreurs que l'on peut trouver dans les plans du Palais jadis publiés (cf. sa communication, *infra*, p. 183).

chaque tablette, pour la chronologie interne du palais, enfin pour l'histoire du bâtiment ¹⁷. On espère encore avoir des informations plus précises sur ce qui se passa après la destruction : état et conservation des ruines, occupation postérieure (ce « niveau zéro » toujours si mal traité en archéologie orientale !), et surtout le sort des autres sites du royaume.

Une prospection systématique des sites du royaume reste encore à faire, si je ne me trompe pas, ou en tout cas elle reste inédite. Une perspective régionale est en effet indispensable pour mieux comprendre les modalités de la destruction, et ses conséquences. Comme on ne pourrait pas comprendre correctement le fonctionnement du royaume sans tenir compte des villages et des campagnes, on ne pourrait pas non plus évaluer la destruction de la capitale sans considérer le sort des autres sites mineurs et du territoire tout entier.



En définitive, la destruction d'Ougarit-Ras Shamra est un point d'observation privilégié sur toute une série de problèmes de première importance pour l'histoire du Proche-Orient ancien : analyse structurelle et dynamique de la fin de l'Age du Bronze en Méditerranée orientale ; processus de restructuration territoriale, politique, technologique ; établissement d'un réseau chronologique précis.

Notre colloque a déjà donné bien des suggestions et des informations à cet égard, et les discussions ultérieures donneront sans doute d'autres précisions. Mais on attend surtout les réponses concrètes qu'apporteront les fouilles menées depuis plus de dix ans maintenant sous la direction de Mme Marguerite Yon, qui poursuit l'exploration archéologique de ce site capital, en appliquant une stratégie précise et une technique avancée.

Université de Rome

17. Pour la reconstruction des archives et de leur écroulement, cf. W.H. van Soldt, « The Palace Archives at Ugarit », dans K.R. Veenhof (éd.), *Cuneiform Archives and Libraries* (= *RAI* 30), Leiden 1986, p. 196-204 ; *id.*, *Studies in the Akkadian of Ugarit: Dating and Grammar*, Neukirchen 1991, p. 47-231 ; et mon article « Il primo piano degli archivi di Ugarit », *Studi epigrafici e linguistici* 5 (1988), p. 121-142.

THE LAST TABLETS OF UGARIT

Alan MILLARD

In 1954 the excavators at Ugarit found over one hundred and fifty clay tablets and fragments lying in « Cour V » of the Royal Palace¹. They were reported to be lying in the remains of an oven where they had been in the process of being baked when the attendants fled and the palace was sacked. No such thing has been discovered anywhere else in the cuneiform-using world. However, archaeologists now affirm that there was no oven, the tablets simply lay in burnt debris², and, indeed, no pieces of clay walls from an oven appear in the published photographs. There is, therefore, no evidence for a tablet-baking process at Ugarit. Consequently, the so-called « oven tablets » have no more claim to be called « the last tablets of Ugarit » than the many other groups found in the palace or in other buildings. So long as a more exact description of the circumstances in which the tablets from « Cour V » were recovered is not available, the reason for their lying in that place remains a mystery. They apparently lay against a secondary wall, one of the facts which led M. Yon to suggest the deposit was made after the sack of the palace³, but they were also surrounded by burnt material. Claude Schaeffer's observation of the way the tablets were arranged, in superimposed circles with a large one at the top, could be explained as the result of inverting a carefully packed basket. Whether these were « the last tablets of Ugarit », or not, the question is still pertinent : Why were these documents brought together ? In the case of a few there is obvious political relevance for gathering them. That applies to the one from the Sun king, agreed to be the Hittite overlord, to 'Ammurapi of Ugarit (RS 18.38; *KTU* 2.39), to the letter from the king of Tyre about the fate of ships belonging to the king of Ugarit (RS 18.31; *KTU* 2.38; Cunchillos 349-57)⁴ and to others concerning Tyre, a Byblian and shipping matters (RS 18.4, 18.05, 18.147, 18.148; *KTU* 2.40, 2.44, 2.46, 2.47). Among the administrative documents some may relate to the same affairs (e.g. RS 18.25, 18.42; *KTU* 4.338, 4.352), while the many others listing people in various ways cannot be linked with any known activities.

Turning back to the letters, there is general agreement about the letter from the Hittite king being a translation from an Akkadian or a Hittite original made in Ugarit. Other letters found elsewhere are also

1. C.F.A. Schaeffer, *Ugaritica IV* (1962), 31.

2. J. Lagarce and J. Margueron both informed again the Colloquium that the oven did not exist, as already affirmed by Y. Calvet in 1990, see *Syria* 67, 1990, p. 40, note 2 : « *L'analyse de cette zone et de la répartition topographique des trouvailles épigraphiques ... rend caduque l'interprétation de ce four comme destiné à cuire des tablettes* » ; cf. in this volume P. Lombard, p. 229, note 10. I am grateful to M. Yon for her information. This paper has been revised in the light of these important observations.

3. M. Yon, « The End of the Kingdom of Ugarit », in W.A. Ward, M.S. Joukowsky, eds., *The Crisis Years: the 12th century B.C.*, Kendall-Hunt Publishing Company, Dubuque, Iowa (1992) 111-22, see 119.

4. J-L. Cunchillos, *Correspondance* in A. Caquot, J-M. de Tarragon, J-L. Cunchillos, *Textes Ougaritiques II (Littératures Anciennes du Proche-Orient)*, Le Cerf, Paris (1989).

reckoned to be translations (e.g. RS 17.435+ (the letter from Pudukhepa) ; *KTU* 2.36+; Cunchillos 363-421; RS 16.402; *KTU* 2.33; Cunchillos 235-40), so we may raise again the question : Are the letters from foreign rulers originals or local renderings ? In his brief discussion, J-L. Cunchillos concludes the senders wrote in the languages of their recipients in certain circumstances, pointing out that it has not yet been possible to test the clay of the letters from foreign places found in Ugarit to learn if it differs from the clay of the other regions ⁵. Distinctions of handwriting or language within the letters written in Ugaritic cannot be made in the absence of knowledge about the languages or dialects spoken in places like Tyre (distinctions on those grounds can be made within the letters written in provincial Akkadian within El-Amarna archive). Letters were sent from one court to another in the language spoken or used by the addressee, as El-Amarna and Bogazköy examples make plain, but letters were also sent from one court to another in the language of the sender and had to be translated before they were presented to the addressee, as, again, the El-Amarna archive discloses. There were certainly bilingual or multilingual secretaries at major courts able to translate as required. However, the nature of the letters recovered in Ugarit makes one wonder if all of them were actually sent in writing. Their contents were often well within the ability of a messenger to memorize. Arrived at the court, he might speak his words to an official who could record them if he thought appropriate. At the same time, some messages were conveyed in writing, for the tablets refer to them unambiguously (e.g. RS 11.875, 17.139 ; *KTU* 2.14, 2.34 ; Cunchillos 293, 342), in one case a correspondent asks for a reply in writing (RS 4.475 ; *KTU* 2.10 ; Cunchillos 275-80).

Ugaritic documents are principally clay tablets. There are a number of seals, or impressions, which show that citizens of Ugarit, who were not necessarily scribes, could be aware of the alphabetic script. Identification of the seals' owners is only possible when they bear names attested in other documents, and so far that is only attested for royalty, so it is impossible to say who those people were ; it is likely they belonged to the administration. There are a few inscriptions on a variety of other objects, including one painted on a fragment of a Mycenaean III B vase of which, alas, only the letters *k* and *r* remain ⁶. There is one type of text missing which deserves mention, the royal inscription. This absence may be accidental. In a context where so much writing has survived, the absence of any royal monument is striking. There is nothing like the statue of Idri-mi of Alalakh, nor, in contrast to Tell Mardikh, is there anything from the Middle Bronze Age commemorating a local king, although there are several examples of Egyptian statuary.

The only monument bearing a royal name is one of the two stelae from the courtyard of the Dagan temple, set up in the name of Tharelli, perhaps the wife of Ibiranu, who ruled about 1200 B.C. ⁷ Yet there are a few other inscribed stones, notably the second stele and the Egyptian stele dedicated to Baal-Saphon. If sculpture is lacking, votive gifts might be found, but there are none, there are not even copies of dedicatory inscriptions made on clay tablets, such as we know from contemporary Emar ⁸. Should the existence of such things be doubted, or should we blame the hazards of survival and discovery for this lack ?

The tablets from « Cour V » contribute to another aspect of scribal activity, also. The greatest proportion of them, 144 according to van Soldt ⁹, concern administrative or economic matters arising from the daily life of the palace and its wider interests. There are twelve letters, as already noted, five of them, at least, addressed to the king. There is a single religious text (RS 18.41 ; *PRU* V 189-90 ; *KTU* 1.86). Its nature is very obscure ; the heading *s[p]r hlmm âlp šnt w [] / šntm âlp dkr w []* has yet to be explained satisfactorily, and the following lines which list various animals and associate them with

5. *Ibid.*, p. 264-67.

6. J.-C. and L. Courtois, « Corpus céramique de Ras Shamra-Ugarit, niveau historique. Deuxième partie », *Ugaritica* VII (1978) 191-370, especially 386, 387.

7. P. Bordreuil, D. Pardee, « Textes ougaritiques oubliés et "transfuges" », *Semitica* 41-42 (1991-92) 23-58, especially 24-3 ; cf. M. Yon, « Stèles de pierre », in *RSO* VI, 1991, n° 7, p. 302-303.

8. D. Arnaud, *Recherches au pays d'Astata, Emar VI.3: textes sumériens et accadiens*, Paris (1986) no. 42.

9. W. Van Soldt, *Studies in the Akkadian of Ugarit Dating and Grammar (Alter Orient und Altes Testament 40)*, Neukirchener Verlag, Neukirchen (1991), 110-14.

several deities have defied interpretation, too. Guesses classing it as mythological, omen literature or ritual remain guesses, so we may add another : the text might describe divine statues or pictures, comparable with the Akkadian descriptions of statues and religious scenes ¹⁰. One religious text among so many administrative ones can be explained as a tablet written at the same time, yet it could be an older one fetched from elsewhere for consultation. Irrespective of its meaning, the presence of this tablet attests the continuing work of the scribes, or a scribe, concerned with what seems to be more than a mundane record, religious if not literary, in the last days of Ugarit. Nevertheless, it is just one out of 157 tablets.

These tablets and other groups from Ugarit set a question mark against an important hypothesis about the place of oral tradition in the ancient Near East and, above all, in biblical studies. Students of oral tradition have to account for the transfer from centuries of personal remembering to permanent, impersonal recording in the ancient world. An answer advanced in an influential study and still assumed tacitly, if not expressly, views the writing down of individual or collective memories as a response to a crisis. Here is a typical statement : « The change from oral to written literature does not take place because cultural summits have been reached, nor because the ability to read and write has become common property, but because the culture itself is felt to be threatened – from within by syncretism, and from without by political events » ¹¹. If this were true, the archives at Ugarit should have held a much higher proportion of literary texts ! The letters from the city speak of threatening events in the eastern Mediterranean close to Ugarit. Were the scribes so unaware as to fail to safeguard their literary inheritance ? Would they not have assembled the old men and written eagerly as they related their store of oral tales, then hastened to do all they could to preserve those precious national or tribal relics ? Upholders of the oral tradition argument might imagine there was another group of tablets containing one administrative tablet and 156 literary and religious texts. Yet nothing indicates the available literary and religious tablets from Ugarit were all produced shortly before the city's fall. The few carrying datable colophons were copied in the reign of Niqmad II, according to Van Soldt ¹², or perhaps Niqmad III ¹³, so not less than twenty years before the end of the city and perhaps as much as 150 years before. It is hard to imagine that they, or all the other literary and religious texts in Akkadian, Hurrian and Ugaritic, were produced at a moment of crisis. Many of those are, almost certainly, scribal exercises and, if so, could be work from the last months or years of the city, but they were made for educational purposes, rather than to preserve cultural heritage. The situation at Ugarit has parallels at other sites. In Emar the mixture of texts indicates the scribes were conducting normal business until the end, without any sign that they wrote the religious and literary compositions all at once and under pressure or in circumstances which differed at all from those in which they wrote the administrative and legal documents found with them. Ur, Nippur, Assur, Nineveh all echo the same story at other periods : literature was put into writing and copied over many decades before a phase of urban life ended in violence. Without sufficient texts from Palestine, the story cannot be traced there. However, everything combines to imply the sites there would echo the same tale. Of course, protagonists of the oral tradition argument might say the scribes wrote their tablets then fled from Ugarit with them, but we cannot know about that until such tablets are found in a cache somewhere else !

Here it is appropriate to pause to consider what other written documents may have existed at Ugarit, for while we are properly occupied with the hundreds of cuneiform tablets the ruins of Ras Shamra have yielded, both Akkadian and Ugaritic, they present only a part, probably a small part, of all the documents written and received in the city. Obviously, older texts were frequently thrown away ; the researches of W. van Soldt have demonstrated that few survive from more than fifty years before the destruction ¹⁴. The many incomplete tablets are a visible demonstration that much is missing, a demonstration which the

10. F. Köcher, « Der babylonische Göttertypentext », *Mitteilungen des Instituts für Orientforschung* 1 (1953), 57-107.

11. E. Nielsen, *Oral Traditio* (*Studies in Biblical Theology* 11), SCM Press, London (1954), 60.

12. *Op. cit.*

13. A.R. Millard, « The Ugaritic and Canaanite Alphabets - Some Notes », *UF* 11 (1979), 613-16, see n.4.

14. *Op. cit.*

letters make in another way, for those left to-day never embrace a complete exchange. Further, the tablets attest commerce between Ugarit and the Hittite courts, with the Hittites as the controlling power during the last century or so of the city's history. On the other hand, there is not a letter from a Pharaoh of Egypt, or to one, although letters of an Egyptian official were found (such as RS 18.113A+ ; *KTU* 2.42 ; van Soldt p. 88). There are other signs of contact with Egypt in the stone objects incised with royal names in hieroglyphs¹⁵. Egyptian secretaries could correspond in cuneiform, as the El-Amarna letters testify for the fourteenth century B.C. (with some sent from Ugarit, EA 45-49) and the Bogazköy archive testifies for the thirteenth. At the same time, there were people in Ugarit who could write Egyptian, as the stele dedicated to Baal-Şaphon in Egyptian and the piece of a vase celebrating the marriage of Niqmad II in Egyptian style testify.¹⁶ Surely it is legitimate to suppose letters from Egypt were written on papyrus, which would not survive. Papyrus letters were sealed with small lumps of clay. Future examination of the bullae found at Ugarit may disclose whether any of them have marks of papyrus fibres on the back.

Another perishable writing material which it is permissible to assume was in use in Ugarit is the wax-covered writing-board. The specimen from the Ülü Bürün shipwreck illustrates a type which, various clues imply, was current across the Fertile Crescent. Apart from cuneiform, we may speculate that Hieroglyphic Hittite, Cypro-Minoan and perhaps Linear B were written on these tablets. Such boards, too, may have been sealed with clay bullae. The first two were certainly known at Ugarit, Hittite on seals, Cypro-Minoan on clay tablets.

The last tablets of Ugarit are not only witnesses to one city's business, they are, by chance, the last witness to a whole scribal culture. When Ugarit collapsed in flames early in the twelfth century B.C., its busy world of messengers and scribes ended. Writing stopped, or at least cuneiform writing stopped. Neither at Ugarit nor at any other site in the Levant did the use of clay tablets continue after the destruction. The late twelfth century date for the Taanach tablet is only an archaeological date, not a precise historical one. When writing ceased, who suffered? Who needed writing in the kingdom of Ugarit? The texts give a fairly full reply. The royal administration was so organised that it could barely function without writing, after centuries of development and reliance on it. The lists of people, of taxpayers, of towns and villages, the records of donations of land and receipts were vital. The terms of treaties committed to clay, with details of boundaries, punishments and duties, were themselves witnesses necessary for regulating disputes between kingdoms. The legal system relied on deeds of ownership and judgments. In religious circles, the sequences of offerings and the orders of rituals were perpetuated in writing both to teach and to avoid the perils of offence by misplacing or omitting a deity's dues. Merchants had their ledgers and information, telling of cargoes dispatched, payments expected. All these were among the élite of the citizenry. In almost every case, connections with the palace exist in the archives from the houses of Ugarit. Beyond those households writing had, it appears, little function.

There are relatively few inscribed seals from the Late Bronze Age, either in Akkadian or in Ugaritic, or in Hittite scripts, and all can be assigned with great probability to the same élite class or their retinues. As in Mesopotamia, graffiti, casual notes, names added to pottery vessels after baking are exceptional. Nevertheless, many may have been aware of writing. The king demanded taxes and his agents or the servants of the landowners under him would have to measure fields to estimate yields for assessment (Egyptian tomb paintings illustrate the process in the Nile valley). In due course, the farmers would transport their contributions to the collecting point and ensure someone in authority knew they had made their payment. Neither they themselves nor their workers needed literacy, although they had to trust the clerks in their masters' employ to set down their assessments and enter their payments accurately. They would know about reading and writing, therefore, without giving the time and effort to learning those arts which they would seldom need. Other encounters with writing were rare, we may assume, for most of the

15. See the entries in P. Bordreuil, D. Pardee, *Ras Shamra-Ougarit V, La Trouvaille épigraphique de l'Ougarit*, 1. *Concordance*, Paris (1989), 418 : Index écritures : Hiéroglyphiques égyptiens.

16. C. Desrosches-Noblecourt, in *Ugaritica* 3, 179-220.

population. If the absence of monuments is not just accidental, there was no public display of writing in Ugarit for passers-by to view with wonder and seek to understand, whereas there were Egyptian reliefs on major pathways further south. Some are still in place, for example, at Nahr el-Kelb, and more existed in the past, both Egyptian and Akkadian.

Why did cuneiform writing disappear in the Levant ? There was no technological hindrance to its continuing, for Early Iron Age potters were able to prepare clay as well as their predecessors, and to bake it if required. In the new political circumstances, with small city-states replaced by larger, tribally-based nations, except in Phoenicia, there will have been fewer courts to demand scribal services. Still, the courts that did arise would need some writing.

The break between the Late Bronze Age and the Early Iron Age was not so complete as to bring all cultural activities and external contacts to an end. About 1100 B.C. Assyrian troops reached the Lebanon, the sea-coast and Arvad under Tiglath-pileser I, doubtless displaying the use of cuneiform writing in some way, if only to list the names of the conquered and the booty. There were intermittent contacts with Egypt. The best known, the Report of Wenamun, notes the shipping of rolls of papyrus to the prince of Byblos, and the most likely purpose of those rolls was as writing material. About the time of Wenamun there occurs the first evidence for the wide diffusion and ready use of the alphabet. It is best seen in the curious practice of writing names on bronze arrowheads¹⁷. A forerunner of that appears in Ugarit in the five axe-heads carefully engraved with the outlines of alphabetic cuneiform signs spelling the words « chief of priests » (*rb khnm*)¹⁸. In one example the word « axe » (*hršn*) is added, just as the word « arrow » (*hš*) appears on most of the arrowheads. The writing has been punched into the metal in the same way, also, with a short, straight-edged implement, like a screw-driver. The reasons for inscribing axes or arrowheads are elusive ; in both cases a votive purpose seems the most plausible¹⁹.

The feature of the arrowheads which deserves emphasis here is the script used, the Canaanite linear alphabet. In effect, it replaced the cuneiform writing in that context and in every other. Why did that happen ? The case of the Aramaic alphabet supplanting cuneiform writing in Assyria and Babylonia does not offer an entirely satisfactory comparison on two counts.

Firstly the simpler was replacing the complicated. Secondly, the process was protracted, notably in Babylonia (there is no information about writing in Assyria for several centuries after the fall of Nineveh in 612 B.C.). Nothing at Ugarit indicates the Canaanite alphabet was known there, but this is a context where the maxim «absence of evidence is not evidence of absence» should be applied !

The recovery of alphabetic cuneiform texts at sites scattered southwards from Ugarit as far as Beth Shemesh near Jerusalem points to a wide spread of scribes able to cope with it and then the Canaanite alphabet may have spread in the reverse direction. All the same, the cuneiform alphabet should be reckoned part of the administrative system. That system followed traditions of Babylonian education known in Syria for over a millennium, as Ebla reveals, but refreshed from its sources occasionally, as the lexical and literary compositions prove. The administrators at Ugarit had adopted the alphabetic principle for convenience, creating the cuneiform alphabet. Although other people might read and write it, once the centre was destroyed, its base was gone. The number of scribes left to use it and the demands for it were too weak to sustain it. There was no surviving religious or bureaucratic activity, no possible sense of national identification to continue it, as there was in Babylonia and in Egypt, keeping their scripts alive for so long after the arrival of the alphabet in those countries.

17. See B. Sass, *The Genesis of the Alphabet and its Development in the Second Millennium B.C.*, *Ägypten und Altes Testament* 13, Harrassowitz, Wiesbaden (1988) 72-85, 88, 97,98 ; « Inscribed Babylonian Arrowheads of the Turn of the Second Millennium and Their Phoenician Counterparts », *Ugarit Forschung* 21 (1989), 349-56.

18. C.F.A. Schaeffer, *Ugaritica* 3, 264-68.

19. See A.R. Millard, « The Uses of the Early Alphabets », in C. Baurain *et al.* eds., *Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée, Collection d'Études Classiques* 6, Société des Études Classiques, Liège (1991), 101-14, especially 104.

Disruption of trade routes to the Euphrates and the rise of new dynasties in Syria that had no heritage of Babylonian culture helped to blot out the cuneiform alphabet. Where descendants of the old powers did retain control, they kept their traditions and their scripts. So far as the evidence goes, that was only where Hittite dynasties endured, notably at Carchemish and at Hamath. The Aramean and Israelite states apparently adopted the linear alphabet from the first, the script which had been developing in some Canaanite centres and was carried forward among their descendants in Phoenicia, as exhibited pre-eminently at Byblos. The death of Ugarit meant, therefore, the death of her script.

The University of Liverpool

LES ŠERDANŪ ET LA FIN D'UGARIT

A propos des documents d'Égypte, de Byblos et d'Ougarit relatifs aux Shardana

Oswald LORETZ

Dans les discussions les plus récentes sur les *trnm* et des *šerdanū* à Ougarit, les opinions ont été très tranchées. Pour certains, dans les textes ougaritiques, il n'est pas seulement question d'un groupe de soldats du nom de *trnm/šerdanū*, mais ceux-ci sont à mettre en relation avec les Shardana¹ (Sherden, Šerden)² mentionnés dans les textes égyptiens, et avec les *ši/erdanū* cités dans les lettres d'el-Amarna. D'autres soutiennent la thèse inverse, selon laquelle on ne peut retrouver les Shardana ni dans les lettres d'el-Amarna, ni, par conséquent, à Ougarit.

A l'intérieur même des études ougaritiques, il y a un double débat à propos des *trnm* et des *šerdanū* : d'une part, les *trnm* et les *šerdanū* doivent-ils être considérés comme un groupe militaire ? D'autre part, l'origine étymologique de *trnm/šerdanū* est-elle sémitique ou hurrite ?

Il est rare que l'on confronte les textes ougaritiques aux textes égyptiens dans la discussion sur les Shardana. Certains pensent même que l'on peut laisser les textes ougaritiques en dehors de la problématique relative aux Peuples de la Mer³ : certes, ces textes éclaireraient les derniers jours d'Ougarit, ainsi que les rapports entre Ougarit, Alašia et le Ḫatti, mais ils ne permettraient de tirer aucune conclusion à propos de la progression et de l'établissement des Peuples de la Mer au Levant. On pourrait seulement remarquer que le texte des *Šikalājū* de 1973 mentionne pour la première fois de façon claire, dans un document officiel, le nom d'un des Peuples de la Mer, en ajoutant le qualificatif « qui vivent sur des bateaux », alors que tous les autres textes ougaritiques ne parlent que d'un « ennemi » ou des « bateaux de l'ennemi ». Cette thèse soutenue par E. Noort est d'autant plus étonnante qu'il tient compte de la présence de Shardana à Byblos⁴, mais qu'il omet ouvertement ou néglige le problème des Shardana dans les textes syllabiques ou alphabétiques d'Ougarit, ainsi que leur installation dans cette ville portuaire.

Vu la complexité des termes du problème et le caractère peu satisfaisant des solutions proposées, nous allons reprendre encore une fois l'étude des témoignages de l'existence des *trnm/šerdanū* à Ougarit, de leurs rapports avec les *ši/erdanū* giblites et les Shardana bien connus d'Égypte, ainsi que de leur rôle possible dans la chute d'Ougarit devant les Peuples de la Mer.

1. Stadelmann 1984, 815-819.

2. Dans la littérature secondaire, il n'y a pas de consensus sur la manière de transcrire l'écriture égyptienne qui ne note pas les voyelles. Sur les écrits égyptiens, voir plus loin (p. 137) l'annexe de J. Kahl, « Témoignages textuels égyptiens sur les Shardana ». Je remercie le Dr J. Kahl d'avoir établi cette liste d'attestations et de me l'avoir transmise.

3. Noort 1993, 363-364.

4. Noort 1993, 370-371.

Les Shardana dans les textes égyptiens

Dans la discussion sur les Shardana, on accorde un rôle central aux témoignages égyptiens relatifs aux groupes de Peuples de la Mer⁵. Leur contenu est considéré comme un critère d'appréciation des sources provenant du Levant. La question se pose de savoir si cette évaluation des documents égyptiens relatifs aux Shardana est justifiée.

Les Shardana, en Égypte, appartiennent à la première vague des Peuples de la Mer et, peu de temps après les premiers témoignages écrits sur leur arrivée, il est déjà attesté qu'ils ont été enrôlés dans les troupes du pharaon⁶ : c'est pourquoi on doit envisager la possibilité qu'à Ougarit aussi, longtemps avant la chute de la ville, des Shardana aient été au service des rois d'Ougarit, et qu'ils se soient installés dans ce port. La question est donc la suivante : pouvons-nous, sur la base des sources ougaritiques, représenter la prise de contact entre les Shardana et Ougarit suivant le modèle égyptien ?

Si nous acceptons de considérer les textes égyptiens comme critère de référence des événements, comme on le fait fréquemment, une telle présentation historique suppose que les documents ougaritiques doivent permettre d'affirmer la réalité, d'une part, d'une attaque d'ennemis Shardana, et d'autre part de leur existence pacifique à Ougarit. Comme ce n'est assurément pas le cas pour le premier terme, on arrive à la conclusion que, si leur présence à Ougarit n'est pas remise en question, le schéma proposé ne s'impose pas. Nous nous trouvons donc, en Méditerranée orientale, face à une infiltration de groupes de Shardana : mais on ne peut la ramener au schéma historique proposé par les écrivains égyptiens, c'est-à-dire une attaque suivie d'une cohabitation pacifique.

On ne doit donc pas seulement prendre en compte la représentation historique particulière des sources égyptiennes⁷. Il faut également se demander si l'installation des Philistins⁸, telle que nous la connaissons par l'archéologie, ne peut pas ou même ne doit pas permettre des déductions sur l'arrivée des Shardana en Méditerranée orientale.

Que disent les sources égyptiennes sur les Shardana ? Ramsès II se vante d'être le premier pharaon à avoir vaincu les Shardana ; en dehors de cela, il les mentionne deux fois parmi ses troupes. Merenptah les compte parmi les Peuples de la Mer qu'il doit affronter, ainsi que dans la liste des ennemis capturés ou tués au combat ; sous Merenptah également, les Shardana sont deux fois décrits comme des soldats de l'armée égyptienne. Sous Ramsès III, les textes de Medinet Habou parlent aussi bien de la distribution d'armes à des Shardana que de Shardana prisonniers et enchaînés. Dans le papyrus Harris I, 76.7 (Ramsès IV), à côté de trois témoignages positifs sur les Shardana, on raconte en même temps que, sous Ramsès III, ils étaient du côté des Peuples de la Mer.

Au total, nous arrivons à ce résultat étonnant que dix-huit témoignages égyptiens positifs s'opposent à seulement cinq négatifs⁹. On ne peut guère en tirer la conclusion que les Shardana n'ont été intégrés à l'armée égyptienne que comme des ennemis faits prisonniers. Il faut également envisager qu'ils se soient proposés comme mercenaires aux Égyptiens.

De plus, les Shardana ne sont pas décrits seulement comme des soldats de l'armée égyptienne ou ennemie, mais aussi comme des habitants de l'Égypte, des gens qui y sont installés, ce qui plaide en faveur de leur intégration. Il faut donc conclure que, avec le temps, les Shardana ont fini par former une partie de la population.

5. Voir à ce propos l'annexe de J. Kahl (p. 137).

6. Les plus anciennes sources égyptiennes sur les guerriers Šardana (« sur leurs vaisseaux de combat »), qui mènent depuis longtemps des attaques contre la côte de Basse-Égypte, remontent aux premières années du règne de Ramsès II (1279-1213 ou 1290-1224 av. J.-C.). Il est bien connu que Ramsès II, dès la bataille de Qadeš (5^e année de règne), a intégré dans son armée un contingent important de guerriers Šardana, recrutés parmi les envahisseurs prisonniers, et en a fait ses gardes du corps. Jusqu'à l'époque de Ramsès III et Ramsès IV, la troupe des Šardana a pris de plus en plus d'importance au sein de l'armée de campagne égyptienne ; voir Lehmann 1979, 485, n.10. Voir aussi Schaden 1979, 150-151.

7. Voir à ce propos principalement Edel 1985, 223-237 ; Cifolla 1988, 275-306 ; Noort 1993, 364-386

8. Noort 1993, 373-383.

9. Voir plus loin J. Kahl, Annexe.

On retiendra provisoirement que les sources égyptiennes ne nous obligent absolument pas à considérer les Shardana seulement comme un de ces Peuples de la Mer hostiles. Ils n'apparaissent pas seulement comme un adversaire redouté, mais aussi comme des mercenaires dont on est désireux de s'assurer les services.

Les *Ši/erdanū* dans les lettres d'el-Amarna

Les témoignages les plus anciens sur les *šī/erdanū* dans les lettres d'el-Amarna (81,16 ; 122, 35 ; 123, 15) occupent une place particulière dans la discussion. Ces textes ayant été utilisés comme arguments pour ou contre la présence de *šerdanū* à Ougarit, il nous faut les prendre en considération dans cette deuxième partie.

W. Helck conclut des lettres d'el-Amarna que les *šī/erdanū* doivent être considérés comme des soldats de la garnison égyptienne de Byblos¹⁰, qu'ils aient été, ce qui ne peut être précisé, au service de Ribaddi ou qu'ils aient appartenu à une unité égyptienne¹¹.

W.L. Moran, dans son commentaire des lettres d'el-Amarna, fait la remarque suivante sur les *šī/erdanū* : « *Širdanu*, terme qui probablement n'a aucun rapport avec les *šrdn*, un des Peuples de la Mer selon des documents égyptiens. Sorte de soldat ? On les rencontre aussi à Ougarit¹² ».

Sur les témoignages relatifs aux *šī/erdanū* dans les lettres d'el-Amarna et dans les textes d'Ougarit, W. von Soden note : « *šī/erdanū* (äg. od churr. Fw.? zu Sardinia ??) eine Personenbez¹³ ». Dans CAD Š/2, p. 313, sous la rubrique *šerdanu* (*širdanu*), rien n'est noté en dehors de la mention « mot d'origine étrangère ».

J. Sanmartín, qui considère les attestations ougaritiques de *trdn/šerdanu* comme complètement différentes de celles des *šerdanū* des lettres d'el-Amarna, sur le plan étymologique, ce qui reste encore à prouver, met en relation ces derniers avec les Shardana mentionnés en Égypte. Il fait la remarque suivante : « ...möglicherweise haben die EA-akk.belegten ¹⁴*širdanu* mit dem Seevolk der *šá-r-di-n* einiges gemeinsam¹⁴ ».

G.A. Lehmann insiste sur le fait que les témoignages relatifs aux *šī/erdanū* de l'époque d'el-Amarna (3^e quart du XIV^e siècle avant J.-C.), qui évoquent des éléments guerriers *Šardana* d'origine étrangère au service des grandes métropoles de la côte syrienne du Levant, ne peuvent, sans l'arrière-plan des témoignages égyptiens relatifs au Peuple de la Mer *Šardana*, être considérés comme indices de l'avant-garde et du début du grand mouvement des Peuples de la Mer de la fin du XIII^e siècle¹⁵. Il voit donc un lien étroit entre les renvois aux *Šardana* dans les lettres d'el-Amarna, dans les textes ougaritiques et dans les sources égyptiennes depuis Ramsès II¹⁶.

Dans les propositions de reconstitution historique avancées par les auteurs modernes, les données des lettres d'el-Amarna sur les Shardana à Byblos sont donc systématiquement mises en relation avec les sources historiques égyptiennes relatives aux Shardana : c'est à celles-ci que l'on donne la priorité, sur tous les plans, à cause de leur plus grande précision sur le plan historique. Cette insistance sur les documents égyptiens a eu pour conséquence que la place de ces témoignages gibliques, intermédiaires (dans l'espace comme dans le temps) entre les textes égyptiens et ougaritiques, a été négligée et que la valeur historique de leur contenu a été mise en doute.

10. Helck 1971, 225-226.

11. Helck 1977, 8.

12. Moran 1987, 605 ; *id.*, 1992, 393.

13. AHW, p. 1216.

14. Sanmartín 1989, 348.

15. Lehmann 1983, 79 *sq.* ; *id.*, 1985, 33-34 ; voir aussi Alt 1953, 243.

16. De même Helck 1979, 133 ; Liverani 1988, 634 ; Scandone Matthiae 1988, 10.16 ; Noort 1993, 370-371.

En résumé, on doit retenir que les documents gibilites relatifs aux *ši/erdanu* ont été interprétés de manière très variable. Il n'y a aucun consensus sur la question de savoir si on peut les identifier aux Shardana égyptiens et/ou aux *trnm/šerdanū* ougaritiques. Le seul point sur lequel existe un accord est leur caractère militaire.

Les *trnm* et les *šerdanū* dans les textes alphabétiques et syllabiques d'Ougarit

Les explications qui ont été proposées pour les documents relatifs aux *trnm* et aux *šerdanū* ougaritiques sont également extrêmement diverses. Mais il nous faut d'abord préciser ce point : convient-il d'établir un lien entre les *trnm* des textes alphabétiques et les documents syllabiques sur les *šerdanū* ? Nous examinerons d'abord la question des *trnm*, puis celle des *šerdanū*.

Les témoignages sur les *trnm*

On a tout d'abord essayé de résoudre le problème des *trnm* en faisant appel à une étymologie sémitique. On est parti d'un prétendu verbe ougaritique *šrd*, « servir »¹⁷, qui en réalité n'existe pas, et on a proposé, en s'appuyant sur l'hébreu *šrt*, « servir »¹⁸, de donner à *trtn* le sens de « serviteur ». C'est l'explication qu'ont retenue W.F. Albright¹⁹, Ch. Virolleaud²⁰ et A.F. Rainey²¹.

W.F. Albright montre clairement comment cette argumentation s'appuie sur l'image des Peuples de la Mer que fournissent les documents égyptiens. Il fait les remarques suivantes : « The supposed Amarna references almost certainly contain the word *šerda* (accusative of a *šerdu*, "servitor" from the verb which appears in Ugaritic as *šrd* (Heb. *šrt*), "to serve", connected with Akkadian *wardu*, "servant", and *urrudu*, "to serve"), and have nothing to do with the Sardinians, who do not figure in Egyptian inscriptions as mercenaries for another century or more²² ».

J. Nougayrol a plusieurs fois indiqué qu'il mettait en relation les *šerdanū* des documents ougaritiques avec les *šrdn* des témoignages égyptiens ou qu'il les considérait globalement comme des mercenaires²³ : par la suite, M. Dietrich et O. Loretz se sont inspirés de cette idée et ont tenté de démontrer que les *šerdanū* ougaritiques sont identiques aux *trnm* et que les *trnm/šerdanū* sont à considérer comme une troupe de mercenaires au service des rois d'Ougarit et, par conséquent, à mettre en relation également avec les Shardana des lettres d'el-Amarna et ceux des sources égyptiennes. Cette identification prouverait qu'il est vain de vouloir rechercher une étymologie sémitique pour les *trnm/šerdanū*²⁴.

Mais l'hypothèse évoquée a par la suite été unanimement rejetée. C'est pourquoi on a cherché à rattacher étymologiquement *šerdanu/trtn* soit à une autre racine sémitique, soit, de manière surprenante, à une racine hourrite.

K. Aartun fait dériver l'ougaritique *trtn(m)* d'une racine *trd*, arabe *tarada*, « réduire en miettes et tremper, castrer (par écrasement, broyage des testicules) » et traduit le mot par « castrat(s) »²⁵. Cette étymologie est considérée comme peu convaincante²⁶.

17. Tropper 1990, 30-31. 134-135, montre que *šrd* vient de *yrđ Š* ; voir pour la discussion HAL, p. 1532 : *šrt*.

18. HAL, p. 1352-1533 : *šrt* piel « servir ».

19. Albright 1950, 167, n. 18.

20. Virolleaud 1952, 233 ; *id.*, PRU 2 (1957), p. 54, « *štrnm*, de *ŠRT* "servir" d'après l'hébreu ; connu en phénicien, voir Harris, *Gram.*, p. 154 ».

21. Rainey 1965, 26, remarque : « The *trnm* "servants, ministers" might have been in military "service" rather than religious or simply domestic ».

22. Albright 1950, 167, n. 18.

23. Nougayrol, PRU 4, p. 263, « (EA : *šerdānu* = *šrdn* d'Égypte ? ; « mercenaire (?) sarde (?) ») ; *id.*, 1963, 118, n. 48, identifie les *šerdanū* aux « mercenaires ».

24. Dietrich/Loretz 1972, 40-42.

25. Aartun 1985, 22-27.

26. Voir par ex. Sanmartín 1989, 346.

J. Sanmartín a ouvert une voie entièrement nouvelle pour l'explication de *trtn* en faisant appel aux textes akkado-hourrites et par conséquent à une étymologie hourrite. A propos des *trtnm* des textes alphabétiques (KTU 4.137:3 ; 4.163:9 ; 4.173:4 ; 4.179:5 ; 4.216:7)²⁷, il remarque que ces listes n'impliquent pas, comme on le croyait, que les *trtnm* soient à considérer comme une partie de la garde ou du personnel militaire de la cour royale. On ne pourrait donc tirer l'explication du mot des textes égyptiens mentionnant des Shardana. Ce savant propose pour sa part de remonter à l'akkado-hourrite *sarte/innu* et *širtenu* et donc de traduire *trtn* par « juge suprême ». On voit que J. Sanmartín juge nécessaire de séparer complètement les attestations des *šerdanu* à el-Amarna des témoignages ougaritiques et de considérer leur lien avec le Peuple de la Mer Shardana des textes égyptiens²⁸.

J. Sanmartín appuie toute son interprétation sur le mot *sarte/innu*, attesté depuis le néo-assyrien jusqu'au néo-babylonien, qui apparaît dans l'akkadien de Nuzi sous la forme *širtenu*. La signification « juge suprême » donnée par les dictionnaires convient bien aux attestations, mais elle n'est pas assurée pour les attestations à Nuzi. La construction du mot serait à rattacher au morphème hourrite *-ta/en/-* (nom d'agent, nom de métier, etc.) et à la base hourrite **-/tir/-*, « être semblable ». Le hourrite *tirtenn* « wāre demnach ursprünglich ein beamteter "Ausgleicher", davon "Friedensrichter" und nA "Oberrichter" »²⁹. Nous aurions une équivalence entre l'akkadien de Nuzi *širtenu* et l'ougaritique *trtn*.

Mais cette argumentation repose sur plusieurs points qui ne sont nullement assurés. Il est vrai que, dans les lexiques, *sarte/innu* est traduit de façon unanime par « Oberrichter »³⁰ et « chief judge »³¹. Mais pour le mot *širtenu*, les divergences sont déjà manifestes. Alors que dans le CAD *širtenu* est rangé sous *sartenu*³², AHW juge le rapprochement douteux et renonce à donner la signification de *širtenu*³³. On doit en outre garder à l'esprit que, dans le cas des textes de Nuzi, une traduction par « juge suprême » pour *sartenu / širtenu* ne ressort pas du contexte. Les attestations permettent seulement de savoir qu'il s'agit d'un haut fonctionnaire³⁴.

L'étymologie hourrite proposée par J. Sanmartín manque donc également d'une base sûre³⁵.

Pour résumer, on doit retenir qu'un rapprochement des attestations ougaritiques de *trtn/šerdanu* avec les attestations cunéiformes de *sartenu* et *širtenu* repose actuellement sur une base des plus précaires. Dans l'état de notre documentation, il n'existe aucun élément assuré qui permette de rattacher étymologiquement *trtn* au hourrite ou de le traduire par « juge suprême ». A cela s'ajoute que la position et la fonction sociale du *sartenu/širtenu* sont différentes de la situation du *trtn/šerdanu* ougaritique.

Vu les divergences persistantes et les incertitudes, il faut poser une nouvelle fois la question de savoir quelles informations sûres les textes alphabétiques et syllabiques d'Ougarit donnent sur les *trtnm* et les *šerdanū*.

On appuie la mise en relation des *trtnm* alphabétiques avec le Peuple de la Mer Shardana sur l'argument selon lequel les *trtnm* sont cités sur des listes qui mentionnent des groupes de métiers et de

27. L'attestation en KTU 4.174:7 a été omise dans cette liste.

28. Sanmartín 1989, 345-348.

29. Sanmartín 1989, 347.

30. AHW, p. 1031 ; Wilhelm 1970, 282, n. 54.

31. CAD S, p. 185 : *sartenu*.

32. CAD S, p. 185.

33. AHW, p. 1248 : *širtenu*.

34. Fadhil 1983, 111 fait la remarque suivante : « Die Quellen machen vielmehr deutlich, daß der Titel *sartenu/širtenu* wohl ursprünglich an (den Palast von) Lubdi gebunden war. Die Einbettung aller Belege in das Palastarchiv D 3/D 6 zeigt, daß es sich dabei um eine Persönlichkeit handeln muß, die in Lubdi die Interessen der Krone vertritt, nicht um ein Organ der lokalen Administration. »

35. Fadhil 1983, 110-11, remarque que K. Deller a proposé de remplacer par « ein hoher administrativer Beamter » la traduction « Oberrichter » proposée par Wilhelm 1970, 282, n. 54.

soldats, sont rattachés à la cour royale : par conséquent on serait en droit de parler d'un groupe de mercenaires *šerdanū/trtnm* ³⁶.

Contre cette argumentation, J. Sanmartín a fait valoir que ces listes n'autorisent aucune conclusion sur l'activité des différents groupes cités, et que les métiers qui sont mentionnés sur ces listes n'imposent nullement une identification, ni même le moindre rapprochement avec les guerriers Shardana ³⁷. Il ne faudrait absolument pas considérer que ces listes se limitent au personnel militaire. Ce savant propose donc de déterminer la fonction des *trtnm/šerdanū* par le « etwas glitschigen Weg der Komparativistik » ³⁸ en prenant en considération les faits hourrites, malgré leur caractère discuté. Que peut-on penser de cette argumentation ?

Il est vrai que six listes (KTU 4.137 ; 4.163 ; 4.173 ; 4.174 ; 4.179 et 4.216 ³⁹) mentionnent, à côté de personnel militaire (*tnnm* ⁴⁰ : 4.137:1 ; 4.163:1 ; 4.173:1 ; 4.174:1 ; 4.179:1 ; *mrynm* ⁴¹ et *bn mrynm* : 4.137:2.4 ; 4.163:6.8 ; 4.173:2.5 ; 4.174:5.8 ; 4.179:3 [*n^cr mrynm* ⁴²].9 ; 4.216:8.12), également du personnel civil, comme les marchands (*mkrm*), etc., et que la conclusion que les *trtnm* soient nécessairement des soldats ou mercenaires du roi ne s'impose donc pas et ne peut être admise qu'avec des réserves.

Mais il faut remarquer ici que la présence de marchands ou d'autres métiers civils dans ces listes n'empêche en rien le fait que des groupes dont le caractère militaire est assuré, comme par exemple les *tnnm*, soient également nommés. La question reste donc entière de savoir s'il convient de rattacher les *trtnm* au secteur civil ou au secteur militaire. Les *trtnm* apparaissent dans les listes en relation avec des groupes à caractère militaire. Ils suivent les *mrynm* et précèdent les *bn mrynm* en KTU 4.137:2-4 ; ils se trouvent après les *mrynm* en KTU 4.163:8-9 ; ils sont placés avant les *mrynm* en KTU 4.173:4-5 ; 4.173:7-8 ; 4.216:7-8 ; ils sont adjoints aux *n^cr mrynm* en KTU 4.179:3-5. En outre, il faut noter que, en KTU 4.137:1-4, les *trtnm* sont insérés dans une série comprenant du personnel exclusivement militaire : *tnnm*, *hsnm*, (*bn*) *mrynm*. En KTU 4.179:1-5, ils sont cités après les *tnnm*, les *hsnm* et les *mrynm*. En résumé, il faut souligner que, dans ces listes, le contexte invite à considérer les *trtnm* comme relevant plutôt du personnel militaire que du personnel civil de la cour royale ougaritaine ⁴³.

Il faut accorder une attention particulière au fait que, en KTU 4.173:4, sous le *r* de *trtnm*, on a ajouté un signe cunéiforme syllabique *a*, et donc proposé une vocalisation infralinéaire ⁴⁴. Le scribe a-t-il voulu par ce moyen assurer une lecture *tarta(?)nūma* et montrer en même temps qu'il s'agissait d'un mot d'origine étrangère ? On allègue généralement en faveur du caractère militaire des *trtnm* le fait qu'ils sont comptés comme faisant partie de la garde du palais ⁴⁵. A cela, J. Sanmartín objecte que la mention de « soldats de garde » *hrd* en KTU 4.179:15 n'autorise pas à conclure que les *trtnm* avaient une fonction militaire ⁴⁶.

36. Dietrich/Loretz 1972, 41-42 ; voir aussi Liverani 1969, 194-195 ; *id.* 1970, 1340, rattache les *trtnm* aux « catégories militaires » ; Heltzer 1979, 15, « ... we know that there were in Ugarit a relatively small number of *šerdana*-foreigners, who were in the service, possibly military, of the king of Ugarit, and that they received deliveries in products as well as land into conditional holding from the king of Ugarit » ; *id.*, 1982, 125-127.

37. Sanmartín 1989, 346-7.

38. Sanmartín 1989, 347.

39. Heltzer 1979, 14-15 ; *id.*, 1982, 127, n. 127, prend également en considération KTU 4.204 et se demande s'il faut considérer aussi *srdnmm* (KTU 4.204:3.5-12) comme une graphie pour *šerdanu* à côté de *trtnm*. Le terme *srdnmm* désigne donc probablement une arme mais on ne peut affirmer, comme le fait M. Heltzer, qu'il s'agit d'une arme spécifique aux Shardana.

40. AHW, p. 1161 : *šanannu* « Steitwagen-Bogenschütze » ; CAD š/1, p. 366 : *šanannu* archer (?).

41. AHW, p. 611 : *mari(j)annu* eine Kriegerkaste ; CAD M/1, p. 281-282 : *mariannu* chariot driver.

42. Rainey 1975, 948-99, nr 24.

43. Les auteurs sont d'accord pour dire que *trtnm* désigne des hommes au service du roi.

44. Dietrich/Loretz, 1973, 75.

45. Dietrich/Loretz 1972, 41 ; Heltzer 1979, 13.

46. Sanmartín 1989, 347.

Il est sûr que les *trtnm* sont à considérer comme un groupe distinct des *mdrglm*, « gardes ». Il est impossible de démontrer leur caractère militaire de cette façon. Mais ce parallèle implique qu'ils appartiennent au personnel de la cour royale, comme les *mdrglm* (KTU 4.137:13-14 ; 4.163:14-16), et que leur entretien est assuré par l'administration palatiale (KTU 4.216).

Nous ne pouvons donc trancher d'une manière absolue la question du rattachement des *trtnm* au secteur civil ou au secteur militaire. Mais cela tient aussi à la situation qui était la leur à Ougarit. Car des Shardana pouvaient résider et travailler à Ougarit aussi bien comme mercenaires que comme marchands ou comme propriétaires terriens, en tant que descendants de mercenaires nés sur place : les deux cas de figure ne s'excluent pas l'un l'autre.

La proposition de J. Sanmartín – qui se fonde implicitement sur l'idée que les *trtnm* n'ont rien à voir avec les Shardana, parce qu'ils se rattachent au domaine civil –, repose sur l'hypothèse que les Shardana ne pouvaient être que des agresseurs armés ou des mercenaires : mais c'est là un présupposé erroné. J. Sanmartín appuie également son argumentation sur l'en-tête de la lettre KTU 2.61:1-2 *ldrdn b'ly rgm* : « A *drdn*, mon seigneur, dis » ; il conclut qu'il faut renoncer à identifier *drdn* et *trtn* et qu'on doit considérer *drdn* comme un nom propre⁴⁷.

La lettre adressée au *drdn* (KTU 2.61:1) fait état de calamités et de destructions causées probablement par des ennemis. Il est donc possible que la lettre soit adressée au *drdn* (c'est-à-dire « au chef »), et que ce terme ait désigné le commandant de la troupe de *šerdanu*.

Nous pouvons maintenant passer au dernier point : l'éventuelle mention des *trtnm* dans les textes accadiens d'Ougarit.

Les documents relatifs aux *šerdanu*

J. Sanmartín fait état de l'existence dans les textes syllabiques des trois noms de personnes *še-er-da-an-ni* (PRU 3,124 [RS 15.167=163], 113), *mše-er-ta-an-ni* (PRU 3,131 [RS 15.118], 5)⁴⁸ et *sè-er-da-na* (RS 8.145:27, PRU 3, p. 257) ; mais il ne leur reconnaît aucune signification lexicographique⁴⁹. Avec raison, M. Liverani et M. Heltzer ajoutent à ces noms celui de *še-ri-da-ni* (PRU 3, 109 [RS 16.251], 5)⁵⁰.

Il faut rappeler à ce propos que *mari(j)annu/mryn* était également utilisé à Ougarit comme nom de personne⁵¹. Il n'est donc pas impossible que *šerdanu/trtn/drtn* aient eu également cette fonction à Ougarit et l'existence de ces noms de personnes peut ainsi fournir un argument en faveur de la présence de *trtnm/šerdanū* à Ougarit. Cette supposition est renforcée par l'attestation de « NP dumu NP ^{lú}*še-er-da-na* » (PRU 4,234 [RS 17.112], 6). J. Sanmartín souligne que ce *šerdana* porte un nom et un patronyme qui sont bien sémitiques (*m^a-mar-^daddu dumu mu-ut -^dba'al*), ce qui lui paraît totalement exclure l'hypothèse d'un « Shardana » d'origine étrangère.

Mais ces remarques ne remettent pas en cause le fait que *šardana* soit utilisé ici comme désignation ethnique, et on ne peut pas exclure par ailleurs que le *šardana* « Amaraddu fils de Mutba'al » ait appartenu à une famille installée depuis longtemps à Ougarit. Ces attestations nous induisent donc plutôt à admettre qu'à Ougarit, d'une part des Sémites aient repris l'ethnique *šerdanu* comme désignation personnelle, et d'autre part qu'un *šerdanu* se soit donné un nom sémitique.

Quand J. Sanmartín en conclut que rien n'autorise à voir un peuple dans les *šerd/tannu* des textes accadiens de Ras Shamra – cette hypothèse ne résultant selon lui que de la projection sur les faits ougaritiques de l'image des *šá-r-di-n* égyptiens ou même des *širdan*⁵² des lettres accadiennes d'el-

47. Sanmartín 1989, 348.

48. Heltzer 1979, 10 traduit p. 4-5 l'énoncé A.ŠĀ^{mes} *al-la-an mše-er-ta-an-ni* par « the fields of Allan, the *Sherdanu* ». Contre cette interprétation, il vaut mieux suivre AHW, p. 37 : *allānu* 1 ; CAD A/1, p. 354 : *allānu* A 1a, où A.ŠĀ.MEŠ *al-la-an* est rendu par « a terrain (planted with) oaks ».

49. Sanmartín 1989, 346.

50. Liverani 1977, 214 ; Heltzer 1979, 9-10.

51. AHW, p. 611 : *mari(j)annu* 2 ; CAD M/1, p. 282 : *mariannu* d ; Gröndahl 1967, 29.160.400 ; RSO 7 (1991), 135, Mariyana.

52. Sanmartín 1989, 346.

Amarna –, il ne prend pas suffisamment en compte les arguments qui s'opposent à sa démonstration et fait trop confiance à l'étymologie qu'il propose.

Au total, on doit retenir que les attestations de *trtn(m)/drdn*, du NP *še-er-d/ta-an-ni* et l'énoncé NP *dumu NP lúše-er-da-na* (PRU 4,234 [RS 17.112], 6) permettent de conclure que les Shardana étaient non seulement connus à Ougarit, mais que certains d'entre eux étaient établis dans la cité. Ils étaient au service du roi et semblent comparables à des groupes sociaux attestés par nos documents, et notamment à des groupes à caractère militaire comme les *tnnm* et les *mrynm*. Au cours du temps, ils avaient dû perdre leur caractère étranger et s'être intégrés à la vie sociale et économique d'Ougarit.

Nous en revenons finalement à la question de savoir si les *šerdanū* d'Ougarit sont à mettre en relation avec les *ši/erdanū* des lettres d'el-Amarna et avec les Shardana des documents égyptiens, et s'ils ont joué un rôle quelconque dans la destruction de la ville.

Est-il possible de reconstituer l'histoire des *trtnm/šerdanū* à Ougarit ?

On a estimé, à partir des lettres d'el-Amarna et des textes d'Ougarit sur les *ši/erdanū/šerdanū/trtnm*, que les Shardana, apparus en Méditerranée orientale à un stade antérieur à celui de l'assaut final des Peuples de la Mer contre la côte syro-palestinienne et le Delta du Nil, ont joué un rôle important en tant que mercenaires au service de différents roitelets de la côte (notamment à Byblos et Ougarit)⁵³.

Si l'on compare la position des *trtnm/šerdanū* à Ougarit avec celle des *ši/erdanū* à Byblos, on en arrive à la conclusion qu'Ougarit comme Byblos a recueilli certains éléments du groupe des Shardana, qui a mené le premier assaut des Peuples de la Mer dont les témoignages égyptiens font état ; ils ont dès lors exercé leur activité dans ces cités. Il est vrai que nous ne trouvons pas en EA 81, 122, 123, ni dans les textes d'Ougarit, de preuve assurée que ces villes portuaires aient dans un premier temps subi une attaque de la part des *šerdanū/ši/erdanū*. Mais leur présence en ces lieux n'est pas nécessairement la conséquence d'événements de type militaire. Il est possible que ces Shardana aient été installés par l'Égypte ou aient été enrôlés et pris à son service par le souverain de Byblos⁵⁴ d'une manière entièrement pacifique. Il a pu entrer en contact avec eux soit au moment où ils ont abordé sur la côte syro-phénicienne, soit lorsqu'ils se trouvaient encore à l'extérieur⁵⁵. Chypre, qui jouait un rôle central dans l'industrie et le commerce du métal, n'a-t-il pas pu être le lieu où une telle rencontre a pu se faire⁵⁶ ?

Si l'on suit les récits « historiques » égyptiens, les Shardana sont passés au service du pharaon en tant que mercenaires très peu de temps après le moment qui les a vu débarquer en Égypte comme agresseurs. D'après les données de l'*Onomasticon* d'Amenope, A. Alt a conclu que des Shardana ont été installés par les Égyptiens dans le Nord de la Palestine⁵⁷.

Bien que les attestations relatives aux *trtnm/šerdanū* ne se rencontrent pas, pour Ougarit, dans des textes à caractère historique, mais se trouvent dans des traités et des documents de nature économique, nous savons qu'à Ougarit comme en Égypte, ils étaient au service du roi. Les documents égyptiens et ougaritiques, bien qu'ils relèvent de genres entièrement différents, nous fournissent donc une image identique.

53. Dietrich/Loretz 1972, 42.

54. Voir Helck 1977, 8.

55. On pourrait progresser vers une solution de ces questions complexes, si l'on savait quelque chose de précis sur l'origine des Shardana. Voir par ex. Scandone Matthiae 1988, 9-17, sur la question de savoir si les Shardana viennent de Sardaigne ou s'ils ont donné leur nom à l'île après s'y être établis. Sur cette discussion, voir aussi Gras 1985, 43-57. Pour l'hypothèse de la provenance des Shardana de l'ère culturelle adriatico-danubienne, voir Lehmann 1985, 42-47.

56. Voir par ex. Noort 1993, 384-386, sur l'ensemble de ces problèmes. E. Noort (*ibid.*, p. 384-385) considère que l'on peut voir dans le dieu retrouvé à Enkomi à Chypre sur un lingot de métal une représentation d'une divinité des Šerden. Ainsi la divinité serait représentée comme les Šerden avec casque à corne, bouclier rond, lance, le haut du corps nu et portant un pagne.

57. Alt 1950, 245, et n. 1 ; voir aussi Lehmann 1977, 70-80.83.

Conclusions

Quelles conclusions historiques pouvons-nous tirer du rapprochement de sources si différentes ?

Puisque les textes ougaritiques décrivent les Shardana comme ayant été au service du roi, tout comme cela a été le cas en Égypte, il n'y a pas de raison de ne pas admettre que les Shardana d'Ougarit se sont comportés de façon loyale envers le souverain du lieu lors de l'assaut final des Peuples de la Mer. Présenter les *trnm/šerdanū* comme une cinquième colonne, qui aurait livré la ville de l'intérieur aux Peuples de la Mer venus l'attaquer, serait assurément plus romanesque et plus excitant pour l'imagination : mais cela ne reposerait sur aucun fondement.

On peut, et on doit même, admettre l'existence des Shardana à Ougarit, à cause de toute une série de données, mais l'indigence de nos sources ne permet pas d'aboutir à une reconstruction historique assurée, ce qui laisse beaucoup de place aux suppositions, aux erreurs, aux débordements de l'imagination.

La mise en parallèle des témoignages égyptiens, giblites et ougaritiques sur les Shardana montre d'autant plus clairement combien notre connaissance de ce groupe des Peuples de la Mer reste finalement limitée, et quel risque nous courons de mal apprécier ce que disent nos documents et de les combiner d'une manière erronée.

Certes, il apparaît légitime, en nous fondant sur les récits égyptiens concernant les Shardana, de conclure que les *trnm* des textes ougaritiques sont identiques aux *šerdanū*, et que ceux-ci, en même temps que les *širerdanū* des lettres d'el-Amarna, doivent être assimilés aux Shardana mentionnés dans les documents égyptiens, en estimant que toutes ces sources nous révèlent l'existence d'un peuple unique. Mais il ne faut pas oublier que les récits égyptiens ne décrivent qu'une partie des événements historiques, et qu'ils le font dans une perspective typiquement égyptienne ⁵⁸.

Les récits giblites et ougaritiques qui parlent des Shardana, en plus du matériel archéologique relatif à la question des Peuples de la Mer ⁵⁹, fournissent un contrepoint qui complète l'historiographie égyptienne, mais également qui en révèle les limites. Non seulement nous pouvons, mais nous devons traiter l'histoire des Peuples de la Mer sur la côte du Levant comme un secteur de recherches indépendant et ayant son importance propre ⁶⁰.

Pour résumer les réflexions ci-dessus, nous voudrions insister sur le point suivant. Si nous voulons attribuer la disparition soudaine d'Ougarit à une attaque surprise de groupes appartenant aux Peuples de la Mer, ou simplement d'un fort contingent de Šikalājū, il faut admettre que ni les uns ni les autres ne comportaient de Shardana. Et même s'il fallait supposer que des Shardana y ont pris part, ce qui paraît douteux sans être pourtant totalement impossible, il faudrait en conclure que les *trnm/ša/erdanū*, installés depuis longtemps à Ougarit, ont été considérés par les agresseurs comme des Ougaritains, et que par conséquent ils ont été anéantis en même temps que leurs maîtres ougaritains.

Les *trnm/šerdanū* attestés dans les textes ougaritiques ont dû entrer au service des rois d'Ougarit de manière pacifique. Il faut penser à une lente et longue infiltration dont l'histoire des Philistins fournit un parallèle. Car on ne peut reconstituer l'installation de ces derniers en « Palestine » comme un seul grand mouvement de peuple, mais comme l'entrée en scène, limitée dans l'espace et dans le temps, de différents groupes. C'est seulement à partir des textes et des reliefs de Medinet Habou qu'on a introduit l'idée de l'unité du mouvement des Philistins, alors qu'il s'agit là d'une présentation de la réalité historique typiquement égyptienne. Au contraire, comme l'a montré E. Noort, l'étude de la céramique « philistine », replacée dans son contexte synchronique et diachronique, prouve à l'évidence que cet établissement a fait

58. Sur les particularités littéraires des témoignages égyptiens relatifs aux Peuples de la Mer, voir entre autres Edel 1985, 223-237 ; Cifola 1988, 275-306 ; Noort 1993, 364-372.

59. Sur l'archéologie des Peuples de la Mer, voir entre autres Noort 1993, 363-386.

60. Voir par ex. Lehmann 1985, 66-69 à propos des « "Seevölker" und Phöniker an der Levanteküste » durant les XII^e et XI^e siècles av. J.-C.

intervenir une longue série de relations commerciales et d'installations à caractère pacifique, mêlées à des phénomènes de conquête violente de la part de ces groupes de Peuples de la Mer ⁶¹.

Il faut espérer qu'à l'avenir le progrès de la recherche sur les Peuples de la Mer, ainsi que de nouvelles trouvailles de textes dans Ougarit et au-dehors, nous permettront de mieux saisir, dans toute sa complexité, le jeu des relations qui ont pu exister entre différents groupes de Peuples de la Mer – comme les Shardana et les Šikilājū –, et le royaume d'Ougarit.

Université de Münster

Traduction française de Françoise Briquel-Chatonnet.

61. Noort 1993, 383-385.

BIBLIOGRAPHIE

Sur la question des Peuples de la Mer, voir entre autres les ouvrages cités par Stadelmann 1984, 814-822 ; Gras 1985, 43, n.1 ; Lehmann 1985, 7-70 ; Noort 1993, 387-389.

- AARTUN, K., 1985, *Ugaritisch trnm*, Bibliotheca orientalis 42 (1985), 22-27.
- ALBRIGHT, W.F., 1950, « Some Oriental Glosses on the Homeric Problem », *AJA* 54 (1950), 162-176.
- ALT, A., 1953, *Syrien und Palästina im Onomastikon des Amenope*, Schweizerische Theologische Umschau 20 (1950), 58-71 = Kleine Schriften I. Munich 1953, 231-245.
- BIETAK, M., 1991, « Zur Landnahme Palästinas durch die Seevölker und zum Ende der ägyptischen Provinz Kana'an », *MDAIK* 47 (1991), 35-50.
- BRESCIANI, Edda, 1987, « Fenici in Egitto », *EVO* 10 (1987), 69-78.
- BUCHHOLZ, H.G., 1988, *Der Metallhandel des zweiten Jahrtausends im Mittelmeerraum*, OLA 23, Leuven 1988, 187-228.
- CIFOLA, Barbara, 1988, « Ramses III and the Sea Peoples : A Structural Analysis of the Medinet Habu Inscriptions », *Orientalia* 57 (1988), 275-306.
- DIETRICH, M. & O. LORETZ, 1972, « Die Schardana in den Texten von Ugarit », in *Antike und Universalgeschichte. Festschrift Hans Erich Stier*. Münster 1972, 39-42.
- DIETRICH, M. & O. LORETZ, 1973, « Untersuchungen zur Schrift- und Lautlehre des Ugaritischen (II). Lesehilfen in der ugaritischen Orthographie », *UF* 5 (1973), 71-77.
- EDEL, E., 1983, « Bemerkungen zu HELCK's Philisterartikel », *Biblische Notizen* 22 (1983), 7-8.
- EDEL, E., 1984, « Die Sikeloï in den ägyptischen Seevölkertexten und in Keilschrifturkunden », *Biblische Notizen* 23 (1984), 7-8.
- EDEL, E., 1985, « Der Seevölkerbericht aus dem 8. Jahr Ramses' III (MH II, pl. 46,15-18. Übersetzung und Struktur », in *Mélanges G.E. Mokhtar I. Bibliothèque d'étude XLVII/1*. Le Caire 1985, 223-237.
- FADHIL, A., 1983, *Studien zur Topographie und Prosopographie der Provinzstädte des Königreichs Arrapje. Fünfzig ausgewählte URU-Toponyme*. Baghdader Forschungen Bd. 6. Mayence 1983.
- GARDINER, A.H., 1947, *Ancient Egyptian Onomastica I*. Londres 1947 (p. 24 sq und 190 sq).
- GRAS, M., 1985, *Trafics Tyrrhéniens Archaiques*. Rome 1985.
- GRÖNDAHL, Frauke, 1967, *Die Personennamen der Texte aus Ugarit*. Studia Pohl 1. Rome 1967.
- HELCK, W., 1971, *Die Beziehungen Ägyptens und Vorderasiens im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr. 2., verbesserte Auflage*. Ägyptologische Abhandlungen Bd. 5. Wiesbaden 1971.
- HELCK, W., 1977, « Die Seevölker in den ägyptischen Quellen », *Jahresbericht des Instituts für Vorgeschichte der Universität Frankfurt a.M.* 1976. Munich 1977, 7-21.
- HELCK, W., 1979, *Die Beziehungen Ägyptens und Vorderasiens zur Ägäis bis ins 7. Jahrhundert v. Chr. Erträge der Forschung* Bd. 120. Darmstadt 1979.
- HELCK, W., 1987, « Nochmals zu Ramses' III. Seevölkerbericht », *Studien zur Altägyptischen Kultur* 14 (1987), 129-145.
- HELTZER, M., 1979, « Some questions concerning the Sherdana in Ugarit », *Israel Oriental Studies* 9 (1979), 9-16.
- HELTZER, M., 1982, *The Internal Organization of the Kingdom of Ugarit*. Wiesbaden 1982.
- HÖLBL, G., 1983, « Die historische Aussage der Ägyptischen Seevölkerinschriften », in Sigrid Deger-Jalkotzy éd., *Griechenland, die Ägäis und die Levante während der "Dark-Ages" vom 12. bis zum 9. Jh. v. Chr.*, Akten des Symposiums von Stift Zwettl (N.Ö.) 1980. Veröffentlichungen der Kommission für mykenische Forschung Bd. 10, Österreichische Akademie der Wissenschaften phil.-historische Klasse. Sitzungsberichte, 418. Bd. Vienne 1983, 121-143.
- HOLLOWAY, R.R., 1992, « Italy and the Central Mediterranean in the Crisis Years », in W.A. Ward/Martha Sharp Joukowsky eds., *The Crisis Years : the 12th Century B.C. From Beyond the Danube to the Tigris*. Dubuque, Iowa 1992, 40-45.
- KLENGEL, H., 1992, *Syria 3000 to 300 B.C. A Handbook of Political History*. Berlin 1992.
- LEHMANN, G.A., 1977, « Die "Seevölker"-Herrschaften an der Levanteküste », in *Jahresbericht des Instituts für Vorgeschichte der Universität Frankfurt a.M.* 1976. Munich 1977, 78-111.
- LEHMANN, G.A., 1979, « Die Šikalājū - Ein weiteres Zeugnis zu den "Seevölker"-Heerfahrten im späten 13. Jh. v. Chr. (RS 34.129) », *UF* 11 (1979) 481-494.
- LEHMANN, G.A., 1983, « Zum Auftreten von "Seevölker"-Gruppen im östlichen Mittelmeerraum-eine Zwischenbilanz », in Sigrid Deger-Jalkotzy, éd., *Griechenland, die Ägäis und die Levante während der "Dark-Ages" vom 12. bis zum 9. Jh. v. Chr.*, Akten des Symposiums von Stift Zwettl (N.Ö.) 11.-14. Oktober 1980. Veröffentlichungen der Kommission für mykenische Forschung Bd. 10, Österreichische Akademie der Wissenschaften phil.-historische Klasse. Sitzungsberichte, 418. Bd. Vienne 1983, 79-97.
- LEHMANN, G.A., 1985, *Die mykenisch-frühgriechische Welt und der östliche Mittelmeerraum in der Zeit der "Seevölker"-Invasionen um 1200 v. Chr.* Rheinisch-Westfälische Akademie der Wissenschaften. Vorträge G 276. Opladen 1985.
- LIVERANI, M., 1969, « Il corpo di guardia del palazzo di Ugarit », *Rivista degli studi orientali* 44 (1969), 194-195.
- LIVERANI, M., 1977, « Le Chêne de Sherdanu », *Vetus Testamentum* 27 (1977), 212-216.

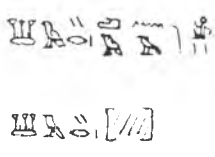

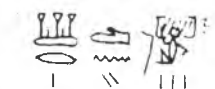
- LIVERANI, M., 1979, « Ras Shamra, II : Histoire », *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, Tome IX, Paris 1979, 1295-1348.
- LIVERANI, M., 1988, *Antico Oriente. Storia, società, economia*. Rome-Bari 1988.
- MORAN, W.L., 1987, *Les lettres d'El-Amarna*. Paris 1987.
- MORAN, W.L., 1992, *Amarna Letters*. Baltimore-Londres 1992.
- NOORT, E., 1993, « Seevölker, materielle Kultur und Pantheon. Bemerkungen zur Benutzung archäologischer Daten - ein kritischer Bericht », in B. Janowski / K. Koch / G. Wilhelm eds., *Religionsgeschichtliche Beziehungen zwischen Kleinasien, Nordsyrien und dem Alten Testament*. Internationales Symposium Hamburg 17.-21. März 1990. *Orbis Biblicus et Orientalis* 129. Freiburg/Schweiz - Göttingen 1993, 363-389.
- NOORT, E., 1994, *Die Seevölker in Palästina*. Kampen 1994 (sous presse).
- NOUGAYROL, J., 1963, « Guerre et paix à Ugarit », *Iraq* 25 (1963), 110-118.
- RAINEY, A.F., 1965, « The Military Personnel of Ugarit », *Journal of Near Eastern Studies* 24 (1965), 17-27.
- RAINEY, A.F., 1975, « Institutions : Family, Civil, and Military », in *RSP II* (1975), 69-107.
- SANDARS, N.K., 1985, *The Sea Peoples. Warriors of the ancient Mediterranean 1250-1150 BC*. Revised Edition. London 1985.
- SANMARTÍN, J., 1989, Glossen zum ugaritischen Lexikon (VI). 8. Ug. *trtn* "Oberrichter", *UF* 21 (1989), 345-348.
- SCANDONE-MATTHIAE, Gabriella, 1988, *Egitto e Sardegna. Contatti fra culture*. Sardò 3. Chiarella - Sassari 1988.
- SCHADEN, O.J., 1979, « Some Observations on the Sea Peoples », in M.A. Powell jr./R.H. Sack eds., *Studies in Honor of Tom B. Jones*. *AOAT* 203.1979, 143-155.
- STADELMANN, R., 1984, « Seevölker », in *Lexikon der Ägyptologie V* (1984), 814-822.
- STROBEL, A., 1976, *Der spätbronzezeitliche Seevölkersturm. Ein Forschungsüberblick mit Folgerungen zur biblischen Exodusthematik*. Beiheft zur Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft 145, 1976.
- VIROLLEAUD, Ch., 1952, « Les nouvelles tablettes alphabétiques de Ras-Shamra », *CRAIBL* 1952, 229-234.
- WARD, W.A., 1980, « Two Unrecognized *Ḫupšu*-Mercenaries in Egyptian Texts », *UF* 12 (1980), 441-442.
- WILHELM, G., 1970, « *Ta/erdennu, ta/urtannu, ta/urtānu* », *UF* 2 (1970), 277-282.

Abréviations

AHW	W. von Soden, <i>Akkadisches Handwörterbuch I-III</i> . Wiesbaden 1965/1981.
CAD	<i>Chicago Assyrian Dictionary</i> .
CRAIBL	<i>Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres</i> , Paris.
EVO	<i>Egitto e Vicino Oriente</i> .
HAL	L. Koehler & W. Baumgartner, <i>Hebräisches und Aramäisches Lexikon zum Alten Testament</i> . Dritte Auflage. Leiden 1967/90.
KTU	M. Dietrich, O. Loretz, J. Sanmartín, <i>Die Keilalphabetischen Texte aus Ugarit</i> , <i>Alter Orient und Altes Testament</i> 24/1, Kevelaer/Neukirchen-Vluyn 1976.
PRU	<i>Le Palais Royal d'Ugarit</i> , Geuthner, Paris.
RSO	<i>Ras Shamra-Ougarit</i> , ERC, Paris.
RSP	L.R. Fisher et al. eds., <i>Ras Shamra Parallels I-III</i> . Roma 1972/81.
UF	<i>Ugarit-Forschungen</i> , Münster.

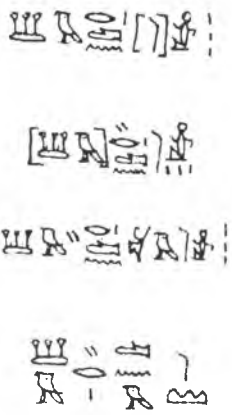
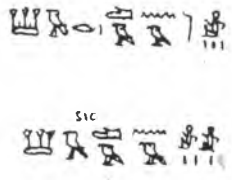
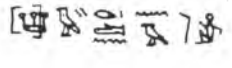
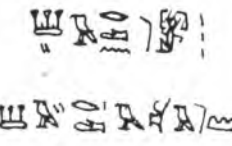
ANNEXE
à l'article d'O. Loretz

Les témoignages textuels égyptiens sur les Shardana
rassemblés par Jochem KAHL

Datation	Textes	Graphie	Contenu	Relations avec l'Égypte
Ramsès II (Rédaction de l'archétype, 1 ^{re} -5 ^e année env.) ¹	p. Anastasi I, 17.4 O. Gard. 364 (C-G CVIII, 1)		Envoi vers la Palestine d'une razzia (comprenant entre autres 620 Shardana) ; ravitaillement de cette division armée	pour
Ramsès II (5 ^e année)	Textes sur la bataille de Qadesh (KRI II, 11.6-10) A K1 K2 L2 ChB1		Marche de Ramsès II vers Qadesh ; Ramsès II emmène entre autres avec lui comme soldats des Shardana qu'il a fait prisonniers auparavant	pour
Ramsès II	Stèle rhétorique « Tanis II » (KRI II, 290.14)		Ramsès II se vante d'être le premier pharaon à avoir vaincu les Shardana ²	contre

1. S. Hans-Werner Fischer-Elfert, *Die satirische Streitschrift des Papyrus Anastasi I, Übersetzung und Kommentar*, Wiesbaden 1986, 264.

2. Jean Yoyotte, *Kémi* 10, 1949, 68.

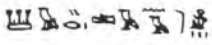
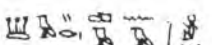

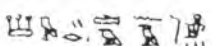
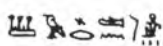
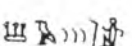
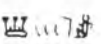
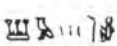

Merenptah (5 ^e année)	Karnak, grande inscription de la « cour de la cachette » KRI IV, 2.13-14 KRI IV, 4.1 KRI IV, 8.11 Stèle de Kôm el-Ahmar (« Stèle d'Athribis ») KRI IV, 22.10		Le prince des Libyens envahit le Delta occidental avec les Peuples de la Mer Liste des ennemis pris et tués lors de la bataille de <i>pr.w-îrr</i>	contre contre
Merenptah	p. Anastasi II, 5.2 p. Anastasi II, vso.7-8.1		Éloge de Merenptah ; mention des Shardana dans l'armée victorieuse Le roi à la fenêtre d'apparition ; les Shardana, comme prisonniers du roi, sont équipés d'armes (soldats)	pour pour
XIX ^e dynastie	Stèle de <i>Šth-m-ḥ3b.w</i> provenant de Ehnasya ³		Mention d'une forteresse des Shardana	pour
Ramsès III	Medinet Habou ⁴ Medinet Habou ⁵		Distribution d'armes à des Shardana Les Shardana sont des prisonniers enchaînés	pour contre ⁶

3. W.M.Flinders Petrie, *Ehnasya 1904*, Londres 1905, pl. 27.1.

4. *The Epigraphic Survey, Medinet Habu I*, Chicago 1930, pl. 29.39.

5. *The Epigraphic Survey, Medinet Habu VIII*, Chicago 1970, pl. 600B.

6. D'après Rainer Stadelmann (*LÄ V*, sp. 817, 821, n. 51), il doit s'agir d'un anachronisme ; au contraire Alan H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica I*, Londres 1947, 196, suppose une donnée réelle.

Ramsès IV (description des exploits de Ramsès III)	p. Harris I, 75.1		Harangue de Ramsès III entre autres à l'armée avec les Shardana	pour
	p. Harris I, 76.5		Ramsès II décrit l'organisation intérieure de l'État qu'il a entreprise ; mention des Shardana comme une partie des troupes égyptiennes	pour
	p. Harris I, 76.7		Les Shardana sont nommés aux côtés des Peuples de la Mer ⁷	contre ⁸
	p. Harris I, 78.10		Ramsès III instaure la paix dans son propre pays ; Shardana et Kehek forment une partie des troupes égyptiennes et vivent en paix dans des habitations	pour
XX ^e dynastie (d'après Ramsès III) ⁹	p. Amiens, recto 5.4		Enregistrement de transport de blé ; mention d'un domaine que Ramsès III a fondé pour des Shardana et les scribes royaux de l'armée	pour
	p. Amiens, vso.4.x+3		Livraison de blé par le Shardana <i>h3rwy</i>	pour
Ramsès V	p. Wilbour ¹⁰	  	42 Shardana sont enregis- trés comme propriétaires terriens (avec 17 de leurs porteurs d'armes et 9 de leurs porte-étendard) ; il s'agit de soldats qui ont été établis dans la province ¹¹	pour


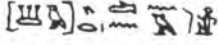

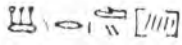
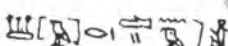

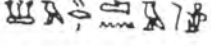
7. Par erreur, d'après Wolfgang Helck, *Die Beziehungen Ägyptens und Vorderasiens zur Ägäis bis ins 7. Jahrhundert v. Chr.* (Darmstadt 1979), 301, n. 37 et d'après Rainer Stadelmann, *LÄ V*, 822 (n. 58). Inversement, Alan H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica I*, Londres 1947, 196.

8. Voir n. 7.

9. Voir Alan H. Gardiner, *Ramesside Administrative Documents*, Londres 1948, VII.

10. Tous les documents, sont dans Alan H. Gardiner éd., *The Wilbour Papyrus IV*. Index by Raymond O. Faulkner, Londres 1952, 52-54 (s.v. *šmsw n3 Šrdn* ; *Šrdn* ; *t3y sryt Šrdn*).

11. Voir Alan H. Gardiner, *The Wilbour Papyrus II*, Londres 1948, 80.

Ramsès XI	Papyrus de l'adoption, recto 9-10.		Deux Shardana et l'épouse de l'un d'eux sont témoins d'une adoption	pour
Fin de la XX ^e dynastie (mise en place de l'archétype) ; datation de la copie sous Ramsès XI ¹²	p. Moscou 169 (Onomastikon Golénischeff), 4.5		Énumération de classes, de types et de tribus d'êtres humains	
Fin de la XX ^e dynastie (10 ^e année de <i>whm-mšw.t</i>) ¹³	p. BM 10326		Lettre de Thoutmosis (Nubie) à Butehamon (Thèbes ouest) ; mention du Shardana <i>Hr.wi</i>	pour
Fin de la XX ^e dynastie (10 ^e année de <i>whm-mšw.t</i>) ¹⁴	p. Turin 2026		Lettre de Thoutmosis (Nubie) à Butehamon (Thèbes ouest) ; mention d'un Shardana	pour
Fin de la XX ^e dynastie (10 ^e année de <i>whm-mšw.t</i>) ¹⁵	p. BM 10375		Lettre de deux chefs d'équipe et de Butehamon (Thèbes ouest) à Paianch (Nubie) ; mention du Shardana <i>Hr.wi</i>	pour
Osorkon II (16 ^e année)	Stèle de donation ¹⁶		Donation de terres ; mention de champs des Shardana	pour
XXII ^e dynastie (?) ¹⁷	Stèle du Shardana Padjesef provenant d'Ehnasya ¹⁸		Le Shardana Padjesef (soldat d'une forteresse) offre un sacrifice devant Herschef et Hathor	pour

12. Voir Alan H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica* I, Londres 1947, 25, 28.

13. Edward F. Wente, *Late Ramesside Letters*, Chicago 1967, 16.

14. Voir n. 13

15. Voir n. 13.

16. Georges Daressy, *ASAE* 15, 1915, 140-143.

17. Voir W.M. Flinders Petrie, *Ehnasya 1904*, Londres 1905, 22.

18. W.M. Flinders Petrie, *Ehnasya 1904*, Londres 1905, pl. 27.2.

RAS IBN HANI AU BRONZE RÉCENT

Recherches et réflexions en cours

Jacques et Elisabeth LAGARCE

Le cap d'Ibn Hani s'étend d'est en ouest dans la mer, à 8 km au nord de l'ancienne Lattaquié et à 4,5 km au sud-ouest de Ras Shamra-Ougarit (*Fig. 1*). Il appartient aujourd'hui au territoire de Lattaquié, ville qui s'agrandit très rapidement, ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes pour la préservation du site et la protection de ses antiquités.

Jonché autrefois de colonnes et de blocs d'architecture, le Ras Ibn Hani est signalé dès le XVIII^e s. comme un site romain. Le tell de faible hauteur qui occupe à peu près le milieu du cap a été noté pour la première fois par Gabriel Saadé en 1965. La découverte fortuite, en 1973, par un engin mécanique occupé à charger des camions de terre, de la grande tombe ougaritique dont nous savons maintenant qu'elle appartenait à ce que nous appelons le Palais Nord, a donné le premier indice d'une occupation importante de l'Age du Bronze Récent. Une fouille d'urgence fut alors menée au nom de la Direction générale des antiquités et des musées de Syrie (D.G.A.M.) par Qassem Toueir, en présence de Gabriel Saadé et avec l'assistance de Mhammad al-Roumi. Le matériel et un relevé sommaire de l'architecture du caveau funéraire ont été publiés dans *Archéologia* en 1976.

En 1974, alors que nous étions occupés, à Ras Shamra, à l'étude de notre chantier dit de la « Maison aux albâtres », nous avons été invités par la D.G.A.M. à participer à une fouille sur le tell de Ras Shamra, en compagnie de Adnan Bounni et de Nassib Saliby. Au cours de cette fouille, nous reçûmes la visite de M. Jean Leclant, alors Secrétaire général de la Commission Consultative des Recherches Archéologiques à l'étranger. Au même moment, l'expropriation d'une grande partie du Ras Ibn Hani était en cours, dans le cadre de la mise au point du plan d'urbanisation du cap et de ses environs. M. J. Leclant suggéra aux autorités syriennes que la coopération amorcée à Ras Shamra soit transférée sur ce site nouveau et, avec son appui et celui de M. Philippe Guillemin, responsable de l'archéologie à la D.G.R.C.S.T. du Ministère des Affaires étrangères, une convention fut signée avec la D.G.A.M. pour la création d'une mission conjointe, franco-syrienne, chargée de l'exploration du site de Ras Ibn Hani sous la responsabilité de A. Bounni et J. Lagarce, auxquels ont été adjoints E. Lagarce et N. Saliby.

Le caractère conjoint de la mission ainsi mise en place ne se limite pas au fait que son financement est pour partie français et pour partie syrien. Le travail sur le terrain est partagé de la même façon, les programmes sont décidés en commun et la substance des articles que peuvent publier les uns ou les autres reflète, pour l'essentiel, l'opinion de tous. Nous bénéficions de la collaboration de techniciens syriens de grande qualité, architectes, ingénieurs et restaurateurs. D'autre part, la fouille de Ras Ibn Hani a joué, sous l'impulsion de A. Bounni, un rôle très positif dans la formation des jeunes archéologues qui ont, depuis une dizaine d'années, accédé en grand nombre à des responsabilités dans l'administration des antiquités, que ce soit à Damas ou dans les centres régionaux. Presque chaque année depuis 1975, elle a accueilli des

stagiaires de l'Université de Damas ou de l'Institut Moyen d'Archéologie, souvent des deux à la fois, si bien que la plupart des jeunes responsables du Service des antiquités ont fait leurs premières armes à Ras Ibn Hani. Il faut souligner aussi la coopération étroite avec les responsables successifs du Bureau des antiquités de Lattaquié, M. Ramez Hoche, puis M. Ouajih al-Mellah, actuellement Mme Najoua Khaskiyeh et, à travers eux, avec les autorités municipales et préfectorales. En outre, nous recevons toujours l'assistance multiforme de M. Gabriel Saadé.

Enfin, qu'il nous soit permis de rendre aussi hommage aux ouvriers et aux ouvrières qui, depuis plus de soixante ans se succèdent, de génération en génération, dans les fouilles de Ras Shamra et maintenant dans celles de Ras Ibn Hani. Ce sont souvent de véritables amis, dont la compétence, pour certains, est irremplaçable.

Les travaux ont commencé en 1975, avec un chantier que nous avons ouvert sur le versant sud, en pente douce, du tell, en espérant obtenir par là une coupe à travers les différentes phases d'occupation du site. Des murs très épais en moellons apparurent, souvent arrachés jusqu'à leurs fondations par des récupérateurs de pierres de l'Age du Fer et de l'époque hellénistique. Ils appartenaient à l'édifice de l'Age du Bronze Récent que l'extension de la fouille nous a permis, plus tard, de baptiser le « Palais Sud ».

Dès cette première campagne, mais surtout de 1976 au début des années 80, la mission a été soumise à la pression des engins mécaniques qui mettaient en œuvre le plan d'aménagement urbanistique évoqué plus haut. Il s'agissait pour nous soit de passer avant les machines qui allaient bouleverser le terrain soit, dans les zones moins menacées, de mettre au jour suffisamment de vestiges pour pouvoir justifier aux yeux des autorités l'immense friche qu'imposait la préservation du site alors que le prix du mètre carré de terrain montait de façon vertigineuse.

En 1976, une prospection par mesure de résistivité électrique, menée par Gilles Bossuet, fournissait quelques indications utiles sur l'extension du « Palais Sud » vers l'ouest. Le décapage de larges surfaces à l'aide de pelles mécaniques nous permettait de reconnaître le plan d'une portion de la partie méridionale du bâtiment avant l'enfouissement de cette région sous la route conduisant à l'extrémité du cap. Dans ce secteur, nous remarquons pour la première fois la présence de céramique proche de celle du Mycénien III C, c'est-à-dire du début de l'Age du Fer, après la destruction d'Ougarit. La même année, Paul Sanlaville, qui s'intéressait aux lignes de rivage anciennes de la Méditerranée orientale, commençait une étude géomorphologique du cap, qu'il a reprise avec d'autres chercheurs en 1977 et 1991¹.

C'est aussi à partir de 1976 qu'une grande partie des efforts de la mission a été consacré à l'étude des fortifications de la ville hellénistique, étude confiée à Pierre Leriche à partir de 1978.

La fouille dans le secteur du « Palais Sud » épargné par la construction de la route fut poursuivie jusqu'en 1980. Restée inachevée faute de moyens, elle a mis en évidence l'étendue peu commune de ce bâtiment et révéla, installé sur les ruines de celui-ci, une portion de l'établissement du premier Age du Fer dont des indices avaient été détectés plus au sud.

En 1977, un nouveau chantier fut ouvert à proximité du caveau funéraire du Bronze Récent mis au jour accidentellement en 1973. L'importance des découvertes qui y furent effectuées a conduit à concentrer progressivement sur le bâtiment retrouvé là, et presque aussitôt baptisé « Palais Nord », l'essentiel des recherches. Divers sondages ont néanmoins été pratiqués en différents points du site, principalement destinés à reconnaître l'étendue de l'occupation du Bronze Récent et à fournir, si possible, une idée de sa physionomie d'ensemble.

La plupart des principaux résultats de ces recherches dans le niveau du Bronze Récent, sauf pour les dernières campagnes, sont accessibles grâce aux rapports donnés par la mission dans *Syria* et dans les *Annales Archéologiques Arabes Syriennes*, aux aperçus plus brefs mais substantiels publiés dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, ou aux contributions parues dans les

1. Cf. P. Sanlaville, « Note sur la géomorphologie de la presqu'île d'Ibn Hani (Syrie) », *Syria* LV, 1978, p. 303-305. L'étude a été poursuivie par P. Sanlaville et R. Dalongeville en 1977. Une nouvelle campagne, menée en 1991 par P. Pirazzoli, J. Laborel, R. Dalongeville et P. Sanlaville, a apporté d'autres précisions et des datations, notamment pour la chaussée, sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin.

actes de divers congrès ou colloques, dans des revues étrangères et dans des volumes collectifs. Une exposition de matériel de Ras Ibn Hani avait été présentée en marge du Colloque de Lattaquié pour le cinquantenaire des fouilles de Ras Shamra ; en 1979, un panneau concernant le site figurait dans l'exposition du Petit Palais, *Au pays de Baal et d'Astarté* (1983), deux autres dans l'exposition itinérante sur la *Contribution française à l'archéologie syrienne* mise au point par l'Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient en 1989. Une salle du musée de Lattaquié est consacrée à Ras Ibn Hani ; on peut y voir notamment le moule à lingots « en peau de bœuf » mis au jour en 1982². En ce qui concerne les textes, on peut souligner qu'à l'exception de fragments qui ne comportent que quelques signes, tous ont été publiés soit de façon détaillée, avec transcription, traduction et commentaire, dans *Syria*, soit de façon plus sommaire, mais rendant toujours bien compte du contenu, dans les *CRAI*, par André Caquot, P. Bordreuil, D. Arnaud et le regretté Douglas Kennedy³.

Nous ne tenterons donc pas ici un bilan de tout ce que la fouille de Ras Ibn Hani a pu apporter à la connaissance du royaume d'Ougarit dans ses dernières décennies. A eux seuls, le contenu des textes, la présence d'ateliers dans le « Palais Nord », notamment de l'installation métallurgique avec moule à lingots de cuivre « en dépouille de bœuf », sans parler de l'existence même, en dehors de la capitale Ougarit, d'un ensemble de palais abritant des bureaux de l'administration royale⁴, ouvrent des perspectives multiples et suscitent encore beaucoup de questions.

Ce colloque rassemblant à la fois les archéologues et les épigraphistes qui s'intéressent à Ougarit, nous avons choisi de centrer notre intervention sur des remarques qui concernent le contexte archéologique des tablettes de Ras Ibn Hani, c'est-à-dire le bâtiment du « Palais Nord », son plan et son fonctionnement, sa chronologie, la position stratigraphique dans laquelle ont été trouvées les tablettes, les déductions qu'on peut en tirer ou les questions que l'on peut soulever à ce propos quant à la nature de l'édifice, enfin le rapport avec le bâtiment voisin à l'ouest, dit bâtiment B, qui peut contribuer à éclairer la nature de l'établissement du Bronze Récent sur le Ras Ibn Hani.

Auparavant, il convient de faire état d'informations récentes qui nous renseignent sur la topographie du site et son accessibilité depuis la terre ferme au Bronze Récent. Dès 1976, l'étude géomorphologique de P. Sanlaville⁵ avait mis l'accent sur le caractère récent du tombolo qui réunit à la côte la partie rocheuse du cap, laissant penser qu'au II^e millénaire celle-ci avait pu être une île. Un empiérement large de 6 m, que l'on pouvait voir affleurer de place en place sous le sable au sud-est du « Palais Sud », en des points échelonnés sur plusieurs centaines de mètres, avait été interprété comme une chaussée⁶. Pour des raisons de stratigraphie, le géomorphologue proposait de considérer cette chaussée comme antérieure au tombolo, sur lequel s'est installée une partie de la ville hellénistique. Deux mesures de radiocarbone obtenues à la suite de la campagne d'étude interdisciplinaire de 1991, à partir d'un ciment naturel qui s'est formé entre les blocs de la chaussée, alors que celle-ci était immergée après une première phase d'érosion, confirment cette opinion en donnant une date de 2825 +/- 55 BP (1179 à 860 av. J.-C.) pour un prélèvement effectué au niveau du « trottoir » taillé par l'érosion dans le bord de la chaussée, et une date

2. Cf. *CRAI*, 1983, p. 277-290.

3. Principales publications de la mission concernant l'Age du Bronze Récent : *Syria* LIII, 1976, p. 233-279, fig. 1-30 ; LV, 1978, p. 233-301, fig. 1-53, pl. IX-X ; p. 303-305 ; p. 307-311, fig. 1 ; LVI, 1979, p. 217-324, fig. 1-56, pl. V-VIII ; LVII, 1980, p. 343-373, fig. 1-22 ; LVIII, 1981, p. 215-297, fig. 1-55 ; LXI, 1984, p. 1-10 ; p. 11-14, fig. 1 ; p. 15-23, fig. 1 ; p. 153-179, fig. 1-20 ; *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1978, p. 45-65, fig. 1-13 ; 1979, p. 277-294, fig. 1-11 ; 1980, p. 10-34, fig. 1-12 ; 1983, p. 249-290, fig. 1-16 ; 1984, p. 398-438, fig. 1-12 ; 1987, p. 274-288, fig. 1-9 ; p. 289-301, fig. 1-2 ; *Annales Archéologiques Arabes Syriennes*, 1976, p. 27-64 ; 1977-1978, p. 23-84 ; 1983, 2, p. 31-59. Pour un aperçu d'ensemble des découvertes faites à Ras Ibn Hani, voir J. et E. Lagarce, A. Bounni et N. Saliby, *Ras Ibn Hani : archéologie et histoire*, Damas 1987.

4. En dehors des raisons qui ont motivé la construction d'un tel établissement, cf. ci-dessous, notes 32-33, celles du choix du site peuvent être multiples, mais sont sans doute liées essentiellement à la relation avec la mer : avantages climatiques, pêche, contrôle de productions comme le sel, le murex (dont les coquilles sont employées en grande quantité dans les sols du « Palais Nord »), surveillance du trafic commercial et militaire, facilité de la défense et probablement qualités portuaires. La nappe phréatique fournissait l'eau, et les terres du cap et des environs conviennent assez bien aux cultures maraîchères, à la vigne et à certains arbres fruitiers.

5. Cf. ci-dessus, note 1.

6. Cf. *Syria*, LV, 1978, p. 252-253, fig. 10.

de 2515 +/- 50 BP (791 à 441 av. J.-C) pour un échantillon pris au sommet de la chaussée ⁷. Cela signifie qu'en 1179/860, la chaussée se trouvait dans une phase d'érosion assez avancée et que sa construction est bien antérieure.

Or la seule période, avant le IX^e s., où le site ait porté une occupation impliquant de grands travaux et susceptible de justifier la construction de la chaussée, investissement considérable, est celle du Bronze Récent, au moment de l'édification du « Palais Sud » et du « Palais Nord ». La chaussée, dont les travaux d'urbanisation ont rendu l'étude impossible dès la fin de l'été 1976, semble, d'après les tronçons qui en ont été repérés, s'être dirigée d'un côté vers ce que nous avons interprété comme la porte orientale du Palais Sud ⁸. Elle était donc vraisemblablement destinée à permettre l'accès du site à travers des zones recouvertes par la mer sur une faible profondeur. Le fait qu'elle disparaisse actuellement au sud-est sous les eaux de la baie du Khodr souligne combien la topographie, au Bronze Récent, était différente de celle d'aujourd'hui ⁹.

Tournons-nous maintenant vers le « Palais Nord », dont l'état de dégagement, bien qu'incomplet, surtout vers le nord-est et vers le sud, est cependant assez avancé pour autoriser quelques réflexions et conclusions. Nous analyserons l'organisation de l'édifice en nous référant au plan schématique de la fig. 2.

7. Nous remercions l'équipe Pirazzoli-Laborel-Dalongeville-Sanlaville des renseignements qu'elle nous a fournis et de son esprit de collaboration. La publication détaillée de ces analyses, avec leur protocole, sera donnée dans le compte rendu des travaux de cette équipe.

8. Cf. CRAI, 1983, p. 258-259, fig. 5.

9. Une autre façon de replacer Ras Ibn Hani dans son contexte, aux différentes époques de son occupation, est l'identification et la visite de sites contemporains dans la région, qui a été trop peu prospectée jusqu'à présent. Le travail de repérage le plus important a été réalisé par G. Saadé, cf. *Ougarit, métropole cananéenne*, Lattaquié, 1979, p. 55-61 (avec carte, p. 57, et liste des autres explorations), et son ouvrage en préparation, dans lequel ce chapitre sera fort enrichi et développé. Voir aussi J.-C. Courtois, « Deux villes du royaume d'Ugarit », *Syria* XL, 1963, p. 261-272. Nos propres explorations ont souvent été faites en compagnie de G. Saadé ou des directeurs du bureau des antiquités, O. Mellah puis N. Khaskiyé. Nous en publierons les résultats dans notre rapport sur l'occupation du Bronze Récent à Ras Ibn Hani, en préparation. En attendant, qu'il nous soit permis de donner ici une très brève information sur les sites qui nous paraissent les plus intéressants pour l'Age du Bronze et le I^{er} millénaire av. J.-C. Au lieu-dit le-Msil, à la racine du Ras Ibn Hani, inhumations hellénistiques en grandes amphores et occupation du Bronze Ancien, avec plusieurs niveaux, aujourd'hui presque entièrement détruite par des constructions modernes ; de là semblent venir les sables qui ont servi de remblai lors de la construction du « Palais Sud » de Ras Ibn Hani ; notre mission y a effectué un sondage en 1987. Al-Qala'a, dominant au sud, de 150 m environ, la vallée du Nahr Ouadi Qandil : peu de traces d'architecture, mais céramique des époques « Obeid », Bronze Ancien, Bronze Récent, Age du Fer (mais rien qui corresponde au Fer I ancien de Ras Ibn Hani, cf. J. et E. Lagarce, « The Intrusion of the Sea Peoples and their Acculturation : a Parallel between Palestinian and Ras Ibn Hani Data », *Proceedings of the First International Symposium on Palestine Antiquities*, III, Alep 1988, p. 148), hellénistique et byzantine. Maghrit (toponyme attesté en ugaritique) : dans le village et autour, céramique du Bronze Ancien ; dans la vallée en contrebas, silex (lames, éléments de faucilles), céramique Bronze Ancien, Bronze Récent (?) et surtout Fer I. Rouessat es-Simhani, découvert par M. A. Abou 'Assaf lors d'une prospection inédite, signalé par G. Saadé, *Ougarit*, p. 59-61, l'un des sites les plus prometteurs de la région, au bord sud de l'embouchure du Nahr al-Kabir : nous y avons recueilli des silex néolithiques, de la céramique de toutes les phases du Bronze Récent (dont des fragments de *White Slip* II, un tesson de coupe mycénienne), de l'Age du Fer (viii^e-vi^e s. ?), des époques hellénistique, byzantine et médiévale. Barsouna, ou tell Barsouna, ou Boursene, Bersini (peut-être à rapprocher, comme le Ras al-Fasri, peu éloigné, du *Pasiri* ugaritique), à l'embouchure du ouadi Jehannam, au sud du Nahr al-'Arab ; un aperçu des sondages de H. Safadi a été publié dans le quotidien de langue arabe *an-Nassar* du 23 août 1958, dont G. Saadé a bien voulu nous fournir une traduction : le niveau I est hellénistique, les niveaux II et III de l'Age du Fer, le niveau IV, avec un bâtiment en pierre de taille, semble remonter au xii^e s. ; lors d'une visite en 1981, nous avons recueilli des fragments de céramique du xii^e s. proche de ce que l'on trouve à Ras Ibn Hani (dérivés de Myc. III C, céramique « à la stéatite ») ; le site paraît avoir été rasé depuis lors. Pour l'Age du Fer, signalons encore le lieu-dit Satila au sud-est du village d'Ibn Hani, avec des fragments de coupes des vi^e-v^e s. d'un type bien représenté à Ras Shamra et le long de la côte syro-palestinienne (cf. R. Stucky, *Ras Shamra Leukos Limen*, Paris 1983, p. 121-123, 125-126), le cap du Khodr, au sud de Ras Ibn Hani, avec des sarcophages en calcaire et des fragments d'amphores à bretelles « gréco-perses », al-Amaneh, en face de l'îlot de Mar Tatros et représentant sans doute sa nécropole : sarcophages en calcaire, coupes comme ci-dessus, inhumations d'époque « gréco-perses » et hellénistique, dont, avec O. Mellah, nous avons fouillé deux exemples. Les sites du Khodr et d'al-Amaneh ont été détruits par la construction de la cité olympique et l'extension de Lattaquié.

L'étude de la disposition intérieure de cet ensemble est rendue difficile en certains points par le mauvais état de conservation des murs. Sur notre plan, ceux qui sont indiqués en noir sont ceux qui sont conservés au-dessus du niveau du sol, les murs laissés en blanc entre deux traits pleins sont ceux dont le tracé est attesté en négatif, les pierres ayant été arrachées au cours du I^{er} millénaire av. J.-C., les murs en tireté sont restitués. Dans les deux derniers cas, il n'est pas possible de retrouver l'emplacement des portes.

On peut analyser de la façon suivante les principales incertitudes dues à ces lacunes de l'architecture. Au nord, le mur XXVII/XXIX et XXXVII/XXXV est en partie arraché, mais il ne peut avoir été percé d'une porte faisant communiquer XXVII et XXIX, car une banquette s'adosse à lui dans ce dernier espace. Seul un passage XXXVII/XXXV serait possible ; il nous paraît peu probable, et n'affecterait d'ailleurs pratiquement pas le fonctionnement du plan tel que nous allons le proposer. Il n'y a pas de preuve que la petite pièce XXVII n'ait pas communiqué vers le sud-ouest avec XX ; il est cependant bien plus vraisemblable qu'elle n'était ouverte que vers XXXVII, au nord-ouest. Les indices d'une porte XXXVII/XLI ne sont pas sûrs, mais ce passage est nécessaire si l'on admet que le mur XXXVII/XXXV était continu. Plus gênant est le mauvais état de conservation des deux murs limitant l'espace XL au sud-ouest et au sud-est, car notre interprétation du plan suppose l'existence d'un passage important dans l'un des deux, celui du sud-ouest (XXV/XL) plus probablement.

Les limites extérieures de l'ensemble que nous appelons « Palais Nord » ne sont connues qu'à l'ouest et partiellement à l'est. A l'ouest, c'est une rue que l'on suit depuis la bordure de la pièce LVII, au nord-ouest, jusqu'à ce qu'elle s'achève en impasse au sud-est, barrée par un mur qui va de l'angle est de B III à l'angle sud de XVIII¹⁰. Il y aurait place pour une porte à la hauteur de la pièce XVII (+ XXIII), ou au-delà de XXIV vers le nord-ouest ; notre interprétation du plan se satisferait mieux de l'absence d'une ouverture importante de ce côté. A l'est, nous considérons comme une rue l'espace XLV/XLVIII/LV, qui n'est barré que partiellement par un muret à l'existence éphémère (deuxième phase seulement). Une petite porte ouvre de l'espace IX sur cette rue.

Le bloc ainsi défini est divisé en deux parties bien distinctes par un long mur dépourvu d'ouverture, bordant à l'ouest la pièce XXIX et les espaces X et IX, puis contournant la pièce LI. On est donc en présence d'un premier ensemble, rectangulaire, organisé autour de la cour II, au sud-ouest de ce long mur aveugle, et d'un second, plus confus, au nord-est. Il est difficile d'imaginer ces deux ensembles complètement isolés l'un de l'autre, et nous pensons qu'un passage a dû exister, sans doute dans le mur XXV/XL. Pour l'ensemble nord-est, la logique du plan nous paraît être que XLI est un espace distributeur de la circulation et qu'il devait exister une ouverture XLI/LX permettant d'accéder aux espaces XLII, XLIII, XXX et XLIV.

Les deux ensembles auraient ainsi pu communiquer entre eux de façon restreinte, à travers le passage obligé de l'espace XLI. Ce souci de canaliser la circulation se retrouve dans toute la partie connue de l'édifice, avec une rigueur qui constitue l'originalité essentielle du plan du « Palais Nord ».

Si l'accès principal se faisait, comme c'est probable, par le sud, le visiteur débouchait, soit de l'extérieur, soit d'un espace intérieur non encore dégagé, dans la pièce LIX, salle d'accueil et d'attente avec sa banquette, par la porte qui s'ouvre dans son mur sud-est. De là, le seul parcours continu qui lui était offert le menait successivement dans les espaces III, autre salle à banquettes, II, XIII, XXII, XXV, puis, par une porte supposée, mais non repérable, dans XL, XLI, et ensuite soit dans XXXV, XXIX, X, IX (possibilité de sortir vers la rue orientale) et XLVIII, soit dans LX, XLII, XXX, XLIV. Sur ce cheminement se branchent des dérivations qui conduisent à des groupes de pièces dépourvus d'autre issue au rez-de-chaussée que leur accès au cheminement principal, mais souvent dotés d'un escalier montant à l'étage. Dans plusieurs cas, on peut identifier avec une bonne vraisemblance la fonction du groupe.

10. Le mur qui va de l'angle oriental de la pièce B I à l'angle occidental de XXXI ne fait pas partie du plan originel.

Voici la liste de ces groupes de pièces, avec l'indication, le cas échéant, de leur fonction apparente et de l'existence d'un escalier vers l'étage :

- XLVI et réduit sous l'escalier XIX ;
- IV, XLIX, L ? (fouille inachevée) : bureau ?
- VI, V, LI : zone funéraire ;
- VII, XI, VIII, XXVI (escalier), XXVIII (puisard sous l'escalier) : bureau ;
- XII (portail à 2 colonnes), XX, I (escalier, puisard sous l'escalier) : salle du trône, atelier de taille d'os ¹¹ ;
- XVIII (escalier ?), XXXI : fourniture d'eau, atelier métallurgique ;
- XVII (+ XXIII), XVI, XV (escalier) : atelier métallurgique ;
- LVIII, XXIV (latrines à siège) ? ¹²
- XXXVIII ? : salle des gardes ?
- XXXIX, XXI ;
- XXXVII, XXVII ;
- XXXII (escalier), XXXIV (évacuation d'eau vers l'égout) ;

en outre, deux escaliers, XIX et XIV, partent directement du cheminement principal.

Ces remarques soulignent le contraste entre le secteur sud-ouest, zone de réception, de prestige, au plan géométrique, organisé autour de la cour II, à la construction massive, avec emploi fréquent de pierres de taille, aux fonctions multiples mais presque toujours bien séparées, et le secteur nord et nord-est, qui semble faire figure d'annexe. L'articulation paraît se faire au niveau de l'espace (cour) XXV, et le réduit XXXVIII, avec ses banquettes, pouvait servir de poste de garde pour le contrôle du passage entre la zone plus « publique », au sud-est, et une zone plus réservée.

L'existence de multiples escaliers nous assure de la présence d'au moins un étage, confirmée par d'autres indices, tels que la position des tablettes, sur laquelle nous reviendrons. Le fait que, dans le secteur de la cour II, chaque groupe de pièces, à l'exception de ceux du sud-est, ait disposé de son propre escalier, suggère que le plan de l'étage reproduisait le cloisonnement entre ces groupes tel qu'on peut l'observer au rez-de-chaussée.

Les réflexions qui précèdent visent à mieux comprendre l'aspect et le fonctionnement du « Palais Nord », palais de reine, centre administratif et centre de production. Les travaux des dernières campagnes ont commencé à mettre au jour, à l'est et à l'ouest, deux édifices dont le dégagement devrait permettre de mieux analyser la façon dont le « Palais Nord » s'insère dans l'ensemble de l'occupation. On peut, dès à présent, faire à ce sujet quelques remarques préliminaires.

L'édifice oriental est provisoirement considéré comme un bâtiment de service pour le « Palais Nord », ce qui explique que nous n'ayons pas créé une série nouvelle de sigles pour numéroter les pièces LII, LIII, LIV et LVI. Cette interprétation est très fragile et nous ne la maintenons que comme une position d'attente dans la perspective d'un dégagement plus large du monument. Elle repose sur le fait qu'il reste peu de place, entre la rue qui sépare celui-ci du « Palais Nord » et la limite orientale de la ville, pour déployer un ensemble autonome à la mesure de ceux que l'on connaît déjà sur le site, et sur le fait que les espaces reconnus ont une fonction utilitaire : latrines à siège dans LIII, indices d'une activité culinaire dans LII, enfin deux vastes *tannours*, susceptibles de fournir du pain à une communauté importante, dans LVI.

La construction de ce bâtiment oriental est relativement massive. Les sols sont dallés et enduits et n'ont pas été, comme souvent dans le « Palais Nord », rechargés de couches d'argile au fil du temps. Les *tannours*, reposant directement sur le dallage, qui ne conserve plus que des lambeaux d'enduit, peuvent représenter une utilisation secondaire de la pièce LVI. Les traces d'incendie ne sont nettes que dans cette dernière, et peuvent très bien être dues à un feu accidentel.

11. L'étrangeté de l'association de ces deux fonctions est atténuée par la considération que les débris de l'atelier sont tombés de l'étage et ne se trouvaient donc pas au même niveau que le portail à colonnes de la pièce XII.

12. Le point d'interrogation indique que la limite du groupe n'est pas sûre.

L'édifice sud-ouest, séparé du « Palais Nord » par une rue mais s'articulant peut-être avec lui dans la partie non fouillée au sud, a été baptisé bâtiment B, et les espaces dégagés numérotés de B I à B VII. Nous n'en soulignerons ici que quelques traits qui intéressent notre réflexion. On note d'abord le parallélisme rigoureux entre les façades des deux constructions de part et d'autre de la rue, signe probable de la planification de l'ensemble par la volonté d'une autorité unique, et qui vient renforcer l'impression de ville neuve à dessin géométrique que donnait, dès les premières années de la fouille, la constance dans l'orientation des murs de tous les bâtiments du Bronze Récent reconnus sur le site. Cette géométrie ne vise pourtant pas à l'obtention de grands blocs séparés par des voies rectilignes¹³ : les deux rues que nous connaissons dessinent des coudes, qui ont sans doute l'avantage de couper le vent, et l'une d'entre elles au moins est une impasse.

Le bâtiment B comprend un espace dallé, B V, dont une dimension est connue : 8 m du nord-ouest au sud-est. Il nous paraît probable qu'il s'agit d'une cour, dont nous aurions là la largeur. Elle ouvre au sud-est et au nord-est sur deux groupes de pièces, B I, avec son escalier¹⁴, et B VII d'une part, B II, B III, B VI et au moins un autre espace au sud, d'autre part. On est frappé par la symétrie entre les groupes XVII + XV + XVI du « Palais Nord », de l'autre côté de la rue, et B I + escalier + B VII. Autre élément de symétrie : la pièce B II comprend un puits flanqué d'une cuve, comme la pièce XVIII qui lui fait face. Enfin B I et B II étaient chacune équipée d'un four et étaient donc consacrées, comme leurs vis-à-vis XVII et XVIII du « Palais Nord », à des activités de transformation utilisant le feu. Toutes deux possèdent en outre une banquette enduite courant le long d'une partie de leur mur nord-est, et B I montre de plus un petit support arrondi s'appuyant contre ce même mur un peu plus loin au nord. La fouille de ces deux pièces n'est pas achevée ; le remontage des vases et l'étude du matériel sont en cours.

Il semble que l'essentiel du four de B I ait été détruit par une fosse creusée à l'époque hellénistique, et les éléments conservés ne suffisent pas à donner une idée de l'ensemble de la structure, qui était visiblement complexe. De nombreux vases de céramique commune, jarres, marmites et assiettes principalement, ont été retrouvés, brisés mais le plus souvent presque complets, sur le sol. Celui-ci était couvert d'une couche de cendre de quelques centimètres d'épaisseur, contenant de nombreux os d'animaux, bovidés et moutons ou chèvres. On pourrait en déduire que la pièce était consacrée à la préparation d'aliments, notamment à la cuisson des viandes. Il est certes étonnant de trouver le sol d'une telle cuisine jonché de déchets. Mais il faut signaler qu'une couche d'os de même nature, accumulés en beaucoup plus grande abondance, a été mise au jour dans la rue, surtout dans l'espace qui longe le mur de B II, aboutissant au mur sud-est de B I. Il se pourrait donc que le sol de B I n'ait été nettoyé que de temps à autre et qu'on ait alors déversé les débris dans la rue.

Le four de B II, très bien conservé au contraire, est un aménagement assez imposant : une plate-forme carrée, de 2 m x 2 m, haute de soixante-huit centimètres, installée dans l'angle nord de la pièce et s'appuyant sur ses murs nord-est et nord-ouest, est accessible par quatre marches de pierre sur son côté sud-ouest. Entre cet escalier et l'angle sud de la plate-forme est construit un petit foyer ouvert. Dans le milieu de la plate-forme est ménagée une chambre ronde, à paroi couverte d'un enduit argileux réfractaire, et qui se prolonge par un couloir d'alimentation allongé, également enduit, qui vient ouvrir dans la paroi sud-est de la plate-forme. Contre le mur est de la pièce court une banquette revêtue de mortier blanc, qui supportait plusieurs vases (marmites et coupes, une lampe). D'autres fragments de céramique et quelques os gisaient aussi sur le sol, en quantité bien moindre que dans B I. Dans l'état actuel du dégagement, nous ne pouvons nous prononcer sur la destination de ce four (céramique ? faïence ?). Près de la cuve et du passage vers B III ont été recueillis des fragments d'une coupe en céramique commune contenant des restes de « bleu égyptien » (nous remercions M. Schvoerer pour l'analyse effectuée).

13. Contrairement au parti adopté par exemple à Enkomi de Chypre au XIII^e s.

14. Cet escalier n'est plus attesté que par la trace qu'a laissée dans le sol de la pièce son implantation et par une masse de sable qui emplit le réduit situé au sud-ouest de B VII. Comme pour les escaliers du « Palais Nord », ce sable avait pour fonction de supporter les marches de pierre (peut-être, ici, plutôt des billes de bois ?) et le premier palier. L'escalier faisait certainement retour au-dessus de B VII.

Sous réserve que la pièce non encore fouillée au sud-est de B VI n'ait pas d'autre issue que la porte que nous lui connaissons déjà, les premiers éléments reconnus du bâtiment B suggèrent qu'on avait adopté, pour celui-ci, le même parti que dans le « Palais Nord », celui de petits groupes de pièces sans communication directe entre eux. Si cela se confirmait, les analogies dans la conception des deux édifices feraient penser qu'on a eu recours pour tous deux à un plan-type, commodité bien compréhensible dans la conception d'une ville neuve sur terrain peu accidenté, mais image de l'architecture ougaritique fort éloignée de celle que nous donne Ras Shamra ¹⁵.

Parmi le mobilier en céramique du bâtiment B se rencontre en une dizaine d'exemplaires une forme particulière, pour laquelle une étude récente ¹⁶ adopte l'appellation de « pelle à main » (*scoop*) et dont la concentration serait symptomatique de lieux où l'on se livrait à la distribution de rations alimentaires. Cette indication favoriserait l'interprétation du bâtiment B comme un édifice public, suggérée par ailleurs par son voisinage et son apparente similitude avec le « Palais Nord » et par la dimension considérable des fours, de celui de la pièce B II en tout cas.

Nous avons fait allusion ci-dessus au fait que les sols du « Palais Nord », à l'origine toujours revêtus d'un enduit de belle qualité, souvent posé lui-même sur un dallage de grandes pierres rectangulaires, ont subi des réfections. Celles-ci consistent soit en l'application d'un mortier d'argile sur le revêtement primitif, soit en travaux plus importants, comportant l'installation de nouvelles couches de préparation, puis d'un sol argileux, soit en l'épandage peu soigneux d'un remblai argileux. Beaucoup d'aménagements utiles dont bénéficiait jusque-là le palais ont ainsi été recouverts. Cela est particulièrement sensible dans les pièces XVIII, XVII, IX et XLVIII, qui n'ont plus désormais qu'un sol de terre fort inégal.

Ces indices impliquent, pour le « Palais Nord », une durée de vie qu'il ne faudrait pas supposer trop courte, d'autant que, dans plusieurs pièces, on rencontre non pas deux, mais trois sols superposés. Il se pourrait d'autre part que le caveau funéraire sous la pièce V ne soit pas contemporain, dans son état actuel, de la construction originelle. Les sondages que l'on souhaiterait pratiquer dans la pièce V pour s'en assurer ne sont guère possibles, car presque tout le volume sous le sol est occupé par la tombe et ses épaisses parois ; restent la pièce LI et le couloir VI, où cela pourra peut-être se faire à l'avenir.

Il serait évidemment très souhaitable de pouvoir déterminer avec précision la durée de vie du « Palais Nord » et de l'ensemble de l'établissement du Bronze Récent sur le Ras Ibn Hani, la date de leur fondation et celle de leur destruction. Au début de nos recherches, nous avons placé à la fin du XV^e s. av. J.-C. au plus tôt ¹⁷, la date de la fondation, en nous appuyant sur la prédominance des types tardifs de céramique de l'âge du Bronze Récent, jointe à l'absence de variétés antérieures au Bronze Récent II, ou même contemporaines du début de cette phase. Par la suite, ces absences se sont confirmées, et il est devenu de plus en plus manifeste que rien, dans le matériel mis au jour, n'imposait une fondation antérieure au XIII^e s. Nous avons alors suggéré ¹⁸ une date vers la fin du XIV^e s. La difficulté vient de ce que le matériel, sur les sols inférieurs du Palais Nord, est très peu abondant et extrêmement fragmentaire ou que, quand, par exception, un lot un peu consistant de vases plus ou moins complets est découvert, il s'agit de céramiques très communes, dont la typologie ne varie pas au cours des XIV^e et XIII^e s. On aimerait pouvoir se fonder sur les importations, mycénienne ou chypriote surtout, mais les fragments des premières dans les niveaux inférieurs sont très rares et ne dépassent jamais deux ou trois centimètres carrés, et, pour les secondes, leur classement chronologique n'est pas suffisamment affiné pour qu'on

15. Une certaine standardisation des plans n'est pas inconnue dans le Proche-Orient de l'Age du Bronze : cf., par exemple, les cités ouvrières de Kahun, Deir el-Medineh et el-Amarna, ou les quartiers d'habitation d'Émar. Mais tous ces exemples concernent de petites unités d'habitation. Le Palais royal de Malkata juxtapose une série de petits appartements identiques, mais pour composer un ensemble original.

16. S. Gitin, « Scoops : Corpus, Function and Typology », dans M. Heltzer, A. Segal et D. Kaufman éd., *Studies... in Honour of M. Dothan*, 1993, p. 99-126, fig. 1-7. Le matériel du bâtiment B comprend des formes sans pied et des formes à pied annulaire, qui semblent correspondre respectivement aux types standard et composite de Gitin.

17. Cf. *Syria* LIII, 1976, p. 240.

18. Cf. *Syria* LV, 1978, p. 246 ; *CRAI*, 1984, p. 416.

puisse distinguer des différences caractéristiques entre la deuxième moitié du XIV^e s. et le début du XII^e s. La fréquence relative des types tardifs de céramique *White Slip*, à engobe brunâtre et à décor de simples groupes de lignes parallèles, invite pourtant à placer au XIII^e siècle cette première phase.

La céramique est beaucoup plus abondante et complète dans la couche de destruction. Cependant, le problème de l'imprécision de sa datation demeure. Quelques fragments mycéniens, notamment du style « rude », ne doivent pas être antérieurs au milieu du XIII^e s.

Nous avons proposé que la destruction soit considérée comme contemporaine de celle d'Ougarit en nous fondant sur le fait que la façon dont le « Palais Nord » semblait avoir été détruit, violemment incendié après avoir été abandonné et vidé de l'essentiel de son mobilier par ses habitants, s'inscrivait bien dans ce que l'on pense savoir des circonstances de la destruction d'Ougarit. Les indications fournies par le « Palais Sud », où les traces sont moins frappantes mais perceptibles, vont dans le même sens, déménagement puis incendie. Dans le bâtiment B, dont le dégagement n'a commencé que récemment, la situation est bien différente, nous incitant à la circonspection : le soin pris de l'entretien des locaux paraît bien supérieur à ce qu'il est pour le « Palais Nord », puisque le sol de la pièce B III a été refait sous la forme d'un dallage enduit, avec aménagement de latrines à siège, sur une épaisse couche brûlée qui recouvre le sol originel, tandis que l'édifice ne semble pas avoir subi d'incendie final majeur. Son étude s'efforcera de montrer si ces différences n'ont qu'une valeur anecdotique ou si elles mettent en cause l'interprétation proposée pour l'histoire de l'ensemble du site ; elle devrait apporter des éléments nouveaux, et peut-être permettre de dater avec plus de précision et d'assurance la fondation de l'établissement du Bronze Récent sur le Ras Ibn Hani. Reste que l'hypothèse d'une destruction contemporaine de celle d'Ougarit, liée aux troubles causés par les Peuples de la Mer, est appuyée par le fait que des gens utilisant une céramique de type Myc. IIIC : 1b se sont installés dans et sur les ruines du Bronze Récent.

Nous nous trouvons donc en fin de compte, si nous nous fions aux seules données archéologiques, devant les éléments suivants : fondation à partir de la deuxième moitié du XIV^e s., sans doute pas avant les dernières années de celui-ci, mais peut-être plus probablement encore au XIII^e s. ; destruction entre le milieu du XIII^e s. et le début du XII^e s., durée de vie de l'établissement que l'on ne peut réduire à l'excès, étant donné l'existence de trois phases assez marquées, dans le « Palais Sud » comme dans le « Palais Nord ».

Tournons-nous alors vers les indications chronologiques contenues dans les documents écrits. Le « Palais Nord » est un bâtiment prestigieux qui, d'après les indices concordants fournis par plusieurs des textes qui y ont été recueillis, a appartenu à une reine d'Ougarit. La tablette RIH 78/12, adressée « A la reine, ma mère ... », pourrait prendre place dans un dossier assez abondant de lettres trouvées à Ras Shamra, envoyées à une reine, qualifiée de « mère », dont on est donc porté à faire une reine-mère. On a généralement admis que cette reine-mère était la mère de 'Ammiyidtamru II. Comme ce texte RIH 78/12, les autres tablettes de Ras Ibn Hani dans lesquelles il est question d'une reine ont été trouvées dans ce que nous avons décrit plus haut comme l'ensemble sud-ouest du « Palais Nord ». La reine n'est jamais appelée par son nom personnel, et aucun nom de roi ne figure sur les tablettes de cette région, à l'exception d'un seul (RIH 77/21A), dont ne subsiste que la première lettre, un 'ain. Dans la publication *princeps*¹⁹, ce 'ain avait été restitué hypothétiquement comme la première lettre du nom de 'Ammurapi, dernier roi d'Ougarit.

L'autre lot de tablettes de Ras Ibn Hani, trouvé en 1982 et 1983, bien groupé dans les pièces XXIX et XXXV, est un ensemble de documents administratifs. Aucune reine n'y apparaît, ce qui ne saurait surprendre dans ce genre de textes. Mais sur un petit scellement, de ceux qui assuraient l'inviolabilité du sachet dans lequel étaient transportées les tablettes et, à défaut d'empreinte de sceau apposée sur les documents écrits eux-mêmes, garantissaient la provenance de ceux-ci, peut se voir l'empreinte du sceau personnel du roi d'Ougarit 'Ammiyidtamru (II) (vers 1260-1230)²⁰. Sur un autre exemplaire de l'empreinte

19. *Syria* LVI, 1979, p. 307.

20. Cf. *CRAI*, 1984, p. 433-435.

de la même bague, porté par la tablette RS 16.270, le nom avait été lu Ammishtamru, sans le 'ain initial²¹. Il résulte de la découverte de la nouvelle empreinte, d'une part que le roi mentionné sur RIH 77/21A peut être 'Ammiyidtamru plutôt que 'Ammurapi²², d'autre part que certains au moins des textes de Ras Ibn Hani sont contemporains de 'Ammiyidtamru. Du coup, la supposition selon laquelle la reine-(mère) de RIH 78/12 est la mère de ce 'Ammiyidtamru se trouve renforcée. Ainsi, les scribes de Ras Ibn Hani ont été actifs autour du milieu du XIII^e s. av. J.-C., et l'attestation du nom de 'Ammiyidtamru II dans les archives constitue le pivot, le butoir en deçà duquel on ne peut faire descendre la fondation, au-delà duquel on ne peut faire remonter la destruction.

Il serait dès lors particulièrement important de savoir à quelle phase de la vie du Palais Nord appartiennent ces textes, dont on n'a pas de raison de penser qu'ils s'échelonnent sur une longue période, puisque la mention de la « reine, mère » dans les archives sud-ouest s'inscrit bien dans l'époque attestée dans les archives nord par le sceau nominal de 'Ammiyidtamru II. Il ne nous paraît pas possible, hélas, d'aboutir actuellement à une solution sans ambiguïté. Il est clair pourtant que toutes les tablettes et presque tous les scellements de sachets à tablettes recueillis dans un contexte non perturbé gisaient dans la couche de destruction finale du « Palais Nord ». Dans la pièce VII, trois fragments (RIH 78/13, RIH 78/14 et RIH 78/20) étaient pris, juste au-dessus du sol supérieur, dans des débris calcinés d'enduit tombé des murs²³. Les autres morceaux retrouvés dans cette pièce, ainsi que dans le passage VII/VIII et dans la pièce XI, viennent d'une grande fosse qui a perturbé la stratification jusqu'au rocher. Dans la partie orientale de la cour II, le remblai, qui contenait de nombreux grands fragments de toiture et des pierres, était meuble ; il était difficile de départager les zones perturbées de celles où les matériaux étaient en place. Certains textes peuvent provenir de déblais extraits de la fosse que nous venons de mentionner, mais beaucoup étaient mêlés aux débris d'effondrement non remués après coup et viennent très probablement d'un local situé au-dessus de la pièce VII. Les deux fragments extraits du puisard de l'espace I (RIH 81/3 et RIH 81/4) y étaient tombés lorsque la couverture de celui-ci s'était affaissée. Dans la partie supérieure du couloir VI et dans le passage VI/V, on retrouve un remblai meuble, très brûlé, où la détermination des perturbations est difficile ; mais, comme le sol supérieur n'a pas été entamé sur de larges superficies, les tablettes appartiennent nécessairement à la couche de destruction finale et, comme les précédentes, proviennent selon toute vraisemblance de l'effondrement des parties hautes au-dessus de VII et XI²⁴. Pour ce secteur et, dans une certaine mesure, pour celui de la pièce VII et de la cour II, l'arasement au bulldozer, avant le début des fouilles, est sans doute responsable de la perte de documents, la couche du Bronze Récent ayant été enlevée sur une certaine épaisseur. Quant à la pièce IV, un bon tiers, au nord-ouest, en est bouleversé par une fosse profonde, qui a pu être creusée dès le pillage du bâtiment au moment de sa destruction²⁵ : on ne peut donc être assuré de la position stratigraphique originale des documents qui en proviennent.

Pour les archives de la pièce XXIX, la lecture des conditions de gisement est beaucoup plus simple et plus claire. Les textes ont été découverts dans la couche d'effondrement. Quelques-uns étaient mêlés à

21. Cf. P. Bordreuil, « Le sceau nominal de 'Ammiyidtamrou, roi d'Ougarit », *Syria* LXI, 1984, p. 11-14.

22. Comme l'avait immédiatement suggéré A. Caquot dans son cours au Collège de France.

23. Cf. *Syria*, LVIII, 1981, p. 294-295, fig. 54. Pour les emplacements où ont été recueillies les tablettes de 1977 et 1978, voir le plan donné dans *Syria*, LVIII, 1981, p. 289, fig. 49.

24. Cette supposition est renforcée par le joint effectué entre les fragments 78/30, recueilli dans le passage VI/V, et 78/3, qui vient de la grande fosse de la pièce VII.

25. L'éventualité d'un pillage préliminaire à l'incendie de l'édifice est en effet possible, mais sa vraisemblance est difficile à apprécier. Un tel pillage, s'il s'est produit, a dû concerner en priorité le caveau funéraire ; il expliquerait la dispersion, dans la région, de fragments importants de quelques vases mycéniens et de vases égyptiens en albâtre et en brèche. Le désir de découvrir de nouveaux caveaux funéraires pourrait expliquer le creusement d'autres fosses profondes, celle de la pièce IV et celle de la pièce VII, alors qu'on ne retrouve pas de fosses aussi importantes dans les régions plus éloignées de la tombe, en dehors de celles de l'époque hellénistique, d'un type tout différent. Les conditions de la fouille n'ont pas permis une observation de la stratification assez précise pour nous dire si ces grandes fosses traversaient le remblai d'effondrement ou si elles ont été pratiquées à partir du niveau du sol du Bronze Récent.

la partie supérieure de celle-ci, qui contenait de nombreux fragments de toiture, la plupart étaient pris dans une couche plus meuble, souvent noirâtre, qui renfermait aussi la majorité de l'abondant mobilier de cette pièce, notamment l'amas de blocs de corindon, et reposait directement sur le sol. Certains fragments sont cuits, quelques-uns crus, et il arrive qu'un fragment cru vienne compléter un document constitué par ailleurs de morceaux cuits, signe que la cuisson n'a pas été intentionnelle, mais est postérieure au bris de la tablette et due à l'incendie. Le fait qu'un certain nombre de tablettes se sont répandues dans la moitié sud-est de XXXV tend à démontrer que les textes, au moment de l'incendie, se trouvaient à l'étage ; une partie du plancher a dû s'effondrer en s'inclinant vers le nord-ouest, et les tablettes ont glissé et sont tombées dans cette direction. Ici encore, l'arasement du tell en 1973 a certainement causé la perte de nombreux fragments.

D'après ces observations stratigraphiques, il est clair que les documents se trouvaient dans le bâtiment, et très probablement dans les étages, au moment de l'incendie et de l'effondrement finals. On serait tenté d'en déduire que la catastrophe s'est produite dans le courant du règne de 'Ammiyidtamru II ou peu après sa fin. Mais en réalité une telle conclusion ne s'impose pas, les références à ce roi interdisant seulement de placer la destruction avant son règne. Les textes ont pu être écrits de son temps puis, ayant perdu de leur actualité, être oubliés sur les étagères (?) où on les avait rangés²⁶. Un indice possible dans ce sens vient de la pièce XVII, où un scellement d'argile portant l'empreinte d'un cylindre²⁷ a été recueilli dans le remblai antérieur au dernier sol²⁸.

Ainsi, malgré la présence des textes dans la couche de destruction, il est tout à fait possible de placer la fondation de l'établissement du Ras Ibn Hani au XIII^e s., peut-être sous 'Ammiyidtamru II lui-même, et sa ruine au début du XII^e s. Dans cette hypothèse, le « Palais Nord », construit d'abord pour abriter un membre de la famille royale, peut-être dès l'origine la reine – qui, dans ce cas, serait la reine-mère Aḥatmilku – en même temps que des bureaux et des ateliers²⁹, pourrait par la suite avoir été moins fréquenté par la Cour, tout en conservant un rôle industriel³⁰.

Sur le plan historique, la fondation de l'établissement du Ras Ibn Hani sous 'Ammiyidtamru II, dont l'intérêt pour la construction de villes est attesté au moins par un texte³¹, se comprendrait assez bien. Dans une période de stabilité politique internationale après la bataille de Qadesh, Ugarit se trouve sans doute dans une phase ascendante de sa prospérité économique et de son activité commerciale, sous la

26. Une telle situation ne paraît pas anormale. Dans les archives du Grand Palais de Ras Shamra figurent nombre de textes économiques ou administratifs, notamment de l'époque de 'Ammiyidtamru II, conservés jusqu'à la destruction finale, alors qu'ils n'avaient plus guère d'intérêt.

27. Cf. CRAI, 1987, p. 284-286, fig. 9.

28. Sachant avec quelle facilité des objets aussi petits peuvent migrer à travers les couches archéologiques, même en l'absence de perturbation visible, déplacés par les innombrables animaux fouisseurs (en dehors des taupes, les crapauds, les lézards et fourmis remuent des quantités considérables de terre), on doit se garder d'accorder trop de crédit à un tel détail, mais le conserver en mémoire en attendant une confirmation.

29. La destination industrielle de la pièce XVII semble en effet remonter aux premiers temps du Palais Nord, car tous les remblais accumulés sur le sol d'origine sont cendreaux et brûlés ; l'installation, dans le niveau atteint actuellement, comporte des murets et des canaux enduits peu profonds, dont l'utilité n'est pas claire. Ces niveaux profonds sont encore mal étudiés, et l'on ne sait pas si le moule à lingots a été en usage à l'époque correspondante ; il est établi seulement qu'il ne se trouvait pas encore à l'emplacement où il a été installé plus tard et où la fouille l'a mis au jour.

30. Et en restant peut-être le lieu de séjour occasionnel de personnages de haut rang : cf. un trésor de bijoux découvert en 1987, non loin de l'endroit où a été recueillie, la même année, une bague-cachet en argent gravée d'une figure de Bès. Le trésor comprend des éléments en argent, boucles d'oreilles, pendants, plaquettes-pendentifs rondes ornées d'une étoile, une plaquette-pendentif du même type, en or, des perles en cornaline, en faïence et en or, un scarabée en cristal de roche, et un petit bloc, soudé par l'oxydation, de fragments de bijoux en argent, sans doute à refondre. La composition de ce lot, malgré les fragments à refondre, évoque plutôt, dans sa variété, le coffret d'une riche dame que le stock d'un artisan.

31. Cf. J.-C. Courtois, dans *SDB*, col. 1224 ; J. Nougayrol, dans *PRU* III, p. 124-125 (RS 15.147) : reconstruction de deux villes, confiées à Amatarunu. On sait que le roi connu comme un grand bâtisseur dans l'histoire d'Ugarit est Niqmad II, contemporain d'Aménophis IV et de Shuppiluliuma I^{er}, qui eut à reconstruire le palais, cf. M. Liverani, dans *SDB*, col. 1298 et 1303.

protection et le contrôle du Hatti et du roi de Karkémish. La paix semble régner, à l'exception sans doute de quelques opérations de caractère local ³² ; le roi de Karkémish est bien disposé, comme on le voit par les arbitrages qu'il rend dans les incidents soulevés par les rapports commerciaux entre Ougarit et ses voisins et dans les différends matrimoniaux entre 'Ammiyidtamru et ses épouses, princesses d'Amurru comme sa mère Aḥatmilku ³³. Prospérité, paix, désir de paraître et de tenir son rang, volonté de contrôler un trafic maritime particulièrement intense, créaient des conditions favorables à la réalisation de projets ambitieux.

Mission franco-syrienne de Ras Ibn Hani
URA 995 du CNRS - GDR 989

32. La lettre du jeune (?) 'Ammiyidtamru II (?) à la reine, sa mère, RIH 78/12, déplorant que 'Abdimilku, connu par ailleurs comme un proche du roi (cf. J.-C. Courtois, *SDB*, col. 1224, J. Nougayrol, *PRU III*, p. 117-120, RS 15.143, 15.155 et 16.204), s'il s'agit bien du même personnage, mais c'est probable, ait été fait prisonnier à Aky, peut être à placer dans le contexte de tels incidents, à moins que, Aky étant une ville du territoire d'Ougarit, l'action ne se passe au moment des dissensions qui semblent avoir conduit la reine Aḥatmilku à écarter du trône deux de ses fils pour y faire monter un troisième, 'Ammiyidtamru II, circonstances qui pourraient aussi avoir poussé à la construction d'un ensemble palatial à l'extérieur de la ville d'Ougarit.

33. Cf. M. Liverani, dans *SDB*, col. 1309. On complètera dorénavant ce dossier avec le texte RS 34.124, cf. P. Bordreuil et D. Pardee, dans P. Bordreuil *et al.*, *Une bibliothèque au sud de la ville (RSO VII)*, Paris 1991, p. 142-150. Fils d'une princesse amorrite, en épousant lui-même successivement deux, 'Ammiyidtamru poursuit, encouragé sans doute par sa mère Aḥatmilku, une politique d'alliance conflictuelle avec le royaume d'Amurru. Le désir d'affirmer sa richesse et son prestige face au puissant voisin du sud, peut-être en liaison avec cette politique matrimoniale, est une autre des motivations qu'on pourrait trouver à l'édification de la ville et des palais de Ras Ibn Hani.

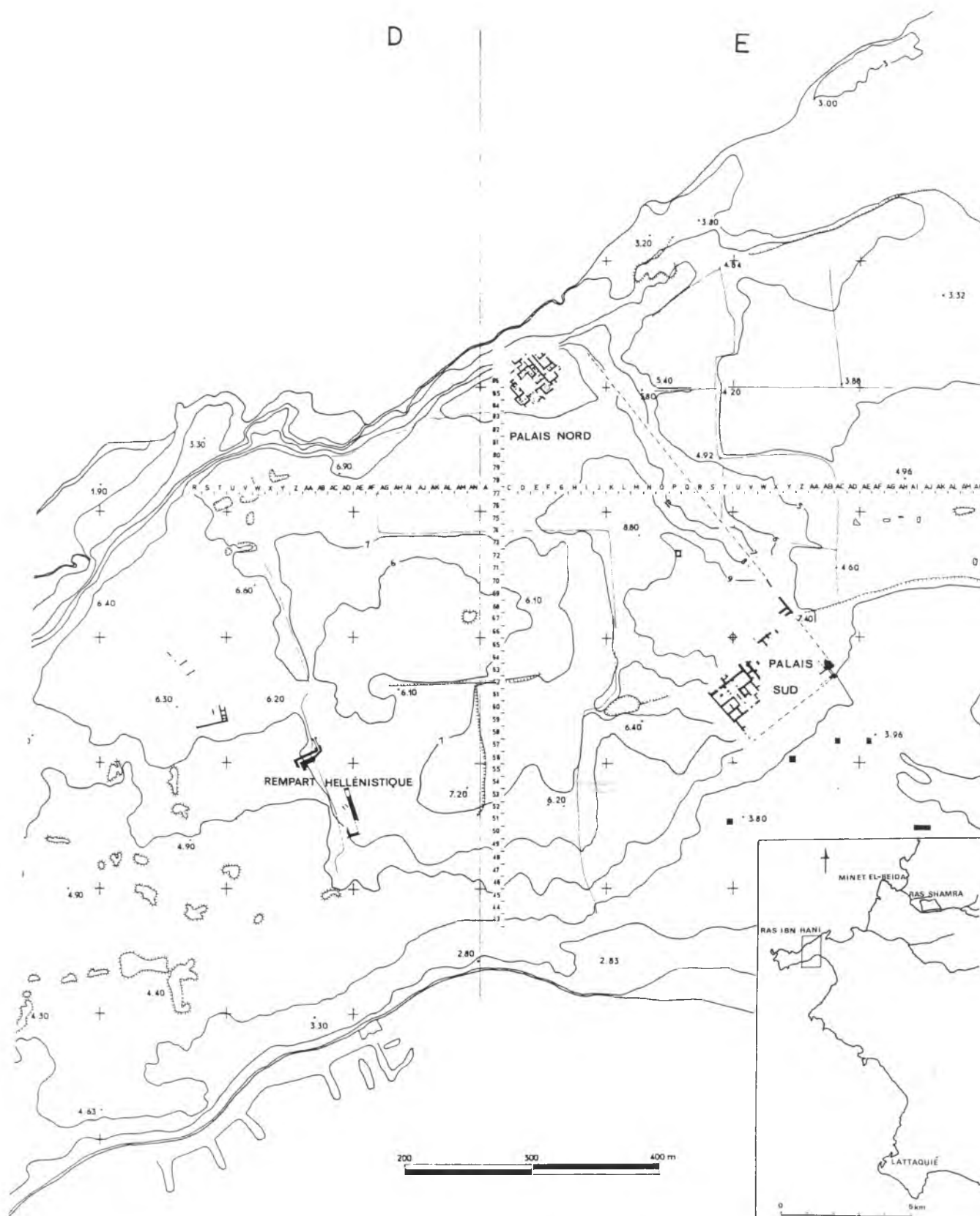


Figure 1. Ras Ibn Hani : plan de situation des vestiges de l'Age du Bronze Récent.

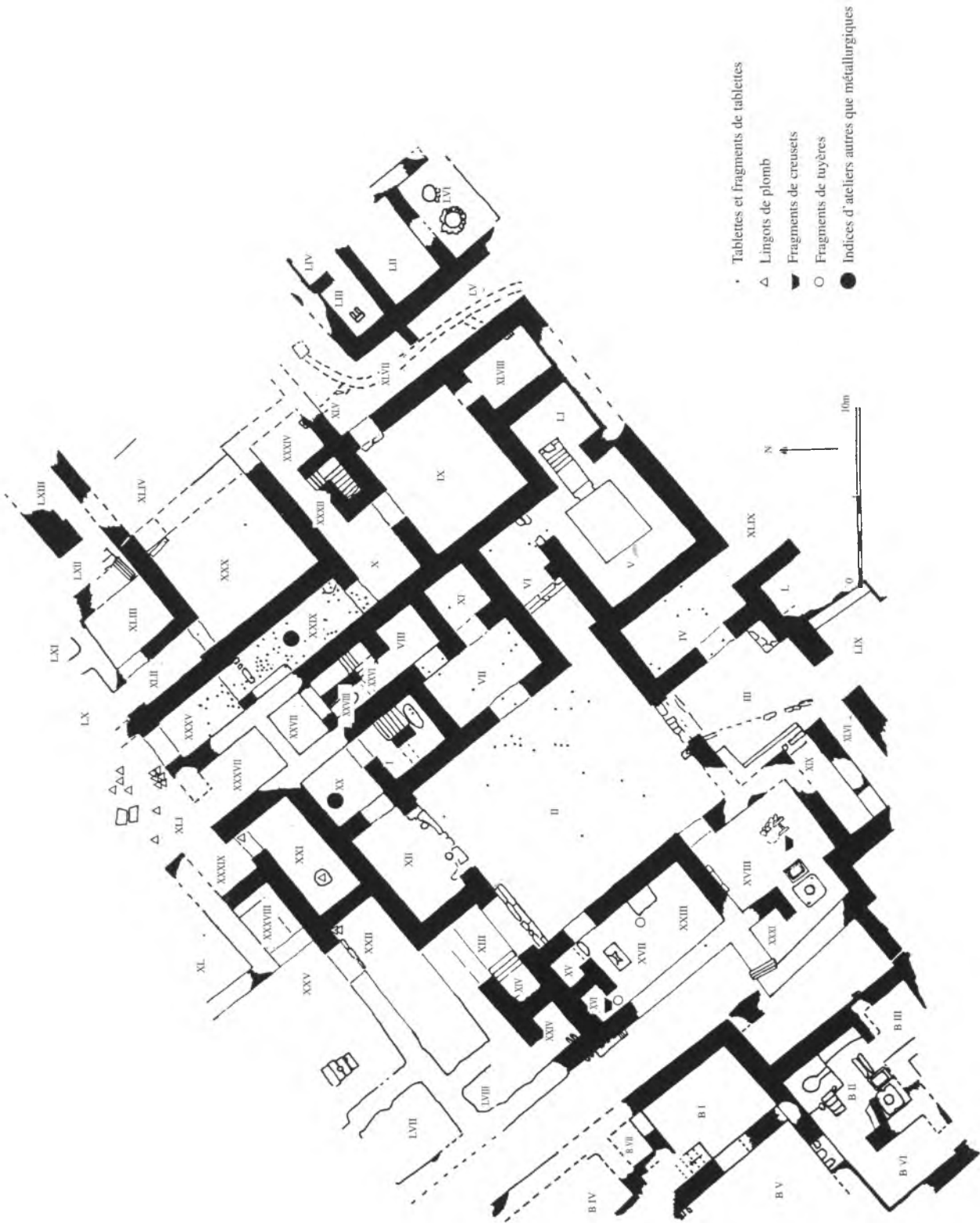


Figure 2. Ras Ibn Hani : chantier du « Palais Nord ».
Plan schématique du niveau du Bronze Récent (état 1993).

URBANISME ET ARCHITECTURE

Olivier CALLOT et Marguerite YON

Parmi les thèmes de recherches que nous avons choisi de développer dans le programme proposé en 1978, l'étude de l'habitat sous tous ses aspects tenait une place importante. Une telle entreprise correspondait en effet à un réel besoin d'information scientifique. Au moment du Colloque de Lattaquié, qui marquait en 1979 le cinquantenaire de la découverte d'Ougarit, des discussions menées avec des collègues de toutes nationalités avaient montré combien les spécialistes du Levant et de Méditerranée orientale au Bronze Récent, aussi bien que ceux des civilisations phénicienne et punique aux périodes suivantes, attendaient que l'on présente de façon élaborée et synthétique ce qui fut le cadre de vie de la capitale du royaume d'Ougarit : l'organisation de la ville, son insertion dans un cadre géographique donné, l'habitat lui-même, c'est-à-dire l'analyse des maisons, le travail des entreprises de constructions, les techniques et les matériaux qu'utilisaient les maçons, autant d'aspects qui méritaient que l'on s'y arrête avec soin, pour restituer finalement l'image d'une ville vivante, dans laquelle était installée une société humaine qui avait repris sa place dans l'histoire.

Or, comme nous l'avons déjà rappelé à plusieurs reprises ¹, deux raisons principales font du site de Ras Shamra un lieu particulièrement favorable à une étude de l'architecture urbaine. D'une part, l'importante superficie déjà dégagée (plusieurs hectares) permet des observations d'ensemble et des conclusions de portée générale. Et d'autre part, l'usage de la pierre dans la construction a laissé subsister sur le terrain des restes considérables, spectaculaires, certes, mais surtout significatifs. Ces conditions contribuent à faire du tell de Ras Shamra un site de référence pour toute la Méditerranée orientale, en ce qui concerne l'urbanisme et l'architecture au Bronze Récent comme dans bien d'autres domaines. Quelques essais avaient déjà tenté de traiter cette question, mais faute de s'appuyer sur des informations suffisantes et sur une véritable analyse architecturale, les interprétations qu'on en tirait, par exemple pour en restituer l'état de la population urbaine, ont abouti à des extrapolations peu démonstratives ².

Les restes architecturaux qui apparaissent à la surface sous la pioche des fouilleurs sont ceux de la ville telle qu'elle était au commencement du XII^e s. Aussi les recherches que nous avons menées pendant ces dernières années sur l'habitat privé à Ougarit se sont-elles intéressées à la dernière phase de l'existence de la ville (fin XIII^e-début XII^e s.), c'est-à-dire la période qui est en examen dans le présent colloque.

1. Voir en dernier lieu notre analyse des maisons d'Ougarit dans *Colloque Damas 1992* (cf. aussi Yon 1979, et *Chronique Syria* 1983, 1987, 1990) : pour les résultats déjà obtenus, nous renvoyons aux volumes de la série *Ras Shamra-Ougarit* (= *RSO* I : Callot 1983 ; III : Yon dir. 1987 ; X : Callot 1994), et à de nombreux articles spécialisés que nous évoquerons au fur et à mesure ; pour l'architecture monumentale (en cours d'étude), voir plus loin p. 183 la communication de J. Margueron sur le Palais royal.

2. Voir Yon 1992 (cf. Garr, dans *BASOR* 266, 1987) ; voir aussi notre contribution au Colloque Damas 1992 (Yon et Callot, sous presse).

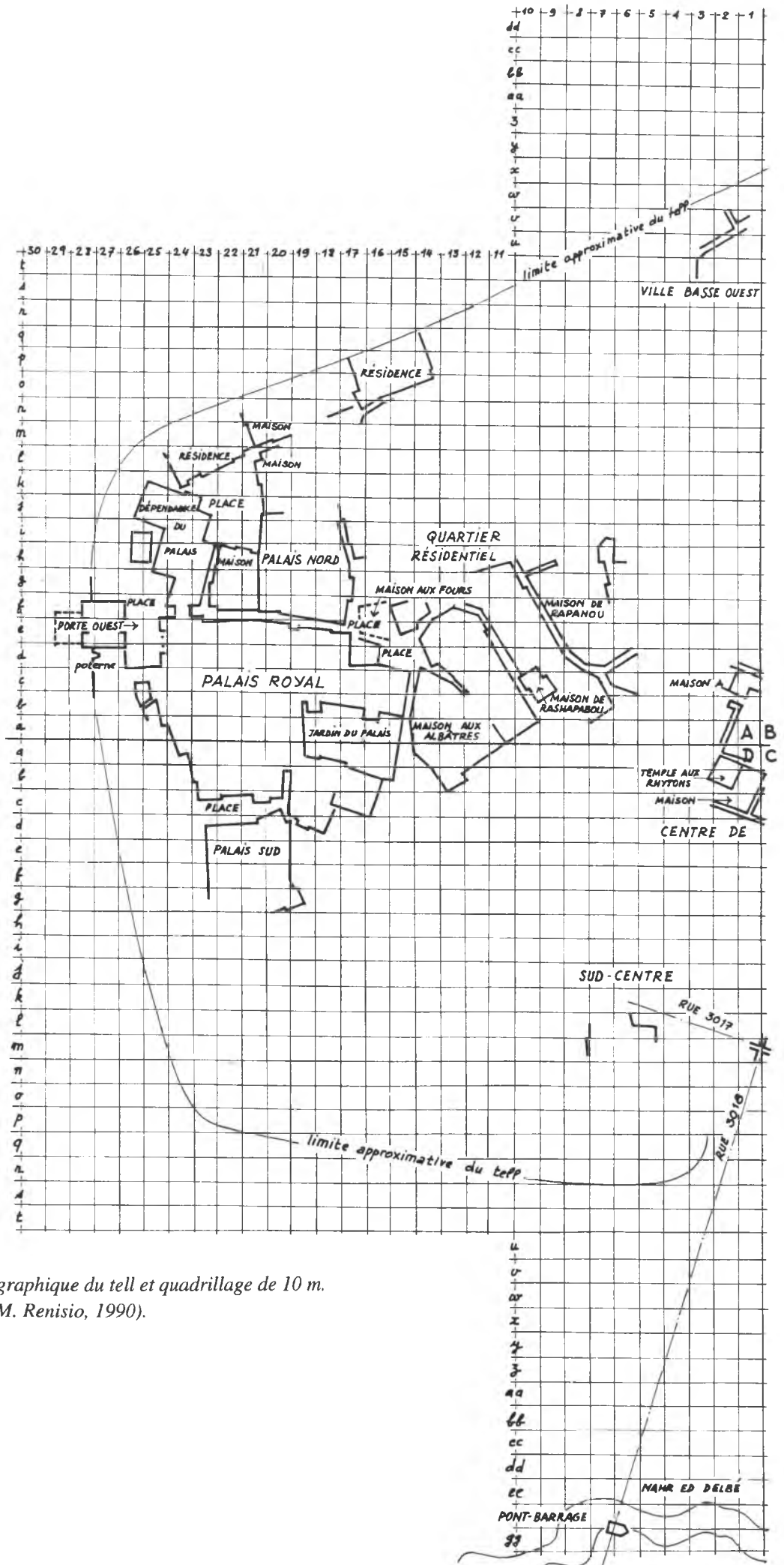
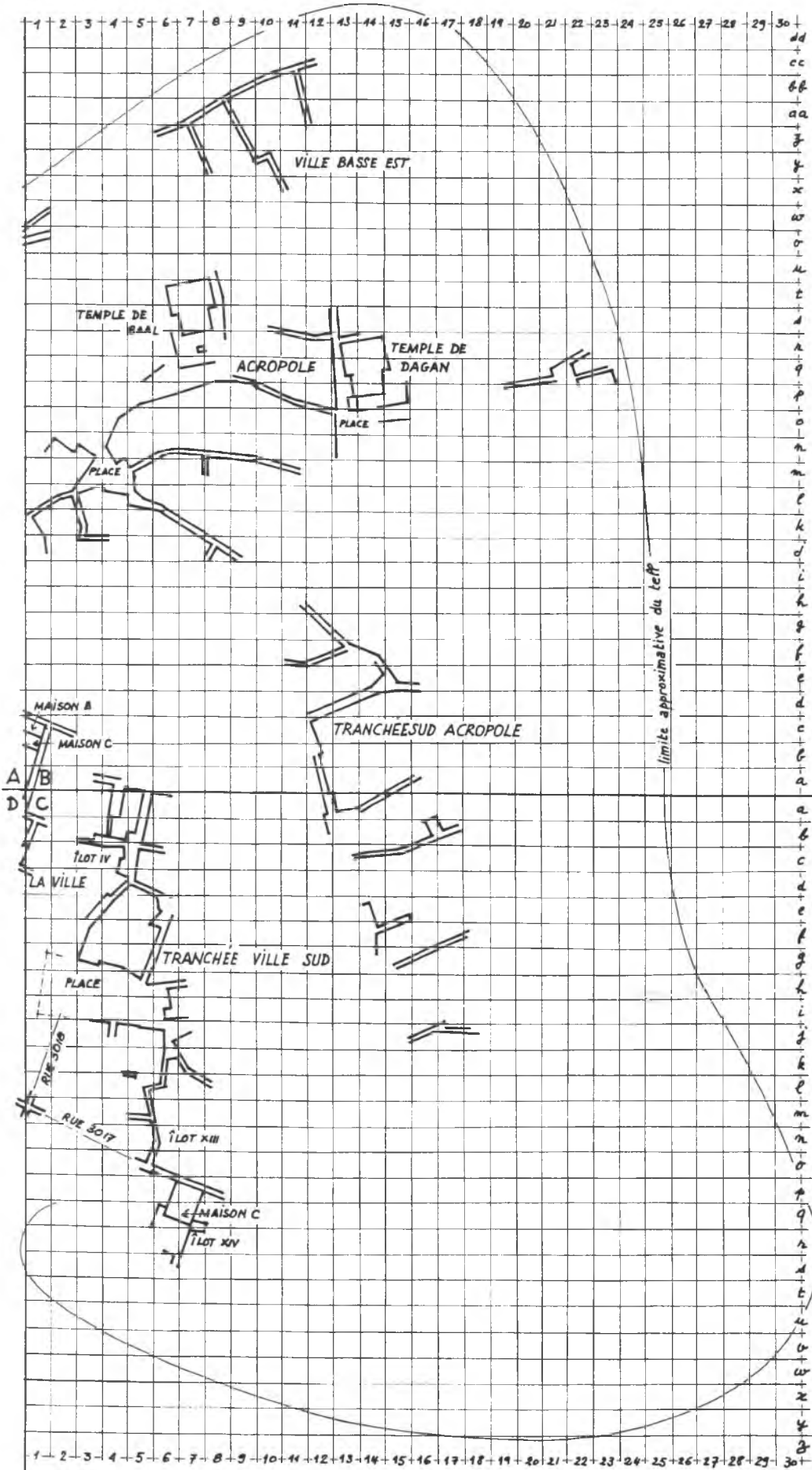


Figure 1. Plan topographique du tell et quadrillage de 10 m. État 1992 (d'après M. Renisio, 1990).



Ayant ainsi délimité nos objectifs, nous présenterons donc les méthodes de recherche que nous avons suivies, les résultats, avec les acquis définitifs et les questions qui restent ouvertes, les implications historiques, avec l'état des travaux publiés au cours des années.

Méthodes de recherche

Topographie et prospection du tell et des alentours

Une première partie de la recherche devait s'appliquer à définir les limites de la ville, à en analyser la topographie intérieure, à en retrouver les accès... Naturellement, cette entreprise ne peut être considérée comme terminée, en raison de la faible partie de la ville dont nous disposons actuellement (1/6 fouillé en surface), et de la destruction définitive d'une grande proportion de la circonférence du tell ; mais on a pu déjà obtenir un certain nombre de résultats.

Pour fixer définitivement sur les plans les zones déjà fouillées, et s'assurer pour la suite des travaux un cadre topographique sûr (voir à ce propos le bilan présenté plus haut par M. Yon, p. 15), un nouveau relevé topographique avait été commencé en 1979 avec l'aide d'A. Carrier, topographe du CRA-CNRS. Il a été repris par M. Renisio, architecte, qui a fini de le mener à bien en 1990, donnant ainsi une base sûre pour la suite des travaux (*Fig. 1*)³.

Des missions de prospections et d'analyse du terrain (Y. Calvet, B. Geyer, M. Yon) ont été consacrées aux recherches sur la disposition du site et l'interprétation du relief (sur le tell et autour), ainsi qu'au programme sur l'environnement climatique, et sur les ressources naturelles locales, en eau, en pierre de construction, etc.

Étude architecturale de zones anciennement fouillées

Le dégagement ancien de vastes zones d'habitat restées inédites permettait d'envisager une étude architecturale d'ensemble, et notre choix s'est porté dès 1979 sur la zone dite tranchée « Ville sud » fouillée en 1960, qui a été prise en charge par O. Callot (voir *RSO I* et *X*). Plusieurs raisons expliquaient ce choix. Tout d'abord, ses dimensions – 200 m de long sur 30 m de large – offraient à l'étude un large choix architectural, dans un espace bien délimité. Ensuite sa localisation à proximité du point que nous souhaitions fouiller au centre du tell (« Centre de la ville ») laissait la possibilité d'étudier les relations entre ces deux zones. Enfin, la date relativement récente de la fouille (par comparaison avec des quartiers comme la « Ville basse » fouillée dans les années 30) laissait espérer que l'érosion n'aurait pas encore eu le temps d'endommager trop gravement les murs dégagés.

A vrai dire, si la vaste extension de cette zone et les quelque 45 maisons, entièrement ou partiellement délimitées, que l'analyse y a repérées constituent des conditions favorables à une telle étude, il ne faut pas méconnaître les difficultés réelles : importantes destructions par rapport à l'état mis au jour au moment de la fouille (comme en témoignent les photos de 1960), maigreur des informations notées au moment de la fouille (qui a été menée rapidement) et rareté des indications stratigraphiques, fouille bien au-dessous des niveaux de sol rendant difficile de reconnaître les fondations des élévations, difficulté d'associer réellement aux restes architecturaux le mobilier signalé dans les inventaires, d'autant que cet inventaire n'a pas pris en compte la céramique dont on sait pourtant qu'elle constitue quantitativement l'essentiel du matériel trouvé au cours de la fouille.

Au cours de missions annuelles sur le terrain de 1979 à 1988 a été entrepris de façon systématique un programme de relevés architecturaux des restes visibles, et de coupes transversales aux endroits

3. Le quadrillage établi en 1975 (*Syria* 1977) sert de référence topographique aux travaux que nous menons depuis 1978 ; mais pour la mise en place des zones anciennement fouillées, il faut se reporter au plan publié avec notre rapport dans *Chronique Syria* 1990 (voir ci-dessus nos remarques p. 19-20 et note 2). Les autres schémas utilisés antérieurement – par exemple *North* 1973 (repris par Courtois 1974, ou Courtois 1979 a) – n'avaient pas de valeur topographique absolue.

importants ; un complément de fouille a été mené en 1979 pour achever de délimiter un des îlots d'habitation de cette zone (M. Pic). Cette base documentaire a supporté les interprétations qui ont suivi.

Fouille nouvelle

On a dit que l'une des principales difficultés dans l'analyse de la « Ville sud » découlait de l'absence d'indications stratigraphiques qui auraient pris en compte les niveaux de sol au cours de la fouille et le mobilier associé. C'est pourquoi il nous paraissait nécessaire de mener en même temps une fouille nouvelle dans un quartier d'habitation de même type, pour étudier la stratigraphie et le mobilier associé. Nous avons choisi d'ouvrir un nouveau chantier au centre géographique du tell, désigné comme « Centre de la ville », à mi-chemin entre deux zones d'habitat déjà fouillées (« Quartier Résidentiel » à l'ouest, et tranchée « Ville sud » à l'est), et en haut de la pente qui descend vers le sud. Il serait possible ainsi de confronter les modalités et les résultats de la fouille avec l'analyse d'ensemble en cours dans la « Ville sud » pour aider à son interprétation.

Des campagnes de fouille menées régulièrement à partir de 1978 (A. Caubet, J. Mallet, J. Gachet, P. Lombard ; cf. *Syria* 1982, 1983, 1987, 1987) ont peu à peu révélé des îlots d'habitations entourées de voies publiques ; et l'observation soigneuse de la stratigraphie a permis de préciser par exemple des aspects importants comme les techniques de fondation et de terrassement, ou l'organisation des unités d'habitation (= maisons) et leur évolution pour les dernières phases de leur histoire (Yon, Lombard & Renisio 1987). On a découvert au cours de la fouille un matériel extrêmement divers : très abondante céramique, complète ou fragmentaire, syrienne et importée ; outils et instruments de bronze ; sceaux-cylindres ; objets luxueux en ivoire ; tablettes inscrites...

La nature du mobilier et les conditions stratigraphiques de leur découverte permettent d'abord de préciser l'interprétation des fonctions que l'on attribue à tel ou tel espace de la maison : mobilier utilitaire dans des zones d'activité domestique ; jarres et enduits de silos dans des zones de réserves ; objets personnels découverts dans l'effondrement des plafonds et tombés de l'étage où sont les appartements d'habitation... Et d'autre part on a pu en tirer les informations chronologiques nécessaires.

Comparaisons ethno-archéologiques

Enfin, il ne faut pas négliger l'intérêt des comparaisons de type ethno-archéologique, avec des formes d'habitats comparables encore visibles aujourd'hui en Syrie ou dans d'autres régions du Proche-Orient, qui nous ont aidés dans l'interprétation de l'habitat et du mode de vie antiques : rigoles à ciel ouvert dans les rues en pente de Lattaquié, construction des toitures avec poutres, roseau et pisé, ou description de la vie familiale sur les terrasses, pour ne citer que quelques exemples.

Résultats

Urbanisme

Accès dans la ville. Les recherches menées autour du tell (Calvet 1990 ; Calvet et Geyer 1992) ont pris en compte les ravins séparant le tell de la plaine au nord et au sud ; sur le nahr ed-Delbé qui coule au sud du tell, la prospection a abouti à la découverte en 1986 d'un ouvrage d'art construit en blocs de pierre taillée (en D ff-gg 6-7). La fouille de 1992 a enfin dégagé une pile complète, montrant que c'était un ensemble complexe comprenant au moins une pile centrale entre deux chenaux ; les encoches et feuillures qu'elle porte font penser à un barrage-poutrelle, hypothèse confirmée par le fait que les deux chenaux étaient dallés pour résister à l'érosion. Cet ouvrage, dont il faudra continuer la fouille sur la rive sud pour déterminer s'il y a d'autres piles, servait à la fois de barrage et de pont : il avait ainsi une importance de premier plan dans la circulation, supportant la principale route d'accès à la capitale en venant de la plaine par le sud.

Sur le tell lui-même, on a pu proposer d'interpréter le relief de la pente sud du tell (cf. Yon 1985) comme l'emplacement d'une vaste voie de circulation dans l'axe du pont/barrage, et la fouille de 1992 (en

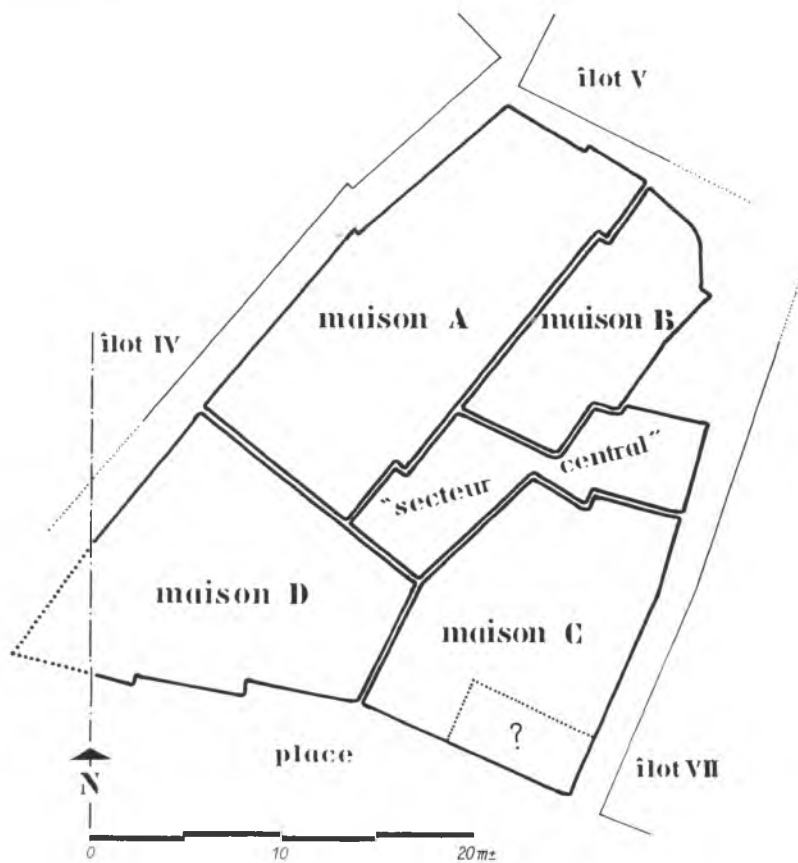
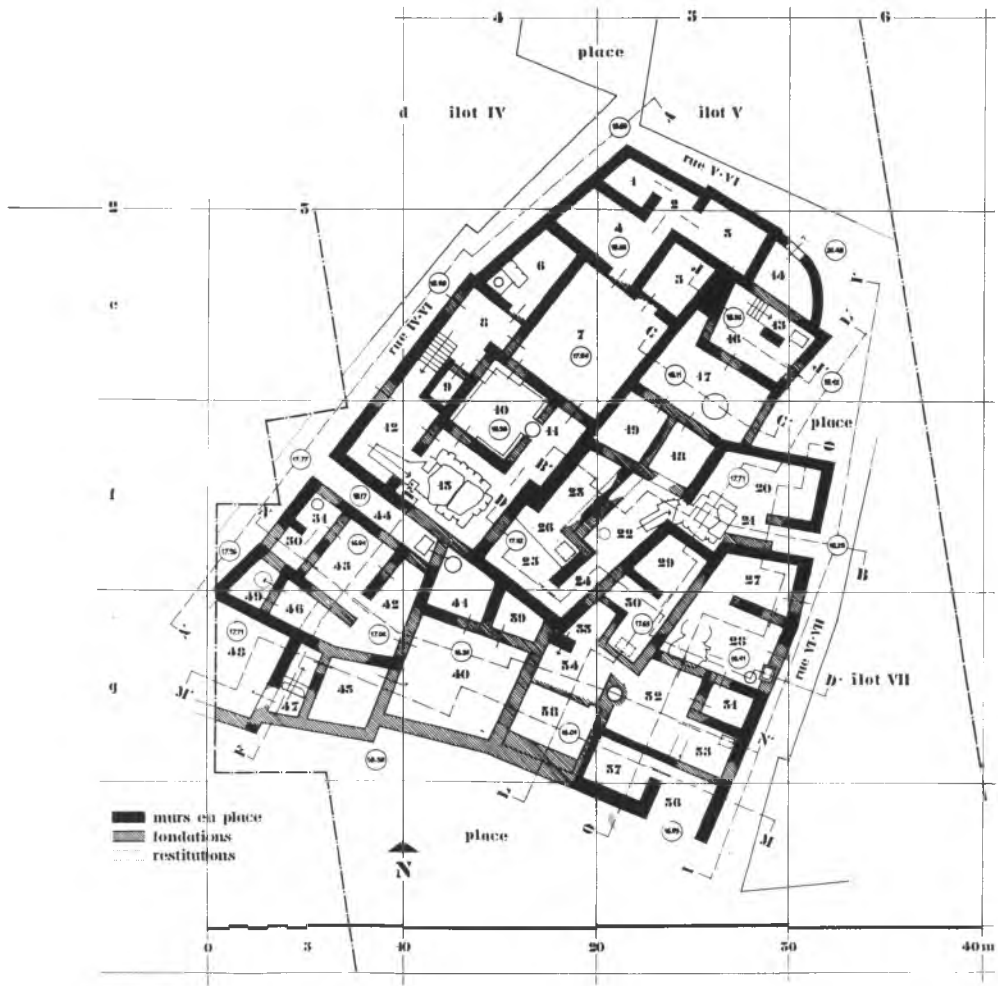


Figure 2. Un îlot d'habitation et son découpage en maisons (« Ville sud », îlot VI).

D 1m/3-C 1m/4a, à environ 200 m au nord du pont) a permis d'y localiser avec la plus grande vraisemblance une section de la principale voie d'accès, large de 4 m, menant vers le cœur de la ville (chantier V. Matoïan : rue 3018). Il est vraisemblable que l'éventuelle porte de la ville (si elle est conservée) se trouve sous les plantations d'agrumes qui bordent actuellement le côté sud du tell.

Environnement et ressources naturelles. Les prospections concernant l'environnement climatique et les ressources en eau, avec observation comparative du niveau des sources et des puits, au printemps et après l'assèchement de l'été, ont étudié le fonctionnement des puits, et leur répartition à travers la ville (Calvet et Geyer 1987). En marge de l'étude des objets en pierre, ont été repérées des carrières qui ont dû servir à la fourniture de pierres de construction : Mqaté au nord-est du tell, Minet el-Helou au bord de la mer ; des analyses d'échantillons de bitumes ont fait localiser le gisement de Kfarié, exploité dès l'antiquité, à une trentaine de kilomètres du tell dans la vallée du nahr el-Kebir (cf. cartes géologiques dans Elliott 1987, p.10 ; Deschesne, Connan & Dessort 1987, p. 116).

Réseau de circulation. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer le réseau des rues tel qu'il se présente sur la pente sud du tell, et nous y renvoyons (cf. Yon 1985, fig. 3 ; pour la « Ville sud » : Callot 1994, fig. 252) : des rues d'1 m à 2,50 m de large environ suivent à peu près les courbes de niveau du tell, reliées par des ruelles plus étroites complétées parfois par des impasses menant au cœur des îlots... La large rue 3018 repérée en 1992, dont nous venons de parler comme la grande voie d'accès à la ville, s'intègre tout à fait dans ce schéma : elle est coupée par un carrefour dont la rue qui part du côté ouest (3017) trouve son prolongement dans la fouille « Sud-Centre » (en D 5 1-m), et dont la voie en direction du côté oriental paraît rejoindre dans la tranchée « Ville sud » la rue qui sépare les îlots XIII et XIV.

Des analyses de terrain ont été menées aussi pour traiter de la difficile question de l'existence éventuelle de « places publiques » dans le réseau de circulation. Il nous paraît en définitive que, dans sa dernière phase du moins, la ville de 1200 av. J.-C. comportait réellement des « places » (Callot 1994 ; cf. notre contribution au *Colloque Damas 1992*). La plus grande place connue (seule la partie orientale est dégagée, en C 3-6h-j, dans la tranchée « Ville sud ») se trouve à l'aboutissement de la grande rue 3018 dont on a parlé. On en trouve une aussi probablement dans la région au nord du Palais royal (Callot 1986) ; une autre a sans doute été créée au NE du Palais royal (emplacement de la « Maison aux fours »)... La création de ces places publiques (qu'il ne faut pas confondre avec les espaces à ciel ouvert de la zone royale, comme la « place » reliant la porte fortifiée à l'entrée du palais) semble assez tardive, correspondant à la dernière phase de l'existence de la ville. On doit peut-être y voir le signe d'une (nouvelle ?) politique de l'urbanisme, à une période où la ville d'Ougarit connaît un net accroissement de population.

Répartition des quartiers et caractères. Se posait aussi la question de la spécificité éventuelle des quartiers qui composent l'agglomération urbaine.

Pour la partie ouest, nous avons pu démontrer la séparation qui isole la puissante zone royale (environ 10 000 m² en comptant le Palais) et le reste de la ville (Callot 1986). Pour l'acropole, en revanche, où les deux grands temples sont isolés dans leurs enclos respectifs, on n'a pas encore bien déterminé si le quartier qui les sépare (« Bibliothèque », « Maison du Grand-Prêtre ») doit être considéré comme un quartier réservé au domaine religieux ou comme une zone normale d'habitation.

Les quartiers d'habitations privées occupent le reste de la partie explorée du tell, c'est-à-dire la plus grande partie de la ville. Cependant, il ne semble pas que l'on ait pu y reconnaître réellement des quartiers riches qui seraient opposés à des quartiers pauvres (cf. notre démonstration au *Colloque Damas 1992*, en se fondant sur la qualité de l'architecture, sur le mobilier découvert, voire sur la présence de tablettes). Même si le quartier proche de la zone du pouvoir (« Quartier Résidentiel ») abrite la demeure de personnages riches et liés à l'administration royale, il comporte également des maisons assez modestes. Et les autres quartiers de la ville présentent une juxtaposition de « belles maisons » et d'habitations plus petites ou plus modestes (cf. pour la « Ville sud » : Callot 1994).

Les fouilleurs de 1960 avaient proposé de reconnaître dans la « Ville sud » des quartiers spécialisés d'artisans (*cf.* Courtois 1979) : fabricants de cylindres, de stèles, de bijoux, d'objets en bronze... En réalité, une observation scrupuleuse des données architecturales, aussi bien que les quelques indications stratigraphiques dont on dispose, n'autorisent pas à considérer une telle hypothèse comme démontrée. Les fouilles que nous avons menées récemment, en repérant avec soin le matériel qui apparaissait dans la fouille (« Centre de la ville » 1978-1990 ; région « Sud-Centre » 1986-1988 : Syria 1982, 1983, 1987, 1990) ont révélé partout la présence d'un artisanat domestique, y compris les activités agricoles, mais n'ont prouvé nulle part la présence d'un artisanat de type professionnel ou industriel, à l'exception peut-être d'une huilerie plus ancienne que la période qui nous occupe (Callot 1987). En définitive, l'enquête montre que les artisans ougaritiques étaient nombreux, et leurs ateliers probablement dispersés à travers la ville, mais que l'on n'a pas repéré de quartiers spécifiques, s'il y en a eu.

Habitat

L'îlot, unité architecturale. L'analyse des fondations montre bien que, dans la plupart des cas, l'*unité architecturale* c'est l'îlot tout entier, tel qu'il est délimité par les voies de circulation qui l'entourent (Yon *et alii* 1987 ; Callot 1994). En surface, la « maison » est une affectation particulière d'une portion de cet îlot, rendue « privée » par la disposition des ouvertures ; elle est donc susceptible de modification par la simple transformation du nombre ou de l'emplacement de ces ouvertures.

La maison, unité sociologique. On peut définir l'unité d'habitation comme un « ensemble autonome délimité par des murs et ouvert sur un espace public ». Mais à la différence de ce qui se passe dans un village ou dans un habitat dispersé, ces murs ne lui sont pas nécessairement particuliers : ils peuvent être mitoyens, communs avec les maisons voisines. Et la « maison » ougaritique prise dans un tissu urbain serré n'est pas une unité architecturale, mais une unité sociologique qui se définit par son mode d'utilisation (*cf.* analyses et descriptions Callot 1983 ; Yon, Lombard & Renisio 1987 ; Callot 1994).

A l'étude de ces maisons, il n'apparaît pas possible de reconnaître des « plans-types » permettant de construire une typologie rigoureuse. En effet, une grande diversité caractérise les maisons, dans leurs *dimensions* : de 80 m² (« Centre de la ville », maison A) à plus de 350 m² (= « Ville sud », îlot IV maison B) ou même plus dans certains cas (plus de 700 m² pour la résidence au NO du tell)... ; dans la *forme générale du plan* : presque carré (« Ville sud », îlot XIV maison C), en L (« Centre de la ville », maison C), triangulaire (« Quartier Résidentiel », « Maison aux albâtres »)... ; dans la *qualité de l'architecture* : emploi variable du bois, de la pierre taillée... ; dans la *disposition* des espaces intérieurs : emplacement variable de la cour, de l'escalier, éventuellement d'un ensemble funéraire, etc. ; dans les *rappports avec l'extérieur* : une ou plusieurs portes d'accès...

Mais à défaut d'un classement typologique, on peut reconnaître des éléments spécifiques qui apparaissent dans de nombreuses maisons (*e.g.* « Quartier Résidentiel », maison de Rashapabou : Calvet 1981, p. 38-40, fig. 1) : ensemble composé d'une pièce commandant deux (ou trois) pièces plus petites ; ensemble autonome (avec entrée directe depuis l'extérieur) réservé à la tombe et à son dromos d'accès ; vestibule associé à la cage d'escalier avec, parfois, un point d'eau (puits)... (*cf.* notre contribution au *Colloque Damas 1992*).

Les maisons se répartissent également selon différentes sortes d'organisations architecturales : maisons sans cour, ou maison à cour centrale, ou encore maisons à plusieurs ensembles alignés le long d'une rue ; ce dernier cas comprend des maisons munies d'une 2^e partie, professionnelle, à côté de la maison privée, voire d'une 3^e partie, à usage commercial, comme la maison fouillée récemment au sud du Temple aux rhytons (Yon & Callot, *Colloque Damas 1992*, fig. 3). On connaît aussi de grandes maisons assorties de dépendances, comme la « Maison aux albâtres ».

La conclusion que l'on peut en tirer, c'est qu'aucune maison ne présente *tous* les caractères que l'on a pu observer à l'analyse ; mais chaque maison peut en présenter plusieurs, combinés de façons variables.

Les espaces intérieurs : la cour. La confrontation entre « Ville sud » et fouille du « Centre de la ville » aide à l'identification des espaces intérieurs, à commencer par la cour dont l'emplacement structure la maison, et dont l'existence répond à une nécessité d'éclairage et d'aération dans un habitat serré comme l'est celui d'Ougarit. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, de précédentes études appuyées seulement sur les schémas au sol ont eu tendance à désigner comme cour l'espace (ou les espaces) le(s) plus étendu(s), ce qui, dans la plupart des cas évoqués, est techniquement impossible (Courtois 1979 ; voir notre réfutation présentée au *Colloque Damas 1992*). La nature des sols n'apporte en général aucune aide à l'interprétation des espaces : on doit donc procéder plutôt par le raisonnement et la vraisemblance grâce aux arguments que fournissent les structures des murs (où s'appuient les charpentes des couvertures) et l'emplacement des portes. La cour, puits de lumière et d'aération, souvent de petite dimension, se trouve de préférence dans une position centrale, éclairant ainsi un maximum de pièces ; elle commande la circulation distribuée dans les diverses zones que l'on reconnaît au niveau du sol.

Étages, escaliers. La prise en compte des étages et de la terrasse, oubliés le plus souvent dans les études sur l'habitat, est un des acquis importants de nos travaux.

En effet, les précédentes études oubliaient fréquemment de signaler les escaliers dont beaucoup sont pourtant visibles sur le terrain, ou faciles à restituer sur le plan à partir des éléments qui subsistent : dans de nombreux cas, la première volée de marches (au moins) est encore en place. La plupart des maisons sont en effet munies d'une véritable cage d'escalier, qui fait partie de la structure architecturale de la maison. C'est un élément constitutif de l'habitat, supposant un deuxième niveau aussi important que le rez-de-chaussée (Callot 1983 ; Yon *et alii* 1987 ; Callot 1994).

La terrasse était un lieu important dans la maison, aussi bien lieu de travail, que lieu de loisir et de repos. Les rapprochements ethno-archéologiques avec des habitats proche-orientaux comparables sont à cet égard très suggestifs ; à Ougarit les surfaces de terrasses, dans un habitat urbain très dense et très serré, jouaient le rôle que jouent les grandes cours dans des types d'habitat plus ouverts, par exemple dans les villages.

Fonctions des espaces. La dernière étape de la recherche consiste à chercher à déterminer les fonctions de la maison ou des différentes parties de la maison (Callot 1983 ; Yon *et alii* 1987 ; Callot 1994).

La première est la fonction *privée* (usage d'habitation) ; le rez-de-chaussée est souvent muni d'aménagements utilitaires construits : silos, puits, puisards (Calvet 1981 ; Calvet & Geyer 1987), et parfois aussi des pièces obscures y sont destinées au stockage. A proximité de l'entrée sur la rue, l'escalier, sous lequel se trouve souvent le puisard des latrines, conduit aux appartements situés à l'étage. Au niveau supérieur, l'hypothèse d'une combinaison de parties construites et de terrasses sur lesquelles ouvrent ces parties construites est confortée par des arguments archéologiques (Yon, Lombard & Renisio 1987, p. 106) : c'est là que se déroulait une grande partie de la vie privée familiale.

L'utilisation de la maison ou d'une certaine partie comme local *utilitaire*, voire comme local de type « professionnel », est plus difficile à établir. L'interprétation peut s'appuyer sur la présence d'aménagements fixes, comme les pressoirs à huile que l'on a trouvés dans de nombreuses maisons (7 dans la « Ville sud » : Callot 1994), mais il est difficile de savoir si ce sont simplement des ateliers domestiques (pour l'usage familial) ou des installations réellement « professionnelles » (pour une production commerciale). Des divisions architecturales aident à déterminer l'existence d'une véritable « zone professionnelle » dans la maison, réservant une partie privée (avec l'escalier menant aux appartements), et une autre qui pourrait être professionnelle : avec des entrées indépendantes depuis l'extérieur, et une communication intérieure entre les deux parties.

La fonction de type utilitaire *commercial* est moins bien attestée. Nous avons proposé une telle interprétation pour de très petits locaux ouvrant directement sur la rue, mais sans communication avec l'arrière des constructions auxquelles ils s'adossent, et qui seraient de simples boutiques : par exemple les locus 36-37 de l'îlot VI de la « Ville sud », donnant sur la grande place. Mais on a peu d'exemples sûrs d'une zone « commerciale » intégrée à une maison, c'est-à-dire reliée au reste de la maison par une communication intérieure, et munie de son entrée indépendante ; une triple maison du « Centre de la

ville » fouillée en 1990, avec ses trois entrées et ses communications intérieures, donne le meilleur exemple de coexistence des trois fonctions : privée, professionnelle, commerciale (voir notre contribution au *Colloque Damas 1992*, fig. 3).

La fonction *funéraire* est une réalité tout fait caractéristique de cette architecture. A vrai dire, il n'y a pas de tombe sous *toutes* les maisons d'Ougarit au Bronze Récent, loin de là. Dans les zones étudiées (environ 50 maisons), la proportion est d'1 tombe pour 3 ou 4 maisons (Yon, Lombard & Renisio 1987 ; Callot 1994). Lorsqu'elle existe, la partie de la maison contenant la tombe constitue une section autonome avec entrée indépendante, et comporte plusieurs pièces (généralement deux) ; mais elle reste reliée à la partie « habitation » par une porte intérieure (sur les tombes d'Ougarit, *cf.* Salles 1987 ; travail en cours de S. Marchegay). Enfin, la présence ou non d'une tombe n'est pas liée nécessairement à la qualité architecturale de la maison, et elle ne dépend donc pas de la qualité sociale et économique (supposée) de son propriétaire.

Concernant les espaces non couverts autres que les cours, il y a sans doute quelques cas exceptionnels de « jardins » intérieurs compris dans les limites de la maison, comme le montre l'exemple de la maison B du « Centre de la ville » (Yon, Lombard & Renisio 1987, p. 61 s.) ; mais ce jardin ne paraît pas communiquer avec l'extérieur (du moins dans son dernier état), et ce n'est donc pas un espace facilement utilisable pour du stationnement ou du déchargement. L'activité privée devait donc généralement utiliser les espaces publics et « semi-publics » (sur leur définition : *cf.* Callot 1994) disponibles dans le voisinage – fonds d'impasses, élargissements de rues ou de carrefours, placettes –, ménagés dans un réseau irrégulier de communications urbaines.

Techniques d'architecture

Les « constructeurs de maisons ». Une première question consiste à se demander si la construction se faisait selon un plan pré-établi, et quel était le rôle des « constructeurs de maisons » connus par les textes. Une analyse systématique des restes de fondations d'une maison (« Ville sud », filot XIV, maison C) a démontré la nécessité de l'intervention d'un maître d'œuvre qui avait à l'avance la vue d'ensemble de sa construction, le plan général ; la cohérence des fondations ne s'explique pas autrement (Callot 1985).

Techniques de fondations et de terrassement. Sur le tell de Ras Shamra en général, la plupart des quartiers du Bronze Récent sont construits sur des *terrains* en pente, et notamment dans les deux zones que nous avons étudiées sur la pente sud du tell. Il fallait donc tenir compte non seulement des poussées verticales (poids des murs et des couvertures), mais aussi des poussées latérales (vers le bas de la pente). Comme on le voit au « Centre de la ville » (Yon *et alii* 1987), les « constructeurs » y ont fréquemment répondu par des fondations en système de caissons, formant un maillage soit orthogonal, soit en quinconce, pour faire alterner les points forts et répartir les poussées latérales. Les murs construits dans le sens des courbes de niveaux jouent le rôle de murs de terrasses, rattrapant par des sortes de larges marches les différences de niveau dans une même maison. Les nécessités de l'adaptation au terrain (pente, espace disponible entre des constructions déjà en place) font que les plans sont rarement orthogonaux.

La première phase de la construction consiste à creuser une fosse d'une dimension égale à la totalité de la maison. C'est là que l'on édifie les fondations, et le cas échéant que l'on construit la tombe (*Fig. 3*).

Matériaux

En ce qui concerne les matériaux et leur mise en œuvre (= la construction), on renverra à *RSO I et X* (Callot 1994, p. 115-117), ainsi qu'à notre contribution au *Colloque Damas 1992*. Rappelons brièvement quelles sont les matières premières utilisées.

Pierre. La pierre (grès calcaire ou *ramleh*, et calcaire) n'est certainement pas transportée de très loin, car nombre de carrières ont été répertoriées à proximité du tell : ainsi les carrières de Mqaté, au nord-est, ou celles de Minet el-Helou, au bord de la mer (*cf.* Calvet 1989 ; Elliott 1991) laissent voir des traces de

taille, explicites même si elles sont impossibles à dater. Les blocs taillés révèlent une technique très élaborée ; les moellons bruts sont assemblés avec soin selon leur dimension et leur forme pour obtenir des faces de murs relativement unies, et pour faire alterner régulièrement dans l'élévation des rangées de pierres assez plates constituant des assises de réglage...

Bois et autres végétaux. La construction utilise largement le bois des forêts plus ou moins proches, et dont des analyses d'échantillons ont déterminé la nature : résineux (pin d'Alep, sapin), feuillus (chêne) (Jacquot 1978) ; on le retrouve dans l'élévation (sablères horizontales, et poteaux verticaux : Callot 1994, p. 115-117), et comme poutres. La mise en œuvre laisse voir un grand souci d'économiser le bois (économie dans l'achat et le transport), grâce à l'ingéniosité avec laquelle sont disposées et assemblées les poutres, permettant d'utiliser le plus possible des tronçons courts et de faible section, faciles à transporter et moins chers : c'est ce qui ressort de l'analyse architecturale, et de l'observation attentive des éléments porteurs dans les restes de murs (Yon, Lombard & Renisio 1987 ; Callot 1994). Les roseaux qui servaient aux plafonds et aux toitures poussent encore en abondance le long des deux cours d'eau qui bordent le tell.

Argile. L'argile, d'usage majoritaire dans le reste du Proche-Orient antique, ne l'est pas à Ougarit, à cause de l'abondance des pierres. Elle y tenait pourtant une grande place, à commencer par son usage comme pisé pour les plafonds, toiture, enduits muraux, et probablement pour les sols (mal conservés). Son usage sous la forme plus élaborée de briques crues n'était guère attestée dans l'architecture privée des fouilles antérieures à notre programme ; nous en avons découvert pour la première fois dans une maison au sud du Temple aux rhytons : un pan de murs en briques de *ca.* 60 x 45 x 15 cm, écroulé et durci par l'incendie (Syria 1990, p. 16, et fig. 9).

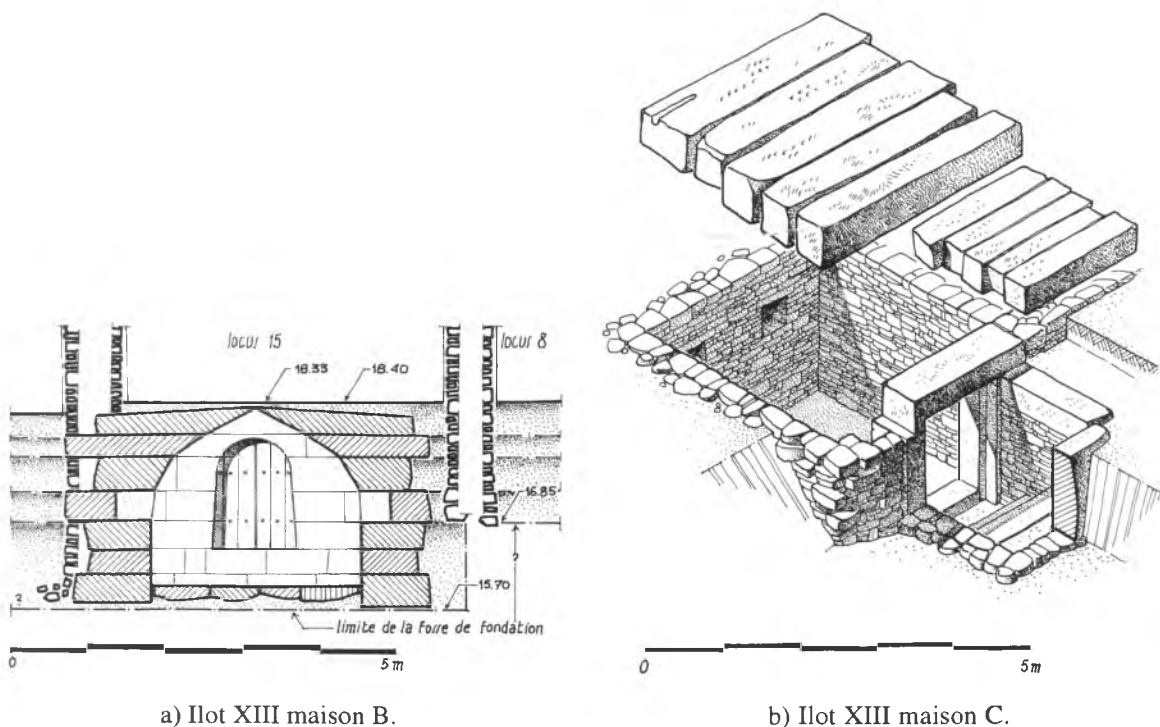


Figure 3. Construction de tombes au milieu des fondations (« Ville sud »).
(d'après RSO X, p. 369, fig. 280-281)

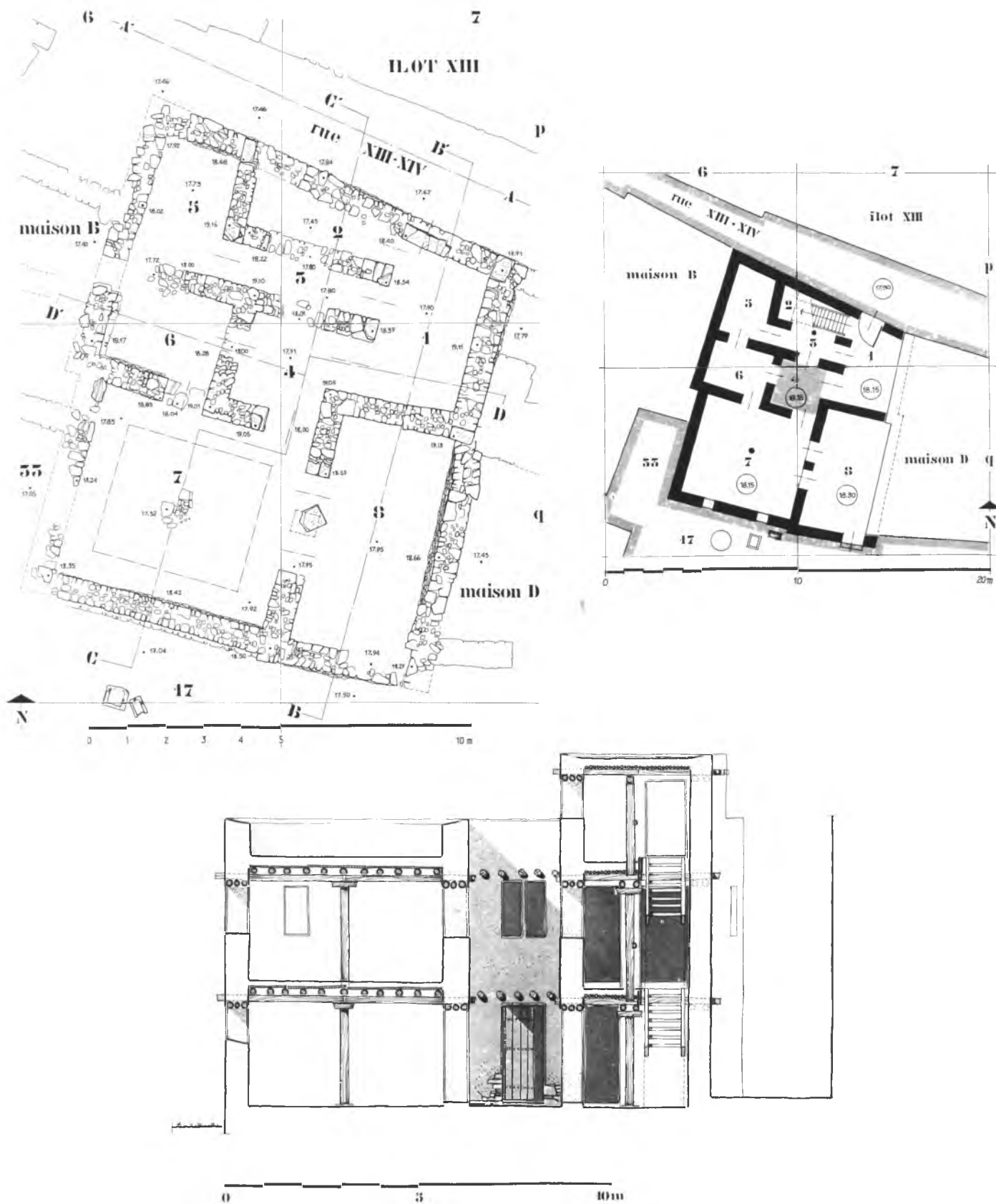


Figure 4. Maison C de l'îlot XIV (« Ville sud »).

Relevé architectural, interprétation des espaces, et restitution de la coupe CC' (nord-sud).

Stratigraphie et implications historiques

La description de l'état des quartiers d'habitation dans la dernière phase de l'existence de la ville amène à s'interroger sur la date de leur construction, et sur les modalités de ces travaux. Il semble qu'ils soient liés à une reconstruction générale qui a marqué la plupart des quartiers, et a nécessité des interventions de la part de l'administration royale, par exemple la création de places publiques. Doit-on penser aux dégâts causés par un tremblement de terre vers 1250, qui auraient été suivis de vastes programmes de reconstruction ?

D'autre part, le constat d'un net resserrement de l'habitat dans la deuxième moitié du XIII^e s. (par exemple l'évolution des maisons qui se divisent en unités plus petites) doit être mis en liaison avec l'appauvrissement des campagnes que font discerner les textes (Liverani 1979), et qui a provoqué un reflux vers la ville où se concentre la population. Il est impossible actuellement de déterminer les chiffres de la population, et surtout de préciser si les chiffres que certains avancent (e.g. 6 ou 8000 pour Liverani ?) correspondent à la ville avant le reflux des paysans, ou après leur abandon de la campagne.

La date de la destruction finale peut être fixée aux environs de 1190/1180 av. J.-C., et c'est alors que les habitants ont abandonné leurs demeures à la destruction et au pillage. L'image de la ville que l'on retrouve aujourd'hui est bien celle qui vivait encore au commencement du XII^e s.

Mission française de Ras Shamra-Ougarit
UMR 9969 CNRS – Institut Fernand-Courby
Maison de l'Orient, Lyon

Index chronologique des références

- 1973, R. NORTH, « Ugarit Grid, Strata and Find Localizations », *ZDPV* 89, p. 113-160.
- 1974, J.-C. COURTOIS, « Ugarit Grid, Strata and Find Localizations, a re-assessment », *ZDPV* 90, p. 97-114.
- 1977, Syria = J. MARGUERON, « Ras Shamra 1975 et 1976. Rapport préliminaire sur les campagnes d'automne », *Syria* 54, 1977, p. 151-188.
- 1978, C. JACQUIOT, « Résultats de l'examen de six échantillons de bois provenant de Ras Shamra », dans C. Schaeffer, *Ugaritica* VII, p. 155 s.
- 1979, G. SAADÉ, *Ougarit, Métropole Cananéenne*, Beyrouth.
- 1979a, J.-C. COURTOIS, « Ras Shamra. Archéologie », in *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, fasc. 53, Paris, col. 1295-1348.
- 1979b, J.-C. COURTOIS, « L'architecture domestique à Ugarit au Bronze Récent », *Ugarit Forschungen*, Band 11, p. 105-134.
- 1979, M. LIVERANI, 1979, « Ras Shamra : Histoire », in *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, fasc. 53, Paris, col. 1295-1348.
- 1981, Y. CALVET, « Installations hydrauliques d'Ougarit », in *L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche Orient I*, éd. J. Métral & P. Sanlaville, TMO 2, Lyon, p. 33-48.
- 1982, M. YON, « Recherches sur la civilisation ougaritique : fouilles de Ras Shamra 1979 », *La Syrie au Bronze Récent (Extraits de la XXVII^e Rencontre Assyriologique Internationale Paris 1980)*, éd. M. Yon, ERC-ADPF, Paris, p. 9-16.
- 1982, Syria = M. YON, A. CAUBET & J. MALLET, « Ras Shamra-Ougarit. 38, 39 et 40^e campagnes (1978, 1979 et 1980) », *Syria*, 59, 1982, p. 169-195.
- 1983, Chronique Syria = M. Yon, « Les activités de la mission de Ras Shamra-Ougarit 1981-1983 » dans « Chronique archéologique », éd. O. Aurenche, *Syria*, 60, 1983, p. 286-290.

- 1983, M. YON, « Mission française de Ras Shamra-Ougarit », *Annales Archéologiques Arabes Syriennes* 33, 1983, p. 11-22.
- 1983, RSO I = O. CALLOT, 1983, *Ras Shamra-Ougarit I : Une maison à Ougarit*, ERC, Paris.
- 1983, Syria = M. YON, A. CAUBET, J. MALLET, P. LOMBARD, C. DOUMET, « Ras Shamra-Ougarit. 41, 42 et 43^e campagnes (1981, 1982 et 1983) », *Syria* 60, 1983, p. 201-224.
- 1985, O. CALLOT, « Rôle et méthodes des "constructeurs de maisons" à Ras Shamra-Ougarit », *Actes du Colloque "Le dessin d'architecture dans les sociétés antiques"*, Univ. Strasbourg, p. 19-25.
- 1985, M. YON, « La ville d'Ougarit au XIII^e s. av. J.-C. », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1985, p. 705-723.
- 1986, O. CALLOT, « La région nord du Palais Royal d'Ougarit », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1986, p. 735-755.
- 1987, Syria = M. YON, P. LOMBARD & J. GACHET, « Fouilles de Ras Shamra-Ougarit 1984-1987 (44^e-47^e campagnes) », *Syria* 64, 1987, p. 171-191.
- 1987, Chronique Syria = M. YON, « Les activités de la mission française de Ras Shamra-Ougarit 1984-1987 », dans « Chronique archéologique », éd. O. Aurenche, *Syria* 64, 1987, p. 277-280.
- 1987, RSO III = *Ras Shamra-Ougarit III : Le Centre de la ville, 38-40^e campagnes (1978-1984)*, sous la direction de M. Yon, ERC, Paris.
- 1987, M. YON, P. LOMBARD & M. RENISIO, « L'organisation de l'habitat », *RSO III*, p. 11-128.
- 1987, Y. CALVET & B. GEYER, « L'eau dans l'habitat », *RSO III*, p. 129-156.
- 1987, J.-F. SALLES, « Deux nouvelles tombes de Ras Shamra », *RSO III*, p. 156-195.
- 1987, O. CALLOT, « Les huileries du Bronze Récent à Ougarit. Premiers éléments pour une étude », *RSO III*, p. 197-212.
- 1987, W.R. GARR, « Population in ancient Ugarit », *BASOR* 266, 1987, p. 31-43.
- 1989, Y. CALVET, « La maîtrise de l'eau à Ougarit », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, Paris, p. 308-326.
- 1990, Syria = M. YON, J. GACHET, P. LOMBARD & J. MALLET, et annexe O. DESCHESNE, « Fouilles de la 48^e campagne (1988) à Ras Shamra-Ougarit », *Syria* 67, 1990, p. 1-29.
- 1990, Chronique Syria = M. YON, « Ras Shamra-Ougarit 1988-1989 (48^e et 49^e campagnes) », dans « Chronique archéologique », éd. O. Aurenche, *Syria* 67, 1990, p. 442-449.
- 1990, Y. CALVET, « Un barrage antique à Ras Shamra », *Actes du colloque "Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué" Damas 1987*, éd. B. Geyer, BAH CXXXVI, Paris, p. 487-499.
- 1991, RSO VI = *Ras Shamra-Ougarit VI : Arts et industries de la pierre*, sous la direction de M. Yon, ERC, Paris.
- 1991, C. ELLIOTT, « The Ground Stone Industry », *RSO VI*, p. 9-99.
- 1991, O. DESCHESNE, J. CONNAN & D. DESSERT, « L'origine des bitumes archéologiques de Ras Shamra », *RSO VI*, p. 101-126.
- 1991, M. YON, « Stèles de pierre », *RSO VI*, p. 273-344.
- 1991, Y. CALVET & B. GEYER, « Antike Tallsperrren in Syrien », *Historische Tallsperrren II*, Stuttgart, p. 195-236, 283.
- 1992, M. YON, « Ugarit : the Urban Habitat. The Present State of the Archaeological Picture », *BASOR* 286, 1992, p. 19-34.
- 1992, Y. CALVET & B. GEYER, *Barrages antiques de Syrie*, CMO 21, Lyon.
- 1994, RSO X = O. CALLOT, 1994, *Ras Shamra-Ougarit X : La tranchée « Ville sud »*. *Études d'architecture domestique*, ERC, Paris.
- Sous presse, M. YON et O. CALLOT, « L'habitat à Ougarit à la fin du Bronze Récent », in *Colloque international "La Maison syrienne"*, IFAPO, Damas 1992, éd. C. Castel, à paraître BAH, Paris.

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES EN EAU DANS LA RÉGION D'UGARIT

Yves CALVET et Bernard GEYER

La constance de l'approvisionnement en eau a toujours été un des soucis premiers des cités implantées sur le littoral méditerranéen. C'est particulièrement vrai pour la Méditerranée orientale où les saisons bien tranchées et l'irrégularité des précipitations ont pour conséquence des ressources en eau souvent trop aléatoires. La cité d'Ougarit n'a pas échappé à cet état de fait. Son développement, une partie de sa puissance, reposaient sur la capacité de ses habitants à assurer un approvisionnement sinon régulier, au moins minimal, même et surtout durant la saison sèche ¹.

Le climat de cette région de la Syrie littorale est typiquement méditerranéen. Cela signifie avant tout l'existence de deux saisons principales bien marquées, l'une sèche estivale, l'autre humide hivernale. Les précipitations ², relativement abondantes (813,5 mm par an en moyenne) grâce à la présence de reliefs qui barrent l'horizon à l'est (voir ci-dessous et *fig. 1*), sont assez mal réparties dans l'année. La saison humide, qui débute vraiment en novembre pour se terminer en avril, totalise près de 85 % des précipitations. L'été est donc peu arrosé (juin, juillet et août représentent moins de 2 % du total) et ne connaît guère que des orages, parfois violents (jusqu'à plus de 50 mm en un épisode pluvieux).

Les températures sont, elles aussi, marquées par la proximité de la Méditerranée. Douces en hiver (11,4° C en moyenne en janvier), élevées mais non excessives en été (27,2° C en moyenne en août), elles gardent un caractère tempéré qui limite la sécheresse climatique et biologique, encore atténuée par une humidité atmosphérique élevée (73 % en juillet). Toutefois, cette relative douceur – bénéfique en été en ce qu'elle limite l'évapotranspiration et donc, d'une part les pertes en eau, d'autre part le déficit hydrique –, est plus contraignante en hiver dans la mesure où, dans les régions de basse altitude qui nous occupent ici, la neige est totalement absente et ne peut donc pas contribuer à la recharge des nappes phréatiques.

1. Le thème de cette communication est celui des ressources en eau de l'ancienne ville d'Ougarit, c'est-à-dire que nous n'aborderons pas certains problèmes déjà évoqués lors d'autres rencontres ou dans des publications, comme les installations hydrauliques des maisons (Calvet 1981 ; Calvet & Geyer 1987) ou des palais d'Ougarit (Calvet 1990), la question de l'évacuation des eaux usées, etc. De même, nous ne ferons que mentionner le pont-barrage du Nahr ed-Delbé qui a été présenté à plusieurs reprises (Calvet 1990, Calvet & Geyer 1991 et 1992...). Il faut désormais en achever la fouille afin d'apporter des éléments nouveaux.

2. Les chiffres relatifs au climat concernent la ville de Lattaquié, distante d'une dizaine de kilomètres ; ils sont tirés de Traboulsi 1981.

Les bassins-versants des cours d'eau qui encadrent Ras Shamra ne sont pas très étendus. Le nahr Chbayyeb au nord, le nahr ed-Delbé au sud du site drainent une surface totale qui ne dépasse guère 25 km². Comme la plupart des organismes côtiers, ils sont courts (11 km pour le premier, 8,7 km pour le second) et pentus. Ils dévalent les pentes du plateau de Bahlouiyé (*Fig. 1*), à l'est du site, longent celui-ci et vont se jeter en un cours commun (nahr al-Faydh) dans la baie de Minet el-Beida.

L'ensemble du secteur drainé peut être divisé en deux grandes zones.

La première, délimitée à l'est par le plateau de Bahlouiyé, ancien glaciaire disséqué qui s'abaisse doucement et régulièrement du nord-nord-est vers le sud-sud-ouest (Sanlaville 1979), correspond aux pentes ouest du plateau, entre 200 m et 50 m d'altitude, pentes taillées presque exclusivement dans des marnes et des marno-calcaires paléogènes, secondairement crétacés (Ponikarov 1968). Les sols y sont relativement pauvres, peu développés, victimes d'une longue érosion provoquée par la mise en valeur quasi systématique de toute cette région. La topographie est assez régulière, depuis la surface sommitale de l'ancien glaciaire jusqu'au piémont, entrecoupée seulement de témoins des anciennes surfaces d'aplanissement qui s'abaissent par paliers jusque vers 80-85 m. Plus bas, la topographie s'abaisse régulièrement jusqu'à la mer.

Vers 50 m d'altitude débute la seconde des deux zones. Elle correspond à la partie basse du piémont et, surtout, à la plaine littorale large ici d'environ 4 km. Les marnes et les marno-calcaires sont toujours présents (ils réapparaissent dans la baie de Minet el-Beida), mais ils sont ici recouverts par une formation marine quaternaire, généralement des grès marins d'épaisseur faible (2 à 3 m en moyenne), très altérés en surface et couronnés d'un sol rougeâtre qui permet de les repérer aisément (Sanlaville 1979). La transition entre les deux zones, et notamment le contact entre roches marneuses et grès marins, nous sont masqués par une nappe de sédiments colluviaux et alluviaux peu épais qui n'interviennent que modérément dans l'hydrologie locale.

Cette hydrologie dépend avant tout, en effet, des conditions climatiques et de la présence, d'une part des roches marneuses, d'autre part des grès marins. Du climat dépendent les quantités d'eau précipitées et l'occurrence des précipitations, donc le potentiel de ressources en eau. On sait que la saison humide est relativement longue et que la sécheresse n'est jamais totale, mais le déficit hydrique estival est lourd de conséquences car les trop faibles quantités précipitées ne peuvent en aucun cas compenser les pertes par évapotranspiration et par ruissellement. Seules les eaux infiltrées dans le substratum peuvent pallier ce déficit. Or cette infiltration dépend directement de la nature lithologique du substratum. Les conditions locales ont créé, à Ougarit, un contexte relativement favorable. Les eaux précipitées sur les pentes du plateau, du fait des effets de l'ascendance orographique des masses d'air, tombent sur un substrat marneux qui autorise peu l'infiltration. Le ruissellement de surface est prédominant, sur des pentes relativement régulières : les eaux vont, au pied des versants, pénétrer les dépôts marins poreux et y créer une nappe phréatique.

La nappe phréatique a pu être observée sur le site et à la périphérie du tell (*Fig. 2*). Sur le site, un seul puits antique est encore suffisamment dégagé pour permettre de suivre les fluctuations de cette nappe (Calvet et Geyer 1987) : il est situé dans la partie méridionale de la tranchée « Sud acropole » (*Fig. 3* et *4*). Les autres, plus ou moins comblés, nécessiteront un dégagement sur plusieurs mètres avant d'arriver au niveau phréatique. Deux puits modernes ont également pu être observés, creusés dans la partie sud du tell, dans les jardins de Saï : le premier est encore implanté sur la surface du tell, le second déjà sur la pente de bordure.

A la périphérie du tell, on a fait trois types d'observations :

- sur les périodes d'écoulement des cours d'eau : elles sont très importantes en tant que telles et elles nous renseignent sur l'état de la nappe (les écoulements à l'étiage étant largement dépendants de celle-ci) ;
- sur les périodes de fonctionnement des sources : seules deux des trois sources observées par Weulersse (1940) sont encore repérables, celle de 'Ayn al-Borj et celle de Mqaté (*Fig. 5* et *6*) ;
- sur le niveau de la nappe dans les puits creusés à la périphérie du tell.

La nappe est donc contenue dans les sédiments marins, poreux. Son plancher est constitué par les marnes paléogènes imperméables. Les observations réalisées sur place nous ont permis de nous faire une idée de son fonctionnement.

Après la saison sèche, la recharge de la nappe se fait assez lentement. Dans le contexte actuel où l'irrigation s'est fortement développée, notamment grâce aux pompes à moteur, et où la nappe est très exploitée, sources et cours d'eau ne sont plus pérennes. Les cours d'eau ne le sont sans doute plus depuis fort longtemps ; quant aux sources, elles coulaient encore tout au long de l'année il y a moins de trente ans. La ponction pour l'irrigation est donc très importante.

Actuellement, sources et cours d'eau reprennent leur activité à peu près simultanément, vers la fin de l'année, et donc avec un retard certain sur le début de la saison des pluies : les premières précipitations d'automne ne sont pas suffisamment efficaces pour assurer des écoulements autres que très temporaires, elles bénéficient surtout aux nappes dont elles assurent la recharge. Durant l'hiver et le printemps, la fourniture en eau est assurée sans difficulté : il est vrai que les ponctions pour l'irrigation sont alors nulles ou faibles. C'est vers la fin du printemps que la situation s'inverse : la nappe baisse rapidement du fait d'une moindre fourniture en eau en amont et de l'augmentation des besoins pour l'irrigation. Mais si sources et cours d'eau tarissent, la situation, même de nos jours, n'est jamais dramatique. L'observation des niveaux de la nappe dans les puits nous a montré que même à l'automne, peu avant la fin de la saison sèche – donc au moment le plus critique de l'année –, l'eau phréatique restait disponible, bien qu'en quantités réduites. Certes, l'aquifère lui-même n'est pas épais (généralement entre 3 et 4 m), mais les observations réalisées impliquent qu'il continue à fournir de l'eau en fin de période sèche. Le rendement étant alors faible malgré tout, la base des puits est creusée dans les marnes afin de constituer dans ce substratum un réservoir, imperméable par définition. Ce principe est appliqué systématiquement, semble-t-il, dans les puits récents ; il avait déjà été mis en pratique dans l'antiquité puisque le puits de la tranchée « Sud acropole » présente le même type d'aménagement (*Fig. 7*).

Nous ne savons pas quels étaient les besoins en eau d'Ougarit au II^e millénaire, ni ce qu'étaient exactement les ressources disponibles. Si l'on admet un contexte climatique à peu près équivalent à l'actuel, on peut tabler sur une période plus longue de fonctionnement des cours d'eau. En effet, la végétation et, en tout cas, les sols étaient moins dégradés qu'aujourd'hui et assuraient donc une meilleure infiltration des eaux précipitées. Mais même dans ce cas, le débit à l'étiage ne pouvait être suffisant pour assurer les besoins de la cité. L'approvisionnement ne pouvait reposer que sur les eaux phréatiques. Le nombre de puits repérés dans les secteurs fouillés de la ville est tout à fait éloquent. Nous y reviendrons plus loin. Là aussi, les observations réalisées sur les puits périphériques nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de la nappe. Celle-ci s'écoule lentement dans les grès marins de l'est-sud-est vers l'ouest-nord-ouest (*Fig. 3*). La topographie du plancher de la nappe, c'est-à-dire de la surface des marnes paléogènes, est évidemment d'une grande importance, mais tout porte à croire que, conformément à l'avis émis par P. Sanlaville (1979) pour les dépôts marins de la région, ce plancher est ici aussi affecté « d'une pente douce et régulière ». On peut, pour l'instant, considérer que l'accessibilité à la nappe était à peu près la même dans toute la cité et que cette accessibilité ne présentait guère de difficultés puisque, même en période de fortes contraintes (fin de saison sèche et contexte d'irrigation à grande échelle par moto-pompes, d'où un toit de la nappe très bas), des puits de 15 à 20 m de profondeur auraient été suffisants pour assurer la continuité de l'alimentation en eau.

Les aménagements

Les puits

Le moyen d'approvisionnement le plus commode est donc le puits qui permet d'avoir l'eau sur place, sur le lieu même de son utilisation. C'est la raison pour laquelle il en existe sinon dans toutes les maisons, du moins à proximité immédiate de la plupart d'entre elles. La densité des puits sur le tell d'Ougarit est considérable, surtout dans les zones d'habitat (*Fig. 8*).

L'inventaire systématique n'est possible que pour certaines zones fouillées ou réétudiées récemment : Palais royal et édifices voisins (annexes sud-est, dépendances nord, zone d'habitat nord,

« Palais sud »), fouilles des régions « Centre de la ville » et « Sud-Centre », tranchée « Ville sud ». Dans les autres secteurs anciennement fouillés de la ville, de nombreux puits ont été repérés mais beaucoup ne sont plus visibles aujourd'hui. Il faudrait dégager à nouveau les ruines pour pouvoir les observer. En effet un puits se repère, plus ou moins facilement, lorsque sa margelle est encore en place ; mais, dans de nombreux cas, elle a disparu et le haut de la partie construite du puits, ainsi fragilisé, s'est effondré ; il est alors difficile de distinguer les puits des puisards (Calvet et Geyer 1987). La quasi-totalité des puits du tell a été retrouvée comblée. Seuls quelques-uns sont encore vides sur quelques mètres, mais, sauf dans le cas du puits de la zone « Sud acropole » évoqué plus haut, l'on n'y observe que la partie construite, sans pouvoir atteindre le niveau phréatique et encore moins le volume de stockage situé au-dessous.

Les puits semblent peu nombreux dans les bâtiments publics d'Ougarit, mais leur nombre est beaucoup plus important dans les zones d'habitat (*Fig. 3*). L'exemple de la tranchée « Ville sud » est significatif à cet égard. Sur une surface de plus de 5000 m², 18 puits ont été repérés (*Fig. 8*) ; il est possible qu'il y en ait eu davantage, non visibles aujourd'hui. Dans le dernier état de la ville d'Ougarit, presque tous se situent dans des maisons ; seuls trois sont accessibles depuis des lieux publics. Certaines maisons n'ont pas de puits. Nous renvoyons à l'analyse détaillée de ces aménagements par Olivier Callot (1994, p. 153-160).

Si le nombre de puits attesté dans la tranchée « Ville sud » sert de base moyenne, on peut en imaginer plusieurs centaines sur l'ensemble du site. Tous n'ont peut-être pas servi en même temps, et certains ont pu être abandonnés ou comblés dès l'antiquité, pour des raisons diverses (pollution, effondrement, insuffisance de l'approvisionnement, etc.). Il faut aussi envisager que certains quartiers aient été moins richement dotés en puits, pour des raisons diverses : impossibilité pour les occupants de faire effectuer des forages coûteux, situation malheureuse de leurs habitations au-dessus d'un endroit où la topographie locale présenterait un obstacle à la nappe, etc.

Le fonctionnement des puits d'Ougarit a pu être étudié grâce à l'exemple de celui de la tranchée « Sud acropole » (voir ci-dessus, et *fig. 7*). En effet, il était dégagé sur une hauteur suffisante pour en permettre une description partielle, même s'il est comblé dans sa partie inférieure. Aujourd'hui, on peut l'observer sur une hauteur de 8,60 m, sous la margelle qui culmine à 19,30 m. La partie supérieure est tapissée de petits moellons, sur 4,50 m de hauteur ; le diamètre, qui n'est que de 0,70 m en haut, atteint 1,10 m au bas de la partie construite. Au-dessous, le puits est creusé dans le niveau aquifère supérieur, épais d'1,65 m, puis, plus profondément, dans la couche de marnes imperméables qui constitue le réservoir, dans lequel s'écoule l'eau issue du niveau aquifère. En mai 1986, la nappe phréatique se trouvait à 10,82 m d'altitude absolue. C'est de là que l'on puisait dans l'antiquité à l'aide de seaux attachés à une corde. Il reste possible que le puits ait été creusé plus profondément, afin d'atteindre un deuxième niveau phréatique sous la couche de marnes. Seul le dégagement de l'ouvrage sur toute sa hauteur permettrait de vérifier ce point, à condition que la nappe phréatique soit suffisamment basse pour autoriser un tel travail.

Pour effectuer l'entretien du puits et permettre à un homme de descendre, des cavités diamétralement opposées sont creusées dans les parois, à intervalles réguliers, tous les cinquante centimètres. Celui-ci s'agrippait ainsi, des mains et des pieds, soit aux moellons dans la partie supérieure, soit à ces cavités dans la partie creusée dans la roche.

La récupération des eaux de pluie et de ruissellement

Lors de la saison humide, les précipitations peuvent être abondantes sur le littoral syrien. Les eaux ruisselant alors sur les toits des maisons et sur la surface du sol d'Ougarit étaient, pour l'essentiel, évacuées vers des puisards. Elles n'étaient donc pas utilisables directement, mais contribuaient à alimenter la nappe phréatique. Il faut cependant signaler qu'une bonne partie de ces eaux de précipitations ruisselait en surface et s'écoulait vers la mer sans être récupérée. Dans le cas particulier de la zone du Palais royal (*Fig. 3*), ces eaux se déversaient en partie dans un système d'égout collecteur (*Fig. 10 et 11*) où elles se mêlaient à des eaux usées, avant de se déverser dans le nahr Chbayyeb au nord du tell.

L'eau déversée sur les toits lors des précipitations s'évacuait directement dans les rues par des gargouilles, ou bien, ce qui était sans doute le cas le plus fréquent au Bronze Récent, elle était dirigée dans des tubulures de terre cuite en direction des rues, des puisards ou de l'égout collecteur. Dans

quelques cas cependant, elle était conservée dans des récipients disposés au bas de canalisations verticales faites de vases emboîtés (Yon, Lombard & Renisio 1987, p. 51, fig. 32-33), ou ingénieusement guidée dans des canalisations en pierre vers le puits le plus proche, contribuant ainsi à alimenter la citerne de stockage creusée au fond de ce puits : le cas a été mis en évidence (*Fig. 12*) dans la maison A de l'îlot VI de la tranchée Ville sud (*cf.* Callot 1983, p. 14, fig. 4).

Aménagements créés sur les cours d'eau

Les cours d'eau qui encadrent le tell sur presque tout son pourtour constituaient pour les habitants d'Ougarit, et même pour les habitants du site depuis l'époque néolithique, une ressource simple et d'exploitation facile. Ils pouvaient recueillir l'eau courante et la transporter à l'endroit de l'habitat dans des récipients. De même les trois sources qui jaillissaient à proximité pouvaient être utilisées de façon identique. Elles étaient sans aucun doute pérennes dans l'antiquité et leur exploitation ne nécessitait pas d'aménagement particulier. Mais, le système des puits était de beaucoup le plus commode, du fait de sa proximité avec les lieux d'utilisation, et le plus sûr en toutes circonstances, notamment en périodes de troubles.

Le problème principal reste le caractère non permanent des cours d'eau. S'il est vrai que les moyens techniques antiques ne permettaient pas d'abuser, comme aujourd'hui, de ces ressources, il n'en demeure pas moins que les étiages devaient priver les habitants du voisinage d'Ougarit d'une partie importante de cet élément indispensable à leur vie quotidienne.

L'idée leur est sans doute venue très tôt de constituer des réserves, en barrant les cours d'eau. Des barrages de fortune d'abord, en matériaux légers, impossibles évidemment à retrouver aujourd'hui, puis des aménagements plus durables, par exemple celui qui consiste à utiliser les piles d'un pont comme support d'un barrage-poutrelles temporaire. Nous ne revenons pas sur l'aménagement retrouvé au sud du tell, sur le nahr ed-Delbé (*Fig. 3 et 13*). Son existence, sa localisation et son fonctionnement ont été déjà évoqués par ailleurs. Et il n'est pas possible d'en dire plus pour le moment, tant que la fouille de l'ouvrage dans son ensemble n'est pas achevée.

Barrer un cours d'eau sert non seulement à constituer une réserve, sinon permanente, du moins retardant l'étiage, mais encore à pratiquer des dérivations, pour un usage ou un stockage de l'eau aux endroits où elle ne coule pas naturellement. Une prospection attentive le long des deux cours d'eau de Ras Shamra laisse espérer des résultats à cet égard. La réserve d'eau constituée par les lacs de barrage peut contribuer, dans une certaine mesure, à recharger par infiltration la nappe phréatique ; mais cet effet n'est envisageable que si l'aménagement est situé largement en amont de l'endroit où est sollicitée cette nappe. Barrer un cours d'eau comme le nahr ed-Delbé au droit du tell ne peut, en réalité, recharger la nappe phréatique que plus loin en aval, c'est-à-dire en aucun cas sous les constructions érigées sur le tell d'Ougarit, contrairement à ce que nous avons proposé précédemment (Calvet 1990, p. 491). Seules quelques zones situées à l'extrême sud-ouest du tell ont peut-être pu en bénéficier. La fonction de ces réserves d'eau reste hypothétique : irrigation, ressource d'appoint ? Il reste certain qu'elles ont permis de retarder les étiages, bien qu'elles n'aient pu sans doute subsister sur toute l'année.

Ougarit occupe une situation privilégiée et bénéficie d'une ressource inépuisable, grâce à sa nappe phréatique. Celle-ci est alimentée, à hauteur de la ville, en permanence, y compris pendant la saison sèche. La nature du sous-sol est parfaitement adaptée à une exploitation par puits. La nappe est peu profonde ; le niveau phréatique, facile à atteindre, repose sur une couche de marnes imperméables assez épaisse pour que l'on creuse un réservoir où se concentre l'eau.

Les nombreux puits du tell constituaient une ressource assurément permanente. Même si les réservoirs des puits sont fortement sollicités, il est sûr qu'ils se remplissent à nouveau, l'opération étant toutefois plus longue pendant la saison sèche. Les observations que nous avons réalisées en 1984, 1986 et 1992 ont montré que, même à l'heure actuelle où la nappe est sollicitée par des pompes intenses, elle se renouvelle constamment. En début d'automne, son alimentation est moindre et son niveau est beaucoup plus bas, mais elle reste parfaitement exploitable. A plus forte raison l'était-elle dans l'antiquité.

Comme on l'a déjà signalé, les sources qui jaillissaient directement de la nappe phréatique à la périphérie du tell étaient sans doute pérennes dans l'antiquité. C'est la surexploitation des eaux souterraines qui les tarit à présent, durant l'été, mais il ne s'agit que d'un simple abaissement de la nappe phréatique et non de son assèchement. Les cours d'eau ne constituent qu'un appoint et, s'ils sont largement exploités, ils ne le sont bien sûr que pendant la saison humide et au début de la saison sèche.

L'étude des ressources en eau d'Ougarit nécessite encore de nombreuses observations et analyses. Sur le tell, il est nécessaire de repérer topographiquement le plus grand nombre de puits pour en étudier la densité par rapport à l'habitat, ainsi que le moment où ils ont été en service. L'observation du niveau de la nappe devrait être effectuée, à la suite de la fouille d'un certain nombre de puits qui peuvent être explorés sans trop de difficultés ni de danger. A la périphérie du tell, il faut effectuer le repérage des puits récents et modernes et analyser leur paroi, lorsqu'ils ne sont pas comblés. Une étude des ressources phréatiques de la ville antique est à ce prix.

Tels seront nos objectifs lors des prochaines campagnes de terrain à Ougarit.

Maison de l'Orient (Université Lyon 2 - CNRS).
Y. C., UMR 9969 Institut F.-Courby
B. G., URA 913 GREMO

Les figures 1, 2, 3, 7 ont été remises au net par Yves Montmessin, les figures 8, 9 et 12 par Olivier Callot. Nous les remercions de leur aide.

Ouvrages cités

- CALLOT (Olivier), 1983, *Une maison à Ougarit, Étude d'architecture domestique, Ras Shamra-Ougarit I*, ERC, Paris.
- CALLOT (Olivier), 1994, *La tranchée « Ville sud ». Études d'architecture domestique, Ras Shamra-Ougarit X*, ERC, Paris.
- CALVET (Yves), 1981, « Installations hydrauliques d'Ougarit », *L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche Orient*, I, J. Métral & P. Sanlaville dir., TMO 2, Lyon, p. 33-48.
- CALVET (Yves), 1990, « Un barrage antique à Ras Shamra », in *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué : approche pluridisciplinaire des modes de culture avant la motorisation en Syrie*, Colloque Damas 1987, B. Geyer dir., BAH 86, Paris, p. 487-499.
- CALVET (Yves) & GEYER (Bernard), 1987, « L'eau dans l'habitat », *Ras Shamra-Ougarit III, Le centre de la ville, 38^e-44^e campagnes (1978-1984)*, M. Yon dir., ERC, Paris, p. 129-156.
- CALVET (Yves) & GEYER (Bernard), 1991, « Antike Talsperren in Syrien », *Historische Talsperren II*, Stuttgart : Wittwer, p. 195-236 et 283.
- CALVET (Yves) & GEYER (Bernard), 1992, *Barrages antiques de Syrie*, CMO 21, Lyon.
- PONIKAROV (V.P.), 1968, *The geological map of Syria - scale 1:50000, 1-36-XXIV-4b,d ; 1-37-XIX-3c*, Techno-export, Damas.
- SANLAVILLE (Paul), 1979, « Étude géomorphologique de la basse-vallée du nahr el Kébir », in P. Sanlaville (éd.), *Quaternaire et préhistoire du nahr el Kébir septentrional*, CMO 9-CNRS, Paris, p. 7-28.
- TRABOULSI (Myriam), 1981, *Le climat de la Syrie : exemple de dégradation vers l'aride du climat méditerranéen*, thèse de 3^e cycle, Université Lyon 2, 477 pages.
- WEULERSSE (Jacques), 1940, *Les pays des Alaouites*, Arrault, Tours.
- YON (Marguerite), LOMBARD (Pierre) & RENISIO (Margo), « L'organisation de l'habitat, les maisons A, B et E », *Ras Shamra Ougarit III, Le centre de la ville, 38^e-44^e campagnes (1978-1984)*, M. Yon dir., ERC, Paris, p. 11-128.

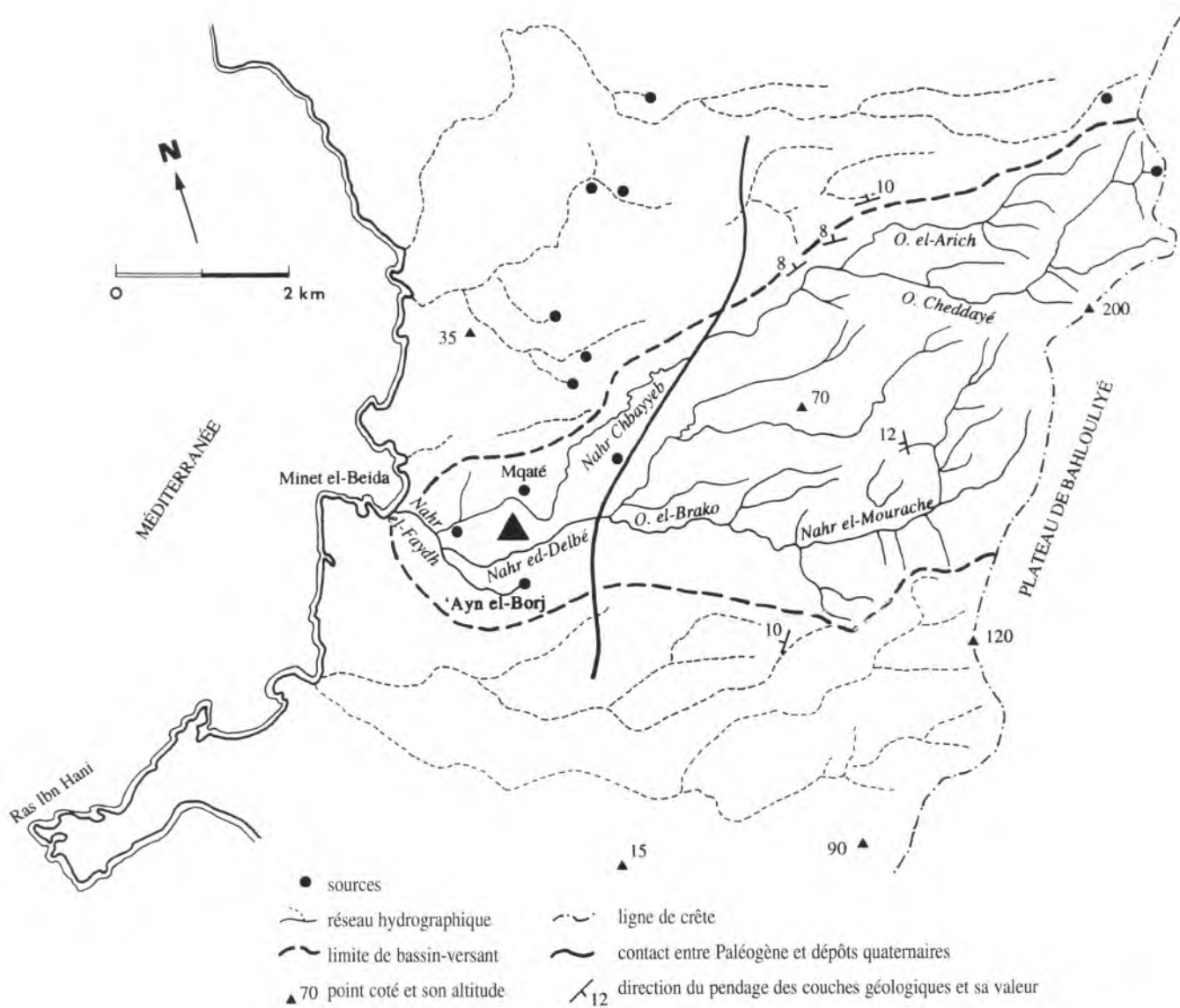


Figure 1. La région d'Ougarit : le réseau hydrographique.

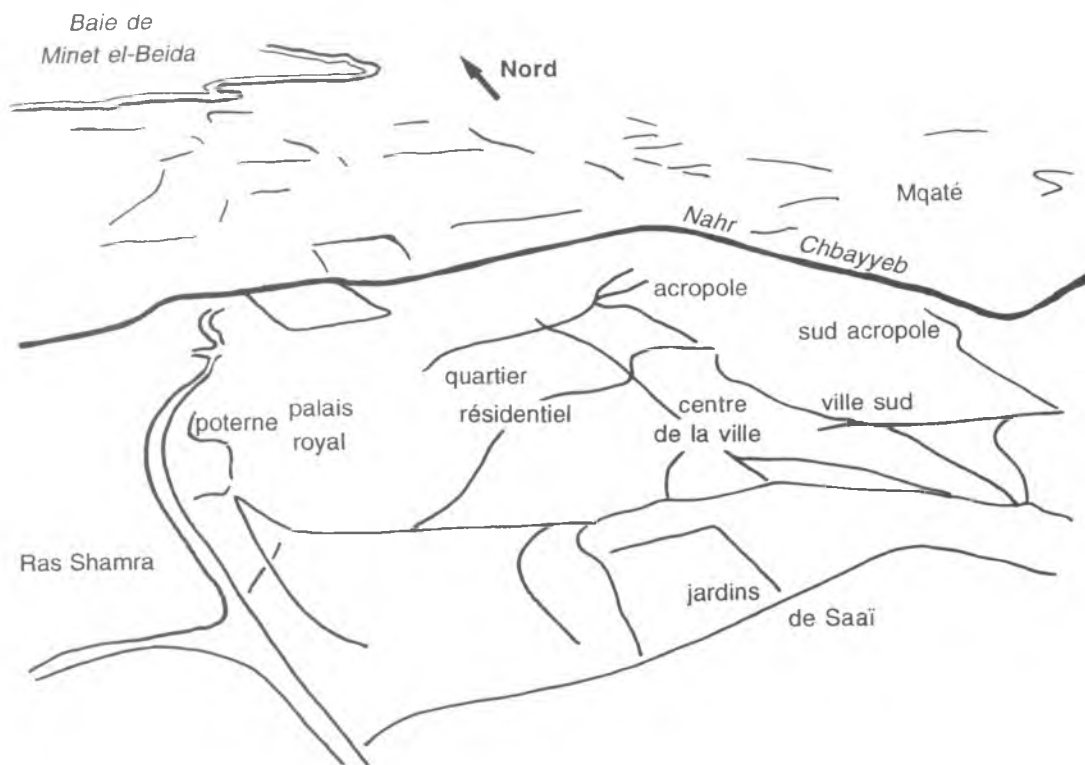


Figure 2. Vue aérienne et schéma du site de Ras Shamra-Ougarit, vers le nord-est (photo Abd el-Ghafour 1992).

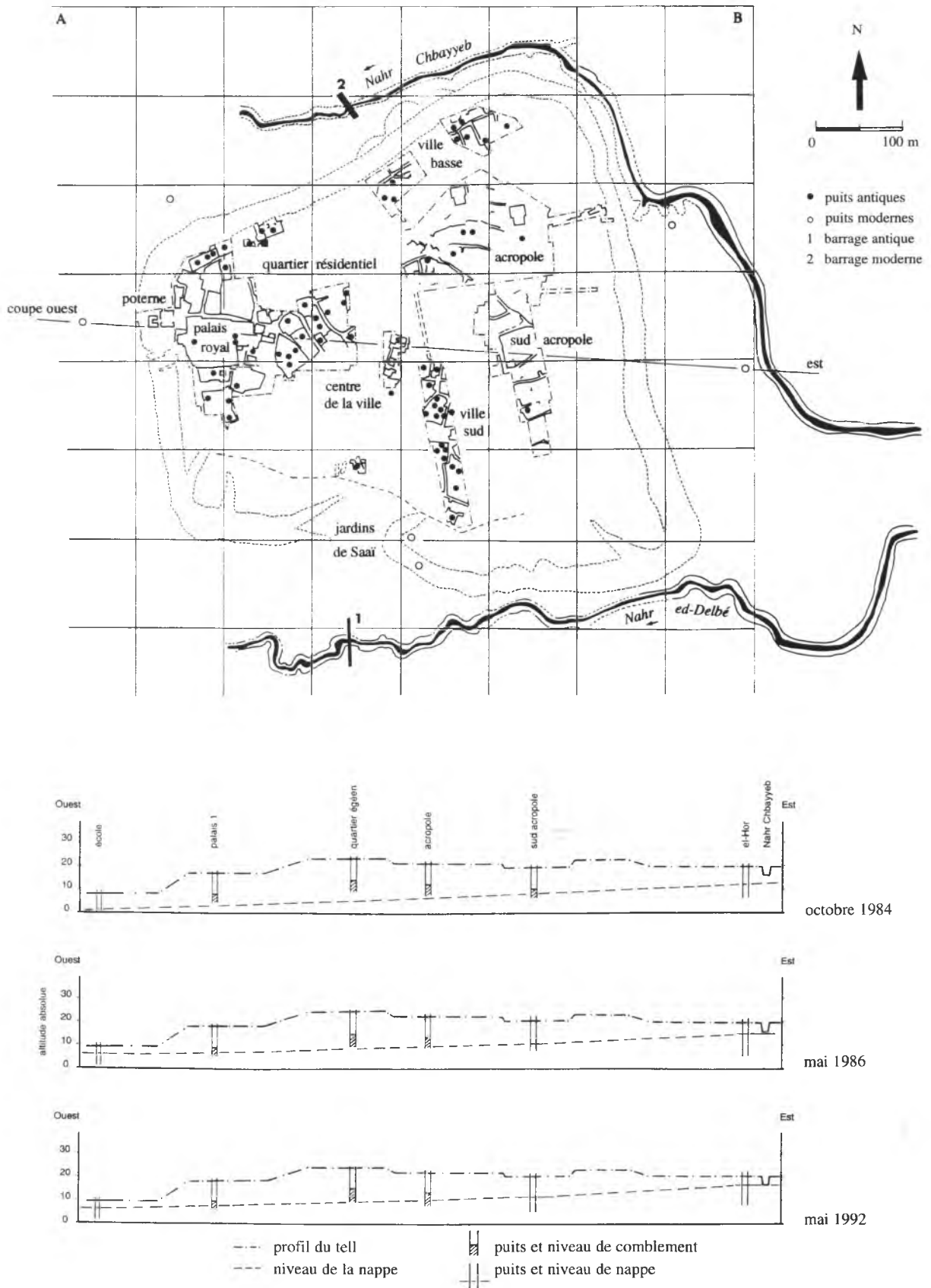


Figure 3. Le plan du tell de Ras Shamra, avec les zones dégagées de 1929 à 1989, et coupe ouest-est sur les puits antiques et modernes à trois époques différentes.



Figure 4. Puits de la tranchée « Sud acropole » (mai 1986).



Figure 5. La source de 'Ayn al-Borj (mai 1992).



Figure 6. La source et la carrière de Mqaté (mai 1984).

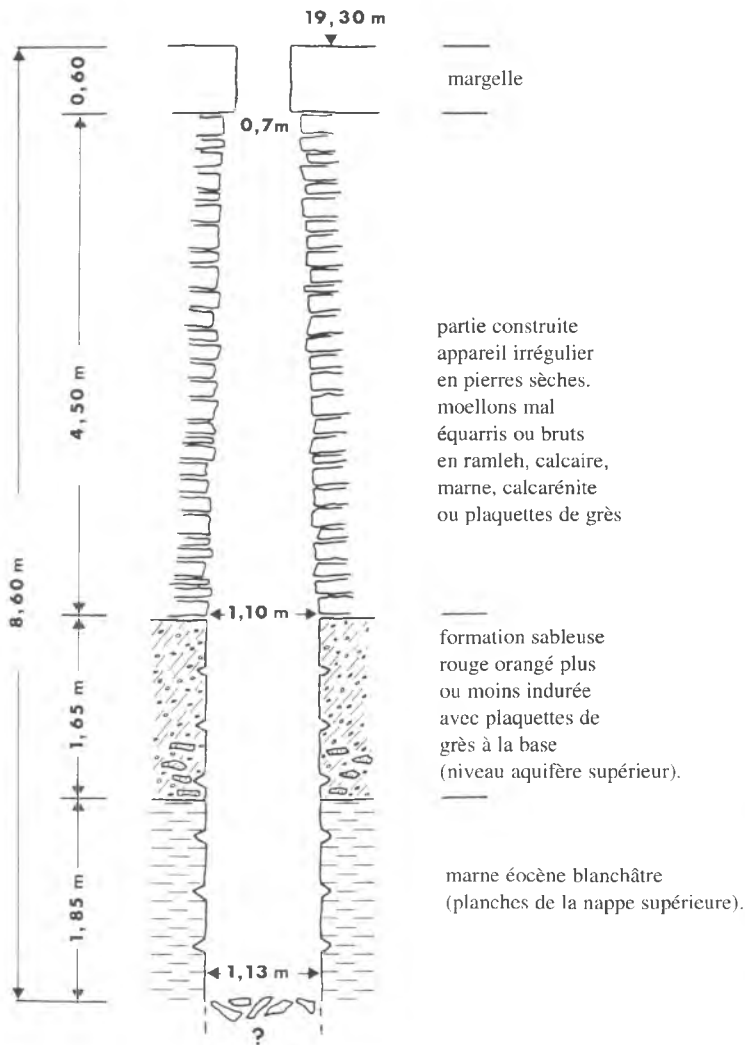
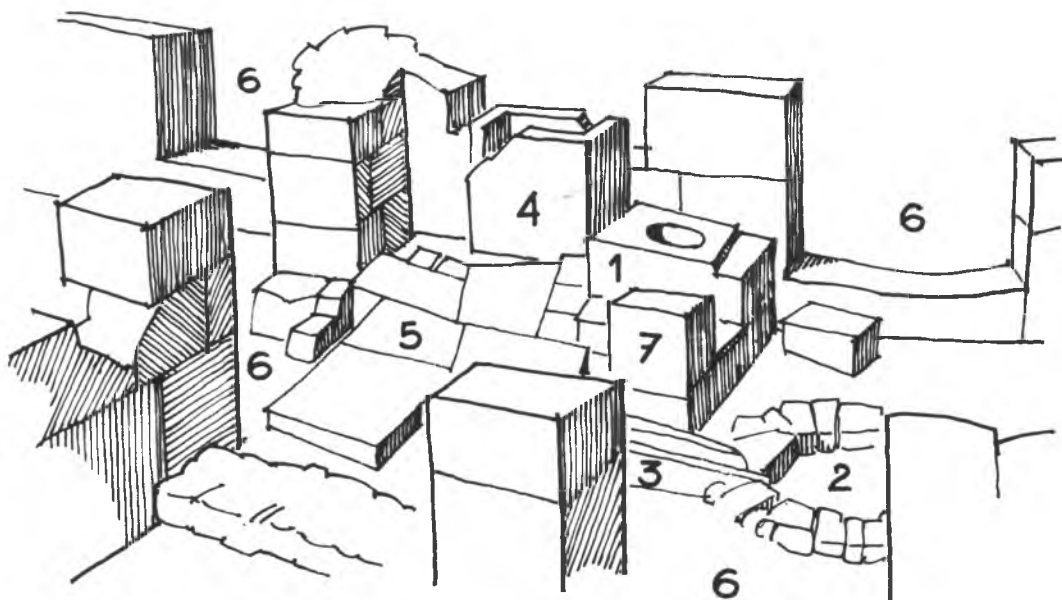


Figure 7. Puits de la tranchée « Sud acropole »
(Calvet & Geyer 1987, p. 132, fig. 2).

- puits
- ▲ « puisards »
- auges
- bassins
- canalisations



Figure 8. Les installations hydrauliques de la
tranchée « Ville sud » ; en grisé, les îlots construits
(Callot 1994, p. 371, fig. 271).



1. Puits
2. Puisard
3. Canalisation
4. Auge
5. Dallage
6. Porte
7. Pilier

Figure 9. Photographie et schéma des aménagements hydrauliques de la « maison de Rasapabou » (octobre 1979 ; cf. Calvet 1981, p. 38-40).



*Figure 10. Égout collecteur du Palais royal ;
à droite, une rigole d'évacuation raccordée à l'égout (mai 1986).*



Figure 11. Égout collecteur vu de l'intérieur (mai 1986).

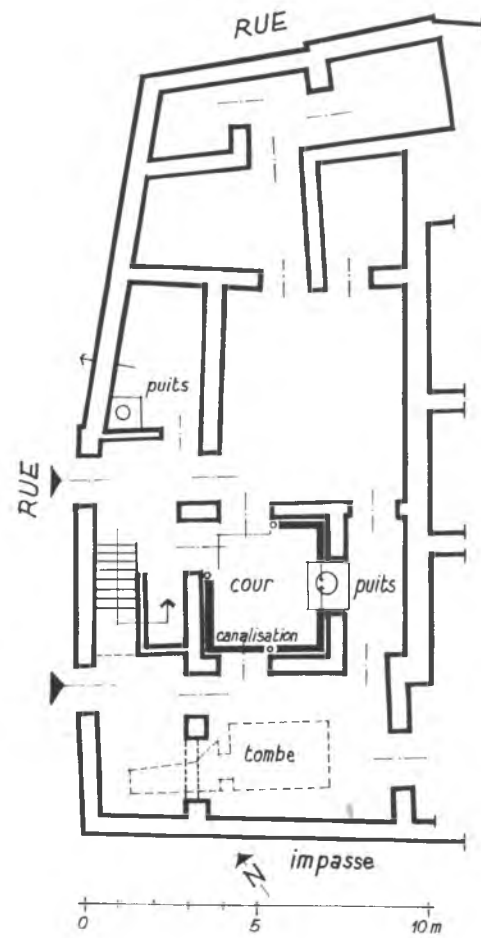


Figure 12. Aménagements hydrauliques dans la maison A de l'îlot VI de la tranchée « Ville sud »
(Callot 1983, p. 14, fig. 4).



Figure 13. Pile du pont-barrage du nahr ed-Delbé, vue de l'aval (mai 1992).

LE PALAIS ROYAL D'UGARIT

Premiers résultats d'une analyse systématique

Jean-Claude MARGUERON

La recherche que je veux présenter à ce colloque n'est pas achevée ; d'emblée il me faut m'en excuser et surtout définir mon propos en rappelant les circonstances qui l'ont vu naître et se développer.

Au point de départ on trouve une réflexion sur le palais d'Ougarit tel que C. F.-A. Schaeffer l'avait dégagé ; c'est sur l'invitation du fouilleur que j'ai eu mon premier contact à l'automne 1965 avec ce site et ses monuments en raison des recherches que je conduisais alors sur l'architecture palatiale proche-orientale ; j'y fis par la suite plusieurs séjours avant de renoncer à inclure son palais dans ma thèse parce que celle-ci prenait une importance trop grande et que je désirais alors la limiter au monde mésopotamien proprement dit ¹.

Cependant, parce que de 1974 à 1976, j'ai assumé la direction de la Mission de Ras Shamra et de deux campagnes sur le terrain, j'ai poursuivi cette réflexion en passant de nombreuses heures dans le palais ; certaines de ces recherches ont trouvé un début d'expression dans un article de *Ktèma* sur les ateliers dans les palais ² et dans des communications présentées aux colloques de Rome (1984) sur certains aspects de l'architecture palatiale syrienne ³ et de Strasbourg (1985) sur une présentation générale des palais syriens ⁴ ; en renonçant à assumer la direction de cette mission, simplement parce que je désirais revenir sur l'Euphrate où je voyais mon terrain d'élection, j'ai accepté, à la demande des autorités archéologiques de l'époque, de publier le grand palais royal qui n'avait, sous la direction précédente, connu que des publications préliminaires ⁵.

La direction de la Mission est assurée depuis 1978 par Mme M. Yon ; dans son équipe O. Callot a engagé une analyse architecturale systématique des fouilles anciennes ; sa quête lui a permis de comprendre que le palais de la période finale était un ensemble complexe et pas seulement le bâtiment présenté par C. F.-A. Schaeffer comme le palais ⁶.

1. Le résultat de cette recherche a été donné dans J. Margueron, *Recherches sur les palais mésopotamiens de l'âge du bronze*, Geuthner, Paris 1982.

2. « Existe-t-il des ateliers dans les palais orientaux de l'âge du Bronze ? », *Ktèma* IV, 1979, p. 3-25, pl. I-VI, fig. 1-8.

3. « Palais mésopotamiens et palais syriens de l'âge du Bronze : premiers éléments d'une analyse comparative », Rome 26-28 avril 1984, Colloque "*Mari, Ébla, Ugarit : Rapports, problèmes, perspectives*".

4. « Les palais syriens à l'âge du bronze » in *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, Actes du colloque de Strasbourg, 19-22 juin 1985, éd. E. Lévy, Brill, 1987, p. 127-158, 13 fig.

5. *Ugaritica* IV, 1962, p. 1-150.

6. O. Callot, « La région nord du palais royal d'Ougarit », *CRAI* nov.-déc. 1986, p. 735-755.

Le moment a semblé venu en 1989 pour engager la publication définitive du palais. Compte tenu de l'expérience acquise par O. Callot dans l'analyse de l'architecture d'Ougarit, une étude en commun a alors été décidée. Une première prise de contact de la nouvelle équipe avec le monument a été réalisée au printemps 1989 ; en juin 1992, quelques journées ont permis de définir les modalités de l'approche analytique. Au printemps 1993, une première campagne d'une quinzaine de jours a montré ce qu'il était possible d'obtenir à partir de la méthode d'investigation précédemment définie. A l'occasion de ce colloque sur la ville d'Ougarit au Bronze Récent, je voudrais rendre compte aujourd'hui des premiers résultats, parce qu'il me semble que ceux-ci sont déjà suffisants pour donner une vue nouvelle de ce monument.

Objectifs et méthodes de l'opération

Le premier objectif est de présenter une analyse du monument aussi poussée qu'il est possible à partir de la documentation dont nous disposons. Cette réserve tient compte des limites imposées par cette dernière en même temps que de certaines possibilités nouvelles qui n'ont pas toujours été bien définies jusqu'à maintenant.

C'est ainsi que les aspects purement archéologiques de cette recherche seront forcément réduits du fait de la faible importance des notes prises au cours de la fouille de ce secteur, mais il sera néanmoins fait appel à toutes les informations données par les archives de la Mission. Dans certains cas on peut espérer que des sondages complémentaires, mais nécessairement limités, permettront de préciser certains de ces aspects archéologiques. Mais ne nous faisons pas d'illusions : il n'y a pratiquement plus aucune possibilité de connaître la stratigraphie ni les relations qui existaient entre les différents éléments constituant les milliers de m³ qui ont rempli l'édifice après sa ruine ; leur dégagement trop rapide, mais surtout l'absence d'observation ou de leur enregistrement, ont irrémédiablement détruit une source d'informations essentielle.

Alors que pouvons-nous espérer dans cette entreprise ? S'il n'est guère possible d'envisager une publication de fouille au sens classique du terme, il est encore temps d'offrir une étude architecturale dont nous verrons ci-dessous comment il est possible de l'envisager.

Bien entendu pour la réaliser il sera nécessaire de réunir la totalité des informations qui ont pu être recueillies au moment de la fouille. Pour ce faire il faut constituer un dossier aussi complet que possible des notes, photographies et dessins ; cette opération est en cours et elle sera menée à son terme ⁷.

Mais c'est surtout à partir du monument lui-même, tel qu'il est maintenant, qu'il sera possible de réfléchir. Aussi l'objectif prioritaire est-il maintenant de procéder à un enregistrement des observations encore possibles sur cet édifice. Pour cela, nous avons décidé de procéder, d'une part, à un relevé systématique du plan du palais et de chacun de ses murs, d'autre part à une analyse de ceux-ci, non seulement en rendant compte de leur constitution et de leurs particularités de construction, mais aussi des traces que l'usage ou les incendies ont laissées. O. Callot procède à l'analyse graphique et moi-même à l'observation et à l'enregistrement des observations diverses. La rencontre sur le terrain de ces deux modes d'analyse et les discussions qui en résultent donnent naissance aux synthèses.

Il est bien entendu trop tôt pour prétendre offrir aujourd'hui une vision d'ensemble. Il est en revanche possible de présenter certains points dont on peut penser qu'ils ne changeront pas, en dépit de la poursuite de l'enquête. C'est l'objectif de cette communication.

7. Il n'est pas certain que nous puissions avoir accès à toutes les informations que détiennent les membres des équipes qui ont travaillé au dégagement du palais, car il est difficile de joindre maintenant certaines de ces personnes.

Les limites de la fiabilité des documents anciens

Il faut d'abord faire remarquer que l'on ne peut accorder qu'une confiance assez limitée aux documents graphiques établis lors de la fouille. Le plan dépliant qui accompagne la publication préliminaire partielle dans *Ugaritica IV* est le seul document de référence. Or une confrontation avec le terrain met vite en évidence des distorsions importantes :

- le dessin détaillé de la structure des murs montre que la réalité n'est pas reproduite, mais que l'on a cherché seulement à suggérer une structure qui n'est pas conforme à la réalité ; le relevé est donc à reprendre complètement si l'on veut réfléchir de façon raisonnable sur les données structurales ;

- globalement, les données architecturales n'ont été reproduites que de façon très sélective : si le détail du dallage de la cour d'honneur apparaît reproduit avec une grande fidélité, on s'étonne de ne jamais voir indiqué sur les seuils l'emplacement des pivots de portes quand ceux-ci ont été retrouvés ; de même, pourquoi ne pas avoir reproduit à la base des feuillures les cavités qui ont certainement eu un rôle, même si maintenant il n'est pas toujours aisé de définir leur signification ?

- des réalités ont été modifiées : ce sont par exemple les portes qui apparaissent fonctionner normalement sur le plan alors que, sur le terrain, il est clair, à l'heure actuelle encore, qu'elles avaient été volontairement obstruées avant la ruine de l'édifice ; le fonctionnement s'en trouvait donc totalement modifié et toute analyse qui fait fi de cette réalité se révèle fautive et donc sans intérêt historique ;

- il résulte de cette constatation que l'on n'a jamais établi l'existence de différents états dans l'histoire du bâtiment, et que l'on a considéré l'architecture comme un bloc sans chercher à l'intégrer dans une évolution ;

- dans le même ordre d'idées, on n'a pas cherché à donner l'image finale du bâtiment, la seule situation architecturale et le seul fonctionnement sûr que la fouille puisse permettre de retrouver, avec certitude ;

- mais le plus grave dans ce domaine vient peut-être de ce que le plan reproduit des situations impossibles : ainsi, dans le groupe des salles 24-23, le plan met clairement en évidence une liaison entre deux murs à angle droit et toute une organisation découle de ce tracé⁸ ; or sur le terrain, il apparaît clairement que le mur de direction N-S se trouve à quelque deux mètres au-dessus et sans la moindre connexion avec le mur E-O. Autrement dit, sur ce point, le tracé du plan général n'a jamais existé. D'importantes conclusions découlent de cette mise en évidence des limites de la fiabilité que l'on peut accorder à la documentation généralement utilisée.

On comprend, dans ces conditions, que toute utilisation des documents provenant de l'époque de la fouille ne peut se faire qu'avec la plus grande circonspection ; il faut que ceux-ci soient préalablement passés au crible de l'analyse critique. Il n'est donc pas possible de partir d'un acquis et notre démarche ne peut être que d'abord critique, puis reconstructive à l'aide de démarches nouvelles, souvent complémentaires. En tout état de cause, il s'agira dans un premier temps d'essayer de retrouver l'état dernier du palais, celui que les fouilleurs ont eu sous leurs yeux (mais dont ils n'ont pas rendu compte avec exactitude), tout en cherchant à déterminer les traces des aménagements antérieurs, et, par voie de conséquence, les fonctionnements possibles antérieurs.

Définition du complexe palatial

L'analyse permet d'entrevoir la situation réelle peu avant la ruine définitive de la cité. C. F.-A. Schaeffer, en effet, n'avait pris en considération que le grand bâtiment qui débouche sur la place que dessert la porte de la ville en direction du port. Il s'agit là d'un ensemble monumental qui présente apparemment

8. Je n'en développerai pas ici toutes les incidences parce que cela rallongerait par trop cette communication ; mais je m'amuserai un jour à rassembler les conclusions que l'on pourrait tirer de ces situations inventées...

les traits d'une organisation autonome ; mais une stricte analyse des données conduit à réviser ce jugement. C'est de cette situation qu'O. Callot a déjà rendu compte ⁹.

En effet, la place ne s'ouvre en direction de la ville que par une seule rue E-O qui longe la limite nord de ce que l'on considère comme le palais. Mais cette rue, malgré l'apparence, n'est pas libre d'accès ; à son point de départ deux paires de pilastres qui se font face dessinent un véritable sas, et un seuil en pierre encore en place montre que le niveau du sol du sas était plus bas que celui de la rue. Cet ensemble était équipé d'un double vantail du côté de la rue à l'est et éventuellement d'un second du côté de la place à l'ouest ; c'est à partir de là qu'on commandait la relation entre la rue et la place. Avec un tel dispositif, il est bien clair que la place n'est pas l'élément d'une chaîne menant de la porte à la ville, mais une unité qui organise une série de bâtiments indépendants en formant un ensemble complexe.

Il faut attirer l'attention maintenant sur le fait que ce système permet au niveau de l'étage un passage transversal qui mettait vraisemblablement en relation le palais proprement dit et l'unité d'habitation qui s'étend de l'autre côté de la rue où l'on doit pouvoir identifier le poste de garde du complexe palatial. Une autre rue s'insinue entre la limite occidentale du palais et le système du rempart, où l'on a envisagé la présence de casemates. Si l'on étudie bien cette rue, on retrouve un dispositif pratiquement identique à celui qui se trouve au début de la rue E-O ; nous aurions donc là aussi un sas commandant l'accès à la place ; il nous faut cependant remarquer que, plus au sud, un autre système de fermeture a certainement aussi fonctionné. Dans l'état présent de la documentation il me paraît difficile de savoir lequel des deux était en usage au moment de la ruine de la cité.

L'image que nous donne maintenant cet ensemble est la suivante. A la limite occidentale de la cité, terminée par une enceinte fortifiée peut-être aménagée avec des casemates, se dresse une porte monumentale qui regarde vers le port ; en arrière s'étend une place qui organise les différentes composantes du complexe palatial. Le premier bâtiment au nord est le temple, connu sous le terme de temple hourrite, en forme de tour ; il présente, mais à une moindre échelle, les traits des deux temples de Dagan et de Baal. Immédiatement après, on trouve l'accès au grand bâtiment connu sous le nom d'Écuries Royales ; l'analyse de ce bâtiment (qui paraîtra avec la publication du Palais) laissera entendre que l'on se trouve vraisemblablement en présence d'une grande salle de banquet, d'une construction assez tardive dans l'histoire du complexe. Des courettes et des bâtiments de petite taille, sans doute liés à cette grande salle, suivent. Puis vient l'unité où il semble que l'on puisse reconnaître le poste de garde du complexe.

Jusqu'à maintenant le front de fermeture du côté de la ville est continu. La première rupture apparaît maintenant avec la rue qui se dirige plein Est en longeant la limite septentrionale du Palais. Nous avons vu qu'une porte commandait la relation entre la rue et la place.

Ensuite nous trouvons le porche qui donne accès à ce qui a été appelé Palais jusqu'ici ; puis du côté méridional la seconde rue dont il a été question ci-dessus, avec ses différents niveaux de blocage. Du côté occidental on retrouve alors l'enceinte fortifiée qui forme toute la limite occidentale du complexe.

Avant de quitter cette présentation générale du complexe palatial qui aurait normalement dû prendre place à la fin des différentes analyses détaillées, mais que j'ai choisi de présenter ici en tête de l'exposé (d'abord parce que l'idée en est venue à O. Callot avant même que nous n'engagions nos travaux communs, mais aussi parce qu'il m'a semblé préférable de présenter rapidement pour les lecteurs de cet article l'une des leçons majeures des observations récentes), je voudrais signaler la richesse qui découle de cette nouvelle vision, et la remise en question de certaines situations, historiquement et archéologiquement connues, qui nous paraissent simples, alors qu'elles ne le sont vraisemblablement pas, comme à Tell Atchana par exemple.

Je voudrais aussi marquer, même si j'y reviens plus loin, combien le centre palatial d'Ougarit prend de l'ampleur et qu'il convient de prendre en compte cette situation si l'on veut bien juger de l'importance de la ville d'Ougarit à l'époque du Bronze Récent, ainsi d'ailleurs que du rôle de l'institution palatiale à cette époque. Ougarit n'est certainement pas un aussi petit royaume sur l'échiquier syrien que ce que l'on envisage parfois au moins territorialement parlant. Finalement, quelle que soit l'étendue du Palais lui-

9. *CRAI* nov.-déc. 1986, en particulier les figures 2 et 8, p. 738 et 753.

même et aussi celle de la cité, ce qui apparaît à partir de l'analyse des restes retrouvés c'est la puissance profonde de la cité capable de mettre en œuvre un tel monument, même par étapes successives, simplement pour manifester sa grandeur.

Quelques aspects constructifs

Je ne veux pas, dans le cadre d'une première communication, développer cet aspect qu'O. Callot, dans la publication définitive, analysera en détail sous son aspect technique tandis que, pour ma part, j'intégrerai ces données dans leur contexte historique. Je veux seulement évoquer ici à la fois quelques procédés constructifs mis en œuvre dans le palais, et certains modes d'organisation de l'espace qui confèrent à ce monument sa spécificité.

Dans la première catégorie, on observe l'alliance étroite dans cette architecture de pierre de blocs taillés et parfaitement bien appareillés, dans les premières assises ainsi que dans les entourages de porte ou de baie, d'autre part de moellons plus ou moins taillés, dans les parties hautes des murs ; mais ce matériau se marie étroitement avec une structure en bois formée de sablières installées à des intervalles réguliers. Il apparaît assez clairement qu'à partir d'une certaine hauteur l'ossature réelle de la construction ne vient pas de la pierre mais du bois. En ce sens, la monumentalité n'a pas modifié le système constructif normal des habitants d'Ougarit ; seule l'échelle est différente entre ce monument et les maisons d'habitation des quartiers de la ville.

La constitution hétérogène des murs ne se voyait aucunement, car un enduit d'excellente qualité était appliqué sur toute leur surface de telle sorte qu'aucun élément de la structure ou du remplissage ne se voyait. Autrement dit le jugement que l'on doit porter sur l'impression donnée dans l'antiquité par cette architecture s'appuie sur les masses, le jeu des ouvertures et très vraisemblablement la couleur des parois : des restes d'enduit ocre, gris et rouge ont été repérés. Mais là ne s'arrêtait pas le jeu des couleurs, car rien n'exclut l'existence de peintures murales comme celles qui existaient dans les monuments mésopotamiens (Mari) ou égéens (Cnossos et Akrotiri).

Cependant l'usage du bois était intense dans ce monument et c'est à lui que l'on doit la violence de l'incendie (ou des incendies) que l'on a pu observer. C'est certainement l'usage intensif du bois qui a provoqué pour une grande part les coulures d'incendie qui témoignent de la violence du feu dans ce type d'architecture : les piliers des porches à colonnes dont il va être question ci-dessous, et bien entendu aussi les poutres qui ont couvert les pièces petites et grandes, ont contribué à la puissance de cet incendie. Il faut aussi prendre en considération lambris ou installations en bois complexes appliquées contre certains d'entre eux. Mais on ne peut comprendre les ravages observés sans envisager la présence d'une grosse quantité de bois intégré dans la maçonnerie du bâtiment lui-même (et donc normalement non visibles) ; c'est surtout à cette présence que l'on doit les coulures le long des murs.

Enfin, en ce qui concerne l'organisation de l'espace, il faut essentiellement rappeler ici la formule du porche à double colonne. Certes, cette façon d'organiser l'espace n'est pas propre à Ougarit ; même sans parler des exemples de Ras Ibn Hani (trop proche et trop dépendant d'Ougarit pour être signifiant), c'est une formule que l'on retrouve, à quelques variantes près, dans l'architecture de la Méditerranée orientale (architecture minoenne et mycénienne), mais aussi en Syrie, par exemple, à Atchana et à Salenkahiyé. Cependant, avant d'établir des relations entre ces différents exemples, et donc tout un jeu d'influences empruntant parfois des cheminements complexes, il est absolument indispensable de connaître le détail de l'organisation de ce type de structure, plus complexe qu'on ne le croit d'habitude puisqu'il fait intervenir aussi bien des problèmes techniques (avec par exemple le rôle du bois dans la structure) que des problèmes d'organisation de l'espace puisque le système met en place une frontière entre l'espace qui fournit la lumière et celui qui la reçoit au niveau du rez-de-chaussée. Mais il reste que l'on ne cherche pas à expliquer dans la formule ce qui se passe au niveau supérieur, ni la nature ou le mode d'organisation dans le système qui surmonte le porche à double colonne : or, l'un ne peut aller sans l'autre. Ce que l'on perçoit au niveau du rez-de-chaussée implique une organisation du niveau supérieur, certainement différente de celle-ci et qu'il faut retrouver.

Le complexe salle du trône et salle de réception

Je ne prendrai qu'un seul exemple de ce que permet d'obtenir l'analyse détaillée du palais qui est en cours et, en raison des contraintes de cet exposé, je serai conduit à n'en présenter que les caractéristiques principales sans entrer dans le détail des observations déjà enregistrées.

L'interprétation proposée concerne un groupe de pièces qui ne forment pas une mais deux unités apparemment indépendantes : il s'agit du groupe 72-12-71-76-85-20-77-78-70 et l'ex-cour VI devenue dans la nouvelle nomenclature la salle 132. Certaines pièces qui devraient normalement être incorporées dans ce groupe (par exemple 75-74-21...), en sont momentanément détachées parce qu'elles ne jouent pas un rôle essentiel pour l'interprétation proposée.

Il n'est pas possible d'énumérer ici toutes les observations qui ont été prises en considération ; je me contenterai d'en évoquer quelques-unes, en cherchant à situer la nature et l'importance de l'information qu'elles induisent. Mais il me faut demander au lecteur une confiance, certes provisoire, mais qui n'est pas de nature scientifique en ce sens qu'une démonstration véritable me demanderait des dizaines de pages, impossibles à développer ici.

– La nature, la forme, l'importance réelle des salles doivent être prises en considération : le rapport largeur / longueur est une donnée importante en soi pour l'estimation des possibilités d'utilisation, et la question de la portée ne l'est pas moins puisque d'elle dépendent les conclusions que l'on peut tirer sur l'existence d'une couverture. Sur cette question d'autres paramètres interviennent que je n'étudierai pas ici, mais où je veux seulement signaler que l'espace VI (132 dans sa nouvelle dénomination), considéré par le fouilleur comme une cour, n'en est certainement pas une : la largeur, 11,50 m, n'est en rien un obstacle puisque, depuis la fin de l'époque d'Uruk en Mésopotamie, on sait couvrir une portée directe de près de 12 m (Temple Calcaire), et que l'époque du Bronze a su perpétuer ce savoir ; en outre, une stricte analyse de l'environnement montre que c'est une salle que l'on s'attend à trouver et non une cour. Enfin, dans le jeu fondamental de l'identification des espaces couverts et des espaces à ciel ouvert, on peut s'attendre à trouver un espace à ciel ouvert sur l'un des côtés d'un porche à double colonne.

– La définition du système de relation qui unit chacun d'eux aux autres, et donc le système de circulation en général, forme une étape essentielle de l'analyse. Ici, l'attention est attirée par la majesté de l'approche du groupe 72-71 à partir de la cour 128, mais aussi par l'étroite association de 71 et 132-77-78 que réalise l'escalier 85-76.

– Les traces laissées sur les murs par l'un ou l'autre des incendies qui ont ravagé le monument sont évidemment de grand intérêt : elles permettent de repérer des niveaux de sols comme ceux qui sont visibles sur le mur méridional de 132 (ainsi que dans d'autres endroits du même secteur) ; de même, des traînées verticales dans les embrasures de portes laissent repérer l'emplacement de vantaux (voir ci-dessous) ; d'autres traînées verticales sur des parois donnent à réfléchir sur l'existence soit de lambris, soit d'installations plus complexes comme des dais.

– La nature des ruines et l'état dans lequel elles ont été retrouvées au moment de la fouille sont des indices d'un très grand intérêt. Ce n'est certainement pas sous l'effet du hasard que, lors de l'incendie final, le mur méridional de 132 a pour sa plus grande partie disparu : il est certain qu'il faut chercher à comprendre les raisons qui ont donné une situation si ponctuellement anormale. Celle qui vient très naturellement, puisqu'il ne semble pas que le fouilleur ait réellement retrouvé les restes effondrés de ce mur, c'est qu'en raison de transformations réalisées antérieurement à la fin de l'édifice, une partie au moins de ce mur avait été éliminé. D'autres exemples d'un tel réaménagement au cours de la vie du palais sont observables, par exemple dans l'ex-cour II.

*La salle du trône ou des audiences*¹⁰

J'annonce d'emblée la fonction de la salle 71, alors qu'il faudrait en toute logique présenter d'abord l'analyse descriptive qui met en place les éléments de la démonstration : la nature de cet exposé m'oblige à cette entorse. Plusieurs observations m'ont conduit dans la voie de cette identification.

– La perspective offerte au « visiteur » lorsque, franchissant la porte méridionale de la salle 1, il voit en face de lui, dans une enfilade parfaitement axée au fond de la cour 128, le porche à deux colonnes 72 ; entre les colonnes venait se dessiner la porte conduisant à 71, qui pouvait laisser voir dans certaines conditions d'ouverture et d'éclairage une installation du type dais placé au milieu du mur méridional. Le soin apporté à cette perspective sur une profondeur de plus de 30 m témoigne de l'importance que l'on attachait à cet ensemble.

– Si 71 n'épouse pas la forme généralement oblongue des salles du trône mésopotamiennes, elle offre une habitabilité tout à fait conforme à l'usage que je propose : le roi, installé sur son trône au milieu du mur méridional, voyait arriver vers lui les personnes admises en sa présence depuis la cour 128 ; à droite et à gauche pouvaient se trouver assises sur des banquettes le long des murs les personnes qui l'assistaient durant ces cérémonies, et peut-être aussi celles qui avaient eu le privilège de rester en présence du roi.

– L'emplacement du trône, légèrement surélevé et sous un dais, paraît hautement probable d'après l'observation des traces d'incendie sur cette paroi, qui montrent clairement l'existence d'un dispositif avec des montants verticaux. Quant aux banquettes, elles sont suggérées par la ligne horizontale laissée par l'incendie contre le mur oriental ; cependant il faut aussi peut-être envisager pour cette ligne une simple surélévation du niveau du sol, correspondant à l'une des phases d'occupation de la salle.

– Une donnée fondamentale de l'identification a été fournie par la présence de l'escalier 85-76, débouchant directement dans l'angle SE de la salle. Les analyses de palais orientaux que j'ai conduites jusqu'à présent m'ont toujours montré la présence d'un escalier associé à la salle du trône. Cette fois, l'existence de cet escalier débouchant exactement à côté de l'emplacement vraisemblable du trône m'a engagé dans cette interprétation qui permet de voir le roi descendre de ses appartements : il pouvait ainsi se mettre immédiatement en position de majesté.

L'escalier ou le nœud du système

Cet escalier 85-76 est encore plus important que ce que sa relation directe avec la salle 71 pouvait laisser induire, comme il vient d'être dit. En effet, il ne se contente pas de mettre en relation la salle du trône avec ce qui, logiquement, doit avoir été les appartements royaux, il assure aussi une relation directe avec la salle 132, par l'intermédiaire du palier 86-76 et de la petite salle 77. Autrement dit, depuis le niveau supérieur (appartement royal), ce point de descente privilégié permettait de rejoindre à la fois la salle des grandes réceptions officielles et une seconde salle dont la fonction reste à déterminer.

La salle de réception ou des banquets

Le fouilleur voyait une cour en VI – maintenant 132. Cette opinion ne reposait que sur les dimensions de cet espace, dont nous avons vu qu'elles n'étaient nullement significatives d'une telle interprétation ; d'ailleurs, y voir une cour, c'est donner une priorité absolue à l'espace à ciel ouvert, par rapport à l'espace protégé, donc habitable. C'est aussi, d'après le plan publié, estimer que cette cour n'avait pas à fournir de lumière directe à la salle 78. Mais outre le fait que les dimensions de l'espace 132 n'empêchent nullement d'y reconnaître une salle couverte, il faut bien remarquer qu'exception faite du

10. J'ai parfaitement conscience de ce que ce type de dénomination comporte de jugements modernes et d'arbitraire apparent, donc souvent aléatoires, sur le mode de fonctionnement des royautes antiques. Mais il me semble aussi que l'étude archéologique et architecturale met en évidence un certain nombre de relations qui n'apparaissent pas toujours à partir des textes qui nous ont été légués depuis le passé. Ces relations, nous ne pouvons les définir que par des mots qui sont ceux de notre vocabulaire, en l'absence de certitude concernant les usages anciens. Donc, tant que l'archéologie sera à même de mettre en évidence des systèmes anciens qui ne sont pas (peut-être pas encore) traduisibles, les termes de notre vocabulaire, à condition de les considérer comme des approximations, sont préférables à l'absence de mots précis.

groupe 77-78 sur lequel je vais revenir, les autres espaces qui débouchent sur 132 sont soit des pièces intermédiaires (20, 21, 70), soit une cour (ex IV) ; autrement si l'espace 132 avait été une cour, il n'aurait à fournir de lumière à aucun espace fondamental. Cela paraît une solution architecturale difficile à accepter.

En revanche, reconnaître une salle couverte dans 132, c'est envisager de façon nouvelle tout le secteur. En effet, la salle elle-même devient une zone de grand appareil, sans préjuger le moins du monde de sa fonction, et tout l'environnement est évidemment affecté par cette nouvelle fonction. Il semble possible de réunir dans cette salle une assez grande assistance, plus en tout cas que dans la salle 71. Il est clair aussi qu'elle est accessible par le même personnage (en l'occurrence le roi), puisque les deux groupes sont reliés à l'étage par le même escalier.

A ce stade du raisonnement, il faut mettre en évidence une particularité qui n'a pas été soulignée jusqu'à présent ; lorsque, en descendant quelques marches à partir du palier, l'on arrive de 76 en 77, on est devant une très belle baie qui donne sur 78 avec un encadrement à feuillure d'une grande finesse ; or, si l'on s'en tient au plan publié, cette dernière pièce ne présente aucune caractéristique intéressante et n'a même aucune relation avec 132. Comment imaginer que, grâce à l'ouverture 77-78 et à son encadrement, l'accent ait été mis sur la pièce 78 et que celle-ci apparaisse comme dénuée de rôle particulier ?

La situation change du tout au tout lorsque l'on fait intervenir l'absence de mur véritable du côté nord de la pièce 78 ; l'analyse des restes du mur met en évidence la possibilité d'une large baie en surélévation par rapport à la salle 132. A partir de ce moment, la pièce 78 devient une sorte de tribune, située au milieu de la face méridionale de la salle 132 ; accessible par le cheminement déjà signalé, elle devient tout naturellement un emplacement privilégié pour le roi, lorsqu'il vient s'exposer dans des circonstances particulières devant une petite partie de la population admise en 132 par l'intermédiaire de la cour 128, du porche 72 et de la salle 20 (voir ci-dessous). Il me semble qu'une telle mise en scène pourrait convenir à une salle de banquet dans laquelle le roi serait en présence de ses convives tout en conservant une certaine distance par rapport à eux. Je reviendrai sur cette interprétation, qui reste pour le moment une hypothèse. Mais s'il ne semble pas possible de la conserver, il faudra retenir en tout cas, dans toute autre explication, l'étroite association de cette salle avec la salle du trône par l'intermédiaire de l'escalier 85-76.

L'histoire détaillée de cet ensemble reste à définir. Les observations qui y ont été faites montrent en effet de nombreux signes d'adaptation et de transformation. Il faudra donc pouvoir définir le moment, dans l'histoire du palais, où la fonction proposée a été en usage.

Le problème des portes et le sens des circulations

Si l'on cherche à comprendre l'intégration de ce groupement [salle du trône / salle des banquets] dans l'ensemble du monument, il faut étudier en détail le sens de fonctionnement des portes.

Dans ce palais d'Ougarit, la difficulté est venue de ce que la fermeture des portes ne se faisait apparemment pas, comme dans les palais orientaux, avec une crapaudine placée du côté du blocage de la porte ; si l'on repère à l'occasion une cavité qui a pu remplir ce rôle sur quelques seuils en pierre, il est certain que dans l'ensemble on faisait appel à une autre technique.

Ce sont les traces d'incendie que portent encore les montants des portes, ainsi que certaines lacunes apparentes des seuils en pierre, qui ont permis de comprendre que le système utilisé faisait appel à un cadre en bois qui supportait, sans doute par des sortes de gonds (en bois ?), les vantaux larges chacun de la moitié de l'ouverture et qui se rabattaient dans la profondeur de la porte. Selon que le système était installé d'un côté ou de l'autre du passage, la commande d'ouverture, donc la maîtrise des circulations, se trouvait inversée. Aussi, en étudiant attentivement chacune des ouvertures, il devient possible d'établir le sens général des circulations.

Dans le groupe qui nous occupe, on arrive, en faisant intervenir tous les paramètres, au schéma de fonctionnement que l'on retrouve dans la *figure 3* : il y apparaît clairement que les passages 72/71, 132/20, 132/21, 132/IV (ancienne dénomination), 132/70/153, tous passages-clés de l'organisation, étaient commandés par l'intérieur, c'est-à-dire en vérité sous la responsabilité du niveau supérieur, celui où le roi résidait. L'organisation d'ensemble montre donc une étroite symbiose entre le rez-de-chaussée et

l'étage d'habitation. Une telle organisation n'est pas le fruit du hasard ; la complémentarité des niveaux peut prendre des formes multiples dans l'architecture proche-orientale, même si la formule la plus fréquente associe réserves et habitat ; celle qui unit les appartements royaux à l'étage et les salles de réception au rez-de-chaussée du palais a été mise en œuvre déjà à l'époque de la III^e dynastie d'Ur en Mésopotamie, et elle a été systématiquement utilisée par la suite.

On peut aller encore plus loin dans l'analyse des postes de commande de circulation. Si de la pièce 20 on n'était pas maître de la relation 20-132, on pouvait cependant dominer le passage 20-72 et, comme cette pièce est en liaison directe avec un escalier, cette commande dépendait aussi des occupants de l'étage ; il n'est donc pas impossible que les appartements royaux se soient poursuivis sur cette partie du bâtiment, car seul l'occupant royal pouvait avoir la maîtrise des circulations entre la grande cour de réception 128 (ex-I) et la pièce 20 qui pouvait conduire aussi à la salle des banquets.

Le cas de la pièce 70 est plus délicat. Il est en effet assez clair que la personne qui gérait sa relation avec 132, 153 et 67 devait nécessairement y résider, à moins qu'un escalier de bois n'ait trouvé place contre l'une de ses parois, ce qui me paraît la solution la plus vraisemblable ¹¹.

Le problème des incendies et des différents niveaux d'occupation

Dès les débuts de l'exploration, le fouilleur insistait sur la violence de l'incendie qui avait ravagé le palais. L'analyse des restes actuels confirme ce propos, mais la situation est peut-être plus complexe qu'il n'apparaît au premier abord.

En effet, l'incendie ne paraît pas avoir eu la même violence partout. Si des cendres parsemaient l'ensemble des ruines, c'est néanmoins essentiellement la partie occidentale qui conserve en grande quantité ce que l'on peut appeler « coulures » ou « magma » d'incendie, signes d'une violence exceptionnelle qui ne peut s'expliquer d'ailleurs que parce que le bois jouait partout un rôle particulièrement important ; ces « coulures » ou « magma » sont le produit de la fonte partielle de la maçonnerie sous l'effet de la chaleur : ce sont essentiellement les enduits, mais sans doute aussi certaines composantes du bourrage qui stabilisait les moellons, qui ont subi cette transformation. Le résultat de cette fusion est un produit d'une exceptionnelle dureté que l'on n'arrive pratiquement pas à démolir à grands coups de pioche ; le fouilleur l'a donc souvent laissé en place, ce qui rend certaines pièces difficiles d'accès encore à l'heure actuelle, parce que ces coulures ont envahi les ouvertures (ainsi entre 128 et 10 ou 9).

Or, une observation attentive de certaines situations met en évidence que certaines de ces coulures ne peuvent résulter de l'incendie final. Ainsi, la porte 75-85 montre une embrasure remplie de coulures d'incendie ¹², avec par-dessus un mur bien construit : il est clair que ce mur ne peut dater d'une époque antérieure aux coulures car on ne voit pas comment celles-ci auraient pu se glisser dessous. Le mur que j'ai déjà cité parce qu'il exprime une anomalie dans la levée du plan puisqu'il se trouve à quelque deux mètres au-dessus de celui auquel il est censé s'accrocher, salles 23 et 24 ¹³, repose lui aussi clairement sur une énorme masse de coulures d'incendie solidifiées.

On pourrait présenter d'autres exemples, mais ceux-ci suffisent pour mettre en lumière qu'un incendie antérieur à celui qui mit fin à l'histoire de l'édifice a laissé partout ses traces, et qu'il est donc nécessaire de chercher à différencier dans l'analyse le plus ancien de celui qui ravagea le palais lors de sa destruction finale. Les conséquences ne sont pas négligeables : il est clair qu'il y a eu au moins deux grandes périodes dans l'histoire du palais et il semble assez licite dans ces conditions d'aller rechercher d'autres indices de ces

11. L'étude des parois de cette pièce montre des traces multiples de feu et d'installation où le bois a certainement joué un grand rôle ; les différentes possibilités seront présentées dans la publication définitive.

12. Sauf au niveau du sol, un chemin ayant été manifestement ouvert pour permettre l'accès (qui reste néanmoins malaisé) au niveau inférieur de 85 sous la volée de marches. Je ne sais pas encore si cette ouverture a été pratiquée par C. F.-A. Schaeffer ou si elle a été faite dans l'Antiquité.

13. Voir ci-dessus p.185.

deux phases. L'étude des traces laissées par des niveaux de sols doit dans certains cas pouvoir apporter des témoignages supplémentaires.

Il est possible qu'une fois en possession de tous les indices on arrive à proposer une histoire de l'ensemble du Palais. Je n'en suis pas encore là, mais je crois qu'il est déjà possible d'envisager qu'après le premier incendie, certaines parties du palais ont été partiellement abandonnées, du moins au niveau du rez-de-chaussée, et que des reconstructions à des niveaux surélevés aient été réalisées au-dessus des ruines incendiées, sans que l'on puisse pour autant les considérer comme un étage. Ce n'est qu'au terme de l'analyse en cours qu'il sera possible de proposer un schéma d'évolution du bâtiment. Mais en attendant, il semble, d'après les indices recueillis jusqu'à ce jour, que c'est la partie occidentale du palais qui a été principalement affectée par cette affaire et en particulier les bâtiments qui se développent autour de la cour d'honneur 128 (ex. I). Ceci tendrait à suggérer que cette partie du palais n'est pas la plus récente, ou l'une des plus récentes, contrairement au schéma proposé par le fouilleur¹⁴.

Le moment où a pu se placer cet incendie est une question importante. Nous disposons d'une source textuelle qu'il est possible de faire intervenir, tout en gardant à l'esprit qu'il est toujours dangereux de vouloir faire coïncider totalement une information archéologique avec une source écrite. Il s'agit d'une lettre, retrouvée à el-Amarna, de Abi-Milku roi de Tyr¹⁵, dans laquelle, après avoir traité d'autres questions, il répond à une demande d'informations sur la situation en Canaan ; et après avoir informé son destinataire que le roi de Danuna était mort et avait été remplacé par son frère, il lui signale en une phrase que « le feu a détruit le palais d'Ougarit ; (ou plutôt), il en a détruit la moitié, et donc la moitié en est disparue ».

Je n'entrerai pas ici en discussion, ni en demande d'explications auprès des philologues sur certaines particularités de la traduction de cette phrase qui ne me paraissent pas, à moi archéologue incompetent en matière épigraphique, absolument claires, car cette étape ne pourra intervenir que lorsque l'ensemble des informations archéologiques auront été réunies. Je pense cependant que, pour l'instant, il est possible de recueillir à l'état brut cette information et, tout en gardant à l'esprit les réserves exprimées plus haut, de penser que l'incendie constaté par l'archéologie pourrait correspondre à celui qui nous est indiqué par les archives d'el-Amarna. Mais, je voudrais attirer l'attention sur le fait que cette « nouvelle » ne donne pas grand-chose comme information historique sur les conditions de cette affaire et que, pour le moment, je ne sais pas très bien comment la situer. Pourquoi cet incendie ? Et pourquoi Abi-Milku estime-t-il nécessaire de le signaler à son correspondant puisqu'il ne donne aucun des tenants ou des aboutissants de cette affaire, alors qu'il est assez peu vraisemblable qu'il s'agisse simplement d'une petite anecdote.

Enfin, il faut bien prendre conscience que, même si nous ne pouvons relier toutes nos informations archéologiques à cette seule information épigraphique, il reste que nous avons un point d'ancrage possible et que les indices archéologiques doivent être analysés éventuellement à la lumière de l'ensemble des données. Mais ce point d'ancrage n'est pas sûr : rien n'indique de façon certaine que l'incendie dont nous avons les traces archéologiques soit celui qui est signalé par la lettre d'Abi-Milku.

Conclusion

Dans l'état présent de cette recherche, il ne saurait y avoir une véritable conclusion. Je n'ai, jusqu'à présent, réussi à mettre en évidence que le groupe officiel (salle du trône/salle des banquets) ; j'ai suggéré aussi l'existence d'un étage sur une grande partie de l'édifice ; j'ai enfin engagé à reconnaître une organisation très stricte des circulations et donc de l'organisation générale. De nombreuses conclusions restent à établir.

14. Cf. *Ugaritica* IV, fig. 21, p. 28.

15. *Les lettres d'El Amarna*, Trad. W.L. Moran, V. Haas, G. Wilhelm, trad. fr. D. Collon et H. Cazelles, Ed. du Cerf, 1987, lettre EA 151, p. 385-386.

Pour terminer je voudrais tenter de situer l'importance du Palais d'Ougarit dans l'architecture palatiale du Bronze Récent. En premier lieu, il convient de garder en mémoire qu'il s'agit d'un édifice qui a manifestement vécu longtemps, a connu des incendies violents au cours de son existence, et des transformations importantes dans sa structure et son organisation. Aussi bien ne convient-il pas, dans cet effort présent pour situer Ougarit, de rechercher des similitudes architecturales détaillées ; le jeu des comparaisons et l'étude des influences reçues ou données ne pourront se faire valablement qu'au terme de l'analyse qui est en cours.

Seule une comparaison portant sur la surface d'occupation peut donner une idée des rapports d'importance.

– On constate que les édifices palatiaux du Bronze Récent actuellement connus en Syrie sont très petits si on les compare au complexe d'Ougarit : l'Hilani d'Émar n'est pas plus grand qu'une maison domestique ; Atchana IV ou palais de Niqmepa, quoique plus important que celui d'Émar, reste très modeste.

– L'échelle est en revanche très voisine de celle des grands palais minoens, et je me demande si nous n'avons pas là une clé pour comprendre la base territoriale nécessaire pour une unité d'économie palatiale du monde de la Méditerranée orientale au Bronze Récent, voire pour saisir la nature des rivalités qui pouvaient opposer ces royaumes.

– Bien entendu, devant le Buyyukale de Boghaz Koï, le complexe d'Ougarit apparaît de moindre envergure ; mais il est déraisonnable de mettre en comparaison le centre palatial d'un royaume avec celui d'un empire dont l'extraordinaire vigueur a profondément marqué l'histoire.

– Il faut aussi prudence garder si l'on cherche à mettre en parallèle Ougarit avec les royaumes et empires d'Orient, et d'abord parce que peu de palais sont connus pour cette époque en Orient ¹⁶. Aucun plan complet n'a été relevé pour le monde médio-assyrien ni pour la Babylonie, et celui de l'Élam (Tchoga Zanbil) présente des particularités si exceptionnelles que, dans le contexte qu'il représente, il me paraît difficile de conduire une comparaison pertinente avec le monde méditerranéen.

De cette première approche comparative il me semble qu'il faut garder l'idée d'une dimension méditerranéenne du complexe palatial d'Ougarit, et ne pas trop chercher à le mettre sur le plan des empires qui au Bronze Récent, en Syrie tout particulièrement, se sont disputé le pouvoir.

L'image qui devrait rester, me semble-t-il, de cette étude provisoire, en l'attente des conclusions globales, est celle d'un palais, ou complexe palatial, beaucoup plus important que ce que l'on envisageait jusqu'à maintenant, avec une histoire infiniment plus complexe, des formules architecturales plus riches que ce qu'on imaginait, et le sentiment que l'analyse architecturale peut expliquer davantage d'un monde, d'un moment et d'une région que ce que la seule analyse technique (ou ce que l'on prenait pour telle) semblait avoir donné jusqu'à une époque récente.

École Pratique des Hautes Études, Paris
(Section des Sciences historiques et philologiques)

16. Voir J. Margueron, *Recherches sur les palais mésopotamiens de l'âge du bronze*, Geuthner, Paris 1982, pour les palais d'Assur p. 459 sq., et de Dur Kurigalsu p. 451 sq.



Figure 1. Plan du Palais (1994).

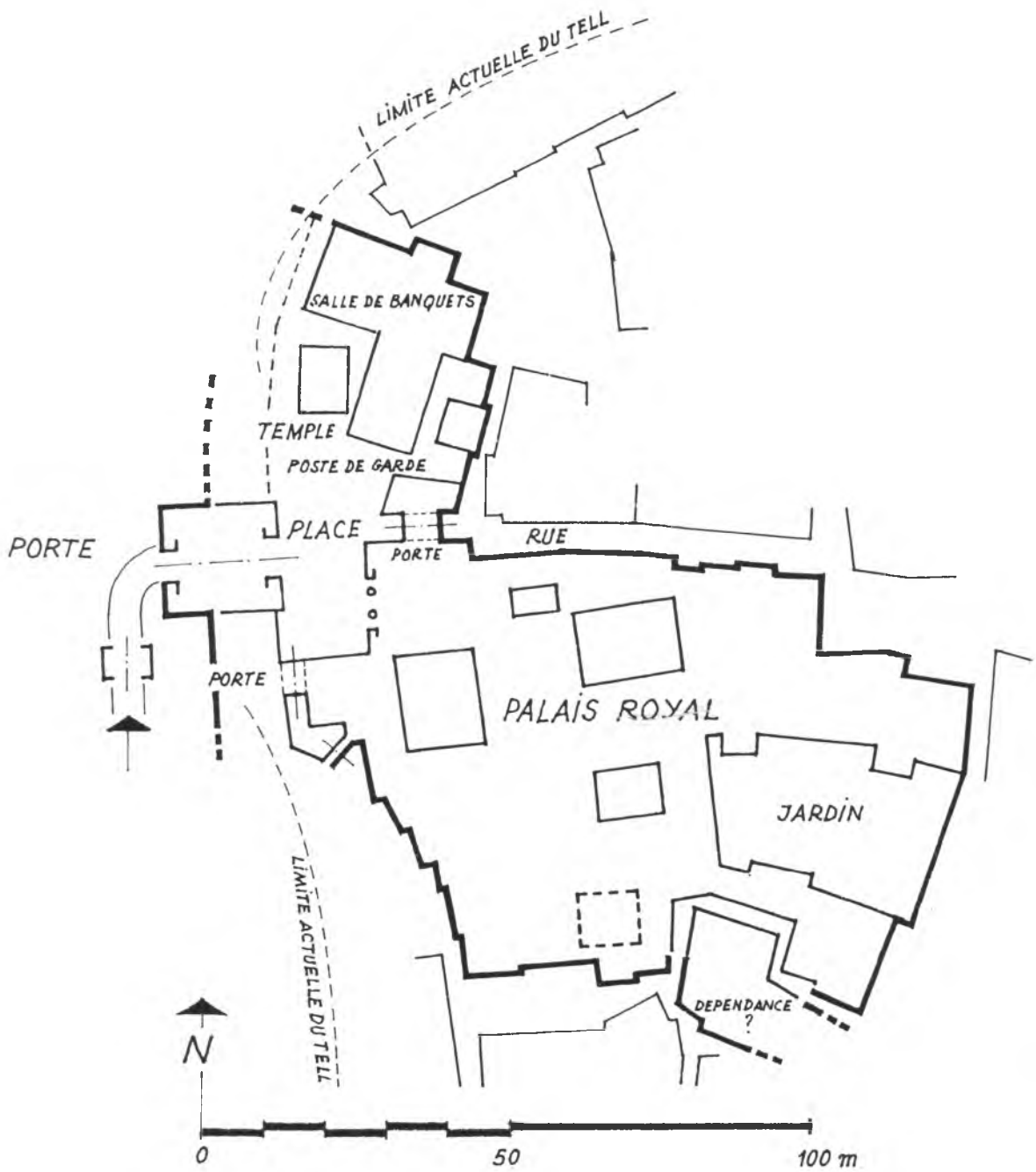


Figure 2. La zone royale (dessin O. Callot, 1994).



Figure 3. La circulation dans le Palais (dessin O. Callot, 1994).



Photo 1. Porte volontairement obstruée entre 29 et 30, donnée comme ouverte dans le plan publié dans Ugaritica IV.



Photo 2. Situation des salles 23-24.

Les murs qui sont associés sur le plan sont ici le muret N-S au sol dans la partie gauche et le mur E-O perché sur un témoin taillé dans les décombres ; il s'agit bien de deux murs appartenant à des époques différentes.



Photo 3. Partie orientale du sas qui donne accès au complexe palatial à partir de la route de direction O-E avec son seuil surélevé.



Photo 4. Entrée occidentale du même sas.



Photo 5. Montant occidental du porche à colonnes qui donne accès à la salle du trône.

On remarquera l'emplacement des poutres en bois qui s'enfoncent dans le mur derrière la sablière basse ; on distingue d'autre part la trace verticale au milieu du montant de la barrière en bois qui réunissait le pilier occidental au montant du porche ; les blocs taillés de la partie supérieure gauche du montant possèdent encore des traces d'un enduit rouge.



Photo 6. Porte 75-8 qui montre l'existence d'un mur

édifié au-dessus d'un magma d'incendie qui comble la porte, superposition qui met en évidence l'existence d'un gros incendie antérieur à la destruction finale.



Photo 7. Mur méridional de la salle du trône 71.

On remarquera d'autre part sa structure conforme à celle mise en œuvre dans le Palais (sablère basse au-dessus des deux assises de blocs taillés, encadrement des portes en blocs taillés, assises en moellons, sablière haute) ; on notera aussi les traces laissées par l'incendie : trois bandes verticales noires symétriquement disposées, ainsi que les traces rouges et blanches à la base et le long du montant O de la porte 71-76.



Photo 8. Palier inférieur de l'escalier 76, à gauche la volée qui rejoint la salle du trône, à droite celle qui débouche sur la salle 77.



*Photo 9. Moitié orientale de la salle du trône 71,
on voit nettement les lignes laissées par l'incendie le long des deux assises de blocs taillés de la base.*



*Photo 10. Détail de ces traces d'incendie, blanches ou rouges.
Elles indiquent l'existence d'un lambris ou d'une banquette, installés le long des murs.*



Photo 11. Montant E de la porte 20-ex cours VI.
On distingue les traces laissées par la combustion d'un encadrement qui permettait le mouvement des portes.



Photo 12. Montant méridional de la baie 78-77.
On distingue la trace laissée par le niveau du sol supérieur.

TEMPLES ET PRATIQUES RITUELLES

Jean-Michel de TARRAGON

N'étant ni archéologue ni architecte, j'aborderai le sujet qui m'a été imparti dans une perspective mixte, mettant en relation les données matérielles, telles que les publications de la Mission archéologique de Ras Shamra nous les livre, avec quelques données textuelles, celles des rituels.

Ma présentation des temples sera partielle, il ne s'agit en rien d'une synthèse. Je ne puis que poser quelques questions. La dynamique de ce colloque a produit son plein effet, en me contraignant à modifier à *chaud* cette contribution : en effet, des discussions avec O. Callot et J.-C. Margueron viennent d'enrichir notablement notre compréhension de la structure architecturale des deux grands temples de l'acropole d'Ougarit, en nous faisant l'honneur de remarques inédites. Je me réjouis de ce succès des confrontations d'opinions au cours du colloque, tout en présentant mes excuses pour l'aspect dorénavant un peu improvisé de certaines de mes remarques architecturales. Le dossier sera à affiner lors de la publication des actuelles recherches de la Mission de Ras Shamra sur les temples.

Le temple dit « hourrite »

Ce sanctuaire, fouillé il y a longtemps, est assez mal documenté ; seuls des rapports préliminaires, assez succincts, le présentent. Heureusement, O. Callot a travaillé la région au nord du Palais, et sa publication de 1986 remet en contexte ce sanctuaire ¹. De 12 x 8 m, il se compose de deux pièces, plutôt barlongues. Il n'a pas d'entrée solennelle, avec porche, colonnes d'encadrement, ni surtout de *temenos* et d'autel aux sacrifices. Cela le limite au rôle modeste de chapelle palatiale, son intégration dans la zone des palais étant assurée.

On remarque, pour ce qui est de la possibilité du déroulement de certains actes cultuels, que ce temple jouit d'un bon dégagement : l'essai de reconstitution proposé en 1986 montre une assez vaste zone d'espaces découverts tout autour, et notamment devant l'entrée, au sud. Cela libère de la place pour, par exemple, les processions que les rituels suggèrent. On y imagine le cortège royal s'y formant, dans l'enceinte des palais, le souverain (ou les prêtres en son nom) étant allé prendre les statuettes de culte du sein obscur de la *cella*, pour les transporter solennellement vers un des grands temples de l'acropole. Là, un autel des sacrifices permettra les offrandes animales courantes.

Le temple dit hourrite a une seconde particularité, en plus de sa cour devant l'entrée, c'est l'escalier qui garnit tout le fond de la *cella*. Ce dispositif reproduit, en plus modeste certes, celui des grands temples. Une différence architecturale demeure : l'épaisseur des murs du temple ne permet pas de

1. CRAI, 1986, p. 738. Par ailleurs, cf. SDB, IX 1979, col. 1213-1214, et *Le Monde de la Bible*, 1987, p. 35.

supposer un bâtiment élevé, en forme de tour : l'escalier ne mènerait qu'à un toit-terrasse au-dessus du rez-de-chaussée. On peut y supposer des actes cultuels du type de ceux que le prophète Jérémie vilipende sur les toits des maisons de Jérusalem, essentiellement des cultes astraux. Aucun autre dispositif du temple dit hourrite ne nous permet d'y localiser d'autres éléments de la pratique rituelle, bien qu'ils ne soient pas exclus. Pas de bassins, pas de banquettes latérales, pas de piédestaux, pas de niches culturelles...

En dehors de la disposition générale des deux pièces barlongues et de leur escalier, ce sont surtout les découvertes faites pendant la fouille qui incitent à y voir un petit sanctuaire. Deux statuettes divines en cuivre ont été trouvées près de l'escalier, donc dans la *cella*. Il s'agit d'une déesse assise et d'un dieu debout. Ces deux objets étant de style hourrite, ils ont été à l'origine du surnom que ce temple a dans les publications. Ne soyons pas dupes, Ougarit connaissait certainement une symbiose (plutôt qu'un syncrétisme) entre des cultes indigènes et des cultes hourrites, symbiose que les rituels mixtes attestent, mais cela n'entraîne pas que le sanctuaire soit hourrite et non ougaritique. Les liens politiques avec les classes dirigeantes hourrites suffisent à justifier ces contacts. Pensons, dans le même ordre d'idée, à l'aspect égyptianisant de tant d'objets levantins, à Ougarit et ailleurs, phénomène qui n'implique pas directement une présence égyptienne dans les comptoirs repliés sur eux-mêmes. Ce temple n'est pas hourrite. La hache votive, de style mitannien, qui y fut mise au jour, n'enlève rien à l'aspect simplement ougaritique du sanctuaire palatial. Les autres découvertes importantes sont les centaines d'*ex-voto*, sous la forme de dépôts de lampes à huile, au pied de l'escalier de la *cella*, et sous la forme de nombreuses jarres miniatures.

Le Temple aux rhytons

Parmi les installations proposées comme cultuelles par les archéologues de l'équipe de M. Yon, se trouve le Temple aux rhytons². Il s'agit d'un sanctuaire de quartier, assez modeste par ses dimensions. Pour notre propos, notons qu'il ne peut être un temple au sens sémitique ordinaire du terme : on ne voit pas qu'on ait pu y offrir des sacrifices sanglants. Ce bâtiment est essentiellement une pièce centrale, de près de 8 x 6 m environ³, sans étage, et couverte d'un toit en torchis sur poteaux de bois. Il n'y a pas de cour à ciel ouvert où l'on puisse faire brûler un sacrifice.

Les installations sont les suivantes : un autel ou plate-forme, et deux banquettes. Signalons aussi une cage d'escalier dans l'angle sud-est, permettant un accès à la terrasse.

L'autel. C'est une sorte d'escalier adossé au mur est de la pièce. Il se compose de quatre marches⁴, donnant en tout une hauteur d'environ 70 cm. La marche supérieure est la table de l'autel. L'ensemble était recouvert d'un épais enduit qui masquait la pauvreté de construction des marches inférieures et aidait à en maintenir la cohésion. Cet autel n'est pas au centre de la pièce, mais accolé au mur du fond. On ne peut donc en faire le tour. Sa table est peu profonde, d'une largeur de 44,5 cm, sans particularités du genre coupelle évidée, rigole pour le sang, cornes aux angles, etc. S'il s'agit bien d'une construction cultuelle, elle ne peut être qu'une table à offrande, où on déposait sur cette « marche », face à un mur aveugle, des objets de dimensions modestes. On aurait alors une pièce servant à des rites d'offrandes votives, sans sacrifice. Des libations pouvaient s'y effectuer.

2. Publication par Joël Mallet, dans *Le centre de la ville, Ras Shamra-Ougarit III*, ERC, Paris 1987, p. 213-248. Ajouter, pour ce qui concerne l'hypothétique porche d'entrée, au nord, la note 14, p. 48, de « Stratigraphie des vestiges du Bronze moyen II », dans *Syria* 67, 1990 [Depuis, voir M. Yon, « The Temple of the Rhytons at Ugarit », in *Acts of the Conference "Ugarit : Religion and Culture"*, Edinburgh, July 1994 : sous presse].

3. Avec la nuance « environ 7 m sur 6 », de M. Yon, dans *Le Monde de la Bible*, p. 35, col. de droite. Chiffres indiqués dans M. Yon, « Sanctuaires d'Ougarit », dans *Temples et sanctuaires*, Lyon 1984, p. 48 bas.

4. Trois seulement dans le croquis publié par M. Yon « Ougarit et ses dieux », p. 340 (voir *infra*, note 18) : la marche inférieure est encore prise dans un niveau archéologique.

La structure en escalier se retrouve ailleurs, nous le signalerons, et elle a sans doute un rôle plus symbolique que fonctionnel ; un socle précédé d'une seule marche aurait suffi. La taille moyenne d'un homme permettait au dédicant de déposer sur la table, à 70 cm de hauteur, les objets sacrés, en ne montant que d'une seule marche. Une particularité d'architecture, soigneusement répertoriée, jette un léger doute sur la destination de cette structure en quatre marches : le mur sur lequel elle s'appuie a subi une « démolition profonde », en son centre, exactement là où se trouve l'autel. Cette démolition a été fort mal réparée par un bourrage de terre, bien visible, sur la gauche. L'« autel » n'aurait-il pas été une sorte de contrefort lors de la restauration ? Nous posons la question, pour nous obliger à y réfléchir, mais sans grande conviction : un contrefort n'a pas cet aspect. J. Mallet suggère qu'à l'inverse, c'est la pression de l'autel qui aurait dégradé le mur, nécessitant un colmatage. Mais les photos montrent que l'autel penche vers l'intérieur de la pièce, et s'éloigne légèrement du mur 7 : ce dévers exclut une forte pression vers le mur. La détérioration du mur 7 en son centre appartient-elle à la phase 1 ou 2 ? Le texte du rapport mentionne simplement qu'elle n'est pas postérieure au niveau 2.

Un autre élément notable de ce temple est la présence de deux *banquettes*. La première, le long du mur nord, s'appuie contre le mur grâce à un calage de pierres, et possède trois sortes d'accoudoirs formés chacun d'un bloc. La seconde est éloignée de 0,80 m du mur ouest, faisant face à la salle, et donc à l'autel. Une de ses extrémités est contre un escalier. Le manque de dégagement entre les trois éléments que sont les deux banquettes et l'escalier est souligné avec raison par le fouilleur⁵. Pourquoi cet entassement, alors que le mur sud est libre ? La seconde banquette est par ailleurs plutôt basse : 15 cm de haut. A son pied, trois compartiments⁶ sont délimités par trois pierres placées perpendiculairement à la banquette, et demeurent ouverts vers le centre de la pièce. Le compartiment nord cachait une marmite enterrée jusqu'au col. Les trois pierres perpendiculaires sont un peu plus hautes que la banquette. Si on essaie de se figurer une utilisation concrète de cette installation, on demeure perplexe. Je pense que ces banquettes sont des tables à offrande, ou crédences, sur lesquelles les officiants déposaient des objets de culte, pas forcément des statues divines, qui seraient plutôt déposées dans des niches, ou sur des piédestaux plus honorables, à côté de l'autel. Les objets du culte déposés sur ces banquettes modestes peuvent n'être que des récipients de céramique contenant des offrandes, végétales essentiellement, des liquides, de l'huile, etc. On se demande si ces structures sont des sièges pour les participants, comme le suggère J. Mallet : « ... un siège horizontal à... » (*op. cit. supra*, n° 2, p. 222). Si on regarde quelques parallèles possibles, on s'aperçoit que beaucoup de banquettes ne sont pas appuyées à un mur, ou bien sont trop basses sur terre pour être un siège pratique. Pour ce qui est de notre Temple aux rhytons à Ugarit, on considérera que ce que j'ai appelé des accoudoirs ne sont que des pierres de séparation, de compartimentage, dont le but est d'isoler certaines offrandes.

Des éléments de comparaison existent dans bien des sanctuaires : M. Yon a déjà cité trois exemples : à Enkomi, le temple du dieu au lingot, avec ses banquettes ; le temple de Qasile, avec ses banquettes et ses deux degrés contre l'autel ; et enfin, le « *Fosse Temple* » de Lakish, avec des banquettes qui ne sont manifestement pas faites pour s'asseoir, car elles sont parallèles et trop proches les unes des autres ; ce temple a aussi une structure en escalier contre l'autel, latéralement, comme à Qasile. On peut compléter : le temple dit d'Aménophis, au niveau VII de Beisân, qui a plate-forme en escalier et banquettes ; le temple du Secteur « P » à Lakish, pour son escalier ; les temples jumeaux du promontoire d'Émar, notamment celui d'Astarté avec ses banquettes le long du grand mur (banquettes sur lesquelles on pourrait, reconnaissons-le, s'asseoir aisément) et derrière l'autel, et le temple au devin, avec les

5. Dans le croquis de M. Yon, *ibid.*, p. 340, l'escalier est bien aligné sur la porte dans le mur 18, mais vient du coup carrément se jeter sur la banquette 37 ; la banquette 88 est prolongée par un pointillé tout le long du mur ouest. Ce croquis est probablement plus interprétatif que la publication dans *Syria* puis dans *RSO* III.

6. Deux, dans le rapport préliminaire de *Syria* 59, 1982, p. 187.

banquettes-reposoirs derrière l'autel ; peut-être le temple 5 de Kition, avec une banquette et une plateforme. Je ne connais pas bien le plan des deux grands bâtiments de Tell Munbaqa...

Pour nous résumer : M. Yon a suggéré que ce sanctuaire aux rhytons a pu être le lieu de rassemblement d'une confrérie, allusion aux thiasos connus sous le nom de *marzihu*⁷. Cela permet de ne pas en faire un temple au sens classique du terme, du fait notamment de l'absence d'autel des sacrifices dans une cour. Il est clair qu'un culte populaire, modeste, pouvait se contenter d'offrandes non sacrificielles, et qu'un tel bâtiment pouvait être utilisé à cette fin. Des substituts au grand culte officiel pouvaient être les *représentations* figurées sur les vases offerts ; de même les dépôts votifs, utilisant notamment des vases miniatures, comme dans la chapelle palatiale, dite temple hourrite⁸.

Les temples de l'acropole

Poursuivons par les deux grands temples de l'acropole, en intégrant quelques remarques inédites d'O. Callot⁹. Les dernières recherches archéologiques menées à Ougarit sur l'emplacement des deux grands temples vont heureusement permettre de préciser la structure architecturale de ces restes. Ils sont à la fois imposants et, en même temps, fort modestes ; ce paradoxe tient à l'histoire ancienne et récente de l'acropole.

Les deux temples étaient des bâtiments importants, massifs : cela se déduit des fondations qui demeurent. Ils subirent, certes, la destruction générale de la période 1195-1185 av. J.-C., qui les laissèrent dans un état de ruine que nous ne pouvons plus mesurer, car est intervenue une seconde « destruction », récente : celle causée par les pillers en quête de trésors, à la fin du XIX^e s. et au début de notre siècle¹⁰. Les restes des temples devaient être suffisamment impressionnants il y a seulement une centaine d'années pour avoir attiré directement l'attention des chercheurs d'or, qui, sans doute, pensaient fouiller des palais¹¹. Ces fouilles clandestines ont eu pour effet de remuer beaucoup de blocs, de les déplacer, de les rejeter à l'extérieur des bâtiments, tandis que se formaient les entonnoirs caractéristiques des creusements de pillage.

Ces déplacements relativement récents de blocs sont importants pour l'appréciation historique à porter sur les célèbres stèles en pierre, trouvées non pas tant *dans* les temples qu'aux alentours immédiats. M. Yon a fort bien présenté la problématique dans *RSO VI*¹². Ainsi, la stèle qu'elle désigne du n° 1, dite de Mamy, indication d'une offrande au dieu Baal sous sa dénomination égyptienne, a-t-elle été trouvée en plusieurs fragments, certains dans la *cella* du temple, d'autres dans la cour. Les stèles n° 2-3 et 5-6, dont la célèbre stèle du « Baal au foudre », proviennent de « la pente sous le podium du temple où elles avaient dû être jetées par les pillards¹³ ». Sans reprendre le dossier, on reconnaît volontiers que l'attribution à Baal de ce premier temple de l'acropole peut être tenue pour acquise. Les doutes qui venaient de la dispersion à une périphérie plus ou moins large des restes du bâtiment lui-même sont levés par la référence à ce pillage récent. Les stèles font partie du mobilier culturel du temple.

Certaines devaient être dans la *cella*, d'autres en plein air, dans les cours du sanctuaire, où des socles en pierre ont été retrouvés, destinés probablement à maintenir ces offrandes votives : ainsi au sud-est du

7. *Ibid.*, p. 330, milieu. Déjà, dans le rapport préliminaire de *Syria* 1982, p. 191, milieu.

8. Cf. Madeleine Kritikos, *Le Monde de la Bible*, p. 36-37.

9. O. Callot présente quelques diapositives sur les deux temples de l'acropole, pendant notre propre contribution : il s'agit de reconstitutions axonométriques, fort suggestives. Ces photos avaient été montrées lors d'une conférence publique au musée du Louvre en février 1993, mais demeurent pour l'instant inédites.

10. Cf. *Syria* 1931, pp. 9-10.

11. Cette erreur d'appréciation a d'ailleurs été commise aussi dans les tout premiers temps de la fouille de Cl. Schaeffer.

12. « Stèles de pierre », in *Arts et industries de la pierre, RSO VI*, sous la direction de M. Yon, ERC, Paris 1991, p. 273 ss., surtout p. 275, bas - 276.

13. M. Yon, art. cit, p. 276, haut.

temple dit de Dagan¹⁴. Ce dernier sanctuaire a suscité un doute quant à son attribution à Dagan, pour des raisons non pas archéologiques mais religieuses – la distribution des stèles dans la périphérie plus ou moins proche de la *cella* n'étant pas un argument décisif, du fait des mêmes bouleversements accidentels que pour le temple de Baal. Ce que l'on connaît de la religion ne fait pas de Dagan une divinité d'importance égale à Baal. On s'attendrait bien sûr à un temple de El sur l'acropole, ou à celui de sa parèdre. Il faut noter que, même très détruits, les bâtiments qui demeurent par ailleurs sur cette acropole ne permettent pas de supposer un troisième grand temple-tour, qui réconcilierait les attributions (Baal-Dagan-El) : la masse même des fondations de ce type de construction les rend assez détectables.

Je vais utiliser quelques données d'un rituel, pour poursuivre. Il s'agit de KTU 1.41 (et de son duplicat, 1.87). Ce long texte, assez détaillé, nous renvoie à la question des « preuves » archéologiques que l'on pourrait déduire, pour illustrer le rituel. Tout d'abord, il nous semble assez clair que seuls peuvent entrer en ligne de compte les deux grands temples-tours de l'acropole, car ils permettent la « mise en scène » impliquée par KTU 1.41, et bien d'autres rituels du même type. Seules ces constructions importantes, avec leurs dégagements, permettraient l'exécution du système sacrificiel supposé par le rituel. Cela dit, les rapports de fouilles, les plans et croquis des deux temples ne laissent guère de place, sur le terrain, aux grands parvis, aux cours, aux larges accès, etc., qu'on imaginerait pour permettre une exécution aisée des sacrifices décrits par les textes rituels, avec notamment le nombre de gros animaux (bœufs, taureaux, vaches)¹⁵.

Mener plusieurs dizaines de bovins au temple de Baal n'est pas facile, si on considère l'espace laissé libre pour ce genre de circulation, d'après les croquis. Un étroit couloir longe le côté nord-est du sanctuaire, par où ces animaux devraient arriver. Ensuite, ils se trouvent – pas tous ensemble nous l'espérons – devant le porche, tout contre l'autel des sacrifices. L'espace est bien étroit. Rien à voir avec les grands parvis des temples hellénistico-romains, dont celui d'Hérode à Jérusalem. Il faut penser à un endroit pour dépecer la bête une fois égorgée : celle-ci est forcément étendue à terre. Il faut laver les morceaux, les répartir (ce qui va aux dieux, ce que les prêtres se réservent, ce qui va éventuellement au dédicant, ce qui est rejeté comme impropre...). L'axonométrie proposée par O. Callot est parlante¹⁶ : il dessine de petits personnages autour de l'autel, les prêtres et leurs assistants... ; mais alors, où mettre les bœufs et les moutons ? Cela dit, on peut convenir que les 500 m² dévolus aux cours du temple de Baal étaient, pour l'époque, une belle surface, bien qu'elle soit morcelée.

Ce qui est suggestif, dans cette reconstitution, c'est la perspective en hauteur : le temple-tour apparaît bien dans son élévation, et la probabilité d'un culte sur le sommet y est légitimement représentée. Dès les débuts de la fouille, les fondations d'un escalier intérieur, dans l'angle nord-est de la *cella*¹⁷, avaient fait penser à une terrasse cultuelle sur le sommet du sanctuaire. La hauteur restituée de ce temple-tour est de 18 à 20 m, d'après M. Yon¹⁸. L'escalier intérieur se développerait sur trois côtés, autour de la *cella*, en trois volées partant du nord, où les restes de la première et plus basse volée sont encore visibles¹⁹. Il est probable qu'au fur et à mesure qu'il s'élevait, l'escalier s'affranchissait du sol de la *cella*, prenant appui sur des traverses dans le mur même du temple : cette hypothèse rendrait compte de l'absence de fondations de cet escalier à partir de la moitié ouest du mur du fond de la *cella*, si on suit

14. M. Yon, art. cit, p. 279.

15. Cf., par ex., le plan dans le *DBS IX*, 1979, col. 1173-74 ou le schéma de M. Renisio, dans M. Yon « Sanctuaires d'Ougarit », *Temples et sanctuaires*, sous la direction de G. Roux, Lyon 1984, p. 44.

16. In *Le Monde de la Bible* (numéro spécial sur Ougarit, n° 48, mars-avril 1987, p. 34) : mais son auteur lui-même la considère seulement comme une interprétation provisoire, que la suite des travaux menés dans ce temple obligerait à modifier, notamment pour l'arrivée de l'escalier sur la terrasse (communication personnelle d'O.C., que je remercie).

17. Cf. *DBS IX*, 1979, fig. 918, col. 1196.

18. « Ougarit et ses dieux », p. 327, *Resurrecting the Past, A Joint Tribute to Adnan Bounni*, ed. by P. Matthiae, M. Van Loon and H. Weiss, Istanbul 1990, p. 325-343.

19. Proposition de M. Yon, cf. note précédente.

l'escalier dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (on atteindrait la terrasse à l'angle sud-est). Remarquons que la reconstitution d'O. Callot (*Le Monde de la Bible*, 1987) implique un développement différent de l'escalier : l'architecte restitue, avec raison, un second toit-terrasse au-dessus du vestibule du temple, et il y place des personnages qui y ont eu accès par une porte ouverte dans le mur sud de la *cella*, « au premier étage » ; cette porte ne peut que donner sur l'escalier intérieur, qui, à cet endroit, serait prolongé par un palier, au-dessus du vide sur la face interne du porche du *naos*. C'est pourquoi on peut supposer un encastrement de ce genre d'escalier et de ses paliers dans l'épaisseur des murs. La reconstitution d'O. Callot ne laisse pas deviner comment l'escalier se poursuivait jusqu'à la terrasse supérieure ; il lui faudrait de nouveau deux ou trois volées, disposées au-dessus des trois premières. Une arrivée sur la terrasse supérieure doit être restituée sur l'axonométrie²⁰. Ce ne peut être une simple trappe, car elle ne serait guère étanche en hiver ; il faudrait imaginer un édicule sur la terrasse, recouvrant le débouché de l'escalier, dans un angle. Cela nous amène à évoquer le cas des chapelles sur la terrasse des temples.

Pour Ougarit, la finale du rituel KTU 1.41, aux lignes 50-55, décrit une liturgie se déroulant explicitement sur le toit-terrasse, *b-gg*. Ce texte nous mettra d'emblée dans la problématique. Le texte décrit une liturgie royale : « Quand le roi offre un sacrifice pour *Pargali* (divinité peut-être hourrite), sur la terrasse, sur laquelle il y a quatre et quatre habitations de branchages : un mouton en holocauste ; un bœuf et un mouton en sacrifices de communion ; sept fois, le tout sur la terrasse ; le roi donnera un répons, décline le soleil, et le roi est désacralisé ; on le revêt d'habits somptueux, on lui essuie le visage ; on le fait revenir au temple, et quand il s'y trouve, il élève les mains²¹. »

Il semble y avoir une invraisemblance : comment imaginer que le roi préside sur une terrasse au sacrifice de quatorze moutons et de sept bœufs, animaux qu'on ne peut bien sûr pas faire monter par l'escalier du temple ? On doit penser que les sacrifices étaient concomitants, et se déroulaient, selon l'usage, en bas, dans la cour de l'autel, tandis que le roi, sur la terrasse, en faisait la dédicace au dieu. Tel est le dispositif que je sous-entends : au crépuscule, le roi se tient sur la terrasse, tandis que se déroulent des sacrifices en contrebas. Je précise tout de suite que cela exclut le temple-chapelle palatiale, dit temple hourrite, qui n'a pas de cour avec autel aux sacrifices (tout en ayant un toit-terrasse). Cette dernière localisation était tentante dans la mesure où on fait du dieu *Pargali* une divinité hourrite, en suivant Emmanuel Laroche.

Pour notre propos – la dynamique du culte – il faut noter la finale, qui fait revenir le roi et les desservants au temple proprement dit : comment comprendre cette indication ? Le toit-terrasse n'est-il pas aussi le temple ? L'ambivalence du mot *bey/bâtu*, désignant à la fois le temple et le Palais royal, est une difficulté classique de ces textes. Dans le cas de cet appendice à KTU 1.41, je propose qu'il s'agit du sanctuaire proprement dit, de la *cella*, dans laquelle le roi « élève les mains au ciel ».

Pour terminer sur ce texte, je dois confesser un petit changement de traduction entre ma version française et celle que je propose avec Baruch Levine²² : nous avons pensé que les habitations de branchages, au nombre de huit, sur la terrasse, pouvaient être plutôt huit supports culturels, ou socles culturels. Ceci, nous le précisons bien, ne s'impose pas de manière absolue, le mot ougaritique *m̄bt* permettant de garder les cabanes de branchages, lesquelles font bien sûr penser aux tabernacles de la fête de Soukkôt...

20. C'est ce qui vient d'être fait sur les derniers dessins présentés au Colloque par O. Callot : ils ajoutent des éléments inédits, que je ne développe évidemment pas, comme l'abside culturelle de la *cella*, à l'est, dans l'épaisseur de l'escalier (mais voir ci-dessus note 16).

21. Ceci est une reprise de ma traduction française proposée en 1989.

22. Baruch A. Levine & Jean-Michel de Tarragon, « The King Proclaims the Day... », dans *RB* 100, 1993, p. 76-115 (p. 113).

Je n'insisterai pas sur le cas souvent cité du passage de la légende de Keret, où le héros monte sur une tour pour offrir un sacrifice²³. Rappelons que le texte ne précise pas si cela se passe dans un temple, bien que ce soit la situation la plus probable. La terrasse du palais n'est pas à exclure.

L'exemple d'Émar

En conclusion, pour ouvrir la perspective, je me permettrai d'utiliser l'exemple d'Émar, car la proximité géographique et chronologique en fait un élément exceptionnel de comparaison avec Ougarit. J'ai lu avec intérêt quelques-uns des rituels publiés par D. Arnaud, et, plus récemment, le livre de D. Fleming²⁴. Dans le domaine du culte, les parentés sont indéniables, de même que dans celui de l'architecture des grands temples. Il y a quatre temples à Émar, dont deux jumeaux sur un promontoire, très proches l'un de l'autre, et ayant le même aspect massif que les deux temples de l'acropole d'Ougarit. Certes, des différences demeurent, notamment à Émar la forme plus allongée, la présence dans la *cella* d'un autel, de banquettes, de petites bases (dans le temple le plus au nord), tandis qu'on n'a pas de trace du grand autel aux sacrifices, devant le porche.

Quand je dis qu'ils sont massifs, cela ne va pas jusqu'à supposer la construction en tour, comme pour l'acropole d'Ougarit – la restitution des temples jumeaux par O. Callot le montre bien. Ces temples seraient dédiés, d'après les tablettes trouvées, l'un à Baal, l'autre à Astarté. Un dispositif original, par rapport à Ougarit, est la terrasse culturelle, vaste espace à l'air libre, au chevet du temple, et non devant son porche. Que ce soit pour les temples jumeaux ou pour celui dit temple au devin, dans le chantier « M », cette terrasse au chevet servait notamment aux sacrifices sanglants : on y a découvert la base d'un autel²⁵. Cette terrasse est parsemée de grandes cupules dans le sol, dispositif cultuel que nous n'avons apparemment pas à Ougarit²⁶. Le quatrième temple, au chantier « M », est lui aussi massif, allongé, avec son autel intérieur, et une cuve à ablutions devant l'escalier d'entrée. Des banquettes se trouvent dans chacun des temples, surtout derrière l'autel intérieur, le long du mur du fond.

Des textes d'Émar, j'énumère rapidement quelques traits de la dynamique du culte qui peuvent éclairer Ougarit. Ma source est le rituel d'intronisation de la grande prêtresse de Baal/Adad. Ainsi, un bétyle, *sikkanu*, se trouve placé à la porte du temple de Baal, exactement comme un socle le suggère à Ougarit. On note un puits rituel, *abû*, qui peut être symboliquement représenté par un creux ; à Ougarit, il y a le *nbk*, « source », sans doute un bassin. Il y a des déplacements d'offrandes à l'intérieur du temple de Baal, indice de l'hospitalité d'un dieu pour les autres, chacun étant représenté dans le temple, à titre d'invités ou de compagnons du dieu principal. Je suppose que les banquettes servaient à ces pratiques rituelles. A Ougarit, nous avons noté dans le rituel KTU 1.41 les autels des chapelles des compagnes et compagnons du dieu, sans doute des niches ou des piédestaux. A Émar, la statue de Baal est déplacée régulièrement. Ainsi, elle est dans la cour, devant la porte du temple, au moment où le rite *kubadu* se déploie. Quant au rite *zukru*, il implique encore plus de mouvements de statues : ces déplacements de statues sont bien attestés chez nous. Le rituel de la prêtresse d'Ishtar²⁷ demande que des rites spéciaux soient effectués de nuit sur le toit de la maison de la prêtresse, devant le bétyle. Il s'agit du toit d'une maison particulière, ce qui implique que certains rites étaient indépendants des sanctuaires.

Parmi les gestes rituels, il y a celui du devin qui répand des graines sur le sol, après avoir sacrifié un mouton, pour le jardin du *piriki* de Baal. Ces rites hors sanctuaires sont possibles à Ougarit. Peut-être que

23. Deux mots sont en alternance : *mgdl*, pour la tour, au moment où Keret fait son ascension, et le pluriel de toits-terrasses quand il en redescend : *ggt*.

24. Daniel E. Fleming, *The installation of Baal's high Priestess at Emar* (HSS, n° 42), 1992.

25. J.-C. Margueron, « Émar et Faq'ous », in *Contribution française à l'archéologie syrienne, 1969-1989*, IFAPO, 1989, p. 57-64 (p. 62).

26. Cf. J.-C. Margueron, « Architecture et urbanisme », in *Meskéné-Émar. Dix ans de travaux. 1972-1982*. Textes réunis par D. Beyer, 1982, p. 23-39 (p. 29-33).

27. Rituel *mash'artu*, texte n° 370.

le temple « hourrite » des palais n'est qu'un bâtiment assez ordinaire, mais dont la pièce du fond, avec son escalier, et donc son toit, avait été consacré à un culte probablement nocturne (rappelons-nous les nombreuses lampes à huile trouvées au pied de l'escalier). A Émar, c'est la maison du père de la future grande-prêtresse qui abrite des cérémonies, y compris la visite de la statue du dieu. Une maison d'un caractère particulièrement sacré est bien sûr la résidence de la grande-prêtresse, dans la proximité immédiate du temple.

Cette complémentarité entre les temples et quelques domiciles privés est une donnée précieuse pour essayer d'interpréter, à Ougarit, les petits sanctuaires de quartier. Nous savons que c'est un des objectifs actuels de la Mission de Ras Shamra, notamment pour ce qui est de la réinterprétation de la « maison du prêtre aux modèles de foie et de poumon », et de la salle aux quatre piliers, au nord du Palais ²⁸.

École Biblique et Archéologique
française de Jérusalem

28. M. Yon, « Ougarit et ses dieux », p. 330-331.

LE PORT D'UGARIT

Gabriel SAADÉ

« Ougarit, écrit William Culican, a probablement été le premier grand port international de l'Histoire ¹. » La prospérité du royaume ougaritien reposait non seulement sur sa richesse agricole, mais aussi sur le développement de son commerce maritime, comme l'illustre remarquablement une récente interprétation de la fameuse stèle de « Ba'al au foudre » ². Cela tenait sans doute aux avantages que présentait la situation géographique du port d'Ougarit. C'était le seul havre important du littoral septentrional de notre pays, et le seul port syrien du monde hittite. Il desservait un arrière-pays beaucoup plus vaste que celui des villes côtières du Liban et de la Palestine. Il constituait l'aboutissement normal des routes venant de la Mésopotamie et des régions de l'Euphrate. Par ailleurs, il était en relation avec l'Égypte, Chypre, la Crète, la Grèce mycénienne, les côtes de l'Anatolie et le littoral syro-palestinien. La position d'Ougarit la destinait ainsi à se vouer, pour une large part, au commerce extérieur. On comprend dès lors que son port soit devenu le centre d'une activité commerciale considérable.

Nous allons, dans la présente étude, aborder l'anse naturelle qui servait de port et qui est connue sous le nom de **Minet el-Beida**. Nous verrons ensuite l'agglomération qui s'est formée dans son voisinage, avec les monuments qu'on y a dégagés et le matériel qu'on y a retrouvé. Puis, nous passerons aux documents écrits livrés par les fouilles de Ras Shamra, documents qui donnent des informations sur l'établissement portuaire et ses habitants ainsi que sur la navigation ougaritique. Nous terminerons par un bref aperçu sur les navires ougaritiens. Les limites accordées à notre exposé nous obligent à le présenter de façon très succincte ³.

La baie qui servait de port est l'une des mieux abritées du littoral syrien ⁴. Lors des fouilles, son étendue a été évaluée à 70 hectares. Une prospection géomorphologique serait, cependant, souhaitable pour en connaître la forme et les dimensions antiques réelles ⁵. **L'exploration sous-marine ayant été pratiquement insignifiante, il n'a pas été possible de découvrir les objets, notamment les ancres, qui pouvaient se trouver au fond de l'eau.**

Le bassin du port est bordé, au nord-est et au sud-est, par une plage de sable, de graviers fins et de galets, tandis qu'il est entouré, au nord-ouest et au sud-ouest, par des falaises de craie sinonienne blanches

1. W. Culican, *Le Levant et la mer. Histoire et commerce*, Bruxelles 1967, p. 46.

2. Voir P. Bordreuil, « Recherches ougaritiques », *Semitica* 40, 1991, p. 17-21 ; M. Yon, « Stèles de pierre », in *RSO* VI, 1991, p. 295-299.

3. Cet exposé paraîtra de façon plus développée dans notre ouvrage en préparation : *Ougarit et son royaume*.

4. La tempête du 13 janvier 1968, la plus violente qu'ait connue la Méditerranée orientale au cours de notre siècle, a causé des dégâts considérables dans les ports de Lattaquié, de Tartous et de Beyrouth, alors qu'elle n'a causé aucun préjudice au port militaire installé actuellement à Minet el-Beida.

5. Yon, « Minet el-Beida », p. 214.

qui sont autant de basses falaises. La couleur claire des rochers, qui s'échelonnent de part et d'autre de l'entrée du bassin, est visible d'assez loin. C'est ainsi que les navires venant du large peuvent facilement repérer l'emplacement exact de la baie, à cause de cette tache blanche qui contraste avec les teintes brunes et grises du reste de la côte. Il n'est donc pas étonnant que, pour les marins et les pêcheurs, aussi bien dans l'antiquité qu'à l'époque contemporaine, il ait été le *port blanc*. Tel est en effet le sens du nom de *Leukos limen* que les Grecs lui ont donné jadis, et celui de *Minet el-Beida* sous lequel nous le désignons aujourd'hui. Par ailleurs, les sommets des temples de Ba'al et de Dagan, érigés sur l'acropole de Ras Shamra, dominaient d'environ 40 m la plaine côtière et étaient donc visibles de loin en mer. Comme ils se trouvaient dans l'alignement de l'entrée du port, ils pouvaient servir de repères pour les manœuvres permettant aux navires de pénétrer à l'intérieur du bassin ⁶.

La plage constituait une pente douce sur laquelle on pouvait facilement tirer des voiliers et des barques par mauvais temps ou dans le cas d'un long séjour. Vers le milieu de la baie se jette le Nahr al-Fayḍ, la rivière formée par la rencontre des deux cours d'eau qui bordent de part et d'autre le tell sur lequel on voit les ruines d'Ougarit. Signalons aussi une petite crique dans la partie sud-ouest du bassin, séparée de lui par des rochers réalisant une sorte de digue.

Au XV^e siècle av. J.-C. s'est formée, au sud-est de la baie, une agglomération qui est restée en activité jusqu'à la destruction d'Ougarit, soit jusque vers 1185 av. J.-C. Elle a été identifiée par Michael C. Astour avec la localité de Ma'hadou ⁷ qui est citée dans plusieurs textes de Ras Shamra et deux textes de Ras Ibn Hani ⁸. A notre connaissance, cette identification n'a jamais été contestée. Ce nom proviendrait de son caractère commercial ⁹, le mot *ma'had* signifiant en arabe un endroit où l'on acquiert, où l'on se procure quelque chose ¹⁰. A part d'assez rares exemplaires remontant au XV^e s., le matériel récolté dans le site date des XIV^e et XIII^e siècles av. J.-C.

Les vestiges de l'agglomération ont été révélés par les fouilles que Léon Albanèse effectua en 1928 ¹¹, et par celles que Claude F.-A. Schaeffer dirigea en 1929, 1930, 1931, 1932, 1934 et 1935 ¹². Les travaux n'ont jamais été poursuivis par la suite. Il nous paraît certain que l'installation portuaire occupait une superficie plus vaste que celle qui a été fouillée. Les rapports de fouille constituent notre seule source de documentation sur les monuments apparus. Pour le matériel retrouvé, en plus des rapports, il faut avoir recours aux ouvrages et études traitant de la céramique ¹³, des cylindres-sceaux ¹⁴ et des ancres ¹⁵. Le chercheur qui consulte ces différentes publications se heurte à des difficultés énormes, parfois insurmontables. La plus importante réside dans le fait qu'on ne dispose pas de plan d'ensemble de la zone

6. Voir Yon, « Ougarit et régions voisines », p. 424.

7. M.C. Astour, « Ma'hadou, the Harbour of Ugarit », *Journal of Economical and Social History of the Orient* 13, 1970, Leiden, p. 113-127.

8. Le site de Ras Ibn Hani est situé à 4,350 km à vol d'oiseau au sud-ouest de Ras Shamra. Il fut au XIII^e siècle av. J.-C. une station estivale pour la famille royale d'Ougarit. Voir A. Bounni, N. Saliby, J. Lagarce & E. Lagarce, *Ras Ibn Hani. Archéologie et Histoire*, Damas 1987.

9. Astour (*supra* note 7), p. 118-119.

10. Sur les aspects douaniers qu'impliquent ces termes, voir M.G. Amadasi-Guzzo, « Il vocabolo M'HD/MHZ in Ugaritic e fenicio », *Materiali lessicali ed epigrafici*, Rome 1982, p. 31-36 ; J. Teixidor, « Palmyrene MHWZ and Ugaritic MIHD », *Ugarit-Forschungen* 15, 1983, p. 309-311.

11. L. Albanèse, « Note sur Ras Shamra », *Syria* 10, 1929, p. 16-20.

12. C. F.-A. Schaeffer, « Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras Shamra (Campagne du printemps 1929) », *Syria* 10, 1929, p. 283-294 ; « Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras Shamra (Printemps 1930) », *Syria* 12, 1931, p. 1-20 ; « Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras Shamra. Troisième campagne (Printemps 1931) », *Syria* 13, 1932, p. 1-14 ; « Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras Shamra. Quatrième campagne (Printemps 1932) », *Syria* 14, 1933, p. 94-108 ; « Les fouilles de Ras Shamra. Sixième campagne (Printemps 1934) », *Syria* 16, 1935, p. 168-171 ; « Les fouilles de Ras Shamra. Septième campagne (Printemps 1935) », *Syria* 17, 1936, p. 148.

13. « Corpus Céramique I » (le « Corpus Céramique II » ne concerne pas la poterie trouvée dans l'établissement portuaire).

14. *Corpus des Cylindres I*, et *Corpus des Cylindres II*.

15. H. Frost, « Anchors sacred and profane », *RSO* VI, 1991, p. 355-410. Voir aussi C. Schaeffer, « Remarques sur les ancres en pierre d'Ougarit », *Ugaritica* VII, Paris 1978, p. 371-381.

explorée. C. F.-A. Schaeffer rapporte pourtant qu'en 1935 ses architectes ont terminé les relevés. Ceux-ci ont dû être versés aux archives de la mission. On nous dit ¹⁶ qu'une partie de ces archives a été détruite pendant la seconde guerre mondiale ¹⁷. A supposer même que des plans ou des croquis aient illustré le texte des rapports, celui-ci est le plus souvent indéchiffrable car il se réfère, pour certaines constructions et certaines trouvailles, à **des indications qui ne nous disent rien**, telles que « les ruines souterraines du port », « les ruines souterraines d'une maison près de la rive ancienne », « latrine près de l'escalier », et bien d'autres. Le plus décevant, c'est que le premier « Corpus Céramique » et les deux « Corpus de cylindres » utilisent ces mêmes indications déroutantes ¹⁸.

Les rapports de fouille donnent beaucoup de détails sur le matériel découvert. Mais en fait de monuments, ils **s'étendent surtout sur les tombes**. A ce propos, nous faisons observer que, pendant presque toute la durée des travaux, C. F.-A. Schaeffer avait cru qu'il était en train d'explorer une nécropole. **C'est lorsqu'il était sur le point de les terminer qu'il réalisa qu'il avait affaire à un établissement urbain, et que les grandes tombes dégagées avaient été, tout comme à Ras Shamra, aménagées sous de vastes demeures**. C'est dans cette optique erronée que les monuments autres que funéraires ont été vus et analysés. C'est pourquoi ils ont été si superficiellement abordés, et c'est ainsi que dans l'ensemble on saisit difficilement le tissu urbain de l'établissement avec ses différents édifices et ses voies de circulation ¹⁹.

Étant donné ce qui précède, notre exposé comporte des incertitudes, des imprécisions, et peut-être même des erreurs. En l'absence d'un plan d'ensemble, il nous a fallu souvent procéder par tâtonnement, en vue de *deviner* l'emplacement d'une construction ou d'une trouvaille. Et si nous nous contentons parfois de les attribuer à telle ou telle campagne, c'est faute de pouvoir signaler l'endroit exact de leur découverte. A partir de deux bonnes photographies aériennes du site ²⁰, et de certaines indications dans les rapports, nous avons estimé que la zone fouillée occupait une superficie d'environ 14 000 m², et qu'elle affectait une forme rectangulaire. En tout cas, les monuments et les trouvailles sont présentés, ici, de façon très succincte.

La Tombe I fut découverte fortuitement en 1928, à l'extrémité orientale du chantier. C'est là que se déroulèrent les fouilles de la campagne de 1929 ; ces travaux permirent le dégagement des tombes II, III et IV. Plus à l'ouest, on voit les zones explorées successivement en 1930, 1931 et 1932. La campagne de 1933 ne comporta pas de fouilles dans l'établissement de Minet el-Beida. En 1934, des travaux furent effectués au nord et au sud de la zone prospectée en 1929. Nous avons dit plus haut que l'agglomération était restée en activité du XV^e au début du XII^e siècle av. J.-C. La durée d'occupation, comparée à celle de Ras Shamra qui est supérieure à quatre millénaires, est donc très courte. C'est ce qui explique la faible épaisseur de la couche archéologique, qui varie de 1,50 à 5 m suivant les endroits.

La Tombe I se compose d'un *dromos* et d'une chambre voûtée en encorbellement, bâtie en gros blocs bien taillés. Elle mesure au sol 3 x 2 m environ. Elle a livré de la céramique mycénienne, chypriote et cananéenne. Les fouilles effectuées en 1929 au nord de cette tombe ont révélé l'existence d'environ quatre-vingts dépôts au contenu riche et varié. Il y avait notamment des dépôts de céramique, des dépôts

16. Yon, « Minet el-Beida », p. 214.

17. Ceci ne justifie pas complètement l'absence de plan dans les rapports de fouille. Il s'est bien écoulé trois ans entre le dernier rapport publié et le début de la guerre.

18. Le « Corpus Céramique I » a été publié plus d'une dizaine d'années après la fin des fouilles, et le *Corpus des Cylindres I* presque un demi-siècle après. Le fouilleur avait donc largement eu le temps, en l'absence d'un plan d'ensemble, d'apporter dans ces corpus quelques précisions pour orienter le chercheur.

19. Les travaux effectués à Ras Shamra au cours de ces dernières années se sont occupés des monuments et des secteurs qui avaient été antérieurement mal fouillés et mal publiés. Malheureusement, il ne peut en être de même pour l'établissement de Minet el-Beida ; car depuis 1961, l'installation d'un port militaire sur le site antique en a interdit l'accès, sans compter que des constructions en béton paraissent avoir recouvert le chantier de fouilles.

20. Voir *Ugaritica I*, 1939, pl. VIII, et *Ugaritica VII*, 1978, p. 377, fig. 10.

de dalles, des dépôts de coquillages, de galets et de poids. Au milieu de ces dépôts, on a trouvé deux murets dont l'un, à angle droit, pourrait être une *cella*. Parmi le matériel recueilli à l'est des murets, il y avait une abondante poterie, des armes de bronze, des perles en cornaline, et deux statuettes de faucon. Dans la partie méridionale du chantier, on a trouvé des puits et les fondations d'une vaste construction.

La Tombe II se trouve à 14 m au sud de la Tombe I. Elle est de grandes dimensions, mais paraît inachevée.

La Tombe III est située à l'ouest des deux précédentes. Elle est également de grandes dimensions. Le *dromos*, avec un escalier de six marches, donne accès à une chambre voûtée en encorbellement. Le riche matériel qu'on y a recueilli compte, entre autres, de nombreux bols chypriotes, des bijoux, et un magnifique vase en albâtre. Mentionnons surtout la célèbre pyxide en ivoire dont le couvercle représente la déesse de la fécondité brandissant des épis dont s'approchent deux bouquetins ; ce bel ivoire illustre à merveille l'art syro-mycénien parvenu à son apogée.

La Tombe IV se trouve au nord de la Tombe III. Elle est pourvue d'un court *dromos* avec escalier, et d'une large chambre voûtée en encorbellement. Elle a livré une abondante céramique chypriote et mycénienne.

En 1934, ainsi qu'on l'a dit, des fouilles ont été effectuées dans la zone explorée en 1929. Au nord de la Tombe I fut dégagée la Tombe VII, qui se compose d'un *dromos* en escalier et d'une chambre voûtée en encorbellement.

Les mêmes fouilles ont également révélé l'existence de deux vastes constructions, l'une dans la région des Tombes I et II, l'autre immédiatement au sud de la Tombe III, qui semble avoir été aménagée sous son dallage. La première construction comprend une série de grandes pièces disposées le long d'un mur de refend. On en a retiré de nombreux fragments de vases mycéniens et chypriotes. Des indices dans la céramique et dans l'architecture montrent que les Tombes I, II et III furent bâties après l'abandon de ce bâtiment.

La seconde construction se compose de nombreuses grandes chambres, alignées en deux rangées séparées par un mur qui les traverse d'un bout à l'autre. Ces pièces étaient complètement vides. A l'extrémité orientale du bâtiment, des pièces plus modestes semblent appartenir à une habitation. On y voit, en effet, une petite cour au sol dallé, contenant un puits à margelle monolithe et, dans un coin de mur, un four à paroi épaisse fortement cuite.

La zone fouillée en 1930 s'étend à l'ouest de celle qui fut explorée en 1929 et 1934. Outre un puits rempli intentionnellement, on y a trouvé des dépôts de coquillages, des cylindres, des poids et des lampes cananéennes en terre cuite et en bronze. On y a dégagé également un grand bâtiment, le seul dont les rapports donnent un croquis d'ensemble. Il se compose de treize chambres et couloirs. Par l'un des couloirs, il paraît être en rapport avec la Tombe III. L'existence d'un étage est prouvée par un escalier avec palier et par des piliers posés sur les murs du rez-de-chaussée. On a recueilli dans ce bâtiment de la céramique, des poids, des coquillages, et une douzaine de grandes jarres. Plus au sud, il y a un bâtiment du même genre. Il est, lui aussi, relié par un couloir à une tombe.

Plus à l'ouest, s'étend la zone explorée en 1931. On y a trouvé d'innombrables dépôts intentionnels. Dans ces dépôts, il y avait des vases intacts de fabrication locale et de beaux spécimens de céramique peinte importée, tels que des hydries mycénienne et des coupes rhodiennes ; des armes et des outils en bronze, notamment des poignards à soie de type chypriotes et des haches égyptiennes, ainsi que des poids, des grains de colliers et des bagues à cartouche gravé d'un sphinx ou de génies ailés. Les dépôts étaient en rapport direct avec des *cellae* ou chambrettes, isolées ou accolées les unes aux autres, et généralement démunies d'entrées. La plupart étaient recouvertes d'une couche de béton, sous laquelle il y avait des jarres accompagnées de quelques armes et outils en bronze.

Toujours dans la zone fouillée en 1931, il y a une vaste construction très soignée. Elle fait partie de tout un ensemble de chambres, d'autels à escaliers et de puits, qui sont entourés d'une enceinte rectangulaire bâtie en pierres de taille. Ce bâtiment, ayant subi une destruction par le feu, a été restauré. A

cette occasion, son enceinte fut rétablie à une profondeur moindre. A l'intérieur, sous la couche d'incendie, on a découvert un dépôt considérable, dit *dépôt de l'enceinte*. Il contenait des vases céramiques de diverses provenances, et de très nombreux objets, notamment plusieurs pièces en albâtre et sept boîtes à fard en ivoire, dont quatre en forme de canard.

Les fouilles de 1932 se sont déroulées dans la partie la plus occidentale du chantier. A son extrémité nord, il y a deux sépultures qui sont les plus anciennes de l'établissement. Elles consistent en de simples fosses taillées dans la roche, juste assez grandes pour contenir un cadavre allongé et le mobilier funéraire. Celui-ci date du XV^e et du début du XIV^e siècle av. J.-C.

Au sud de ces sépultures fut mise au jour la Tombe V, dont le rapport de fouille donne un croquis. Elle comporte un court *dromos* et une chambre mesurant 3 x 2,50 m. Le mobilier funéraire comprend principalement de la céramique mycénienne, notamment des vases à étrier, des plats, des hydries et des cratères. On y a vu des squelettes appartenant au moins à cinq individus.

A 40 m au sud-ouest se trouve la Tombe VI, dont les dimensions sont exceptionnelles. Le rapport de fouille nous en donne également un croquis. Elle a été dégradée anciennement par les chercheurs de pierres. Elle est pourvue d'un *dromos* à escalier. La chambre, au sol soigneusement dallé, mesure intérieurement 6,50 x 3,50 m. Ce qui reste de la voûte montre qu'elle était construite en pierres de taille selon la technique de l'encorbellement. Les squelettes retrouvés appartiennent au moins à vingt-huit individus, comptant des vieillards, des hommes d'âge moyen, des femmes et des enfants. C'était donc un caveau collectif ou un caveau de famille. En prévision de sa longue durée, on l'avait doté d'une petite *cella* latérale, accessible seulement de l'intérieur. On y logeait, comme dans un ossuaire, les ossements et le mobilier funéraire des premières inhumations afin de gagner de la place pour les suivantes. Le mobilier recueilli dans cette tombe est d'une richesse considérable. Citons, entre autres, des objets en bronze, en ivoire, en albâtre, ainsi que de nombreux vases en verre multicolore, en fritte, en porcelaine et en faïence. Les faïences les plus remarquables sont des gobelets ornés de masques féminins à deux ou trois couleurs. En fait de céramique, il y a des vases chypriotes et mycéniens. Notons la présence de vases imités du mycénien et qui sont fabriqués dans des ateliers locaux. L'un d'eux est un cratère représentant des cavaliers ; il pourrait s'agir du défilé d'un détachement de la cavalerie d'Ougarit. En tout cas, c'est l'une des plus anciennes représentations d'hommes montés sur des chevaux.

Tout l'espace compris entre les Tombes V et VI est occupé par une vaste construction dont on possède une bonne photographie. Dans cette construction se juxtaposent des enclos rituels à deux étages et accessibles par une petite porte.

Parmi le matériel recueilli dans l'établissement portuaire de Minet el-Beida, il y a lieu de mentionner les documents écrits. Commençons par le cylindre-sceau en chlorite noire (*Fig. 1*) qui porte, en cunéiforme alphabétique, le nom de ŠDQN²¹ ; il fut trouvé en 1929. Pour toute indication sur le lieu de sa découverte, on nous dit qu'il provient « de la région 6 », ce qui ne nous apprend rien. Il représente un dieu juvénile et court vêtu, comme un guerrier, mais sans armes. Il est coiffé d'une tiare à cornes conique, terminée par un appendice sinueux tombant jusqu'au sol. Il se tient entre deux génies ailés nu-tête ayant chacun une aile attachée à une épaule à côté des bras et l'autre tombante, comme attachée à la ceinture. Derrière le dieu, on voit un griffon aux ailes à demi-éployées, l'une cachant l'autre ; il bondit au-dessus d'un lion passant. Dans le champ, en haut, se trouve l'inscription cunéiforme ŠDQN. Pierre Bordreuil a noté qu'il s'agit d'un anthroponyme peu fréquent de la racine ŠDQ évoquant la justice²². Nous verrons plus loin que dans une ou peut-être deux listes énumérant les habitants de Ma'ḥadou figure le nom de Bn-Šdq, soit le fils de Šdq.

Le second document écrit est un texte bref, gravé sur une anse découverte en 1934, à 10 m au nord-est de la Tombe II. Il est rédigé en cunéiforme alphabétique senestroversé et pourrait être traduit par

21. RS 1.050 (*Corpus des Cylindres* II, p. 70 et 77, fig. 27, n° 143).

22. En arabe, nous disons ŠADEQ pour désigner quelqu'un qui dit la vérité, du verbe ŠDQ : « dire la vérité ».

« Nous avons béni Ba'al », ou bien par « Ba'al bénira »²³. Comme texte rédigé en accadien, il y a le fragment d'un vocabulaire²⁴ ramassé en surface, en 1934, dans le champ situé entre la limite nord-est du chantier de fouilles et l'embouchure du Nahr al-Fayd. En 1930, fut découvert un cachet lenticulaire portant le nom de Pitta, rédigé en hittite hiéroglyphique. L'une de ses faces représente un homme en tenue de guerrier. Il s'agit sans doute du possesseur de ce cachet²⁵.



Figure 1. Cylindre-sceau portant le nom de ŠDQN (RS 1.050).

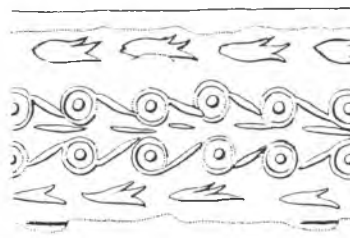


Figure 2. Cylindre figurant des poissons et les vagues de la mer (RS 2.014).

Des signes en hiéroglyphes égyptiens apparaissent sur certains objets. Citons deux perles en pâte bleue trouvées dans le *dépôt de l'enceinte*²⁶. Sur la première, on voit le signe hiéroglyphique qui symbolise le signe de la vie. On voit le même hiéroglyphe sur la seconde perle, laquelle représente une divinité féminine, sans doute la parèdre du dieu, tenant également le signe de la vie. Signalons, d'autre part, une coupe magique, recueillie dans la Tombe VII, qui figure, entre une paire d'yeux d'Horus, deux fois le hiéroglyphe qui signifie « bon »²⁷. Un hiéroglyphe égyptien apparaît sur deux bagues dont l'une fut trouvée entre les Tombes I et II²⁸.

Passons aux documents rédigés en chyro-minoen. Il ne s'agit pas à proprement parler de textes, comme on en trouve à Ras Shamra, mais de signes isolés qui apparaissent sur certains vases mycéniens. Ces signes, quand ils sont incisés ou gravés, généralement après la cuisson, pourraient représenter des marques de marchandises, de propriétaires, ou bien être relatifs au contenu des vases. Quant aux signes peints en rouge, après la cuisson, ils pourraient correspondre aux ateliers de fabrication²⁹.

Citons un signe gravé après cuisson sur l'anse d'un grand vase découvert dans la tombe III, une marque de potier peinte en rouge sous le fond d'un vase à étrier trouvé dans la Tombe IV, une marque de potier peinte en rouge avant la cuisson sous le fond de deux cruches retirées de la Tombe V. La Tombe VI a livré, d'une part, un signe gravé sur l'anse d'un vase à étrier et onze signes sur des anses d'hydries et, d'autre part, un signe incisé après cuisson sur l'anse d'un vase cylindrique³⁰. Ajoutons les graffites, qui sont gravés avant la cuisson. On voit un graffite sur un peson de tisserand, sur une anse de jarre, sur un vase à étrier, sur une hydrie. Il y a également deux graffites sur deux vases à étrier provenant d'un atelier local³¹.

23. RS 6.411 (CTA 187).

24. RS 6.407 (inédit).

25. RS 2.035 (E. Masson, « Quelques sceaux hittites hiéroglyphiques », *Syria* 52, 1975, p. 225-227, n° 15).

26. RS 3.113 et RS 3.114 (C. Schaeffer, « Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras Shamra », *Syria* 13, 1932, p. 7).

27. RS 4.104 (C. Schaeffer, « Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras Shamra », *Syria* 14, 1933, p. 106).

28. RS 6.382 et RS 6.412 (inédits).

29. Voir O. Masson, « Documents chyro-mycéniens de Ras Shamra », *Ugaritica* III, Paris 1956, p. 233-236 ; E. Masson, *Cyprominoica*, Göteborg, 1974, p. 19.

30. « Corpus Céramique I », p. 144 n° 15 ; 151 n° 7 ; 152 n° 14 et 15 ; 154 n° 1 ; 156 n° 16.

31. « Corpus Céramique I », p. 228 n° 8, 12, 16, 19, 24 et 25.

Nous avons dit plus haut que, tout en étant un faubourg dépendant d'Ougarit, l'agglomération de Minet el-Beida était un établissement urbain indépendant. Jusqu'à une date relativement récente, les villes du littoral syrien étaient généralement un peu éloignées de ce qu'on appelle chez nous leur *mina*, à savoir l'agglomération portuaire qui en dépendait. C'était par exemple le cas de Lattaquié et de Tripoli. Ma'hadou était la *mina* d'Ougarit, avec son habitat propre, ses voies de circulation, ses installations commerciales, ses ateliers et ses lieux de culte.

L'habitat se manifeste par des constructions qu'on peut assimiler à des demeures et que nous avons mentionnées, sans compter que la présence des tombes indique, comme à Ras Shamra, l'existence de maisons. Ajoutons aussi certains aménagements utilitaires, comme les canalisations menant à des puisards ou les jarres à provisions, notamment celles trouvées dans l'une des chambres du grand bâtiment dégagé en 1930 et celles qui gisaient, sous la couche de béton, dans les *cellae* à deux étages.

Les installations commerciales comptaient des entrepôts qui servaient à stocker les marchandises débarquées et celles qui étaient destinées à l'exportation. Signalons particulièrement, au sud du *bâtiment à l'enceinte*, un entrepôt de quatre-vingts jarres soigneusement rangées en lignes serrées. Tel semble aussi être le cas du grand nombre d'énormes jarres vues au sud de la Tombe IV. Le commerce extérieur est bien attesté par certains objets. Citons, entre autres, une mine égyptienne de 437 grammes, ramassée au sud de la Tombe I et une jarre à étrier minoenne qui a sans doute servi pour importer, de Crète en Syrie, de l'huile ou du vin. A Ras Shamra, divers objets et documents écrits font état d'échanges et de relations maritimes avec l'Égypte, Chypre, la Crète, la Grèce mycénienne, la côte anatolienne et le littoral syro-palestinien³². Il est, par ailleurs, fort possible que l'établissement de Minet el-Beida ait comporté des chantiers pour la construction de navires, ou du moins pour leur réparation.

En fait d'ateliers, citons d'abord les témoignages des activités métallurgiques. Près de la Tombe II, on a ramassé des déchets de cuivre et de bronze. La zone fouillée en 1930 a livré un tuyau coudé ayant probablement servi de soufflet pour la fonte du bronze. Dans le secteur fouillé en 1931, on a retiré de l'un des dépôts de lourdes scories cupriques et de larges lingots de plomb. Dans un autre dépôt, on a trouvé une grande pelle à feu et des pincettes qui sont habituellement l'outillage d'un atelier de fondeur. Dans une chambre du premier vaste bâtiment dégagé en 1934, on a vu les restes d'une fonderie de cuivre.

Citons ensuite les témoignages de l'industrie céramique. Dans la zone fouillée en 1930, on a constaté la présence de dépôts d'argile préparée, de galets et de supports de cuisson, sans compter les ateliers locaux qui façonnaient des vases de style mycénien et chypriote.

Quant à la fabrication de la pourpre, elle est attestée par les dépôts de coquillages et de murex, recueillis près de la Tombe II, dans une chambre du grand bâtiment dégagé en 1930 et dans le secteur fouillé la même année.

Il y a lieu de mentionner ici les cylindres-sceaux découverts dans l'établissement de Minet el-Beida. A part quelques exemplaires importés, la plupart sont exécutés dans le style composite qui caractérise les pièces locales. Ils proviennent donc, en grande partie, des ateliers de l'agglomération portuaire ou de ceux d'Ougarit où nous savons que de tels ateliers existaient. Les cylindres recueillis à Ma'hadou sont au nombre de dix-neuf. Ils sont en hématite, en chlorite, en faïence vernissée, en stéatite ou en pierre noirâtre, avec des scènes figurées. Outre celui qui porte le nom de Šdq̄n déjà mentionné, citons le cylindre découvert dans la Tombe III, lequel représente une scène rappelant celle de la pyxide en ivoire trouvée précisément dans la même tombe. Un autre fut trouvé dans la Tombe I, un autre entre les Tombes I et II, un autre dans la Tombe VII. Les autres cylindres sont mentionnés sans indication de l'emplacement de leur découverte mais simplement par la date de la campagne. Un cylindre découvert en 1930 figure deux files de poissons nageant vers la gauche et séparées par deux rangées de spirales représentant les vagues de la mer (*Fig. 2*).

32. Voir à ce sujet Yon, « Ougarit et régions voisines », p. 415-429.

Il nous reste à aborder les lieux et les objets de culte découverts dans l'agglomération de Minet el-Beida. Les lieux de culte ne sont pas localisés avec précision, mais leur existence est attestée par la présence d'un mobilier religieux caractérisé et par certains aménagements architecturaux. Commençons par ces aménagements. Les fouilles de 1930 ont révélé des escaliers en pierre, de quatre à cinq marches, sans aboutissement. La grande construction dégagée en 1931 comprend des autels à escalier. Dans la zone fouillée la même année, on voit plusieurs murs à banquettes vides ou couvertes d'offrandes céramiques. Il y a aussi une vaste citerne renfermant des squelettes d'enfants nouveau-nés qui semblent provenir de sacrifices, d'autant plus qu'à côté de cette citerne, se dresse une pierre tronconique, sorte de bétyle ou d'autel avec, à ses pieds, de nombreuses lampes à bec noirci.

Non loin de là, on remarque un petit sanctuaire pourvu d'un autel cintré en pierre. Dans une petite pièce du second bâtiment dégagé en 1934 gisaient un brûle-encens en forme de louche et le fragment d'une idole mycénienne. Il pourrait s'agir du lieu d'un culte domestique. Nous avons parlé plus haut des enclos qui occupent tout l'espace compris entre les Tombes V et VI. Un sol surélevé fait d'une couche de béton divise chaque enclos en deux étages. Dans l'étage supérieur se trouvent de grandes vasques de pierre et d'autres dispositifs destinés à recevoir des libations. Celles-ci s'écoulaient dans l'étage inférieur à l'aide d'un trop-plein, de tuyaux ou de rigoles en pierre. Dans l'étage inférieur sont enfouis des vases, des objets de parure, des idoles mycéniennes, des outils en bronze et, parfois, des fossiles, des molaires d'éléphant et des défenses d'hippopotame. La variété de ces dispositifs montre leur destination rituelle. Chaque enclos devait constituer une concession réservée aux cérémonies de son propriétaire. Il semble qu'on s'y livrait à des pratiques magiques destinées à rendre féconde la terre, et peut-être même les hommes et les bêtes.

Comme objets de culte, mentionnons une statuette de Ba'al debout, au corps plaqué d'argent, la tête et la coiffure couvertes d'or, ainsi qu'une plaquette d'or figurant la déesse nue, toutes deux ramassées au sud de la Tombe I. Signalons aussi des pendentifs en or montrant la déesse nue, livrés par le *dépôt de l'enceinte*, et des figurines d'idoles féminines mycéniennes trouvées dans les Tombes IV et V. Ajoutons que, dans la zone fouillée en 1930, on a découvert une plaquette en terre cuite représentant Hathor, un brûle-encens, un entonnoir à libation et des louches en terre-cuite si particulières au culte mycénien et chypriote.



Figure 3. Rhyton en forme de poisson.

Il y a lieu d'ajouter aux objets de culte ³³ les rhytons dont la fonction rituelle est communément admise. Le rhyton est un vase à fond percé destiné à faire des libations. Ceux que l'on a découverts à Ougarit et à Ma'hadou sont de fabrication mycénienne ou chypriote. Il y en a aussi qui sont de fabrication locale, ce qui prouve que les Ougaritains avaient assimilé et adopté ce type d'objet dans leurs

33. Voir M. Yon, « Instruments de culte en Méditerranée orientale », *Acts of the International Archaeological Symposium "Cyprus between the Orient and the Occident"*, 1985, Nicosie 1986, p. 265-288.

cérémonies religieuses. L'établissement de Minet el-Beida a livré, selon le *Corpus céramique*, dix-sept rhytons : cinq de fabrication locale ³⁴, un rhyton chypriote ³⁵, les autres étant mycéniens ³⁶.

Commençons par les rhytons de fabrication locale. Dans la Tombe III, on a trouvé une imitation locale fort réussie d'un rhyton mycénien. Les fouilles de 1931 ont mis au jour un rhyton mycénien en forme de poisson (*Fig. 3*), qui provient probablement d'un atelier local, deux rhytons qui figurent une jument avec son poulain qui bondit ; le dessin naturaliste et les chevaux à l'allure de pur sang arabe pourraient indiquer un atelier local ou du moins syrien. On pourrait ajouter aussi un rhyton en terre commune sans peinture. Le rhyton chypriote a été trouvé en 1931 dans le *dépôt de l'enceinte*. Passons aux rhytons mycéniens. Les fouilles de 1930 ont livré un rhyton fragmentaire qui conserve sa pointe percée. Celles de 1931 en ont livré quatre avec un décor figurant un poulpe, un autre figurant deux capridés dressés, un autre dont le décor comprend un personnage debout aux jambes minces et à la tête stylisée, ainsi qu'un rhyton en forme d'entonnoir. En 1932, on a retiré de la Tombe V un rhyton en forme de hérisson. La même année fut découvert un rhyton fragmentaire en forme de poisson. Ajoutons, pour finir, un rhyton fragmentaire en forme de tête de cheval.

Parmi les découvertes faites sur le site, il y a **les ancres**. Elles sont particulièrement importantes, car elles constituent tout ce qui reste de tangible de ce qui fut une active marine commerciale, et parce qu'elles peuvent jeter une certaine lumière sur la navigation et sur les navires ougaritiens. Sur les quarante-six ancres livrées jusqu'ici par les fouilles, douze proviennent de l'établissement de Minet el-Beida, les trente-quatre autres de Ras Shamra.

Il y a des ancres qui ont été effectivement utilisées par les navigateurs ; d'autres ont été façonnées pour être érigées en *ex-voto* ; d'autres enfin ont pu tenir ce rôle votif après avoir servi dans la navigation. Dans l'ensemble, elles sont de fabrication locale, comme le montre la qualité de la pierre utilisée, à savoir le grès sableux (*Pierre de sable*) qui constitue la majeure partie des carrières de la région. La plupart ont un sommet arrondi ou semi-circulaire. Elles présentent près du sommet une grande perforation pour la corde qui servait à les mouiller, à les hisser à bord ou à les traîner au fond de la mer. Il y a parfois à la partie inférieure, deux à trois petites perforations destinées à l'insertion de tiges de bois permettant d'éviter le dérapage sur les fonds sablonneux ou rocheux. On pense que, durant le voyage, elles n'étaient pas amarrées le long du flanc du navire, mais posées sur le pont avant, car elles auraient pu, par haute mer, en endommager la coque.

En fait de poids, elles présentent une grande diversité. Les ancres miniatures, dont le caractère votif est évident, pèsent de 1 à 2 kg ; les petites ancres, également votives, se situent aux environs de 25 kg ; les ancres de 150 kg étaient destinées aux petits navires et aux barques ; les ancres lourdes pèsent de 250 à 600 kg. Or, on sait qu'une ancre de l'ordre d'une demi-tonne atteste l'existence d'un navire long d'au moins 20 m, et pouvant jaugeer 200 tonnes et peut-être davantage. On a ainsi une idée approximative des dimensions et du tonnage des cargos ougaritiens.

Comparées à celles de Ras Shamra, les ancres trouvées dans l'agglomération de Minet el-Beida sont de dimensions relativement réduites. Sur les douze ancres qu'on y a vues, il y a deux petites ancres votives et plusieurs pour barques et petits navires ; sept sont rectangulaires, deux triangulaires, deux ovales et une oblongue. Une ancre fut découverte dans la Tombe III, une entre les tombes V et VI. La provenance des autres n'est pas indiquée de façon précise. L'une d'elles, qui fut recueillie au bord de la mer, était à perforation inachevée, ce qui montre qu'on façonnait des ancres dans ladite agglomération. Signalons enfin une ancre dont le sommet était incrusté de petits coquillages.

A Ras Shamra, les trente-quatre ancres ont été découvertes dans divers secteurs de la ville. Les plus nombreuses, soit dix-huit, ont été trouvées dans le Temple de Ba'al et ses abords. Nous avons vu plus haut que le sommet de ce temple était visible de loin en mer. Les marins devaient sans doute avoir une dévotion particulière au dieu de l'orage, soumis qu'ils étaient à ses colères et à son humeur. Aussi

34. « Corpus Céramique I », p. 146 n° 18 ; 122 n° 4 ; 218 n° 4,5 et 16.

35. « Corpus Céramique I », p. 218 n° 6.

36. « Corpus Céramique I », p. 152 n° 4 ; 218 n° 1, 6, 7, 10, 12, 13, 14, 15 et 18 ; 222 n° 1 ; 226 n° 24.

hissaient-ils les ancres depuis le rivage pour les ériger en *ex-voto* dans le sanctuaire en reconnaissance d'un heureux voyage et d'un heureux retour. Quant à la présence d'ancres dans certaines tombes d'Ougarit et de Ma'hadou, elles devaient correspondre à un *souvenir* placé par le constructeur du caveau ou par sa famille pour évoquer un périple mené à bonne fin.

Les ruines de l'agglomération portuaire ne sont pas les seules apparues dans le voisinage de Minet el-Beida. Une photographie aérienne, prise en 1936, a permis de repérer une grande construction sur la rive droite du Nahr el-Fayd. Signalons également les sondages qui ont été effectués, en 1932, sur la falaise qui domine l'extrémité nord de la baie. Ils ont permis, d'une part, le dégagement d'une tombe contenant des fragments de vase chypriotes et mycéniens. Ils ont d'autre part révélé une occupation de l'endroit à l'époque romaine ; elle est attestée par cinq sépultures taillées dans la roche, par un mur situé dans un champ voisin et par des tessons, des débris de mosaïques et des monnaies livrés par un tumulus tout proche.

En 1935, une nouvelle tombe fut découverte sur la falaise. Elle contenait de la céramique de type chypriote ; l'une des pièces était nettement un raté de fabrication, ce qui indique la proximité d'un atelier. En 1957 et 1958, la Direction Générale des Antiquités et des Musées effectua des fouilles à 400 m à l'ouest de l'agglomération portuaire. Elles furent menées par le Dr Hicham Safadi³⁷. Ces travaux ont révélé des vestiges montrant trois phases d'occupation. La plus ancienne remonte aux VI^e et V^e siècles av. J.-C. Il s'agit de plusieurs dépôts construits avec des pierres dégrossies. La seconde phase correspond au début de l'époque hellénistique. Elle comporte trente-deux entrepôts jumelés bâtis en belles pierres de taille. La dernière phase est représentée par un seul édifice qui daterait de l'époque byzantine, et qui était peut-être une maison de pêcheurs.

Telles sont les informations qu'a données l'exploration de l'établissement de Minet el-Beida et dans d'autres endroits proches de la baie. Nous allons aborder maintenant les informations que nous fournissent les documents écrits trouvés en dehors du site portuaire. Ils proviennent tous de Ras Shamra, à l'exception de deux qui ont été trouvés à Ras Ibn Hani.

Commençons par **les textes** dans lesquels figure le nom de Ma'hadou, et qui sont au nombre de dix-huit. Citons d'abord les listes de Ma'hadou ou habitants de Ma'hadou : une longue liste de noms dont 52 sont lisibles³⁸ ; une liste de 4 noms³⁹ ; une liste de 24 noms dont 22 sont lisibles⁴⁰ et où l'on voit le nom de Bn ŠDQN ou fils de ŠDQN (qui figure sur le cylindre mentionné plus haut) ; une liste de 8 noms⁴¹. On y trouve un nom qui ne conserve que ses deux premières lettres, à savoir ŠD, et qui peut être restitué en ŠD[QN]. Ajoutons aussi un texte de comptabilité qui énumère 80 noms d'hommes qui résident tous à Ma'hadou, bien que l'en-tête « homme de Ma'hadou » vienne après 5 noms⁴². Il y a ensuite les listes de toponymes⁴³. Dans l'une d'elles, Ma'hadou est nommée entre Oubour'a, localité de la plaine méridionale, et Sinarou localisée à Ras el-Bassit, ville côtière⁴⁴. On trouve son nom dans une liste toponymique inédite⁴⁵ et dans une longue liste, également inédite, dont 64 noms sont conservés⁴⁶. Un

37. S. Abdulkak, « Découvertes archéologiques récentes dans les sites gréco-romains de Syrie », *Annales Archéologiques Arabes Syriennes* 8-9, 1958-1959, p. 83-86.

38. RIH 83.50+54 (P. Bordreuil *et al.* 1984, p. 427).

39. RS 17.049 (PRU 2:59).

40. RS 19.018 (PRU 5:16).

41. RS 18.108 (PRU 5:17).

42. RS 15.009 (PRU 3, p. 195).

43. Nous vocalisons les toponymes selon la forme normalisée préconisée par M. Astour. De même, nous adoptons dans l'ensemble les localisations qu'il a proposées.

44. RS 19.048 B (PRU 5:144).

45. RS Varia 32 (inédit).

46. RS 92.2001+2002. Cette tablette récemment découverte (campagne de 1992) est encore inédite ; P. Bordreuil a bien voulu m'en communiquer le texte.

texte qui commence par l'en-tête : « Bateaux de Ma'ḥadou » énumère 7 bateaux appartenant à des personnes dont 5 noms sont lisibles ⁴⁷. Un Ma'ḥadien est mentionné dans une longue liste parmi les gens du Préfet ⁴⁸ et dans une liste de reconnaissance de dettes ⁴⁹. Un homme de Ma'ḥadou figure dans une distribution de sicles à des individus ; les autres bénéficiaires sont des personnes de Ari et Ilištam'ī, qui sont des localités de la plaine méridionale du royaume ⁵⁰. Citons aussi un texte concernant une distribution de jarres de vin ⁵¹ ; nous y lisons : « une jarre de vin pour les Hittites de Ma'ḥadou ⁵² ». Un Ma'ḥadien est également mentionné dans un texte juridique ⁵³ et dans une liste de personnes ⁵⁴. Dans ce dernier document, l'homme de Ma'ḥadou est nommé avec deux individus d'Ougarit, deux individus de Rišou (qui est une localité côtière proche de la métropole), un homme de Atallig (qui est un port localisé à Qal'at ar-Rouss, au sud d'Ougarit), un homme de Oušnatou (localité de la côte méridionale), et des individus étrangers au royaume ougaritien, à savoir Arouad qui est une île, Ašcalon et 'Acco, tous deux ports du littoral palestinien.

Il ressort de ces documents que Ma'ḥadou possédait un certain nombre de bateaux, que dans les listes anthroponymiques et toponymiques elle est généralement mentionnée avec des villes maritimes ou du moins situées non loin de la mer, et qu'une liste ou peut-être même deux signalent, parmi les Ma'ḥadiens, un certain ŠDQN dont le nom figure sur un cylindre trouvé précisément dans l'agglomération qui nous occupe. Ce sont là autant d'arguments qui confirment l'identification de Ma'ḥadou avec l'établissement de Minet el-Beida.

Ces textes nous ont fourni les noms d'un certain nombre de Ma'ḥadiens ⁵⁵. Nous avons pu en inventorier 92 ; une cinquantaine figurent exclusivement dans les listes des habitants de Ma'ḥadou ; les autres apparaissent non seulement dans des listes, mais aussi dans les textes les plus divers, notamment dans des textes économiques et juridiques, ou dans des lettres. La question qui se pose est la suivante : quand le nom d'un individu, présenté dans les listes comme un Ma'ḥadien, figure dans d'autres textes comme un berger, un scribe ou un fonctionnaire du roi, dans quelle mesure peut-on savoir si c'est le même individu ou si c'est un homonyme ? Notons que certains homonymes sont sûrement à écarter parce qu'ils sont expressément présentés comme originaires d'autres localités. En tous cas, pour parvenir dans ce domaine à des certitudes, il faut analyser minutieusement, en les confrontant les uns aux autres, des centaines de textes. C'est là un travail ardu qui ne saurait trouver place dans les limites étroites de la présente étude. Prenons le cas de Šdqn que nous vocalisons Šidqanou ⁵⁶. En plus du cylindre-sceau, on retrouve son nom dans 14 documents écrits, notamment dans des listes d'hommes, dans une distribution de vivres, dans une liste de dépôts d'argent, dans un texte juridique où il figure comme témoin, et dans un texte économique où l'on voit plusieurs individus porter ce même nom. On voit aussi Bin-Šidqanou, c'est-à-dire son fils, dans deux textes commerciaux et, comme on l'a dit, dans deux listes de Ma'ḥadiens.

D'autres noms de Ma'ḥadiens apparaissent dans de nombreux autres documents écrits. C'est ainsi que Talmiyanou est mentionné dans 11 textes, Yakounou dans 12, Sinaranou et Ḥagbanou dans 14, Bin-'Abdou dans 16, 'Abdiyariḥ dans 18, 'Abdounou dans 22, et Mounḥimou dans 27.

47. RS 11.779 (CTA 84).

48. RS 19.096 (PRU 5:14).

49. RIH 84.8 (P. Bordreuil, « Découvertes épigraphiques à Ras Ibn Hani et à Ras Shamra », *CRAI* 1987, p. 292).

50. RS 15.163+167 (PRU 2, p. 124).

51. RS 15.039 (PRU 2:90).

52. Au sujet des deux textes ougaritiques (RS 15.093 et RS 17.074, dans PRU 2:155-156) où le mot Ma'ḥd apparaît comme un nom commun, voir Astour (*supra* n. 7), p. 119-120.

53. RS 16.249 (PRU 3, p. 96-98).

54. RS 19.042 (PRU 6, p. 79).

55. Astour (*supra* note 7), p. 118.

56. Nous vocalisons les noms de personnes quand la version accadienne d'un texte nous le permet.

Si l'on parvient à prouver que les noms énumérés dans les textes, ou du moins un grand nombre d'entre eux, sont effectivement des Ma'ḥadiens, le nombre de ceux-ci en sera augmenté d'autant, jusqu'à atteindre plus d'un millier.

Le grand nombre de Ma'ḥadiens révélé par les textes, ajouté à l'importance des vestiges archéologiques découverts, prouve que l'agglomération était assez peuplée. Elle devait compter tous ceux qui tiraient leur subsistance du négoce et du trafic maritime. Il y avait là sans doute des propriétaires de navires, des affréteurs, des hommes d'affaires, des marchands, des marins, des artisans, des pêcheurs, les esclaves des maisons et les ouvriers affectés aux travaux du port, tels que le chargement et le déchargement des marchandises, ainsi que le gardiennage des entrepôts. Nous pensons que les personnes de condition modeste habitaient de petites maisons qui n'ont pas laissé de traces, tandis que les éléments riches de la population vivaient dans les vastes demeures pourvues de grandes tombes. On remarque d'ailleurs que celles-ci ont fourni un mobilier funéraire particulièrement luxueux.

Il est certain que la population de Ma'ḥadou comptait beaucoup d'Ougaritains. Mais, comme dans tous les grands ports du monde à toutes les époques de l'histoire, l'élément étranger devait être très important. Le caractère cosmopolite de l'établissement de Minet el-Beida est attesté aussi bien par le matériel que par les documents écrits. Nous avons vu que l'on avait ramassé des objets portant des signes hiéroglyphiques égyptiens. De même, nous avons cité un texte qui parlait des « Hittites de Ma'ḥadou », sans compter la découverte, parmi les ruines, d'un cachet hittite. Il semble aussi qu'une communauté d'Ašdodiens était installée sur la place⁵⁷. La présence d'éléments chypriotes est la plus évidente. Outre les signes chypro-minoens qu'on voit sur certains vases, les fouilles ont livré une quantité considérable de poterie chypriote. Elles ont révélé aussi l'existence d'ateliers locaux qui fabriquaient de la poterie chypro-minoenne, comme le montrent les imitations locales de vases chypriotes et mycéniens. On a vu plus haut que, dans une tombe découverte sur la falaise, on avait retiré une pièce de céramique chypriote qui est certainement un raté de fabrication : cela indique que les Chypriotes vivant à Ma'ḥadou avaient établi sur place un atelier céramique. A Ras Shamra même, on a trouvé de nombreux textes qui nous apprennent que le commerce avait amené des marchands et des négociants étrangers à s'installer à Ougarit et sans doute aussi dans l'agglomération portuaire. Ces documents écrits, joints à d'autres trouvailles, font état de la présence d'éléments égéens, chypriotes, égyptiens, hittites, hourrites et levantins⁵⁸.

Parmi les découvertes épigraphiques de Ras Shamra, il y a lieu d'aborder les textes dits maritimes, qui nous donnent des informations sur le port d'Ougarit, sur la navigation et le personnel qui y est attaché, sur la marine marchande et la marine de guerre⁵⁹. Ces textes nous familiarisent avec la terminologie en rapport avec la navigation ougaritienne et l'activité du port. C'est ainsi que le mot *any* désigne le « navire » en général, le mot *br* un certain type de navire, et le mot *tkt* un navire de faible tonnage. Le mot *kari* signifie « quai » et, par extension, « port » ; ainsi, le *akil kari* est le « chef » ou le « maître du port », ou, comme nous disons aujourd'hui, le « capitaine du port », lequel semble avoir été chargé de la perception des droits de douane. Nous trouvons aussi les *malahḥou* qui sont les marins ou membres de l'équipage. Le *rb malahḥou* devient le maître de l'équipage, autrement dit le « capitaine du navire ». Il y a enfin le *lht akl* qui est la liste des marchandises chargées sur un navire, ce qui correspond à ce que, de nos jours, nous appelons « connaissance », ou « manifeste ».

Nous allons donner ici un aperçu très succinct sur les **textes maritimes** les plus significatifs. Citons, pour commencer, un texte qui nous donne, en trois sections, les noms d'hommes embarqués sur trois navires. Au début de chaque section, il y a un nom qui désigne le capitaine du bateau. Les autres membres de l'équipage sont mentionnés, non par leur nom, mais par leur localité d'origine. Dans le premier navire, il y a des marins de Tibaqou, de Ma'qabou et 8 marins de Gourou ; dans le second

57. Astour (*supra* note 7), p. 124-127.

58. Astour (*supra* note 7), p. 125-126 ; P. Grondahl, *Die Personennamen der Texte aus Ugarit*, Roma 1967.

59. Nous suivons ici de près E. Linder, *The Maritime Texts of Ugarit. Study in Late Bronze Age Shipping*. Dissertation, Brandeis University, 1970. Dans cet ouvrage sont publiés, avec un savant commentaire, la plupart des textes dits maritimes trouvés à Ras Shamra.

navire, il y a 9 marins de Ġourou ; le troisième navire compte, en plus du capitaine qui est originaire de Pidi, 5 hommes de Sinarou, 9 de Giba'la et 4 de Tibaquou ⁶⁰. Nous faisons observer que Tibaquou a été localisée dans la vallée du Nahr al-Kabir, Ma'qabou dans la vallée du Nahr Qandil, **Sinarou à Ras el-Bassit**. Pidi correspond à l'actuelle Fidio, et Giba'la à l'actuelle Jablé. Quant à Ġourou, il s'agirait d'un district de montagne. En tout cas, ce texte montre que le personnel du navire pouvait être recruté non seulement dans la métropole et son faubourg maritime, mais aussi dans diverses localités du royaume. Signalons un texte qui énumère 15 noms d'hommes suivis, chacun, du mot « bateau » ⁶¹ et un texte qui énumère des équipages de bateau ⁶². Une tablette assez endommagée comporte sept lignes commençant chacune par un nom de personne. Dans la seule ligne intacte, il est question d'un certain Prkl, capitaine d'un navire qui est supervisé par Abiramou ⁶³ que nous retrouvons dans le texte suivant. Celui-ci est un véritable connaissement qui détaille le chargement d'une grande quantité d'huile pour différentes destinations ⁶⁴. Ce document semble avoir été établi par Abiramou qui paraît être, ici, le capitaine du port. Les bénéficiaires du chargement sont nommés soit par leur nom, soit par leur lieu d'origine. Nous apprenons que 600 jarres d'huile ont été expédiées pour l'homme d'Alašia (Chypre), 132 pour l'Égypte, 100 pour les hommes d'Abdrnm (localité non identifiée avec certitude), 100 pour un homme de Rišou. Il est également question d'un envoi pour un homme de Ašdod, pour un certain Krkl, et pour le dénommé Talmiyanou.

Signalons un fragment de tablette qui parle de 100 sicles d'argent pour l'achat de laine teinte entre les mains de Rašapabou, capitaine du port ⁶⁵. La maison de ce Rašapabou a été dégagée dans le quartier résidentiel d'Ougarit. Elle a livré des archives qui montrent l'importance du personnage dans l'économie de la cité et la diversité de ses fonctions. On constate qu'il avait, notamment, une complète juridiction sur les marchands opérant dans le port. Dans le présent document, on voit qu'il pouvait percevoir des ordres d'achat. **Dans un autre texte, on voit un capitaine du port jouer le rôle de témoin dans un litige ; un marin étranger a brisé, à l'intérieur du bassin du port, le navire d'un Ougaritain ; l'autorité hittite saisie de l'affaire ordonne, à la condition que le capitaine prête serment, que le responsable du dommage rembourse le bateau et les marchandises qui s'y trouvaient** ⁶⁶. Citons un document dans lequel il s'agit des franchises accordées par le roi Ammistamrou II à Sinaranou, dont le bateau est exempt de droits de douane ⁶⁷ ; il ne s'agit sans doute pas de l'individu du même nom mentionné plus haut dans un texte qui le présente comme un Ma'ħadien ; le texte en question date, en effet, du règne de Niqmadou II, et il est donc bien antérieur à celui qui nous occupe ici. Citons également un texte qui nous apprend qu'un certain Ydn, qui paraît être l'ambassadeur du roi d'Ougarit à Alašia (Chypre), envoie une lettre à son souverain pour lui demander d'équiper 150 navires ⁶⁸. **Signalons aussi un document qui nous dit que le roi de Carkemiš a fait stationner dans le port d'Ougarit une flotte de 14 bateaux ; il s'agit, dit le texte, de « bateaux qui, à cause de leur grande vétusté, ne sont plus capables d'aller nulle part** ⁶⁹. **Un texte parle d'un bateau ougaritien, rempli de marchandises à destination de l'Égypte et qui fut pris par une tempête au large de Tyr** ⁷⁰. Il y a trois textes concernant l'envoi de grain à Oura en Cilicie ⁷¹. **Signalons enfin**

60. RS 8.279 (CTA 79).

61. RS 18.074 (PRU 5:85).

62. RS 19.107 (PRU 6, p. 73).

63. RS 19.126 (PRU 5:123).

64. RS 18.042 (PRU 5:95).

65. RS 17.465 (*Ugaritica* V N: 13).

66. **RS 17.133** (PRU 4, p. 118).

67. RS 16.238+254 (PRU 3, p. 107).

68. RS 18.148 (PRU 5:62).

69. **RS 34.147** (RSO VII, n° 5).

70. **RS 18.031** (PRU 5:59).

71. RS 20.212, RS 20.141 B, RS 26.158 (*Ugaritica* V N: 33, 34 et 171).

qu'Ougarit possédait une flotte de guerre, dont il est question dans les textes relatifs à l'invasion des « Peuples de la Mer »⁷².

Comment étaient les navires ougaritiens ? Nous avons vu que les ancres lourdes pouvaient nous donner une idée approximative de leurs dimensions et de leur tonnage, une ancre d'une demi-tonne attestant l'existence d'un navire long de 20 m et pouvant jaugeer plus de 200 tonnes. Par ailleurs, le connaissance mentionné plus haut montre qu'un navire était en mesure de transporter près d'un millier de jarres d'huile. De même, on peut avoir une idée de leur aspect et de leur constitution grâce à un cachet scaraboïde (Fig. 4), du XIII^e s., découvert dans le Palais Sud d'Ougarit ; son diamètre est de 23 mm. Il s'agit d'un navire syrien, à la proue et l'étambot absolument verticaux, comme le modèle dit de Byblos, connu par les documents égyptiens. Une distinction très nette est faite entre la coque proprement dite et une fargue ou un pavois qui la surmonte. Les rames ne reposent pas sur des tolets, mais sortent directement de la coque, ce qui implique l'existence de sabords de nage. Le mât n'est sûrement pas double, les deux traits qui le représentent indiquent un mât très épais. Notons aussi la concavité de la quille⁷³.



Figure 4. Cachet scaraboïde figurant un navire ougaritien.

Deux trouvailles faites près de la côte sud de la Turquie peuvent également nous éclairer sur les navires ougaritiens. En 1960, l'épave d'un navire syrien fut découverte au large du Cap Gelidonya ; ce navire, qui a fait naufrage vers 1200 av. J.-C., contenait des poteries diverses, avec prédominance de céramique syrienne⁷⁴. Il est fort possible que ce soit un navire ougaritien.

Plus significative est l'épave d'une barque qui gisait à une profondeur de 45 m au large du Cap Ulu Burun, à peu de distance à l'ouest du Cap Gelidonya. L'épave fut découverte en 1982 par un pêcheur d'éponges turc ; les fouilles proprement dites commencèrent deux ans plus tard⁷⁵. La barque daterait du XIV^e s. av. J.-C. Elle contenait des amphores et des jarres nettement cananéennes ; les bijoux semblent, en général, cananéens ; les armes et les outils sont mycéniens, égyptiens ou cananéens. Quant aux ancres, on en a trouvé de semblables en Syrie, en Égypte, à Chypre. L'épave contenait aussi des lingots de plomb et d'étain en forme de rectangles aux quatre coins étirés, dits en *peau de bœuf*. Rappelons qu'on a découvert dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani un moule en pierre ayant servi à couler de tels lingots.

*

* *

Nous avons du port d'Ougarit une image assez vivante et, somme toute, assez fidèle. Malgré les imprécisions et les lacunes qui entachent les publications, nous avons une idée d'ensemble sur les divers

72. **RS 20.018**, RS Varia 16, RS 20.031 (*Ugaritica* V N: 22, 23, 101).

73. *Ugaritica* IV, 134. Nous suivons ici la description de L. Basch, *Le musée imaginaire de la marine marchande*, Athènes 1987, p. 70, fig. 131.

74. G.E. Bass, « Cape Gelidonya : A Bronze Age Shipwreck », *Transactions of the American Philosophical Society*, 1967, p. 57.

75. G.E. Bass *et al.*, « The Bronze Age Shipwreck at Ulu Burun. 1986 Campaign », *American Journal of Archaeology* 93, 1989, p. 1-29.

monuments de l'agglomération portuaire et sur le riche matériel qu'on y a retrouvé ; il n'y a peut-être pas de ville de la haute antiquité dont nous connaissions par leur nom un aussi grand nombre d'habitants ; nous connaissons le bassin où les navires et les barques venaient s'abriter ; nous avons, grâce aux textes, des renseignements abondants et variés sur l'activité maritime dont il était le centre.

Peut-on espérer que l'avenir nous apportera des informations supplémentaires ? Les fouilles de Ras Shamra et de Ras Ibn Hani pourraient, en effet, livrer des documents écrits qui nous donneraient de nouveaux renseignements. Qui sait ? Peut-être se présentera-t-il des circonstances qui permettront la fouille des espaces qui entourent la baie blanche.

Lattaquié

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

CTA = A. Herdner, *Corpus des textes en cunéiforme alphabétique de Ras Shamra*, Paris 1963.

PRU 2 = *Palais Royal d'Ugarit*, II, Geuthner, Paris 1957.

PRU 3 = *Palais Royal d'Ugarit*, III, Paris 1955.

PRU 4 = *Palais Royal d'Ugarit*, IV, Paris 1956.

PRU 5 = *Palais Royal d'Ugarit*, V, Paris 1965.

PRU 6 = *Palais Royal d'Ugarit*, VI, Paris 1970.

RSO = *Ras Shamra-Ougarit*, ERC-ADPF, Paris.

« Corpus Céramique I » = C. F.-A. Schaeffer, « Corpus céramique de Ras Shamra », in *Ugaritica* II, Paris 1949, p. 131-301.

Corpus des Cylindres I = C. F.-A. Schaeffer, *Corpus des cylindres-sceaux de Ras Shamra-Ugarit et d'Enkomi-Alasia*, ERC-ADPF, Paris 1983.

Corpus des Cylindres II = P. Amiet, *Corpus des cylindres de Ras Shamra-Ugarit 2*, RSO IX, 1983.

Yon, « Minet el-Beida » = M. Yon, « Minet el-Beida », in *Reallexikon für Assyriologie*, Band 8.3/4, De Gruyter, Berlin-New York 1994, p. 213-215.

Yon, « Ougarit et les régions voisines » = M. Yon, « Ougarit et ses relations avec les régions maritimes voisines », in *Proceedings of the International Symposium on Ugarit and the Bible, Manchester, september 1992*, Ugarit-Verlag, Münster 1994, p. 421-439.

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET DONNÉES ÉPIGRAPHIQUES

Quelques réflexions sur l'interprétation du gisement de 1973-1992

Pierre LOMBARD

Associer aux indices historiques ou philologiques livrés par un lot de tablettes cunéiformes les données fournies par les autres éléments matériels du niveau de provenance peut paraître un réflexe à la fois logique et couramment pratiqué. Dès lors, il semble évident que l'on contribue non seulement à mieux cerner la datation d'un document, mais encore à préciser sa propre histoire au sein du site et finalement, comme cela a déjà été souligné, « à l'intégrer mieux à la civilisation dont il émane et qu'en sens inverse il contribue à éclairer ¹ ».

Force est pourtant de constater qu'en règle générale, cette démarche est très rarement suivie. Dans la majorité des cas, les textes sont rapidement séparés de leur contexte primaire, pour n'y être que rarement confrontés à nouveau dans le traitement ultérieur de la fouille, un peu comme s'ils participaient d'un cheminement intellectuel où des matériaux « nobles » côtoieraient d'autres témoins infiniment plus modestes qui ne sauraient justifier une rétroaction (*feedback*) – l'une des démarches de base, pourtant, du raisonnement archéologique et, plus généralement, scientifique.

A notre sens, épigraphistes et archéologues partagent la responsabilité d'une situation où tous ont tendance à oublier qu'une inscription ou un texte trouvé en stratigraphie demeure *avant tout* une pièce d'un assemblage matériel souvent beaucoup plus cohérent qu'on ne l'imagine. Qu'il s'agisse là de négligence ou d'un certain mépris du raisonnement archéologique de la part des premiers, ou encore d'une trop grande confiance dans le discours épigraphique de la part des seconds, cette attitude est regrettable, mais partiellement explicable. Nous renverrons ici à la réflexion naguère conduite sur un sujet proche par Jean-Marie Durand ², qui évoquait déjà – sans la dénoncer clairement d'ailleurs – cette « division malheureuse de la recherche » où épigraphistes et archéologues revendiquent la primauté de leurs documentations respectives, pourtant, selon lui, « d'une altérité irrémédiable, la première parlant de ce que l'autre ne peut plus retrouver, la seconde dégageant ce dont l'autre ne parle pas ³ »...

Qu'on ne s'y trompe pas ; il ne s'agit pas là pour nous de plaider pour le principe la cause d'une documentation archéologique dont nous saisissons parfaitement les limites, mais plutôt de mettre en garde contre les conséquences inévitables de cet état de la recherche.

1. A. Caubet, J.-C. Courtois et M. Yon, « Le contexte archéologique » in P. Bordreuil et D. Pardee, *La trouvaille épigraphique de l'Ougarit. 1 : Concordance (Ras Shamra-Ougarit V)*, ERC, Paris 1989, p. 13 (= abrégé ici TEO 1, Concordance).

2. « Une recherche historique en Haute-Mésopotamie syrienne », article introductif au rapport de fouille : *Tell Mohammed Diyab (campagnes 1987 et 1988)*, Paris, S.E.P.O.A. 1990 (*Cahiers de N.A.B.U.* 1).

3. *Id.*, p. 1.

Ainsi, nous admettons volontiers que l'épigraphe peut effectivement apporter à l'archéologue des éléments de datation parfois très fins : l'exceptionnelle qualité des textes recueillis ces dernières années dans le chantier « Sud-Centre » d'Ougarit est là pour le démontrer. Mais la précision chronologique (« aux alentours de 1224 ») que paraît autoriser, selon Sylvie Lackenbacher⁴, la lettre RS 88.2158, doit-elle pour autant nous conduire à relativiser notre propre raisonnement, qu'il fasse appel à la céramologie, à la sigillographie, ou encore aux apports de l'archéométrie ? Nous ne le pensons pas et préférons défendre l'évidente complémentarité d'une double démarche qui, dans ce cas précis, consistera à proposer de dater non seulement la « création » du document lui-même, mais aussi son dépôt dans la couche archéologique qui l'a livré.

En revanche, il paraît tout aussi clair que la prise en compte plus fréquente du contexte archéologique d'un lot de textes – notion étendue qui rassemble tout à la fois des éléments purement anecdotiques sur les circonstances de la découverte, mais aussi des données plus complexes comme la position stratigraphique des documents, leur répartition spatiale ou encore le matériel archéologique qui leur était associé – préviendrait aussi nos collègues philologues d'aboutir parfois à des conclusions prématurées ou inexactes, comme nous essaierons de le montrer plus loin.

Comme de nombreuses autres aires du Proche-Orient ancien, le domaine de l'Ougarit⁵ n'a pas échappé à cette situation. A quelques exceptions près, on constate généralement que les seuls ensembles épigraphiques bien cernés sur le plan archéologique sont ceux qui ont été mis au jour lors des fouilles conduites durant ces vingt dernières années, les meilleurs exemples demeurant ceux de la découverte de 1977-78 dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani⁶ et, plus récemment, ceux du quartier « Sud-Centre » de Ras Shamra dont il sera question ici.

Si, dans la plupart des cas, nous sommes aujourd'hui en mesure d'identifier de manière relativement satisfaisante la provenance des textes des campagnes de fouilles anciennes à Ras Shamra⁷, les publications relatives à ces documents non seulement ne sont pas toujours explicites sur le contexte de leur découverte, mais encore l'ignorent le plus souvent. On peut constater que même un chercheur comme Claude Schaeffer, pourtant très présent sur le terrain et passionné par les trouvailles épigraphiques, n'a pas toujours saisi les risques d'une telle dichotomie de la recherche, évidente source d'erreurs d'interprétation. Les exemples sont nombreux, et nous nous contenterons de citer quelques-uns d'entre-eux.

On est ainsi conduit à s'interroger sur la nature exacte du « nid de tablettes » (*sic*) mis au jour dans la maison du Grand Prêtre lors de la 1^{re} campagne de 1929⁸, mais davantage encore sur la réalité du « four à cuire les tablettes » de la cour V du Palais royal⁹ ; dans ce dernier cas, c'est précisément l'interprétation hâtive d'une trouvaille séparée des données de son contexte archéologique (pourtant convenablement décrit par C. Schaeffer) qui a conduit à une conclusion vraisemblablement erronée : un four a effectivement existé dans l'angle sud-ouest du bassin central de la cour V, sans doute construit par des *squatters* peu après l'abandon du palais, mais tout semble indiquer cependant que son hypothétique

4. « Une correspondance entre l'administration du pharaon Merneptah et le roi d'Ougarit », dans ce volume, *supra* p. 77. La date ne peut cependant être calée à l'année près, compte tenu de l'incertitude des diverses chronologies.

5. Selon la formule de J. Nougayrol (*PRU* IV, p. 13, n. 2) reprise par P. Bordreuil et D. Pardee dans *TEO* 1, *Concordance*, p. 7.

6. A. Bounni, J. et E. Lagarce *et al.*, « Rapport préliminaire sur la 3^e campagne de fouilles (1977) à Ras Ibn Hani (Syrie) », *Syria* 56, 1979, p. 237-244; *id.*, « Rapport préliminaire sur la 4^e campagne de fouilles (1978) à Ras Ibn Hani (Syrie) », *Syria* 58, 1981, p. 294-297.

7. C'est notamment le cas depuis le minutieux travail de recherches, de recoupements et de contrôles effectué avec l'aide des archéologues et archivistes de l'équipe actuelle (B. Arzens, A. Caubet, J.-C. Courtois, et M. Yon) lors de la préparation du corpus exhaustif de P. Bordreuil et D. Pardee (*TEO* 1, *Concordance*).

8. *TEO* 1, *Concordance*, p. 16-23.

9. C. Schaeffer, « Fouilles et découvertes des XVIII^e et XIX^e campagnes, 1954-1955. Un four pour la cuisson des tablettes », *Ugaritica* IV, 1962, p. 31-37 et fig. 38.

« dernière fournée de textes » n'est que le produit de l'effondrement postérieur de l'étage du bâtiment, où se trouvaient très probablement stockées ces tablettes, selon un schéma traditionnel à Ras Shamra ; on expliquerait mieux dès lors le matériel quelque peu hétéroclite recueilli parmi les décombres de la structure (objets en albâtre, notamment) et le fait que des fragments appartenant à l'une des tablettes du « four » aient été récupérés à plusieurs mètres de celui-ci¹⁰.

Dans le quartier résidentiel du tell, fouillé dans les années cinquante, c'est aussi un examen minutieux de la répartition spatiale des documents en provenance de la zone de la Maison de Rashapabou qui fait douter de l'existence même de la bibliothèque dite de la « Maison du Lettré », contiguë à la précédente : compte tenu de la large dispersion des documents liée à leur chute depuis l(es) étage(s) supérieur(s) lors de la ruine de ces bâtiments, les 24 tablettes attribuées au « Lettré » ont toutes chances d'appartenir en fait au même lot que celles dites « de Rashapabou »¹¹.

A l'inverse, au lieu de multiplier les zones d'archives, l'isolement archéologique des documents écrits a parfois eu des effets réducteurs : le réexamen minutieux des données de fouilles de la tranchée « Ville sud » a ainsi récemment conduit O. Callot à distinguer stratigraphiquement (et par là même, chronologiquement) deux lots distincts de textes au sein d'une « bibliothèque » jusqu'ici considérée comme unique et cohérente¹². On admettra donc que la plus élémentaire prudence s'impose, dès lors qu'on se trouve privé – ou qu'on préfère ne pas tenir compte – des données archéologiques.

Le traitement de la dernière découverte épigraphique d'Ougarit, est à cet égard très significatif, comme nous allons le voir.

On rappellera tout d'abord brièvement les circonstances¹³ et la nature exacte de cette trouvaille exceptionnelle. Ses origines remontent en fait au mois de mai 1971 lorsqu'une tablette, découverte fortuitement sur le site par un berger, fut remise à Henri de Contenson, alors directeur de la Mission archéologique de Ras Shamra. Ce document (enregistré comme RS 32.204) révélait un double message adressé au roi et à la reine d'Ougarit, dont Jean Nougayrol reconnut très vite l'importance¹⁴. C'est à l'opiniâtreté de Pierre Bordreuil qu'on dut alors le succès d'une opération, qui consista d'une part à localiser précisément l'origine de la tablette (un talus fraîchement constitué à la suite du creusement par l'armée syrienne de la tranchée de fondation d'un *blockhaus*), d'autre part à convaincre le chef de mission d'obtenir des autorités militaires une autorisation d'accès pour tamiser ces déblais. Cette dernière tâche, *a priori* rebutante, fut cependant conduite en 1973 et se révéla fructueuse, puisque 68 tablettes et 51 fragments épigraphes furent alors recueillis.

10. Yves Calvet a repris en 1979 la fouille de cette zone (il a en particulier mis au jour à cet endroit des marches d'accès au bassin que le premier fouilleur n'avait pas vues, ce qui montre bien que la fouille n'était pas terminée) ; je le remercie d'avoir bien voulu me faire part de ses observations de terrain qui, selon lui (voir « Les bassins du palais royal d'Ougarit », *Syria* 67, 1990, p. 39-40 et note 2), indiquent clairement que l'interprétation comme « four à tablettes » ne tient pas.

11. Ces réflexions sont également nées de nos fréquentes discussions de terrain avec les autres membres de la mission (en particulier avec M. Yon, O. Callot et Y. Calvet), qui ont bien voulu m'autoriser à en faire état.

12. *La tranchée "Ville Sud". Études d'architecture domestique (Ras Shamra-Ougarit X)*, ERC, Paris 1994, p. 61 : « [...] un certain nombre de tablettes ont été retrouvées à des profondeurs supérieures à 2 m [...]. Dans ce dernier cas, malgré la meilleure volonté, il est impossible que ces textes aient fait partie du même lot que les autres : ils étaient sous les sols dans la dernière phase d'existence de cette maison. Les fouilleurs, qui ont mené leur exploration en profondeur et apparemment sans tenir compte des sols, ont regroupé tous les textes : ces derniers paraissent désormais faire partie d'une seule bibliothèque qui, presque certainement, était au second étage ». Cf. aussi P. Bordreuil et D. Pardee, *TEO 1. Concordance*, p. 292-297, pour le détail des documents.

13. Pour le détail de celles-ci (et plutôt qu'à l'article quelque peu subjectif de C. Schaeffer : « Épaves d'une bibliothèque d'Ougarit », *Ugaritica* VII, 1978, p. 399-402), on se reportera aux remarques de Pierre Bordreuil dans « Nouveaux textes économiques en cunéiformes alphabétiques de Ras Shamra-Ougarit (34^e campagne 1973) », *Semitica* 25, 1975, p. 19-29, ainsi qu'à la contribution du même, « Les circonstances de la découverte épigraphique de 1973 », in P. Bordreuil éd., *Une bibliothèque au sud de la ville (Ras Shamra-Ougarit VII)*, ERC, Paris 1991, p. 7-9.

14. « Une double lettre d'Ougarit », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1972, p. 6.

Longtemps inaccessible aux archéologues, cette zone du tell (dorénavant baptisée « Sud-Centre », cf. fig. 1) a fait ensuite l'objet d'une fouille régulièrement conduite sous notre responsabilité en 1986, 1988 et 1992, dans le cadre de la nouvelle équipe dirigée par Marguerite Yon¹⁵. Ces trois campagnes de travaux ont permis non seulement de circonscrire soigneusement ce gisement, mais aussi d'en presque doubler la richesse : à l'issue de la campagne de 1992, le bilan épigraphique du secteur atteint un total de 203 références d'enregistrement, représentant 127 tablettes et 76 fragments épigraphes. Ce résultat le plus notable est celui qu'auront très certainement retenu les philologues ; il s'accompagne pourtant de nombreuses observations stratigraphiques, ainsi que de la mise en évidence d'un riche matériel céramique, le tout associé à une construction d'apparence soignée¹⁶ (Fig. 2).

Cette documentation matérielle et architecturale fera prochainement l'objet d'une publication exhaustive dans un autre volume¹⁷, et il n'y a pas lieu de la détailler ici. Nous montrerons simplement, à travers deux exemples, qu'il n'est pas souhaitable que ces données, peut-être moins spectaculaires, soient négligées pour autant par l'historien et l'épigraphiste.

On s'intéressera, tout d'abord, aux indications livrées par la céramique associée à ces textes. Celle-ci, plutôt abondante, illustre en majorité des types domestiques caractéristiques de la fin du Bronze Récent à Ougarit ; on sait que ce matériel, qu'il soit importé ou d'origine syrienne, est généralement difficile à situer dans le courant du XIII^e siècle, la forme des vases ainsi que la nature et l'organisation du décor évoluant peu¹⁸. On a toutefois la chance de posséder au sein de l'assemblage céramique révélé par les pièces 2072 et 2053 plusieurs fragments de cratères importés relevant d'une catégorie très particulière, le « Style Rude » (si l'on s'en tient à l'expression popularisée par A. Furumark¹⁹ pour décrire cette « céramique mycénienne dérivée du style Levanto-Mycénien III B »), encore qualifiée de « Style Pastoral » par V. Karageorghis, E. Vermeule et M. Yon²⁰. Cette catégorie s'identifie aisément par le caractère de son décor, traité de façon beaucoup plus schématique que celui des productions figurées traditionnelles du Mycénien III B, par ailleurs présentes dans l'assemblage de « Sud-Centre » (cf., par exemple, le fragment de cratère à char, fig. 3). Nos spécimens de Style Rude révèlent ainsi un dessin géométrique (Fig. 4) ou figuré (Fig. 5) moins accompli, aux contours d'épaisseur irrégulière, mais toujours tracé d'une main ferme et rapide ; le traitement du poisson figuré sur le fragment RS 92.2213 (Fig. 5) est très représentatif à cet égard, tout comme le motif de « raquettes » (Fig. 4 : a) ou de spirales inversées (Fig. 4 : b) que l'on connaît sur d'autres vases attribués au même style²¹. On ajoutera que ces divers cratères illustrent tous la forme dite « en cloche » (type 281 de la typologie de Furumark, déjà

15. Cf. M. Yon, J. Gachet et P. Lombard, « Fouilles de Ras Shamra-Ougarit 1984-1987 (44-47^e campagnes) », *Syria* 64, 1987, p. 171-191 ; M. Yon, J. Gachet, P. Lombard et J. Mallet, « Fouilles de la 48^e campagne (1988) à Ras Shamra-Ougarit », *Syria* 67, 1990, p. 1-9.

16. Le dégagement de cette maison s'est pour l'instant limité à la zone perturbée par le *blockhaus* intrusif de l'armée syrienne, ainsi qu'à quelques pièces adjacentes ; la qualité du matériel recueilli incite cependant à la fouiller de façon plus extensive dans l'avenir. Sur l'identification possible de son occupant, cf. P. Bordreuil, dans ce volume.

17. P. Lombard, « Le gisement épigraphique de la maison de Ourtenou : une approche archéologique », in D. Arnaud éd., *Les textes des campagnes 1986-1992 du chantier Sud-Centre* (en préparation).

18. Voir notamment à ce sujet J.-Y. Monchambert, « La céramique de fabrication locale à Ougarit à la fin du Bronze Récent : quelques exemples », *Syria* 60, p. 25-45 ainsi que les remarques de M. Yon, P. Lombard et M. Renisio dans « L'organisation de l'habitat. Les maisons A, B et E » in M. Yon éd., *Le centre de la ville (Ras Shamra-Ougarit III)*, ERC, Paris 1987, p. 116-117.

19. *Mycenaean Pottery*, Stockholm, 1941, p. 465-470, que l'on complétera utilement par l'excellente synthèse de V. Karageorghis : « Le Style Rude », *Nouveaux documents pour l'étude du Bronze Récent à Chypre*, Paris 1965, p. 231-259.

20. M. Yon, « Note sur le "style Pastoral" », *Report of the Department of Antiquities of Cyprus*, 1982, p. 109-114 ; E. Vermeule et V. Karageorghis, *Mycenaean Pictorial Vase Painting*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.) 1982, p. 207ss. Ce style est bien attesté sur la côte levantine (Ras Shamra, Minet el-Beida, Tell Kazel, Byblos, Tell Abu Hawam, Gezer...), mais encore plus à Chypre, d'où provient l'écrasante majorité des cratères de ce style et où pourraient se situer les principaux ateliers.

21. E. Vermeule et V. Karageorghis, *Mycenaean Pictorial* (note 20), pl. VI.9 ; VI.60 ; VI.61 ; VI.62. Pour le détail, cf. P. Lombard, « Le gisement épigraphique de la maison de Ourtenou... » (à paraître : voir note 17).

citée), la plus fréquemment associée au Style Rude. L'intérêt essentiel de ces occurrences est ici d'ordre chronologique. En effet, on s'accorde à dater cette production dans le dernier tiers du XIII^e siècle, soit après 1230 environ²². Comme on le voit, c'est ici un indice céramologique qui apporte une contribution non négligeable à l'interprétation d'un ensemble épigraphique : il serait à notre sens regrettable de s'en priver.

Le second élément sur lequel nous souhaitons attirer l'attention concerne la répartition spatiale et stratigraphique des tablettes de 1986-1992, qui nous paraît capitale pour en comprendre l'origine. Lorsque l'on consulte la première monographie consacrée à cet ensemble, et plus particulièrement l'introduction de Daniel Arnaud relative aux textes accadiens, on y relève en effet une affirmation pour le moins surprenante. Constatant l'aspect quelque peu hétérogène de ce lot de textes, l'auteur n'hésite pas à déclarer qu'il s'agit très vraisemblablement là de tablettes hors d'usage, retrouvées dans un contexte radicalement différent de celui de leur utilisation première : « ... Avant même leur exhumation contemporaine, considérées comme rebut, ces tablettes avaient été prises là où elles étaient conservées pour servir de radier. A cet égard, elles ont partagé le sort des documents découverts en 1986 et 1988 qui, par analogie, nous renseignent bien sur leur destin. L'opération eut lieu au début du XII^e siècle, si l'on veut bien admettre qu'elle date des textes les plus récents, du roi 'Ammurapi. Cependant, rien ne prouve que cette utilisation secondaire de tablettes inscrites comme matériaux de construction ne se fut pas échelonnée sur un laps de temps plus grand. A tout le moins peut-on conclure que les archivistes ougaritains et ceux pour qui ils travaillaient ne conservaient pas longtemps leurs pièces diplomatiques, moins de la durée d'un règne en tout cas²³. »

Il n'est évidemment pas dans nos compétences de venir commenter ou porter un jugement sur les arguments philologiques, paléographiques ou plus simplement historiques qui ont conduit Daniel Arnaud à établir ce qui, à ses yeux, dépasse visiblement le stade de l'hypothèse. Nous montrerons en revanche que, dans le cas particulier qu'il évoque, une analyse précise du contexte de découverte des documents va dans un sens plutôt différent.

Les travaux que nous avons conduits de 1986 à 1992 ont consisté, rappelons-le, à démonter le *blockhaus* édifié par les militaires syriens à la fin des années soixante-dix, puis à fouiller soigneusement la zone environnante sur plus de 30 m². Nous pensons pouvoir considérer que le gîte original des tablettes est aujourd'hui circonscrit (*cf. fig. 6*). La fosse 2043, correspondant à l'emplacement du *blockhaus* a fait l'objet d'un nettoyage attentif, et les pièces adjacentes 2064, 2065, 2072, 2050 et 2053 ont été volontairement fouillées jusqu'à un niveau très inférieur à celui de leurs fondations ; le dégagement de la pièce 2072 n'a toutefois été conduit que quelques dizaines de centimètres au-delà du niveau de son sol, par suite de la découverte du sommet de la tombe 2111. On ne peut totalement exclure, bien sûr, que la reprise des travaux dans cette zone conduise à la découverte de nouveaux documents écrits, en provenance du même lot ; nous pensons qu'il ne pourrait cependant s'agir que de pièces liées à des perturbations postérieures à la constitution de la couche de destruction de cet habitat, notamment lors du pillage très probable de la tombe 2111.

La *fig. 7* montre la répartition *spatiale* des tablettes recueillies durant les trois campagnes²⁴ ; si l'on admet que le lot important de documents récupéré lors des tamisages de 1973 se trouvait originellement à l'emplacement même du *blockhaus* intrusif (en pointillé sur le plan), il est déjà clair que l'on se trouve ici en présence d'une dispersion large qui paraît davantage liée à une chute depuis un point élevé (plus ou moins à la verticale du carré D 7 l/4) qu'à une répartition aléatoire à l'intérieur d'un quelconque remblai.

22. E. Vermeule et V. Karageorghis, *Mycenaean Pictorial* (note 20), p. 67.

23. D. Arnaud, « Première partie : les textes accadiens. Introduction », in P. Bordreuil éd., *Une bibliothèque au sud de la ville* (note 13), p. 11.

24. Ces divers schémas sont commentés en détail dans P. Lombard, « Le gisement épigraphique de la maison de Ourtenou... » (à paraître : voir note 17). Nous nous contentons ici d'en résumer l'analyse.

Cette dernière hypothèse, à notre sens, devient définitivement caduque lorsqu'on la confronte à l'examen des schémas des *fig. 8* et *9*, qui présentent, sous deux formes distinctes, la répartition *stratigraphique* des mêmes documents. Qu'y constate-t-on, en effet ? La *fig. 8*, qui positionne l'altitude exacte de chaque tablette (ou fragment de tablette), dans l'ordre aléatoire des numéros d'inventaire, montre d'abord que l'ensemble de la trouvaille épigraphique de « Sud-Centre » se répartit sur près de 1,5 m d'altitude ; par ailleurs, on peut remarquer qu'à l'exception de RS 86.2209 et 2210, tous ces documents se trouvent contenus sans équivoque dans les couches de destruction de l'habitat, au-dessus du niveau moyen des sols que nous restituons à l'altitude absolue de 17,30 m. La *fig. 9*, qui se présente comme un diagramme cumulatif des mêmes données (sériées par ordre croissant des altitudes), montre encore plus clairement que l'ensemble du matériel se répartit nettement en trois groupes distincts :

- 1 : les deux tablettes déjà mentionnées et situées sous le niveau des sols ;
- 2 : un deuxième groupe de 41 documents, concentrés entre les cotes + 17,37 et + 17,77 m ;
- 3 : un troisième groupe de 30 documents, répartis de façon plus irrégulière entre les cotes + 17,88 et + 18,90 m ²⁵.

En conséquence, nous pensons pouvoir proposer l'interprétation suivante. Le premier groupe de deux tablettes appartient visiblement à une phase ancienne de l'habitat, et ne peut en aucun cas faire partie de la couche de destruction associée à la ruine de la maison peu après l'abandon de la ville ²⁶ : la position stratigraphique de RS 86.2209 et 2210, dans ce cas particulier, pourrait donc effectivement valider l'hypothèse formulée par D. Arnaud ; il ne sera pas sans intérêt de connaître l'opinion du philologue sur une possible antériorité de ces documents en cunéiformes syllabiques par rapport au reste de la trouvaille. En revanche, la presque totalité du matériel épigraphique participe de la dernière phase d'existence du bâtiment et fut précipité au sol lors de l'effondrement des structures supérieures de la maison. Son apparente répartition en deux groupes distincts est plus difficile à interpréter : elle pourrait s'expliquer par des lieux (des étages ?) de stockage différents mais peut aussi relever du simple hasard.

Dans ce cas précis, il n'est évidemment pas dans la capacité de l'archéologue de dire si ces documents écrits étaient, à la fin de l'existence de la ville, « considérés comme rebut » ; il peut en revanche affirmer que les données du terrain ne permettent en aucun cas de tirer des conclusions sur la durée d'archivages des pièces diplomatiques et qu'en aucune manière celles-ci ont pu avoir été « prises là où elles étaient conservées pour servir de radier ».

Sans contester aux documents écrits leur importance essentielle, il convient de ne jamais oublier qu'ils sont partie intégrante d'un assemblage mobilier plus large, incluant des indices souvent tout aussi précieux pour l'interprétation d'un gisement. En conséquence, le contexte archéologique d'une trouvaille épigraphique, lorsqu'il est connu et porteur d'informations, doit être impérativement pris en considération dans le cadre d'une reconstruction qui se doit d'associer archéologues et philologues, sous peine d'appauvrissement ou d'erreurs. Nous espérons avoir montré qu'il serait infiniment dommage que, par mépris ou négligence, notre démarche d'archéologue ne soit finalement réduite à celle d'un simple « fournisseur à qui l'épigraphiste réclame surtout une marchandise en bon état ²⁷ ». Nous ne cacherons pas que cette citation, peut-être dictée par l'humour (?), a motivé, pour une large part, la présente contribution...

Maison de l'Orient, Lyon
GREMO / CNRS-URA 913

25. Nous ne prenons pas en compte ici le dernier document figurant sur le diagramme (RS 86.2248), retrouvé à la surface même du sol moderne et sans doute rejeté par l'engin mécanique de creusement de la tranchée du *blockhaus* militaire.

26. On rapprochera le cas de ces documents des textes déjà évoqués de la « Ville sud » (*cf.* note 12), ainsi que du fragment de tablette RS 79.22 retrouvé sous le seuil d'une Maison du « Centre de la ville » : M. Yon, P. Lombard et M. Renisio, *Le centre de la ville...* (note 18), p. 33.

27. J.-M. Durand, « Une recherche historique... » (note 2), p. 1.

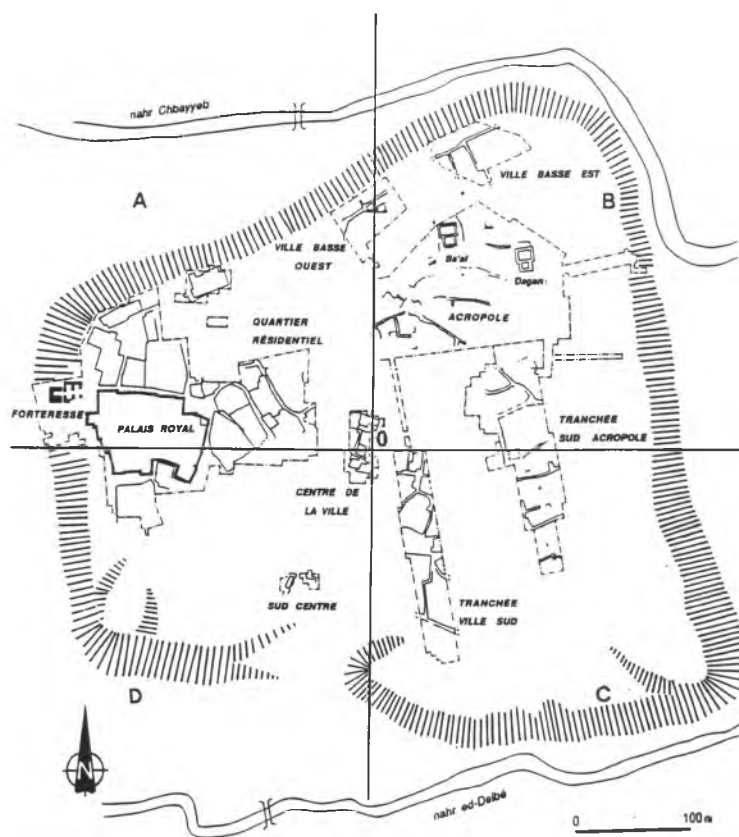


Figure 1. Plan du tell et localisation du quartier « Sud-Centre ».



Figure 2. La maison de Ourtenou et l'emplacement de la trouvaille épigraphique de 1973-1992. État à l'issue de la campagne de 1992.



Figure 3. Fragment de cratère RS 92. 2176-2178.

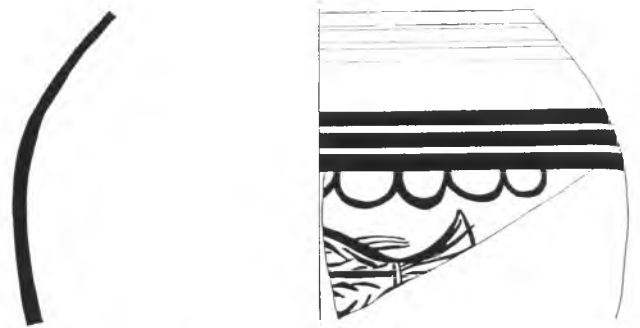


Figure 5. Fragment de cratère RS 92.2213.



Figure 4. Cratères RS 92. 2233 et RS 88. 2222.

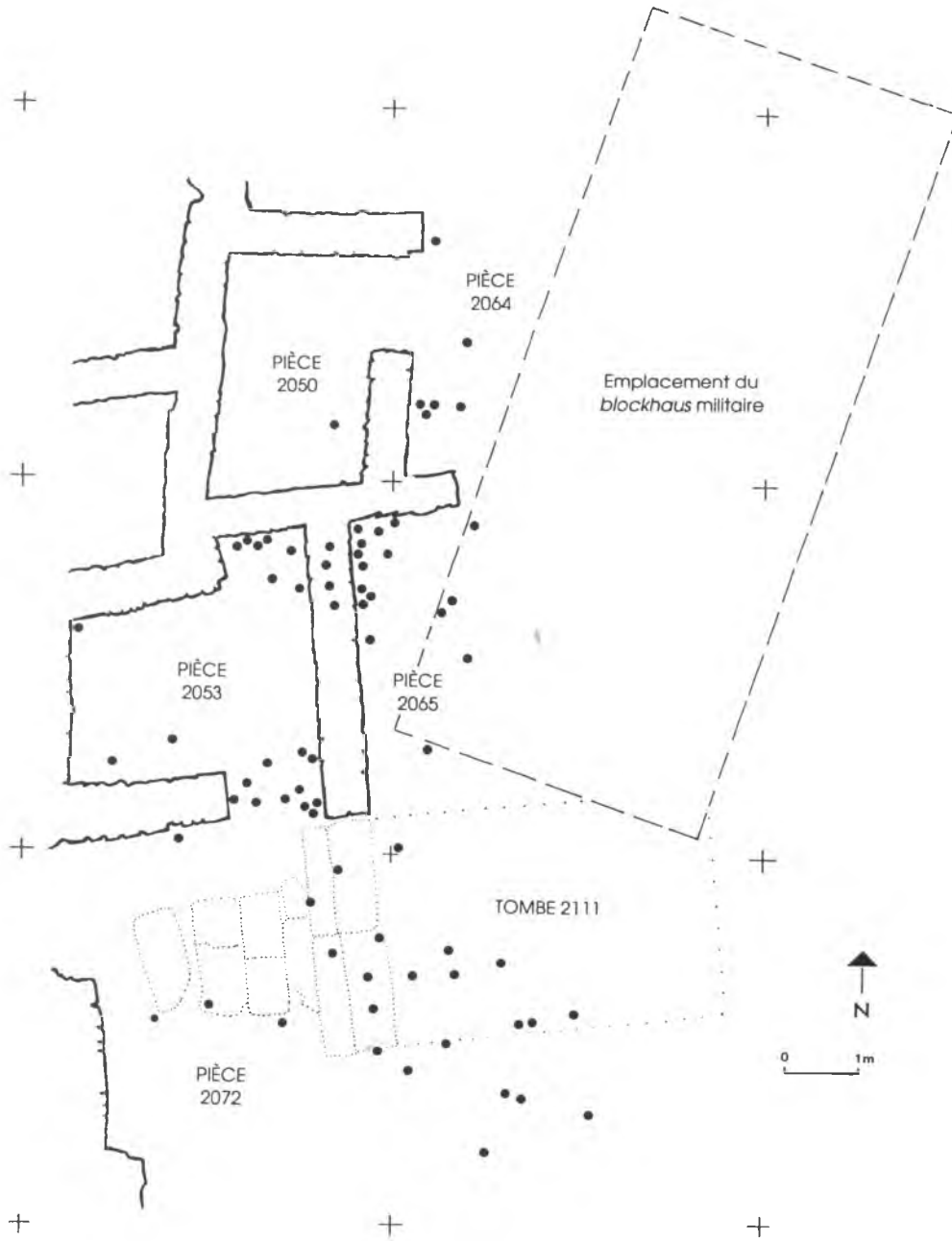


Figure 7. Répartition spatiale des tablettes 1986-1992.

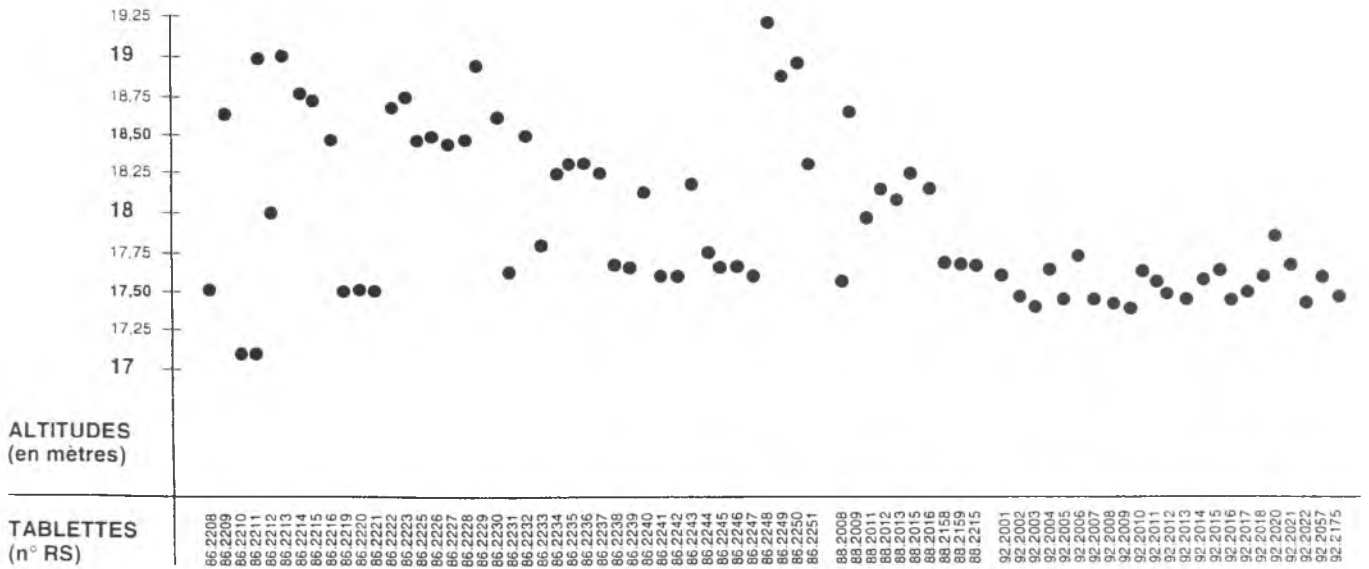


Figure 8. Répartition stratigraphique des tablettes 1986-1992, I : diagramme aléatoire.

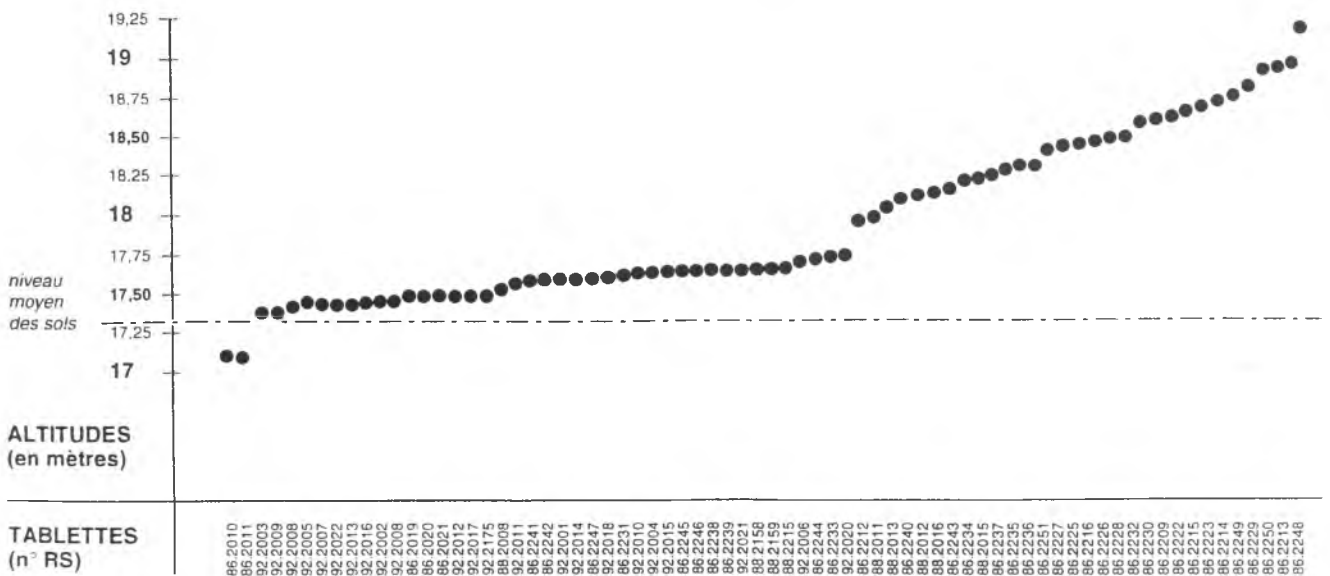


Figure 9. Répartition stratigraphique des tablettes 1986-1992, II : diagramme cumulatif.



LES SCEAUX-CYLINDRES de Ras Shamra au II^e millénaire

Pierre AMIET

C'est un très rapide aperçu des quelque 750 sceaux-cylindres découverts à Ras Shamra par Claude Schaeffer que je voudrais présenter ici¹. On sait que très tôt, le fouilleur poussa ses recherches en profondeur, afin d'établir les fondements stratigraphiques de l'histoire du site. Il en systématisa les données dans sa *Stratigraphie comparée* rédigée pendant la guerre et publiée à Oxford en 1948. Il devait se tenir par la suite aux vues forcément schématiques ainsi présentées. Or en dépit de l'importance des sondages profonds exécutés dès avant la guerre, mais ensuite surtout, une poignée de sceaux-cylindres antérieurs au II^e millénaire a été trouvée éparse², et ne permet pas de jalonner une histoire proprement dite de ce site resté en marge de l'Histoire³.

Celle-ci commence avec ce millénaire dont la première moitié correspond à la période définie par C. Schaeffer comme *Ugarit Moyen*, correspondant sensiblement au Bronze Moyen. Il avait attribué correctement à cette période une bonne série de sceaux-cylindres en hématite⁴, et quelques cylindres paléo-babyloniens⁵ qui lui servaient de références stylistiques.

Les uns et les autres avaient été trouvés pour la plupart en place, dans des ruines d'installations contemporaines. Curieusement, n'avait pas été trouvée en place une série éparse⁶ attribuable a priori au début du II^e millénaire, eu égard à des affinités stylistiques avec la glyptique cappadocienne, notamment. Mais la présence d'emprunts à la glyptique paléo-babylonienne, tels que le « bâton de mesure », et la diversité stylistique de cette série posent la question d'une contemporanéité au moins partielle avec la série représentative du « classicisme syrien ».

Ce dernier, représentatif de la civilisation brillante des royaumes amorites, est illustré par une quinzaine de cylindres en hématite, assez homogènes par la finesse de leur gravure, les plus belles pièces

1. Les sceaux-cylindres en hématite et en faïence ont été publiés par C. F.-A. Schaeffer-Forrer dans l'ordre de la date de leur découverte, et donc sans classification proprement dite : *Corpus des cylindres-sceaux de Ras Shamra-Ugarit et d'Enkomi-Alasia*, tome I, Paris, ERC, 1983. Nous avons publié un catalogue raisonné des sceaux-cylindres en pierre : P. Amiet, *Corpus des cylindres de Ras Shamra-Ugarit II. Sceaux-cylindres en hématite et pierres diverses. Ras Shamra-Ugarit IX*, Paris, ERC, 1992 (cité ici : « P. Amiet 1992 »). A la suite du numéro des figures, nous donnons entre parenthèses la référence à cet ouvrage.

2. P. Amiet 1992, n° 1-4.

3. H. de Contenson, *Préhistoire de Ras Shamra*, I. Texte. *Ras Shamra-Ugarit VIII*, Paris, ERC, 1993, p. 197.

4. P. Amiet 1992, n° 27-44.

5. P. Amiet 1992, n° 19-26.

6. P. Amiet 1992, n° 5-18.

pouvant être rattachées à la production de l'atelier d'Alep tel que l'a défini Dominique Collon⁷. Sur les plus beaux, l'originalité syrienne est associée à des emprunts à Babylone et à la tradition agadéenne (*Fig. 1*). Les figures majeures sont celle du « roi » reconnaissable à sa tiare ovoïde et à son vêtement bordé d'un gros bourrelet, et celle du dieu de l'orage (*Fig. 2*) court-vêtu et coiffé de la tiare en forme de casque à pointe. Ce dieu est caractérisé alors par sa grande élégance, que l'on retrouve dans l'effigie dite de *Baal au foudre*, telle qu'elle est sculptée sur la grande stèle du Louvre⁸. Par suite, je pense que cette stèle doit être datée d'une époque voisine et a dû être réutilisée dans le temple bien plus récent où elle a été trouvée à côté de sculptures dont la rudesse est précisément représentative de cette période de déclin artistique.

La série « syrienne classique », même augmentée de celle des sceaux-cylindres paléo-babyloniens importés et parfois surchargés en Syrie, reste limitée. La grande masse des cylindres de Ras Shamra date de la première période, dite *Ugarit récent* et correspondant pour l'essentiel aux XIV^e-début du XII^e siècle. Sa stratigraphie reste incertaine, les mêmes constructions ayant été longuement utilisées et remaniées. Dans ces conditions, les références de C. Schaeffer aux trois sous-périodes de son « Ugarit Récent » apparaissent comme à peu près inutilisables.

La masse des sceaux-cylindres découverts nous fait assister à un éclatement en plusieurs séries stylistiquement mal définies, si ce n'est par un net déclin qualitatif. A de rares exceptions près, la glyptique cesse d'apparaître comme l'art de cour qu'elle semble avoir été à l'époque des royaumes amorites ; elle devient largement « populaire », les sceaux étant rarement utilisés pour sceller. De rares sceaux portent une inscription cunéiforme alphabétique⁹. Quelques sceaux-cylindres gravés soigneusement font figure d'exceptions et semblent avoir été importés. Le plus beau, en hématite (*Fig. 3*) pourrait être considéré, à la suite d'Edith Porada, comme importé de Chypre si son décor, dominé par une déesse ailée trônant, ne s'apparentait pas à celui que révèle une empreinte portée par une tablette akkadienne de Ras Shamra, sommairement publiée¹⁰.

Je ne puis que mentionner, sans avoir le loisir de m'y arrêter, les quelque 200 sceaux-cylindres en faïence publiés par C. Schaeffer, et largement répandus dans tout le Levant et au delà. Dans la production certainement locale, les cylindres les mieux venus, taillés souvent dans des roches apparentées à la chlorite ou à la stéatite, portent la marque de l'influence égyptienne du Nouvel Empire, déjà notée par Frankfort en 1939¹¹. La pièce de référence à cet égard (*Fig. 4*) a pour « modèle » le thème de la chasse d'Aménophis II, traité avec une rare finesse. Ses nombreuses répliques¹² dans l'art populaire local (*Fig. 5*) illustrent la tendance générale à Ugarit à une gravure sans modelé, avec des personnages très schématiques qui deviennent même parfois comme des « génies » rappelant ceux de la préhistoire, avec leur tête d'animal (*Fig. 6*). Finalement, mais rien n'indique une date plus tardive, on trouve dans cette série des « maîtres des animaux » qui n'ont plus rien d'égyptien (*Fig. 7*).

L'inspiration égyptienne abâtardie se retrouve dans des scènes de guerre et de chasse à pied et en char. Les personnages d'aspect égyptien, avec leur perruque et/ou leur jupe plissée, peuvent figurer de part et d'autre d'arbres stylisés caractéristiques de l'iconographie dite mitannienne (*Fig. 8*) : il s'agit de variations sur le thème de l'adoration ou, inversement, de l'abattage de l'arbre. Il est curieux qu'à cette

7. Dominique Collon, « The Aleppo Workshop. A Seal-Cutters Workshop in Syria in the Second Half of the 18th Century B. C. », *Ugarit Forschungen* 13 (1981), p. 33-43.

8. En dernier lieu : Marguerite Yon : « Stèles de pierre », *Ras-Shamra-Ougarit VI : Arts et industries de la pierre*. Paris, ERC, 1991, p. 294-299 et 231, fig. 11 a.

9. P. Bordreuil et E. Gubel, « Bulletin d'antiquités archéologiques du Levant inédites ou méconnues, I. Fouilles archéologiques », *Syria LXVII* (1990), p. 483-486.

10. E. Wahid Khayyata, *National Museum of Aleppo. Museum Guide*, Alep 1991.

11. H. Frankfort, *Cylinder Seals*. London 1939, p. 288-290.

12. P. Amiet 1992, n° 93-117.



Figure 1 (RSO IX, n° 41).



Figure 2 (RSO IX, n° 39).



Figure 3 (RSO IX, n° 47).



Figure 4 (RSO IX, n° 92).



Figure 5 (RSO IX, n° 94).



Figure 6 (RSO IX, n° 101).



Figure 7 (RSO IX, n° 343).



Figure 8 (RSO IX, n° 175).



Figure 9 (RSO IX, n° 405).



Figure 10 (RSO IX, n° 140).



Figure 11 (RSO IX, n° 158).



Figure 12 (RSO IX, n° 144).



Figure 13 (RSO IX, n° 146).



Figure 14 (RSO IX, n° 150).



Figure 15 (RSO IX, n° 154).

époque qui vit l'importation massive de vases mycéniens, on ne trouve que très exceptionnellement la trace de l'influence mycénienne, comme sur un très beau sceau-cylindre (*Fig. 9*) où figure un grand griffon au « galop volant » près d'un mort. Frankfort pensait que ce monstre personnifiait la mort : je me borne à rappeler cette suggestion.

En dehors de quelques séries stylistiquement assez homogènes, le plus grand nombre des sceaux-cylindres de cette époque, à Ras Shamra comme d'ailleurs à Alalakh ¹³, présente une telle diversité dans la rudesse de la gravure, que j'ai été amené à adopter une classification thématique plutôt que stylistique et chronologique, car aucune évolution proprement dite ne peut être observée au cours des deux siècles correspondant pratiquement à cette période finale de l'histoire d'Ougarit.

Les scènes mythologiques présentent l'intérêt de renouer parfois avec la tradition établie à l'époque du classicisme syrien. Je ne puis en présenter ici que quelques exemples. Les atlantes portant le disque ailé solaire (*Fig. 10*), sujet cher aux Hittites, est traité sans aucune affinité stylistique hittite, les chevelures présentant un aspect vaguement égyptien. Il est très étrange que le dieu de l'orage, dont la littérature ougaritique confirme l'importance dans le panthéon, ait été représenté très pauvrement à cette époque, au point d'être souvent à peine identifiable. Son effigie la plus vraisemblable (*Fig. 11*) est disposée horizontalement, conformément à une tradition bien attestée en Mésopotamie ¹⁴ à propos du héros nu, personnifiant les flots de l'abîme. Mais à Ougarit, on semble avoir largement oublié la signification originelle de cette disposition. Quoi qu'il en soit, le dieu brandit la pique pointée vers le sol, et qui se termine en une gerbe de flammes plutôt que de feuillage, comme sur la stèle de Baal au foudre. Mais il s'en distingue par une paire d'ailes parant sa coiffure et empruntée apparemment au dieu solaire hittite.

Ailleurs ¹⁵, le personnage disposé horizontalement, mais dépourvu de tiare, empoigne des serpents ; il n'est pas possible de prouver qu'il s'agisse du dieu de l'orage. Il se pourrait cependant que ce dernier s'identifie au dieu juvénile (*Fig. 12*) qui empoigne des serpents derrière un dieu assis, apparemment supérieur en dignité. Dans cette hypothèse, ce second dieu pourrait personnifier le dieu-père, El, représentatif de la génération des dieux âgés et inactifs, côtoyant les dieux jeunes et actifs.

Ces derniers se trouvent face à face sur un sceau-cylindre (*Fig. 13*) illustrant un thème déjà bien connu à l'époque du classicisme syrien ¹⁶ et repris avec une signification toute différente bien plus tard, dans celui de l'enlèvement d'Europe. Le dieu juvénile brandit son foudre comme une pique, pointe dressée, et son animal-attribut, le taureau, porte la déesse si pauvrement esquissée qu'elle est à peine reconnaissable. La déesse apparemment nue, debout sur le lion qui est aussi l'animal-attribut de la grande déesse en Mésopotamie, figure sur un sceau-cylindre plus soigné (*Fig. 14*) où sont représentés aussi les convives d'un banquet. L'effigie la plus soignée de la déesse se trouve sur le sceau-cylindre en hématite déjà cité (*Fig. 3*), qui illustre une autre forme du thème des deux générations divines. La déesse âgée, vêtue et inactive, donc trônant, est ailée ; elle est assise sur un jeune taureau. Elle assiste à l'apparition de la jeune déesse portée par des lions et assistée par deux acolytes. On sait que ce thème est illustré dans un style semblable sur un des sceaux-cylindres découverts à Thèbes ¹⁷. Mais en l'occurrence, c'est la jeune déesse qui est ailée, la déesse trônant étant aptère : les ailes étaient donc un détail interchangeable.

13. Dominique Collon, *The Alalakh Cylinder Seals*. Oxford 1982, n° 92-119.

14. P. Amiet, *La Glyptique mésopotamienne archaïque*, 2^e édition 1980, Paris, CNRS, p. 149 s., et n° 1284, 1287-1295, 1475-1480.

15. P. Amiet 1992, n° 161.

16. Le plus bel exemple en est : Edith Porada, *Corpus of Near-Eastern Seals in North American Collections I. The Pierpont Morgan Library Collection* (The Bollingen Series, 14) Washington 1948, n° 967. Cf. P. Amiet : « Jalons pour une interprétation du répertoire des sceaux-cylindres syriens du II^e millénaire », *Akkadica*, 28 (mai-août 1992), p. 29 et fig. 9.

17. Edith Porada, « The Cylinder Seals found at Thebes in Bœotia », *Archiv für Orientforschung*, XXVIII (1981), p. 16-19, n° 4.

Ce que j'interprète comme l'apparition ou l'épiphanie de la jeune déesse est enfin illustré avec une étonnante pauvreté sur un sceau-cylindre (*Fig. 15*) qui la montre assistée par deux personnages dont l'un au moins est vêtu de la robe apparemment royale, bordée d'un gros bourrelet. Ce thème, ancêtre de celui de la naissance d'Aphrodite, illustre donc à la fois la continuité des traditions iconographiques et religieuses, dans la discontinuité stylistique. Et la pauvreté du style m'apparaît comme une expression de la décadence, annonciatrice de l'effondrement d'Ougarit et de sa brillante civilisation au début du XII^e siècle, effondrement qui fut autant une implosion que la conséquence d'une invasion.

Musée du Louvre
Département des Antiquités orientales

LES IVOIRES INSCRITS DU PALAIS ROYAL

Jacqueline GACHET

Un lot d'ivoires¹ fragmentaires et brûlés, dont certains portaient des inscriptions en écriture cunéiforme alphabétique, avait été découvert par Claude Schaeffer en 1955, dans la pièce 81 dite « des Archives Sud-Ouest » du Palais royal d'Ougarit². Ils avaient été déposés au musée de Damas et enregistrés l'année suivante sous les numéros RS 20.398 A/B à RS 20.402³. En 1976, M. Dietrich et O. Loretz faisaient paraître une étude épigraphique⁴ portant sur 31 exemplaires inscrits.

Dans le cadre de mes recherches sur les ivoires d'Ougarit, j'ai retrouvé dans les réserves du musée de Damas la série portant les numéros RS 20.398 que Dietrich et Loretz n'avaient pas vus ; enfin, sont déposés au Collège de France les moulages de RS 20.399B et RS 20.402, dont les originaux en ivoire ont apparemment disparu⁵.

Des problèmes de conservation se posent pour les exemplaires publiés en 1976 : certains fragments n'ont pas été retrouvés, d'autres semblent s'être délités, alors que deux fragments, auxquels ont été attribués deux numéros (*ES* : E 1 et 2) recollent. Aussi nous a-t-il paru indispensable de procéder à une recollection de toutes ces informations et de dresser un catalogue complet des fragments en ivoire et/ou de leurs moulages. Si le propos n'était certes pas de remettre en cause la publication de M. Dietrich et O. Loretz, il fallait la réintégrer dans ce catalogue et la compléter par l'étude épigraphique des inédits : cette étude a été confiée à D. Pardee⁶.

La publication finale de ce *corpus* est en cours. Quant aux fragments anépigraphes, nous n'avons pas encore pu les retrouver dans les réserves du musée de Damas, et ils n'ont pas fait l'objet de moulages.

1. Je remercie les autorités syriennes (Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie), qui m'ont donné accès aux réserves du musée de Damas, et en particulier Mme Miassar Yabroudi. Je remercie également de leur aide A. Caubet (Département des Antiquités orientales du musée du Louvre) et D. Beyer (Université de Strasbourg), dont les suggestions m'ont orientée vers cette identification ; B. Geyer (Maison de l'Orient), qui a bien voulu me traduire les publications allemandes ; B. Arzens qui, outre ses travaux épigraphiques, fait un travail remarquable sur les archives de Ras Shamra déposées au Collège de France, et V. Bernard, auteur des dessins.

2. *Ugaritica* IV, p. 45-93 et 99-101.

3. Une série de fragments (RS 19.260 à 264) avait reçu une première numérotation « RS 19. » en 1955 (19^e campagne). Lors de l'enregistrement définitif à Damas en 1956, tous les fragments ont été numérotés –ou renumérotés – « RS 20. » (RS 20.396 à 402, voir *TEO*, p. 262-265). En règle générale, la lettre A accolée aux numéros d'inventaire désigne les fragments inscrits, et la lettre B les fragments anépigraphes. Notons pourtant que RS 20.398 B, 399 B (?), 400 B, et 402 sont inscrits. Dans l'état actuel de nos recherches, certains numéros restent introuvables, d'autres n'existent que sous forme de moulages au Collège de France ; mais une investigation prochaine dans les réserves du Musée de Damas peut encore réserver des surprises.

4. Dietrich & Loretz 1976, p. 1-11 ; *ES*:E & à *ES*:E 31 (RS 20.396/397 et RS 20.399A à 401).

5. Les moulages des ivoires inscrits ont été retrouvés par B. Arzens dans les archives de Ras Shamra déposées au Collège de France.

6. L'étude complète (Catalogue et étude épigraphique) par J. Gachet et D. Pardee est en préparation.

Aussi n'a-t-il pas été possible de procéder à d'éventuels recollages qui auraient pu nous permettre de reconstituer des formes complètes. Seule, l'analyse de la forme et du décor encore visible de ces « objets » fragmentaires, énigmatiques au premier abord, m'a amenée à en proposer une identification inattendue : celle de foies de divination. Nous avons choisi d'en présenter ici trois fragments, parmi les plus représentatifs (*Fig. 3 a-c*).

Localisation

La pièce 81, située dans l'angle sud-ouest du Palais royal (*Fig. 1*), a été identifiée par C. Schaeffer comme étant une salle des Archives dites Sud-Ouest : dans cette pièce d'environ 25 m² des tablettes ont en effet été trouvées. Mais il faut immédiatement faire une remarque : la pièce est très ouverte. A l'est, elle donne sur la « cour V »⁷, à l'ouest sur le locus 84, qui est une entrée secondaire du Palais, et au nord, sur une cage d'escalier 80. Ces axes de circulation ne sont guère favorables à un dépôt d'archives. D'autre part, les tablettes ont été retrouvées dans les couches d'incendie qui recouvraient, sous forme d'un épais matelas de cendres, le sol du rez-de-chaussée et d'une partie du dallage de la « cour V », et selon C. Schaeffer, elles avaient été entreposées à l'étage et au rez-de-chaussée. Quant aux ivoires inscrits, ils ont eux aussi été trouvés dans cette couche de destruction, à des altitudes très différentes (pt 1537 à 0,20 m et 2,60 m ; pt 1584 à 2,50 m ; pt 1589 à 0,40 m ; pt 1592 à 2,90 m)⁸ et leur aire de dispersion se situe en partie dans le passage entre les portes et devant la cage d'escalier (pt 1537 et 1589). Il faut en conclure que les fragments ont été entraînés lors de l'incendie, dans la chute de l'étage où ils étaient très probablement entreposés.

Description

Ces objets en ivoire (*Fig. 3*) ont été fortement brûlés : la plupart sont totalement noirs. Ils sont taillés dans des plaques prises dans la hauteur de défenses d'éléphant. Aucune largeur n'est complète : en effet, les cassures se sont faites suivant le sens du matériau. En revanche, la hauteur⁹, quand elle est conservée, permet de restituer une forme trapézoïdale, dont les côtés s'incurvent fortement vers la petite base (bord postérieur) qui présente une épaisseur supérieure à la grande base (bord antérieur), légèrement convexe, et dont les angles sont presque droits. Le bord antérieur suit un axe apparemment rentrant vers le milieu et quelques exemplaires présentent, à ce niveau, une encoche taillée, et polie dans les cas les mieux conservés (*Fig. 3 a*). Considérant l'un ou l'autre côté du trapèze conservé, on distingue des « parties gauches » et des « parties droites » d'un même type d'objets. Cependant, parfois à cause de leur état trop lacunaire, aucun côté gauche n'a pu être associé à un côté droit.

Ces objets présentent tous une face plane et une face bombée : celle-ci se présente comme étant naturellement la face supérieure de l'objet. Sur certaines d'entre elles (ici *Fig. 3 a*), on note l'arrachement d'un élément en relief plus ou moins triangulaire, dont la base est parallèle au bord postérieur ; plus épais vers ce bord, cet élément descend en mourant vers le centre de l'objet. Les inscriptions se trouvent le plus souvent sur la face inférieure plane, plus rarement, sur un côté, sur l'arrière, ou sur la face supérieure.

Des « décors » sont encore préservés sur quelques faces bombées. Deux techniques ont été utilisées selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre des « moitiés » de ces objets : l'incision est toujours employée sur les parties gauches, et exceptionnellement sur les parties droites qui portent seules un décor en léger relief. Les décors incisés les plus fréquents sont des traits aux axes perpendiculaires ne se joignant pas, gravés parallèlement aux angles antérieurs gauches (*Fig. 3 b*). Ils sont parfois bordés de deux ou trois minuscules cupules sur le côté, petits trous que l'on trouve en nombre variable le long de diagonales incisées parfois transversalement à droite ou à gauche. Un troisième motif incisé est une marque en forme

7. Voir dans ce volume (p. 183) les réflexions de J. Margueron sur l'architecture du Palais royal : il propose la dénomination de « Salle au bassin » pour cet espace qui ne lui paraît pas être une cour.

8. Rappelons que les points topographiques donnés par C. Schaeffer indiquent la distance qui les sépare de la surface telle qu'elle existait au début de la fouille : il ne s'agit pas d'un point de référence d'altitude absolue.

9. La hauteur représente la dimension de l'objet dans son axe antéro-postérieur.

de chevron, gravé aussi bien à droite qu'à gauche, à l'avant qu'à l'arrière et dont la pointe est indifféremment tournée vers la droite ou vers la gauche (*Fig. 3 b*).

En dehors des arrachements triangulaires postérieurs, régulièrement représentés mais malheureusement peu explicites, on note deux types de décors sculptés en relief sur les parties droites. Des appendices allongés en forme de languette simple (*Fig. 3 a*) sont toujours plus ou moins perpendiculaires au bord antérieur droit. Le deuxième motif attesté deux fois (ici *Fig. 3 c*) est un groupe de deux lobes rectangulaires accolés par un sommet relevé et aminci.

Ces quelques éléments décoratifs sont, de prime abord, fort peu explicites, et apparaissent sur des objets dont la forme, répétitive, n'est, à ma connaissance, nulle part attestée dans le matériel en ivoire par ailleurs rarement inscrit¹⁰. Nous sommes donc en présence d'ivoires doublement exceptionnels : c'est par comparaison avec un type particulier de matériel inscrit, celui des modèles de foies en argile, qu'il est possible d'en proposer l'identification.

Les modèles de foies : fonction et représentation

Dès le début de la découverte des civilisations mésopotamiennes, les spécialistes se sont penchés, et se penchent encore, sur cette méthode de divination qu'est l'hépatoscopie. C'est à ces études qu'il est évidemment indispensable de se référer¹¹. Cependant, il est utile, pour la compréhension « archéologique » de ces fragments en ivoire inscrits et la raison éventuelle de leur présence dans les Archives royales, de rappeler brièvement les fondements et l'organisation de cette investigation du futur à travers l'examen d'organes d'animaux sacrifiés.

Dès la plus haute antiquité, et jusque dans le monde romain, l'homme, considérant le souffle et le sang comme les véhicules de la vie et de l'âme, a placé successivement leur siège dans le foie, la rate – organes fortement irrigués – et les poumons, puis le cœur et le cerveau. La croyance voulait que le dieu à qui était offert un animal rituellement sacrifié s'identifiât à lui, et que son esprit fusionnât alors avec celui de l'animal : en conséquence, la lecture des signes observés sur ces organes permettait d'accéder avec clarté à l'esprit des divinités susceptibles d'apporter une réponse, favorable ou non, à une question sur des événements futurs ou la conduite à tenir dans des circonstances précises.

Dans le monde mésopotamien et proche-oriental¹², cette réponse est obtenue essentiellement par l'examen du foie de mouton¹³, lorsqu'il s'agit d'accéder à la demande non pas d'un simple individu mais du roi lui-même ou de hautes personnalités : l'hépatomancie, technique onéreuse qui exigeait le sacrifice de moutons, était au service du roi afin de le guider dans l'exercice de son pouvoir, pour le bien-être du pays. Les questions posées concernaient donc les domaines les plus importants, comme la guerre (entreprise d'une expédition militaire, début d'une bataille), les conflits internes (insurrections), les campagnes de construction, les dévastations mettant en péril la vie économique (épidémies, sécheresse,

10. Rappelons qu'en Egypte, il est fréquent de trouver des inscriptions sur des supports en ivoire (ou en bois), appartenant à un petit matériel tel que des couvercles de boîtes et de coffrets, du matériel de scribe, des étuis à khôl, etc., ou à des objets-protecteurs comme les bâtons magiques. Elles rappellent en général le nom du propriétaire ou du donateur, ou encore une dédicace ou un appel à la protection d'un dieu. En revanche, les ivoires inscrits connus dans le Proche-Orient du Bronze Récent sont rares : à Megiddo (Loud 1939, Pl. 62, 377-382), un « plumier » de scribe et des plaques sont écrits en hiéroglyphes et considérés comme des importations. Pour le monde méditerranéen, on peut citer l'inscription en chyro-minoen sur une statuette du dieu Bès (Karageorghis 1976, p. 27). Voir aussi pour des ivoires inscrits du I^{er} millénaire, Röllig 1974.

11. Il est hors de propos de donner ici une bibliographie générale de la littérature abondante sur l'hépatomancie. On peut renvoyer aux références citées par Meyer, 1990, p. 246-247, et aux travaux de J. Bottero et de J.-M. Durand (voir notamment, pour le II^e millénaire : Durand 1983, et 1988 avec bibliographie antérieure).

12. Depuis la découverte de Mari et surtout d'Ébla, on sait que l'hépatomancie était un phénomène proche-oriental depuis la plus haute antiquité : d'après J.-M. Durand, on ne doit plus dire que l'hépatomancie est arrivée de Babylone à Ougarit (séminaire Lyon 24 février 1994).

13. Plus rarement par examen d'autres organes (poumons, côlons, rates).

etc.), mais aussi les relations à l'intérieur de la maisonnée du roi, afin de déjouer les histoires de palais, néfastes à la bonne marche du pouvoir. Le rituel était précis : après les rites de purification, un mouton était sacrifié. C'est alors qu'intervenait l'examen du foie de l'animal par le devin (*bârû*) : les signes étaient notés et interprétés ; s'ils étaient insuffisants, on sacrifiait un deuxième mouton, voire un troisième.

De quelle nature étaient ces signes ? Ils reposaient essentiellement sur l'observation anatomique et pathologique des différentes parties du foie et de sa surface. Sans entrer dans toutes les précisions anatomiques d'un foie, une description élémentaire des parties reconnues par les anciens et reproduites sur les modèles de cet organe permettra de les comparer avec les éléments qui viennent d'être décrits sur les ivoires¹⁴ (*Fig. 2 a*).

Deux lobes, bien séparés à leur base, avaient été identifiés : le lobe droit (*lobus dextrus*) que les babyloniens appelaient « l'aile droite du foie », lui-même divisé en deux sections par un sillon sur lequel repose la vésicule biliaire, étroite et ovoïde, qui se prolonge par le canal cystique (*ductus cysticus*) ; celui-ci rejoint le canal hépatique du côté du lobe gauche (*lobus sinister*), « l'aile gauche du foie ». Sur un troisième lobe supérieur (*lobus pyramidalis*), sont attachés deux appendices : à droite un appendice appelé « le doigt du foie » (*processus pyramidalis*) ; à gauche, un appendice plus petit (*processus papillaris*). Enfin, du sommet du foie sort la veine hépatique (*vena cava*).

A ces parties anatomiques « constitutives »¹⁵, il faut ajouter les marques qui apparaissent nettement sur les foies d'animaux fraîchement abattus, empreintes des ligaments et des organes entourant le foie, donnant l'apparence d'une carte de lignes croisées et de courbes. Les empreintes les plus caractéristiques se situent dans la partie inférieure du lobe gauche (*impressio reticularis et impressio abdominalis*), et sont perpendiculaires l'une à l'autre. Ces détails morphologiques varient d'un spécimen à l'autre, en taille, en forme, en apparence. Enfin, les conditions pathologiques ont pour conséquence des changements dans l'apparence de ces organes : citons, par exemple, la douve du foie qui entraîne des perforations à la surface. Il s'agit, en fait, d'un éventail, brièvement évoqué ici, d'apparences anatomiques et pathologiques du foie qui offre aux devins la possibilité de développer un système élaboré d'interprétation des signes.

L'examen du foie terminé, l'observation et l'interprétation des signes étaient enregistrées sur des tablettes et sur des modèles de foies en argile¹⁶. La forme de ceux-ci est variable : l'un des types les plus courants est de forme générale « circulaire », avec des lobes très arrondis séparés par une encoche plutôt étroite et profonde ; un type de forme « triangulaire » présente des lobes rectangulaires, très écartés l'un de l'autre. Tous deux existent à Ougarit (*Fig. 2, c-d*). Un troisième type a la forme d'un trapèze régulier, avec une petite base convexe à l'arrière et des lobes à peine séparés sur l'avant par une courte encoche¹⁷.

Les détails morphologiques et pathologiques sont transcrits sous forme de marques incisées, ou d'éléments en relief, appliqués ou sculptés. La séparation entre les deux lobes était toujours figurée par une fente évidée plus ou moins importante. Les parties « constitutives » du foie sont en relief : la vésicule biliaire¹⁸ et le doigt du foie, sur tous les modèles ; le *processus papillaris*, présent sur une partie des modèles seulement, apparaît sous la forme d'une pastille : Meyer note un seul cas où il est gravé¹⁹.

14. Pour la description et l'interprétation des signes sur les modèles de foies, voir Nougayrol 1968, p. 31-50 ; Meyer 1980-83, p. 521-528 ; *id.* 1983, p. 163-164 et *id.*, 1990, p. 241-265, avec les listes et tableaux des maquettes de foies trouvées à ce jour au Proche-Orient à l'Age du Bronze.

15. D'après Meyer 1983, ce sont dix à quatorze parties différentes qui ont été reconnues.

16. Ces enregistrements systématiques, sur tablettes et modèles de foies, ont eu pour conséquence la création de grandes collections groupées en séries, correspondant à toutes les variations possibles des signes et de leurs interprétations. Voir par exemple une table de ces séries in *Cuneiform Texts*, Part XX, Plate I.

17. Les trois types sont largement attestés dans le monde assyro-babylonien : je citerai de préférence des exemples pris aux sites de Syrie-Palestine au Bronze Récent. Ainsi, les deux premiers types sont présents à Ougarit (Courtois 1969, fig. 7 à 11) ; deux modèles de Megiddo ont des lobes rectangulaires dont l'écartement forme un angle droit (Loud 1948, Pl. 255, 1-2) ; un exemplaire du troisième type a été trouvé à Meskéné-Émar (Arnaud 1985, p. 50, fig. 1 ; *id.* 1987, p. 174 et 283 ; Msk 74.30, et ici *Fig. 2, b*).

18. L'absence de vésicule sur certains modèles, ou sa figuration en creux (visible sur une grande partie des foies d'Ougarit par exemple), serait la transposition d'une anomalie (absence ou enfoncement).

19. Meyer 1990, p. 255.

Lorsqu'elles apparaissent, les *impressio reticularis* et *abdomalis* sont figurées sur les lobes gauches, par incision de lignes perpendiculaires l'une à l'autre, se coupant ou non. Des signes nombreux, variables dans leur forme et dans leur localisation, sont parfois figurés selon qu'ils apparaissent ou n'apparaissent pas au début de l'observation du foie frais (ils sont en effet éphémères). Ils sont appelés « fentes, armes, pieds, croix, trous, etc. ». Ils peuvent être incisés ou en relief. D'autre part, les signes pathologiques étaient représentés d'une façon conventionnelle et tout à fait schématique, mais en respectant la zone où ils se manifestent, soit par transformation de la forme de la partie touchée, soit par une marque appliquée ou incisée.

L'interprétation des signes dépendait, entre autres, de leur aspect et de leur emplacement²⁰. Certains signes sont en soi défavorables, mais ils peuvent être atténués ou contrariés par d'autres signes ou phénomènes, ou par leur localisation à gauche ou à droite d'une zone, elle-même située sur le lobe gauche ou droit : la droite ayant traditionnellement une signification favorable dans toute l'Antiquité, le lobe droit est en conséquence considéré comme faisant référence au roi, et plus largement à ce qu'il représente (voir ci-dessus) ; *a contrario*, le lobe gauche est le territoire de l'ennemi. Ainsi, un signe défavorable repéré sur un lobe gauche est un élément de réponse positive pour le roi et le royaume. A cette opposition droite/gauche, il faut aussi ajouter l'opposition des nombres, bien qu'elle ne soit pas systématique. La complexité de toutes les combinaisons possibles et de leur justification est infinie.

Interprétation des ivoires inscrits d'Ougarit : des modèles de foies

Si l'intérêt porté à ces fragments en ivoire brûlé a été jusqu'à présent d'ordre uniquement épigraphique, c'est que leur apparence immédiate ne suggérait rien de précis : C. Schaeffer parle, sans certitude, de « fragments d'un coffret (?) en ivoire brûlé, avec inscriptions en cunéiformes alphabétiques... »²¹. M. Dietrich et O. Loretz ne donnent aucune interprétation : ils soulignent l'impossibilité de reconstituer une forme quelconque à partir des dessins et des signes et ils suggèrent seulement que l'inscription n° 19 de leur catalogue pouvait être écrite sur une figurine ou un récipient en tant que malédiction ou expression d'un rituel apotropaïque.

C'est le classement systématique des formes répétitives de ces fragments d'ivoire, en parties gauches et droites, et l'analyse de leur décor, qui m'ont amenée à les identifier comme étant des modèles de foies, habituellement connus en argile, et quelquefois en bronze.

C'est du troisième type de modèle de foie décrit ci-dessus (*Fig. 2 b*) que ces objets sont les plus proches, tout au moins pour ceux qui sont les mieux conservés : on y retrouve la forme trapézoïdale, le parallélisme des bords, l'entaille étroite et peu profonde séparant à peine les deux lobes. Cependant, on ne peut éliminer, pour les exemplaires les plus fragmentaires (parties de lobes), la disposition en triangle des deux lobes rectangulaires, caractéristique du deuxième type (*Fig. 2 d*). Les éléments morphologiques « constitutifs » du foie, figurés en relief sur les modèles en argile, sont ici largement attestés : les arrachements visibles à l'arrière des parties droites correspondent à l'emplacement du *processus pyramidalis* ou « doigt du foie » ; les arrachements apparemment plus petits sur les parties gauches, à celui du *processus papillaris*. Le décor en forme de languette ovoïde, traité en relief sur le lobe droit, coïncide, dans son dessin et dans sa localisation, à la vésicule biliaire qui peut prendre soit une forme allongée et recourbée, comme sur l'exemplaire d'Émar, soit une forme courte et rigide²². Il faut très certainement voir des anomalies pathologiques dans la présence des deux rectangles accolés (*Fig. 3 c*) qui ressemblent fort à un deuxième foie atrophié.

20. Voir par exemple une application de l'interprétation de ces signes par Nougayrol *in RA* 40, p. 60 et s. ; *id. in RA* 62, fig. 7, 8, 9. Je me bornerai à signaler plus loin la ou les caractéristiques des seuls signes identifiés sur les ivoires.

21. *Ugaritica* IV, p. 99.

22. Sur les deux modèles de Megiddo, déjà cités, entre autres. Pour des modèles plus anciens, voir par exemple, les modèles de Mari (Rutten 1938).

Les signes incisés sont facilement identifiables : ils sont fréquemment représentés sur les modèles en argile. Ainsi les traits perpendiculaires dans l'angle antérieur gauche, transcription des *impressio reticularis* et *abdomalis*. La marque en chevron est l'un de ces signes « fortuits »²³ : son interprétation dépend en partie de la direction de son ouverture (ou de sa pointe). Enfin, les trous font partie des « ...signes fortuits les plus importants et les plus répandus... » : on les trouve « ...sur toutes les parties constitutives... » et en association avec d'autres signes fortuits ; ce signe « est quelquefois double. Triple, il revêt souvent une valeur décisive...²⁴, » et le nombre peut en être plus élevé. Ainsi, la comparaison entre les transcriptions plastiques des modèles de foies en argile et les quelques « décors » des ivoires inscrits d'Ougarit est suffisamment explicite pour qu'il n'y ait pas de doute sur l'identification de ceux-ci.

Les ivoires inscrits d'Ougarit : des foies d'archives ?

La présence de foies inscrits dans les Archives du Palais royal d'Ougarit correspond à une longue tradition établie dès la période paléo-babylonienne : des collections d'enregistrements de présages sur tablettes et sur foies d'argile ont été déposées dans les bibliothèques des palais et des temples. Cette tradition existe en Syrie dès le début du II^e millénaire²⁵, et s'est poursuivie durant toute la période de l'Age du Bronze, jusque dans les siècles du Bronze Récent, en Syrie du Nord et sur la côte syro-palestinienne, et dans la capitale hittite de Bogazköy²⁶. Le dépôt de ces modèles de foie dans les archives n'est donc pas surprenant.

En revanche, ce qui rend tout à fait exceptionnelle la trouvaille de ces foies inscrits du Palais royal d'Ougarit, c'est le matériau dans lequel ils ont été façonnés, et qui nous paraît être de l'ivoire d'éléphant²⁷. Sachant que ce matériau était, plus encore que l'ivoire d'hippopotame, un matériau de luxe, employé pour l'enrichissement des meubles royaux et la fabrication d'objets de prestige, on peut supposer que ces modèles de foies étaient un témoignage de consultation divinatoire particulièrement précieux pour qu'il ait été enregistré sur de l'ivoire : or l'état très lacunaire des inscriptions laisse malheureusement à tout jamais une interrogation sur ces textes. Mais la lecture de l'ensemble des incipit aura l'avantage de s'appuyer enfin sur l'identification de leur support.

Mission française de Ras Shamra-Ougarit
Maison de l'Orient, Lyon

23. Elle apparaît par exemple sur les foies en argile d'Ougarit.

24. Nougayrol 1941, p. 78 et 1945, p. 88-89. Ce signe peut prendre l'aspect d'une cavité ou celui d'un petit trou. Quoi qu'il en soit, J. Nougayrol remarque que leur présence est souvent associée avec des textes de présages menaçant les greniers ou silos de ravages faits par des vers à bois ; les trous observés sur le foie peuvent être, eux aussi, dus à des parasites du foie.

25. A Mari, par exemple, trente-deux modèles ont été trouvés dans les Archives du Palais (Rutten 1938) ; une tradition de divination locale, qui ne doit rien à Babylone, apparaît à travers une interprétation différente des foies (J.-M. Durand, séminaire 24.2.94).

26. La liste complète des sites, la provenance des modèles et la datation, ainsi que les publications, nous sont données par J. W. Meyer (voir p. 248, note 14).

27. Nous proposons cette interprétation, en attendant une expertise par un spécialiste de zoologie. Pour une étude d'ensemble des matériaux employés à Ougarit, on se reportera à Caubet-Poplin 1987, p. 275-306. Pour une étude des objets en os et en ivoire d'Ougarit, voir Gachet 1987, p. 259-272 ; Gachet 1992, p. 67-89.

BIBLIOGRAPHIE ET ABRÉVIATIONS

- ARDDA 1976, *Annual Report of the Director of the Department of Antiquities for the year 1975*.
- ARNAUD (D.), 1985, *Recherches au pays d'Astata. Emar VI/1*, ERC, Paris.
- ARNAUD (D.), 1987, *Recherches au pays d'Astata. Emar VI/4*, ERC, Paris.
- CAUBET (A.) & POPLIN (F.), 1987, « Les objets de matière dure animale. Étude du matériau », in *RSO III*, p. 91-119.
- COURTOIS (J.-C.), 1969, « La maison du prêtre aux modèles de poumon et de foies d'Ugarit », in *Ugaritica VI*, p. 91-119, Paris.
- COURTOIS (J.-C.), 1988, « Le contexte archéologique », in D. PARDEE, *RSO IV*, p. 4-12.
- Cuneiform Texts from Babylonian Tablets, ...*, in the *British Museum*, Part VI, Pl. 1-2.
- DIETRICH (M.) & LORETZ (O.), 1969, « Beschriftete Lungen und Lebermodelle aus Ugarit », *Ugaritica VI*, p. 165-172, Paris.
- DIETRICH (M.) & LORETZ (O.), 1976, « Die Elfenbeinschriften », *Alter Orient und Altes Testament*, Band 13, p. 1-11, Neukirchen-Vluyn.
- DIETRICH (M.) & LORETZ (O.), 1990, « Opferschauprotokolle auf Tonlebermodellen, einem Tonlungenmodell und einer Tontafel », *Mantik in Ugarit, Abhandlungen zur Literatur Alt-Syrien-Palästinas*, Band 3, p. 1-16, Münster.
- DURAND (J.-M.), 1983, « A propos des foies de Mari », *Mari, Annales de recherches interdisciplinaires* 2, p. 218.
- DURAND (J.-M.), 1988, *Archives épistolaires de Mari I/1*, *Archives royales de Mari* 26/1, Paris.
- GACHET (J.), 1987, « Objets en os et en ivoire », in *RSO III*, p. 249-272, Paris.
- GACHET (J.), 1992, « Ugarit Ivories : Typology and Distribution », *Ivory in Greece and the Eastern Mediterranean from the Bronze Age to the Hellenistic Period*. British Museum, Occasional Paper 85, p. 67-89, Londres.
- JASTROW (M.), 1911, « Aspects of Religious Belief and Practice in Babylonia and Assyria », *American Lectures on the History of Religions*, série 9, 1910, New York et Londres.
- KARAGEORGHIS (V.), 1976, *ARDDA 1976*, Nicosie.
- LOUD (G.), 1939, *The Megiddo Ivories*, Chicago.
- LOUD (G.), 1948, *Megiddo II*, Chicago.
- MEYER (J.-W.), 1980-83, « Lebermodelle. B. Archäologisch », *Reallexikon der Assyriologie und Vorderasiatischen Archäologie*, VI, 7-8, p. 521-528.
- MEYER (J.-W.), 1983, « Einige Aspekte zur Bearbeitung Unbeschrifteter Tonlebermodelle », *Iraq XLV*, Part 1, p. 163-164, Londres.
- MEYER (J.-W.), 1990, « Zur Interpretation der Leber- und Lungenmodelle aus Ugarit », *Mantik in Ugarit, Abhandlungen zur Literatur Alt-Syrien-Palästinas*, Band 3, p. 241-280, Münster.
- NESE = *Neue Ephemeris für Semitische Epigraphik*.
- NOUGAYROL (J.), 1941, « Textes hépatoscopiques d'époque ancienne conservés au Musée du Louvre », *RA* 38, p. 67-88, 78.
- NOUGAYROL (J.), 1945-46, « Textes hépatoscopiques d'époque ancienne conservés au Musée du Louvre (II) », *RA* 40, p. 56-97.
- NOUGAYROL (J.), 1968, « Le foie "d'orientation" BM 50494 », *RA* 62, p. 31-50.
- PARDEE (D.), 1988, *RSO IV, Les textes paramythologiques de la 24^e campagne (1961)*. *Ras Shamra-Ougarit IV*, ERC, Paris.
- PRU V = *Le Palais Royal d'Ugarit*, Mission de Ras Shamra 11, « Textes en cunéiformes alphabétiques des Archives Sud, Sud-Ouest et du Petit Palais », par Ch. Vroilleaud, Paris 1965.
- RA = *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*.
- RAI = *Rencontre Assyriologique Internationale*.
- RÖLLIG (W.), 1974, « Alte und neue Elfenbeinschriften », *NESE* 2, p. 37-64.
- RSO III = *Ras Shamra-Ougarit III. Le Centre de la Ville. 38^e - 44^e campagnes (1978-1984)*, dir. M. Yon, ERC, Paris 1987.
- RSO V = *Ras Shamra-Ougarit V. La trouvaille épigraphique de l'Ougarit. 1. Concordance*, P. BORDREUIL, D. PARDEE et alii, ERC, Paris 1989 (= TEO).
- RUTTEN (M.), 1938, « Trente-deux modèles de foies en argile inscrits provenant de Tell Hariri (Mari) », *RA* 35, p. 36-70.
- TEO = voir ci-dessus *RSO V*.
- Ugaritica IV*, 1962, dir. C. SCHAEFFER, Mission de Ras Shamra 15, Paris.
- Ugaritica VI*, 1969, dir. C. SCHAEFFER, Mission de Ras Shamra 17, Paris.

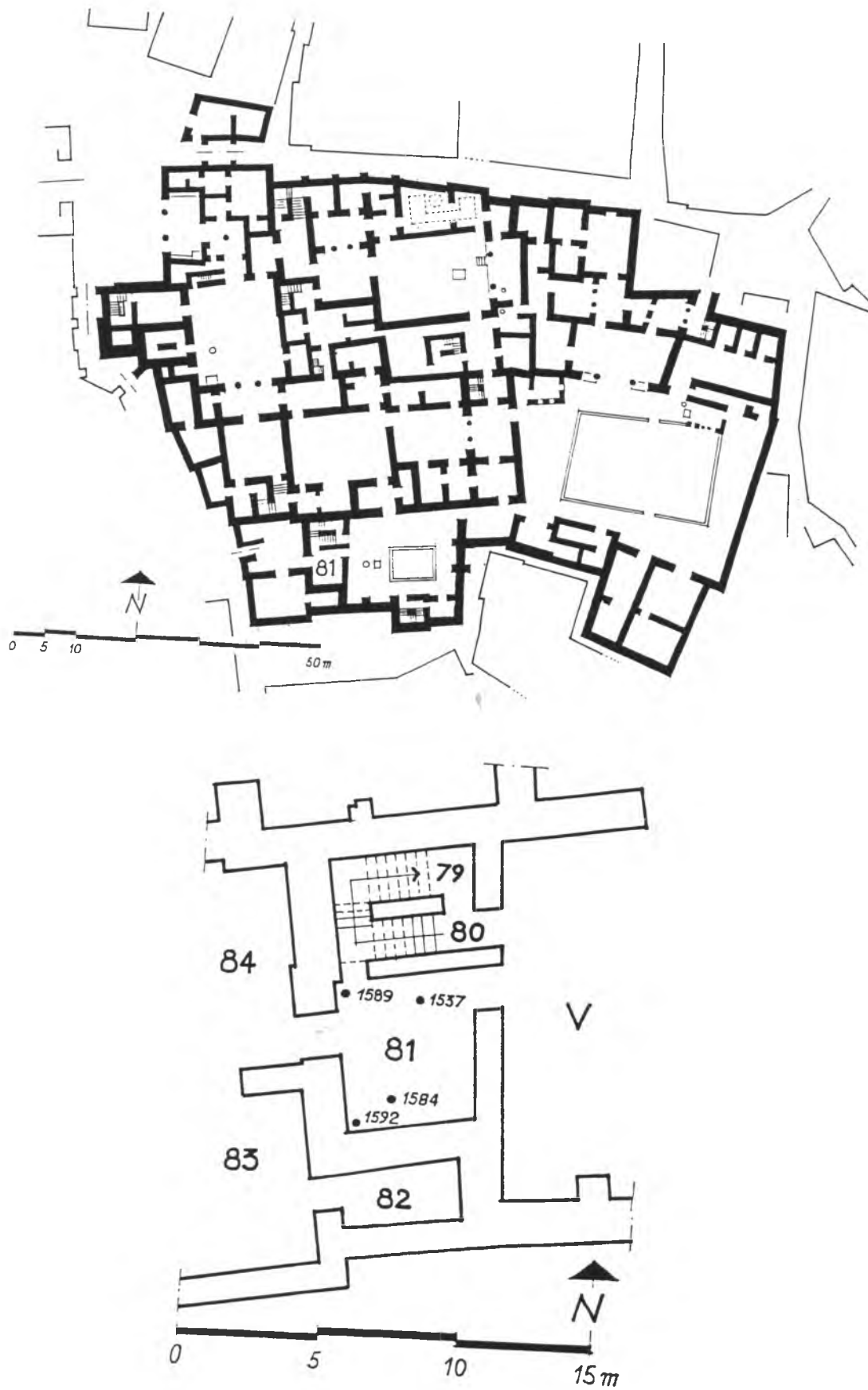


Figure 1. Localisation des ivoires inscrits : Palais royal, pièce 81 (d'après *Ugaritica* IV, dépliant 1).

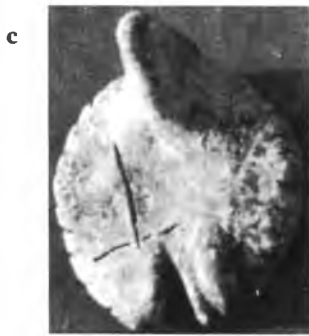
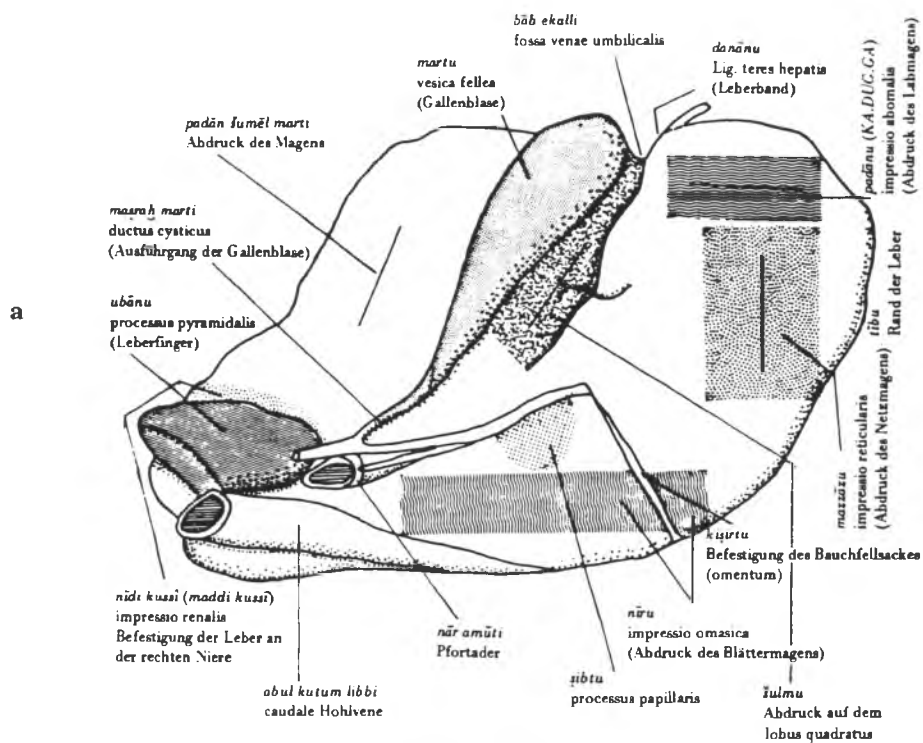


Figure 2. a : Dessin schématique d'un foie (d'après Meyer 1990). b : Foie en argile de Meskéné-Emar (d'après Arnaud 1982). c- d : Ougarit, foies en argile, types circulaire (RS 24.318) et triangulaire (RS 24.312)

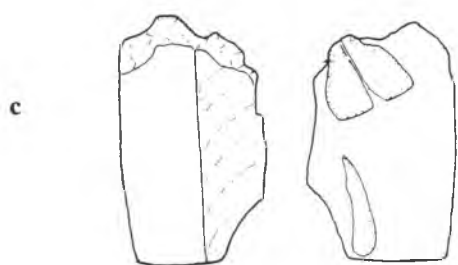
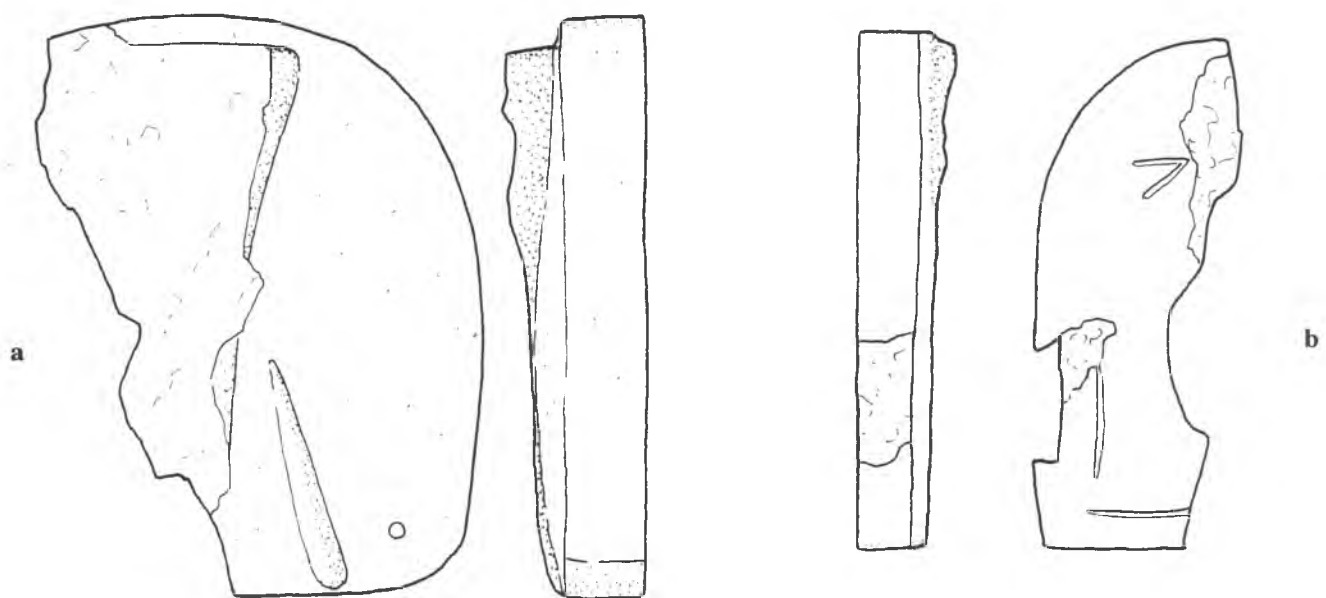


Figure 3. Foies en ivoire du Palais royal d'Ougarit (1955).

a : RS 20.398 A 1.

b : RS 20.398 A 5.

c : RS 20.401 A c.

Dessins éch. 1/1.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE OUGARITIQUE

La dernière phase de la langue *

Felice ISRAEL

L'acquisition des structures linguistiques essentielles de l'ougaritique était pratiquement déjà réalisée en 1940 à la suite de la découverte des principaux textes mythologiques. En revanche, d'autres genres de textes comme les lettres et les textes cultuels, au sujet desquels le débat est très vif en cette dernière phase des études ougaritologiques¹, étaient connus mais relativement peu étudiés. C'est seulement vers la fin des années 60, après la publication de *PRU* II et V, et celle des données de la dix-septième (1953) et de la vingt-quatrième campagne (1961), qu'on commença à disposer d'une documentation plus abondante relative à la pratique administrative et religieuse. Cette situation nouvelle n'a pas échappé à Mario Liverani² qui, dans un article retentissant, signalait plusieurs faits connus par la langue non littéraire : par exemple certaines réductions phonétiques³, l'affaiblissement du système flexionnel des cas⁴, la présence d'un pronom démonstratif anticipateur de l'article⁵, du pronom relatif *ʾšr*⁶, l'emploi d'un système verbal différent⁷ de celui des textes mythologiques, la présence de la préposition *mn*⁸.

De ces traits, nous laisserons de côté les problèmes des réductions phonétiques et du système verbal : le premier nous obligerait à examiner la documentation en écriture ougaritique découverte à

* Les matériaux de cet article ont été recueillis dans le cadre d'un travail de recherche financé par le Conzilio Nazionale delle Ricerche. Je tiens à exprimer ma reconnaissance avant tout à M. Szyner qui nous a suggéré d'aborder ce sujet, aux amis P. Bordreuil et D. Pardee qui ont assisté mes débuts dans le domaine de l'ougaritologie et qui ont guidé de leurs précieuses remarques la formulation de cet article. Mes remerciements vont aussi à Mlle Brigitte Arzens, archiviste de la Mission de Ras Shamra-Ougarit qui s'est montrée toujours disponible.

1. Pour les textes rituels voir J.-M. de Tarragon, *Le culte à Ugarit d'après les textes alphabétiques*, Paris 1980 (Cahiers de la revue Biblique 19) ; P. Xella, *I Testi rituali di Ugarit- I Testi*, Roma 1981 (Studi semitici 54) ; G. Del Olmo Lete, *La religion cananea segun la liturgia de Ugarit, Estudio Textual*, Barcelona 1992 (Aula Orientalis Supplementa 4) ; J.-M. de Tarragon, *Textes ougaritiques, II, Textes religieux et rituels, introduction, traduction et commentaire*, Paris 1989 ; J. L. Cunchillos, *Textes ougaritiques, II, Correspondance, introduction, traduction et commentaire*, Paris 1989 (collection LAPO).

2. M. Liverani, « Elementi innovativi nell'ugaritico non letterario », *RANL* 19 (1964), p. 173-91.

3. *Ibidem*, p. 175-176.

4. *Ibidem*, p. 179-80.

5. *Ibidem*, p. 181.

6. *Ibidem*, p. 188.

7. *Ibidem*, p. 183-88.

8. *Ibidem*, p. 188.

l'extérieur de l'Ougarit⁹, le problème de l'alphabet réduit et la datation précise de ces textes. Ici, nous nous bornerons à signaler qu'aucun de ces textes n'est rédigé en écriture sénestroverse ou en alphabet réduit¹⁰. Le problème du système verbal, c'est-à-dire la présence du temps *yqtl*, n'est pas lié seulement à son contexte littéraire¹¹ mais, selon l'approche de l'école française¹², elle est présente dans un contexte narratif à cause de la nature aspectuelle du verbe sémitique.

Avant de commencer l'examen des quelques faits qui sont pris ici en considération, il faut donner quelques précisions. Avant tout, nous devons choisir le groupe de textes à examiner. Notre choix peut être influencé par deux critères : le premier est la datation chronologique des textes, le second est constitué par les faits linguistiques qui paraissent pertinents.

Une datation archéologique plus précise de la documentation ougaritique reste encore à établir pour le philologue puisque, exception faite de certaines tablettes qui présentent une datation sûre en raison de la présence de références historiques précises ou qui peuvent être datées pour des raisons claires de prosopographie, la méthode la plus sûre, c'est-à-dire l'identité des scribes¹³, n'est pas utilisable, bien que certains de ceux-ci nous soient connus. Ils ont été les copieurs des textes cunéiformes syllabiques, mis à part les grands mythes en langue ougaritique gravés de la main ou sous le patronage d'Ilumilku¹⁴. Une datation plus exacte des tablettes sera peut-être obtenue grâce à leur contexte archéologique en utilisant les données de la TEO¹⁵, et de la grammaire de Van Soldt¹⁶.

Corpus textuel examiné

Dans le choix de notre corpus textuel nous avons donc tenu compte de deux critères précédemment évoqués – datation archéologique et nouveaux faits linguistiques – et nous avons examiné les textes provenant du « four » (= UT 2058-2113) – même si nous savons que les vestiges archéologiques dans lesquels ils ont été trouvés doivent être interprétés de manière différente¹⁷. Parmi les textes retenus

9. Matériaux recueillis par M. Dietrich & O. Loretz, *Die Keilalphabet. Die phönizisch-kananäischen und altarabischen Alphabete in Ugarit*, Münster 1988.

10. Ces textes n'utilisent pas l'alphabet réduit puisque, dans tous les textes rassemblés pour constituer notre corpus, on retrouve le dernier signe de l'alphabet et l'emploi des trois aleph.

11. D. Pardee & R. M. Whiting, « Aspects of Epistolary Verbal Usage in Ugaritic and Akkadian », *BSOAS* 50 (1987), p. 1-31 ; D. Pardee, « The Epistolary Perfect in Hebrew letters », *BN* 22 (1983), p. 34-40. Dans ses deux contributions (voir note suivante), D. Cohen a tenu compte des remarques d'É. Benveniste, « Structures de relation de personne dans le verbe », *BSLP* 43 (1946), p. XXX, repris dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris 1966, p. 237-50, et aussi « De la subjectivité dans le langage », *Journal de Psychologie* 55 (1958), p. 257-265 (Problèmes p. 258-266).

12. Voir dernièrement D. Cohen, *L'aspect verbal*, Paris 1989, surtout p. 176-183.

13. Sur le scribe, voir A. F. Rainey, « The Scribe in Ugarit : his Position and Influence », *Proceedings of the Israel Academy of Science and Humanities*, 3/4 Jerusalem 1969, p. 126-147 ; E. Lipinski, *Scribes d'Ougarit et de Jerusalem*, in H. L. Vanstiphout et alii, *Scripta Signa Vocis, Studies about Scripts, Scriptures, Scribes and Languages in the Near East presented to J. H. Hespers*, Groningen 1986, p. 143-154 (p. 144-149 : liste des scribes ougaritiens) ; L. R. Mack-Fisher, « The Scribe (and Sage) in the Royal Court at Ugarit », in J. G. Gammie & L. G. Perdue, *The Sage in Israel and in the Ancient Near East*, Winona Lake 1990, p. 109-115 (p. 111-112 : liste des scribes ougaritiens et des documents qui peuvent leur être attribués) ; W.H. Van Soldt, *Studies in the Akkadian of Ugarit. Dating And Grammar*, Neukirchen-Vluyn 1991 (AOAT 40), p. 19-25.

14. Pour le colophon qui le mentionne, voir les études de M. Dietrich & O. Loretz, « Ugaritisch *t'ṣ/t'y* und hebräisch *šw'ā* », *UF* 19 (1987), p. 33-36 ; W. H. Van Soldt, « The Title *t'y* », *UF* 20 (1988), p. 313-321 ; W. H. Van Soldt, « Atn-prln Attā/ēnu the Diviner », *UF* 21 (1989), p. 365-368.

15. P. Bordreuil, D. Pardee et alii, *La trouvaille épigraphique de l'Ougarit. 1 : Concordance*, Paris 1989 (= *RSO* V 1) ; J. L. Cunchillos, *La trouvaille épigraphique de l'Ougarit. 2 : Bibliographie*, Paris 1990 (= *RSO* V 2).

16. W. H. Van Soldt, *Studies in the Akkadian of Ugarit. Dating and Grammar*, Neukirchen Vluyn 1992 (AOAT 40), voir p. 47-231.

17. Voir dans ce volume (*supra*, p. 227) la communication de P. Lombard ; cf. aussi (p. 83) celle de J. Margueron sur le Palais royal. Sur ce « four », voir C. F.-A. Schaeffer, *Ugaritica* IV, p. 31-45 (repris par J.-C. Courtois, *DBS* 1230-1232).

relevant du domaine de l'épistolographie où apparaît la langue usuelle¹⁸ – qui n'est pas la langue solennelle des textes poétiques ou la langue abrégée des textes économiques –, nous avons choisi quelques traits qui apparaîtront en phénicien, en hébreu, ou en araméen au premier millénaire.

Ces éléments innovateurs concernent :

- 1 – l'expression de l'article,
- 2 – la flexion nominale, et dans ce domaine notamment la désinence de l'état construit pluriel,
- 3 – la flexion pronominale, et dans ce domaine notamment :
 - a) la notation graphique du pronom suffixe de 3^e personne singulier,
 - b) l'éventuelle attestation en ougaritique du pronom relatif ʾšr ;
- 4 – des faits lexicaux, notamment :
 - a) l'éventuelle attestation de la préposition *mn*,
 - b) la présence d'une éventuelle formule littéraire habituelle de l'épistolographie cananéenne du premier millénaire,
 - c) la double signification de la racine *dbr*.

Dans chaque section nous présenterons notre évaluation et dans les conclusions nous signalerons aussi certains éléments conservateurs dans le corpus textuel.

Analyse des faits

1) *hnd*

La base pronominale *d* est quelquefois précédée par l'élément démonstratif *hn* qui a été considéré comme l'anticipateur de l'article préfixe des langues cananéennes (phénicien, hébreu, moabite, ammonite et édomite) du premier millénaire. Aux attestations déjà recueillies par M. Liverani, il faut ajouter RIH 77:25¹⁹ : *l]ym hnd*, « à partir de ce jour » ; *hpt hndn*, KTU 2.72:7²⁰ ; et *yrk[t] hnd*, KTU 1.143:3-4. Si la locution *lym hnd* est présente dans les textes qui datent sûrement des dernières décennies du royaume²¹, il faut observer aussi sa présence dans des textes qui sont attribuables à Niqmepa²² et à Ammistamrou²³, ou dans d'autres textes difficilement datables (Ybnn roi d'Amurru)²⁴.

Masculin singulier :

- *lym hnd* (cf. hébreu biblique *mehayyom hazzeh*) UT 1009:1 « depuis ce jour » ; il s'agit de la traduction de l'expression accadienne *ištu ummî annîm* ;
- UT 1009:14, *bt hnd* « cette maison » ;
- UT 1005:8-9, *nqmd mlk ugrt ktb spr hnd*, « Niqmaddu roi d'Ougarit a écrit ce document ».

18. S. Segert, *A Basic Grammar of the Ugaritic Language with Selected Text and Glossary*, Los Angeles-Berkeley 1984, p.15, § 13.1.

19. *Editio princeps* : A. Caquot, *ACF* 78 (1977-1978), p. 576-577 ; P. Bordreuil & A. Caquot, « Les textes en cunéiformes alphabétiques découverts en 1977 à Ibn Hani », *Syria* 56 (1979), p. 306-307.

20. *Editio princeps* : KTU 2.72 ; altri studi *ACF* 75 (1975) p. 430-432 ; D. Pardee, « A New Ugaritic Letter », *BO* 34 (1977), p. 3-20 ; G. J. Broke, « The Textual, Formal, and Historical Significance of the Ugaritic Letter RS 34.124 (= KTU 2.72) », *UF* 11 (1979), p. 69-87 (p. 83-87 pour la datation historique).

21. Notamment dans les tablettes dites « du four », n° 20.59:12, et 20.64:6.

22. *PRU* II 9 = UT 1009 = KTU 3.2 ; *PRU* II 6 = UT 1002 = KTU 3.4 ; *PRU* II 8 = UT 1008 = KTU 3.5. Voir L. Milano, « Osservazioni sul bilinguismo ugaritico accadico », in *Atti del Seminario di studi sul bilinguismo e traduzione nell'Antico Oriente, Roma 20-21 Marzo 1980* VO 3 (1980), p. 179-197, notamment p. 183.

23. *PRU* II 8 = KTU 3.5: 1.

24. *hpt hndn*. *Editio princeps* : KTU 2.72:7. *Editio princeps* : A. Caquot, *ACF* 75(1975), p. 40-32 ; D. Pardee, « A New Ugaritic Letter », *BO* 34 (1977), p. 3-20 ; G. J. Brooke, « The Textual, Formal and Historical Significance of Ugaritic Letter RS 34.12 (= KTU 2.72) », *UF* 11 (1979), p. 69-87.

Féminin singulier :

- UT 1012:35, *mlakty hnd* « cette mienne mission ²⁵ » ;
- KTU 1.143 ²⁶, lignes 3-4 *k yph̄ yrk[t] hnd*, « quand il ouvrira cette partie intérieure ».

Duel masculin :

- 1012:32 ²⁷, *alpm sswm hnd*, « ces deux mille chevaux ».

Féminin pluriel :

- 2059:12, *ankyn dt likt mšrm hndt bšr mtt*, « le navire que tu as envoyé en Égypte, celui-là même a péri près de Tyr ».
- *hndt XXX*, UT 2064:6 ²⁸.

Si l'analyse de ce pronom démonstratif ne présente aucune difficulté du point de vue étymologique ²⁹, les difficultés commencent lorsqu'on veut proposer une vocalisation de cette base pronominale composée. La solution la plus simple serait de proposer la même restitution qu'a proposée sur la base de l'arabe C.H. Gordon ³⁰ pour le pronom relatif ³¹, et qui trouve sa confirmation non seulement en akkadien mais aussi en éblaïte, comme l'a démontré P. Fronzaroli ³².

Du point de vue historique, dans le syntagme *hn+ d* et dans sa variante *hndn* on retrouve l'anticipation de l'article cananéen, mais aussi dans la forme *hndn* une anticipation de la particule déictique *n* qu'on retrouvera annexée dans le dialecte gibilite du phénicien, et surtout en araméen ³³.

25. Pour cette traduction, cf. J. L. Cunchillos, *op. cit.* (*supra*, note 1), p. 339, note 43. Pour l'attestation de ce mot avec la même signification au premier millénaire dans la lettre d'Assour (= KAI 233), ligne 19, voir dernièrement P. E. Dion, « Aramaic Words for "Letter" », in J. L. White, *Studies in Ancient Letter Writing, Semeia* 22 (1982) p. 77-88, notamment p. 80 § 3.

26. *Editio princeps* : M. Dietrich & O. Loretz, « Beschriftete Lungen und Lebermodelle aus Ugarit », *Ugaritica* 6 (1969), p. 165-179 (p.174 n° D) ; dernière élaboration : M. Dietrich & O. Loretz, *Mantik in Ugarit. Keilalphabetische Texte der Opferschau-Omensmmlungen, Nekromantie*, mit Beiträgen von W. Duerbeck, J.W. Meyer, W. C. Seitter, Münster 1990 (Abhandlungen zur Litteratur Alt-Syriens und Palästinas 3), p. 6-9.

27. UT 1012 = KTU 2.33+7.64+7.65.

28. UT 2064 = KTU 2.45.

29. C.H. Gordon (UT, § 6.22, p. 39) a comparé l'élément *hn* avec le syriaque *hānā*. St. Segert (*A Basic Grammar of the Ugaritic Language with Selected Texts and Glossary*, Berkeley - Los Angeles 1984, § 51.4) observe : « the system of demonstrative pronouns is not fully developed in the Ugaritic language ; the pronouns occur chiefly in the late prose texts ». M. Liverani (*art. cit.*, voir *supra*, note 5) observe qu'en ougaritique *hnd* présente la même position syntaxique qu'en phénicien. J. L. Cunchillos (« Le pronom démonstratif *hn* en ougaritique. Son existence, son histoire, ses rapports avec les autres démonstratifs et avec l'article », *Aula Orientalis* 1 (1983), p. 155-165, voir p. 165) considère cette forme comme « l'ancêtre de l'article hébreu et phénicien ». Comme le signale J.L. Cunchillos (p. 163-165), il faut tenir compte aussi de annium. Voir GAG p. 24 § 23 b Ahw p. 53 GAG p. 46 § 45aa-b 24a. Cette expression est courante dans l'accadien d'Ougarit, cf. Van Soldt, *op. cit.* (*supra*, note 1), p. 409-410. Du point de vue comparatif, voir en hébreu michnique la forme *hallāz*, cf. K. Albrecht, *Neuhebräische Grammatik auf Grund der Mishna*, München 1913 (Clavis Linguarum Semiticarum Pars V), § 30 b-d.

30. UT *Grammar* § 6.23, p. 39-40.

31. Solution adoptée par B. Kienast, « Rechtsurkunden in ugaritischer Sprache », *UF* 11 (1979), p. 431-452 (p. 447-448 pour KTU 3.2 ; p. 448-50 pour KTU 3.4 ; p. 450-52 pour KTU 3.5).

32. Elle trouve une correspondance en akkadien : P. Fronzaroli, « Le pronom déterminatif-relatif à Ébla », *MARI* 5 (1977), p. 267-274.

33. **Phénicien** : Inscription d'Ahirom (KAI 1), ligne 2 ; inscription de Shipitbaal (KAI 9 A), lignes 1,3,5. L'analogie du démonstratif gibilite *zn* avec l'araméen a été signalée par S. Moscati, « La questione fenicia venti anni dopo », in *Diacronia, sincronia e cultura, Saggi in onore di Luigi Heilmann*, Bologna 1984, p. 37-44, p. 39 (= S. Moscati, *Scritti fenici minori*, Roma 1988, p. 613). Sur ce sujet, voir aussi J.F. Healey, « Phoenician and the Spread of Aramaic », in *Atti I° Congresso Internazionale di Studi fenici e Punici, Roma 5-10 Novembre 1979*, Roma 1983, p. 663-666 (p. 664) ; F. Bron, « L'influence de l'araméen sur le phénicien », in *Atti del 3° Congresso di Studi Fenici e punici*, sous presse ; et F. Israel, « Studi di lingua fenicia I : fenicio ed aramaico », sous presse, *Ibidem*, § 1.1. Sur le dialecte de Byblos, on attend la parution de l'importante étude de M. G. Amadasi Guzzo. **Araméen** : Pour cet élément déictique *-n* dans les différents dialectes araméens, cf. pour l'araméen biblique et impérial : St. Segert, *Altaramäische*

2) La flexion nominale

Dans la lettre UT 1015 on retrouve la mention des dieux d'Ougarit *ily ugrt*³⁴, courante dans l'épistolographie en caractères alphabétiques³⁵ et syllabiques³⁶. Dans cette expression M. Liverani a proposé de voir un affaiblissement du système flexionnel des cas³⁷. La comparaison³⁸ avec l'état construit de l'hébreu et de l'araméen pour comprendre notre syntagme s'impose d'elle-même³⁹.

3) La flexion pronominale

a) La notation graphique du pronom suffixe de 3^e pers. sing. masc.

Dans RS 1957.701⁴⁰ apparaît l'expression *b.btw*, « dans sa maison », où le pronom suffixé de la 3^e p.s. est noté avec *mater lectionis w*. Cette graphie sera attestée dans le dialecte gibilite où se rencontrent les formes suivantes : *l'dnw*⁴¹, « à son seigneur », *lb'lt gbl 'dtw*⁴², « à la Maîtresse de Byblos, sa Dame », *šntw*⁴³, « ses années » ; la notation avec *waw* sera habituelle pour la troisième personne singulier en hébreu biblique et parfois dans la documentation épigraphique paléo-hébraïque, qu'elle soit suffixée au substantif⁴⁴ ou aux verbes⁴⁵, au contraire de la graphie habituelle de l'hébreu septentrional et méridional qui est -h⁴⁶.

Grammatik mit Bibliographie, Chrestomathie und Glossar, Leipzig 1975, § 5.1.4.2, p. 175 e, § 5.1.4.0.3, p.176 ; pour le judéo-araméen, cf. G. Dalman, *Grammatik des jüdisch-palästinischen Aramäisch nach den Idiomen des palästinischen Talmud, des Onkelos Targum und Propheten Targum und der jerusalemischen Targumen*, Leipzig 1905 2.: § 17B 1-4, p. 111-112, § 17 B 7, p. 113, § 17B 10, p. 113-14 ; pour le christo-palestinien, Fr. Schulthess, *Grammatik des christlich-palästinischen Aramäisch*, hsgg. von E. Littmann mit Nachträgen von Th. Noeldeke und dem Herausgeber, Tübingen 1924, § 62, p. 33 ; et Chr. Müller-Kessler, *Grammatik des christlich-palästinischen Aramäischen*, Teil I, *Schriftlehre, Lautlehre, Formenlehre*, Hildesheim 1981 (Texte und Studien zur Orientalistik n° 6), § 4. 1 3. 1, p. 71 ; pour le syriaque, voir la forme *hālèn*, cf. Th. Nöldeke, *Kurzgefasste syrische Grammatik*, Leipzig 1982: § 67 a, p. 46 ; pour le mandéen, cf. Th. Nöldeke, *Mandäische Grammatik*, Halle 1875, p. 80-81. § 80, p. 89-90 ; pour l'araméen du Talmud de Babylone, cf. M.L. Margolis, *Lehrbuch der aramäischen Sprachen des Babylonischen Talmuds Grammatik und Chrestomathie und Wörterbuch*, München 1910, § 9 d, p. 17.

34. 1015: 4-5 = KT 2.16. Études postérieures : E. Lipinski, « Ahat milki, reine d'Ougarit et la guerre de Mukiš », *OLP* 12 (1981), p. 79-115, notamment p. 97-99 ; D. Pardee, « Further studies in Ugaritic Epistolography », *Afo* 31 (1984), p. 213-230, notamment p. 219-221 ; M. Liverani *Storia* 136-38 LAPO 297-301 ; J. L. Cunchillos, « Que Mère se réjouisse de père, traduction et commentaire de KTU 2.16 », in L. Esslinger G. Taylor, *Ascribe to the Lord, Biblical and other Studies in Memory of P.C. Craigie*, Sheffield 1988, *JSOT* Supplement 67, p. 3-10.

35. Attestazioni Vedere Cunchillos, *Epistolografia* p. 204, p. 208.

36. *RSO* VII, n. 30, RS varia 26, ligne 6 ; *RSO* VII, n. 31 = RS 34.134, ligne 4 ; *RSO* VII, n. 32 = RS 34.141, ligne 4 ; *RSO* VII, n. 39 = RS 34.163, ligne 5.

37. M. Liverani, *art. cit.* (*supra*, note 5), p. 179.

38. S. Moscati, *An Introduction to the Comparative Grammar of the Semitic Languages, Phonology and Morphology*, Wiesbaden 1969 2, § 12.39, p. 87-88.

39. D. Pardee me fait remarquer qu'une autre explication de ce fait a été proposée par K. Aartun, *Die Partikeln des Ugaritischen*, Neukirchen Vluyn 1974 (AOAT 21/1), p. 45.

40. *Editio princeps* : P.D. Miller, « The *mrzḥ* text », in L. R. Fisher, *The Claremont Ras Shamra Tablets*, Rome 1971 (Analecta orientalia 48), p. 37-48 ; Segert, *Grammar*, p. 138-141, § 84.2.

41. Inscription champlevée, ligne 1 ; *editio princeps* : P. Bordreuil, « Une inscription phénicienne champlevée des environs de Byblos », *Sem.* 27 (1977), p. 23-27.

42. Inscriptions de Abibaal (= KAI 5), ligne 2 ; Elibaal (= KAI 6) ; et Sipiṭbal (= KAI 7), lignes 3, 4.

43. Inscriptions de Yeḥimilk (= KAI 4), ligne 5 ; inscription de Yaḥwemilk (= KAI 10), ligne 9.

44. *r'w*, « son voisin ». Inscription de Shiloah (= KAI 189), lignes 2, 4.

45. *'tnnhw* Lakish 3/1, « je la répèterai » ; *y'lhwh* Lakish 4/7 « l'a fait monter ».

46. Voir F. Israel, « Studi di lessico ebraico epigrafico, I : I materiali del nord », *LOAPL* 2 (1989), p. 37-67, notamment p. 51-52 (§ 2.5.1), et p. 51, note 102, où sont rassemblées les attestations septentrionales et méridionales.

b) *Le pronom relatif* ʾšr

M. Dahood⁴⁷, dans sa recherche excessive des isoglosses ougarito-hébraïques, a prétendu retrouver dans l'ougaritique l'attestation du pronom relatif ʾašer des langues cananéennes telles que l'hébreu – biblique et épigraphique⁴⁸, septentrional et méridional –, du moabite⁴⁹ et de l'édomite⁵⁰, traduisant le passage ʾttr it bqt wštn ly KTU 2.39:34-35 = UT 2060 de cette façon : « find out what the situation is and report it to me ». Ch. Virolleaud, l'éditeur du texte, avait proposé de traduire : « ce qu'il y a, cherche (le) et envoie (le) moi », et notait : « seul exemple de ʾšr à RS ». Comme l'ont démontré A.F. Rainey⁵¹ et L. Milano⁵², notre expression ougaritique est un calque de l'expression accadienne *ašar ibašši*, connue dans les lettres d'EA, et par conséquent il faudra la traduire : « où il est, cherche-le et envoie-le moi ! ».

Si l'emploi de la base nominale protosémitique ʿatar reste une innovation spécifique des langues cananéennes au premier millénaire, on ne peut pas ignorer la présence de plusieurs mots formés avec la même base en ougaritique. Une analyse attentive de ses attestations par H. Niehr⁵³ a montré la présence en ougaritique et en hébreu de la racine ʾšr_I, « marche r » ; M. Dietrich et O. Loretz⁵⁴ ont signalé les développements sémantiques en ougaritique du substantif ʾtar « lieu »⁵⁵. Celui-ci a été employé comme préposition spatiale/temporelle, « après », dans les textes mythologiques⁵⁶, ou comme adverbe de même signification⁵⁷. Cette dernière signification du point de vue sémantique peut être considérée comme une anticipation de l'emploi du même substantif pour composer en syriaque la préposition *btr*⁵⁸, « après ».

4) *Le lexique*

1) *La préposition* mn

Toujours dans la lettre citée UT 1015⁵⁹ apparaît à la ligne 11 l'expression *tsmh m'ab*. Sur cette expression, l'éditeur a proposé de voir l'attestation de la préposition *mn* mais avec quelques réserves, puisqu'il a écrit dans son commentaire : « la phrase *wum tsmh m'ab* apporte la preuve que la préposition *mn* existe bien en ougaritique, mais c'est ici le seul exemple qu'on puisse alléguer ». M. Dahood⁶⁰ propose de la traduire : « and may my mother get her enjoyment from (my) father ». En face d'une

47. M. Dahood, « The Linguistic Position of Ugaritic in the Light of Recent Discoveries », *Sacra Pagina, Miscellanea Biblica Congressus Internationalis de Re Biblica Catholici*, I, Gembloux 1959, (Eph Th. L 12-13), p. 267-279.

48. Pour les attestations, voir G.I. Davies, *Ancient Hebrew Inscriptions, Corpus and Concordance*, Cambridge 1991, p. 293-294 ; pour les attestations septentrionales, voir F. Israel, *art. cit. (supra, note 47)*, p. 51, § 2.5.2.

49. Stèle de Mesha (KAI 181), ligne 29.

50. Ostracon de Horvat ʿUzza, ligne 4 ; *editio princeps* Y. Beith-Arieh & B. Cresson, « An Edomite Ostracon from Horvat ʿuzza », *TA* 12 (1985), p. 96-101.

51. A.F. Rainey, « Observations on Ugaritic Grammar », *UF* 3 (1971), p. 151-172, notamment p. 160-162, § 6.26.

52. L. Milano, « Osservazioni sul bilinguismo ugaritico-accadico », *VO* 3 (1980), p. 179-197.

53. H. Niehr, « Zur Etymologie und Bedeutung von ʾšr I », *UF* 17 (1986), p. 231-235.

54. M. Dietrich & O. Loretz, « Ugaritisch ʾtr, atr, atryt und atrt », *UF* 16 (1984), p. 57-62.

55. On doit l'étymologie correcte de ce « pronom » à Fr. Hommel, « rva ursprüngliches Substantiv zu trennen von ursprünglichem Pronominalstamme », *ZDMG* 32 (1878), p. 708-715.

56. Exemples recueillis par Dietrich & Loretz, *art. cit. (supra, note 53)*, p. 61-62.

57. Exemples recueillis par Dietrich & Loretz, *art. cit. (supra, note 53)*, p. 62.

58. Voir l'étymologie proposée par C. Brockelmann, *Lexicon Syriacum*, p. 99, s. v. bâtar.

59. *PRU* II 15 = UT 1015 = KTU 2.16 ; traduction Cunchillos, *op. cit. (supra, note 1)*, p. 297-302.

60. *Art. cit. (supra, note 48)*, p. 270.

attestation hors système ⁶¹ de la préposition *mn*, certains ont voulu corriger la lecture en *mad*, mais la correction n'est pas possible pour les raisons épigraphiques signalées par D. Pardee ⁶². L'interprétation proposée par E. Lipinski ⁶³ – qui voit dans *mab* un NP ⁶⁴ et traduit l'expression : « et veuille (ma) mère faire s'en réjouir Ma'bu » – nous semble avoir résolu le problème.

b) *Une formule littéraire (élément lexical cananéen)*

Au début de la ligne 3 de la lettre fragmentaire RS 1.20 ⁶⁵ apparaît, selon la lecture de C.H. Gordon, l'expression *hšlm*. Dans une première phase de recherche, j'avais pensé qu'on pourrait la rapprocher de la formule habituelle des lettres cananéennes ⁶⁶ : *hšlm* 't, « vas-tu bien ? » ; mais, en réalité, il s'agit d'une fautive lecture. KTU lit le premier signe de la ligne comme *p* ; cette lecture est confirmée par la collation du texte faite par D. Pardee qui me l'a communiquée.

c) *La racine dbr*

La racine *dbr* n'est pas absente du lexique ougaritique. Elle est attestée au sens de « parler » qui est typique de l'hébreu, et au sens de « conduire » qui est typique de l'araméen ⁶⁷. Pour ce qui concerne la première attestation, il faut signaler KTU 2.72:15 ⁶⁸, et la lettre UT 1022:7 ⁶⁹ où, malheureusement dans un texte endommagé, apparaît l'expression *kl dbrm*, « toutes choses ». Pour cette expression, vu le contexte, puisqu'elle remplace les expressions *kll* ou *mnm* habituelles dans les autres textes épistolaires ougaritiques ⁷⁰, la traduction que nous proposons ici est la seule possible. Cette attestation ougaritique enrichira dans le lexique sémitique syro-palestinien l'emploi du mot « parole » pour signifier aussi « chose », puisque cet usage n'est pas typique seulement de l'hébreu, mais aussi du phénicien dans l'inscription de Tabnit ⁷¹, de l'araméen impérial ⁷² et biblique ⁷³, et des dialectes juifs de l'araméen ⁷⁴ comme aussi de la Peshitta ⁷⁵. Pour ce qui concerne l'emploi de la racine avec la signification typique de l'araméen, on signalera dans la lettre KTU 2.71:14 l'expression *dbr hm* que nous traduisons par : « conduis-les ici ! »

61. Selon B. Margalit, *The Ugaritic Poem of AQHAT, Text, Translation, Commentary*, Berlin 1989 (BZAW 1889), p. 354-356 ; une éventuelle existence de la préposition *mn* en ougaritique serait attestée dans KTU 1.19.I:11. Cette interprétation ne fait pas l'unanimité parmi les commentateurs : voir A. Caquot, M. Szymer & A. Herdner (*Textes ougaritiques*, I, *Mythes et légendes, Introduction, traduction, commentaire*, Paris 1974, LAPO), qui à la p. 442 traduisent *gprm mn gprh šr aqht* : « qui l'a subjugué, subjugué le prince AQHAT », interprétant *mn* comme un pronom.

62. D. Pardee, « Further Studies in Ugaritic Epistolography », *AfO* 31 (1984), p. 212-320, notamment p. 221.

63. E. Lipinski, *art. cit.* (*supra*, note 35), p. 98, note 100.

64. RS 18.21 = PRU VI 45:8 *ma-a'-[j]i amil al si-ya-an-ni*.

65. UT 20 = KTU 2.5, A. Kienast, *UF* 11 (1979), p. 433 ; Cunchillos, *AEPHE* 93 (1984), p. 231-242.

66. Voir dans l'épistolographie du premier millénaire : lettre de Saqqara (KAI 50) ; inscription n° VIII de kuntillat Ajrud, ligne 3 ; ostracon n° III de Tell el Mazar, ligne 3 (*editio princeps* : Kh. Yassine & J. Teixidor, « Ammonite and Aramaic Inscriptions from Tell el Mazar in Jordan », *BASOR* 264 (1986), p. 45-50, notamment p. 47-48) ; ostracon de Khorbat 'Uza, ligne 2 (*editio princeps* : Y. beith Arieq & B. Cresson, « An edomite Ostrakon from Khorbat Uza », *TA* 12 (1985), p. 96-101).

67. Jastrow, *Dictionary*, p. 278 s. v. *dbr* ; Brockelman, *Lexicon Syriacum*, p. 139.

68. Cf. *supra*, note 24.

69. KTU 2.32 = PRU II:22.

70. Voir J.L. Cunchillos, *op. cit.* (*supra*, note 1), p. 259, note 70 pour *kll*, et note 73 pour *mnm*.

71. KAI 13 : *k t'bt 'štrt hdb h'*, « car cet acte est une abomination pour Astarté ».

72. Voir dans l'Apocryphe de la Genèse (1QGenesis apocryphon), col. 22:27, l'expression *btr ptgmy' 'ln*, « après ces événements », qui est un bon calque de *ahare haddebarim ha<elleh*.

73. Voir dans le livre de Daniel : *mlt hwd'*, « il fit connaître l'affaire » (Dan 2:15,17) ; *kdy mlt' šm'*, « lorsqu'il apprit la chose » (Dan 6:15) ; *pšr mly'*, « l'interprétation des choses » (Dan 7:16) ; *pšr mlt'*, « interprétation de la chose » (Dan 5:15 ; 5:26).

74. Levy, *Targ.*, II p. 37.

75. Payne Smith, p. 2111.

Évaluation finale des données

Dans notre bilan il faut rappeler que, si ce groupe de textes a fourni des éléments nouveaux qui seront présents dans les langues syro-palestiniennes du premier millénaire – la présence de l'article (1) dans la flexion nominale (2), dans la flexion pronominale (3), dans le lexique (4)⁷⁶ –, certains traits qui caractérisent l'ougaritique n'ont pas encore disparu. De telles attestations peuvent être imputées à un caractère conservateur de la langue des textes poétiques, mais leur présence dans la langue discursive montre au moins que les caractéristiques de l'ougaritique n'étaient pas toutes obsolètes.

Dans le domaine de la flexion pronominale, la lettre UT 95⁷⁷ nous présente encore un emploi des formes pronominales au duel. La flexion du duel est encore conservée dans la lettre KTU 2:70⁷⁸ : lignes 1, 6, 8 b *lny*, *qlny* ligne 10, et *lhm* ligne 22, *bdk* lignes 5, 20. Comme nous le savons, l'ougaritique reste parmi les langues sémitiques la seule – à côté de l'arabe⁷⁹, voire dans une plus grande mesure que lui – à recourir au duel.

Une autre caractéristique pourrait être la présence des formes d'assertion emphatisées par des éléments enclitiques ou proclitiques connus déjà par les textes littéraires.

Pour ce qui concerne le *mem* enclitique à la ligne 14 de la lettre UT 2060⁸⁰ apparaît l'expression *yd'm l yd't* dans laquelle l'infinitif absolu est renforcé par un *mem* enclitique⁸¹.

Pour ce qui concerne le *lamed* assévératif dans la même lettre UT 2060 ligne 14, la forme finie du verbe est renforcée aussi par un *lamed* qui est considéré comme assévératif par M. Dijkstra et négatif par D. Pardee : dans RIH 8/22⁸², ligne 4, on lit NNPP *lytn ksphm*, « NNPP ils ont réellement donné leur argent » ; dans RIH 77/2B⁸³, ligne 2, apparaît l'expression *wšinm lyšt*, « et il met des présents⁸⁴ » ; dans RIH 78/12⁸⁵, ligne 6-7, *wlb bnk lyšqp*, « et le cœur de ton fils est affligé », selon la proposition de D. Pardee⁸⁶ qui traduit ainsi : « and (thus) the heart of your son will he indeed upleft ».

Comme on peut le voir, si des anticipations sont attestées, des traits anciens sont aussi conservés. La difficulté d'assigner aux textes une datation précise nous empêche de fixer une chronologie exacte des innovations, sauf peut-être pour l'élément *hnd* qui reste celui dont les attestations peuvent être suivies pendant un certain laps de temps. Cet élément est attesté pendant tout un siècle et par conséquent, même s'il est novateur, on ne peut le considérer comme un phénomène typique de la dernière phase de l'ougaritique.

Université de Gênes

76. En particulier, nous avons élargi la liste des isoglosses avec l'araméen établie il y a trente ans par St. Segert, *Ugaritisch und Aramäisch, Studia Semitica Philologica necnon philosophica Ioanni Bakoš dicata*, Bratislava 1965, p. 215-226.

77. KTU 2.11, Liverani 138 Ahi 406-409 ; J. L. Cunchillos, « Una carta paradigmatica de Ugarit (KTU 2.11) », in V. Collado & E. Zurro, *El Misterio de la palabra Homenaje de sus alumnos al professor Luis Alonso Schökel al cumplir venticinco años de Magisterio en el instituto biblico Pontifical*, Madrid 1983, p. 61-74 1 ; J. L. Cunchillos, *op. cit. (supra, note 1)*, p. 281-284.

78. *Editio princeps* : A. Herdner, « Lettre de deux serviteurs à leur maître », *Ugaritica VII* (1978), p. 75-78 ; D. Pardee, « La lettre de *pnht* a *ythd* à leur maître », *AAAS*, (1979-1980), p. 23-35 ; M. Dietrich & O. Loretz, « Der Brief KTU 2.70 (RS 29.93) », *UF 16* (1984), p. 63-68.

79. St. Segert, « Le rôle de l'ougaritique dans la linguistique sémitique comparée », *Ugaritica VI* (1969), p. 460-477.

80. KTU 2.39 ; M. Dijkstra, « Two Notes on PRU 5, NO. 60 », *UF 8* (1976), p.437-439 ; D. Pardee, « A Further Note on PRU V, 60 », *UF 13* (1981), p. 151-156.

81. UT, p. 79 § 9.27.

82. *CRAIBL* 1984, p. 431-433.

83. *ACF 78* ; *Syria 56* (197), p. 297-299.

84. Cf. dans UT 1020:4 le mot *šin*, et UT, *Glossary*, p. 488-87, n° 2071.

85. *Editio princeps* : *Syria 57* (1980), p 359-360.

86. D. Pardee, « Further Studies in Ugaritic Epistolography », *Afo 31* (1984), p. 213-30, notamment p. 221-223 (pour RIH 78/12).

‘AMMURAFI’ ET SES COUSINS

Albert F. H. NACCACHE

Les environs de 1200 avant J.-C., ce n'est pas seulement la fin d'Ougarit, c'est aussi le début de l'une des trois périodes clé de l'histoire du Mashreq, ou Proche-Orient, celle qu'éclaire particulièrement la trouvaille épigraphique de l'Ougarit.

L'accumulation des trouvailles archéologiques et « la réinsertion du sujet dans l'explication historique ou anthropologique, tant du côté de l'observateur que de l'observé » (Gardin, p. 247), font que toutes les « Histoires », celle du « concert proche-oriental » incluse, sont en train d'être réécrites. Je remercie les organisateurs du Colloque « Le pays d'Ougarit aux environs de 1200 avant J.-C. » pour l'occasion qu'ils m'offrent de participer à ce processus.

En hommage au Professeur André Caquot, je soumettrai une proposition de solution nouvelle au problème de l'étymologie du nom des *Rephaïm*, solution à laquelle je suis arrivé en analysant, pour essayer de le comprendre, le nom du dernier des rois d'Ougarit, « *Ḥa-mu-ra-pí/‘mrp’i* ».

Les notes qui suivent retracent cette analyse.

« *Ḥa-mu-ra-pí/‘mrp’i* », nom propre amorite

Le point de départ de cette analyse est simple, je voulais transcrire en arabe « *Ḥa-mu-ra - pí/‘mrp’i* », le nom du dernier des rois d'Ougarit ainsi que celui du célèbre Hammurabi de Babylone. Mais, pour que translittération et transcription soient grammaticalement fondées, encore fallait-il comprendre comment le nom avait été formé. Ce qui s'est avéré être moins évident qu'il n'y paraissait. Mais aussi plus intéressant.

Le nom propre *Ḥa-mu-ra-pí/‘mrp’i* est classé, aujourd'hui en tout cas, comme étant amorite, du nom donné aujourd'hui à la langue dans laquelle il fut originalement réalisé. Et il y a un large consensus, si ce n'est unanimité, pour décomposer ce nom en deux éléments : « *Ḥa-mu/‘m* » et « *ra-pí/‘rp’i* » (Huffmon ; Gröndahl ; Pardee 1987 ; Pardee 1989/90).

Le premier élément, « *Ḥa-mu/‘m* », est lu :

- ‘*m* « Onkel väterlicherseits (als Gottheit) » par Aistleitner, qui curieusement ne cite pas ‘*mrp’i* parmi les noms composés avec cet élément ;
- « ‘*am* "people" ... The root is ‘*mm* (Heb., Syr.) "people" ; (Arab.) "the masses of people" ; (Arab., OSA) "paternal uncle" ... theophoric element ‘*m* » par Gordon ;
- « *hamm-*, *‘*amm-*, "paternal uncle" (Arab., OSA) ... However, the sense "kindred, people" (Heb., Aram., Ugar.) can also be argued » par Huffmon ;
- « ‘*ammu* "Onkel (väterlicherseits)" (asa., arab) » par Gröndahl ;
- « ‘*m* / ‘*amm-* /’ "closest male paternal relative" (cf. Arab. ‘*amm*, ESA ‘*m* "paternal uncle") » par Segert ;

- « le peuple » par Moran (à propos de *Ammistamru* et de *Ammunira*) ;
- « *m(m)* le zio divinizzato » (Ribichini et Xella).

Comme on le voit, le champ sémantique assigné à « *Ha-mu / 'm* » n'est pas bien large ; le « *'m* » c'est l'oncle paternel et/ou, comme par extension, le clan, le peuple (je me propose de revenir plus en détail sur cet aspect de la question dans un prochain article, « *The Fall of the Houses of Amurru* »).

Mais la charge religieuse et culturelle que faisaient porter à ce mot les anciens habitants d'Ougarit est moins claire pour nous, comme le montre l'indécision dans l'analyse de la fonction grammaticale du mot « *Ha-mu / 'm* » dans les noms composés. Cette fonction pourrait être soit celle d'appellatif, autrement dit simplement « l'oncle », « le clan » ou « le peuple », employé comme prédicat de la phrase composant le nom propre (Segert ; Moran), soit celle de l'élément théophore du nom, qui serait alors la puissance numineuse « Oncle, Clan ou Peuple » (Aistleitner ; Gordon), ou bien encore tantôt l'une, tantôt l'autre des deux fonctions (Gröndahl, p. 47 ; Huffmon, p. 101 ; Zadok, 111143).

Peut-on lever cette incertitude, ou indétermination, à nos yeux, aujourd'hui, en considérant le second élément du nom, c'est-à-dire « *ra-pí / rp'i* » ?

Nous avons là, vraisemblablement, un dérivé de la racine */rp' /*, mais nous y reviendrons plus loin. Commençons par en considérer l'aspect formel.

Huffmon, suivi en cela par Gröndhal, l'analyse comme « vraisemblablement » un participe actif, de forme simple **qātil* (Huffmon, p. 98), et interprète « *ra-pí / rp'i* » comme « élément théophore (ou nom divin) », du nom.

Mais, et Huffmon le note, la forme générique « *qatil* », soit */CaCi(Cv) /*, telle qu'elle est suggérée par l'écriture syllabique « *ra-pí* », peut aussi être interprétée comme participe passif, soit **qatíl* ; et ce n'est pas tout, comme le montre un rapide tour d'horizon du traitement de la racine */rp' /*, 3^e faible en aleph, dans les trois systèmes ou corpus dans lesquels le nom propre « *Ha-mu-ra-pí / 'mrp'i* » est attesté.

Si l'on considère les noms propres amorites, on note : que */rp' /* est de classe vocalique (a), comme attesté à l'imparfait par *II-ar-pa-^dIM/Jarpa'-Haddu* (Gelb, 3.3.1.1.) ; qu'au parfait il prend la forme *rapa'*, comme attesté par *Su-mi-ra-pa/Sumi-rapa'* (*id.*, 3.3.6.2.2.) ; que son participe actif est *Ra-pí-ù -um/Râpi'um* (*id.*, 3.3.7.1.4.) ; et que son participe passif est de la forme *qatûlum* comme attesté par le féminin *Ra-pu-a-tum/Rapû'atum* (*id.*, 3.3.7.1.6.). Gelb ne lit pas « *ra-pí* » comme permansif (statif), mais rien ne l'interdit du point de vue de la forme (*id.*, 3.2.5.4.).

Si l'on analyse « *ra-pí* » à partir de la grammaire akkadienne, on trouve les compatibilités suivantes avec la forme générique « *qatil* » pour une 3^e faible en (a) : le participe actif *kāli+um = kâlûm*, l'infinitif et l'adjectif verbal tous deux de forme *kali+um = kalûm*, et enfin le permansif *kali*. Les exemples sont pris de *kalûm* (a), « retenir » (Caplice).

Quant aux grammaires de l'ougaritique, elles nous disent qu'il n'y a pas, en règle générale, de différence orthographique entre le participe actif m.s. et le parfait 3 m.s., sauf dans le cas des racines 3^e faibles (?), auquel cas la distinction entre les deux formes peut être claire, telle que pour la racine */sp' /* « to eat » (Gordon, §1789) qui donne *sp'û* (*sâpi'û*) « eater » (*id.*, 9.23). Il reste que, dans le cas de l'écriture alphabétique d'Ougarit, ce participe actif n'est pas écrit différemment de l'infinitif absolu (*id.*, 9.27). Segert arrive aux mêmes conclusions, notons seulement *ys'a* parfait 3 m.s. de */ys' /* « sortir » (Segert, 54,21), ainsi que le participe passif de forme *qatíl* (*id.*, 54.28). Tropper ne discute pas */rp' /*, qu'il cite parmi ses 18 exemples de 3^e faible (?) (Tropper).

On pourrait donc avancer après ce bref tour d'horizon que le graphisme « *ra-pí / rp'i* » supporterait les lectures, ou formes morphologiques, suivantes : participe actif *râpi'um*, participe passif/adjectif *rapî'um*, et enfin permansif *rapî'*. Notons toutefois que si « *ra-pí / rp'i* » est lu comme participe actif ou passif, il faudrait expliquer l'éllision de la désinence.

Pour essayer de préciser notre choix entre ces trois possibilités, examinons maintenant les autres dérivés de la même racine attestés dans le corpus ougaritique, *rp'u* et *rp'im*.

Il n'est pas possible de résumer ici la littérature considérable sur le sujet (Bordreuil et Pardee ; Caquot 1960 ; Dietrich et Loretz ; Dijkstra ; Healey ; Heltzer ; Levine et Tarragon ; L'Heureux ; etc.). Je me contenterai de mentionner que l'interprétation du mot comme participe actif dérivé de la racine */rp' /* avec le sens guérisseur est largement majoritaire, et que la seule autre hypothèse proposée jusque là est

d'y voir un dérivé de la racine /rbb/ ou /rb'/ (Aistleitner ; Heltzer). Les tenants de cette dernière interprétation y voient une dénomination clanique ou ethnique, ou bien un titre, le grand/le prince.

Mais généralement les traductions sont soit réservées et proposent simplement *Rephaim*, soit traditionnalistes et proposent « ombres » ou « mânes », ou les deux à la fois. Il semblerait que, ces dernières années, l'essentiel de l'effort d'analyse se soit porté hors du champ linguistique, et que l'emphase ait été mise sur l'analyse et la corrélation des données historiques et culturelles. Les *Rephaim* sont expliqués comme, soit « a group of dead and glorious (Amorite) ancestors of the Canaanites » (Healey, a), soit « the title of a clan descended from or under the patronage of the god Rapi'u-Ba'al, the protector of Ugarit » (Healey, b), soit « shades ... travelers, passers-by, who are met with a warm welcome by Danel » (Dijkstra), soit comme jouissant « of an esteemed place in the netherworld » (Levine et Tarragon), ou encore « some of the more important ancestral spirits were worshiped by name. It is indicative of the beneficent nature of these ancestral gods that they were also called *rp'um* "healers, saviours" (de Moor). Quant à *Rp'u*, on peut lire à son propos « the word *rp'u* is not an epithet applied to a god, either El or Baal, as was believed in the past. It is the personification of the *rp'um*, the shades of the royal dead ... » (Caquot et Sznycer), ou « Rapa 'u » est considéré « as chthonic-infernal deity, as guarantor and 'healer'-'saviour' of the Dynasty » (Del Olmo Lete), et enfin « quando non è verbo, designa l'epónimo dei Rapiuma (Baal ?) » (Ribichini et Xella).

Il semblerait donc, que de toutes les hypothèses qui ont été avancées à propos du sens de la racine – telles que « être flasque », « être faible/fort », « guérir », « raccommoder » (Caquot 1960), « prince » et « être faible » (Aistleitner), « concilier » (Sauren et Kestemont) –, celle qui semble être préférée aujourd'hui soit celle de « guérir ». Comment les trois formes morphologiques que nous avons retenues plus haut réalisent-elles ce sens de la racine ? Cela donnerait pour nos trois formes :

- Participe actif : « Guérisseur », ou plutôt « celui dont la nature est de guérir », soit « 'Ammu/l'oncle/le clan/le peuple (est) celui dont la nature est de guérir ».
- Participe passif ou adjectif verbal : « Guéri », ou plutôt « celui qui a reçu la guérison », soit « 'Ammu/l'oncle/le clan/le peuple est celui qui a reçu la guérison ».
- Permansif : « En état de guérison », soit « 'Ammu/l'oncle/le clan/le peuple est en état de guérison ».

Nous avons là un problème. Comme le note L'Heureux, la lecture du permansif est la plus sûre du point de vue morphologique. L'Heureux ajoute toutefois que les noms propres composés avec un permansif, tels *A-bu-sa-lim* ou *Ah-ra-ma* qu'il cite, ou d'autres tel que *'Abi-tāba* (Gelb, 3.2.5.4), emploient une racine verbale dont le parfait du schème simple a aussi le sens du permansif (L'Heureux, p. 217-8), ce qui ne serait pas le cas si le sens de la racine était guérir. L'Heureux est ainsi amené à élargir le champ sémantique de la racine et à interpréter les *Rephaim* comme vigoureux, robustes, en pleine santé, ce qui, s'agissant de morts, n'est évidemment pas très convaincant.

Ne peut-on pas arriver à une solution plus satisfaisante ? Pour ce faire, essayons de délimiter le champ sémantique de la racine /rp'/ dans son vaste contexte d'attestation.

A la recherche du champ sémantique de /rp'/

Comme le terrain est bien répertorié, on peut être bref.

En commençant par la « mouvance cananéenne », nous notons les *rp'm* des inscriptions phéniciennes de Tabnit et d'Eshmunazor (*'l ykn lk zr' bhyt tbt šmš wmskb 't rp'm*), où ils jouissent clairement d'une place enviée parmi les morts. Les autres attestations phéniciennes ou puniques des dérivés de la racine /rp'/ sont considérées par le D.I.S.O., qui est suivi en cela par Benz, comme provenant du sens (I), « guérir ».

Dans cette même mouvance cananéenne, on note aussi le dieu Shadrafa (du Mesnil du Buisson ; Starcky ; Xella), le dieu aux serpents et scorpions apotropaiques, dont le nom, malgré une défense récente de l'étymologie iranienne (Teixidor, p. 105), semble devoir être décomposé en *Shad + rafa*, un dérivé de la racine /rp'/. Chadrapha est un dieu dont « l'efficace bienfaisance » (Caquot 1952) a fait que le culte a perduré : « de dieu guérisseur, Chadrapha est devenu le dieu bon "et protecteur" d'une inscription

palmyrénienne, de même en Phénicie, où déjà la stèle d'Amrith le représente sous les traits d'un grand Ba'al avant qu'une inscription de Ma'ad lui donne le titre de "seigneur saint, seigneur de tout l'univers" » (*id.*, p. 87).

Notons, toujours dans la mouvance cananéenne, sans nous arrêter aux *Rephaïm* bibliques si bien étudiés par A. Caquot (1981), que les noms propres *rp'l* et *ropyh*, composés avec les dérivés de la racine */rp'/'*, sont analysés comme étant formés du participe passif suivi d'un nom divin (Noth, p. 179). Et notons aussi la très importante nouvelle addition au dossier qui nous vient sous la forme de deux bulles portant les inscriptions suivantes : *l'lyhw hls*, et *l'lyhw rp'* (Mähner). Je me contenterai ici de noter l'intéressant parallèle qui semble s'établir entre *rp'* et *hls*, dont le sens « libération de, délivrance de, sauvetage, etc. » est bien établi.

Passant de là à la mouvance araméenne, nous retrouvons les dérivés de la racine */rp'/'* dans le nom de Shadrafa bien entendu, mais aussi dans le roman de Ahiqar – quoique dans un contexte ambigu –, et surtout dans de nombreux noms propres, en Mésopotamie et en écriture cunéiforme avec *Adad ra-pa-'a* et *Nabu ra-pa-'a* (Zadok, 111131 et 111221), avec emploi de l'infinitif, puis en Égypte (Maraqten), et à Palmyre, avec les *bwrp'*, *rbwl*, *rp'l* et *rp'ty* que Stark explique à partir du sens « guérir » (Stark), et enfin à Hatra, avec *rp'*, *rp'zw*, *rpš'* et *rpšmš* que Abbadi explique à partir du sens « raccommo-der » (Abbadi).

De là il n'y a qu'un petit pas à franchir vers la mouvance arabe, où la racine */rf'/'* est attestée dans l'onomastique safaïtique avec, au moins, *rf'*, lu *rifā'*, soit un infinitif « réconcilier » ou « guérir » (Ryckmans 1934, p. 203), et *'lrf*, et *rf'l* soit *'lrafa'* ou *Rafa'il*, « 'Il réconcilie » ou « 'Il guérit » (*Id.*, p. 249), ainsi que dans l'onomastique sabéenne, avec le *'mrp'* copié à Marib par Jamme (Lanckester Harding).

Jusque là, tout ce que l'on peut dire c'est que notre racine est attestée dans toutes les branches majeures du domaine sémitique, mais que nous n'en sommes pas plus avancé quant au sens (singulier ou pluriel) à lui assigner. Mais ouvrons le « Lisan al-Arab », le répertoire de la mémoire linguistique arabe qui englobe près de 100 000 mots de toutes origines. Sous la racine */rf'/'*, l'équivalence arabe de notre */rp'/'*, on trouve aussi le sens de « réconcilier », lu par Ryckmans (1934) mais pas ou peu repris depuis ; en bref, on y trouve, bien entendu, ce que le B.D.B. note comme sens pour */rp'/'* en arabe : *to darn, mend, repair, pacify*.

Mais on y trouve aussi – on y trouve surtout – le sens que les lexicographes ou glossateurs arabes semblent avoir tenu pour essentiel et qui est exprimé par « *rafa'a al-rajula sakkanahu 'ay 'ammanahu* » ! Les résultats de « l'opération » *rafa'a* sur l'individu en question sont décrits par les états suivants : *sukûn*, « calme, tranquillité, paix, silence, quiétude », *hudû'*, « même sens, plus immobilité », et enfin *tuma'anînat*, « calme, repos, sérénité, paix, tranquillité ; tranquillité d'esprit, équanimité ; confiance ».

La racine n'est plus très productive en arabe aujourd'hui, et ce sens ancien et essentiel n'est plus employé que pour le dérivé *marfa'* « havre, port » ; aussi n'est-il pas mentionné par le dictionnaire de Hans Wehr qui ne note que les usages modernes, et donc ne relève pas le sens ancien de la racine. Toutefois, son équivalent, *'ammaana*, y est expliqué de la manière suivante : « *to reassure, set s.o.'s mind at rest ; to assure, ensure, safeguard, guarantee, warrant, bear out, confirm, etc.* ». Notons en passant que Lane traduit « *rafa'a al-rajula* » par « *he appeased, quieted or calmed the man* », ce qui est une mauvaise approximation à laquelle il faut préférer la traduction de Murtonen : « *set at ease* » (Murtonen 1989).

Conclusion

Concluons maintenant en voyant ce que donnerait ce sens de la racine pour les mots et noms propres qui nous ont occupé ici : *Ḥa-mu-ra-pi'/'mrp'i*, avec *ra-pi'/rp'i* compris comme un permansif, serait à vocaliser *'ammu rafî'*, soit « l'oncle/le clan est en paix ». Les *rp'im*, à vocaliser *rafî'îma*, soit l'adjectif verbal, pourraient être ceux des morts qui jouissent d'un séjour éternel, calme, serein, paisible, et dont la

tranquillité d'esprit est à l'abri de toute inquiétude. Et *rp'u mlk 'Im*, « the king from the earliest times » (Caquot et Szyner), à vocaliser *râfi'u*, soit le participe actif, serait celui qui dispense paix, sérénité et tranquillité d'esprit, celui dont le havre offre protection contre la « rapidité inquiétante » et la morsure des serpents et des scorpions (Caquot 1952).

Et les fils du 'amm, les cousins de 'ammu rafi', qui sont-ils ? Ce sont ces innombrables individus dont la vie a tissé, au fil des ans, depuis le III^e millénaire av. J.-C. jusqu'à ce jour, dans les steppes, les montagnes et sur les côtes du Mashreq, les différentes civilisations et cultures autochtones qui s'y sont succédé. Tous ces cousins font partie d'un tout historique homogène et distinct, qui gagne à être étudié comme un tout.

Je soumets ces interprétations, qui me semblent bien plus satisfaisantes que les interprétations traditionnelles, à la sagacité des participants à ce colloque.

Université libanaise, Beyrouth

BIBLIOGRAPHIE

- ABBADI (S.), 1983, *Die Personennamen der Inschriften aus Hatra*. Georg Olms Verlag.
- AISTLEITNER (J.), 1965, *Wörterbuch der ugaritischen Sprache*. Akademie Verlag.
- B.D.B. : voir Brown (F.), Driver (S.R.) & Briggs (C.).
- BENZ (F. L.), 1972, *Personal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions*. Studia Pohl 8, Rome.
- BORDREUIL (P.) & PARDEE (D.), 1982, « Le rituel funéraire ougaritique RS 34.126 », *Syria* 59, p. 121-128.
- BROWN (F.), DRIVER (S.R.) & BRIGGS (C.), 1972, *A Hebrew and English Lexicon of the Old Testament* (B.D.B.).
- CAPLICE (R.), 1988, *Introduction to Akkadian*. Studia Pohl Series Maior 9, Rome.
- CAQUOT (A.), 1952, « Chadrapha. A propos de quelques articles récents », *Syria* 29, p. 74-88.
- CAQUOT (A.), 1960, « Les Rephaim ougaritiques », *Syria* 37, p. 75-93.
- CAQUOT (A.), 1981, « Rephaim », *DBS*, fasc. 54, 344 f.
- CAQUOT (A.) & SZNYCER (M.), 1980, *Ugaritic religion*. E. J. Brill.
- DEL OLMO LETE (G.), 1986, « The 'Divine' names of the Ugarit Kings » *UF* 18, p. 83-96.
- DIETRICH (M.) & LORETZ (O.), 1989, « Rapi'u und Milku aus Ugarit, Neuere historisch-geographische Thesen zu *rp'u mlk 'Im* (KTU 1.108: 1) und *mt rp'i* (KTU 1.17 I 1) », *UF* 21, p. 123-132.
- D.I.S.O. : voir JEAN (C.-F.) & HOFFTZER (J.), 1965.
- DIJKSTRA (M.), 1988, « The Legend of Danel and the Rephaim » *UF* 20, p. 35-52.
- Du MESNIL du BUISSON (R.), 1970, *Études sur les dieux phéniciens hérités par l'empire romain*. E. J. Brill.
- GARDIN (J.-C.), 1991, *Le Calcul et la Raison. Essais sur la formalisation du discours savant*. EHESS, Paris.
- GELB (I.J.), 1958, « La lingua degli Amoriti », *ANLA Serie 8*, vol. XIII, p. 143-164.
- GORDON (C.), 1965, *Ugaritic Textbook*. *Analecta Orientalia* 38.
- GRONDAHL (F.), 1961, *Die personennamen der texte aus Ugarit*. Studia Pohl 1, Roma.
- HEALEY (J.F.), 1978 a, « Ritual text KTU 1.161 - Translation and notes », *UF* 10, p. 83-88.
- HEALEY (J.F.), 1978 b, « MLKM/RP'UM and the KISPUM », *UF* 10, p. 89-92.
- HELTZER (M.), 1978, « The RABBA'UM in Mari and the RPI(M) in Ugarit », *Or. Lov. Per.* 9, p. 5-20.
- HUFFMON (H. B.), 1965, *Amorite Personal Names in the Mari Textes : A structural and lexical study*. The John Hopkins Press, Baltimore.
- JEAN (C.-F.) & HOFFTZER (J.), 1965, *Dictionnaire des Inscriptions Sémitiques de l'Ouest*. E.J. Brill (= D.I.S.O.).
- LANKASTER HARDING (G.), 1971, *An index and concordance of pre-islamic Arabian names and inscriptions*. Toronto.
- LEVINE (B. A.) & TARRAGON (J.-M. de), 1984, « Dead kings and Rephaim : the patrons of the Ugaritic dynasty », *JAOS* 104, no 4, p. 649-659.

- L'HEUREUX (C.E.), 1979, *Rank among the Canaanite Gods. El, Ba'al and the Repha'im*. Harvard Semitic Monographs 21.
- MÄHNER (S.), 1992, « Ein Namen- und Bildsiegel aus 'En Sems (Beth Schemesch) », *ZDPV* 108, p. 68-81.
- MARAQTEN (M.), 1988, *Die semitischen Personennamen in den alt- und reichsaramäischen Inschriften aus Vorderasien*. Olms.
- de MOOR (J.C.), 1990, « Lovable death in the ancient Near East », *UF* 22, p. 233-246.
- MORAN (W. L.), 1987, *Les lettres d'El-Amarna. Correspondance diplomatique du pharaon*. Les Editions du Cerf, Paris.
- MURTONEN (A.), 1989, *Hebrew in its West Semitic setting. Part one. A comparative Lexicon*. E. J. Brill.
- NACCACHE (A. F.), forth, « The Empire of the Amorites revisited », in *Proceedings of Syria and ancient Near-East 3000 to 300 B.C.*, Aleppo, Oct 1992.
- NOTH (M.), 1928, *Die israelitischen Personennamen im Rahmen der gemeinsemitischen Namengebung*. Hildesheim (1966).
- PARDEE (D.), 1987, « Ugaritic Bibliography », *AfO* 36/37, p. 390-513.
- RYKMANS (G.), 1934, *Les Noms Propres Sud-Sémitiques*. Louvain.
- SAUREN (H.) & KESTEMONT (G.), 1971, « Keret, roi du Habour », *UF* 3, p. 181-222.
- SEGERT (S.), 1984, *A Basic Grammar of Ugaritic Language, with selected texts and glossary*. University of California Press.
- STARCKY (J.), 1949, « Autour d'une dédicace palmyrénienne à Sadrafa et Du' Anat », *Syria* 26, p. 43-86.
- STARK (J.), 1971, *Personal Names in Palmyrene Inscriptions*. Oxford.
- TEIXIDOR (J.), 1979, *The Pantheon of Palmyra*. E. J. Brill.
- TROPPER (J.), 1990, « Die ugaritischen Verben tertiar' und ihre Modi », *UF* 22, p. 383-396.
- XELLA (P.), 1979, « Sulla piu antica storia di alcune divinità fenicie », in *Atti del I° Congresso Internazionale di studi fenice e punici*. Roma.
- ZADOK (R.), 1977, *On West Semites in Babylonia during the Chaldean and Achaemenian Periods. An onomastic study*. Jerusalem.

LOUIS - JEAN
avenue d'Embrun, 05003 GAP cedex
Tél. : 92.53.17.00
Dépôt légal : 830 — Novembre 1995
Imprimé en France









Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C. Ras Shamra-Ougarit XI

Le programme que s'était proposé la mission française de Ras Shamra-Ougarit en 1978 s'est particulièrement intéressé à la dernière phase de l'histoire d'Ougarit, celle qui peu après 1200 av. J.-C. se termine par la ruine totale du royaume et la destruction définitive de sa capitale. Les recherches, menées en collaboration avec de nombreux collègues de divers pays, se sont appuyées à la fois sur la poursuite des fouilles archéologiques sur le terrain, sur l'exploitation des textes, sur des études techniques mettant en œuvre les sciences archéométriques... Elles ont en quinze ans apporté une nouvelle contribution à la connaissance de cette phase cruciale dans l'histoire du Proche-Orient méditerranéen, dans lequel Ougarit occupe alors une place de premier plan.

Il est apparu nécessaire de faire le bilan de ces années de recherche, en réunissant les spécialistes dans un colloque sur le thème « *Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C. Histoire et archéologie* », qui s'est tenu à Paris, au Collège de France, en 1993.

Les membres de l'actuelle mission y présentaient l'état des travaux archéologiques et épigraphiques en cours, tandis que plusieurs collègues français et étrangers ont accepté de faire le point sur les recherches dans leur domaine, pour replacer Ougarit dans son environnement historique. Dans ce volume des *Actes du colloque* — le XI^e de la série *Ras Shamra-Ougarit* —, vingt-cinq contributions s'efforcent de présenter le plus complètement possible les résultats atteints, de définir les questions qui sont encore sans réponse, d'indiquer les voies nouvelles qui s'ouvrent à la recherche.